AVOIR DES ENFANTS DANS LES MAUGES AU XIXe SIÈCLE. Comportements démographiques et dynamiques familiales.

Jean Chevalier

▶ **To cite this version:**

Jean Chevalier. AVOIR DES ENFANTS DANS LES MAUGES AU XIXe SIÈCLE. Comportements démographiques et dynamiques familiales.. Histoire. Université d'Angers, 2011. Français. NNT : . tel-02911044

HAL Id: tel-02911044
https://shs.hal.science/tel-02911044

Submitted on 3 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Année 2011
n° 1200

AVOIR DES ENFANTS DANS LES MAUGES AU XIX^{e} SIÈCLE

Comportements démographiques et dynamiques familiales

THÈSE DE DOCTORAT

(Volume 1)

Spécialité : Histoire

ÉCOLE DOCTORALE SOCIÉTÉS, CULTURES, ÉCHANGES

Présentée et soutenue publiquement
le 16 décembre 2011
à la Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines

par

Jean CHEVALIER

Devant le jury ci-dessous :

M. Frédéric CHAUVAUD, professeur en histoire contemporaine, université de Poitiers (rapporteur)

M. Patrick HARISMENDY, professeur en histoire contemporaine, université de Rennes 2 (rapporteur)

M. Yves DENÉCHÈRE, professeur en histoire contemporaine, université d'Angers (directeur de thèse)

M^{me} Janine BROUARD, sociologue, fondatrice du Groupe de Recherches Ethnologiques de l'Anjou (GREA-UCO)

M. Jean-Luc MARAIS, maître de conférences honoraire, université d'Angers

Centre de recherches historiques de l'Ouest (UMR 6258)
Maison des sciences humaines
5 bis Boulevard Lavoisier
49045 Angers Cedex 01
Tél. : 02 41 22 63 91

ED n° 496

« Papa, comment tu sais comment écrire ton livre alors que tu sais même pas ce qu'il faut écrire ? Tu réfléchis dans ta tête pour savoir quoi écrire ? …mais pourtant, on dirait que tu réfléchis presque pas du tout… »

Claire, 14 juillet 2011.

Sommaire

Remerciements ..... p. 6

Introduction générale ..... p. 7

Première partie

L'espace et les hommes

Chapitre 1 - Un espace rural, proto-industriel et catholique ..... p. 32

I - Une société rurale ..... p. 33
II - Un espace proto-industriel ..... p. 48
III – Un espace profondément catholique ..... p. 71

Chapitre 2 - Évolution de la population des Mauges au XIXe siècle ..... p. 82

I - Les sources : recensements de population et état civil ..... p. 83
II - Population et densité ..... p. 89

Chapitre 3 - Natalité et fécondité : le regard du statisticien ..... p. 114

I - Un taux de natalité en constante régression ..... p. 114
II - La fécondité et la composition des familles ..... p. 128

Deuxième partie

Un siècle de naissances au village

Chapitre 4 - 34 700 naissances dans quatre villages ..... p. 134

I - Constitution du corpus ..... p. 134
II - Les naissances ..... p. 145

Chapitre 5 – Couples et enfants ..... p. 163

I - Les filles-mères ..... p. 163
II - Les couples ..... p. 173
III - La famille ..... p. 188

Chapitre 6 - Espacement et rythme des naissances ..... p. 205

I - Amplitude des naissances ..... p. 205
II - Espacement des naissances ..... p. 215
III - Rythme des naissances ..... p. 228

Troisième partie

Une génération de filles

Chapitre 7 - Du village à la famille : un nouveau corpus pour une étude transversale p. 252

I - Les contraintes du corpus idéal ..... p. 254
II - La constitution du corpus ..... p. 263
III - Méthode de dépouillement et présentation du corpus ..... p. 270

Chapitre 8 - Les filles nées en 1840 ..... p. 274

I - Leur origine sociale ..... p. 275
II - Leur devenir ..... p. 292

Chapitre 9 - Constitution et composition des familles ..... p. 311

I - Choisir un mari ..... p. 311
II - Être parents ..... p. 331

Chapitre 10 - Le parcours démographique des mères ..... p. 357

I - L'étalement des naissances ..... p. 357
II - Les écarts entre naissances ..... p. 365
III - Le rythme des naissances ..... p. 375

Conclusion ..... p. 383

Table des documents ..... p. 399

Sources ..... p. 413

Bibliographie ..... p. 421

Table des matières ..... p. 455

Remerciements

S'engager dans une thèse est un beau projet ; une aventure dans laquelle on ne se lance pas complètement seul. C'est pourquoi je tiens d'abord à remercier Jean-Luc Marais qui depuis longtemps a guidé mes recherches et dont les conseils m'ont toujours été très précieux. Je remercie également Patrick Harismendy d'avoir accepté de me suivre pendant les premières années d'ébauche de ce travail. Je suis particulièrement reconnaissant à Yves Denéchère d'avoir bien voulu diriger ce travail débuté sans lui, d'avoir su me montrer la direction, m'imposer des échéances parfois, toujours avec respect et enthousiasme.

Je tiens ensuite à remercier très sincèrement l'ensemble des personnes qui, de près ou de loin, ont rendu ce travail possible : l'association généalogique de l'Anjou (AGENA) qui a accepté de me confier certaines de ses bases de données précieusement constituées, Nadège Girard-Bourgeois pour son côté *so british*, sans oublier l'ensemble de mes collègues et amis qui ont su accepter ma fatigue et ma nervosité. Un merci tout particulier à Guénaëlle, Claire et Loraine pour leurs encouragements discrets et la confiance qu'elles ont su me donner.

Mes plus vifs remerciements s'adressent enfin naturellement à mes proches pour leur soutien sans faille. Je pense particulièrement à Maman pour sa relecture attentive, et à ma femme et ma fille pour leur présence et leur patience. L'engagement d'une thèse est, qu'on le veuille ou non, une aventure familiale. Merci pour vos encouragements et votre soutien au quotidien. Oui, Papa a fini son gros livre.

Introduction générale

> « Remarquez que, dans cette limitation de la famille, il y a certainement une part de mode et de bon ton. Lorsque, sur un trottoir, on rencontre une mère suivie de deux ou trois garçons et d'autant de filles, on rit. Cela semble comique, presque inconvenant. Il n'y a que les animaux pour se reproduire de la sorte ! Et je verrai toujours la grimace d'une jeune et jolie dame, de ma connaissance, dans un village de Bretagne où les enfants pullulaient. Elle en rougissait de honte, comme si elle eût traversé un mauvais lieu. Et j'imagine que tout changerait, si l'on persuadait à nos jeunes et jolies dames que rien n'est beau, que rien n'est fort comme les nombreuses familles. […] Et je voudrais que toute une société nouvelle en sortît, de braves hommes, de braves femmes, des ménages ayant chacun douze enfants, pour crier la joie humaine à la face du soleil. »
>
> Émile ZOLA, « Dépopulation », *Le Figaro*, samedi 23 mai 1896

À la fois critique, lyrique et utopique, c'est à un véritable plaidoyer pour la fécondité que se livre Émile Zola ce samedi 23 mai 1896 dans les pages du *Figaro*. Sans doute est-il hanté déjà par la trame de ses *Quatre évangiles* qui consacreront les quatre fils de Pierre et Marie Froment, personnages des *Trois villes*, son cycle précédent. Trois ans plus tard, en 1899, le lecteur découvre les aventures de Mathieu, nouvel apôtre de la société, père de douze enfants, héros du premier volume des quatre évangiles inachevés, *Fécondité*. Le combat de Zola contre la dépopulation s'inscrit dans la droite ligne de la lutte des anti-malthusiens qui, après la défaite de 1870, s'inquiètent de la faiblesse de la vitalité française. Et pourtant, l'impérieuse nécessité de reproduction constitue un des besoins fondamentaux de l'Homme et est reconnu comme tel dès la fin du XVIII[e] siècle par Jean-Baptiste Moheau – inspecteur des dénombrements au Contrôle général – qui assène que « l'ordonnateur de toutes choses, qui n'a pas voulu que l'espère humaine s'éteignit et que notre globe devint un vaste désert, a semé en nous des germes d'immortalité, lorsqu'il nous a donné ce feu, ce besoin de s'unir, cette ardeur de se reproduire qui, dans l'ordre des affections, tient le

premier rang après la faim »[1]. Néanmoins, avoir des enfants ou ne pas en avoir relève de la sphère de l'intime. C'est du moins ce que rappelle Alfred Sauvy dans la revue *Population* en 1950 en introduction d'un article de Jean Bourgeois-Pichat consacré à la natalité. « Les mobiles qui poussent un ménage à avoir ou à refuser des enfants ne sont pas de ceux que l'on confie facilement à un enquêteur, même sous le sceau du secret le plus hermétique. Mieux encore, on peut penser que la pleine conscience du phénomène n'existe pas toujours chez les hommes »[2]. Guère confiés à l'oreille d'un enquêteur, ils sont encore moins portés par écrit. Ce sont justement à ces secrets indicibles et à ces comportements inconscients que cette thèse est consacrée.

Pour une explication de la fécondité

Aussi surprenant que cela puisse paraître, comme on observe une géographie du vote, de la pratique religieuse ou même de l'espérance de vie, il existe aussi une cartographie de la nuptialité ou de la fécondité[3]. Ces répartitions spécifiques mettent en évidence une emprise du territoire et de l'espace géographique sur l'attitude du groupe et de la communauté. La problématique générale de notre étude est simple : rechercher les explications de la fécondité et comprendre pourquoi des espaces sont plus féconds que d'autres. Peut-on établir des corrélations entre les milieux et les comportements démographiques ? Quelle est la part de la dynamique familiale dans le fait d'avoir un enfant ? La difficulté première, on l'a vu, tient à ce que la décision de faire un enfant – quand décision il y a – n'appartient qu'aux partenaires eux-mêmes et condamne ainsi le chercheur à écrire « une histoire en creux, de ce qui est révélé par le silence même »[4]. Le fait de vouloir un enfant, acte simple au demeurant, apparaît très vite fort complexe et dépasse de loin les fausses évidences. Certes il y a l'amour des conjoints, les élans non contenus d'une idylle naissante, comme Mathieu, le personnage de Zola qui, « cédant à l'éternel désir » étreint « l'épouse amoureuse, le soir de la conception, d'une ardeur sacrée, d'une passion infinie, jusqu'à s'absorber, à disparaître en elle »[5]. Mais les partenaires ne sont pas seuls dans cette affaire.

---

1 MOHEAU (J.-B.), *Recherches et considérations sur la population de la France*, réédition annotée : Paris, 1994, (1ère éd. 1778), p. 67.

2 SAUVY (A.), « Où en est la natalité française ? », *Population*, vol. 5, n° 1, 1950, p. 16.

3 La représentation cartographique de l'intensité de la nuptialité entre départements est assez surprenante. Elle recouvre exactement celle de la séparation entre pays laïcs et pays religieux, « carte dont la distribution des curés jureurs et réfractaires en 1791, ou celle des *messalisants* en 1970, ou celles de l'implantation du clergé et de l'origine des vocations donnent le dessin presque invariable ». Deux grandes coupures de la France, nord/sud et laïc/religieux apparaissent alors. DUPAQUIER (J.), *Histoire de la population française*, Paris, 1988, p. 387.

4 À la manière d'Alain Corbin mettant en lumière la vie oubliée de Louis-François Pinagot. CORBIN (A.), *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot, sur les traces d'un inconnu. 1798-1876*, Paris, 1998, p. 13.

5 ZOLA (E.), *Fécondité*, Paris, 1899, p. 216.

Hommes et femmes, ils sont issus de milieux singuliers et ce sont à la fois leur origine sociale, leur éducation et leur vécu qui conditionnent nécessairement leur comportement.

Influences de la fécondité : reflet et résultante

Ce travail n'a pas pour objet de définir les moyens techniques ou tactiques d'un éventuel contrôle des naissances, mais bien d'évaluer la réalité du contrôle de la reproduction en distinguant les facteurs qui l'influencent. Et ces influences peuvent être multiples. Économiques et sociales d'abord, avec l'incidence du milieu socio-professionnel ou des revenus du ménage sur la natalité. Dès les premières décennies du XIX^e^ siècle, l'économiste et ancien industriel du coton, Jean-Baptiste Say, énonce qu'il convient « d'encourager les hommes à faire des épargnes plutôt que des enfants »[6]. Les historiens s'intéresseront ensuite aux relations entre facteurs économiques et sociaux et démographie. Si Philippe Ariès estime qu'« il n'y a pas coïncidence absolue entre les zones d'industrie et les zones de fécondité »[7], Gabriel Désert observe que « la paysannerie est riche en enfants parce qu'ils sont bien souvent pour elle un mal nécessaire. Dans les exploitations de type familial, alors dominantes, une progéniture nombreuse permet de se passer d'une main-d'œuvre salariée au moment des récoltes et de réduire ainsi les charges d'exploitation »[8]. De son côté, Jacques Dupâquier, s'intéressant dans le Nord et le Pas-de-Calais aux interactions entre industrie et fécondité pense que « dans ces régions encore fécondes au début du XIX^e^ siècle, la possibilité de recruter une main-d'œuvre homogène, non déracinée, a pu constituer un facteur du développement industriel, qui, à son tour, par l'offre d'emplois, aurait fourni un encouragement à la fécondité : pas de souci à se faire pour les enfants en surnombre : ils seraient vite employés par l'entreprise proche ». Ailleurs en France, l'absence d'industrie n'encourage pas les couples « à engendrer une nombreuse descendance qui devrait, soit vivre misérablement sur des terres divisées, soit s'expatrier. En l'absence de main-d'œuvre, l'industrie à son tour n'est pas encouragée à s'implanter »[9]. Dans ce schéma en boucle, popularisé par les travaux de Jay-Wright Forrester[10], des séquences d'effets affectent leurs propres causes en bout de parcours. Toujours est-il que la répartition de la population et

---

6 SAY (J.-B.), *Cours complet d'économie politique pratique*, 7 volumes, Paris, 1828-1829, p. 215.

7 ARIES (P.), *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII^e^ siècle*, Paris, 1971, p. 247.

8 DESERT (G.), « Vers le surpeuplement », in *Histoire de la France rurale*, sous la direction de Georges Duby, Paris, 1976, p. 62

9 DUPAQUIER (J.), *Histoire de la population française*, Chap. 7, *La chute de la fécondité*, Paris, 1988, p. 385.

10 FORRESTER (J.-W.), *Principes des systèmes*, Lyon, 1980, 400 p. ; *Dynamique mondiale*, Lyon, 1982, 222 p.

son comportement démographique ont partie liée avec le dynamisme économique et le milieu social. Elles peuvent en être à la fois le reflet ou la résultante.

Mais, parmi les facteurs influant sur la fécondité, l'emprise de la religion est sans doute la plus ancienne. Le discours de l'Église dénonçant tout contrôle des naissances apparaît dès les premières pages de la Bible, dans le livre de la Genèse, où, par trois fois Dieu exhorte Adam et Ève puis Noé et ses fils à être « féconds et prolifiques »[11]. Depuis, la question des comportements sexuels et du contrôle des naissances sont régulièrement évoqués par l'Église et Jean-Louis Flandrin rappelle que la diffusion des pratiques malthusiennes en France révèle une certaine corrélation entre baisse de la fécondité et déchristianisation. Mais, là encore, un effet de boucle peut s'observer puisqu' « il est avéré que la contraception s'est répandue aussi parmi les époux catholiques, et l'on pourrait y voir une cause de rupture avec l'Église plutôt que l'effet d'une déchristianisation préalable »[12]. Le poids du catholicisme est fort dans de nombreuses régions. L'Anjou est de celles-là même si le département est loin d'être homogène. Alors que la Loire semblerait imposer une division entre le nord et le sud, le réel clivage s'opère entre l'est et l'ouest du département. Ce découpage a été clairement mis en évidence par les travaux de cartographie menés par le chanoine Fernand Boulard, disciple de Gabriel Le Bras[13]. Une étude spécifique au diocèse d'Angers a été menée par Joseph Jeannin en 1961 et propose de nombreuses cartes de la pratique religieuse mettant en évidence cette dichotomie à l'échelle du département entre l'Ouest très pratiquant et l'Est qui se désintéresse du phénomène religieux. Dans le même ouvrage, des cartes, établies à partir des questionnaires remplis par les curés à l'occasion des visites pastorales, donnent une image de la pratique religieuse du diocèse en 1875 et en 1900 et mettent en avant ce clivage déjà existant. Là encore, religion et démographie ont partie liée. Jean-Louis Ormières observe effectivement qu'en 1891, le nombre de familles nombreuses (de 5 enfants et plus) est supérieur à 20 % dans l'ouest du Maine-et-Loire alors qu'elles n'atteignent pas 10 % dans le Baugeois et le Saumurois et, à l'inverse, les familles de petite dimension s'avèrent plus fréquentes dans les régions « déchristianisées ». Il précise même que le nombre de naissances illégitimes n'est pas sans rapport avec « l'acceptation ou le refus de la morale chrétienne. En forte croissance au cours de la première moitié du XIX^{e}

[11] *Génèse* 1,28 ; 9, 1 ; 9, 7 (traduction œcuménique de la Bible)

[12] FLANDRIN (J.-L.), *L'Église et le contrôle des naissances*, Paris, 1970, p. 7-15, 80.

[13] BOULARD (F.), *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français : XIX^{e}-XX^{e} siècles*, Paris, 1982, 635 p. ; LE BRAS (G.), *Introduction à l'histoire de la pratique religieuse en France*, Paris, 2 vol., 1942, 126 p. ; 1945, 152 p.

siècle dans l'est du département, l'illégitimité demeura en effet très limitée dans les pays de forte pratique religieuse »[14].

Les Mauges : un laboratoire d'étude original

Dans le département de Maine-et-Loire, les Mauges rassemblent en un même lieu ces influences multiples. L'emprise du catholicisme, l'importance des familles nombreuses et l'économie agricole – intimement liée à l'industrie textile de la fabrique choletaise – sont autant d'éléments caractéristiques de la population des Mauges du XIX^e^ siècle. Et, dans cette société rurale, l'attachement au pays et les solidarités familiales ajoutent encore au contrôle social. Toutefois, malgré cet ensemble de forces, un curieux équilibre s'instaure[15]. Curieux équilibre qui, d'un village ou d'une famille à l'autre, peut s'avérer étonnamment fécond ou absolument ordinaire. C'est à ce jeu de forces, à cette « gamme causale »[16], qu'il faut s'intéresser pour comprendre, dans ces Mauges du XIX^e^ siècle, la mécanique subtile de la régulation de la fécondité qui incite les couples à faire des enfants ici, à s'abstenir là.

Les Mauges occupent le quart sud-ouest du département et forment un paysage de transition entre les rides du massif armoricain et le bassin parisien. Dans leurs limites actuelles, elles correspondent aux limites de l'arrondissement de Cholet. Entre Loire et Bocage, elles réunissent 79 communes regroupées en sept cantons. On a longtemps considéré que ces habitants étaient refermés sur eux-mêmes. Andrews décrivait le paysan des Mauges comme un homme « souvent lent et toujours routinier », reconnaissant toutefois que « malgré cela, ou peut-être à cause de cela, il est capable de profondeur et de réflexion ». Homme de bonne foi, il est souvent hésitant et ne donne sa parole d'honneur qu'avec réticence. « Mais cette décision une fois prise, il fait preuve d'une détermination et d'une fidélité admirables. Il a une aversion et une défiance prononcée pour tout ce qui est innovation »[17]. Dans quel pays vit-il ? Marc Leclerc le décrit comme un « pays de rivières en miniature, familières et capricieuses, déroulant leurs méandres entre des coteaux où l'or des genêts s'allie à la pourpre des bruyères ». Les Mauges lui apparaissent comme un pays « de champs étroits enclos d'épaisses haies que jalonnent en rangs serrés ces arbres étêtés tous

[14] ORMIERES (J.-L.), *Histoire de l'Anjou*, Paris, 1998, p. 110.

[15] À l'image des travaux d'Hervé Le Bras qui définit trois forces qui interagissent : la force centrale, la force religieuse et la force familiale. Ces trois forces s'expriment sous forme de tempéraments et influent sur les comportements. LE BRAS (H.), *Les trois France*, Évreux, 1986, 267 p.

[16] ROSENTAL (P-A.), *Les sentiers de l'invisible*, Paris, 1999, p. 21.

[17] ANDREWS (R.-H.), *Les paysans des Mauges au XVIII^e^ siècle, étude sur la vie rurale dans une région de l'Anjou*, Tours, 1935, p. 258.

les ans : – d'où leur nom de *tétards* »[18]. Elles correspondent ainsi en plein à l'image de l'ouest de la France décrit par André Siegfried comme « une société rurale isolée, recluse derrière ses haies vives et ses grands arbres, un peu sauvage toujours »[19]. Très prosaïque, Albert Lemarchand poursuit sa description d'un décor de légende et présente les Mauges comme « un pays à part, qui ne ressemble ni à la Bretagne, ni à la Cornouaille, ni à l'Écosse, et qui cependant rappelle ces trois derniers refuges de l'indépendance celtique, par la mélancolie de ses aspects, par l'âpre beauté de quelques-uns de ses sites, par le caractère à la fois doux et fier de ses habitants, par ses légendes et par ses ruines »[20].

Mais, au-delà de cette vision déformée ou idyllique du territoire, nous préférons les mots de Julien Gracq, non pas ceux de l'écrivain, mais ceux de l'agrégé de géographie qui, troquant son pseudonyme pour Louis Poirier, sa véritable identité, présente les Mauges comme « un plateau d'allure très uniforme malgré son étendue. Entre Champtoceaux, Chalonnes, Chemillé et Montfaucon, les seuls accidents du relief sont les vallons très encaissés ; ce rajeunissement du relief par l'érosion des rivières qui se sont enfoncées à l'appel de la Loire ne rend que plus apparente l'uniformité de niveau du plateau, vaste surface d'érosion qui se tient partout entre 100 et 120 m »[21]. Les Mauges sont avant tout un pays à part. Un espace où, comme l'admet un autre géographe Jean Renard, l'« esprit d'entreprise souligné par tous les observateurs ne s'explique et ne se comprend que par toute une série de traits ou d'indicateurs d'ordres socio-politiques, socio-culturels, socio-démographiques, et socio-religieux »[22].

Le territoire des Mauges est riche et complexe. Société profondément rurale, les Mauges du XIX^{e} siècle se caractérisent par une économie agricole fondée sur des exploitations familiales (fermes et métairies) et où l'élevage de bœufs destinés au commerce est important. Mais elles sont aussi une terre où les activités proto-industrielles s'avèrent essentielles. Elles profitent en cela du formidable atout que constituent les richesses de son sous-sol. Des mines d'or sont exploitées dès l'époque gallo-romaine et continuent de l'être à Saint-Pierre-Montlimart. La production de poteries utilitaires est importante dans les landes autour du Fuilet. Les fours à chaux sont nombreux sur les bords de Loire et notamment dans la région de Montjean-sur-Loire. Mais l'industrie-reine est sans conteste

[18] LECLERC (M.), *Mauges et bocages*, Paris, 1935, p. 10

[19] SIEGFRIED (A.), *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^{e} République*, Paris, 1913, p. 9.

[20] LEMARCHAND (A.), *Album vendéen*, Angers, 1989, p. 27 (1ère éd. 1856).

[21] POIRIER (L.), « Essai sur la morphologie de l'Anjou méridional (Mauges et Saumurois) », *Annales de géographie*, n° 251, 1935, p. 474-475.

[22] RENARD (J.), « Pays des géographes, pays des politiques », *Norois*, 1999, t. 46, n° 181, p. 11-19.

celle du textile qui emploie un grand nombre d'hommes et de femmes des villages à proximité de Cholet. Cette fabrique s'est développée selon le schéma d'une manufacture dispersée, où toutes les activités – depuis la filature, jusqu'au tissage ou au blanchiment – sont liées et interdépendantes.

Les Mauges se distinguent également par leur capacité d'adaptation. À la fin du XVIII[e] siècle, onze négociants et notables choletais se constituent en société et parviennent à rétablir les manufactures de coton dans le Choletais dévasté par les guerres de Vendée. À la fin du siècle suivant, pour donner du travail aux ouvriers délaissés par l'industrie textile en crise, certains hommes emploient la main-d'œuvre locale et développent une industrie de la chaussure. Mais les Mauges sont aussi et avant tout une terre profondément catholique. La pratique religieuse y est, dans beaucoup de paroisses, quasiment unanime. Dans chaque village, les églises, croix et calvaires témoignent de cette piété populaire. Les Mauges sont ainsi une grande pourvoyeuse de prêtres et de religieuses. À l'initiative des curés, toute une sociabilité se met progressivement en place et vient renforcer le contrôle social avec les sociétés de la cure et autres patronages qui développent, par exemple, les sports collectifs dans l'objectif de maintenir au pays la population.

Entre démographie historique et histoire des comportements

Tout travail de recherche s'appuie naturellement sur les travaux antérieurs réalisés sur la même thématique ou sur des domaines proches. Située aux confins de l'histoire de la famille et de la démographie historique, de l'étude des comportements mais aussi de l'histoire économique, sociale et religieuse des sociétés rurales, notre étude empiète sur de larges territoires défrichés depuis longtemps. Il convient dans un premier temps de présenter cet héritage intellectuel riche et conséquent pour le prolonger, le confirmer, s'en démarquer parfois.

De la statistique à la démographie historique

La démographie fait son apparition en 1855 sous la plume d'Achille Guillard (1799-1876) dans son ouvrage consacré aux *Éléments de statistique humaine ou démographie comparée où sont exposés les principes de la science nouvelle, et confrontés, d'après les documents les plus authentiques, l'état, les mouvements généraux et les progrès de la population dans les*

pays civilisés[23]. Reprenant les travaux de Quételet et de Malthus, il y propose trois définitions de la démographie qu'il voit tour à tour comme une histoire naturelle et sociale de l'espèce humaine, comme une connaissance mathématique des populations et comme une « loi de population ». La démographie est une histoire de famille puisque son gendre, Louis-Adolphe Bertillon (1821-1883), poursuit les travaux de son beau-père en privilégiant la deuxième acception du terme. Pour lui, la statistique ne constitue qu'une méthode et non un champ d'étude en soi[24]. La démographie s'affirme alors comme une science à part entière. Elle se distingue des autres sciences humaines en observant l'homme sous son aspect numérique. C'est en cela que Jacques Dupâquier (1922-2010) lui reconnaît le titre science « la plus exacte des sciences humaines ». En vase clos – sur une population fermée non migrante – et à partir des lois de mortalité, de fécondité et de nuptialité bien établies, le démographe peut ainsi tout prévoir et ce sur une longue période. Mais les paramètres ne sont pas immuables. « Alors l'historien démographe mesure le changement ; il en précise les étapes et en définit l'aire géographique »[25]. Pour autant, bien souvent, les causes profondes de ces évolutions lui échappent. Et le démographe laisse alors la place à l'historien des mentalités[26].

Dans les premières années du XIX^e^ siècle, la fécondité est encore très mal mesurée, voire ignorée. Cette lacune ne tient pas à un désintérêt porté au concept, mais plutôt à une absence de données puisque l'âge des mères n'est pas relevé lors de l'accouchement. La fécondité est simplement estimée en rapportant le nombre de baptêmes à celui des mariages, ou celui du nombre d'habitants pour un baptême (à l'inverse du taux de natalité)[27]. Conscients de leur insuffisance, les arithméticiens politiques n'ont de cesse de chercher à affiner leurs critères d'analyses. C'est ainsi que Jean-Baptiste Moheau (1745-1794) préconise de préférer le nombre de femmes au nombre d'habitants pour un baptême[28]. Thomas-Robert Malthus (1766-1834) introduit la notion d'analyse longitudinale en calculant le nombre de naissances produit par tous les mariages célébrés dans un espace de 30 ans[29]. Même si son étude se rapproche fort d'une mesure de la productivité des mariages plus qu'à

[23] GUILLARD (A.), *Éléments de statistique humaine ou démographie comparée où sont exposés les principes de la science nouvelle, et confrontés, d'après les documents les plus authentiques, l'état, les mouvements généraux et les progrès de la population dans les pays civilisés*, Paris, 1855, 376 p.

[24] DUPAQUIER (J.), DUPAQUIER (M.), *Histoire de la démographie*, Paris, 1985, p. 403.

[25] DUPAQUIER (J.), *Introduction à la démographie historique*, 1974, Paris-Tournai-Montréal, p. 15 et 21.

[26] « Ce n'est pas son rôle que de passer des comportements aux motivations […], c'est à l'historien des mentalités – s'il le veut – qu'il revient d'interpréter ces tableaux ». DUPAQUIER (J.), *Introduction…, op. cit.,* p. 12-13

[27] DUPAQUIER (J.), DUPAQUIER (M.), *Histoire de la démographie*, *op. cit.*, p. 365.

[28] MOHEAU (J.-B.), *Recherches et considérations sur la population de la France*, *op. cit.*

[29] MALTHUS (T.-R.), Essai sur le principe de la population, Paris, 1803.

un calcul de la fécondité naturelle, il s'attache cependant à définir au mieux un taux de reproduction ou, plus exactement, un indicateur de descendance[30]. En 1830, un de ses adversaires, Michael Thomas Sadler (1780-1835) cherche à prouver que l'accroissement d'une population est fonction inverse de sa densité. Il s'intéresse alors à la fécondité par âge à partir de statistiques hospitalières et tente de prouver que les femmes sont d'autant plus prolifiques qu'elles se marient tardivement. Malgré le fait que ses travaux restent approximatifs, il a le mérite d'avoir fait entrer la notion d'intervalles dans l'étude de la fécondité[31]. Et cette nouvelle perspective ne tarde pas à inspirer d'autres auteurs comme Quételet et Duncan.

Dans de nombreux travaux, Lambert-Adolphe-Jacques Quételet (1795-1874) distingue quatre facteurs démographiques dans la fécondité : l'âge physiologique, l'âge croisé des époux, la mortalité et l'attitude devant la procréation. En s'intéressant en priorité à l'âge croisé des époux, il a sans doute contribué à orienter la recherche dans une direction secondaire. Mais son intérêt pour la mortalité a fait nettement progresser l'analyse en distinguant descendance théorique et descendance effective et la notion de vie probable[32]. Avec l'augmentation notable de l'illégitimité en Angleterre et en Écosse[33], le taux de fécondité des mariages devient un indice insuffisant pour l'analyse de la croissance démographique. Les statisticiens s'orientent alors vers le calcul de la fécondité générale. L'état civil écossais n'a été institué qu'en 1855 dans l'objectif de mieux analyser scientifiquement la fécondité. James-Matthews Duncan (1826-1890), membre d'une société de statistique, participe à l'exploitation de ces données pour les villes d'Edimbourg et de Glasgow. En se référant à des données rétrospectives portant sur des familles complètes, il parvient à évaluer la descendance finale tout en écartant l'incidence de la mortalité[34].

Dans les dernières années du XIX^{e} siècle, tous les indices relatifs à la fécondité sont alors définis et parfaitement connus. Reste une difficulté : les calculer de manière pratique à partir des données disponibles. Bien que plusieurs bureaux municipaux aient imité Edimbourg (*Cf.* Paris, Berlin, Budapest, Rome, *etc.*), les questionnaires et les données relatifs à la fécondité restent très limités. En 1907, l'Institut international de la statistique

[30] DUPAQUIER (J.), DUPAQUIER (M.), *Histoire de la démographie*, *op. cit*, p. 366.

[31] SADLER (M.-T.), *The Law of Population*, Londres, 1830.

[32] QUETELET (L.), *Mémoire sur les lois des naissances et de la mortalité à Bruxelles*, 1825 ; *Recherches sur la population, les naissances, les décès, les prisons, les dépôts de mendicité, etc. dans les royaumes des Pays-Bas*, 1827 ; *Sur l'homme et le développement de ses facultés, ou essai de physique sociale*, 1835 ; *Recherches sur la loi de la croissance de l'homme*, 1831.

[33] LASLETT (P.), *Family life and illicite love in earlier generations*, Cambridge, 1977.

[34] DUNCAN (J.-M.), *Fecundity, fertility, sterility and allied topics*, Edimbourg, 1866, 384 p.

essaie de normaliser ces méthodes lors de son congrès de Copenhague en recommandant aux bureaux statistiques d'introduire, dans les recensements, des questions permettant de mieux calculer la fécondité. Toutefois, le calcul scientifique de la fécondité reste difficile à élaborer puisque la productivité des mariages est surtout fonction de la durée de l'union. S'attaquant à ce problème, un démographe hongrois, József Körösi (1844-1906) propose, dès 1895, de préférer un calcul de la fécondité légitime du moment et de construire ainsi des « tables de natalité » en fonction des âges des époux. Dans la première moitié du XX^e^ siècle la démographie s'affirme. Dans presque tous les États, ce sont des démographes qui dirigent les services officiels de statistique (ils céderont leur place aux économistes à la sortie des deux guerres mondiales). Regroupés au sein de deux grands mouvements (les universitaires et les chefs de bureaux de la statistique), les démographes se fréquentent régulièrement au gré des commissions et des congrès. Mais la démographie historique pouvait alors craindre de ne constituer qu'une simple division de la statistique générale. Heureusement, dans les premières années du XX^e^ siècle, un renouvellement complet s'esquisse avec l'introduction du calcul différentiel et des modèles. Dépassant la simple technique descriptive, on s'achemine désormais vers une théorie de la population[35].

En 1946, Jean Meuvret (1901-1971) publie dans la revue *Population* un article sur les crises de subsistance et la démographie de la France d'Ancien Régime[36]. Spécialiste de l'histoire des prix, il a été marqué par la concordance existant entre hausse du prix des grains et mortalité dans la région de Gien en 1709-1710. Généralisant cette observation, il interprète toutes les pointes de mortalité de l'Ancien Régime comme des crises de subsistance et propose d'étudier désormais les mouvements de population dans le cadre de l'« année-récolte ». Pierre Goubert, un de ses disciples, poursuit son analyse dans sa synthèse sur l'Ancien Régime[37]. Même si la plupart des historiens démographes ont renoncé à la notion d'année-récolte, « l'hypothèse proposée par J. Meuvret a rendu de grands services à l'histoire quantitative, en amenant les chercheurs à exploiter statistiquement ce qui était alors une richesse en friche : les registres de catholicité »[38].

[35] DUPAQUIER (J.), DUPAQUIER (M.), *Histoire de la démographie*, *op. cit.*, p. 416 et 421.

[36] MEUVRET (J.), « Les crises de subsistances et la démographie de la France d'Ancien Régime », *Population*, 1946, vol. 1, n° 4, p. 643-650.

[37] GOUBERT (P.), *L'Ancien Régime*, t. 1, *La société*, Paris, 1969, 271 p.

[38] DUPAQUIER (J), *Introduction…*, *op. cit.*, p. 81.

Renouvellement de la démographie : la reconstitution des familles

L'utilisation de ces registres et le dépouillement systématique des actes font entrer la famille au cœur de la démographie historique. Dès 1956, Louis Henry[39] (1911-1991), suivi par Thomas Hollingsworth[40] en 1964 donnent des dimensions pluri-générationnelles et familiales à leurs travaux. Les deux premiers chapitres de Louis Henry sur les familles genevoises sont même consacrés, en tout ou partie, aux généalogies et à leur utilisation dans le cas d'une étude démographique. Henry se propose de dépasser les trois dates clés de la vie d'un individu (naissance, mariage, décès) pour entrer dans le cadre plus vaste de l'histoire démographique des unions conjugales. « Le but idéal à atteindre est alors le suivant : reconstituer l'histoire démographique de chaque famille constituée par un mariage inscrit sur les registres étudiés […], de manière à connaître les dates de naissance, de mariage et de décès des époux et des enfants »[41].

Dans les *Annales de démographie historique* de 1984[42], l'ordinateur fait une entrée remarquée. La réduction des temps de manipulation et la simplification du couplage des données offrent de nouvelles perspectives. L'utilisation de l'informatique permet d'ouvrir la démographie historique, par l'approche généalogique, à l'histoire sociale. Les techniques longitudinales de la démographie historique (étude des individus sur plusieurs générations) permettent de restituer les nuances des parcours professionnels et d'apprécier pleinement les trajectoires parcourues tout en produisant de nouvelles analyses de la mobilité sociale. « Les conditions pour l'étude des relations entre les comportements démographiques et les caractéristiques sociales sont alors réunies »[43]. La nécessité d'une analyse longitudinale s'impose en démographie historique après la seconde guerre mondiale, renouvelant ainsi les analyses transversales dans l'interprétation de la nuptialité et de la fécondité[44]. À l'analyse transversale fondée sur l'étude de l'état de la population à un moment donné, se substitue une analyse longitudinale où chaque événement est étudié en fonction de l'événement précédent[45]. Grâce à cette approche démographique et anthropologique, c'est l'histoire des

---

[39] HENRY (L.), *Anciennes familles genevoises. Étude démographique, XVI^e^-XX^e^ siècles*, Paris, 1956, 232 p.

[40] HOLLINGSWORTH (T.), "The Demography of the British Peerage", Supplément, *Population Studies*, XVIII, 2, 1964.

[41] HENRY (L.), *Anciennes familles genevoises…*, *op. cit.*, p. 15.

[42] *Annales de démographie historique*, « Démographie historique et généalogie », 1984.

[43] BOURDELAIS (P.), « Pour un renouvellement… », *op. cit.*, p. 10.

[44] TAPINOS (G.), *Éléments de démographie : analyse, déterminants socio-économiques et histoire des populations*, Paris, 1985, p. 45.

[45] DUPAQUIER (J.), *Introduction…*, *op. cit.*, p. 11.

familles elle-même qui connaît un véritable renouvellement. D'une étude des typologies (approche statique par des observations ponctuelles) on s'intéresse dès lors à sa dynamique, à son cycle et à la reproduction démographique[46]. De ce fait, la démographie historique s'en trouve « humanisée ».

La technique de reconstitution des familles a été développée par l'école française de démographique historique depuis les années 1960 suite aux travaux de Louis Henry et de Michel Fleury (1923-2002)[47]. Leur méthode est fondée sur une source (les registres paroissiaux) et une échelle (la paroisse). Ces nombreuses études ont permis de mieux connaître les structures démographiques anciennes, tout au moins depuis Louis XIV, puisqu'avant 1670 les registres ne proposent pas de séries suffisamment complètes et nombreuses[48]. Utilisée essentiellement pour l'Ancien Régime, la méthode de reconstitution des familles l'a été beaucoup moins au XIX^e^ siècle alors que les sources (les registres d'état civil) et l'échelle (la commune) le permettent tout autant.

La méthode de reconstitution familiale de Louis Henry constitue même la seule façon d'aborder la question de la restriction des naissances d'après Pierre Goubert. « C'est long, ça paraît un peu fastidieux au début, c'est très vite amusant parce qu'on connaît tout le monde, dans la paroisse, on se dit : « Tiens, ceux-là ont encore eu un enfant, ils n'ont pas eu de chance, ils ont perdu le précédent… » On finit par entrer dans la familiarité de ces êtres, on s'amuse quelquefois à deviner leurs réactions et, en fin de compte, on en sait beaucoup plus sur eux qu'ils n'en savaient sur eux-mêmes »[49]. Pour autant, en transposant cette méthode aux périodes plus récentes, les historiens ont cherché à affiner la technique et à la confronter à d'autres sources massives et complètes conservées pour le XIX^e^ siècle. Le travail colossal entrepris dans ce domaine est sans conteste l'enquête des 3 000 familles dirigée par Jacques Dupâquier et Denis Kessler[50]. Cette enquête visa à reconstituer jusqu'à nos jours les généalogies descendantes de 3 000 couples français mariés entre 1803 et 1832. La population est répartie sur tout le territoire national et se caractérise par un critère patronymique commun : le nom de famille des membres de l'échantillon commence systématiquement

[46] Voir BOURDELAIS (P.), « Pour un renouvellement de la démographie historique », *Annales de démographie historique*, 1996, p. 10. BRUNET (G.), BIDEAU (A.), « Démographie historique et généalogie », *Annales de démographie historique*, 2000, n° 2, p. 104.

[47] HENRY (L.), FLEURY (M.), *Des registres paroissiaux à l'histoire de la population. Manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*, Paris, 1956, 84 p.

[48] LEBRUN (F.), *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, 1975, p. 5-6.

[49] GOUBERT (P.), « Histoire sociale et démographie », *L'histoire sociale, sources et méthodes, colloque de l'École normale supérieure de Saint-Cloud (15-16 mai 1965)*, Paris, 1967, p. 226.

[50] DUPAQUIER (J.), KESSLER (D.), *La société française au XIX^e^ siècle*, Paris, 1992, 529 p.

par les lettres TRA. Pour atténuer les effets des migrations, et « afin de suivre des lignées, ils ont préféré échantillonner dans une liste nominative et suivre des noms, car le risque de migration augmente avec la profondeur du suivi longitudinal. La difficulté théorique principale d'une telle méthode repose sur l'échantillonnage : le choix de la liste nominative et du critère de tirage dans la liste, conditionnent la portée (ce que l'ont décrit) et la significativité (comment on le décrit) des résultats qu'on obtiendra »[51]. Michel Grignon a ainsi décidé de compléter les renseignements collectés dans les documents d'état civil par l'étude de la liste électorale de 1856, des matrices cadastrales, des archives de l'enregistrement, et de la justice de paix, *etc.* Paul-André Rosental s'inscrit lui aussi dans le prolongement de l'enquête des 3 000 familles, et complète les données identifiées dans les documents d'état civil par les archives de l'enregistrement (tables de succession et absence) et par la collection d'actes de mariages établie jusqu'en 1938 pour la capitale. Prenant exemple sur Michel Grignon et Paul-André Rosental nous avons également utilisé, dans notre troisième corpus, les archives de l'enregistrement pour compléter les informations récoltées dans les registres d'état civil.

Couplage des données et pinagotisme

Alors que depuis longtemps les spécialistes de l'histoire ancienne ou de l'histoire médiévale ont su développer les méthodes de la prosopographie pour leurs études, ce n'est qu'à partir du milieu des années 1960 que les contemporanéistes se sont approprié cette technique d'analyse ou, pour reprendre l'expression de Christophe Charle, l'exploitation des « biographies collectives »[52]. Cette adaptation à la période contemporaine a ainsi permis de « compléter, rectifier, nuancer la vision du monde social que reflètent les recensements de la Statistique générale de la France ». En collectant des informations sur un ensemble d'individus de façon à constituer la biographie collective d'un corps ou d'un groupe social, une nouvelle histoire quantitative se développe, partant des individus et non pas des catégories administratives traditionnelles[53]. Si, dans les années 1950-1960, les disciples d'Ernest Labrousse (1895-1988) ont cherché à appréhender un grand nombre d'individus grâce à quelques variables assez limitées, les historiens s'attachent désormais de plus en plus à « connaître intimement sous toutes les coutures pourrait-on dire, des petites

[51] Grignon (M.), « Reconstitution de carrières démographiques et professionnelles sur une population d'ouvriers migrants du XIX^e siècle », *Histoire & Mesure*, VIII-1/2, 1993, p. 148-149.

[52] Charle(C.), « Du bon usage de la biographie sociale comparée ou les trois âges de la biographie collective », dans Dreyfus (M.), Pennetier (C.), Viet-Depaule (N.), *La part des militants*, Paris, 1996, p. 57.

[53] Noiriel (G.), *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Paris, 1998, p. 144.

collectivités représentatives d'un problème »[54]. Pour autant, Christophe Charle reconnaît que la plupart des études de biographies collectives se sont concentrées sur les élites ; les autres groupes sociaux sont loin d'être complètement connus.

Mener à bien une étude sur les oubliés de l'histoire a pourtant été un des paris tenus par Alain Corbin en 1998. Dans un ouvrage entièrement consacré à un seul homme, Alain Corbin met en lumière la vie d'un inconnu, Louis-François Pinagot. Il se livre à une véritable inversion des procédures de l'histoire du XIX[e] siècle qu'il veut réaliser, en s'intéressant à « l'atonie des existences ordinaires »[55]. En rassemblant les traces « dont aucune n'a été produite par le désir de construire l'existence de Louis-François Pinagot en destin, ni même de le désigner comme un individu susceptible d'en avoir un »[56], en recomposant un puzzle, en quelque sorte, il entreprend ainsi d'écrire sur les engloutis et les effacés de l'histoire. Pour ce faire, il compile patiemment toutes les données et les bribes d'informations concernant son sujet d'étude. Déjà en 1974, Jacques Dupâquier proposait une méthode de couplage des données dans la suite logique de la technique de reconstitution des familles, qui consiste à regrouper sur une fiche nominative tous les renseignements dispersés dans les registres de catholicité. Il voulait appliquer cette technique à l'ensemble des sources de l'histoire sociale et espérait ainsi pouvoir entreprendre une histoire sociale au microscope qui pourrait renouveler bien des questions et des idées reçues[57]. Cependant, Alain Corbin estime que son « entreprise ne relève pas véritablement de la micro-histoire ni de la coupe géologique révélatrice des profondeurs à laquelle invitait naguère Lucien Febvre »[58]. Son travail a ainsi vocation à renverser la vapeur, et à « réparer petitement la négligence des historiens pour tout ce qui tombe irrémédiablement dans le néant de l'oubli »[59].

Histoire des mentalités et des comportements

L'étude des mentalités se développe surtout après 1960 sous l'impulsion des travaux de Philippe Ariès (1914-1984)[60]. En 1972, un numéro spécial des *Annales* est consacré à la famille et à la société, laissant la part belle à ce nouveau concept. Ce « nouveau territoire » fait appel « aux compétences de l'ethnologue, du psychologue, de l'historien quantitativiste et

[54] CHARLE(C.), *« Du bon usage…op. cit.*, p. 58.

[55] CORBIN (A.), *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu. 1798-1876*, Paris, 1998, p. 8.

[56] CORBIN (A.), *Le monde retrouvé…, op. cit.*,p. 8.

[57] DUPAQUIER (J.), *Introduction…, op. cit.*, p. 14.

[58] CORBIN (A.), *Le monde retrouvé…, op. cit.*, p. 10.

[59] CORBIN (A.), *Le monde retrouvé…, op. cit.*, p. 10.

[60] ARIES (P.), *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, 1960, 501 p. L'influence de Philippe Ariès est encore très sensible dans les travaux de Michel Vovelle et de François Lebrun sur la mort ou de Jean-Louis Flandrin sur la famille et la sexualité.

même du structuraliste ! »[61]. Domaine très « élastique », il s'intéresse à un grand nombre de thématiques comme les attitudes devant l'impôt, les comportements sexuels, la sociabilité, les fêtes et représentations, *etc.* Au début des années 1980, l'histoire des mentalités se fait plus discrète, peu à peu relayée par l'histoire de l' « imaginaire », qui devient le nouveau concept à la mode dans « l'outillage mental de l'historien »[62]. L'histoire des mentalités connaît un nouvel engouement du fait de son articulation facile avec la démographie historique (dont nous avons parlé plus haut) autre domaine privilégié des partisans de l'histoire quantitative et sérielle. Plusieurs études témoignent de cette approche sur une longue durée comme Élisabeth Claverie sur le Gévaudan[63] ou Nadine Vivier sur le Briançonnais[64]. Leurs analyses, fondées sur des études statistiques, sont mises en parallèle avec une observation plus qualitative[65]. De son côté, Philippe Ariès[66], « historien du dimanche », a observé un même objet sur plusieurs siècles dans une démarche heuristique, en en combinant les approches. Il publie entre autres des études sur l'histoire de la population française en « longue durée » où l'analyse quantitative est complétée par une réflexion originale sur la transformation des représentations de la vie et de la mort dans la société. Philippe Ariès cherche alors à relier la baisse de la fécondité à celle de la mortalité par l'apparition d'une idée nouvelle : celle du corps comme objet de connaissance positive et d'action rationnelle. Il donne aussi une nouvelle importance à l'enfant. De son point de vue, « il y a deux types de familles. Dans le premier, la personne de l'enfant est négligée. Seuls importent le patrimoine et la main d'œuvre. C'est un type fécond. Dans le second, la fortune du ménage repose essentiellement sur l'enfant et son avenir. C'est un type malthusien… La bourgeoisie, dès la fin du XVI^e^ siècle, a franchi le pas. Les classes populaires n'ont suivi d'une manière décisive que vers le début du XX^e^ siècle »[67].

---

[61] BIZIERE (J.-M.), VAYSSIERE (P.), *Histoire et historiens. Antiquité, Moyen Age, France moderne et contemporaine*, Paris, 1995, p. 195.

[62] BIZIERE (J.-M.), VAYSSIERE (P.), *Histoire et historiens…, op. cit.,* p. 196.

[63] CLAVERIE (E.), *L'impossible mariage. Violence et parenté en Gévaudan. XVII^e^ - XIX^e^ siècle*, Paris, 1982, 361 p.

[64] VIVIER (N.), *Les communautés rurales du Briançonnais de 1713 à 1914*, thèse de 3^ème^ cycle, université de Paris-X, 1987.

[65] NOIRIEL (G.), *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?, op. cit.*, p. 94.

[66] NOIRIEL (G.), *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?, op. cit.*, p. 95.

[67] ARIES (P.), *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le dix-huitième siècle*, Paris, 1971, p. 343.

La micro-histoire au service de l'humain

En 1980, Carlo Ginzburg, dans la revue *Le débat*[68], propose de s'intéresser à la quête des traces, des signes et des repères d'ordre qualitatif. Cette nouvelle formulation de l'histoire s'avère très vite féconde. Mutation de l'histoire, elle ne se limite pas seulement à une querelle de méthode. C'est son objet même qui connaît un profond bouleversement. Après s'être longuement intéressé aux masses et aux classes, voici que l'historien se penche sur des groupes sociaux réduits et spécifiques : c'est l'apparition de la micro-histoire. « Là où l'histoire sociale traditionnelle s'intéressait aux groupes sociaux et à leurs mécanismes, la micro-histoire privilégiera plutôt la manière dont les individus s'allient à des groupes, à des familles, ou à d'autres individus. On est ainsi passé du sondage *représentatif* parmi les *classes* à une analyse aléatoire qui intègre le *vécu* et le *subjectif* de quelques acteurs sélectionnés – sans pour autant écrire des biographies »[69]. Ce champ de recherche était encore inexploré au début des années 1980. Mais très vite, il attire nombre d'historiens. Situé à la charnière de l'histoire des mentalités, de la sociologie, de l'anthropologie culturelle et de la micro-histoire, ce nouveau « chantier »[70] constitue la véritable revanche tardive de la psychologie et de la psychanalyse, longtemps réfutées par la Nouvelle Histoire[71]. Sur le plan des sources, Alain Corbin plaide pour que l'historien privilégie les textes littéraires aux documents d'archives, estimant que la tâche prioritaire de l'historien est de « délimiter les contours du pensable, repérer les mécanismes de l'émotion nouvelle, la genèse des désirs, la manière dont, en un temps donné, s'éprouvent les souffrances et les plaisirs, décrire l'habitus, retrouver la cohérence des systèmes de représentation et d'appréciation »[72]. Parmi ces thèmes, le domaine le plus secret est sans nul doute celui du corps nu et de la sexualité. Toutefois, ce large sillon, ouvert par Philippe Ariès, est très rapidement creusé par des historiens comme Georges Vigarello[73] qui se consacre à l'hygiène et la santé, ou bien Jean-Louis Flandrin[74] qui s'intéresse à la sexualité.

---

[68] GINZBURG (C.), " Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice ", *Le Débat*, n° 6, 1980, p. 3-44.

[69] BIZIERE (J.-M.), VAYSSIERE (P.), *Histoire et historiens…, op. cit.,* p. 220.

[70] DUBY (G.), ARIES (P.), *Histoire de la vie privée*, Paris, 1985-1987.

[71] BIZIERE (J.-M.), VAYSSIERE (P.), *Histoire et historiens.., op. cit.,* p. 221.

[72] CORBIN (A.), *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris, 1988, p.7-8.

[73] VIGARELLO (G.), *Le propre et le sale*, Paris, 1987, 282 p.

[74] FLANDRIN (J.-L.), *Contribution à une étude de l'amour et de la sexualité en Occident*, thèse d'État, université Paris-IV, 1979 – *Les Amours paysannes*, 1975 – *Le sexe en occident*, 1981.

La notion de territoire : du village à la famille

Entrer dans l'intimité des familles délaissées par l'histoire

De cet héritage intellectuel découlent plusieurs questionnements et approches. En nous intéressant aux comportements démographiques nous avons l'ambition d'étudier l'ensemble de la population afin d'observer ses attitudes face aux divers événements de la vie. Envisager la population dans son ensemble, c'est marcher dans les pas des hommes et des femmes oubliés de l'histoire. À l'instar de l'engagement que prenait Célestin Port[75] en 1874 dans la préface de son dictionnaire, il faut rencontrer « une foule murmurante d'inconnus ou d'oubliés, qui [...] réclament une place, dès que s'ouvre un coin de lumière, dans un recueil exclusivement provincial »[76]. Ce sentiment est aussi partagé par François Lebrun lorsqu'il évoque l'importance que revêt l'histoire de la famille. Car tel est « le grand mérite de la démographie historique » que de « réhabiliter les masses », de ne pas lire dans les registres d'état civil les seuls noms des rois, mais « celui de ces millions d'inconnus sans visages, vrais acteurs de l'histoire, afin de comptabiliser leurs comportements devant la vie et la mort ». N'en déplaise à certains qui voient dans la famille une donnée « naturelle et intangible », François Lebrun rappelle qu'elle est, bien au contraire, « contingente et historique ». C'est en cela qu'il est nécessaire de se détacher « des courbes, des graphiques et des données chiffrées sur le mouvement saisonnier des mariages ou des conceptions, sur la fécondité légitime ou la mortalité infantile » pour mieux explorer les « réalités plus profondes : la sexualité, dont certains comportements démographiques ne sont que les résultantes, la formation du couple, les rapports d'autorité, les fonctions de la famille, l'éducation et la socialisation de l'enfant. Sous l'uniformité liée à l'unanimité de la pratique religieuse et de l'obéissance civile, il faut rechercher la variété des attitudes et des motivations »[77]. François Lebrun se place alors sous l'Ancien Régime, mais le même type de constat peut être établi pour le XIX^{e} siècle.

Le premier enjeu de recherche est bien celui-là : entrer dans la vie des familles. Aspirer à approcher leur intimité – et dans notre problématique, ce mot a tout son sens – pour mieux déchiffrer leur quotidien. Nous chercherons ainsi à percevoir et comprendre la pression sociale qui encourage à agrandir la famille pour certains et qui, ailleurs, la contraint. C'est ce que définissait Zola en évoquant « la double question des tempéraments et des milieux »

[75] Archiviste qui exerce en Maine-et-Loire de 1854 à 1901.

[76] PORT (C.), *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, Paris, Angers, 1874, préface, p. VII.

[77] LEBRUN (F.), *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, 1975, p. 5-7.

qui agit sur tout groupe social et pour lequel il ambitionne d'analyser « à la fois la somme de volonté de chacun de ses membres et la poussée générale de l'ensemble »[78]. L'exercice est délicat. Ainsi, comme Andrews en son temps (1935), il faut aller à la rencontre des habitants des Mauges : « nous nous efforcerons de prendre part à leur vie. Nous chercherons à comprendre tous les détails de leur existence quotidienne ; nous irons labourer avec eux, nous ferons la récolte avec eux. Nous les accompagnerons à l'intérieur de leurs habitations, nous assisterons même si possible à un de leurs repas »[79].

Micro-histoire et territoire d'étude

Le second enjeu concerne précisément l'angle d'approche et le niveau d'altitude qu'il est nécessaire et suffisant de prendre face à ce sujet. Entre une « histoire au ras du sol » définie par Jacques Revel[80] et une synthèse macroscopique, quel est le niveau pertinent pour percevoir au mieux toutes les subtilités du territoire ? Il est certain que l'échelle microscopique revêt un statut particulier. À en croire Paul-André Rosental, elle est le seul terrain d'observation apte à renseigner sur les mécanismes causants effectifs. Dotée d'un simple pouvoir heuristique et non explicatif, la micro-histoire crée, en soi, une défamiliarisation. Ainsi, en passant de l'échelon macro au niveau microscopique, les visions les plus coutumières deviennent étranges et problématiques. Par cette seule opération de déplacement, on produit de la connaissance nouvelle, du savoir neuf. En naviguant entre ces deux approches (micro et macro), l'objet d'étude s'articule entre « l'optique *défamiliarisante* et l'optique *causale* »[81]. C'est à ce même constat qu'est arrivé Jean-Louis Ormières en travaillant sur le département de Maine-et-Loire. En effet, il rappelle que même s'il n'est pas possible d'affirmer que la religion peut rendre compte à elle seule de la diversité des comportements tant au niveau de la natalité que de l'illégitimité, « on ne peut pour autant l'écarter en se fondant sur des mises en relation au niveau d'entités géographiques telles que les départements comme l'a fait Van de Walle[82]. En se situant à des échelles différentes le poids de la variable religieuse peut s'avérer beaucoup moins insignifiant »[83]. Concernant le comportement démographique, l'échelle d'observation prend ainsi toute son importance. Dans cet article Jean-Louis Ormières travaille principalement au

[78] Zola (E.), *La fortune des Rougon*, Paris, 1871, p. 15.

[79] Andrews (R.-H.), *Les paysans des Mauges au xviii^e siècle…, op. cit.*, p. 4.

[80] Revel (J.), préface de Levi (G.), *Le Pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du xvii^e siècle*, Paris, 1989.

[81] Rosental (P-A.), *Les sentiers de l'invisible*, Paris, 1999, p. 11-13.

[82] Van de Walle, "Alone in Europe : the french fertility decline until 1850", *Historical studies of demography and fertility*. Son étude factorielle par départements fait apparaître peu de liens entre religion et fécondité.

[83] Ormieres (J.-L.), « Natalité, fécondité et illégitimité en Anjou au 19^e siècle », *Histoire, économie et société*, 2000, vol. 19, n° 2, p. 249-250.

niveau de l'arrondissement. En prolongeant ce raisonnement, il est donc possible de penser que la même étude à l'échelon des cantons ou des communes pourrait donner des résultats encore différents.

Dans ce domaine encore Paul-André Rosental apporte des éléments qui peuvent orienter notre réflexion. Certes sa problématique diffère de la nôtre ; il s'intéresse aux phénomènes migratoires et plus particulièrement aux micro-migrations. Et, en la matière, il note que les hypothèses avancées pour appréhender ce phénomène sont formatées par les procédures de construction de la statistique administrative. « Ce cadre d'ensemble détermine très fortement les principes généraux de l'analyse, laquelle en particulier retient toujours le même type d'échelle et d'unité d'observation (l'individu ou le ménage, isolé car saisi l'un comme l'autre dans une perspective atomiste), le même type de découpage *a priori* de l'espace (les circonscriptions administratives, qu'elles soient locales ou nationalistes voire supranationales), la même définition de l'ancrage spatial (réduit à la résidence). Ces choix initiaux, généralement non formulés car naturalisés par des décennies de pratiques administratives et savantes, forment l'une des conditions majeures qui fondent les régularités observées en matière de mobilité : si les autres retrouvent sans cesse des résultats sinon identiques, du moins très similaires, c'est d'abord qu'ils mesurent sans cesse le phénomène migratoire sous le même angle ». En s'inspirant de ses réflexions, nous chercherons à notre tour à « envisager un changement d'optique » dans l'espoir de « produire un savoir neuf » dans le domaine des comportements démographiques. D'autant plus que Paul-André Rosental a observé des différences de comportements migratoires en partie liées à la fécondité des familles[84].

C'est donc à la fois un changement de focale et une prise en compte différenciée du territoire d'étude qu'il nous faut opérer. Même pour une étude des comportements démographiques il est nécessaire de savoir dépasser les cadres d'observation statistique et administrative pour se concentrer sur la famille qui prend alors tout son sens et devient le seul cadre naturel de ces comportements. Comme l'ont fait François Dagonet et Paul-André Rosental, à la notion de *résidence*, il faut préférer l'idée de *territoire* qui s'entend comme l'ensemble des lieux dans lesquels les personnes développent des liens, échangent et circulent constamment[85]. La représentation de l'espace revêt alors toute son importance. À l'espace géographique classique (cantons, communes, lieu de résidence, bourg/campagne) il faut ajouter la notion d'espace familial (sphère des relations familiales, changement de lieu

[84] ROSENTAL (P-A.), *Les sentiers de l'invisible*, Paris, 1999, p. 182-184.

[85] DAGONET (F.), *Le nombre et le lieu*, Paris, 1984, p. 42. ROSENTAL (P-A.), *Les sentiers de l'invisible*, Paris, 1999, p. 53.

de résidence, prise en compte de la mobilité géographique). Ainsi, nous naviguons du village à la famille dans un espace géographique ouvert qui ne se limite pas aux frontières administratives.

Trois approches parallèles

La problématique est complexe. Pour tenter d'y répondre il nous semble nécessaire de l'aborder par trois approches parallèles et complémentaires. Des changements de focale et des corpus croisés permettront d'observer les comportements démographiques des Mauges sous des angles différents.

Une approche quantitative avec un ensemble statistique

La première démarche consiste d'abord à poser le cadre d'étude, à constituer *l'échantillon témoin*. Nous porterons alors le regard du statisticien sur le laboratoire d'étude et en définirons les grandes orientations, les mouvements d'ensemble. En se plaçant au plus haut, il devient possible, chiffres à l'appui, d'observer l'évolution de la population des Mauges et de la comparer avec celle du Maine-et-Loire et de la France. En l'examinant plus en détail, nous pourrons étudier les différences entre les cantons qui composent ce territoire et aborder la question de la densité de population. Enfin, toujours à partir de l'ensemble statistiques que nous aurons constitué, il nous appartiendra d'observer l'attitude de la population face à la natalité et à la fécondité.

Une approche longitudinale avec un corpus de plus de 34 000 naissances

La seconde approche resserrera la focale en se concentrant sur quatre communes des Mauges (Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent, La Tessoualle et Cholet). Si l'observation est resserrée, nous chercherons tout de même à travailler sur des grands effectifs et sur une longue durée. Ce premier corpus rassemble en effet plus de 34 000 naissances enregistrées dans ces quatre villages tout au long du XIX^{e} siècle. Nous avons construit cet ensemble sur la base de fichiers de données relevant l'ensemble des naissances enregistrées dans ces quatre communes, ainsi que l'identité des parents pour les trois premières communes (hormis Cholet où les parents n'ont pas pu être relevés). Le véritable enjeu consiste à identifier les fratries et à reconstituer les familles. Cette approche permet de dresser un premier panorama des comportements démographiques au village sur l'ensemble du siècle. Nous y trouverons des précisions sur les filles-mères et la constitution des couples, ainsi que des éléments sur la composition des familles. Cependant, en nous focalisant sur le territoire des

villages, la mobilité géographique des ménages fait disparaître certains couples de notre observation, entraînant de fait une certaine distorsion des analyses. En franchissant la limite administrative de la commune, certains d'entre eux échappent à notre surveillance. Un nouveau corpus sera donc nécessaire, sur une autre base que le village, pour parfaire notre connaissance des comportements démographiques.

Une approche transversale avec un corpus de près de 440 femmes

Obtenir un portrait plus précis des familles des Mauges demande de s'affranchir quelque peu des limites communales. Il faut privilégier la famille au village. Pour ce faire, la constitution d'un autre corpus est nécessaire. Au-delà des quatre communes observées, nous voulons que le corpus soit ici le plus représentatif possible du territoire, d'un point de vue social et géographique. Il n'est bien sûr pas possible d'embrasser du même coup toutes les familles des Mauges sur une aussi longue période. Il nous faut faire des choix. Pour faciliter les comparaisons, nous avons pris le parti de comparer le comportement démographique des femmes d'une même classe d'âge. Comme le plein démographique est atteint dans les Mauges vers 1866, il nous a semblé judicieux d'observer particulièrement la vie des femmes en âge de faire des enfants à cette même période, les actrices de ce plein démographique, en somme. Pour établir ce nouveau corpus, il a fallu reconstituer le devenir de plusieurs centaines de filles issues de tout le territoire des Mauges, et collecter le maximum d'informations sociales les concernant pour établir le parcours démographique de chacune d'elles. En les suivant de leur naissance jusqu'à leur mort, en prenant en compte leurs maris et en recueillant toutes les informations concernant la descendance de ces couples, nous pouvons entrer dans l'intimité des familles. Cette démarche permet de comparer les âges au mariage des hommes et des femmes, d'observer le nombre réel d'enfants mais aussi les filles célibataires ou les couples sans enfants. Il devient alors possible de « comparer des parcours familiaux multiples sans pour autant les réduire à une biographie collective, à une illusoire trajectoire moyenne qui écraserait les spécificités de chaque lignée »[86]. Par cette observation fine d'une génération de filles, il deviendra possible d'observer la gamme causale à l'œuvre au niveau des comportements démographiques.

[86] ROSENTAL (P.-A.), *Les sentiers de l'invisible*, Paris, 1999, p. 211

Un cadre chronologique tributaire des sources

Dès 1967, au colloque de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, Pierre Goubert se fait l'ardent défenseur d'une étude de la fécondité au XIX^e^ siècle. Il propose de s'intéresser aux couples pour lesquels « à partir du deuxième ou troisième enfant il n'y en a plus, alors que la femme est encore féconde, sauf incidents techniques […], et le mari présent. Le phénomène peut se produire une fois, deux fois, trois fois, c'est peu de chose, mais lorsqu'il se reproduit massivement dans des centaines de familles, il revêt une signification spéciale indubitable ». Il enjoint les chercheurs à mener des études sur ces thématiques. « Voilà un exemple d'enquête à conduire un peu partout, de préférence entre 1780 et 1880 ; il devra mettre en relief ce fait fondamental qui est vraiment l'originalité de l'histoire de France, le recours à la restriction des naissances, particulièrement précoce. Bien entendu, toutes sortes de questions se grefferont autour : les causes, les circonstances, le cheminement géographique et social, les conséquences considérables… »[87]. C'est pourquoi nous avons choisi de faire porter l'étude des comportements démographiques sur le XIX^e^ siècle. Une période moins bien connue et pendant laquelle tout un système d'influence se met en place.

Le XIX^e^ siècle commence au moment où les troubles révolutionnaires s'apaisent. Les Mauges ont été ravagées par les colonnes infernales du général Turreau. Et, comme dans tout conflit, les archives ont fait partie de ces destructions. Les registres paroissiaux et d'état civil (institué en 1792) sont très lacunaires dans les Mauges pour cette période. Le cadre chronologique de notre étude est de fait tributaire des sources. Nous avons choisi de commencer notre observation au tout début du XIX^e^ siècle, avec le premier dénombrement général qui est organisé par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) sur la division du territoire. Toujours dépendante des sources, notre observation s'achève à la toute fin du XIX^e^ siècle puisque l'état civil n'était communicable qu'après un délai de cent ans jusqu'à la réforme de la législation applicable aux archives par la loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008, qui propose désormais une communicabilité des actes de naissance et de mariage après un délai de 75 ans. Le second exemplaire des registres d'état civil de moins de cent ans (en réalité après 1902) est encore actuellement conservée au greffe du tribunal, tant et si bien que le dépouillement de ces registres pour les années 1900-1935 obligerait le chercheur à aller consulter ces documents directement dans chacune des communes concernées.

[87] GOUBERT (P.), « Histoire sociale et démographie », *op. cit.* p. 226.

La constitution de ces corpus vient inévitablement contraindre notre période d'observation. Le corpus longitudinal s'appuie sur les relevés des actes de naissances. Ces relevés ont été établis par une association généalogique à partir des collections de l'état civil conservées aux Archives départementales de Maine-et-Loire jusqu'en 1902 pour les actes les plus récents. Le corpus transversal – reconstitution des familles des filles nées en 1840 tout en s'affranchissant au maximum des limites communales – a nécessité le dépouillement de l'état civil de nombreuses communes des Mauges (au gré de la mobilité des jeunes filles) et a donc été réalisé, lui aussi, à partir de la collection départementale de l'état civil. Certes le dépouillement de la collection des registres d'état civil conservés en commune et les récentes réformes législatives auraient pu permettre de poursuivre le travail sur les trente premières années du XX^e^ siècle mais nous auraient certainement empêchés de nous affranchir réellement des limites administratives pour bien prendre en compte la mobilité des jeunes filles. La consultation de l'état civil aux Archives départementales présente en effet l'intérêt considérable de pouvoir naviguer, dans un même lieu, à travers tout le territoire des Mauges et de pouvoir suivre ainsi, cote à cote, les pérégrinations des jeunes filles pour établir le plus justement possible leur parcours démographique. Ainsi, pour reprendre les mots d'Alain Corbin débutant son histoire de Louis-François Pinagot, le choix des sources départementales l'a été certainement « par commodité, mais aussi pour ne pas multiplier les difficultés et [nous] permettre d'adopter plus aisément une optique compréhensive, malgré la distance temporelle »[88].

Pour autant, si le cadre chronologique se concentre sur le XIX^e^ siècle, nous nous sommes efforcés à chaque fois que cela était possible d'élargir notre observation. C'est ainsi que nous avons intégré au deuxième corpus l'ensemble des naissances antérieures à 1800 pour les fratries dont les derniers enfants sont nés au XIX^e^ siècle. Et, dans ce même mouvement, nous avons pris en compte nombre d'informations postérieures à 1900 puisque les notes marginales (nombreuses à la fin du XIX^e^ siècle) sont riches d'enseignement et donnent d'abondantes précisions sur les dates de mariage ou de décès enregistrés au siècle suivant. Nous avons pu aussi compléter beaucoup de parcours démographiques par des données récoltées dans les archives de l'enregistrement, communicables pour les premières décennies du XX^e^ siècle.

[88] CORBIN (A.), *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot, sur les traces d'un inconnu. 1798-1786*, Paris, 1998, p. 11

Conscients de la richesse de l'héritage intellectuel qui précède et des enjeux de ce travail, il est désormais temps de répondre à la problématique que nous avons définie. Comprendre les raisons qui incitèrent les hommes et les femmes des Mauges à avoir des enfants au XIX^{e} siècle. Appréhender leurs comportements démographiques et leurs dynamiques familiales. Notre étude s'articule en trois temps, en écho aux trois approches parallèles qu'il est essentiel d'aborder. Dans une première partie il convient de s'intéresser à l'espace et aux hommes. Poser le décor en envisageant les Mauges sous l'angle d'un espace rural, proto-industriel et catholique. Puis, sous le regard du statisticien, viennent ensuite les habitants qu'il faut dénombrer pour en mesurer et cartographier les comportements démographiques. Le second temps s'installe au village ou plus précisément dans quatre villages dans lesquels l'ensemble des naissances est passé au crible. Le corpus, les objectifs et les méthodes permettent de s'intéresser aux couples et aux familles sur la longue durée et d'entrevoir la composition des familles avec l'espacement et le rythme des naissances. Enfin, dans un troisième et dernier temps, nous quitterons le village pour nous concentrer sur le devenir d'une génération de filles nées en 1840. Nous dresserons tour à tour le portrait de leurs parents, puis les grandes étapes de leur vie en envisageant celles qui meurent, celles qui restent célibataires et celles qui se marient. Pour ces dernières nous apprendrons à connaître leur époux et nous suivrons, année après année, l'arrivée des enfants dans le foyer.

Première partie

L’espace et les hommes

Chapitre 1

Un espace rural, proto-industriel et catholique

> « Quant à mes origines, je manque de mélange […]. Du côté paternel, mes attaches sont à Saint-Florent, au moins depuis la Révolution et sans doute au-delà ; du côté maternel à Montjean, la Pommeraye, Champtocé, depuis aussi longtemps : un cercle d'un rayon de huit kilomètres entre le tombeau de Bonchamps et le château natal de Gilles de Rais, a contenu toute mon ascendance depuis six générations et au-delà : tout cela Mauges, vallée de la Loire et Mauges encore, artisans de village presque tous, "filassiers", boulangers, forgerons, mariniers, aussi loin que je remonte, parcimonieux, âpres au gain, comptant sou par sou, fermes sur les liens de famille, acharnés à acquérir, à hériter et à conserver… […] J'attribue à cette ascendance vendéenne mon caractère casanier, ma méfiance vis-à-vis des figures inconnues, le conservatisme figé des habitudes, le confinement dans un cercle de relations étroit, surtout familial, le goût de dire non ; bref ce "laissez-moi tranquille dans mon coin et passez au large" qui a été – toutes motivations sociales et religieuses mises à part – le vrai ressort caractériel du soulèvement de 1793… »
>
> GRACQ (Julien), *Carnets du grand chemin*,
> éd. José Corti, 1992, p. 137-139

Hommes méfiants au caractère casanier, confinés dans leur cercle de relations, figés dans un conservatisme profond, pingres et entêtés, tel est le portrait que dresse Julien Gracq des habitants de ce territoire parmi lesquels figurent pourtant nombre de ses ancêtres. Les Mauges, puisque c'est d'elles dont il s'agit, sont souvent trop rapidement associées étymologiquement aux *Mauvaises gens* à l'image du portrait peu flatteur que dresse Marc Leclerc de l'autochtone. Ainsi le décrit-il « passablement ignorant, en majorité illettré ou presque, très religieux et volontiers superstitieux »[89]. Ajoutant même que, « laborieux par tempérament, sobre par nécessité et réservé par atavisme », l'habitant des Mauges ne reconnaît pour seule autorité que « celle de son curé, qu'il révère, et après

[89] LECLERC (M.), *Mauges et bocages*, 1935, p. 14

lequel il n'y a que Dieu, là-haut »[90]. À l'en croire il serait tout sauf aventurier ; les frontières de la paroisse borneraient son monde. Loin de cette vision traditionnelle, les Mauges ont pourtant toujours su s'exporter. Leurs bœufs viennent ainsi garnir les étals parisiens, leur commerce de toiles rayonne par la renommée des mouchoirs de Cholet, leurs missionnaires parcourent le monde. Dans cette terre d'innovation, les habitants se mobilisent pour défendre leurs valeurs. Solidaires, ils savent faire preuve d'adaptation et s'accommoder des situations les plus complexes. Dans l'industrie, la crise venant, de nombreux ouvriers textiles valorisent leur savoir-faire et s'orientent bientôt vers la fabrique de pantoufles puis de chaussures, sous l'impulsion d'un clergé fortement impliqué dans la société. L'objectif que nous nous sommes fixé est d'étudier les comportements démographiques de cette société particulière : rurale, industrielle et catholique. Aussi semble-t-il important de dresser un rapide tableau des trois éléments susceptibles de façonner de tels comportements : une économie agricole fondée sur des exploitations familiales et où l'élevage occupe une place essentielle, l'importance de la proto-industrie et de l'industrie qui ont marqué ce pays des usines à la campagne, avant d'aborder cette société sous l'angle des convictions. Sur cette terre où la pratique religieuse est quasi-unanime, où croix et calvaires marquent encore le paysage, le catholicisme a toujours su mobiliser de nombreux chrétiens fortement engagés.

I - Une société rurale

Les Mauges n'ont donné lieu qu'à de très rares synthèses et d'inégale valeur. Les ouvrages d'Edmond Rubion [91] ou de Christophe Belser [92] sont guère utilisables dans la logique qui nous occupe ; une vision trop cosmopolite et souvent trop rapide pour le premier et des imprécisions historiques pour le second rendraient leur emploi hasardeux. Il est possible par contre de s'appuyer sur les travaux de R.-H. Andrews [93] qui, quoique plus anciens, s'intéressent aux paysans des Mauges au XVIII[e] siècle. Bien qu'antérieur à notre étude, son ouvrage permet de dresser un portrait de la société rurale du tout début du XIX[e] siècle. Pour les mêmes raisons, mais avec une focale plus large, l'ouvrage d'André Bendjebbar[94] donne aussi une bonne présentation de la vie quotidienne des angevins dans

[90] LECLERC (M.), *Mauges et bocages*, 1935, p. 13-14

[91] RUBION (E.), *Les Mauges*, Beaupréau, 1986, 287 p.

[92] BELSER (C.), *Petite histoire du Pays des Mauges*, Geste éditiosns, La Crèche, 2002, 86 p.

[93] ANDREWS (R.-H.), *Les paysans des Mauges au XVIII[e] siècle, étude sur la vie rurale dans une région de l'Anjou*, Tours, 1935, 274 p.

[94] BENDJEBBAR (A.), *La vie quotidienne en Anjou au XVIII[e] siècle*, Hachette, 1983, 288 p.

la période prérévolutionnaire. Toujours à l'échelle de l'ensemble du département, des synthèses anciennes continuent à faire autorité. Sans remonter jusqu'à l'excellente étude, mais difficilement accessible, d'Oscar Leclerc-Thouin – professeur d'agriculture au conservatoire des arts et métiers – sur l'agriculture dans l'Ouest de la France[95], nous devons citer le travail d'Henri Sée (1864-1936) – ancien professeur à l'Université de Rennes – sur l'économie rurale de l'Anjou dans la première moitié du XIX[e] siècle[96]. Enfin, nous ne saurions oublier la synthèse récente de Jean-Luc Marais qui dresse un bilan de l'ensemble des connaissances sur l'Anjou contemporain[97].

A. Une économie agricole

Reprenant le tableau établi par l'intendant Lescalopier (1762-1766), Henri Sée décrit les Mauges comme étant « un pays fertile, qui produit en abondance du blé, du bétail, des vins, […] un pays de pâturage, qui plus tard se développera en ce sens ». Mais, pour autant, même dans les Mauges, reprend-il, « on trouve encore beaucoup de landes, et l'on n'a pas renoncé au système de la Jachère »[98]. Toujours est-il que, dans ce territoire de taille suffisamment respectable « pour que les conditions économiques ne soient pas uniformes dans toutes les parties du territoire », R.H. Andrews reconnaît que « la population est paysanne de corps et d'âme, et rien ne peut lui faire abandonner la terre »[99]. C'est d'ailleurs sous la Restauration que l'agriculture angevine connaît un fort développement, comme l'explique Jean-Luc Marais : « Dans les zones bocagères de l'ouest du département l'enrichissement des campagnes est la résultante des nouveautés techniques et sociales »[100]. Le chaulage des terres, commencé avant la Révolution française, accélère fortement avec 89 fours à chaux en activité dans le département et, plus particulièrement ceux de Montjean et de Chalonnes pour la région qui nous occupe. Avec l'introduction des plantes fourragères, la région devient une grande zone d'élevage et le phénomène se renforce après la révolution de 1830 puisque les légitimistes angevins préfèrent abandonner toutes fonctions publiques pour ne

[95] LECLERC-THOUIN (O.), *L'agriculture dans l'ouest de la France, étudiée plus spécialement dans le département de Maine-et-Loire*, Paris, 1843, 484 p.

[96] SEE (H.), « L'économie rurale de l'Anjou dans la première moitié du XIX[e] siècle », *Revue d'histoire économique et sociale*, 1927, p. 104.

[97] MARAIS (J .-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX[e] et XX[e] siècles*, Paris, 2009, 394 p.

[98] SEE (H.), « L'économie rurale de l'Anjou dans la première moitié du XIX[e] siècle », *Revue d'histoire économique et sociale*, 1927, p. 105

[99] ANDREWS (R.-H.), *Les paysans des Mauges au XVIII[e] siècle,* Tours, 1935, p. 156-157

[100] MARAIS (J.-L.) « Le Maine-et-Loire à l'époque contemporaine », *Anjou*, Editions Bonneton, Paris, 1992, p. 62

pas prêter serment au fils de Philippe-Egalité et viennent, de fait, s'installer sur leurs terres angevines, comme vont le faire Théodore de Quatrebarbes ou Alfred de Falloux[101].

1. Importance des métiers de la terre

Mise à part la zone du Choletais où les activités proto industrielles sont très présentes, dans la plupart des autres communes des Mauges, les activités agricoles dominent. En relevant la profession de chaque individu mentionné dans les registres paroissiaux de vingt paroisses des Mauges sur une période de dix ans (de 1780 à 1790), R.-H. Andrews dénombre jusqu'à 60 % des individus vivant des métiers de la terre[102]. Certaines paroisses connaissent des proportions encore plus élevées de cultivateurs, comme le Voide, la Chapelle-Rousselin, Bouzillé, le Puiset-Doré, le Pin-en-Mauges ou Beausse ; Andrews se contente de noter qu' « aucune n'est aux alentours de Cholet »[103]. Si on sépare le groupe des individus vivant des métiers de la terre en deux catégories – celle des métayers et celle des journaliers – on observe une nette surreprésentation des métayers (47 % de la population). Des contrastes forts sont tout de même à relever : 10 % de métayers à Montrevault contre 65 % à Bouzillé. De manière générale, on trouve plus de métayers au nord des Mauges que dans le sud qui connaît des taux plus importants de journaliers. « C'est que la pauvreté et la richesse relative des agriculteurs correspond assez fidèlement à la pauvreté et à la richesse relative du sol. Dans quelques endroits du sud, l'ingratitude du sol est si prononcée qu'à Nuaillé, par exemple, le chiffre des journaliers monte même jusqu'à 28,92 % de la population totale »[104].

Parallèlement, lors d'une précédente étude menée sur la commune de Saint-Laurent-des-Autels (canton de Champtoceaux)[105], nous avons pu noter la part considérable des professions liées au travail de la terre. Sur 592 professions de défunts recensés tout au long du XIX^e^ siècle, 192 sont qualifiés de cultivateurs ou cultivatrices et l'ensemble des individus vivant du travail de la terre (cultivateurs, métayers, laboureurs et journaliers) représentent plus de 46 % des défunts[106]. À cette sphère agricole, d'autres professions sont intimement liées au milieu agricole. C'est le cas par exemple des domestiques qui, ici, sont

[101] MARAIS (J.-L.) « Le Maine-et-Loire à l'époque contemporaine », *Anjou*, Editions Bonneton, Paris, 1992, p. 62

[102] Sur 5 596 personnes étudiées.

[103] ANDREWS (R.-H.), *Les paysans des Mauges au XVIII^e^ siècle*, Tours, 1935, p. 163

[104] ANDREWS (R.-H.), *Les paysans des Mauges au XVIII^e^ siècle*, Tours, 1935, p. 165

[105] CHEVALIER (J.), *La mobilité sociale à travers les fortunes et les professions à Saint-Laurent-des-Autels au XIX^e^ siècle*, mémoire de maîtrise, Université d'Angers, 1996, 2 vol., 147 p. et 85 p.

[106] Précisions aussi que les individus pour lesquels la profession est indéterminée ou bien ceux pour qui il est fait mention d'une absence de profession (sans profession) s'élève à 22 % des défunts.

majoritairement des commis agricoles et non des gens de maison. De même, les propriétaires et rentiers peuvent être associés assez facilement aux professions liées à la terre. Ainsi près de 70 % des défunts enregistrés à la fin du XIX^e^ siècle à Saint-Laurent-des-Autels sont associés aux métiers de la terre[107]. Notons que ces chiffres relativement élevés correspondent aux résultats observés par Jean-Claude Farcy dans la Beauce où plus de 70 % des actifs relèvent du secteur agricole[108].

2. Une société peu encline à la mobilité : forte stabilité sociale

Sans vouloir plagier le « village immobile » de Sennely-en-Sologne au XVIII^e^ siècle étudié par Gérard Bouchard[109], Jean-Luc Marais rappelle qu'au XIX^e^ siècle le village reste « une communauté relativement fermée »[110] et le phénomène tend même à se renforcer dans les Mauges dans le premier tiers du XIX^e^ siècle. Toujours à Saint-Laurent-des-Autels, la comparaison des lieux de domicile et d'origine des épouses montre que 65 % des maris de la commune épousent des femmes nées à Saint-Laurent-des-Autels. Et, lorsqu'ils trouvent femme ailleurs, dans 15 % des cas celle-ci est née dans une des huit autres communes du canton de Champtoceaux. Ainsi, dans 80 % des cas les maris trouvent compagne dans un rayon de quelques kilomètres seulement. Il est à noter aussi que 16 % des épouses restantes sont issues de deux cantons voisins : 10 % nées dans celui de Montrevault et 6 % dans celui du Loroux-Bottereau (canton limitrophe situé en Loire-Atlantique)[111]. On peut reprendre à notre compte le constat de Théodore de Quatrebarbes, associant Chanzeaux à la Vendée angevine et précisant que les mariages ne sont célébrés que dans un alentour proche : « Un autre usage tout patriarcal, à qui la Vendée doit peut-être les progrès étonnants qu'elle a faits en agriculture, est l'habitude où sont les chefs de famille, de marier leurs enfants dans la même ferme. Souvent dans une métairie qui formerait à peine la dixième partie d'une de ces grandes exploitations de la Beauce, deux ou trois ménages vivent ensemble dans la plus touchante union. Les uns ont un grand nombre d'enfants, d'autres n'en ont qu'un seul ; tous cependant mangent à la même table et partagent également les fruits de la terre »[112].

Si la mobilité géographique est peu importante ; la mobilité sociale l'est encore moins. La comparaison entre la profession des grands-pères et celle de leurs petits-fils montre une

[107] CHEVALIER (J.), *La mobilité sociale…, op. cit.,* p. 57 à 59.

[108] FARCY (J.-C.), *Les paysans beaucerons au XIX^e^ siècle*, 1989, p. 392.

[109] BOUCHARD (G.), *Le village immobile : Sennely-en-Sologne au XVIII^e^ siècle*, Paris, Plon, 1972, 386 p.

[110] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 49

[111] CHEVALIER (J.), *La mobilité sociale…, op. cit.,* p. 134-136.

[112] QUATREBARBES (T. de), *Une paroisse vendéenne sous la terreur*, Paris, 1857, p. 192-193.

très forte stabilité sociale avec 73 % des individus qui exercent une activité dans la même catégorie socioprofessionnelle que leurs grands-pères. Pour les autres, le niveau social a augmenté pour 21 % d'entre eux[113]. Par ailleurs, l'ensemble des professions liées aux métiers de la terre constituent une catégorie d'accueil d'autres catégories socioprofessionnelles ; quand on entre dans le groupe des métiers liés à la terre, la stabilité sociale l'emporte. Un agriculteur a tendance à se marier avec une femme issue du milieu de la terre et leurs enfants exercent bien souvent une profession agricole.

B. Des exploitations familiales

1. Diminution de la taille des exploitations

Si en Anjou la superficie de la majorité des métairies et fermes ne dépasse guère 40 journaux (20 hectares) et que celles de 40 hectares sont plutôt rares[114], Oscar Leclerc-Thouin signale tout de même l'existence à la moitié du XIX^e^ siècle, aux approches de la Vendée, de quelques métairies de plus de 50 hectares[115]. À l'inverse, en remontant vers les bords de Loire, on observe une répartition de petites propriétés avec une spécialisation des cultures[116]. D'après Henri Sée[117], ces propriétés paysannes plus modestes se rencontrent particulièrement dans les espaces consacrés aux vignobles à la fin des années 1920. Tout au long du XIX^e^ siècle, et parallèlement au recul de la jachère, Jean-Luc Marais précise que la taille des exploitations diminue[118]. En témoignent les maires qui, en 1846 à l'occasion du recensement, signalent le partage des métairies, constat confirmé particulièrement pour les cantons de Beaupréau et de Montrevault par l'enquête sur le travail en 1848. Dans le canton de Beaupréau, la taille moyenne des exploitations passe de 30-40 hectares avant 1848, à 20-30 hectares ensuite, puis 20 ha à la fin du siècle. Même constat à Villedieu-la-Blouère où la taille moyenne d'exploitation passe de 50 ha en 1835, à 20-30 ha en 1913. Cette évolution s'explique par le schéma traditionnel d'exploitation de ces « métairies », confiées à une seule famille employant un nombre limité de salariés. Cependant, avec les progrès de l'agriculture, l'exploitation de ces métairies demande plus de main d'œuvre. Plutôt que de recourir à une augmentation massive du salariat, on préfère maintenir l'organisation familiale et sociale tout en réduisant la taille de l'exploitation.

---

[113] CHEVALIER (J.), *La mobilité sociale…, op. cit.*, p. 94 et suivantes.

[114] SEE (H.), « L'économie rurale de l'Anjou…, *op. cit.*, p. 110.

[115] LECLERC-THOUIN (O.), *L'agriculture dans l'ouest de la France…, op. cit.,* p. 70 et suivantes

[116] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 33-34.

[117] SEE (H.), « L'économie rurale de l'Anjou dans la première moitié du XIX^e^ siècle », *op. cit.* p. 104.

[118] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 34

2. Les modes d'exploitation : propriétaires, métayers et fermiers

Comme le rappelle Jean-Luc Marais, si le terme de métairie est utilisé de manière générale dans la langue commune, il renvoie non à un mode de location mais bien à une taille d'exploitation[119]. Remarque confortée par les *Usages ruraux du canton de Montrevault* qui, en 1863, précisent que la propriété rurale « prend le nom de métairie lorsqu'elle comprend des bâtiments, terres et prés en suffisante quantité pour nécessiter sa culture avec deux bœufs ou plus ». De manière générale, divers statuts cohabitent dans le monde rural. On distingue les propriétaires, les exploitants partiellement propriétaires, les métayers (location en proportion de la récolte) et les fermiers (location à loyer fixe). Sur les 38 000 exploitations dénombrées dans le département lors de l'enquête agricole de 1862 (bien que les très petites exploitations aient été mal comptabilisées), Jean-Luc Marais signale que 18 800 d'entre elles sont en location (les ¾ en fermage, ¼ en métayage), 14 500 sont en faire valoir direct et les autres sont en mode mixte[120]. Pour ce qui est des terres mises en location, le métayage cède de plus en plus le pas au fermage. Pour l'arrondissement de Cholet, la statistique de 1860 pour le département de Maine-et-Loire, reprise par Henri Sée[121], ne relève que 19 métayers pour 5 542 fermiers. Est-ce leur « esprit d'indépendance bien marqué », comme l'estime R.-H. Andrews ou ce « grand désir de pouvoir travailler leurs terres comme ils veulent » qui empêche les paysans des Mauges « d'adopter le métayage comme mode général de location de leur ferme quand les autres parties de la province le pratiquent presque à l'unanimité »[122] ? Rappelons que, dans le cas du métayage, les terres et les bâtiments sont fournis par le propriétaire, et l'exploitation en est confiée au métayer qui fournit également la moitié du cheptel, les semences et les engrais. Les impôts sont payés par le propriétaire, mais la production est partagée par moitié. Tous les choix de culture, de labour ou d'élevage sont faits en accord avec le propriétaire. Pour ce qui est du fermage, les impôts sont à la charge du fermier et des « faisances et redevances » peuvent avoir cours. Sous le Second Empire, la moitié des fermages est accordée pour un bail de 9 ans et leur taux varie de 3 à 3,5 % de la valeur de la propriété. Par contre, dans le cas de « terres volantes » ou de prairies louées par des propriétaires exploitants afin d'augmenter leurs surfaces, les loyers sont plus élevés[123].

[119] Marais (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIXe et XXe siècles*, Paris, 2009, p. 35

[120] Marais (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIXe et XXe siècles*, Paris, 2009, p. 35

[121] See (H.), « L'économie rurale de l'Anjou…, *op. cit.*, p. 121.

[122] Andrews (R.-H.), *Les paysans des Mauges au XVIIIe siècle*, Tours, 1935, p. 257

[123] Marais (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIXe et XXe siècles*, Paris, 2009, p. 35

3. Qui travaille dans ces exploitations familiales ?

En Anjou les exploitations agricoles sont d'abord des exploitations familiales, et, bien souvent, les métairies sont exploitées par les mêmes familles sur plusieurs générations, témoin et garant d'une grande stabilité sociale. Jean-Luc Marais rappelle qu'au recensement de 1911, parmi les exploitants propriétaires, métayers ou fermiers, on dénombre 52 % d'hommes et 48 % de femmes. « Cette quasi égalité prouve bien qu'à la tête des exploitations, il y a un couple »[124], l'ensemble des travaux agricoles étant partagés entre l'homme, la femme et les enfants. Dans le cas des exploitations de grandes cultures, le travail du couple exploitant ne suffit plus. On a alors recours à une main d'œuvre permanente fournie par les domestiques. Si Théodore de Quatrebarbes en 1867 [125], estime qu'une ferme de 30 ha nécessite, outre le couple d'exploitants, la présence de quatre hommes, deux femmes et un domestique l'été, le nombre de domestiques peut varier selon l'âge des enfants de la maison, comme le rappelle Jean-Luc Marais dans son travail sur l'Anjou à l'époque contemporaine [126]. Peu nombreux lorsque les enfants sont jeunes, ils disparaissent lorsque ceux-ci sont à même de travailler. Les domestiques sont généralement des jeunes (moins de 25 ans pour la moitié d'entre eux), souvent fils de cultivateurs, « ce qui n'est pas forcément signe de déclassement social, mais plutôt la mise en évidence d'une étape de leur vie, entre l'enfance et l'installation sur une exploitation »[127].

4. Un habitat dispersé

Conséquence de la constitution granitique du sol, les Mauges sont une terre où la présence d'eaux vives est importante, et cette grande humidité favorise le développement des landes grâce auxquelles le paysan, comme l'explique R.-H. Andrews[128], peut produire suffisamment de bois (sous forme de haies) sur un espace limité. C'est également grâce à la présence de ces landes que les fermes sont très souvent situées au milieu des champs et que la population et l'habitat s'en trouvent dispersés. En effet, le fermier a tout intérêt à s'installer au centre même de son exploitation lorsque l'eau ne manque pas. « Les charrois sont moins coûteux et la surveillance de son domaine est bien plus facile. […] Les habitations rurales se trouvent donc disséminées ; les familles sont dispersées en groupes

[124] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 46

[125] « Enquête agricole. Réponse du comice de Thouarcé, Angers, 1867 », rédigée par Théodore de Quatrebarbes. Bibliothèque de l'Université catholique de l'Ouest, fonds Pasquier, boîte 31.

[126] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 46-47

[127] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 46

[128] ANDREWS (R.-H.), *Les paysans des Mauges au XVIII^e^ siècle*, p. 99

isolés ; la vie est éparpillée »[129]. Si les exploitations sont souvent de petite taille, les bâtiments sont souvent importants. À en croire Antoine Jouffray, « la maison d'habitation comprend au moins deux pièces, mur en schiste, encadrement des fenêtres et des portes en briques, toiture en tuiles, le tout venant de la région ; le grenier sert de stockage des grains. Les bâtiments d'exploitation ne comportent pas de grenier pour le foin comme dans le Segréen, d'où l'importance donnée à la grange où sera stocké le foin. On retrouve, comme dans toutes les régions d'élevage, l'importance des étables qui communiquent directement avec la grange pour faciliter l'alimentation des animaux (l'hiver, il n'y a pas à sortir) »[130].

Illustration 1 - Architecture caractéristique des Mauges [131]
(1° grange-étable / 2° étable basse / 3° grange à pile / 4°grange étable)

Les habitations des Mauges, à la fin du XVIII[e] et au début du XIX[e] siècle, sont couvertes de chaume ou de tuiles rouges. Construites en " murs de terre ", ces maisons ne comprennent généralement qu'une seule pièce, spacieuse, de 20 à 25 m², qui sert à la fois de cuisine et de chambre. Les murs sont blanchis à la chaux et le plafond est placé directement sous le chevronnage en suivant la pente du toit, laissant ainsi le maximum d'air dans la pièce. Pour autant, du point de vue de l'hygiène, les fenêtres trop étroites ne laissent pas passer suffisamment la lumière et ne permettent pas le renouvellement de l'air. La seule pièce, d'une propreté discutable, est bien souvent encombrée par tout le mobilier nécessaire au ménage, à commencer par les grands lits massifs placés à chaque angle de la pièce, réservés aux domestiques et aux maîtres qui y couchent deux et parfois trois ensemble. Le reste du mobilier se compose de la table qui trône au centre de la pièce, et souvent d'un buffet garni de gradins où sont rangés plats et assiettes. Ces maisons, malsaines pour la plupart d'après R.-H. Andrews, sont souvent entourées de boue et d'eau croupissante. Tout est malpropre et, presque toujours, c'est le tas de fumier dans la cour, à la porte même de la ferme, qui

[129] ANDREWS (R.-H.), *Les paysans des Mauges au XVIII[e] siècle*, p. 99

[130] JOUFFRAY (A.), « La maison paysanne », *Anjou*, Editions Bonneton, Paris, 1992, p. 78-79.

[131] Le Pays des Mauges, vivons notre patrimoine, s.d. p. 6.

accueille le visiteur[132]. La population y est mal vêtue et souvent mal nourrie, « sans viande ni vin le plus souvent »[133].

Illustration 2 - Grange-étable typique des Mauges

C. Une agriculture en progrès : amendement et assolement des terres

Des évolutions techniques vont permettre le développement agricole de la région. Au premier titre d'entre elles, on peut noter le développement des routes stratégiques et des lignes de chemin de fer qui facilitent la diffusion des cultures produites localement vers de nouveaux marchés[134]. Comme l'indique Henri Sée, ce progrès est particulièrement sensible dans l'arrondissement de Beaupréau « absolument délaissé par le réseau routier sous l'Ancien régime, puis ravagé par la guerre civile »[135]. Cependant, si les moyens de communication progressent, il faut reconnaître que les progrès techniques dans le domaine strictement agricole restent assez limités. Là où il y a pénurie de main d'œuvre on remplace la faucille – « qui permet d'utiliser le travail des femmes et des enfants »[136] – par la faux pour récolter les céréales, et bien que les chevaux suppléent lentement les bœufs pour labourer

[132] ANDREWS (R.-H.), *Les paysans des Mauges au XVIII^e siècle*, p. 235.

[133] LECLERC (M.), *Mauges et bocages*, 1935, p. 13

[134] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, 2009, p. 41.

[135] SEE (H.), « L'économie rurale de l'Anjou…, *op. cit.*, p. 118.

[136] SEE (H.), « L'économie rurale de l'Anjou…, *op. cit.*, p. 115.

les champs, pour autant, le développement des cultures de betteraves et de navets nécessitent une main d'œuvre abondante à l'automne, on adopte, dans les années 1840, le rouleau puis rapidement les machines à battre animées par des manèges à chevaux permettant de réduire les longues heures de battage au fléau. Ces machines sont arrivées d'Angleterre par Nantes et se répandent rapidement dans tout le département[137]. Cependant deux améliorations significatives vont faire progresser l'agriculture particulièrement dans les Mauges : l'amendement des terres et l'assolement.

Le seul engrais couramment adopté consistait à utiliser la litière des bestiaux mélangée à leurs excréments, mais, d'après Sourdeau de Beauregard dans la première moitié du XIX^e^ siècle, cet engrais reste « insuffisant dans les arrondissements de Segré et de Beaupréau dont les terres maigres en aurait exigé une plus grande quantité, [et] il fallait y suppléer par des jachères de plusieurs années qui donnaient à la terre le moyen de s'amender par un long repos »[138]. C'est pourquoi l'emploi et le développement de l'usage de la chaux revêtent un intérêt tout particulier tout au long du XIX^e^ siècle en permettant un changement du type de culture, en améliorant les blés et la qualité des épis. Cette innovation permet de remplacer le seigle par du froment – alors que le seigle couvrait parfois les deux tiers, voire les trois quarts des terres [139] – sur beaucoup de terrains[140]. La physionomie de l'espace s'en trouve modifiée : les jachères ont désormais disparu au profit d'abondantes moissons et des fours à chaux se développent sur les terres calcaires. Les cultivateurs parcourent jusqu'à 25 ou 30 km pour s'approvisionner en chaux et il faut compter jusqu'à 36 hl de chaux par hectare. Le terrain est d'abord préparé avec de gros sillons de terre dans lesquels on enfouit la chaux vive. En quelques jours, celle-ci se réduit en poussière par l'humidité du sol. Les cultivateurs viennent ensuite mélanger la terre avec la chaux ainsi pulvérisée et le mélange est alors répandu dans les champs avant les labours. Ces sols nouvellement amendés fournissent d'abord une récolte de froment avant d'accueillir d'autres cultures comme les navets, les pommes de terre, les choux ou bien des prairies artificielles[141].

Il faut dire que parallèlement, au cours du XIX^e^ siècle, l'assolement biennal avec jachères a fortement diminué grâce à la culture du trèfle et des pommes de terre. Bien souvent

[137] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 41.

[138] SOURDEAU DE BEAUREGARD (J.-F.), *Le Maine-et-Loire, histoire et statistique du département de Maine-et-Loire*, Paris, 1993 (éd. 1850), p. 218-219.

[139] SEE (H.), « L'économie rurale de l'Anjou…, *op. cit.*, p. 115.

[140] LECLERC-THOUIN (O.), *L'agriculture dans l'Ouest de la France*, Paris, 1843, p. 114.

[141] SOURDEAU DE BEAUREGARD (J.-F.), *Le Maine-et-Loire, histoire et statistique du département*, op. cit., p. 216-219.

l'assolement n'est plus que de trois ou de six ans avec une seule jachère. Henri Sée en donne d'ailleurs le principe de rotation[142] : froment ou seigle fumé / trèfle / pommes de terre, froment fumé / trèfle incarnat / pommes de terre / jachère. Un assolement de quatre années peut aussi être pratiqué : froment ou seigle fumé / pommes de terre, trèfle / froment fumé ou trèfle / trèfle, pommes de terre. Quant à l'assolement triennal avec jachère complète, il devient de plus en plus rare. Là où il existe, l'année de repos n'est même plus complètement improductive puisqu'elle donne des herbes assez abondantes. Nous sommes bien loin de la remarque désolée de Jean-Frédéric Sourdeau de Beauregard qui reconnaissait que « L'usage ancien était de laisser les champs se couvrir de genêts pendant sept ou huit années ; après ce temps, ils les défrichaient et les ensemençaient en blé pendant deux ou trois ans ; ce petit nombre de récoltes suffisait pour épuiser la terre qui était de nouveau abandonnée aux genêts qui y croissent spontanément. »[143]

A l'opposé de ces terres de mauvaise qualité, les riches terres du val de Loire se distinguent en donnant parfois jusqu'à trois récoltes par an. Fortement peuplé, cet espace a connu un fort morcellement des terres, avec, parfois, des exploitations d'à peine un hectare cultivé à la bêche. Sur ces terres morcelées, la culture du lin est privilégiée avant que le déclin de la demande choletaise – vers 1810-1825 – remplace le lin par le chanvre. Il faut dire que le chanvre d'Anjou est très apprécié pour la corderie dans les villes maritimes et que, par ailleurs, il demande peu de soin[144]. Tant et si bien qu'en quinze ans (de 1819 à 1834), la production départementale est multipliée d'un facteur 10, et la demande est telle que parfois le chanvre est cultivé en permanence sur les mêmes parcelles[145]. Le département de Maine-et-Loire devient même le premier producteur national. À partir de 1875, les cours du chanvre fléchissent devant les importations depuis la Russie et l'Allemagne et surtout avec les opérations de concentration de la production de chanvre dans une seule entreprise angevine : la SAFCTA-Bessonneau. Parallèlement, d'autres productions se développent, comme par exemple les plantes médicinales qui apparaissent dans le canton de Thouarcé vers 1848 avec l'aide d'un herboriste parisien, Godillon, originaire de Saint-Lambert-du-Lattay. La culture de ces plantes médicinales, et majoritairement celle de la camomille, se développe dans les cantons limitrophes[146].

[142] SEE (H.), « L'économie rurale de l'Anjou…, *op. cit.*, p. 114.

[143] SOURDEAU DE BEAUREGARD (J.-F.), *Le Maine-et-Loire, histoire et statistique du département*, op. cit., p. 216-217.

[144] SEE (H.), « L'économie rurale de l'Anjou…, *op. cit.*, p. 117.

[145] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 36.

[146] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 38.

D. Une terre d'élevage

Le pays des Mauges est avant tout un pays de bocage et, comme le rappelle A. Bendjeebar[147], les habitants des Mauges travaillent majoritairement pour l'élevage : « l'agriculteur du bocage était un pasteur ». En témoignent par exemple les paroissiens de Vezins qui, dans les cahiers de doléances, demandent à ce que leur pays fût regardé comme un pays de clôtures et non comme un pays de plaine ou de campagne ouverte. Ici, les haies, fossés et autres chemins creux ne facilitent pas la culture des céréales. Tant et si bien qu'une grande partie de la population des Mauges, dans une enquête menée en 1803 et reprise par Andrews[148], déclare que la quantité de grains récoltés sur leur canton est insuffisante. Quand ils construisent leurs fermes, les paysans des Mauges ne prévoient d'ailleurs même pas une remise, un hangar ou un abri pour les grains et les métayers qui cultivaient quelques arpents de blé ou de céréales s'y résignaient bien souvent par nécessité, pour acquitter leurs rentes, prévoir la semence de l'année suivante et se nourrir, enfin[149]. L'enquête de la Commission intermédiaire [150] conforte cette vision en précisant qu'à la fin de l'Ancien Régime on ne dénombre que 1 200 charrues dans l'ensemble des Mauges. La vocation première du pays n'est pas celle de la culture des céréales mais bien celle de l'élevage.

1. Landes et bocage favorisent l'élevage

Avec les arbres têtards dont la silhouette singulière arrête le regard, ce sont toutes ces haies bocagères qui participent à la définition du paysage et à l'identité des Mauges. Jusqu'au milieu du XIX[e] siècle Jean-Frédéric Sourdeau de Beauregard dépeint ce paysage comme « un véritable fourré presqu'impénétrable [où] chaque champ [est] environné de haies épaisses et couvert de genêts qui s'élevaient à plus de deux mètres de hauteur »[151]. C'est ce même paysage que Julien Gracq décrit dans ses *Lettrines II* quelques décennies plus tard marchant « sur la route de Saint-Laurent » où les fermes sont « emmurées par les haies, hostiles et soupçonneuses, remparées de clôtures d'épines ». Terres de clôture, les Mauges se caractérisent surtout par une économie bocagère. C'est en tout cas le constat qu'établit Oscar Leclerc-Thouin (1798-1844) dans son ouvrage sur l'agriculture dans l'Ouest de la

[147] BENDJEBBAR (A.), *La vie quotidienne en Anjou au XVIII[e] siècle*, Hachette, 1983, p. 14 et suivantes.

[148] ANDREWS (R.-H.), *Les paysans des Mauges au XVIII[e] siècle,* Tours, 1935, p. 112.

[149] BENDJEBBAR (A.), *La vie quotidienne en Anjou au XVIII[e] siècle*, Hachette, 1983, p. 14.

[150] Archives départementales de Maine-et-Loire, C 321.

[151] SOURDEAU DE BEAUREGARD (J.-F.), *Le Maine-et-Loire, histoire et statistique du département*, *op. cit.* p. 216-217

France publié en 1843 suite à l'enquête demandée par le Ministre de l'Agriculture de l'époque relative à l'économie rurale de la France. Cet ancien professeur au conservatoire des arts et métiers rappelle alors que, si ce système est désavantageux pour la culture des céréales il est extrêmement bienfaisant pour l'élevage[152]. Déjà au sortir de la Révolution, le Conseil de sous-préfecture de Beaupréau insiste sur l'aspect composite de l'arrondissement et distingue « les communes du bocage où les bestiaux nécessaires à l'exploitation, les ustensiles de labourage ont une valeur bien supérieure à ceux qu'emploient les cultivateurs de la plaine, et aux instruments aratoires servant aux laboureurs à bras des bords de Loire et de la Vallée »[153]. Il faut dire qu'avec la faible place occupée par les bois en Anjou, les seules zones non cultivées sont les landes qui, au début du XIX^e^ siècle, servent de pâturage ou bien sont fauchées pour constituer de la litière. Jean-Luc Marais précise que, dans l'arrondissement de Beaupréau, les landes sont brûlées au bout de cinq ans, cultivées trois ans avec du seigle, du froment ou de l'avoine, puis redeviennent des espaces de pacages pendant cinq années[154]. La carte de Cassini de Thury, établie en 1764 pour les Mauges, précise en effet que les landes permanentes représentent jusqu'à 30 % de la surface totale de la région[155]. Et, à la veille de la Révolution, le pourcentage des landes atteint même 50 % à Saint-Christophe-la-Couperie, Neuvy-en-Mauges ou La Chapelle-Rousselin[156]. Cependant, devant l'intensification de l'élevage particulièrement importante dans les Mauges, les landes connaissent un net recul tout au long du XIX^e^ siècle. Si certaines landes sont permanentes, d'autres sont temporaires, mais toutes sont maîtrisées. Elles sont défrichées par l'antique procédé de l'écobuage[157]. Et, comme le rappelle R.-H. Andrews, les landes représentent un intérêt pour les habitants des Mauges en autorisant le pacage des troupeaux sans recours à la vaine pâture sur les terres labourées[158]. Par ailleurs, la végétation spontanée des landes (ajoncs et genêts) revêt également une importance particulière dans l'économie rurale des Mauges, puisqu'elles servent à la fois d'engrais dans les champs, de litière dans les étables ou d'éléments pour faire le feu.

---

[152] LECLERC-THOUIN (O.), *L'agriculture dans l'Ouest de la France*, Paris, 1843, p. 70 et suivantes.

[153] Réclamations du Conseil de la sous-préfecture du 4ème arrondissement (messidor an VIII). Archives départementales de Maine-et-Loire, 6 N 1

[154] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 36

[155] LEBRUN (F.), *Les hommes et la mort en Anjou aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, Paris, 1971, p. 44.

[156] BENDJEBBAR (A.), *La vie quotidienne en Anjou au XVIII^e^ siècle*, Hachette, 1983, p. 15.

[157] BENDJEBBAR (A.), *La vie quotidienne en Anjou au XVIII^e^ siècle*, Hachette, 1983, p. 16. « Que les landes fussent permanentes ou temporaires, que la rotation des cultures suivît un rythme plus ou moins lent, l'agriculteur du bocage songeait surtout à nourrir son bétail »

[158] ANDREWS (R.-H.), *Les paysans des Mauges au XVIII^e^ siècle,* Tours, 1935, p. 87-88.

2. Un élevage destiné au commerce

Terre d'élevage, le pays des Mauges est avant tout celui des bœufs. « Quelle que fût la taille de la métairie, qu'elle atteignît une trentaine d'hectares ou moins d'une dizaine, il fallait que le profit sur les bestiaux fît face à tout »[159]. Mais, même quand la quantité de bestiaux était importante, le montant du fermage, des impôts et des salaires des domestiques permet d'équilibrer avec peine les recettes et les dépenses. En témoigne la réponse des paroissiens de Roussay à l'enquête de la Commission intermédiaire en 1788 : « le bien-être des métayers dépend du commerce des bestiaux ; s'il tombe, les impôts royaux et les fermages ne peuvent être payés »[160]. En Anjou plus qu'ailleurs, les marchés aux bestiaux sont considérables. En 1768, les seize paroisses de la subdélégation de Cholet élèvent à elles seules 300 à 400 bœufs gras et 1 200 bœufs et vaches maigres. Les transactions commerciales représentent jusqu'à 1 200 000 livres de bétail, soit près de 5 000 bœufs et vaches et 2 000 moutons[161]. Et, au début du XIX^e^ siècle, alors que le pays se relève douloureusement des Guerres de Vendée, des troupeaux immenses de bœufs s'échangent toujours à Montrevault (1 500 couples), Chemillé (1 200 couples), Beaupréau, Doué ou Vihiers[162]. Dans sa monographie sur Chemillé, Victor Bouyer précise d'ailleurs qu'à la fin du XIX^e^ siècle, l'ensemble de la ville était occupé les jours de marchés. Chaque espèce occupait une place bien précise. La place du château était plantée de nombreux poteaux en bois sur lesquels étaient fixées des barres horizontales permettant d'attacher les différents animaux promis à la vente. « Lorsque les affaires étaient faites, il n'était pas rare de voir les troupeaux de bœufs emprunter les artères de la ville. Les maquignons les emmenaient jusqu'à la gare pour leur transport dans d'autres lieux et même jusque vers la capitale. […] A cette époque florissante, cinq trains chargés de bestiaux quittaient la gare de Chemillé les jours de marché. »[163] Selon les enquêtes agricoles de 1882 et 1892, le Maine-et-Loire apparaît même comme le premier fournisseur de viande de Paris. Si le phénomène n'est pas nouveau, il prend de l'ampleur en raison de la consommation croissante de viande bovine en ville[164].

[159] BENDJEBBAR (A.), *La vie quotidienne en Anjou au XVIII^e^ siècle*, Hachette, 1983, p. 18.

[160] Archives départementales de Maine-et-Loire, C 323

[161] BENDJEBBAR (A.), *La vie quotidienne en Anjou au XVIII^e^ siècle*, Hachette, 1983, p. 19.

[162] BENDJEBBAR (A.), *La vie quotidienne en Anjou au XVIII^e^ siècle*, Hachette, 1983, p. 19.

[163] BOUYER (V.), *Histoire et petites histories de Chemillé*, tome 1, 2008, p. 120.

[164] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 38

3. Réduction de la durée d'engraissement

Avec 314 000 têtes de bétail, le département de Maine-et-Loire se place au premier rang national en 1862 pour la valeur de son cheptel bovin. Mais, si ce dernier progresse, c'est surtout l'augmentation du poids des bêtes au moment de la vente qui est remarquable : « pour les bœufs, le tonnage est multiplié par 2,5 entre 1840 et 1882, et le prix obtenu par 6 »[165]. Traditionnellement, les paysans des Mauges engraissent leurs bêtes avec des navets, des glands, du son, des jarosses (vesses) ou bien des cholons[166], une sorte de petits choux comme les choux-cavaliers dont les surfaces de culture ont même été multipliées par trois de 1862 à 1892[167]. Le chaulage des terres autorise des progrès considérables quant à l'engraissement des animaux en donnant la possibilité de nourrir un plus grand nombre de bêtes[168]. À partir des années 1840, en plus des bœufs élevés sur l'exploitation et utilisés pour le travail puis destinés à la vente, on trouve également des « bœufs de rente », achetés maigres pour être engraissés. Si André Bendjebbar signale le fait comme commun à la fin de l'Ancien Régime[169], Leclerc-Thouin le présente comme étant nouveau en 1843. Au début du XIX^e^ siècle, les bœufs n'étaient mis à l'engraissement qu'à l'âge de sept ans, mais, pour les bœufs choletais, ce délai est réduit à cinq ans et, avec l'introduction des taureaux Durham (à partir des années 1840 pour le choletais), la durée de l'engraissement est encore réduite. Toujours est-il que cette spécialisation de l'agriculture vers l'élevage nécessite une abondante main d'œuvre. Si on estime à 700 journées d'hommes par an pour une exploitation de 50 ha en agriculture de subsistance, on considère en revanche qu'il en faut 1 706 pour une exploitation tournée vers l'élevage commercialisé. Ces contraintes expliquent en partie la division des exploitations et l'abandon par les femmes de leurs activités de filage au profit de ce travail agricole. L'importance de l'élevage bovin atténue les effets de la crise agricole de la fin du XIX^e^ siècle. Malgré la baisse du prix du blé – alors que le montant des baux est fixé sur le prix du blé qui, dans la plupart des exploitations, est destiné au paiement des fermages – et l'augmentation du prix des fermes entre les années 1860 et 1880, le cheptel départemental passe de 171 000 têtes en 1802 à 208 000 en 1840, à 314 000 en 1862 et à 338 500 en 1911, se plaçant ainsi au 8^ème^ rang national[170].

[165] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 38.

[166] BENDJEBBAR (A.), *La vie quotidienne en Anjou au XVIII^e^ siècle*, Hachette, 1983, p. 18-19.

[167] (MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 39.

[168] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 38.

[169] BENDJEBBAR (A.), *La vie quotidienne en Anjou au XVIII^e^ siècle*, Hachette, 1983, p. 18-19.

[170] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 38-40.

Même si les Mauges sont à majorité agricole et vivent pour beaucoup de l'élevage, il n'en demeure pas moins que l'agriculture ne peut suffire à nourrir l'ensemble des habitants, contraignant ainsi nombre d'entre eux à rechercher un complément d'activité (et de revenus) dans d'autres milieux comme dans celui des industries extractives ou dans l'industrie du textile qui nécessite un grand nombre de main-d'œuvre, même non qualifiée, et permettant le travail à domicile.

II - Un espace proto-industriel

A. Les industries extractives

Les Mauges possèdent un atout considérable avec un sous-sol riche en argile, en fer, en plomb, en or et en charbon et dont l'utilisation des richesses a constitué la première exploitation *industrielle* du pays, comme en témoigne la plus ancienne mention du *pagus* des Mauges, sous le règne de Charles le Chauve[171].

1. Les mines d'or

Déjà exploité en partie à l'époque gallo-romaine, le minerai d'or est redécouvert au XX^e^ siècle. En 1902-1904, le maire de Saint-Pierre-Montlimart Paul Blavier, découvre près de son château de la Bellière un filon aurifère à 30 mètres de profondeur et décide de fonder une société pour l'exploitation de la mine. Présidée par le baron Emmanuel Leonino, la société obtient de l'Etat, le 5 juin 1905, une concession pour 508 hectares. Trois ans plus tard le journal *L'Illustration* peut écrire, dans son édition du 5 septembre 1908 : « La production de la Bellière atteint à peu près 2 kg d'or par jour. Pour récolter ce bloc qui, sous la forme d'un décilitre, représente le travail de 450 ouvriers, il faut broyer et remuer 130 tonnes de minerai, brûler 120 tonnes de charbon, utiliser 300 chevaux-vapeur, faire couler 2 000 mètres cubes d'eau, employer 3 kg de mercure, tenir en mouvement 450 tonnes de cyanure de potassium et demander au moulin 5 520 000 coups de pilon ». Chiffres éloquents surtout quand on sait que le seuil de rentabilité est fixé à 6 g d'or par tonne de minerai. De 1906 à 1914, la mine de la Bellière produit 5 906 kg d'or et emploie de nombreux étrangers (150

[171] Cette mention est conservée dans un diplôme du 13 juin 844 qui stipule que l'abbaye de Saint-Florent reçoit un don de Charles le Chauve : « *[…] monasterii Sancti Florentii, quod est constructum super alveum Ligeris in pago videlicet Medaligo* » (« monastère Saint-Florent qui est construit au bord de la rivière Loire, dans le *pagus* appelé Mauges »), Arch. dép. de Maine-et-Loire, H 1833, cité par VERON (T.), DELAHAYE (B.), « Aux origines des Mauges », *Cahiers des Mauges*, n° 5, 2005, p. 20.

étrangers en 1911) en provenance de l'Europe centrale[172]. Par manque de rentabilité, l'exploitation est stoppée en 1954.

2. Les briqueteries et poteries

Autre forme d'industrie extractive présente dans les Mauges, la production de poteries utilitaires emploie près de 1 200 personnes dans les années 1860 dans diverses communes du Choletais et particulièrement au Fuilet [173]. Ces ateliers sont installés à proximité des landes, vastes étendues où poussent bruyères et broussailles, dont le sous-sol se compose d'une nappe d'argile dont l'épaisseur varie de quelques centimètres à près de 8 mètres et qui s'étend sur plusieurs communes dont le Fuilet, Saint-Christophe-la-Couperie, Saint-Laurent-des-Autels, le Puiset-Doré, La Chaussaire et Tillières[174]. Les artisans y bêchent l'argile nécessaire à la fabrication de pots, de tuiles ou de briques. La commune du Fuilet connaît une forte progression de sa population : des 835 habitants de la paroisse en 1720, ils sont plus de 1 000 en 1789, 1 498 hab. en 1821 et même 2 026 hab. en 1866, soit une augmentation de 1 000 habitants en soixante ans. Au début du XIX^{e} siècle, 17 fabricants de pots et 9 briquetiers-tuiliers officient dans la commune, et le nombre d'ateliers progresse tout au long du siècle avec 15 ateliers en 1829 puis 45 en 1910. Les principaux ateliers de fabrication de poteries et de pannes[175] sont installés aux Recoins, à la Rebionnière, la Barrière, Bellevue, les Challonges, la Chesnaie et Chêne-Hubert. Les fabricants de tuiles et de briques sont situés à la Fosse-à-l'Âne, la Rimonerie ou la Clairaie. L'élément clé de ces ateliers est sans conteste le four, véritable mastodontes facilement identifiables qui, après le séchage des pièces, en permettaient la cuisson avec un chauffage bois. Ces fours, faits de pierre, de chaux et de briques, sont construits par le maçon du village sur les conseils avisés des potiers. L'intérieur du four est en briques, du sol au plafond. Ce dernier, voûté, est percé de trous pour que les flammes et la fumée puissent s'échapper. Le temps de chauffe peut mettre jusqu'à une douzaine d'heures pour atteindre les 900 ou 1 000 degrés nécessaires à la cuisson des pièces. La profession de potier s'exerce souvent de père et fils. Mais, des 45 ateliers existant au début de la Première guerre mondiale, il n'en reste plus que 19 trente ans plus tard.

[172] BERTOLDI (S.), GALLARD (O.), *L'Anjou, confluences d'histoire*, Angers, 2001, p. 234.

[173] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^{e} et XX^{e} siècles*, Paris, 2009, p. 58.

[174] BOUYER (V.), *Le canton de Montrevault, histoire de nos communes*, Maulévrier, 1997, p. 98 et suivantes.

[175] Cuvier en terre percé d'un trou au fond pour permettre l'évacuation de l'eau, il est utilisé pour la lessive ou pour la teinturerie dans les régions de Chemillé et de Cholet. Les « panniers » fabriquaient aussi des « tinots », grosses pièces de 80 cm de haut, un peu bombés qui servaient à mettre l'eau de vaisselle et le lait écrémé.

3. Les fours à chaux

Profitant de la présence des lentilles calcaires du Massif armoricain, de nombreux fours à chaux ont fait leur apparition dans le département depuis la dizaine de fours du début du XIX^e^ siècle jusqu'aux 144 fours en activité cinquante ans plus tard. L'essor considérable des années 1840 s'explique par le recours au charbon qui favorise une concentration sur les sites proches des mines. Une grande partie de cette production, utilisée dans le bâtiment ou dans l'agriculture, est alors exportée par voie d'eau vers les terres bretonnes grâce au canal de Nantes à Brest ouvert en 1836[176]. Cette activité extractive est caractéristique des bords de Loire et, avec ses quatorze fours en 1876, Montjean constitue l'un des plus gros centres chaufourniers de l'Ouest puisque sa production annuelle dépasse les 1 200 000 hectolitres en 1875. Les travaux de Bernard Crenn sur les fours à chaux des marges armoricaines de 1775 à la fin des années 1930 donnent une bonne présentation de l'activité chaufournière, particulièrement dans le nord des Mauges qui nous occupe[177]. Tout au long du XVIII^e^ siècle, les fours à chaux de Châteaupanne (fourneau du Lion, four Jalousie, four Clermont) ont été exploités par les familles Blouin, puis Lebreton (père et fils), Josset-Lefèbvre[178] (fourneau de la Maison blanche) et par la famille Clémanceau (four du Rivage puis four du Lion à Montjean et four Saint-Vincent à Chalonnes-sur-Loire). René Clémanceau, dans le dernier quart du XVIII^e^ siècle, s'attache à développer la chaux d'amendement. Il est à noter que l'ensemble des chaufourniers de Châteaupanne a des origines marchandes (commerçants, mariniers, artisans)[179]. La fermeture des mines de Montjean en 1892 entraîne l'arrêt des fours à chaux de Pincourt, du Rivage et de la Tranchée et, à compter de la fin du XIX^e^ siècle de nouveaux partenaires industriels font leur apparition.

[176] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 57

[177] CRENN (B.), *Les fours à chaux des marges armoricaines (1775-fin des années 1930)*, Paris, 1998, 771 p.

[178] En 1803, Josset-Lefebvre cède sa concession à la compagnie Cherbonnier et Gastineau.

[179] CRENN (B.), *Les fours à chaux des marges armoricaines (1775-fin des années 1930)*, Paris,1998, p. 114-122.

Illustration 3 - Vue d'ensemble du four du Cerisier à Montjean-sur-Loire à la fin du XIX^e siècle. (Arch. dép. de Maine-et-Loire, 11 Fi 4605)

En 1905, la famille Clemanceau se désengage de l'activité chaufournière au profit de la *société des carrières et fours à chaux de Châteaupanne*, une filiale de la société Carnaud et Forges de Basse-Indre qui, dès 1916, s'établit officiellement à Montjean-sur-Loire et à Chalonnes – profitant de l'inquiétude du ministère de l'Armement sur le devenir du bassin des mines de fer de l'Est qui encourage alors le développement d'un pôle métallurgique dans l'Ouest du pays[180]. Pour autant, l'implantation de l'activité chaufournière à Chalonnes est quelque peu différente puisque les propriétaires de fours à chaux exercent bien souvent des activités secondaires complémentaires. Dès novembre 1817, Noël Gayot (boulanger), André Jubin (aubergiste), Michel Mortier et François Alleau (huiliers) forment « une société qui aura pour objet l'exploitation d'un ou de plusieurs fourneaux à chaux »[181] après avoir déjà acheté l'ancien fourneau de Saint-Vincent à M. Clémanceau de Montjean qui ne l'exploitait plus. Fait notable, les contractants n'envisagent pas pour autant d'abandonner leur profession de départ. En 1833, les sociétaires achètent le four de la croix-verte, toujours à Chalonnes-sur-Loire, exploité en association avec Alexandre Cousin, dont les liens se concrétisent avec le mariage, en 1837, entre Honoré Gayot et Marie Cousin[182]. Enfin, pour assumer les aléas de la production de chaux grasse, trois groupes de chaufourniers fondent en 1885 la *société anonyme des fours à chaux de Chalonnes et de La Fresnaye* : les frères Cousin (co-propriétaires du four de Roc-en-Paille), Jacques-François Barrault (propriétaire du Grand-Fourneau à Chalonnes) et Louis-Aimé Goislard et René-Mathurin Oger (co-propriétaires de l'établissement de la Fresnaye à Saint-Aubin-de-Luigné). Ils sont par

[180] CRENN (B.), *Les fours à chaux des marges armoricaines (1775-fin des années 1930)*, Paris, 1998, p. 588-589.

[181] Acte passé devant Me Fleury, notaire à Chalonnes-sur-Loire, Arch. dép. de Maine-et-Loire, 5 E 53/93.

[182] CRENN (B.), *Les fours à chaux des marges armoricaines (1775-fin des années 1930)*, Paris, 1998 p. 125-126.

ailleurs co-propriétaires-exploitants du four des Pierres-Blanches à Chalonnes[183]. Le dernier centre important de l'activité chaufournière des Mauges se situe à la frontière avec la Loire-Atlantique avec les fours à chaux de Liré qui déclinent leur activité teintée d'une forte nuance urbaine. En effet, les producteurs de chaux qui s'installent ici viennent souvent de Nantes et, pour certains, continuent d'y résider. C'est un certain Jacques Vidie, *négociant* de 63 ans domicilié quai Bouguer à Nantes qui, ouvrant un four à charbon à La Chapelle-Heulin (Loire-Atlantique), décide de travailler avec la matière première importée de Liré. En 1826-1827 il ouvre deux fours à chaux au charbon au village du Fourneau à Liré[184] tout en restant domicilié à Nantes. À la mort de Victor Duhoux en 1862, l'entreprise est gérée par Aimé Oger, fils de journalier exerçant la fonction de régisseur au service de la veuve Duhoux jusqu'au décès de celle-ci en 1886. L'année suivante, Aimé Oger conforte sa situation en contractant un mariage, à 50 ans, avec la fille unique de M^me^ Duhoux, Marie-Jospéhine, âgée de 52 ans[185], devenant alors le directeur d'un établissement qui a perdu de sa valeur puisque seul un des cinq fours fonctionne. Pour autant Oger est quelqu'un de très apprécié ; il devient conseiller municipal de Liré puis conseiller d'arrondissement en 1895 avant de passer la direction des fours à chaux au début du XX^e^ siècle à Raoul Lemonnier. Si le chaufournier ne travaille pas seul et s'entoure souvent de ses proches (fils, frère, beau-frère, *etc.*), il sait également faire appel à la collaboration des carriers ou des voituriers avec qui il conclut des contrats. De manière générale, l'approvisionnement en pierre à chaux peut se faire sous forme de *marchandage* au coup par coup ou bien grâce à une équipe de carriers intégrée à l'entreprise[186]. La production de chaux s'arrête dans les années 1960.

B. L'industrie textile

Dans un article de la revue *De fil en aiguille*, Jean-Joseph Chevalier [187] dresse une synthèse de l'industrie choletaise. Si, dans beaucoup de régions tempérées et humides, la culture, le rouissage, le filage et le tissage du lin et du chanvre constituent une activité assez classique pour le milieu du XVII^e^ siècle, dans le sud-ouest de la province d'Anjou, c'est une véritable industrie toilière qui se met en place avec l'essor du marché colonial et la proximité des ports de Nantes, de la Rochelle et de Bordeaux. Un noyau restreint de marchands achète le fil et le confie à des ouvriers dispersés qui en assurent le tissage à

[183] CRENN (B.), *Les fours à chaux des marges armoricaines (1775-fin des années 1930)*, Paris, 1998 p. 602.

[184] 50 M 19, Archives départementales de Maine-et-Loire. Cité par Bernard CRENN, *Les fours à chaux…*, *op. cit.* p. 126.

[185] CRENN (B.), *Les fours à chaux des marges armoricaines (1775-fin des années 1930)*, Paris, 1998, p. 601.

[186] CRENN (B.), *Les fours à chaux des marges armoricaines (1775-fin des années 1930)*, Paris, 1998, p. 109 et suivantes.

[187] CHEVALIER (J.-J.), « Aperçus schématiques sur l'histoire de l'industrie », *De fil en aiguille*, n° 5, décembre 1989.

domicile dans les bourgs ruraux. Certains fabricants font parfois fonction d'intermédiaire entre les marchands et les tisserands. Le blanchiment, l'apprêt et la commercialisation sont ensuite assurés par des marchands-blanchisseurs qui regroupent ainsi dans leurs magasins l'ensemble des marchandises produites. Ils constituent l'un des seuls intermédiaires avec les marchés régionaux, nationaux ou internationaux. Le développement de ce réseau dispersé, caractéristique de la proto-industrie naissante, n'est pas un phénomène isolé : d'autres cas sont observables ailleurs en France comme en Bretagne ou dans la région de Saint-Quentin par exemple. Aussi l'intérêt d'une étude du Pays des Mauges au XIX^e^ siècle repose sur les interactions et le curieux équilibre entre un mode d'organisation tantôt centralisé et tantôt dispersé, comme l'a remarquablement montré Tessie Pei-Yuan[188]. Un élément clé va par ailleurs consolider l'importance de l'industrie choletaise : le 22 septembre 1748, après de longues et fastidieuses négociations, des lettres patentes « sur le règlement pour les toiles appelées de Cholet »[189] instituent une véritable réglementation fixant des critères de qualité pour l'obtention du label *Toiles de Cholet*, tant et si bien qu'à la fin de l'Ancien Régime, la manufacture de Cholet s'étend sur une soixantaine de paroisses et produit quelques 15 000 pièces de toiles et 140 000 douzaines de mouchoirs par an. Pourtant, cette manufacture florissante est très vite mise à mal par la signature du traité commercial avec l'Angleterre (en 1786), avant d'être presque totalement interrompue par les Guerres de Vendée qui dispersent les tisserands et les fabricants, détruisent les outils de production et amenuisent les relations qu'entretient Cholet avec ses bourgs voisins. La culture et la filature du lin – commencées dès la seconde moitié du XVIII^e^ siècle – amorcent un déclin bientôt précipité par le goût croissant des consommateurs pour les cotonnades et les indiennes. Ce n'est qu'une fois la paix revenue, que onze anciens fabricants et notables se regroupent afin de relancer la production avec le concours du gouvernement.

1. La société des Onze et le renouveau de la manufacture choletaise (1796)

En 1796, le calme tout juste revenu, une société de onze négociants et notables choletais obtient du Directoire un prêt pour « le rétablissement des manufactures de coton ». L'article que leur consacre Jean-Joseph Chevalier [190] permet de connaître plus précisément ces entrepreneurs ambitieux, « pionniers exemplaires du dynamisme industriel choletais ».

[188] PEI-YUAN LIU (T.), *From protoindustry to sweated work : household producers, small scale manufacturing and rural development in southern Anjou : 1780 to 1814*, thèse dactylographiée, University of Michigan, 1987, p. 3

[189] Archives départementales de Maine-et-Loire, C 16.

[190] CHEVALIER (J.-J.), « Les " Onze associés " de Cholet (1796-1806). Reconstructions économique et politique au lendemain de l'insurrection vendéenne », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 1990, t. 97, n° 3, p. 237-255.

Le premier d'entre eux s'appelle Jean Combault. Il est l'aîné d'une famille négociante de la paroisse Notre-Dame-de-Cholet et époux de Marie-Thérèse Revellière fortement ancrée dans le milieu textile. Trois membres de la société des Onze comptent parmi ses proches : Julien Poche, son beau-frère, Jacques-Georges Revellière, son neveu par alliance, et Augustin Retailleau son futur gendre. À l'image du clan des Cesbron dans les Mauges rurales, celui des Revellière exerce une très forte influence à Cholet. Autre membre de cette société, François-René Delaunet est né à Cholet vers 1768 où il exerce bientôt la profession d'entreposeur du tabac au bureau de Cholet. Esprit Guillou (1764-1845) et son frère Jean-Fidèle Guillou (1769-1845), appartiennent quant à eux à une famille de négociants de draps et soieries de Cholet. Les deux frères Mesnard, François-Madeleine dit Mesnard du Coudray et Isaac-Pacôme dit Mesnard du Pin sont pour leur part « issus d'une famille attachée par ses ascendances et ses alliances aux plus grands noms du négoce choletais du XVIII[e] siècle : les Thomas, Lebreton, Guy, Tharreau… Ils ont épousé deux filles de Michel-François Cesbron, négociant-blanchisseur à Chemillé dont les frères et sœurs et la nombreuse postérité enveloppaient, d'un réseau serré d'influence, Cholet et les Mauges » (p. 239). Leur cousin par alliance, Martin des Côteaux, compte également au nombre des associés. Négociant à Saint-Rémy-en-Mauges, il y avait épousé sa cousine Jeanne Cesbron, en 1786, avant de s'installer à Cholet. Pierre Richard, enfin, peut-être originaire de Bordeaux, ville étroitement liée à Cholet par des relations commerciales anciennes et régulières, complète ce groupe de négociants. Ces onze associés forment une société qui aura pour objectif de relancer l'activité économique choletaise. Leur jeunesse et leur profond enracinement local leur confèreront une très forte cohésion.

Le 16 Prairial an IV (4 juin 1796), le Directoire exécutif octroie « une somme de six millions de mandats [à] prêter à onze fabricants de Chollet »[191], somme prise sur les « fonds mis à sa disposition pour les dépenses secrètes »[192]. L'emprunt est conclu de manière solidaire et doit être remboursé sans intérêts dans un délai de sept années ; la somme est hypothéquée sur l'ensemble des biens meubles et immeubles des signataires[193]. Le prêt n'est pas négligeable (environ 240 000 livres) et un décret du 13 septembre 1798 (an VII) convertit les mandats en valeur métallique. Forte de cette manne providentielle, une des premières décisions de la société des Onze, ainsi renflouée, consiste à remplacer les métiers à tisser qui ont brûlé pendant la guerre. Pour leur donner les moyens de fonctionner, on décide

[191] Les mandats territoriaux sont garantis par les biens nationaux.

[192] Archives nationales, AF III 375, minute de l'arrêté et rapport du ministre de l'Intérieur.

[193] CHEVALIER (J.-J.), « Les " Onze associés " de Cholet (1796-1806).», *ABPO*, 1990, t. 97, n° 3, p. 240 et suivantes.

d'augmenter les salaires versés aux tisserands en espérant faire revenir ainsi les ouvriers réfugiés hors du choletais. En l'an VI, la société emploie 794 personnes dont 27 % sont des femmes (filature, ourdissage, dévidage) et 54 % des enfants. Elie Chamard, dans son histoire de Cholet[194], rappelle qu'en octobre 1801, les onze associés de Cholet réclament une prolongation du délai fixé pour le remboursement du prêt, si bien qu'une enquête est faite auprès du préfet Montault pour connaître les résultats des travaux des Onze. Le préfet remet son rapport au Ministre le 4 décembre 1801, dénombrant alors : « 17 pères de familles, qui ont 272 ouvriers, [et qui] travaillent pour la société des Onze et portent là tout le travail de leurs petites fabriques particulières. Indépendamment de ces deux espèces d'ouvriers directement employés par la société, elle en occupe indirectement un bien plus grand nombre : ce sont ceux dont elle achète sur la place les articles fabriqués, car elle en achète au moins les deux tiers de plus qu'elle n'en fabrique. [...] Il faut [...] que vous sachiez que les fabriques de Cholet ne consistent pas dans les seules fabriques de la société des Onze, mais qu'elles sont répandues dans une vingtaine de communes environnantes »[195].

La société des Onze a su s'appuyer sur le savoir-faire acquis au cours des décennies précédentes par la main-d'œuvre locale et répondre à l'engouement des consommateurs pour les cotonnades. Ce sont également les Onze qui, au début du Consulat, abandonneront les cotons filés à la main pour les cotons filés en mécaniques, plus homogènes et moins coûteux[196]. En confortant leurs commandes, ils favorisent ainsi l'essor des ateliers locaux de filature mécanisée. Propriétaires du capital et des outils de production, et maîtrisant de fait la qualité des produits finis, les Onze font ainsi évoluer les techniques de production, dans un souci d'augmentation de la production et de réduction des coûts[197].

[194] CHAMARD (E.), *20 siècles d'histoire de Cholet*, 1970, Cholet.

[195] Rapport du préfet Montault au Ministre de l'Intérieur, le 4 décembre 1801. Arch. dép. de Maine-et-Loire, 6 M 147

[196] CHEVALIER (J.-J.), « Les " Onze associés " de Cholet (1796-1806).», *ABPO*, 1990, t. 97, n° 3, p. 242.

[197] PEI-YUAN LIU (T.), *From Protoindustry to Sweated Work*, *op. cit.,* p. 61-62.

2. D'une industrie linière à une industrie cotonnière

Matériaux essentiels à la fabrication des toiles et mouchoirs, lin et chanvre sont cultivés sur les bords de Loire[198]. En 1806, la chambre consultative des arts et métiers [199] rappelle toutefois que la fabrique choletaise doit son avantage à la culture d'un lin de bonne qualité autant qu'à la bonne filature de celui-ci, à la quenouille, au fuseau ou au rouet notamment dans la partie septentrionale des Mauges [200]. Au début du XIX[e] siècle, la filature du lin est encore dispersée et concerne presque exclusivement des femmes, de tous âges. Si de nombreuses fileuses travaillent de manière autonome, achetant le lin sur les marchés (ou le cultivant elles-mêmes) et vendant ensuite leur production sur les marchés, d'autres dépendent d'intermédiaires qui leur fournissent la matière première, rachètent les filés et en assurent ensuite la commercialisation[201]. Plusieurs communes connaissent alors des marchés particulièrement actifs comme Beaupréau, Cholet, Montrevault ou Saint-Pierre-Montlimart, mais celui de Chalonnes reste réputé comme étant l'un des mieux achalandé[202].

En quoi consiste le travail du lin nécessaire à la production des toiles choletaises ? Reprenons la présentation qu'en fait André Bendjebbar à la fin du XVIII[e] siècle dans son ouvrage sur la vie quotidienne en Anjou[203]. « Aussitôt le teillage et le broyage du lin et du chanvre accomplis, les femmes, les enfants, les vieillards, les infirmes, filaient avec ardeur. Au champ, au coin du feu, une rivalité poussait les uns et les autres à faire la plus grande quantité de fil. […] Les fileuses apportaient leur fil de lin au grand marché de Chalonnes. Avec une balance dont elles ne manquaient jamais de se munir, elles pesaient livre par livre les écheveaux de lin qu'elles vendaient au comptant. »

[198] BROUARD (E.), « Essor et déclin de la culture du chanvre dans la Vallée de l'Authion (XVIII[e]-XX[e] siècles) », *Archives d'Anjou*, n° 14, 2010, p. 47-60.

[199] Créée le 16 mai 1804 et dans laquelle on retrouve quelques 34 chefs de fabrique dont sept associés de la société des Onze. Elle sera transformée en Chambre de commerce et d'industrie en 1898.

[200] PEI-YUAN LIU (T.), *From protoindustry to sweated work, op. cit.,* p. 72. " in the Loire Valley along the banks of the Loire between Chalonnes sur Loire and Saint-Florent-le-Vieil. The very best was cultivated on the large islands in the Loire : Chalonnes, Ménard, Montjean and Mesnil ".

[201] PEI-YUAN LIU (T.), *From protoindustry to sweated work, op. cit.,* p. 75.

[202] PEI-YUAN LIU (T.), *From protoindustry to sweated work, op. cit.,* p. 78.

[203] BENDJEBBAR (A.), *La vie quotidienne en Anjou au XVIII[e] siècle*, 1983, p. 64 et suivantes.

Illustration 4 – Peignage du chanvre (sans lieu ni date. Arch. dép. de Maine-et-Loire, 4 J 2)

Il faut dire, comme le rappelle Jean Maillard dans son article consacré à la disparition des fileuses rurales au début du XIX^e^ siècle[204], que « la qualité du tissage est étroitement dépendante du *tour de main* de la fileuse » (p. 153). Si le filage à la quenouille ou au fuseau peut s'exercer directement dans les champs, le rouet n'est utilisé qu'au domicile des fileuses. Cette activité presque essentiellement féminine et rurale la fera qualifier par R.-H. Andrews de « double industrie des femmes des cultivateurs » [205], complémentaire à la garde du bétail. C'est particulièrement le cas pour les femmes seules, célibataires ou veuves qui complètent leurs revenus par cette activité annexe. Nombre de ces femmes ont acquis la méthode et l'habileté nécessaire au tissage des fils dès leur adolescence [206]. Et, dès le tout début du siècle, le préfet Montault-Desilles, nouvellement mis en place, estime, dans son état statistique du département dressé le 30 Fructidor an X (17 septembre 1802), que la manufacture choletaise occupe « environ 35 000 individus, savoir 5 000 tisserands et autant

[204] MAILLARD (J.), « La disparition des fileuses rurales dans la manufacture choletaise au début du XIX^e^ siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 107, n° 2, 2000, p. 151 à 161.

[205] ANDREWS (R.-H.), *Les paysans des Mauges au XVIII^e^ siècle*, Tours, 1935, p. 151.

[206] PEI-YUAN LIU (T.), *From protoindustry to sweated work*, *op. cit.,* p. 74.

de métiers, 10 000 dévideuses, 20 000 fileuses »[207]. Ces fileuses constituent alors un maillon essentiel de cette manufacture choletaise, puisqu'on dénombre habituellement 5 à 10 fileuses pour fournir un tisserand.

Dans les premières décennies du XIX[e] siècle, la filature dispersée va disparaître pour laisser la place à la filature concentrée et à une importation des fils. En effet, le lin est fortement concurrencé par le coton qui se prête beaucoup plus à une mécanisation. Les premières difficultés commerciales surviennent d'abord avec les guerres napoléoniennes, puis, avec la perte de Saint-Domingue qui marque un coup d'arrêt à l'exportation des produits locaux vers les Antilles. Les fabricants choletais prennent alors l'initiative de spécialiser leurs productions, négligeant de fait la fabrication du lin qui « ne leur offrait que peu d'avantages »[208] comme le souligne le maire de Cholet dans un rapport au préfet en 1811. Celui-ci poursuit en précisant que le succès vient rapidement au rendez-vous et que le commerce prend de l'ampleur, aidé « de manière sensible, grâce aux mesures sévères du gouvernement contre les manufactures anglaises ». En effet, les entrepreneurs choletais sont protégés de la concurrence anglaise par un décret du 22 février 1806 qui impose des droits très élevés sur les cotons et prohibe plusieurs types de cotonnades. Le maire de Cholet souligne toutefois que « ce changement de fabrication est peut-être un malheur pour les campagnes voisines où la culture du lin occupait utilement une foule de bras et fournissait à une filature considérable ». Pour autant, le coton ne met pas fin à l'activité linière qui se maintient. En effet, le lin nécessite une hygrométrie assez forte et possède des propriétés abrasives qui usent prématurément les machines rendant difficile la mécanisation de sa filature ou de son tissage. L'emploi dans cette industrie ne subit donc pas réellement la concurrence directe de la mécanisation. De surcroît, à Cholet, le secteur cotonnier ne connaît qu'un demi-succès puisque la concurrence d'autres manufactures françaises est redoutable. Si le coton n'est pas une nouveauté pour la région – Hérault, un marchand de Cholet importait déjà cette fibre depuis la Normandie et le Midi depuis 1758 [209] – au début du XIX[e] siècle les importations se font désormais en provenance d'Amérique depuis les ports de La Rochelle et de Nantes. Selon un rituel immuable, plusieurs opérations sont accomplies (listées avec précision par Jean-Joseph Chevalier dans

[207] Statistique du Maine-et-Loire par le préfet Montault-Désilles, 30 Fructidor an X, Arch. dép. de Maine-et-Loire, 6 M 147.

[208] Archives départementales de Maine-et-Loire, 67 M 5. Rapport du maire de Cholet au préfet, 8 février 1811.

[209] PEI-YUAN LIU (T.), *From protoindustry to sweated work*, *op. cit.,* p. 99.

son article consacré à la filature Vinet[210]) pour réaliser la première étape, celle de la transformation du coton : les balles de coton sont d'abord ouvertes puis battues avant d'être nettoyées ou épluchées[211]. Viennent alors le cardage, l'étirage ou le laminage avant que le coton ne soit déposé par empilement circulaire et spiraliforme dans des boîtes de fer blanc ou des paniers, prêts à être filés. Élie Chamard, dans son histoire de Cholet, rappelle en quelques mots la technique de filage qu'il requiert. « Cordé à la main et enroulé en de longues mèches, il est travaillé au rouet à pédale et au rouet à la main dit bonne femme. Ces véritables machines à filer sont installées dans la cave du tisserand. »[212] L'enquête dite de Champagny sur la situation de l'industrie cotonnière française au début de l'Empire dresse un état de cette activité et précise qu'« En 1806, le Maine-et-Loire était l'un des cinq départements français qui, dans les limites de la France actuelle, regroupaient 63 % des ouvriers de l'industrie cotonnière (tous secteurs confondus) et l'un des deux départements – le premier étant la Seine-Inférieure – qui rassemblaient plus de la moitié des métiers à tisser le coton »[213]. À la même date, un état des filatures de coton délibéré à la chambre consultative du commerce et des arts de Cholet[214] précise que les filatures de coton s'établissent avec une rapidité étonnante dans toutes les villes, bourgs et bourgades de la fabrique de Cholet et à six lieues à la ronde de la capitale », parmi lesquelles on peut citer « Chemillé, Beaupréau, Vihiers, Mortagne, Jallais, et une centaine de bourgs et bourgades dans les environs ».

3. Les *Jennies* et la concentration de la production

Dans le domaine du filage, les évolutions technologiques viennent d'abord de la *spinning jenny* (métier mécanique anglais à filer le coton), baptisée " jeannette " dans la région. Reconnaissable à son grand rouet et toujours actionnée à la main, elle permet de faire fonctionner plusieurs broches simultanément. Ce procédé mécanique se diffuse rapidement dans toute la fabrique choletaise, principalement à Jallais et à Chemillé. « Les techniciens anglais viennent procéder au montage et enseigner le nouveau filage aux ouvriers choletais que stupéfie le perfectionnement de ces machines. Ils se mettent

[210] CHEVALIER (J.-J.), « Une petite filature mécanique et à bras à Cholet (1807-1825) », *Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de Cholet*, mars 1988, n° 65, p. 8-23.

[211] Jusqu'aux années 1820, ces trois premières étapes sont réalisées manuellement.

[212] CHAMARD (E.), *20 siècles d'histoire de Cholet*, 1970, Cholet, p. 150.

[213] Cité par Serge CHASSAGNE dans la *Revue d'histoire économique et sociale*, 1976, p. 336-370.

[214] Arch. dép. de Maine-et-Loire, 67 M 5.

rapidement au travail. Le prix de revient baisse, la production augmente » [215]. Si les jeannettes ont parfois été utilisées directement dans les maisons des paysans ou des tisserands, elles sont toutefois très vite remplacées par des *mules jennys* [216] qui peuvent développer plus de broches que ne le pouvait la *spinning jenny*. En contrepartie, elles nécessitent une force motrice plus importante, imposant le rassemblement des machines et de la main-d'œuvre en un même lieu : les filatures " à bras ". La supériorité mécanique des *mules Jennys* est incontestable et est à l'origine de la concentration de la production[217]. Suite à l'exposition de Paris en 1806, Rousselot – un riche marchand-fabricant de Cholet qui s'était déjà illustré par l'introduction de la navette – s'est intéressé aux bienfaits de la *Crompton* qui permet un filage de meilleure qualité que les *Jenny d'Hargreaves*. Il décide d'en acheter plusieurs en provenance de Liège, bien qu'elles ne soient pas les modèles les plus récents[218]. Pour autant, la nécessité d'une force motrice plus importante oblige très vite à avoir recours aux chevaux, où à la force hydraulique. À Cholet, vers 1810-1820, les filatures Rousselot, Bonnet, Vinet, Richard ou Cesbron-Lavau ont d'abord recours aux manèges à chevaux qui « en faisant mouvoir l'engrenage d'une énorme roue [mettent] en action les nombreuses lanières des métiers à filer »[219]. Mais très vite il apparaît que la force hippique ne peut donner une bonne régularité au mécanisme, pourtant nécessaire pour obtenir des filés de qualité. On s'oriente alors vers d'autres sources d'énergies, comme les énergies produites par la vapeur, nettement plus régulières que celle des bêtes de trait ou de la force hydraulique. Certains ont même anticipé le phénomène, comme Michel-Tristan Cesbron qui, précurseur avec son associé bordelais Verdonnet, fonde à Chemillé dès 1805 une filature hydraulique comprenant deux *mules jenny*, puis quatorze deux ans plus tard[220]. Sous l'influence des Cesbron, Chemillé devient très vite un des plus importants pôles de la région pour le travail du coton. En plus des calicots et baffetas, on y produit des cotons plus légers et d'une qualité remarquable[221]. Le petit-fils de Michel Cesbron, Charles Cesbron-Lavau, poursuit alors l'entreprise à Cholet et, en 1825, il innove également en créant la première filature choletaise de coton fonctionnant avec une " pompe à feu " (machine à vapeur), située rue Pineau. Dans cette entreprise, il est suivi de près par Bonnet-Alliot qui

[215] CHAMARD (E.), *20 siècles d'histoire de Cholet*, 1970, Cholet, p. 151.

[216] Rapport du maire de Cholet au préfet le 8 février 1811 : « Cholet possède plusieurs mécaniques nouvellement inventées telles que filature continue, mullgennies [sic] » ADML, 67 M 5.

[217] PEI-YUAN LIU (T.), *From protoindustry to sweated work*, *op. cit.,* p. 107.

[218] PEI-YUAN LIU (T.), *From protoindustry to sweated work*, *op. cit.,* p. 100.

[219] GELLUSSEAU, *Histoire de Cholet et de son industrie*, Paris, 1862, p. 403.

[220] PEI-YUAN LIU (T.), *From protoindustry to sweated work*, *op. cit.,* p. 101-102

[221] PEI-YUAN LIU (T.), *From protoindustry to sweated work*, *op. cit.,* p. 102.

installe une filature à la fois hydraulique et à vapeur (à partir de 1842) au Longeron sur la Sèvre nantaise[222]. Précisons que cette dernière file également la laine. En 1839, c'est au tour de Louis-Toussaint Richard – après avoir acheté la blanchisserie du Deveau – de recourir à une machine à vapeur pour actionner sa filature de coton en remplacement de l'ancien manège à chevaux mis en place en 1817 et dont un rapport d'assurance de 1830 cité par Tessie Pei-Yuan Liu[223] permet d'évaluer la production de ces 40 *mules jennys* à environ 9 500 fuseaux, le tout actionné par un ensemble de huit chevaux.

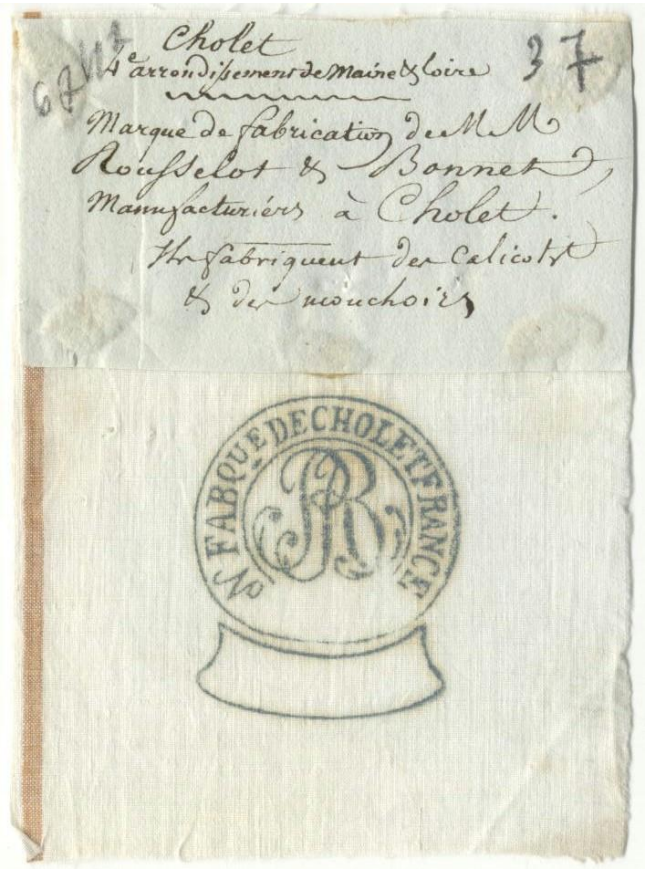

Illustration 5 - Marque de fabrication de MM. Rousselot & Bonnet, manufacturiers à Cholet (Arch. dép. de Maine-et-Loire, 67 M 1)

Si ces filatures privilégient le coton, le travail du lin n'a pas complètement disparu, même si il a été quelque peu évincé par les importations croissantes. Dans les années 1810, Girard invente la première mécanique à filer le lin. Trente années plus tard, en 1840, est créée à Mortagne-sur-Sèvre par Caternault, Caillé et trois autres associés la Compagnie des

[222] MAILLARD (J.), « Les ouvrier(e)s du textile choletais qu XIX[e] siècle », *De fil en aiguille*, n° 28, août 2004, p. 35.

[223] PEI-YUAN LIU (T.), *From protoindustry to sweated work, op. cit.,* p. 103.

Lins et Toiles de l'Ouest, première grande filature de lin de la région [224]. L'ensemble de ces transformations fait brutalement disparaître l'activité des fileuses traditionnelles[225]. En effet, en trois décennies, « ce groupe numériquement dominant va s'éteindre silencieusement »(p. 155), en suivant ainsi l'évolution nationale mise en valeur dans les travaux de Jacques Dupâquier et Denis Kessler sur la société française du XIX[e] siècle [226]. Malgré tout, dans l'ouest de la France, et plus particulièrement dans le choletais, cette disparition – *" one of the great unrecorded events of the era "* [227] – n'a pas entraîné la fin de la production textile. Le filage manuel reste une opération largement réservée aux femmes qui assurent à la fois la production, de manière indépendante et en contrôlent la commercialisation. Progressivement les fabriques embauchent des hommes et des femmes dans les mêmes proportions, bien que la spécialisation soit de mise : aux hommes les fonctions de filage, de mécanisation ou de contremaître ; aux femmes les autres tâches, mineures[228].

4. Crise du textile et mécanisation du tissage

Pendant la Guerre de Sécession qui fait rage en Amérique (1861-1865), une crise industrielle affecte considérablement la fabrique choletaise. En effet, le conflit américain entraîne une diminution de la production outre-Atlantique au moment où la demande se renforce. Les Américains augmentent alors leurs prix contraignant les filateurs à fermer leurs usines en laissant leurs ouvriers au chômage[229]. Parallèlement à cette crise Outre-Atlantique, un traité de commerce entre la France et l'Angleterre est signé le 23 janvier 1860 et valide le fait que le Royaume-Uni puisse introduire en France des marchandises au détriment du textile français, mettant fin à la protection du marché en vigueur depuis 1806. Face à cette crise, un comité se forme à Cholet en 1864 pour faciliter la recherche de travail pour ces tisserands laissés pour compte. Une des solutions viendra du nord des Mauges, où le directeur des mines de charbon de Montjean recrute de nombreux anciens tisserands au chômage.

---

[224] CHEVALIER (J.-J.), « La compagnie des lins et toiles de l'Ouest et ses promoteurs (1839-1862 : échec d'une entreprise capitaliste choletaise », *Annales de Normandie*, n° 2-3, mai-juillet 1988.

[225] Maillard (Jean), « La disparition des fileuses rurales dans la manufacture choletaise au début du XIX[e] siècle », *Annales de Bretagne et Pays de l'Ouest*, 2000, t. 107, n° 2, p. 151 à 161

[226] On trouvera des indications dans les travaux de Jacques DUPAQUIER et Denis KESSLER sur *La société française au XIX[e] siècle* (Paris, Fayard, 1992) et particulièrement à la figure V.5 p. 292 sur la disparition et l'émergence de diverses professions.

[227] PEI-YUAN LIU (T.), *From protoindustry to sweated work, op. cit.,* p. 251

[228] PEI-YUAN LIU (T.), *From protoindustry to sweated work op. cit.,* p. 109.

[229] CHAMARD (E.), *20 siècles d'histoire de Cholet*, 1970, Cholet, p. 223.

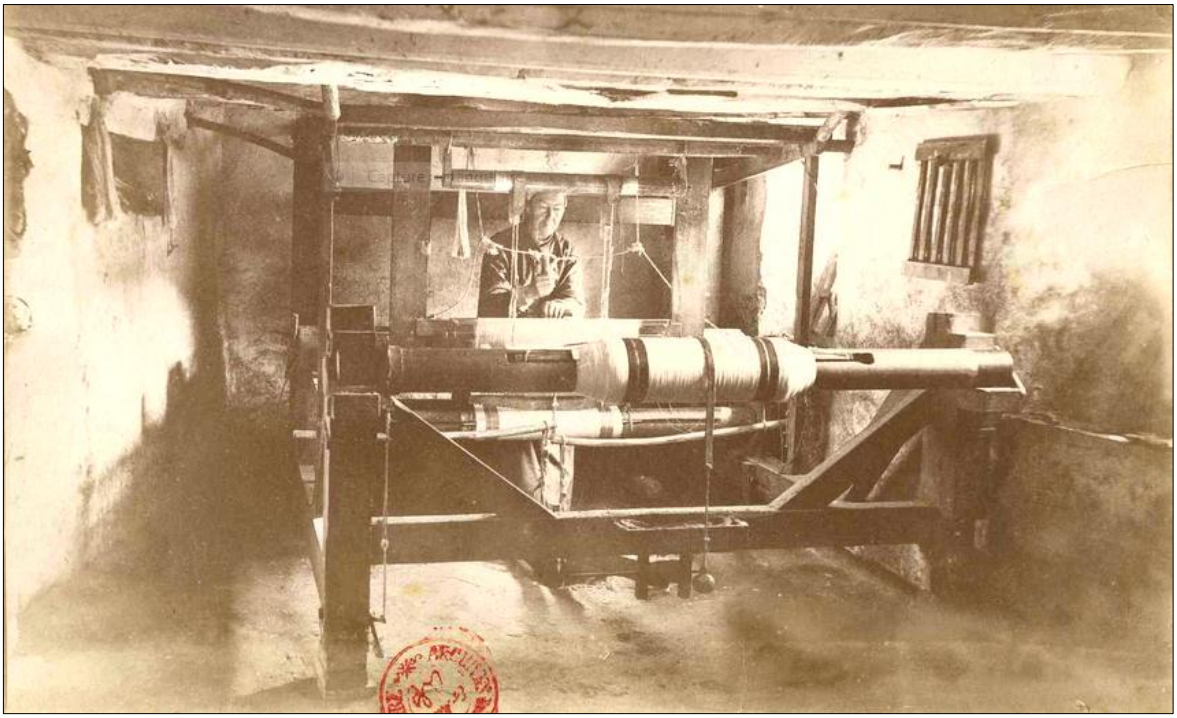

Illustration 6 - Tisserand à son métier, Bégrolles-en-Mauges à la fin du XIX^e siècle (Arch. dép. de Maine-et-Loire, 11 Fi 2911)

Pour autant, à l'instar du filage au début du siècle, le tissage reste encore une activité dispersée dans toute la première moitié du XIX^e siècle. Les tisserands sont présents dans plus de 80 communes environnantes[230], exerçant leur profession directement à la maison, à l'architecture souvent caractéristique [231] : maisons sur deux niveaux au-dessus de la cave reconnaissable à ses soupiraux et à l'escalier parallèle à la façade, d'où leur appellation de tisserands « à la cave »[232]. Le travail est encore intimement lié à la structure familiale, véritable unité de production et de consommation. Si l'homme travaille à son métier ; il est aussi aidé par sa femme et ses enfants qui préparent son ouvrage (dévidage, ourdissage, *etc.*)[233]. C'est la « famine du coton » provoquée par la Guerre de Sécession américaine, qui est à l'origine des premières mécaniques à tisser qui apparaissent à Cholet dans les années 1860. En réponse à la crise, des hommes comme Louis-Toussaint Richard ont l'ambition de produire davantage et à un meilleur prix de revient. Il inaugure alors son tissage rue du Deveau le 12 août 1864 avec d'abord 60 métiers à fouet que mène la nouvelle machine à vapeur de 1860 qui a remplacé celle de 1840. Quelques mois après, en octobre 1864, c'est la

[230] MAILLARD (J.), « Les ouvrier(e)s du textile choletais qu XIX^e siècle », *De fil en aiguille*, n° 28, août 2004, p. 37.

[231] CHEVALIER (J.-J.), « Les maisons des tisserands de Cholet et des Mauges (XIX^e-XX^e siècle) », *Autour de l'habitat textile XIV^e-XX^e siècles, actes de la troisième rencontre internationale d'histoire textile*, Tourcoing, 1986, 1987, p. 17-26.

[232] La cave en terre battue et semi-enterrée bénéficiait d'une humidité adéquate et d'une température constante, conditions indispensables pour éviter les cassures du fil.

[233] MAILLARD (J.), « Les ouvrier(e)s du textile choletais qu XIX^e siècle », *De fil en aiguille*, n° 28, août 2004, p. 37.

maison Brémond qui installe son tissage avec, en 1866, une machine à vapeur qui remplace le manège à chevaux[234]. Les blanchisseries et teintureries sont également mécanisées, au Bordage Marc en 1855, l'année suivante à la Godinière, puis à Saint-Laurent-sur-Sèvre en 1867. Tant et si bien qu'en 1925, le Choletais compte deux filatures, 25 tissages mécaniques, autant de maisons de confection, 9 blanchisseries et 9 teintureries, une retorderie, une manufacture de fil à coudre et une fabrique de tapis végétaux, et l'ensemble emploie environ 3 200 tisserands, 1 100 blanchisseurs, teinturiers et apprêteurs, 2 000 à 2 500 piqueuses en confection, et le travail à domicile fait encore vivre près de 1 500 tisserands en occupant de 10 à 12 000 confectionneuses[235]. Avec la seconde guerre mondiale, le tissage choletais connaît de nouveau une crise liée à la rupture des courants commerciaux. Les effectifs tombent de 3 400 ouvriers en 1938 à 2 200 en 1943. Ce déclin perdurera jusque dans les années 1960, et se renforcera par la crise générale du textile.

C. L'industrie de la chaussure

L'industrie de la chaussure prend de l'ampleur dans les Mauges à la fin du XIX^e^ siècle. Pour autant, elle est loin d'être une nouveauté dans le département puisque, dès 1835, quelques 300 000 paires de sabots produites dans le Baugeois sont achevées à Angers[236]. La crise du textile qui sévit dans les années 1860-1880 ne permet plus au tissage d'occuper l'ensemble de la main d'œuvre disponible dans les Mauges. La population, habituée de longue date à une double profession – cultivateurs et tisserands – se trouve de fait privée d'une partie de ses revenus et les activités agricoles contraignent la population à rester sur place au lieu de rejoindre les villes. L'enjeu économique pour la région, comme le précise René Chéné[237] dans sa remarquable synthèse sur l'industrie de la chaussure dans le choletais, consiste alors à procurer du travail à ces ouvriers laissés pour compte en leur donnant un complément d'activité tout en leur permettant de rester dans les campagnes [238]. C'est alors que l'industrie de la pantoufle fait son apparition dans le choletais en remportant un vif succès. Elle permet de perpétuer la combinaison d'un travail à domicile et d'un travail en atelier – combinaison chère aux habitants qui retrouvent, dans ces entreprises de petite taille, une véritable complémentarité plus qu'une réelle concurrence. La production de

[234] CHAMARD (E.), *20 siècles d'histoire de Cholet*, 1970, Cholet, p. 224.

[235] BERTOLDI (S.), GALLARD (O.), *L'Anjou, confluences d'histoire*, Angers, 2001, p. 241.

[236] MARAIS (J .-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 58-59.

[237] René Chesné (1899-1965), industriel de la Chapelle-Saint-Florent, fut à l'origine de l'essor des établissements Chéné-Pouplard

[238] CHENE (R.), *Les débuts du commerce et de l'industrie de la chaussure dans la région de Cholet*, 1980, p. 41

pantoufles, produit bon marché, permet d'utiliser facilement la main d'œuvre locale abondante et peu exigeante ; la technique employée (le cousu-retourné) s'apparente au travail du textile et ne nécessite pas de concentration en grands ateliers, dans une région où on se méfie farouchement de la réunion d'hommes ou de femmes dans des ateliers, « à tel point que dans certaines familles on préférait manquer de travail plutôt que d'envoyer les enfants à l'usine »[239]. Le travail s'intègre facilement dans le tissu rural, avant l'apparition, dans les années 1950, du vulcanisé qui viendra bouleverser les principes de production[240]. Comme le précise Claude Cabanne dans un article des *Annales de géographie*[241], la particularité des Mauges réside dans le fait que ces nouvelles activités sont dirigées par des entrepreneurs locaux avec une participation peu importante d'une population extérieure aux Mauges : « le pouvoir de commandement autochtone est remarquable ». L'ensemble des personnages clés de cette nouvelle industrie est issu du terroir rural, qu'il s'agisse du châtelain, du curé, des syndicalistes ou des entrepreneurs, le milieu rural comprend « un réservoir d'hommes providentiels en particulier pour le *leader-ship* de l'enclave choletaise »[242]. Malgré ces atouts, l'introduction de l'industrie de la chaussure ne s'est pas faite sans difficulté dans les Mauges.

1. Les précurseurs : Saint-Macaire-en-Mauges et Le May-sur-Evre

Si les activités liées à la chaussure sont bien souvent dirigées par des habitants du pays, les premières initiatives viennent pourtant de personnes extérieures aux Mauges. L'introduction de la chaussure dans le choletais est à mettre au crédit d'un catalan, un certain Adam qui, après avoir été directeur dans une maison de détenus qui produisait des savates, décide de s'installer après la guerre de 1870 à Cholet et de s'associer à un normand, M. Cloud, pour fonder une fabrique de chaussures. Bien qu'attirés par les bas salaires de la région, les deux associés constatent que l'affaire ne fonctionne pas. Adam quitte la région et Cloud s'associe alors avec Théophile Bureau-Beaufreton, originaire du May-sur-Evre. Tous deux s'établissent à Chalonnes-sur-Loire vers 1875 sans plus de succès puisque, quelques années plus tard, M. Bureau (qui avait repris l'affaire à son compte) retourne au May-sur-Evre reprendre son ancien métier de tailleur[243]. À la fin des années 1870, M. Cloud s'associe

[239] CHENE (R.), *Les débuts du commerce et de l'industrie de la chaussure dans la région de Cholet*, 1980, p. 45-46.

[240] CABANNE (Claude), « L'évolution récente du Choletais », *Annales de géographie*, 1979, volume 88, n° 485, p. 21-22

[241] CABANNE (Claude), « L'évolution récente du Choletais », *Annales de géographie*, 1979, volume 88, n° 485, p. 34

[242] MINGUET (G.), *Naissance de l'Anjou industriel. Entreprise et société locale à Angers et dans le Choletais*, Paris, 1985, p. 34.

[243] CHENE (R.), *Les débuts du commerce et de l'industrie de la chaussure dans la région de Cholet*, 1980, p. 42

avec M. Roche, chaussonnier flamand. Les deux compères s'installent à Saint-Macaire-en-Mauges en 1878, où ils retrouvent un marchand de draps nommé Doisy. C'est ce dernier qui reprend la société après le départ de messieurs Roche et Cloud de Saint-Macaire.

> *« Monsieur Doisy, [...] voyant qu'il y avait de l'argent à gagner dans la " savaterie ", comme l'on disait alors dans le pays, se fit ouvrier, acheta des matières premières dans les environs, fabriqua seul, se forma tant bien que mal au commerce et se montra d'une extrême ténacité malgré les difficultés de la vente. Il perdit des fonds mais tint bon quand même. Il forma à son tour quelques ouvriers et ouvrières, organisa un petit atelier, puis l'agrandit »*[244].

En 1887, Constant Chasseloup (ancien boulanger) et Michel Boisteau fondent à leur tour une fabrique de pantoufles au May-sur-Evre. Constant Chasseloup ne reste que onze mois dans l'entreprise, laissant la direction au seul Michel Boiteau qui, bien que béotien, développe son activité à La Tessoualle et à la Séguinière comme en témoigne René Chesné après s'être entretenu directement avec lui : « Monsieur Boisteau avait été tisserand depuis son plus jeune âge. Il n'avait donc aucune connaissance pour la chaussure, et cependant il devait diriger le travail à l'usine et s'occuper des achats et des ventes. Monsieur Boisteau s'est lui-même présenté chez les fournisseurs pendant près de six mois, ne connaissant ni le prix ni même le nom des marchandises dont il avait besoin. Il fallait donc que ceux-là même qui avaient grand intérêt à garder le silence instruisissent le nouveau fabricant. Son ignorance était la même pour la conduite du travail et pour la vente »[245]. Après avoir affronté et surmonté de nombreux obstacles, ces deux entreprises peuvent être considérées comme les précurseurs de l'industrie de la chaussure dans les Mauges. Et, de ce noyau initial, naîtront plusieurs ateliers qui rayonneront dans la campagne environnante.

2. Filialisation dans l'ensemble de la région

En 1889, quatre fabriques de chaussures existent en Anjou (Angers, Doué-la-Fontaine, Saint-Macaire-en-Mauges et le May-sur-Evre) ; elles sont plus d'une douzaine dix ans plus tard dans le seul choletais, et quarante vers 1904-1905. René Chéné dresse un panorama très précis des fabriques implantées dans le choletais, à commencer par les premières implantations dont nous venons de commenter les débuts. À côté de la fabrique de M. Doisy à **Saint-Macaire-en-Mauges**, une autre entreprise a été fondée par M. Hy vers 1882-1883 : la société anonyme des chaussures de Saint-Macaire. Cette commune est d'ailleurs

[244] CHENE (R.), *Les débuts du commerce et de l'industrie de la chaussure dans la région de Cholet*, 1980, p. 42
[245] CHENE (R.), *Les débuts du commerce et de l'industrie de la chaussure dans la région de Cholet*, 1980, p. 45

particulièrement bien pourvue dans le domaine puisque la fabrique Pasquier produit également 1 200 paires de chaussons cousus retournés chaque jour et trois autres maisons assurent également des productions du même type (fabrique Durandeau, Barbary fils et Chupin et Marçais). Au **May-sur-Evre**, cinq fabriques de chaussures sont implantées : l'union angevine, créée par M. Boisteau ; la maison Chupin-Tricoire fondée en 1905-1906 par un ancien de l'union angevine ; la maison Bossard en 1899 (fondée également par trois anciens de l'union angevine) ; la maison J. Chupin-Pénot en 1915 et la maison Eugène Landreau en 1917. À **Roussay**, René Chéné ne recense qu'une seule fabrique : la maison Griffon, Moreau et Dupouet, entreprise créée en 1880 et qui ferme ses portes 10 ans plus tard. À **Saint-André-de-la-Marche**, deux entreprises se sont implantées : la maison Elie et Olivier Durand et Chéné, ainsi que la maison Morinière et Ripoche fondée en 1901-1902. La création de cette dernière fabrique est d'ailleurs riche d'enseignement. En effet, l'initiative en revient à un curé, l'abbé A. Vincent (curé de Saint-André-de-la-Marche originaire de la Chapelle-Saint-Florent), qui, en 1899, se met en tête de fonder une fabrique de chaussures pour aider les anciens tisserands de sa paroisse. Pour l'homme d'Eglise dont le « cœur sensible et [l'] âme d'apôtre s'émurent pour ses paroissiens d'une condition misérable qui, à son sens, nuisait au bien des âmes », l'objectif apparaît clairement : « coûte que coûte enrayer la désertion et rattacher ses chers paroissiens à leur pays natal »[246]. Après s'être informé des initiatives menées à Saint-Macaire, il recherche un homme à même de mener l'entreprise et finit par convaincre M. Morinière en décembre 1901. Grâce à un généreux donateur, le nouvel entrepreneur achète l'outillage et les matières premières nécessaires et embauche quatre ouvriers : « Ces hommes inexpérimentés, raillés et méprisés par la plupart de leurs confrères, furent encore livrés à cette sorte de clientèle déloyale qui assaille souvent les débutants »[247]. Et pourtant, malgré bien des déboires, l'entreprise progresse et s'agrandit au fur et à mesure de ses bénéfices. L'abbé Vincent meurt en 1911 et, à cette date, Monsieur Morinière, associé à M. Ripoche occupe 200 ouvriers. René Chéné poursuit son tour d'horizon des fabriques choletaises avec **la Tessoualle** où deux entreprises se partagent l'activité de la chaussure : la maison Causelier et l'union tessouallaise fondée en 1902 par M. Boisteau-Chupin du May-sur-Evre, et qui deviendra la maison Coudrain-Ferchaud. M. Boisteau-Chupin installe une annexe de son activité du May dans la commune de **Trémentines** en 1899, annexe qui prendra le nom de Lefort et Siraudeau. Comme beaucoup de communes, **Villedieu** possède également deux fabriques : la maison Ménard

[246] CHENE (R.), *Les débuts du commerce et de l'industrie de la chaussure dans la région de Cholet*, 1980, p. 52.

[247] CHENE (R.), *Les débuts du commerce et de l'industrie de la chaussure dans la région de Cholet*, 1980, p. 53.

et Raffegeau et la maison Rousseau. À **Beaupréau**, la maison Humeau-Chevalier s'est spécialisée dans la *silencieuse*, une chaussure à semelle feutre. Le même produit est fabriqué dans deux entreprises de **Gesté** : la maison Cochard-Pouplard et la maison Arnaud et Chiron. À **Saint-Germain-sur-Moine**, la maison Mabit et Compagnie produit des sabarons, une sorte de souliers résistants avec un dessus en cuir brut. À **la Chapelle-Saint-Florent**, c'est la maison Chéné frères et Gravouille qui est fondée en 1905, et, en 1918, René Chéné (l'auteur de la synthèse qui nous donne tous ces éléments) prend seul la suite de l'affaire sous la raison sociale Chéné-Vincent. À **Montfaucon-sur-Moine**, la maison Rivet, Cheneau et compagnie fabrique des chaussures du genre choletais. Juste à côté, la maison Plessis, Grégoire et C^{ie} exerce son activité à **Montigné-sur-Moine**. À **Torfou**, une petite entreprise fabrique également des chaussures ; il s'agit de la maison Gautier-Deveaux. Deux fabriques co-existent à **Andrezé** : la maison Flavie-Chupin et la maison Gallard-Chupin.

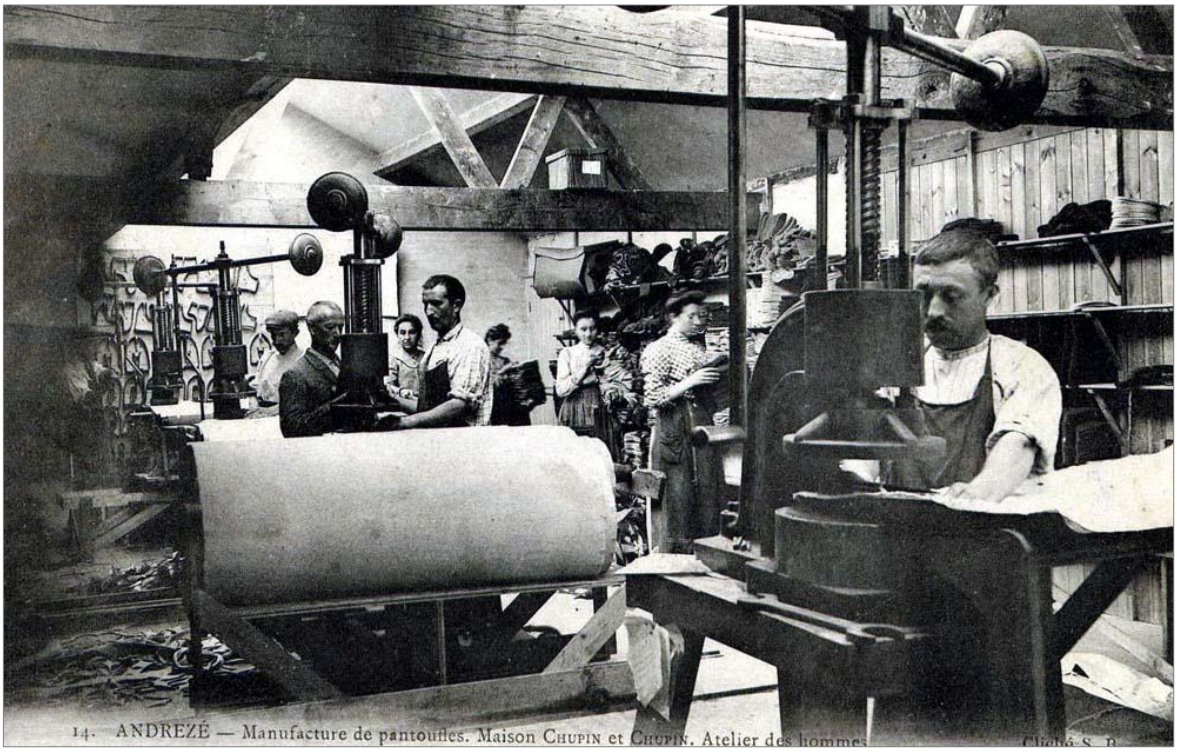

Illustration 7 - Manufacture de pantoufles à Andrezé. Maison Chupin et Chupin. Atelier des hommes (1908)

A **Melay**, c'est la maison Neveu qui œuvre dans ce domaine, alors qu'à **Bégrolles** deux fabriques existent : la maison A. Dublé fondée en 1915 et la maison Métayer et Bouyer. Fondée en août 1917 la maison Counille et C^{ie} est implantée à **Saint-Christophe-du-Bois**. Deux fabriques de chaussures sont fondées à la fin de la première guerre mondiale à **Montrevault** : la maison Pineau en 1917 et la société anonyme des chaussures de Montrevault l'année suivante. Après la guerre de 1914-1918, les *filialisations* se poursuivent.

Les travaux de Jean Maillard[248] nous indiquent que Michel Boisteau installe également un atelier à **La Séguinière** (après ceux de Trémentines et de la Tessoualle) alors que la maison Neveu de Melay crée une annexe à **Coron** en 1919 dans un ancien atelier de tissage. Le même phénomène se produit en 1929, quand Guilbaud et Chupin du Fuilet fondent une fabrique à **Saint-Rémy-en-Mauges**. Deux ans plus tôt , Albert-René Biotteau avait créé une usine en 1927 à **Saint-Pierre-Montlimart** et la baptisera du nom de ses premiers magasins ouverts à Paris en 1942 – ERAM – par inversion des deux premières lettres des prénoms du couple fondateur, René et Marie[249]. En quelques années, les créations sont tellement nombreuses que « le bocage se [couvre] d'un réseau dense d'ateliers implantés dans les bourgs »[250], renforçant le titre conféré aux Mauges, celui du pays des usines à la campagne. Il faut dire que le capital initial requis est assez faible, que des locaux parfois rudimentaires peuvent faire l'affaire, que le prix des matières premières n'est pas très élevé (la peau de mouton est la plus employée dans la région) et qu'un petit nombre de machines suffit pour débuter la production[251].

Les notables et plus particulièrement le clergé – à l'image du curé Vincent de Saint-André-de-la-Marche – sont souvent à l'initiative de la création des ateliers. Guy Minguet, dans ses travaux sur la naissance de l'Anjou industriel, le souligne fort justement en expliquant que « tous les notables ruraux craignent l'exode vers les villes et la fin d'une hiérarchie sociale et politique à leur avantage. Le clergé paroissial, influent idéologiquement et socialement, s'est investi dans ce mouvement » [252]. Le profil des entrepreneurs est d'ailleurs assez intéressant. Même si ils créent l'entreprise seuls ou bien à deux suivant les qualifications de chacun, les fondateurs préfèrent rechercher une complémentarité au niveau de leur propre famille (association avec un frère par exemple). Certains sont d'anciens tisserands, et très rares sont ceux qui ont suivi des études secondaires. Le manque évident de connaissances techniques et les appréhensions inhérentes à tout changement ont fait que cette industrie naissante n'a pas conquis d'emblée toute la population[253]. Si

[248] MAILLARD (J.), « La chaussure dans le choletais. Naissance d'une industrie », *De fil en aiguille*, décembre 1992, n° 11.

[249] BERTOLDI (S.), GALLARD (O.), *L'Anjou, confluences d'histoire*, Angers, 2001, p. 243.

[250] MAILLARD (J.), « La chaussure dans le choletais. Naissance d'une industrie », *De fil en aiguille*, décembre 1992, n° 11.

[251] « En 1920, Lhomme (avec un seul ouvrier) à Saint-Pierre-Montlimart n'utilisait pour tout matériel qu'une presse à couper, une machine à piquer, et un jeu de formes », Jacques Maillard, « La chaussure dans le choletais », *De fil en aiguille*, décembre 1992, n° 11.

[252] MINGUET (G.), *Naissance de l'Anjou industrie, .op. cit.,* p. 31.

[253] « Les habitants de notre région sont très défiants, et il leur faut maints faits de bonne augure pour les décider à changer leurs vieilles coutumes » René CHENE, *Les débuts du commerce et de l'industrie de la chaussure dans la région de Cholet*, 1980, p. 45

René Chéné indique que les femmes se sont laissées assez vite convaincre, il faut reconnaître que l'adhésion masculine fut plus difficile, attendant parfois une dizaine d'année avant d'oser franchir le pas. La nouvelle industrie rassemble des effectifs considérables pour l'époque même si la main-d'œuvre reste encore féminine pour une grande part afin de ne pas pénaliser les activités agricoles. Guy Minguet rappelle d'ailleurs que « ce marché de travail particulier n'est évidemment possible que dans une zone à forte densité de peuplement et de natalité » comme les Mauges[254]. Ainsi, pendant que l'industrie textile se concentre à Cholet, on assiste à une véritable dissémination de la chaussure dans l'ensemble des Mauges. Le secteur prend son réel essor après 1913 et occupe, d'après Guy Minguet, jusqu'à 6 000 personnes en 1925, avec la création de deux entreprises par an en moyenne au début du XX^e^ siècle.

3. Des ateliers aux usines : une fabrication de produits bon marché

Pendant 12 ou 13 ans, les premières chaussures fabriquées par M. Doisy à Saint-Macaire-en-Mauges étaient entièrement réalisées à la main. Les premières machines font leur apparition dans ses ateliers vers 1892 et assurent un grand développement à sa société jusqu'en 1914 (année du décès de M. Doisy) avec une production quotidienne de près de 3 500 paires de chaussures. Si au départ la production se cantonne à de petits ateliers, pendant l'entre-deux guerres elle évolue vers des produits plus chers et plus luxueux, entraînant une mécanisation de la production et donc la mise en place de véritables usines à l'architecture caractéristique avec leurs toits en « *sheds* ». Dans la dernière décennie du XIX^e^ siècle, les fabricants arrivent à produire l'article dit « choletais » duquel ils ne s'écartent plus, assurant un perfectionnement et une amélioration de la productivité beaucoup plus rapide. La production s'appuie sur deux genres bien distincts : le « cousu retourné » (ou « cousu chausson »), puis, un peu plus tard, le « cousu machine » (ou « cousu *blacke* ». Quelques fabriques – comme au May-sur-Evre ou à Villedieu – se sont lancées dans la fabrication de chaussures supérieures en cuir à destination des hommes, femmes, fillettes et enfants. Mais, dans la majeure partie des usines, la production est quasi exclusivement consacrée aux pantoufles (en cuir, feutre, velours, toile, *etc.*) ainsi qu'aux « inusables » avec leurs semelles de cuir ou de feutre et qui deviennent la spécialité de la région[255]. La fabrication de ces « savates » a en effet été abandonnée par les autres centres français de production. Mais dans les Mauges, l'atelier fait corps avec le bourg et les élites jouent un

[254] MINGUET (G.), *Naissance de l'Anjou industriel, op. cit.*, p. 32-33.

[255] CHENE (R.), *Les débuts du commerce et de l'industrie de la chaussure dans la région de Cholet*, 1980, p. 49-50, 64-65.

rôle actif dans la création et le développement de l'activité[256]. Ainsi, si l'idée de la nouvelle industrie qu'est celle de la chaussure dans les Mauges a bien été véhiculée par des personnes étrangères aux Mauges, le concept est très vite repris et développé par des Choletais qui n'étaient pas du métier : ce ne sont pas les cordonniers qui seront au rendez-vous de cette innovation pour les Mauges, mais bien les métiers liés au tissage, grâce au procédé retenu, celui du *cousu retourné* qui a pu faciliter cette reconversion[257]. La reconversion est effectivement un maître mot dans le territoire des Mauges. Depuis les industries extractives qui existent de longues dates sur le territoire, en passant par la formidable épopée de la manufacture textile choletaise qui sut, le moment venu, se spécialiser avec force et innovation dans le domaine de la chaussure. On ne saurait oublier non plus, les premiers négociants et fabricants qui – observant les premiers signes de faiblesse de la production de tissu après la première guerre mondiale et les années 1930 – ont osé se lancer dans l'industrie du prêt à porter avec la confection de vêtements de travail, de blouses, ou de tabliers. Pour autant toutes ces diversifications industrielles répondent à un caractère particulier fondé sur un consensus social et une volonté des hommes. Comme le reconnaît Jean Renard, les Mauges offrent « un visage social original, façonné par l'histoire et les réalités culturelles. C'est dans ce terreau fertile que sont nés tous ces capitaines d'industrie formés sur le tas, dans un cadre paroissial où l'Église a joué avec les mouvements de jeunesse un rôle clef dans la formation »[258].

III - Un espace profondément catholique

A. Les Mauges, terre de dévotion

1. Une pratique religieuse quasi unanime

Même si le protestantisme et le judaïsme sont présents dans le département – pour le XIX^e^ siècle on ne dénombre que 535 protestants avec deux communautés implantées à Saumur depuis 1842 et Angers depuis 1844, et seulement 12 israélites en 1872[259] – la religion majoritaire est sans conteste le catholicisme romain qui, ici plus qu'ailleurs, est

[256] Preuve en est l'exemple de l'abbé Vincent à Saint-André-de-la-Marche que nous avons vu précédemment, dans la création de l'entreprise Morinière Ripoche en 1902. Voir aussi l'article de Jean Maillard sur « La chaussure dans le choletais. Naissance d'une industrie », *De fil en aiguille*, décembre 1992, n° 11.

[257] *Cf.* les remarques formulées par Roger BOISSEAU dans sa thèse en économie soutenue en 1979 sur *L'utilité des groupes et groupements d'entreprises dans l'industrie de la chaussure française*. (p. 22).

[258] RENARD (J.), BONNET (N.), « Le succès du bocage, l'histoire des industries du sud-Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée) », *Norois*, 2008/4, p. 209.

[259] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 126.

profondément implanté et revêt une importance particulière sur ces terres conservatrices où les « habitants restent fidèles à l'ordre traditionnel et à la foi un peu mystique de leurs ancêtres »[260]. Même si le catholicisme angevin correspond à celui de l'ensemble du nord-ouest de la France, il est intéressant de noter que c'est une commune de l'Anjou, et plus particulièrement des Mauges, qui est mise à l'honneur dès les premières pages de l'ouvrage des abbés Godin et Daniel en 1943 comme « pays chrétiens de mentalité et de culture, et de plus pratiquants » [261]. Villedieu-la-Blouère, puisque c'est de cette commune dont il s'agit, est présentée comme un « bourg de 1 500 habitants (1/3 de paysans, 2/3 d'ouvriers qui travaillent dans des usines de chaussures). Toutes les jeunes filles sont pratiquantes ; la prière du soir en commun est une habitude courante et les belles familles nombreuses ne sont pas rares »[262]. Il faut dire qu'en 1943, la sortie de l'ouvrage sème l'inquiétude en dénonçant l'illusion des églises pleines et en présentant plutôt la France comme une terre de mission. Pour répondre au profond retentissement de l'ouvrage, Gabriel Le Bras s'interroge sur les fondements de cette question et focalise ses observations sur des réalités concrètes en prolongement de ses enquêtes menées dès 1931 (il est alors professeur de droit à l'université de Paris) sur l'étude de la pratique religieuse dans la France contemporaine[263] et qui se situent aux confins de la sociologie, de l'histoire et de l'anthropologie. Les travaux de Le Bras [264] trouvent un réel écho après la seconde guerre mondiale avec un de ses disciples, l'abbé Fernand Boulard – chanoine de Versailles à partir de 1945 puis professeur l'institut catholique de Paris à partir de 1955 – qui mène des enquêtes diocésaines de la pratique religieuse qui se concrétiseront par la publication, à partir de 1982, des *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français*[265], sous la direction conjointe de Yves-Marie Hilaire et Gérard Cholvy. Concernant le diocèse d'Angers le chanoine Boulard regrette d'ailleurs que, bien que les procès-verbaux de visites soient conservés depuis M^{gr} Angebault (1842-1869), aucune question de ces formulaires ne s'intéresse à la pratique religieuse, cas fréquent dans les diocèses de forte pratique. Enfin, une initiative intéressante est menée par Joseph Jeannin spécifiquement en Anjou avec la publication en 1963 d'une présentation

[260] LEBRUN (F.), *Histoire des Pays de la Loire*, 2001 (1ère ed. 1967), p. 416-417.

[261] GODIN (H.), DANIEL (Y.), *La France, pays de mission ?*, 1943, p. 10.

[262] GODIN (H.), DANIEL (Y.), *La France, pays de mission ?*, 1943, p. 10.

[263] LE BRAS (G.), « Statistique et histoire religieuses. Pour un examen détaillé et pour une explication historique de l'état du catholicisme dans les diverses régions de la France », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1931, vol. 17, n° 77, p. 425-449.

[264] JULIA (D.), « Un passeur de frontières, Gabriel Le Bras et l'enquête sur la pratique religieuse en France », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 2006, tome 92, n° 229, p. 381-413.

[265] BOULARD (F.), *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français : XIXe-XXe siècles*, Paris, 1982, 635 p.

graphique et cartographique de la pratique religieuse en Maine-et-Loire[266]. Même si, avec humilité, l'auteur estime s'être donné un « but modeste », l'objectif est clair : « fournir, d'une façon simple, claire et brève, mais nette, rigoureuse et précise, des éléments de réflexion et de travail aux pasteurs, aux chercheurs et en général à tous ceux qu'intéressent les faits sociaux, et plus précisément la sociologie religieuse »[267]. C'est ainsi que pendant les premiers mois de 1961, une grande enquête est lancée dans toutes les paroisses du diocèse, avec un recensement complet et individuel dans les paroisses des régions rurales (plus de 350 000 personnes recensées) et par sondage en région urbaine (plus de 60 000 individus consultés). Lors de cette vaste enquête, deux faits significatifs sont relevés et enregistrés : la présence régulière à la messe dominicale et la satisfaction au devoir pascal (confession et communion annuelles). Si, sur l'ensemble du département, 42 % des hommes et 64 % des femmes font leurs pâques, et 41 % des hommes et 54 % des femmes assistent régulièrement à la messe du dimanche, les pourcentages enregistrés dans les Mauges font preuve d'un engouement encore plus fort : plus des ¾ des adultes assistent à la messe du dimanche, sauf dans le canton de Champtoceaux où le nombre de participants est compris entre 60 et 75 %. La pratique pascale des femmes est encore plus éloquente puisque 92 % d'entre elles répondent présentes et, sur l'ensemble des paroisses des Mauges, seules quatorze observent une pratique pascale des femmes inférieure à 90 % : La Varenne, Champtoceaux, Liré, Saint-Florent-le-Vieil, Montjean, Saint-Pierre-Montlimart, Chemillé, Vezins, Le May-sur-Evre, Cholet, Saint-Macaire-en-Mauges, Montfaucon-sur-Moine, Tillières, Saint-Crespin-sur-Moine. Pour autant, il est important de noter aussi que 75 % des hommes des Mauges assistent à la messe chaque dimanche. Comme le rappelle Jean-Luc Marais, c'est l'effet du territoire qui est essentiel, bien plus que l'appartenance sociale[268]. En plein cœur des Mauges, les cantons de Chemillé et Beaupréau font figure de bons élèves avec une pratique dominicale et pascale générale ; les communions y sont nombreuses, la différence entre les hommes et les femmes est peu marquée et la pratique irrégulière est faible. Si les ouvriers y sont généralement moins pratiquants, deux sur trois assistent tout de même à la messe, et même à Cholet ville, la pratique des ouvriers s'élève à 41 % alors que ce taux n'est que de 16 % à Angers.

[266] JEANNIN (J.), *Visages religieux de l'Anjou. 1961*, Angers, 1963, 200 p.

[267] JEANNIN (J.), *Visages religieux de l'Anjou. 1961*, Angers, 1963, p. 1.

[268] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 362.

2. Lieux de piété : églises, croix et calvaires

Symbole de piété populaire, un ensemble caractéristique de croix et calvaires « quadrillent le paysage »[269] de l'Anjou et plus particulièrement des Mauges, rythmant les carrefours pour rappeler ici un événement mémorable, un combat ou un massacre, là une mission, un jubilé, une épidémie ou une simple action de grâce. « Elles servent de stations dans les processions, principalement aux rogations où des mains pieuses les parent de verdure et des premières fleurs du printemps »[270]. Les calvaires, souvent érigés à la suite des missions, marquent l'entrée du village et les pèlerinages mariaux de Notre-Dame-des-Gardes ou du Marillais connaissent toujours une forte affluence. Pour autant, le premier repère pour les catholiques demeure avant tout l'église paroissiale, lieu de rassemblement dominical. Suite aux troubles révolutionnaires, ce sont 87 % des églises de l'arrondissement de Beaupréau qui sont en mauvais état et nécessitent des réparations sommaires permettant d'assurer le culte, avant qu'une reconstruction, parfois complète, permette d'accueillir une population grandissante[271]. Ces agrandissements ou ces reconstructions se font bien souvent sous l'impulsion de M^{gr} Angebault (ancien élève du collège de Beaupréau) qui fit bâtir, dans « une fièvre constructrice »[272], de très nombreuses églises néo-gothiques dans tout le diocèse et plus particulièrement dans les Mauges. Les travaux de Jean-Louis Kérouanton[273] permettent de mieux appréhender ce phénomène. À l'échelle du département 171 paroisses se sont données les moyens de construire ou reconstruire leur église et 107 ont décidé une reconstruction partielle. Les travaux les plus importants sont menés pendant la décennie 1860-1869 et, dans l'arrondissement de Cholet, les reconstructions sont privilégiées afin de contenir la forte croissance démographique.

[269] MARAIS (J.-L.), « L'Anjou chrétien, un modèle ? », *Impacts*, t. 35, 2001, n° 2-3, p. 99-112.

[270] GUINHUT (Auguste), *Notice sur la paroisse de Saint-Laurent-des-Autels*, 1925-1928, vol. 1, manuscrit, non paginé, chapitre « Calvaires et croix »

[271] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^{e} et XX^{e} siècles*, Paris, 2009, p. 132.

[272] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^{e} et XX^{e} siècles*, Paris, 2009, p. 133.

[273] KEROUANTON (J.-L.), *Investissement religieux et architecture en Maine-et-Loire. 1840-1940. Les églises paroissiales*, thèse soutenue en 1998, Rennes, 3 vol. (et plus particulièrement les cartes des capacités des églises et des travaux envisagés (p. 426), et la carte des travaux de reconstruction de 1840 à 1940 (p. 436)) ; « La reconstruction des églises du Choletais au XIX^{e} siècle : représentation catholique, architecture et Vendée angevine », in *Christianisme et Vendée : la création au XIX^{e} siècle d'un foyer du catholicisme : colloque*, La Roche-sur-Yon, 1999, p. 427-438.

B. Les Mauges, terre de vocation

1. Les prêtres et religieux

Si, comme l'admet Auguste Guinhut (curé de Saint-Laurent-des-Autels de 1925 à 1928) « la meilleure marque de la vitalité chrétienne et la plus grande gloire d'une paroisse ce sont les prêtres, les religieux et les religieuses qu'elle a donnés à l'Eglise et à Dieu »[274], force est de constater que les Mauges sont témoins de cette vitalité. À l'arrivée de Charles Montault (1802-1839) à la tête du diocèse d'Angers, on compte environ 500 prêtres formés pour l'essentiel avant la Révolution[275]. Le séminaire est rétabli dès 1803 et, dans les Mauges, le *petit séminaire* de Beaupréau offre très vite nombre d'aspirants au sacerdoce. Avec plus de 20 ordinations annuelles en 1821, ce sont ensuite 35 ordinations qui sont célébrées chaque année entre 1829 et 1835. Puis, après un fléchissement dans les années 1836-1863, le nombre des ordinations se stabilise à 26 ou 27 par an jusqu'à la première guerre mondiale, atteignant même la trentaine par an dans les années 1934-1939 avant de revenir à une vingtaine d'ordinations annuelles jusqu'en 1969. « Avec 800 prêtres en 1834, 850 en 1870, 980 en 1900, le diocèse, qui ne trouve pas toujours un emploi pour chaque nouveau prêtre, a l'un des plus forts taux d'encadrement sacerdotal en France »[276]. Une carte des prêtres originaires du diocèse et ordonnés à Angers (excluant de fait tous les religieux, missionnaires et prêtres incardinés dans d'autres diocèses, bien que nés en Anjou) établie pour l'année 1821 par Robert Favreau montre que les régions rurales où la pratique est traditionnelle donnent souvent plus de prêtres qu'ailleurs. Il rappelle d'ailleurs que, dans ce domaine, « les Mauges sont de loin en tête »[277]. Quelques 140 années plus tard, dans l'enquête de Joseph Jeannin, la carte des prêtres en exercice originaires de l'Anjou met également en avant l'importance des Mauges qui continuent de fournir l'essentiel des vocations angevines puisqu'un prêtre sur deux est originaire de ce seul quart sud-ouest du département. Les cantons de Beaupréau et de Chemillé sont d'ailleurs particulièrement bien pourvus puisqu'on y relève 70 à 80 prêtres pour 10 000 habitants (soit 7 prêtres pour 250 hommes de plus de 25 ans), chiffre particulièrement élevé à l'échelle du département quand on note que dans les cantons de Noyant ou d'Allonnes la prêtrise ne séduit qu'un homme pour 10 000 habitants. Les chiffres sont même plus importants pour ce qui est des

[274] GUINHUT (Auguste), *Notice sur la paroisse de Saint-Laurent-des-Autels*, 1925-1928, vol. 4, manuscrit, non paginé.
[275] MARAIS (J .-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 127.
[276] MARAIS (J .-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 127 et p. 363.
[277] FAVREAU (R.), *Atlas historique français. Anjou*, 1973, p. 96.

religieuses puisque, à la même date, on dénombre entre 200 et 250 religieuses pour 10 000 habitants dans les cantons de Beaupréau, Chemillé et Cholet, et plus de 250 religieuses pour 10 000 habitants dans le canton de Montrevault, soit, pour ce dernier canton, parmi les femmes de plus de 20 ans, une sur douze est religieuse[278].

Réponse à ce formidable vivier de vocations ou justement catalyseur du phénomène, de nombreuses congrégations, tant d'hommes que de femmes, constituent de véritables foyers de formation religieuse, à commencer par des fontevristes qui s'installent dès la fin des troubles révolutionnaires à Chemillé à partir de 1803 et qui seront 38 religieuses en 1861[279]. De petites communautés paroissiales prolongent d'autres congrégations plus conséquentes et s'installent progressivement dans les paroisses, comme à La Jumelière en 1803, à Montilliers en 1805, ou à Montfaucon en 1815. Ces religieuses sont plus particulièrement chargées du soin des pauvres et de l'enseignement des filles. De nouvelles communautés naissent également. C'est le cas à la Pommeraye autour de Marie Moreau en 1816 (77 religieuses en 1861), les sœurs de Sainte-Marie de Torfou en 1823 (84 religieuses en 1861) ou à la Salle-de-Vihiers autour de Rose Giet en 1825 sans oublier les communautés déjà existantes comme les cisterciennes aux Gardes (91 religieuses en 1861) . « Le nombre de religieuses est passé de 380 en 1832 à 2 544 en 1861 et 3 521 en 1900 ; à cette date, le Maine-et-Loire est le deuxième département français, après l'Ardèche, pour le nombre de religieuses par rapport à la population ! »[280]. Du côté des hommes, ce sont des trappistes qui s'installent à Bellefontaine (près de Bégrolles-en-Mauges) en 1817 et qui seront 93 en 1861. L'abondance de ce personnel permet aux congrégations, masculines ou féminines, de fournir les diocèses voisins ou même des diocèses plus lointains – répondant ainsi aux demandes formulées par tel ou tel évêque d'origine angevine – alors que d'autres préfèrent se consacrer à des activités missionnaires ; ces départs représenteront même jusqu'à 1/3 des prêtres originaires du diocèse en exercice en 1956[281].

2. Les départs en mission

Si le diocèse d'Angers est un diocèse qui fournit de nombreux prêtres et de nombreuses religieuses aux XIX^e^ et XX^e^ siècle, cela ne peut suffire à expliquer le départ de ces hommes et

[278] JEANNIN (J.), *Visages religieux de l'Anjou. 1961*, Angers, 1963, p. 154.

[279] Les chiffres donnés pour 1861 le sont à partir des résultats du recensement de population conservé aux Archives départementales de Maine-et-Loire, 6 M 8.

[280] MARAIS (J .-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 127.

[281] MARAIS (J .-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 363.

de ces femmes vers des horizons lointains[282]. « Les vocations missionnaires reflètent un goût de l'aventure, une acceptation éventuelle du martyre[283] ou de la mort précoce qui les distinguent des vocations *ordinaires* »[284]. Et pour autant, à la différence de la Bretagne, l'Anjou n'est pas riche en établissements de congrégations missionnaires. Les Assomptionnistes possèdent un établissement à Saint-Maur (1915-1958) et, pour ce qui est des Mauges, les Missions étrangères de Paris ont ouvert un séminaire au Pinier neuf à Beaupréau (séminaire Théophane-Vénard où sont formées plusieurs générations de missionnaires originaires de l'Ouest de la France) de 1930 à 1960, et les Pères du Saint-Esprit sont présents à Maulévrier à partir de 1954 pour une courte période, mais deux autres congrégations féminines angevines de spiritualité franciscaines (et donc missionnaires) sont créées à la fin du XIX^e^ siècle : les franciscaines de Sainte-Marie des Anges (1871) et les Petites Sœurs de Saint-François (1873). Par ailleurs, dans les dernières décennies de notre étude, faisant des émules, certaines congrégations féminines pourtant bien intégrées dans la vie diocésaine et au recrutement essentiellement local, comme par exemple la communauté des sœurs de la Providence de la Pommeraye, se décident à envoyer en mission de nombreuses religieuses, comme l'a bien étudié Jean-Luc Marais dans un article sur les départs en mission des religieuses d'Anjou[285]. En 1953 les sœurs de la Providence de la Pommeraye partent en Côte d'Ivoire ; en 1956 les sœurs de Sainte-Marie de Torfou s'installent en Haute-Volta ; en 1960 les sœurs de la Salle-de-Vihiers partent au Dahomey, imitées la même année par les Cisterciennes des Gardes. Les relevés effectués par l'abbé Charles Maupetit (prêtre missionnaire angevin exerçant au Sénégal) nous permettent de connaître une grande partie des missionnaires originaires de l'Anjou[286]. Même si son travail n'a pu être exhaustif, on lui doit d'avoir relevé, à partir d'enquêtes réalisées auprès des différentes communautés basées en France, 1 210 missionnaires d'origine angevine, parmi lesquels 572 sont issus des Mauges. Entre 1800 et 1968, 543 sont partis : 293 femmes pour 250 hommes. Si ils ne sont que 58 à être partis dans la première moitié du XIX^e^ siècle, ce sont jusqu'à 221 femmes et hommes qui quitteront leurs Mauges natales pour s'expatrier dans d'autres contrées dans la seconde moitié du siècle. Cet engouement ne se démentira pas au XX^e^ siècle, puisque 264 personnes

[282] Colloque en 2004 au domaine universitaire choletais sur le thème « Missionnaires et humanitaires de l'Ouest dans le monde au XX^e^ siècle » et dont les actes sont publiés : MARAIS (J.-L.), DENECHERE (Y.), « Missionnaires et humanitaires de l'Ouest », *Annales de Bretagne et Pays de l'Ouest*, 2005, n° 2, t. 112.

[283] Cela sera le cas par exemple d'Ernest Louis-Marie Tricoire des Missions étrangères de Paris. Né au May-sur-Evre, il sera assassiné le 2 septembre 1945 devant la cathédrale de Saïgon. Il avait 38 ans.

[284] MARAIS (J.L.), « Les départs en mission des religieuses d'Anjou. 1892-2000 », *Archives d'Anjou*, n° 11, 2007, p. 161.

[285] MARAIS (J.-L.), « Les départs en mission des religieuses d'Anjou…, *op. cit.*, p. 161-175.

[286] BOISLEVE (J.), MAUPETIT (C.), PAQUEREAU (C.), « Les Mauges, terre de missionnaires », *Cahiers des Mauges*, n° 4, 2004, p. 22-25.

au moins partiront comme missionnaires. La carte du nombre de missionnaires des Mauges par commune publiée dans les *Cahiers de Mauges*[287] indique clairement que, d'après le fichier de Charles Maupetit, seules 3 paroisses n'ont pas envoyé de missionnaire : Montrevault, Sainte-Christine et Chanteloup-les-Bois. Au contraire, les paroisses de Cholet, Chemillé, Beaupréau ou la Pommeraye ont fourni à elles seules plus de 20 missionnaires, et neuf autres ont fourni entre 11 et 20 missionnaires : Saint-Rémy-en-Mauges, la Poitevinière, la Chapelle-Saint-Florent, La Salle-et-Chapelle-Aubry, le Pin-en-Mauges, Jallais, Melay, Villedieu-la-Blouère, Le Longeron, Montfaucon-Montigné. Les nouveaux départs sont sans doute influencés par les récits que les missionnaires ne manquent pas de faire dans les écoles ou les paroisses à leur retour, relatant leur séjour qui pour certains n'aura duré que quelques mois, mais pour d'autres de nombreuses années (une moyenne de 21 ans)[288]. Ce qui frappe aussi, c'est la diversité des communautés auxquelles appartiennent les missionnaires, avec 53 ordres distincts, parmi lesquelles figurent en bonne place les Missions étrangères de Paris ou les Filles de la sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

3. Des chrétiens engagés

Les fidèles catholiques ont par nature vocation à se regrouper à l'occasion des rassemblements dominicaux. Mais des initiatives originales sont menées par des curés des Mauges pour regrouper leurs paroissiens et plus particulièrement les artisans en mettant en place des sociétés d'hommes spécifiques. La première – créée sous l'instigation du curé, d'où son nom de *société de la cure* – semble être celle de La Poitevinière en 1833. L'arrondissement de Beaupréau est d'ailleurs particulièrement riche dans ce domaine puisque 31 communes sur 77 se dotent du même type de société avant 1852. Même si elles ne sont pas à proprement parlé *religieuses*, la présence obligatoire du prêtre et l'obligation d'assister aux offices ne peuvent être laissées sous silence[289]. Ces *cercles catholiques* vont devenir les futurs *patros*, ces patronages qui prennent leur essor au début du XX^{e} siècle

[287] BOISLEVE (J.), MAUPETIT (C.), PAQUEREAU (C.), « Les Mauges, terre de missionnaires », *Cahiers des Mauges*, n° 4, 2004, p. 25.

[288] Le prestige qui entoure ces missionnaires est extrêmement fort, en témoigne le frère Jean-Baptiste Gaudin, né à Chaudron-en-Mauges en février 1848, qui s'engage définitivement au monastère de Bellefontaine en avril 1871 avant de partir pour fonder en septembre 1881 l'abbaye Notre-Dame-du-Lac d'Oka et créer une école d'agriculture qui connait un vif succès. De retour momentanément en France dès 1890 suite à une mauvaise chute qui nécessitait des soins conséquents, c'est Mme de Villoutreys, châtelaine de Chaudron, qui prend à sa charge de le faire soigner pour lui permettre de retourner très vite vers le Canada. Prestige également quand, de retour en France en 1904, Marie-Anne Legeay se souvient, dans la généalogie de sa famille très documentée, que sa mère lui parlait de la venue « d'un moine venu en bel équipage rendre visite à son père Paul Germain », l'oncle du père Jean-Baptiste Gaudin. Comme la visite était exceptionnelle, « une chambre en lambris avait spécialement été aménagée dans le grenier ». LEGEAY (M.-A.), *Au gré du vent au fil de l'eau : la famille Gaudin de 1661 à nos jours*, 2004, p. 106 et 125.

[289] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^{e} et XX^{e} siècles*, Paris, 2009, p. 135.

permettant au clergé, comme le précise Jean-Luc Marais[290], de protéger la foi et les pratiques en mettant en place une contre-société encadrant les fidèles depuis leur naissance jusqu'à leur mort. C'est ainsi tout un ensemble de réseau de sociabilité dense qui se met en place à l'initiative des paroisses avec des crèches, des bibliothèques, des salles de théâtre[291], des groupes de musique (les cliques), de la gymnastique et bientôt des sports d'équipe comme le basket[292].

Illustration 8 - Andrezé : mouvements d'ensemble de la Garde des Mauges, section des petits (1913)

Les patronages disposent de salles, de cours pour les jeux, parfois d'une chapelle, d'une salle de spectacles, de salles pour la gymnastique, de terrains de sports. Ces bâtiments forment souvent un ensemble hétéroclite, non loin du presbytère ou de l'école libre. Le réseau de patronage atteint son apogée dans les années 1950[293]. Parallèlement au patronage, divers mouvements d'action catholique se mettent en place comme la Jeunesse ouvrière chrétienne (1927), puis la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (1928), la Jeunesse agricole

[290] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 364 et suivantes.

[291] A Saint-Laurent-de-la-Plaine, une grande salle de théâtre est construite dès 1903 à l'emplacement de la grange et de l'étable de la cure. La salle fut bénie l'année suivante par le curé de la paroisse. « Le théâtre amateur dans les Mauges : la grande aventure des patronages », *Les cahiers des Mauges*, n° 3, 2003, p. 15-16

[292] Création d'un club à Cholet en 1927 (La Jeune France) ; Jallais en 1935-1936 (La Vendéenne) ; Bégrolles-en-Mauges en 1936 (La Regina) ; Trémentines en 1936 (L'Avenir) ; Montrevault en 1939 (La Bayard). Tous ces clubs étaient affiliés à l'Union d'Anjou, fédération catholique. THARREAU (G.), « Le basquet, sport roi dans les Mauges », *Les Cahiers des Mauges*, n° 4, 2004, p. 73-77.

[293] MARAIS (J .-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 372-373.

catholique (1930), la Jeunesse étudiante chrétienne (1930), la Jeunesse indépendante catholique (1937). Tous ces mouvements regroupent de nombreux jeunes gens, sous forme d'équipes qui se réunissent à fréquence plus ou moins régulière pour échanger sur leurs conditions de vie, sous la coupe exclusive des vicaires et curés dans la première moitié du XX^e siècle. Mais cette structuration par paroisse et par sexe des mouvements sont mises à mal par la prolongation de la scolarité : la mixité et une organisation par catégories professionnelles font leur apparition à partir des années 1970 au sein de la JOC et du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC), ce dernier ayant intégré la JAC en 1961 puis la JAC-F en 1968.

Après le service militaire ou le mariage, ces militants souhaitent poursuivre leurs échanges au sein de mouvements d'adultes. Dès la création de la Ligue agricole catholique (mouvement familial d'action catholique rurale créé en 1939), une section locale est mise en place en Anjou, avant de prendre le nom de mouvement familial rural (MFR) après-guerre en avril 1945[294], puis Chrétiens dans le monde rural (CMR) en 1965. Ce mouvement mixte regroupe des ménages et des célibataires et les militants (2 000 personnes en 1965 dans le département) multiplient les engagements dans le domaine temporel par des engagements familiaux (associations familiales, développement des aides familiales à domicile, *etc.*), professionnels (syndicats, centre d'études techniques agricoles CETA[295], coopératives, enseignement agricole) ou civiques (mandats municipaux ou départementaux)[296]. L'ensemble de ces mouvements d'Eglise constitue une vraie force et un vrai groupe de pression, sous l'égide d'aumôniers nommés à temps complet sur ces missions (ils sont 20 en 1968[297]), Cette action catholique spécialisée est particulièrement prospère dans les Mauges.

[294] BROTHIER (E.), *Le Mouvement familial rural en Maine-et-Loire, 1939-1965 : des témoins de l'Evangile à la tête de la modernisation des campagnes angevines*, 210 p. Université d'Angers, 2001 ; ainsi que l'article de

[295] Le CETA des Mauges est un des premiers créés en France, en 1955, à l'initiative de quelques agriculteurs des cantons de Saint-Florent-le-Vieil, Chemillé, Beaupréau, Montrevault et Chalonnes. Tous sauf un sont d'anciens militants de la JAC et, jusqu'à sa disparition en 1967, ils seront 45 chefs d'exploitation à inventer une agriculture moderne, avec une révolution des techniques et des mentalités. Antoine Jouffray, « Le CETA des Mauges à l'aube de la Révolution verte », *Les Cahiers des Mauges*, n°4, 2004, p. 79-82.

[296] MARAIS (J.-L.), « Les militants du MFR en Maine-et-Loire de 1945 à 1965 », *Militants catholiques de l'Ouest. De l'action religieuse aux nouveaux militantismes, XIX^e-XX^e siècles*, sous la direction de Brigitte WACHE, Rennes, PUR, 2004, p. 121-139.

[297] *Annuaire du diocèse d'Angers*, 1968, p. 48-49.

La société des Mauges des XIX^e^-XX^e^ siècles est indubitablement une société rurale où, à l'économie agricole forte, s'associent des activités proto-industrielles particulièrement développées dans un choletais où le catholicisme, fortement implanté et extrêmement influent, a su développer une sociabilité caractéristique. L'Eglise y joue un rôle essentiel, un passage obligé. « Chaque ouverture d'entreprise est précédée par une liturgie qui fait intervenir le clergé. Le curé félicite les uns et les autres, impose la bénédiction, appelle la bienveillance suprême pour assurer la fécondité de l'entreprise »[298]. Dans ce choletais que Guy Minguet érige en *modèle*, les réactions collectives en matière d'économie sont le fait de la structure familiale et communautaire des établissements industriels ou des exploitations rurales. Le dynamisme, la solidarité ou les capacités d'initiatives donnent une dimension collective face à la crise ou à la modernité[299]. Dans cet espace énigmatique, à la fois conservateur et entreprenant, Françoise Piot-Tricoire[300] a montré que c'est justement cet *idéal communautaire* qui a su favoriser le développement industriel, reposant sur une structure familiale et communautaire forte où les relations paternalistes de subordination sont bien acceptées et où règne une confiance mutuelle. Si la famille semble être au cœur de ce système et de ce *modèle*, à la fois instigatrice des entreprises et des innovations, reste à savoir si les comportements démographiques de ces familles sont à la base de ce système ou bien si elles sont influencées par les données économiques locales (structures agricoles ou proto-industrielles) ou par les préconisations d'un clergé puissant et organisé.

[298] MINGUET (G.), *Naissance de l'Anjou industriel, op. cit.*, p. 44.

[299] MINGUET (G.), *Naissance de l'Anjou industriel, op. cit.*, p. 52.

[300] PIOT-TRICOIRE (F.), *L'idéal communautaire, mythe fondateur et utopie créatrice : le cas des Mauges choletaises*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Paris V, 2002.

Chapitre 2

Évolution de la population des Mauges au XIXe siècle

> « On a des enfants par une impulsion de la nature, on les élève par attachement ; mais un calcul des charges auxquelles ils assujettissent démontrerait que, dans la classe des gens de peine, un enfant, avant qu'il ne puisse rendre quelque service, a beaucoup plus coûté que les gages d'un homme fait et instruit. […] Ainsi la réflexion et l'esprit de calcul ne conduiraient point à la propagation de l'espèce. »
>
> MOHEAU (Jean-Baptiste), *Recherches et considérations sur la population de la France*, 1778 (réédité en 1994), p. 98.

Les habitants des Mauges manquèrent-ils de *réflexion*, d'*esprit de calcul*, ou bien succombèrent-ils à cette *impulsion de la nature* qui fit dire à Jean-Baptiste Moheau (1745-1794) – secrétaire de l'intendant Auget de Montyon et inspecteur des dénombrements au Contrôle général – que le choix d'avoir un enfant ne serait jamais, après réflexion, l'option retenue au regard de l'argument financier ? Avant de se risquer à trouver des explications, aussi rationnelles soient-elles, aux comportements démographiques des habitants des Mauges, encore nous faut-il d'abord observer les variations démographiques qui caractérisent ce territoire. Les sources à notre disposition sont multiples ; mais deux documents essentiels se dégagent. L'état civil qui fournit une véritable photographie de la population à trois moments clés de la vie des individus : leur naissance, leur mariage et leur décès. Les recensements de population, instaurés dès le début du XIXe siècle, qui permettent de connaître le nombre d'habitants de chaque commune, ainsi que la composition de cette population, malgré les aléas de leur conservation en Maine-et-Loire. Toutefois, l'utilisation conjointe de ces deux sources permet de dessiner des courbes de l'évolution de cette population ou des cartes de densité et de dresser une cartographie de la population des Mauges tout au long de la période de notre étude.

I - Les sources : recensements de population et état civil

A. Les recensements de population : une source critiquable

1. Des premières évaluations aux relevés individuels

Dès le début du XIXe siècle, une vaste opération de recensement général de la population est demandée par Lucien Bonaparte – ministre de l'Intérieur – pour l'ensemble du territoire[301]. Pour autant, ces premiers dénombrements ont pu être minorés. Jacques Dupâquier rappelle à ce propos que les maires se sont souvent contentés « d'évaluations approximatives, généralement au-dessous de la vérité, si bien qu'il est tout à fait abusif de voir dans cette opération le premier recensement »[302]. D'autre part, des facteurs extérieurs ont pu influer sur la justesse et la véracité des premiers recensements. Par exemple, les taux de patentes étant plus faibles pour les villes de moins de 5 000 habitants, il était intéressant d'estimer la population en deçà de ce seuil[303]. Toujours est-il que, de 1806 à 1821, les opérations de dénombrement se contentent de mettre à jour les listes initiales de 1801 en suivant les tableaux du mouvement annuel de la population. Toutefois ce suivi ne semble pas avoir été réalisé dans le département, comme en témoigne, en 1816, la correspondance échangée entre le préfet de Maine-et-Loire et celui de la Sarthe, où le premier s'enquiert des méthodes employées par son confrère pour mener à bien des opérations de décompte de la population. En effet, le préfet de Maine-et-Loire reconnaît que « le travail annuel du mouvement de la population n'a pas été fait dans [son] département depuis 1806 et il n'existe dans [ses] bureaux aucun document qui puisse [le] mettre à même de le confectionner »[304]. Conscient de la difficulté de la tâche, il estime que « cette opération est faite pour effrayer plus d'un maire, ayant surtout à la répéter pour dix ans, si on se bornait à leur envoyer à remplir un tableau dont le modèle nous a été adressé par le ministre, il faut donc choisir un mode plus simple et qui offre le même résultat, surtout pour les communes rurales ». Avec les ordonnances des 16 et 23 janvier 1822, Louis XVIII fixe la périodicité des recensements à cinq ans à compter de 1826. Dix ans plus tard, en 1836, le recensement est désormais fondé sur le principe du domicile de droit (recensement de la population domiciliée dans la commune) et les listes nominatives sont introduites pour l'ensemble du

[301] Le premier dénombrement général est organisé par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) sur la division du territoire, par la circulaire interministérielle du 26 floréal an VIII (16 mai 1800) et la loi du 8 pluviôse an IX (28 janvier 1801).

[302] DUPAQUIER (J.), *Histoire de la population française*, tome 3, *De 1789 à 1914*, p. 26

[303] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIXe et XXe siècles*, p. 26.

[304] Arch. dép. de Maine-et-Loire, 6 M 1.

territoire. En 1841, la méthode évolue : le principe du domicile de fait est préféré au domicile de droit. Le recensement prend en compte la population présente dans la commune au jour de référence et sépare la population non domiciliée et les catégories comptées à part comme les collectivités, casernes, couvents, *etc*. En 1846, le recensement de la population doit être effectué à jour fixe pour la population comptée à part. Dès 1851, on observe une augmentation notable des questions posées avant qu'en 1856 les feuilles de ménages ne fassent leur apparition. Vingt ans plus tard, en 1876, le bulletin individuel devient obligatoire. En 1926, le recensement comporte également une enquête sur les familles. En 1954, les questions sur la structure des ménages et l'instruction des personnes se multiplient. Par ailleurs, les recensements n'ont pas toujours eu lieu à intervalles réguliers, et ce pour diverses raisons. Ainsi, le recensement de 1871 est repoussé à l'année suivante pour cause de guerre, tout comme ceux de 1916 et de 1941, annulés. Le recensement de 1951 est repoussé à 1954 pour des raisons financières. Celui initialement prévu en 1956 est dès lors reporté à 1962 et en 1968 un recensement est également établi pour prendre en compte la mesure du rapatriement d'un million de Français d'Afrique du Nord postérieurement au recensement de mars 1962.

2. Absence de collections nominatives complètes

Si, on l'a vu, les recensements de la population sont d'inégale valeur tant par les changements de directives édictées au cours du temps que par les différences d'application sur le terrain, leur exploitation sérielle est parfois difficile du fait des aléas de leur conservation. C'est le constat qu'a fait Abel Châtelain – alors professeur au lycée d'Angers – dans un article paru dans les *Annales* où il condamne la malheureuse destruction des recensements nominatifs de population à l'échelle départementale[305]. En effet, outre les données statistiques qui ont fort heureusement été conservées, les recensements de population donnent également lieu à la production de feuillets individuels. Ces relevés s'avèrent « les documents les plus intéressants, car ils fournissent, depuis 1836, de précieuses indications pour la démographie, la démogéographie et pour l'histoire économique et sociale ». Ces feuillets renseignent en effet sur le nombre de maisons, de ménages ou sur la composition des familles, l'origine des individus, leur profession et les différents employeurs. « Malheureusement, cette vaste documentation portant sur les XIXe et XXe siècles, unique dans notre histoire, est trop souvent irrémédiablement détruite. La

[305] CHATELAIN (A.), « Archives et démographie. Les leçons d'un dénombrement : 1846 en Anjou », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 1946, volume 1, n° 1, p. 61-66

collection n'existe pas dans tous les départements. Les archivistes, trop souvent indifférents à cette sorte de documents, et se retranchant derrière le règlement qui n'oblige à garder que le dernier dénombrement, procèdent au fameux " triage " ; ils ont ainsi sacrifié les précieux registres. »[306] Le Maine-et-Loire ne fit pas exception à la règle puisque « l'archiviste en chef prend seulement la décision de conserver les registres de 1936 pour arrêter enfin l'irréparable destruction opérée par ses prédécesseurs ». La disparition de cette collection complète et départementale condamne le chercheur à se retourner vers les archives communales qui ont parfois conservé ces états de dénombrement individuels. Mais, comme l'explique Abel Châtelain « ces documents ne sont pas toujours conservés soigneusement et, même s'ils l'étaient, ils sont dispersés ; le chercheur ne peut s'imposer un long travail dans chaque commune »[307]. Si les relevés nominatifs ne sont pas facilement exploitables pour ce qui est du Maine-et-Loire et des Mauges, les données statistiques ont été, quant à elles, bien conservées aux Archives départementales de Maine-et-Loire[308] et permettent, malgré les quelques ruptures dans la périodicité des relevés ou les différences d'application des directives nationales, d'établir des courbes de population sur une longue période pour en observer des comportements d'ensemble.

3. Application locale des recensements : fiabilité des opérations réalisées

En 1846, relayant une question posée par le ministre de l'intérieur, le préfet de Maine-et-Loire adresse un courrier à l'ensemble des maires du département pour « connaître les causes des diminutions et augmentations survenues dans chaque commune par suite du dénombrement qui vient d'avoir lieu [1846] comparativement au dénombrement effectué en 1841 ». Les réponses des maires sont riches d'enseignement[309]. Alors que les opérations de recensement de la population existent déjà depuis une quarantaine d'années, la lecture de cette correspondance met en évidence une grande incertitude quant à la véracité des informations relevées. Le maire du Fief-Sauvin est catégorique. Il affirme qu'il a tout « lieu de croire qu'en 1841 il fut mal fait », propos repris quasiment mot pour mot par le maire de la Tourlandry. Jugement sans appel, les élus ne présentent pas d'argumentaire précis sur les doutes qu'ils posent. Le maire de Liré émet plus de réserve, formulant l'hypothèse que « l'opération de recensement n'avait peut-être pas été faite précédemment avec autant

[306] CHATELAIN (A.), « Archives et démographie. Les leçons d'un dénombrement », *op. cit.,* p. 62

[307] CHATELAIN (A.), « Archives et démographie. Les leçons d'un dénombrement », *op. cit.*, p. 62

[308] Arch. dép. de Maine-et-Loire, sous-série 6 M

[309] L'ensemble de cette correspondance très riche est consultable aux Archives départementales de Maine-et-Loire (6 M 6).

d'exactitude que cette année ». Il est vrai, comme le reconnaît le maire de Saint-Laurent-du-Mottay, que le recensement de la population est une « opération où il est si facile de commettre quelque erreur ». Ce dernier en profite néanmoins pour faire observer « que le dernier recensement a été fait par l'administration qui [l']a précédé ».

En critiquant ainsi l'action de leurs prédécesseurs, certains tiennent tout de même à expliquer les raisons de ces erreurs. C'est le cas notamment du maire de Melay qui insiste sur le fait que « le dénombrement de 1841 ne fut fait qu'incomplètement [...] : on omit d'y faire figurer tous les enfants au-dessous de deux ans, tandis que celui de 1846 a été fait avec la plus scrupuleuse exactitude ». Le maire de la Varenne soulève pour sa part une autre méprise dans la réalisation du précédent recensement en 1841, « dans lequel [il a] tout lieu de croire que l'on a porté, sans distinction, tous les membres de chaque famille, sans en diminuer ceux qui étaient fixés, au moins provisoirement, dans d'autres communes, comme domestiques à l'année ». Quant au maire de Torfou, s'il reconnaît qu'il « ignore comment [son] prédécesseur s'est acquitté de cette tâche en 1841 », il affirme en revanche que la personne chargée « cette année de faire ce travail, s'est présentée dans toutes les maisons de la commune sans en excepter une seule, et a inscrit exactement tous les habitants de chaque maison » ; la différence ne peut s'expliquer que parce que « le dénombrement effectué en 1841 n'est pas exact ». Raisonnement imparable auquel souscrivent les maires des Cerqueux-de-Maulévrier ou de Montjean. Le premier rappelle au préfet qu'il s'est chargé lui-même de réaliser le recensement de la population, relevant « le naissant comme l'âgé le plus avancé, sans oublier exactement aucun dans la commune ». Le second argumente en expliquant que la personne chargée du recensement à Montjean est fort capable et « y a apporté beaucoup d'attention » et n'a donc pas « pu commettre d'erreur ni vouloir augmenter la population sans motifs plausibles ».

La collection plus que lacunaire à l'échelle départementale et une application locale discutable nous incitent donc à n'utiliser les recensements de population que d'un point de vue statistique et à leur préférer une autre source pour l'ensemble des données nominatives : les documents de l'état civil.

B. Etat civil et tables décennales

1. Constitution des fonds

Les archives de l'état civil font suite à la riche collection des registres paroissiaux dont l'origine découle de l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) par laquelle François Ier impose la tenue dans chaque paroisse d'un registre consignant par écrit le baptême des enfants. Quarante ans plus tard, l'ordonnance de Blois prescrit d'y inscrire également les actes de mariage et de sépulture. Il faudra attendre le code Louis (avril 1667) pour que l'obligation fut faite d'établir deux collections (une minute et une grosse) réunissant les actes de baptêmes, mariages et sépultures. Seule la minute signée devait demeurer dans la paroisse ; la grosse, simple copie authentifiée par le curé ou vicaire, était déposée aux greffes des juridictions royales. Une déclaration royale du 9 octobre 1736 demande la tenue en double minutes de ces registres ; les actes sont alors rédigés simultanément et signés par le prêtre, les témoins et les parties. La Révolution française, consciente des enjeux de cet enregistrement de la population, décide de laïciser la tenue de ces registres et en confie la responsabilité aux municipalités. La loi des 20-25 septembre 1792 confère le titre d'*officier d'état civil* au maire qui doit alors consigner, dans des registres distincts, les naissances, mariages et décès survenus dans sa commune. Chacun de ces registres est établi en deux exemplaires : le premier est conservé par la municipalité, le second déposé aux greffes des tribunaux. Par ailleurs, dans son titre II (article 15), la loi prévoit la confection de tables annuelles qui seront fondues ensuite en tables décennales. Un décret du 20 juillet 1807 prescrit formellement aux greffiers des tribunaux de première instance d'établir ces tables à compter du quatrième jour complémentaire an X (21 septembre 1802), et précise que trois exemplaires de ces tables seront expédiés aux archives de la commune, aux greffes du tribunal et aux archives départementales. Ce dernier envoi est supprimé par les décrets du 1er mars 1900 et du 27 février 1913, faisant double emploi avec l'exemplaire versé par les greffes des tribunaux une fois passé le délai réglementaire de conservation en leur sein. Subsistent donc deux collections originales, la première en mairie et la seconde, à terme, aux Archives départementales.

La connaissance des évolutions réglementaires est un préalable nécessaire à toute utilisation de sources et participe au regard critique que se doit d'avoir tout lecteur devant des documents originaux. L'état civil ne fait pas exception. Une observation de la réglementation nous permet par exemple de noter que les mariages célébrés du

1er vendémiaire an VII au 7 thermidor an VIII (du 22 septembre 1798 au 26 juillet 1800) ont été enregistrés au chef-lieu de canton, ce qui ne manquera pas d'avoir une incidence forte dans nos recherches pour cette période. Par ailleurs, les mentions marginales qui rendent plus rapide l'accès aux différents actes d'un individu, ne font leur apparition qu'à partir des années 1860 de façon sporadique et deviennent plus régulières à partir des années 1880. C'est en fait la loi du 17 août 1897 qui rend obligatoire l'inscription, en marge de l'acte de naissance, des mentions du mariage de divorce ou de remariage de l'individu en question (date, lieu et identité du conjoint), ainsi que tous les renseignements rectifiant l'état civil de la personne[310].

L'état civil est donc tenu en deux exemplaires. Le versement à terme aux Archives départementales de la seconde collection, dite du greffe, permet de concentrer en un même lieu l'ensemble des informations d'état civil du département, simplifiant grandement le travail des chercheurs et la mission que nous nous sommes assignée. Pour autant, cette seconde collection conservée aux Archives départementales est loin d'être complète puisque l'incendie du Palais de Justice d'Angers, le 14 janvier 1979, a détruit une partie de l'état civil du département et plus particulièrement celui concernant les Mauges. Pour limiter les aléas de la conservation, une campagne de numérisation des registres paroissiaux et d'état civil a été réalisée par le Conseil général de Maine-et-Loire de 2000 à 2008. L'objectif ambitieux a ainsi consisté à combler les lacunes de la collection du tribunal grâce aux collections conservées en commune. Cette compilation des deux collections, mise à disposition du public dans le premier semestre 2008, nous a permis de compléter nos relevés.

2. Typologie documentaire : registres et tables décennales

Source de premier ordre pour qui s'intéresse à l'histoire sociale et à la démographie, les registres de naissances, mariages et décès sont le plus souvent constitués de volumes séparés par type d'actes. Premiers d'entre eux, les actes de naissance indiquent les nom et prénoms de l'enfant, la date de naissance, l'identité de ses père et mère, leurs profession et lieu de résidence ainsi que des précisions sur les témoins présents à cette déclaration. La rédaction des actes peut être plus ou moins complète suivant la période considérée et la rigueur de l'officier d'état civil. Les actes de reconnaissance et les transcriptions des jugements relatifs à la naissance et à la filiation, ainsi que les procès-verbaux de découverte d'enfants abandonnés figurent également dans ces volumes parmi les actes de naissance. Le

[310] La mention de l'acte de décès, en marge de l'acte de naissance des individus, ne sera rendue obligatoire qu'à compter de l'ordonnance du 29 mars 1945.

second grand type d'actes correspond aux actes de mariage. Ceux-ci fournissent pour leur part des précisions sur l'identité des conjoints, leur profession et lieu de résidence, leur date de naissance ou leur âge (suivant les périodes), les nom et prénoms, la domiciliation et profession des parents, ainsi que des indications sur les témoins des différentes parties. Le registre des actes de mariage comprend également les transcriptions des jugements de divorce et d'annulation de mariage. Enfin, les actes de décès précisent la date de la mort, l'identité, la profession et la résidence de la personne décédée. Certains actes font mention de la date de naissance ; d'autres, suivant la période, ne donnent que l'âge du défunt. Dans les registres réservés aux actes de décès sont également consignés les actes relatifs aux enfants déclarés sans vie et les transcriptions des jugements déclaratifs.

Pour faciliter l'accès à ces différents types d'actes, les tables décennales constituent à n'en pas douter un instrument de recherche essentiel. Elles permettent rapidement, par tranche de dix années, d'identifier les références d'un acte inscrit dans les registres de naissance, mariage ou décès d'une commune. Ces tables diffèrent selon le type d'acte (naissance, mariage et décès). La première de ces tables couvre la période 1793-an X. Elles étaient, à l'époque, assez mal tenues, si bien qu'un décret de 1807 – en vertu d'un arrêt des consuls du 25 vendémiaire an IX (17 octobre 1800) – en confie la rédaction au greffe[311] et fixe au 21 septembre 1802 le commencement de la série suivante.

II - Population et densité

A. Evolution générale de la population

Avec une population de 375 873 habitants en 1801, le Maine-et-Loire atteint les 585 563 habitants en un peu plus d'un siècle et demi (+ 56 % en 1968), suivant, de fait, la progression constatée dans l'ensemble du pays. En effet, durant la même période, la population passe de 29,3 millions d'habitants au début du XIXe siècle a environ 49,8 millions d'habitants en 1968 (+ 70 %). Comment se situent les Mauges dans ces évolutions d'ensemble ? Le tracé des courbes de population[312] des Mauges et du Maine-et-Loire dessinent des mouvements similaires[313] où seule l'amplitude – beaucoup plus forte dans le cas des Mauges – caractérise un dynamisme très important.

[311] Jusqu'en 1951 où leur confection est à nouveau confiée aux mairies.

[312] Nous avons représenté ces trois courbes avec un indice 100 en 1801.

[313] Malgré un premier artéfact enregistré en 1806 et à mettre au compte de l'imprécision des travaux de recensement du début du XIXe siècle.

	Mauges		Maine-et-Loire		France	
	Nombre	*Indice*	*Nombre*	*Indice*	*Nombre*[314]	*Indice*
1801	**74 650**	*100*	**375 873**	*100*	**29 361**	*100*
1806	**76 988**	*103*	**401 003**	*107*	**29 648**	*101*
1821	**95 242**	*128*	**440 748**	*117*	**31 578**	*108*
1826	**101 477**	*136*	**458 678**	*122*	**32 655**	*111*
1831	**104 947**	*141*	**467 861**	*124*	**33 595**	*114*
1841	**109 771**	*147*	**487 830**	*130*	**34 912**	*119*
1846	**115 445**	*155*	**503 464**	*134*	**36 097**	*123*
1851	**121 292**	*162*	**515 200**	*137*	**36 472**	*124*
1856	**125 159**	*168*	**524 254**	*139*	**36 715**	*125*
1866	**129 283**	*173*	**532 118**	*142*	**38 067**	*130*
1872	**125 974**	*169*	**518 667**	*138*	**37 653**	*128*
1876	**126 028**	*169*	**517 523**	*138*	**38 438**	*131*
1881	**125 825**	*169*	**523 038**	*139*	**39 239**	*134*
1886	**125 047**	*168*	**524 028**	*139*	**39 743**	*130*
1891	**123 128**	*165*	**518 589**	*138*	**39 946**	*136*
1896	**120 312**	*161*	**514 926**	*137*	**40 158**	*137*
1901	**118 535**	*159*	**514 657**	*137*	**40 681**	*139*
1906	**117 765**	*158*	**513 406**	*137*	**41 067**	*140*
1911	**118 095**	*158*	**508 383**	*135*	**41 479**	*141*
1921	**106 440**	*143*	**474 786**	*126*	**39 108**	*133*
1926	**107 888**	*145*	**477 899**	*127*	**40 744**	*139*
1931	**109 169**	*146*	**475 991**	*127*	**41 524**	*141*
1936	**110 420**	*148*	**477 991**	*127*	**41 502**	*141*
1946	**114 313**	*153*	**496 068**	*132*	**40 503**	*138*
1954	**122 281**	*164*	**518 241**	*138*	**42 777**	*146*
1962	**135 660**	*182*	**557 069**	*148*	**46 243**	*157*
1968	**145 080**	*194*	**585 563**	*156*	**49 778**	*170*

Tableau 1 - Évolution de la population des Mauges, du Maine-et-Loire et de la France de 1801 à 1968 (en nombre d'habitants et en valeurs d'indice)[315]

[314] En milliers d'habitants

[315] Les chiffres de la population concernant le département de Maine-et-Loire sont extraits de l'ouvrage publié par l'Institut national de la statistique et des études économiques, *Population par communes de 1801 à 1962. Département de Maine-et-Loire*, Direction régionale de Nantes, 86 p. [ADML, Bib 7321]. Les chiffres de la population française sont tirés de l'*Histoire de la population française* sous la direction de Jacques Dupâquier ; l'estimation en étant donnée par rapport aux limites du territoire actuel.

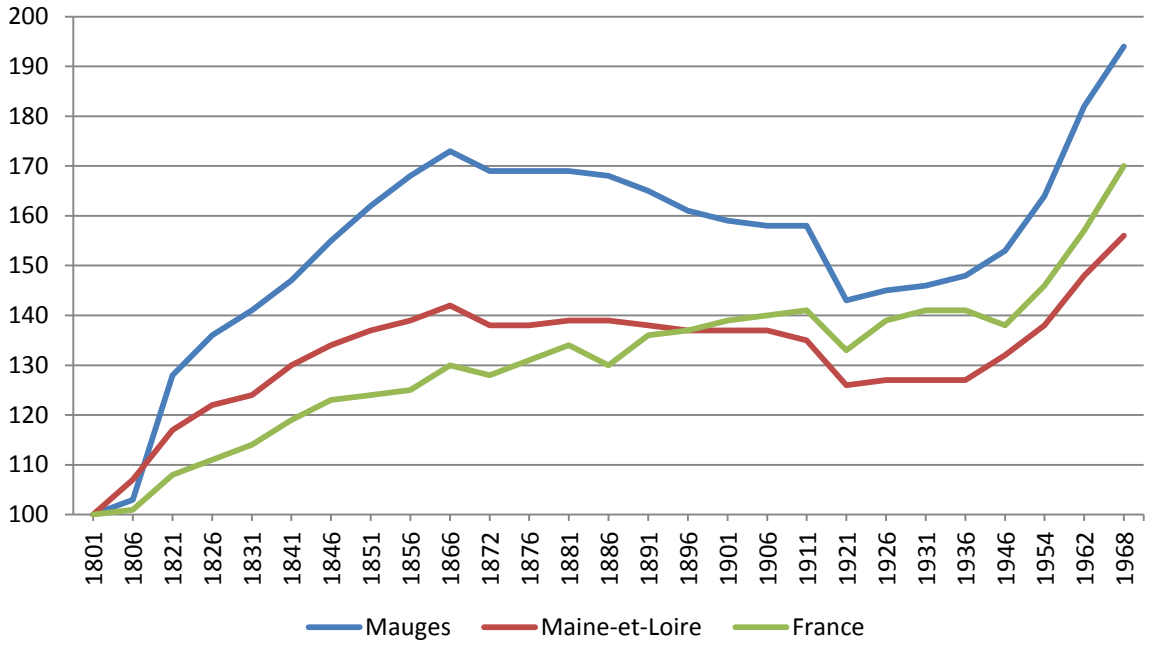

Graphique 1 - Évolution de la population des Mauges, du Maine-et-Loire et de la France de 1801 à 1968 (indice 100 en 1801)

Dans sa contribution à la synthèse dirigée par Georges Duby sur l'histoire de la France rurale, Gabriel Désert précise que l'accroissement démographique des campagnes s'explique par la forte natalité des milieux populaires que ne compense pas une mortalité pourtant très élevée[316]. Si, à l'échelle nationale, la population continue d'augmenter tout au long du XIXe siècle[317], à l'échelle du Maine-et-Loire et des Mauges le plein démographique est atteint au recensement de 1866 [318] avec un indice respectivement de 142 et de 173. En près de 65 ans (de 1801 à 1866), le département a en effet gagné 150 000 habitants, passant de 375 873 habitants à 532 118 habitants en 1866. Si cette croissance n'est pas propre à l'Anjou, elle s'avère particulièrement forte dans le département, coïncidant avec l'ère de prospérité agricole, au défrichement de nouvelles terres et à l'apparition de nouveaux systèmes de culture et de nouvelles productions qui autorisent de meilleurs rendements et influent de fait sur l'accroissement naturel. Les cinq décennies suivantes (1866-1921) seront marquées par une évolution toute différente. Alors qu'au niveau national le pays poursuit sa croissance démographique, en Anjou la population stagne et amorce un léger fléchissement. Les effets

[316] DESERT (G.), « Vers le surpeuplement », in *Histoire de la France rurale*, sous la direction de Georges Duby, 1976, p. 62

[317] Malgré quelques creux démographiques repérés aux recensements de 1872 (guerre de 1870) et de 1886 (crise du phylloxéra à partir de 1883).

[318] L'apogée démographique est atteint vers 1846 dans l'ouest breton, alors qu'il faudra attendre 1866 pour les Côtes-d'Armor et le Maine-et-Loire, 1891 pour la Vienne, les Deux-Sèvres et l'Ille-et-Vilaine, 1906 pour la Vendée, et 1911 pour la Loire-Atlantique, le Morbihan ou le Finistère. *Cf.* DUPAQUIER (J.), « La dynamique démographique de la France de l'Ouest au XIXe siècle », *Norois*, n° 140, 1988, p. 412.

de la crise agricole se font sentir ; de nombreuses fermes et exploitations viticoles disparaissent et l'exode agricole opère de réelles transformations dans la composition des populations. Entre le recensement de 1866 et celui de 1872, la chute est même brutale : le Maine-et-Loire perd 13 500 habitants, passant de l'indice 142 à l'indice 138 en seulement six années. Le même phénomène est observable à l'échelle des Mauges qui comptent 3 309 habitants de moins en six années (indice 169 en 1872 alors qu'il était de 173 en 1866). Après cette crise due en partie à la guerre de 1870, et mises à part de très légères fluctuations, la population se stabilise dans le département. Elle se maintient aux alentours de l'indice 138 pendant toute la fin du siècle (de 1872 à 1906). Les évolutions sont quelques peu différentes à l'échelle des Mauges. Si pendant une quinzaine d'années (de 1872 à 1886) la population reste stable (environ 125 000 habitants, indice 169), elle diminue plus fortement dès le début des années 1890 avec 123 128 habitants en 1891 (indice 165), et enregistre même une perte de plus de 5 300 habitants en 15 ans (de 1891 à 1906) avec 117 765 habitants.

Le début du XXe siècle marque un coup d'arrêt à la diminution de la population des Mauges. La courbe de population observe une très légère inflexion de son tracé à partir du recensement de 1911 avec une augmentation de 330 habitants. Cette hausse pourrait paraître négligeable si elle n'était observée au regard des pertes de population enregistrées précédemment depuis les années 1870, phénomène accentué depuis la dernière décennie du XIXe siècle (- 1 919 habitants entre 1886 et 1891 ; - 2 816 hab. entre 1891 et 1896 ; - 1 777 hab. entre 1896 et 1901 ; - 770 hab. entre 1901 et 1906). Bien entendu, le déclenchement des hostilités trois ans après ce recensement ne nous permet pas de vérifier si cette inflexion constitue un accident dans le relevé de la population ou si, au contraire, elle met en évidence un changement de comportement plus profond, signe d'une reprise de la fécondité dans les Mauges, reprise anéantie par le départ de plusieurs générations d'hommes appelés au combat lors du premier conflit mondial. Toujours est-il que cette évolution de la courbe de la population des Mauges traduit une originalité ; à l'échelle du département de Maine-et-Loire, la baisse de la population se poursuit avec la perte de 5 000 habitants entre 1906 et 1911. Après le choc de la première guerre mondiale, le bilan démographique est lourd. En tout juste dix années (1911-1921), le Maine-et-Loire a perdu près de 33 600 habitants, lesquels proviennent pour plus d'un tiers des Mauges qui connaissent une diminution de 11 655 habitants pendant cette même période. Au recensement de 1921, la population des Mauges amorce de nouveau une croissance. Celle-ci est constante – quoique plutôt faible – jusqu'en 1936 (indice 143 en 1921 ; indice 148 en 1936), qui marque le début d'une forte croissance

puisque la population atteint l'indice 153 en 1946 : le territoire des Mauges compte désormais 114 313 habitants. La situation est légèrement différente en Maine-et-Loire. De 1921 à 1946, la courbe de population angevine affiche des périodes de hausses (+ 3 113 habitants entre 1921 et 1926 ; + 2 000 habitants entre 1931 et 1936) tout en accusant des pertes parfois conséquentes entre ces périodes avec une diminution de 1 908 habitants entre 1926 et 1931. La croissance est en revanche beaucoup plus marquante entre les recensements de 1936 et 1946 puisque, malgré le second conflit mondial, le Maine-et-Loire observe une hausse de plus de 18 000 habitants. Il est en outre important de noter que si les prémices de la forte croissance de la natalité surviennent dès 1936 en Anjou et dans les Mauges, ils devancent de dix années la hausse de la natalité à l'échelle nationale. Ce comportement particulier des Mauges et de l'Anjou est d'autant plus remarquable que les années 1936-1946 correspondent pourtant au mariage des classes " creuses " de la guerre 1914-1918, et que le second conflit mondial contraint les jeunes hommes à un départ forcé, retardant de fait les nouveaux mariages et les naissances. L'ensemble de ces facteurs aurait pu induire une baisse notable de la population mais, à l'inverse, c'est une hausse manifeste qui se traduit ici. Comme le reconnaît Fabienne Daguet, « En France, la Seconde Guerre mondiale a séparé moins de couples que la guerre de 1914-1918. Entre 1939 et 1941, le nombre de naissances ne diminue que de 15 % et remonte dès 1942.

Après la Libération, la France connaît un *baby-boom*, comme la plupart des pays industriels. Pendant près de 30 ans, de 1946 à 1974, le nombre annuel de naissances vivantes dépasse 800 000, et même 850 000 dans les années 1947 à 1950, 1963 à 1966, puis 1970 à 1973. La fécondité diminue dès 1965, mais la baisse est compensée jusqu'en 1973 par l'arrivée des premières générations nombreuses du *baby-boom* à l'âge de la maternité »[319]. En Maine-et-Loire, la population connaît également une progression très forte et plus particulièrement dans les Mauges. Entre 1946 et 1954, le nombre d'habitants du quart sud-ouest du département croît de 6,9 % alors que la population totale du département augmente de 4,5 %. Pendant les huit années suivantes (de 1954 à 1962), la croissance s'avère encore plus forte : près de 11 % d'augmentation dans les Mauges contre 7,5 % pour l'ensemble du Maine-et-Loire. En 1962, la population du département compte parmi les plus jeunes de France avec 43 % de la population de moins de 25 ans[320]. Le taux de natalité du département – 21 ‰ en 1968 – est très supérieur à la moyenne française. Robert Favreau, dans son atlas

[319] DAGUET (F.), *Un siècle de fécondité française. Caractéristiques et évolution de la fécondité de 1901 à 1999*, 2002, p. 18.
[320] La moyenne nationale n'est alors que de 37 %.

historique de l'Anjou, insiste d'ailleurs sur la vitalité du Choletais qui lui apparaît comme remarquable. Ainsi, dans certains cantons, jusqu'à un tiers de la population a moins de 15 ans. Les taux de natalité de l'ordre de 26 ‰ dépassent largement les taux rencontrés dans le Baugeois, le Val de Loire ou le Saumurois[321]. Enfin, entre 1962 et 1968, l'augmentation de la population est moins forte, même si elle conserve un rythme soutenu avec encore 6,9 % de croissance dans les Mauges, contre 5,1 % à l'échelle de l'ensemble du département.

Années	Mauges	Maine-et-Loire
1946-1954	+ 6,9 %	+ 4,5 %
1954-1962	+ 10,9 %	+ 7,5 %
1962-1968	+ 6,9 %	+ 5,1 %

Tableau 2 - Pourcentage d'augmentation de la population entre les recensements dans les Mauges et en Maine-et-Loire, de 1946 à 1968.

Ainsi, sur l'ensemble de la période, courant de 1946 à 1968, les Mauges connaissent un dynamisme démographique considérable, bien supérieur au comportement observable à l'échelle départementale et nationale. Pour autant, il est important de noter que, malgré ces chiffres impressionnants, ce n'est qu'entre les recensements de 1946 et 1954 que les Mauges et le Maine-et-Loire retrouvent des chiffres de population comparables à ceux enregistrés à l'aube de la première guerre mondiale. Il aura donc fallu près d'un demi-siècle pour que les Mauges et l'Anjou récupèrent ce choc démographique.

B. Evolution de la population cantonale

1. Vers un maximum démographique au XIXe siècle

La simple comparaison des courbes de la population des Mauges, du Maine-et-Loire et de la France pourrait laisser penser que les évolutions internes aux Mauges sont uniformes. Pour autant, une étude approfondie à l'échelle des sept cantons des Mauges met en avant des évolutions fort contrastées. De fait, à l'image du constat réalisé par Abel Chatelain pour l'ensemble du département, les Mauges font état d'une grande « diversité des sols, des ressources et des genres de vie » et connaissent des « évolutions économiques et sociales plus ou moins rapides »[322] qui peuvent se traduire par une diversité de comportements démographiques. Dès lors il paraît essentiel de tracer les courbes de l'évolution de la population des sept cantons des Mauges afin de mieux étudier les mouvements internes au

[321] FAVREAU (R.), *Atlas historique français. Anjou*, 1973, p. 93.

[322] CHATELAIN (A.), « Evolution des densités de population en Anjou (1806-1936) », *Revue de géographie de Lyon*, 1956, vol. 31, n° 1, p. 43.

territoire qui nous occupe (Graphique n° ??). Nous avons fait figurer en gras le nombre d'habitants correspondant au maximum de population de chaque canton.

	Canton de Beaupréau	*Canton de Champtoceaux*	*Canton de Chemillé*	*Canton de Cholet*	*Canton de Montfaucon*	*Canton de Montrevault*	*Canton de Saint-Florent*
1801	11 250	8 397	10 386	15 090	10 053	9 373	10 101
1806	12 790	8 856	10 795	13 944	10 469	9 773	10 361
1821	16 063	10 902	12 841	16 727	11 897	11 880	14 932
1826	16 734	11 337	13 078	19 857	12 344	12 409	15 718
1831	17 766	11 010	13 283	20 462	13 526	13 279	15 621
1841	18 510	11 261	13 997	22 210	14 398	13 537	15 958
1846	19 474	11 697	15 266	23 006	15 351	14 105	16 546
1851	19 957	12 133	15 880	25 441	15 969	14 486	17 426
1856	20 299	12 164	**16 399**	27 195	16 640	14 907	17 555
1866	**21 691**	**12 646**	15 696	29 167	17 088	**15 167**	**17 828**
1872	20 931	12 540	14 938	28 748	16 670	14 992	17 155
1876	21 045	12 406	14 644	29 370	16 725	14 990	16 848
1881	20 369	12 444	14 571	30 737	16 684	14 702	16 318
1886	20 214	12 281	14 681	31 500	15 575	14 707	16 089
1891	19 751	11 864	14 036	31 009	16 388	14 156	15 924
1896	19 324	11 435	13 415	31 488	15 923	13 445	15 282
1901	18 640	11 049	12 920	32 471	15 520	12 956	14 979
1906	18 214	10 842	12 472	33 118	15 331	13 190	14 598
1911	17 908	10 360	12 304	33 426	15 588	13 131	14 378
1921	16 412	9 136	11 274	30 693	14 446	11 616	12 863
1926	16 623	9 038	11 421	31 658	14 628	11 710	12 810
1931	16 623	9 038	11 372	32 979	14 702	11 784	12 671
1936	16 577	8 910	10 974	34 461	14 843	12 079	12 576
1946	17 426	8 760	10 926	37 515	15 280	11 984	12 422
1954	19 170	8 988	11 122	41 356	16 291	12 587	12 767
1962	20 247	9 200	11 587	49 693	17 779	13 686	13 468
1968	21 498	9 639	11 806	**55 458**	**18 383**	14 301	13 995

Tableau 3 - Évolution de la population des cantons des Mauges en nombre d'habitants (le maximum démographique figure en gras pour chaque canton)

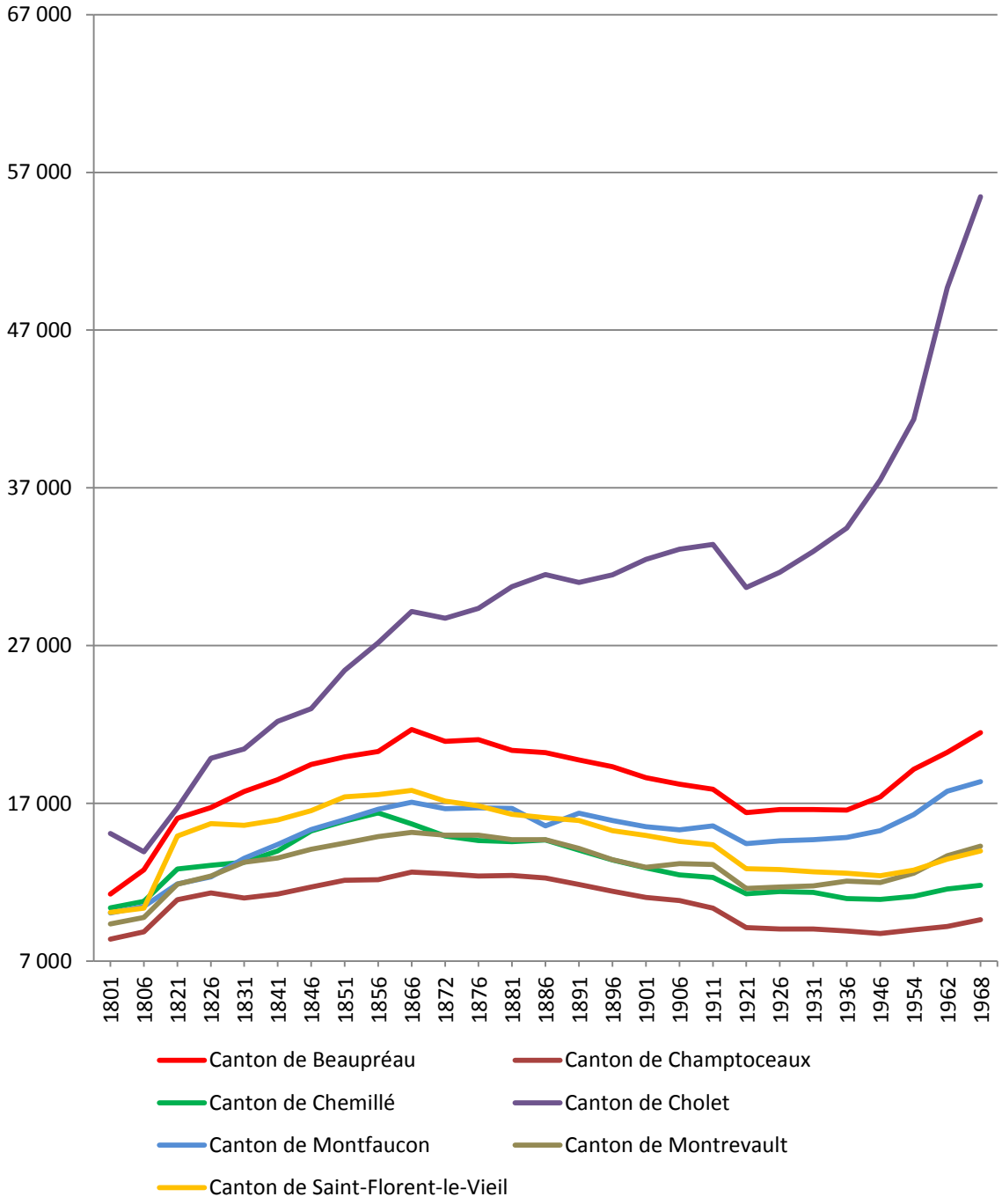

Graphique 2 - Évolution de la population des cantons des Mauges en nombre d'habitants

Au premier regard – et mise à part la population du canton de Cholet qui dessine une évolution radicalement singulière – six des sept courbes suivent un profil similaire et permettent une lecture quasi synoptique. Et pourtant, en observant ces six courbes de plus près, quelques différences apparaissent. Deux d'entre elles (population des cantons de Beaupréau et de Saint-Florent-le-Vieil) connaissent une forte évolution entre 1806 et 1821, alors que cette augmentation s'avère plus contenue dans les quatre autres cantons

(Champtoceaux, Chemillé, Montfaucon et Montrevault). Mais méfions-nous de ce constat qui peut être mis au compte des imprécisions des premiers recensements du début du XIXe siècle, simples mises à jour des listes initiales[323]. Passées les premières années du XIXe siècle, les courbes connaissent une constante progression jusqu'au maximum de population qui sera atteint au XIXe siècle pour cinq des sept cantons : Beaupréau, Champtoceaux, Chemillé, Montrevault et Saint-Florent-le-Vieil. Conformément à ce qui a été observé à l'échelle du département, le maximum de population est enregistré lors du recensement de population de 1866 pour quatre de ces cantons[324]. Seul le canton de Chemillé anticipe de dix années son maximum démographique avec 16 399 habitants en 1856 ; il perdra 700 habitants avant le recensement de 1866. Enfin, plus au sud, les deux cantons de Cholet et de Montfaucon observent un comportement différent puisque leur population est plus importante à la fin de notre période d'observation (1968) que depuis le XIXe siècle. La population du canton de Cholet connaît même une progression quasi constante sur l'ensemble du XIXe siècle, et double sa population en un siècle (15 090 habitants en 1801 et 32 471 hab. en 1901) tout en poursuivant sa progression jusqu'à la fin des années 1960, avec 55 458 habitants en 1968.

2. Les causes de cette forte croissance

La population des Mauges a connu des périodes de très forte croissance et fait preuve d'un dynamisme caractéristique au regard de la courbe de la population du Maine-et-Loire et de la France. Quelles explications peut-on donner à cette croissance ? Et quelles explications donnait-on, à l'époque, à ces augmentations de population particulièrement notables dans les Mauges ? Là aussi l'enquête organisée par le préfet de Maine-et-Loire en 1846 pour comprendre les raisons des variations de population entre le recensement de 1841 et celui de 1846 nous permet de répondre en partie à ces questions[325]. Les réponses des maires de l'arrondissement de Beaupréau sont assez éloquentes. Nombre d'entre eux expliquent fort justement ces différences par la progression flagrante du nombre des naissances sur celui des décès. C'est le cas par exemple du maire d'Andrezé ou de Bouzillé ou bien encore de celui de Neuvy qui, cherchant « les causes de l'augmentation des habitants de [sa] commune » s'en remet au constat que chaque année il compte « un tiers quelque fois moitié plus de naissances que de décès ». Ce à quoi il ajoute que « les familles

[323] Preuve en est la très forte déclivité de la courbe de population du canton de Cholet entre 1801 et 1806 qui ne transcrit pas une terrible crise démographique mais ne constitue que le résultat d'imprécisions lors de l'établissement du recensement.

[324] 21 691 habitants dans le canton de Beaupréau ; 12 646 hab. dans celui de Champtoceaux ; 17 088 hab. dans celui de Montfaucon ; 15 167 hab. dans celui de Montrevault et 17 828 hab. dans celui de Saint-Florent-le-Vieil.

[325] Arch. dép. de Maine-et-Loire, 6 M 6.

de 10, 12 enfants et plus ne sont point rares dans notre commune ». Il faut pourtant prendre garde à ne pas confondre causes et conséquences, et certains édiles municipaux se risquent à donner des explications à cet accroissement naturel.

a) Avancement de l'âge au mariage

Fort du constat de l'augmentation de la population de sa commune, le maire du May-sur-Evre avoue avoir « remarqué que les filles, notamment celles qui ont un peu d'aisance de fortune par leurs parents ou elles-mêmes par des inventaires, se marient très jeunes et même avant 20 à 21 ans, et par conséquent elles sont longtemps en bon rapport de postérité, ce que nous apercevons de 5 ans en 5 ans si il ne vient pas de mortalité dans la commune »[326]. Quelques années plus tard, en 1850, Jean-Frédéric Sourdeau de Beauregard, dans son ouvrage sur l'histoire et la statistique du Maine-et-Loire s'est également intéressé à l'avancement de l'âge du mariage depuis le début du XIXe siècle, tout en l'imputant, non pas aux filles fortunées, mais plutôt aux jeunes hommes pour qui le mariage devient un échappatoire à la conscription : « C'est pendant le temps des grandes guerres que la France a soutenues sous l'Empire, que la population a pris le plus d'accroissement. On doit attribuer ce résultat à ce que beaucoup d'hommes, pour éviter la conscription, se hâtaient de se marier. Les mariages plus nombreux et contractés par des personnes plus jeunes, produisaient plus d'enfants. Le nombre moyen des mariages est annuellement de 3 500 environ ; il s'est élevé, en 1813, à 7 969 ». Il poursuit en précisant que « l'arrondissement de Beaupréau, qui avait le plus souffert par la guerre d'extermination que lui fit la République, est celui où le mouvement de la population a pris un développement plus rapide : lors du recensement fait en 1800, sa population se trouvait réduite à 74 650. Le recensement de 1841 constate qu'elle était élevée à 110 078 ; elle a donc augmenté de près d'un tiers depuis 1800, tandis que dans les autres parties du département, l'accroissement n'a été que d'un cinquième environ »[327].

b) Mobilité géographique et micro-déplacements

L'augmentation de la population ne peut pas toujours s'expliquer par l'accroissement naturel. L'impact de la mobilité géographique ou des micros déplacements[328] reviennent de

[326] Arch. dép. de Maine-et-Loire, 6 M 6.

[327] Sourdeau de Beauregard (J.-F.), *Le Maine-et-Loire, histoire et statistique du département*, Paris, éd. Res Universis, 1993, éd. 1850, p. 155

[328] Voir sur ce sujet les travaux de Rosental (P.-A.), *Les sentiers de l'invisible*, Paris, 1999, plus particulièrement le chapitre 2 « Des villages bien peu sédentaires »

manière récurrente dans les réponses des maires au préfet. Plusieurs d'entre eux évoquent l'arrivée de nouvelles familles dans leur commune, sans pour autant rechercher les causes de cette mobilité. C'est le cas du maire de Chemillé qui remarque « que beaucoup de personnes sont venues d'ailleurs se fixer et résider dans [sa] commune » ou bien le maire de la Romagne qui reconnaît que sa commune s'est « accru de plusieurs familles ». Le maire du Marillais insiste sur le fait que, dans sa commune, une ferme contenait « 12 membres » et n'en compte plus que 4 en 1846, « les fermiers ayant changé », corroborant ainsi la vision de Paul-André Rosental qui observe un paradoxe : « les villages auxquels sont traditionnellement associées les images de stabilité et d'enracinement, sont en fait les plus mobiles de toutes les communes françaises. Et cette mobilité est considérable, puisque la moitié des ruraux changent au moins une fois de village avant le mariage »[329]. Pour autant, la démographie historique a longtemps feint d'ignorer ce constat, arguant du fait que « malgré leur importance numérique – et même lorsqu'ils entraînent un renouvellement de la moitié de la population d'un village en douze ans – l'essentiel des déplacements des ruraux ne seraient pas des migrations car ils s'accompagneraient d'une faible mobilité spatiale »[330]. Qu'importe le nom qu'on leur donne, force est de constater que les déplacements de population semblent fréquents dans la région qui nous occupe. Et, si les maires ne s'enorgueillissent pas de l'arrivée de nouveaux habitants dans leur commune, c'est qu'ils se plaignent du départ d'autres. À La Chaussaire, par exemple, le maire regrette que « plusieurs grandes familles habitant [la] commune en 1841 ont transféré leur domicile dans d'autres communes, notamment en la commune de Vallet, Loire-Inférieure, et ont été remplacées par des petites ». À Cossé, le maire reconnaît qu'il recherche la cause de la différence entre le recensement de 1841 et celui de 1846, mais que « cette cause, nous ne la connaissons pas, vu qu'il n'est point venu d'étrangers dans notre commune ». C'est ainsi non pas l'arrivée ou le départ de famille qui est regretté, mais bien qu' « aucun n'étranger ne [soit] venu se fixer dans la commune », comme le note le maire de Bouzillé. Certains maires pourtant – dans un souci d'analyse – cherchent à comprendre les causes de ces micros déplacements. À les en croire, les raisons professionnelles semblent contraindre une grande partie de la population à envisager un déplacement. Le maire d'Andrezé précise que ce sont « des ouvriers tisserands [qui] ont quitté la commune ». À Liré, quelques familles étrangères au village « sont venues s'établir en notre commune où elles ont trouvé du travail aux fours à chaux ». À Montjean, ce sont les usines qui font figure d'attraction du « surplus des

[329] ROSENTAL (P-A.), *Les sentiers de l'invisible*, Paris, 1999, p. 43.
[330] ROSENTAL (P-A.), *Les sentiers de l'invisible*, Paris, 1999, p. 46.

étrangers qui ont pu venir s'établir dans la commune », alors même que celles-ci « prennent tous les jours une grande extension ». Au Marillais, le maire regrette le départ des « jeunes gens » qui « sont obligés d'aller servir domestiques à gage dans d'autres communes » puisque les villageois et les laboureurs « n'ayant pas d'emploi comme autre fois que tous leurs labourages se faisaient à bras » puisque désormais « ils se font avec leurs chevaux ». À la Poitevinière, ce sont 11 nouveaux domestiques qui sont dénombrés depuis les cinq dernières années. Evoquant les nouveaux habitants de sa commune, le maire de la Renaudière insiste sur le fait qu'ils sont « cultivateurs » ou « ouvriers ». À Saint-Georges-des-Gardes, le maire ajoute à ces « considérations » que le bourg emploie « beaucoup d'ouvriers tisserands » et que, tous les ans, « quelques étrangers viennent s'y établir pour être plus voisins des fabricants ». Au Nord-Ouest des Mauges, à Saint-Sauveur-de-Landemont, le maire tente d'expliquer l'augmentation de 31 habitants dans sa commune en répondant que « deux ménages de la commune de Drain et un autre de celle de Saint-Etienne (Loire-Inférieure), formant en tout 17 personnes, sont venus habiter cette commune sans remplacer les personnes, et les 14 autres sont des domestiques que les fermiers sont obligés de retenir chez eux vu que l'on cultive beaucoup plus qu'autrefois »

c) Facteurs économiques et division des métairies

Parallèlement à ces motivations professionnelles, il ne faut pas omettre les conditions sociales qui peuvent entraîner une misère ponctuelle ou durable poussant même certains individus à quitter leur commune. Tel est le cas au Mesnil-en-Vallée où parmi les « causes [qui] ont pu contribuer à faire diminuer la population dans [la] commune depuis le dénombrement de 1841 », « la grande misère [...] rend les mariages moins fréquents » dans cette vallée ravagée par les crues où les habitants sont qualifiés de « malheureux »[331]. Témoins de cette mobilité, la construction de nouvelles habitations permet d'absorber ces populations nouvelles ou même la seule augmentation des naissances. C'est le cas au Puiset-Doré où « il s'est bâti quelques maisons isolées », bien qu' « aucun habitant n'a quitté la commune », et qu'il n'en « est pas venu habiter depuis 1841 ». À Saint-Pierre-Montlimart, « depuis 1841, il s'est fait en cette commune plusieurs constructions » dont certaines sont considérables, d'autant plus que « plusieurs servent d'hôtels ». L'arrivée ou le départ de population s'explique aussi par l'existence ou l'absence de voies de communication. Le maire de Saint-Laurent-des-Autels estime que l'augmentation de la population de sa commune « provient de la construction des routes stratégiques et de la circulation qui en

[331] Arch. dép. de Maine-et-Loire, 6 M 6.

font l'objet et de plusieurs étrangers qui y ont pris leur habitation. ». Pour la commune de Montrevault, l'augmentation de la population vient de « la prospérité de ses marchés de bestiaux d'année en année plus fréquentes et pour la campagne le progrès survenu dans la culture du sol qui produit davantage et nécessite un plus grand nombre de bras ». À l'inverse, au Mesnil-en-Vallée c'est bien l'absence de voies de communication en bon état qui fait s'insurger le maire : « Il n'y a point de travail au Mesnil, et aucune espèce de commerce à cause du mauvais état des routes qui interdisent toute circulation surtout en hiver, ce qui fait qu'un grand nombre ont quitté la commune pour aller chercher du travail ailleurs, principalement parmi les domestiques de l'un et l'autre sexe ». À Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, l'importance de l'agriculture, d'après son maire, exige chaque jour de plus en plus de bras et « force les fermiers à aller chercher hors de la commune une partie de leurs domestiques ». Enfin, pour conclure sur la mobilité, le maire de la Varenne estime que la diminution du nombre d'habitants de son village peut être attribuée à « l'émigration de la commune, dans les années 1843, 1844 et 1845, de cinq familles assez nombreuses ». Précis, il en donne même les noms. Il s'agit de Julien Poilane, « parti pour Oudon avec sa femme et 5 enfants », de Joseph Durassier « parti pour la Chapelle-Basse-Mer avec sa femme et 2 enfants et 1 domestique », de Jacques Supiot, sa femme et leur enfant, de Jacques Bouchereau « parti pour la Chapelle-Basse-Mer » avec sa femme, leurs trois enfants et un domestique, de Jean Bossard « parti pour Saint-Mars-du-Désert avec sa femme et 4 enfants » et d'un dénommé Etourneau « demeurant au bourg avec sa femme »[332].

Mais les différences entre le recensement de 1841 et celui de 1846 peuvent aussi s'expliquer par la période à laquelle il a été réalisé, celle des récoltes, période à laquelle une part non négligeable de la population se déplace dans les communes voisines pour aider aux travaux des champs, mettant en avant, là encore les micros-mobilités géographiques, phénomène fondamental pour qui veut comprendre la vie rurale du XIXe et début XXe siècle. Le maire des Cerqueux-de-Maulévrier le reconnaît, signalant au préfet qu'il a « fait le recensement de la population depuis le vingt-quatre juin, c'est alors le moment à venir à la Toussaint que se trouvent beaucoup plus d'habitants, parce que les cultivateurs sont obligés d'avoir beaucoup plus de bras pour faire leurs travaux ». Celui de Beausse abonde en son sens, estimant qu'« il se livre plus de monde aux travaux de la campagne dans le moment de ramasser les récoltes ». Juste à côté, le maire de Saint-Laurent-du-Mottay reconnaît que, les opérations étant « commencées avant la Saint-Jean et terminées après », période à laquelle

[332] Arch. dép. de Maine-et-Loire, 6 M 6.

« il y a dans nos métairies beaucoup de mutations ». Chose plus intéressante, plusieurs maires évoquent la division des métairies comme phénomène important dans l'évolution du nombre des habitants qui composent leur commune. En effet, le partage des métairies permet l'installation d'un plus grand nombre de familles, ce qui induit, de fait, un plus grand nombre d'enfants et de personnel, et donc une augmentation parfois notable de la population. C'est le cas à Botz où le maire donne l'exemple de sept domestiques « qui se trouvent en plus grand nombre qu'en 1841, rapport à la division des métairies où il faut davantage de bras ». Le maire des Cerqueux-de-Maulévrier évoque aussi ce phénomène de division des propriétés, expliquant que, « depuis cinq ou six ans », d'une ferme, « c'est-à-dire une grande métairie », a été divisée en deux parties et ce sont désormais deux locataires qui l'occupent, « cela fait qu'il faut et qu'il se trouve davantage d'habitants ». À Chaudron-en-Mauges, « les métairies se sont partagées entre les fermiers et les cultivateurs [qui] emploient plus de domestiques pour exploiter leurs terres qu'ils n'employaient auparavant ». Le maire de Liré note « quelques métairies vendues en détails et achetées par plusieurs cultivateurs étrangers qui sont venus se fixer » dans la commune[333].

3. Diminution de la population dans le second XIXe siècle

Les cinq cantons situés dans le nord de notre terrain d'observation (Champtoceaux, Saint-Florent-le-Vieil, Beaupréau, Montrevault et Chemillé) connaissent, à partir de leur maximum démographique (1856 ou 1866), une décroissance jusqu'au sortir de la Grande Guerre. Les deux cantons ligériens – celui de Champtoceaux et de Saint-Florent-le-Vieil – continuent même de perdre des habitants jusqu'au recensement de 1954. Cependant, entre 1866 (ou 1856 pour Chemillé) et 1921, on peut noter certaines inversions de la courbe de décroissance. Une première augmentation de la population intervient très rapidement, dès 1876, pour les cantons de Beaupréau et de Montfaucon qui enregistrent une hausse de leur nombre d'habitants de 114 hab. (+ 0,54 %) pour le premier, et 55 hab. supplémentaires (+ 0,33 %) pour le second, en quatre années seulement. Cette même hausse intervient cinq ans plus tard dans le canton de Champtoceaux, avec une augmentation modeste de 38 habitants (+ 0,30 %). Cette augmentation sera suivie avec de nouveau un décalage d'un recensement (5 années) pour les cantons de Chemillé et de Montrevault pour lesquels on

[333] Quelles qu'en soient les causes, il demeure que le Maine-et-Loire, et plus particulièrement les Mauges ont connu, durant toute cette période, une forte poussée démographique. Cette dernière – pour reprendre les propos de Gabriel Désert – « antérieure à l'essor de la grande industrie et à sa concentration dans les villes », ne pouvait que provoquer un surpeuplement des campagnes et entraîner, de fait, « ce grand mouvement de désertion des campagnes que l'on a baptisé du terme biblique d'" exode rural " » (DESERT (G.), « Vers le surpeuplement », *Histoire de la France rurale*, 1976, p. 59.

note la présence d'un solde de 110 habitants supplémentaires en 1886 (+ 0,75 %) pour le premier et de seulement 5 nouveaux habitants entre 1881 et 1886 dans le canton de Montrevault, alors que pour autant ce même canton avait perdu 288 personnes entre 1876 et 1881. Mais ces inversions de courbes constatées dans chacun des cinq cantons ne seront pas suivies. Seules des récidives seront enregistrées avant 1921 pour les cantons de Montfaucon et de Montrevault. En effet, dans le canton de Montrevault, après l'anecdotique hausse de 1886, la population augmentera de 1,77 % entre 1901 et 1906 (234 habitants), alors qu'à Montfaucon, après l'inversion de courbe relevée en 1876, la population cantonale connaît de nouveau une augmentation en 1891 (813 hab. + 4,96 %) et en 1911 (257 hab. + 1,65 %). Ces légères inversions ne sauraient faire oublier la diminution de population entre la date de maximum de population (1866 ou 1856 pour Chemillé) et l'après Première Guerre mondiale.

Canton de	*Population en 1866* [334]	*Population en 1921*	*Ecart (en nb d'hab.)*	*% d'écart enregistré*
Canton de Beaupréau	21 691	16 412	- 5 279	- 24 %
Canton de Champtoceaux	12 646	9 136	- 3 510	- 28 %
Canton de Chemillé	16 399	11 274	- 5 125	- 31 %
Canton de Cholet	29 167	30 693	1 526	+ 5 %
Canton de Montfaucon	17 088	14 446	- 2 642	- 15 %
Canton de Montrevault	15 167	11 616	- 3 551	- 23 %
Canton de Saint-Florent-le-V.	17 828	12 863	- 4 965	- 28 %

Tableau 4 - Ecart de population entre 1866 et 1921 pour les cantons des Mauges

Les cantons de Beaupréau et de Montrevault ont perdu ¼ de leur population en 55 ans. Les cantons ligériens (Champtoceaux et Saint-Florent-le-Vieil) enregistrent une perte de 28 % du nombre de leurs habitants et le canton de Chemillé accuse une diminution de 31 % de sa population entre 1856 et l'après Grande Guerre. Là encore le canton de Montfaucon s'illustre avec une perte limitée à 15 %, encore bien loin des 5 % d'augmentation du canton de Cholet pour la même période.

[334] Population enregistrée en 1856 pour le canton de Chemillé, et en 1866 pour les cantons de Beaupréau, Champtoceaux, Cholet, Montfaucon, Montrevault et Saint-Florent-le-Vieil.

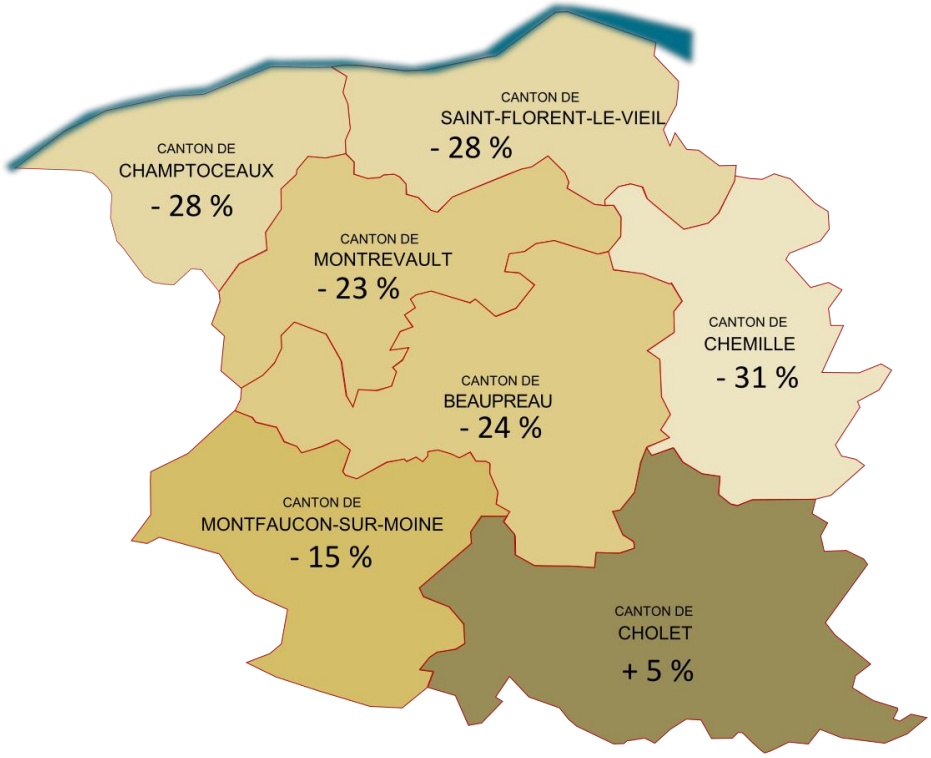

Carte 1 - Pourcentage d'écarts de population entre 1866 et le recensement de 1921

Ces pertes de population aux différents recensements de population peuvent s'expliquer en partie par l'exode rural. En effet, il n'est pas inutile de rappeler que « la main-d'œuvre excédentaire des campagnes trouve à Angers et Cholet où s'employer »[335]. Tel est le cas, par exemple, on l'a vu, au Mesnil-en-Vallée où le maire, pessimiste ou réaliste, regrette la dépopulation dans sa commune en constatant qu' « il n'y a point de travail au Mesnil, et aucune espèce de commerce à cause du mauvais état des routes qui interdisent toute circulation, surtout l'hiver, ce qui fait qu'un grand nombre ont quitté la commune pour aller chercher du travail ailleurs, principalement chez les domestiques »[336].

4. Croissance démographique et influence de la nébuleuse choletaise

La fin de la Grande Guerre marque une inversion dans l'évolution des courbes de population des cantons des Mauges qui commencent à remonter. Pour autant, malgré une apparente stabilité, les cantons évoluent différemment. Certains, comme ceux de Beaupréau, Montrevault et Montfaucon vont connaître une évolution plus rapide que les cantons ligériens ou bien que celui de Chemillé.

[335] MARAIS (J.-L.), « Le Maine-et-Loire à l'époque contemporaine », *Anjou*, Editions Bonneton, 1992, p. 64

[336] Arch. dép. de Maine-et-Loire, 6 M 6.

Canton de	Population 1866 [337]	Population en 1921	Population en 1968	Ecart 1968 / 1866	Ecart 1968 / 1921
Canton de Beaupréau	21 691	16 412	21 498	- 1 %	31 %
Canton de Champtoceaux	12 646	9 136	9 639	- 24 %	6 %
Canton de Chemillé	16 399	11 274	11 806	- 28 %	5 %
Canton de Cholet	29 167	30 693	55 458	90 %	81 %
Canton de Montfaucon	17 088	14 446	18 383	8 %	27 %
Canton de Montrevault	15 167	11 616	14 301	- 6 %	23 %
Canton de Saint-Florent	17 828	12 863	13 995	- 21 %	9 %

Tableau 5 - Différence de population entre 1866 et 1968, et entre 1921 et 1968 par canton

Le canton de Cholet, quant à lui, marque sa différence en entretenant une évolution singulière. Sur l'ensemble du XIXe siècle (et mis à part l'artéfact enregistré en 1806[338]), le canton de Cholet ne connaîtra que deux périodes de diminution de sa population ; la première entre 1866 et 1872 avec une baisse de - 1,44 %, et la seconde entre 1886 et 1891 (- 1,56 %). Si le canton de Cholet se distingue, celui de Montfaucon-sur-Moine bénéficie également d'évolutions comparables. Ce sont d'ailleurs les deux seuls cantons qui dépassent, avant la fin des années 1960, leur maximum démographique enregistré au XIXe siècle. Bien entendu, les proportions sont différentes puisque si le canton de Montfaucon-sur-Moine ne gagne *que* 1 295 habitants à un siècle de distance (soit 7,6 % d'augmentation), le canton de Cholet connaît une croissance exponentielle et double quasiment sa population entre 1866 et 1968 (+ 26 291 habitants). Comme le remarque Jean-Luc Marais, « le mouvement naturel [de Cholet] est régulièrement positif jusqu'en 1865, et régulièrement négatif à partir de la fin des années 1880 », la ville croît par l'immigration[339]. À côté de ces deux bons élèves, le canton de Beaupréau affiche des résultats assez convaincants puisqu'il retrouve en 1968 pratiquement le même nombre d'habitants qu'il avait un siècle plus tôt (21 691 habitants en 1866 et 21 498 en 1968, soit une perte brute de 1 % seulement). À l'inverse, les cantons de Champtoceaux, Chemillé, Montrevault ou Saint-Florent-le-Vieil accusent une diminution conséquente à un siècle de distance. Si le canton de Montrevault ne perd que 6 % de sa population entre 1866 et 1968, celui de Saint-Florent-le-Vieil a perdu 1/5ème de sa population en 1968 par rapport au recensement de 1866. Le canton de Champtoceaux, pour sa part, aura perdu ¼ de sa population entre 1866 et 1968 et cette proportion atteint même les 28 % pour le canton de Chemillé entre 1856 et 1968. Ces différences de comportement entre les cantons ne mettent pas en avant une chute plus

[337] Population maximale enregistrée au XIXe siècle, soit 1856 pour le canton de Chemillé, et 1866 pour les cantons de Beaupréau, Champtoceaux, Montfaucon, Montrevault et Saint-Florent-le-Vieil.

[338] Mais rappelons que les chiffres des premiers recensements du siècle ont pu être volontairement minorés ; le taux de patente étant plus faible pour les villes de moins de 5 000 habitants. (*Cf.* Jean-Luc Marais, *Le Maine-et-Loire aux XIXe et XXe siècles*, p. 26)

[339] Marais (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIXe et XXe siècles*, p. 26

importante du nombre d'habitants depuis la moitié du XIXe siècle, mais plutôt des différences de croissance très importantes au XXe siècle. En effet, si on compare la population de chacun des cantons entre 1921 (recensement d'après la Première Guerre mondiale) et 1968, les écarts de pourcentage sont assez éloquents. Si les cantons de Beaupréau, de Montfaucon ou de Montrevault connaissent une progression de leur population supérieure à 20 % (respectivement 31 %, 27 % et 23 %), les cantons de Saint-Florent-le-Vieil, Champtoceaux et Chemillé se caractérisent par une croissance brute beaucoup plus faible (9 %, 6 % et 5 %). Bien entendu, le canton de Cholet culmine largement la croissance de l'ensemble des cantons avec une progression de 81 % de sa population entre la fin de la Première Guerre mondiale et la fin de notre étude. Là encore une cartographie des écarts est intéressante à observer (*Cf.* carte). Cette fois-ci, contrairement à l'observation effectuée entre 1921 et 1866, le canton de Beaupréau semble se rapprocher du comportement choletais en rejoignant ainsi le canton de Montfaucon. À l'opposé, les cantons ligériens ainsi que le canton de Chemillé connaissent une progression très limitée de leur population.

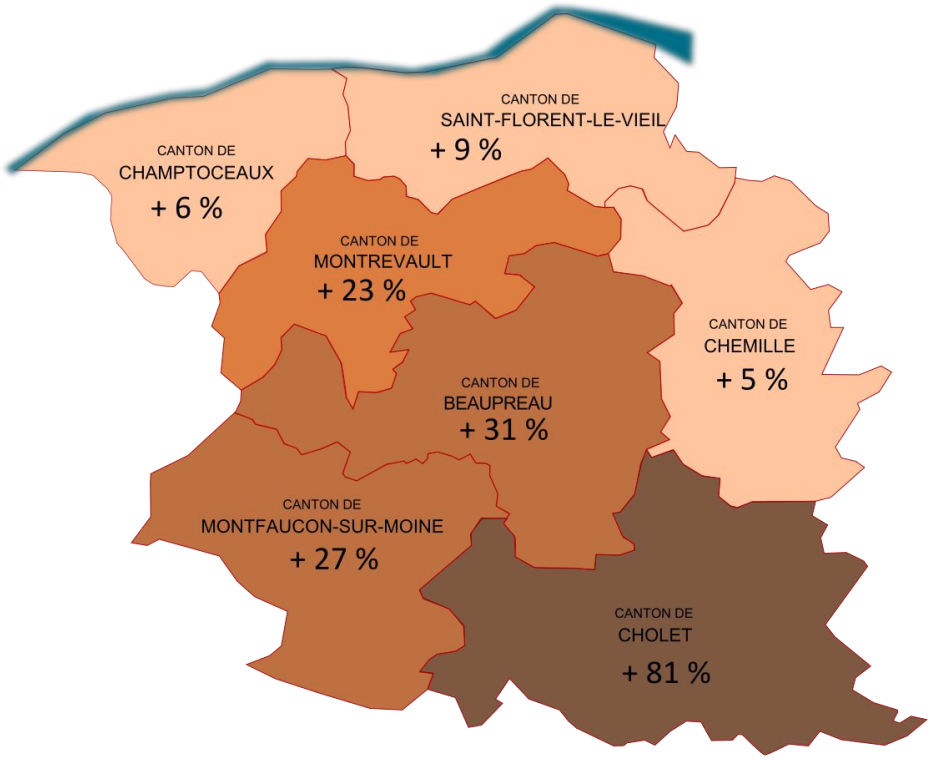

Carte 2 - Écarts de population entre 1921 et 1968 (en %)

A l'échelle des cantons, un véritable exode des jeunes s'opère vers les espaces où l'industrie cherche de la main-d'œuvre. De 1921 jusqu'aux années 1960, le département aura

perdu plus de 40 % de sa population active masculine employée dans l'agriculture (85 800 agriculteurs en 1921 contre 51 320 en 1962) [340]. Les petites exploitations agricoles ne sont plus rentables et les effets de la mécanisation nécessitent moins de main-d'œuvre. Si toutes les régions de l'Anjou sont impactées, le Choletais industriel subit moins ces bouleversements puisque la sphère choletaise fournit du travail à beaucoup dans l'industrie. Les bourgs des Mauges garantissent du travail aux femmes et maintiennent au pays une grande partie de la jeunesse. Claude Cabanne, ancien professeur de géographie à l'université de Nantes, explique qu'en 1954, « en raison de la diffusion des industries à la campagne, les trois chefs-lieux de canton au nord-ouest de Cholet, Beaupréau, Montfaucon et Montrevault-Saint-Pierre-Montlimart avaient […] plus d'actifs dans le secteur secondaire que dans le primaire »[341]. Il en est de même à Saint-Macaire-en-Mauges et au May-sur-Evre, si bien que « le Choletais possédait, en dehors de Cholet, cinq communes plus industrielles qu'agricoles ». Huit ans plus tard, en 1962, « un nouveau chef-lieu de canton, Saint-Florent-le-Vieil, a rejoint les précédents ainsi que les communes de Montjean et de Gesté ». D'autre part, les communes de Trémentines et de Chemillé ont-elles aussi plus d'actifs dans l'industrie que dans l'agriculture en 1962, mais Claude Cabanne estime qu'on ne peut parler, pour elles, d'industrialisation ; « elles ont au contraire perdu des emplois industriels et leur évolution est essentiellement due à un fort délestage de leur population agricole de 1954 à 1962 ». Finalement, d'après lui, le canton de Chemillé présente surtout l'image d'un développement médiocre. Le canton de Cholet dès 1936, puis ceux de Beaupréau et Montfaucon à partir de 1946 et enfin celui de Montrevault à compter de 1954 constituent de véritables pôles de croissance dans les Mauges ; croissance industrielle qui bénéficie aux communes rurales[342].

C. Les densités de population

L'étude de l'évolution de la densité dans les Mauges peut s'appuyer sur l'article d'Abel Châtelain publié dans la *Revue de géographie de Lyon* en 1956[343]. Son travail, fondé sur une série de cartes et de graphiques par communes et par cantons dans l'ensemble de l'Anjou entre 1806 et 1936, met en avant des zones de forte densité observables dans deux régions du Maine-et-Loire – pourtant d'aspect physique différent – le Val de Loire et les Mauges.

[340] JEANNIN (J.), *Visages religieux de l'Anjou en 1961*, 1963, p. 21

[341] CABANNE (C.), « L'évolution récente du Choletais », *Annales de géographie*, 1979, volume 88, n° 485, p. 22-23

[342] Marais (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIXe et XXe siècles*, p. 285.

[343] CHATELAIN (A.), « Evolution des densités de population en Anjou (1806-1936) », *Revue de géographie de Lyon*, 1956, vol. 31, n° 1, p. 43-60.

Cette constatation l'amène à conclure que la richesse ou la pauvreté du sol ne peuvent constituer un facteur déterminant des évolutions caractéristiques de la densité. Bien au contraire, ce sont la volonté et les initiatives humaines de recherche de compléments de ressources qui influent sur la répartition de la population. Abel Châtelain établit donc des cartes de densité communales pour l'ensemble du Maine-et-Loire à quatre dates significatives. La première présente la densité en 1806, lors du premier recensement « fiable » au XIXe siècle, la deuxième date clé, 1856, correspond, à l'échelle du département, au maximum de la poussée démographique[344]. La troisième carte est dressée en 1911, au « terme d'une lente décroissance » et enfin, la dernière (1936) prend acte « de la rapide évolution de la période de l'entre-deux guerres ». À ces quatre cartes communales s'ajoutent également des cartes par canton reprenant, de 1801 à 1936, les densités maximales et la date du maximum de peuplement, les densités minimales et la date du minimum de peuplement, ainsi que les variabilités des densités avec indication de la période d'écart. Dans cet article remarquablement bien documenté, on trouve également une comparaison de l'évolution des densités de six communes « ayant des ressources et des genres de vie différents », entre 1801 et 1936, au titre desquelles figure, pour les Mauges, la commune de Villedieu-la-Blouère, caractéristique d'une commune offrant à la fois des activités agricoles et industrielles. Quelles conclusions pouvons-nous tirer de cet ensemble de cartes et graphiques ? La première remarque est sans doute l'importance du nombre de références aux Mauges qui s'illustrent comme une région où « les facteurs les plus remarquables apparaissent » (p. 46), « une des plus intéressantes à examiner de l'Anjou » (p. 52). Mais que se passe-t-il donc de si caractéristique dans la densité des Mauges par rapport aux autres espaces de l'Anjou ?

1. Densité de population des communes en 1806, 1856, 1911 et 1936

Sur chacune des quatre cartes de densités (1806 p. 49 ; 1856 p. 51 ; 1911 p. 53 et 1936 p. 45), un tracé en gras sépare les zones de forte densité (supérieure à 50 hab./km²) des espaces de densité plus faibles. La carte établie en 1806 montre une réelle corrélation, à l'échelle du département entre les zones de forte densité et la présence des vallées. Cependant, en focalisant le regard sur le sud-ouest du département, les Mauges ne se distinguent pas des autres pays angevins, même si, « autour de Cholet, on devine déjà la formation d'une zone de plus fortes densités ». Il faut dire que les Mauges ont beaucoup souffert des guerres de

[344] Même si on a vu que, dans le cas des Mauges, et mis à part le canton de Chemillé, le maximum démographique est atteint en 1866 et non en 1856.

Vendée et « les fortes naissances n'ont pu encore compenser les nombreuses pertes ». Cinquante ans plus tard, en 1856, les zones de forte densité sont beaucoup plus importantes du fait de la très forte natalité enregistrée dans la première moitié du siècle. « L'exode des campagnes [n'apparaît] qu'en certains points ». La paix revenue, la forte natalité et le développement industriel donnent des densités uniformes et presque toujours supérieures à 60, alors qu'en 1789, 20 % des Mauges restent en terres incultes pour lesquelles les paysans s'opposent au défrichement pour se garantir des terres de pacage. Pour preuve, le rapport du Préfet en 1850, cité par Abel Châtelain, estimant que « tous les petits défrichements qui depuis 25 à 30 ans se sont faits sur les landes et communs par des particuliers laborieux, mais peu aisés qui y ont établi leur famille, leur demeure et les font valoir eux-mêmes, ont tous réussi et sont dans un état de fécondité qui persuade que l'aliénation de ces terrains présente le plus grand avantage pour la population et pour l'Etat… Multiplier la propriété est le moyen le plus sûr pour augmenter nos richesses territoriales, notre population ». Un demi-siècle plus tard (et quelques années avant le déclenchement du premier conflit mondial), la lente décroissance démographique dans l'ensemble du département est la conséquence du développement des voies de communication, de l'exode des campagnes vers les villes, de l'affaiblissement de la natalité par suite du départ des jeunes, de la spécialisation de certains pays dans l'élevage qui exige peu de bras. Face à cette inéluctable évolution, des espaces résistent quand bien même à cette décroissance, sans pour autant conserver leur situation de 1856. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'espaces dans lesquels cohabitent activités agricoles et industrielles et dont les Mauges font partie. « Cette région des Mauges est encore en 1911 une des plus intéressantes à examiner de l'Anjou. Sans doute, elle commence aussi à être atteinte puisque la zone continue de fortes densités de 1856 se morcelle et des tâches de plus faibles densités apparaissent ; elles annoncent la séparation du Val de Loire et du Choletais. Cependant les Mauges conservent une très grande vitalité »[345]. Grâce aux défrichements, grâce à l'industrie de la chaussure qui a permis d'employer les laissés pour compte de l'industrie textile, « les Mauges ont pu ainsi conserver la plus grande partie de leur population avant 1911. ». Enfin, dans une dernière carte, établie en 1936, on peut observer une première zone de fortes densités rurales (supérieures à 50 hab./km²) qui s'étend le long de la Loire et forme comme une bande transversale d'est en ouest à travers le département. Mais, parallèlement à cet espace, une autre zone de forte densité se dégage autour de Cholet, zone qui « est à peine détachée de la zone méridionale du fleuve que nous avons bien notée précédemment » et « où les ressources industrielles

[345] CHATELAIN (A.), « Evolution des densités de population en Anjou (1806-1936) », *op. cit.* p. 52 et suivantes.

viennent utilement compléter les ressources agricoles ». La comparaison entre les cartes de 1911 et de 1936 met en avant deux régions qui ont mieux résisté à une rapide dépopulation : le Val de Loire et les Mauges. Sans doute certaines communes de ces deux zones ont beaucoup perdu de population, mais d'autres, par la richesse agricole ou par l'activité industrielle, ont fait vivre des populations encore relativement denses, alors qu'ailleurs, l'exode rural et la faible natalité l'ont emporté.

2. Évolution des densités et cartes des maxima et minima de densité

Poursuivant ses investigations, Abel Châtelain dessine alors les courbes d'évolution des densités entre 1806 et 1936 pour six communes réparties dans l'ensemble du département de Maine-et-Loire : la Bohalle (production de fruits et légumes) ; Saint-Lambert-du-Lattay (zone de viticulture) ; Villedieu-la-Blouère (agriculture et industrie) ; Cherré (zone d'élevage) ; Saint-Clément-de-la-Place (élevage et polyculture) ; Chalonnes-sous-le-Lude (céréales et polycultures). Une seule commune concerne les Mauges : Villedieu-la-Blouère où le maximum de densité est plus tardif (1886) que pour les cinq autres communes étudiées. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, la population s'y est accrue rapidement et régulièrement avec une forte natalité qui compense les pertes de la guerre de Vendée (p. 56). Il faut dire que la région s'est ouverte à l'économie moderne par la construction de routes stratégiques puis du chemin de fer et que, comme dans tous les villages des Mauges, le défrichement a permis d'accroître la production agricole sur les vastes espaces de landes et de forêt. Le maintien d'un forte densité ne peut s'expliquer, selon Châtelain, que par la présence d'industries rurales fortes, à l'image du textile pour la fabrique choletaise, sans oublier d'autres industries rurales comme le travail du bois (fabriques de sabots), les tanneries, taillanderies, corderies et teintureries, les tuileries-briqueteries, les papeteries, les carrières de granit, les fabriques de cercles, *etc*. Cet ensemble d'« ateliers et petites fabriques font vivre et retiennent ainsi le surcroît de population » à l'image « rarement conservée au XXe siècle, des campagnes françaises du début du XIXe siècle ». Les mêmes phénomènes s'observent sur les cartes des maximum et minimum de densité par canton[346] où « Le Val de Loire et les Mauges [apparaissent comme] les régions où le maximum de population est le plus considérable ». À l'échelle des cantons, « le maximum est atteint très tôt sur les terrains sédimentaires du Bassin parisien (première moitié du XIXe siècle), il l'est beaucoup plus tard sur ceux du Massif armoricain (seconde moitié du XIXe siècle). De même pour les minima, placés au début du XIXe siècle pour la partie armoricaine et en 1936 pour les pays

[346] sur lesquelles Abel Châtelain a fait figurer également les dates du maximum et du minimum de peuplement.

situés dans le Bassin parisien, tendant à prouver que les populations des régions occidentales diminuent moins vite que celles des régions orientales de l'Anjou »[347]. À l'échelle du département, la carte des densités de population en 1936 met en avant une opposition nord/sud plutôt qu'une distinction est/ouest, alors que cette dernière aurait pu paraître légitime dans un Anjou caractérisé par la transition entre le Bassin parisien et le Massif armoricain. Et pourtant, les facteurs physiques ne se superposent pas directement avec la carte des densités ce qui fait dire à Abel Châtelain que « ni le relief ni les sols et le sous-sol, ni l'hydrographie ne sont des facteurs suffisants pour expliquer la répartition de la population ». Même si leur rôle n'est pas négligeable dans de nombreux espaces, ils ne suffisent pas à eux seuls à tout expliquer. « Les facteurs humains seuls permettent de comprendre le degré de peuplement et de l'expliquer. Le choix des cultures et la spécialisation agricole, les genres de vie, l'isolement des régions ou leur liaison facile avec les grands courants de la vie moderne, les ressources complémentaires trouvées en dehors de l'agriculture et permettant la vie d'un plus grand nombre d'hommes, le maintien des industries familiales, la mentalité très religieuse poussant non seulement à la forte natalité mais aussi réduisant l'émigration, sont autant de causes essentielles et complexes de la répartition des densités humaines en Anjou ». Et c'est, encore une fois, dans les Mauges que les facteurs les plus remarquables apparaissent[348].

« Pays de sol ancien, naturellement pauvre, les Mauges n'auraient pu conserver un surcroit de population sans des ressources complémentaires trouvées dans les petites industries rurales. Bien des villages, en effet, ont souvent la moitié de leurs habitants vivant du travail dans les ateliers ou dans les petites fabriques ; textiles et peaux font vivre le pays. Mais, dans cette région très catholique où l'Église a une grande influence, on ne saurait oublier le facteur moral et psychologique : l'Église a poussé à une forte natalité et d'autre part, elle a retenu le plus possible ses fidèles au village pour éviter un exode dangereux ; industriels et ecclésiastiques étroitement liés ont travaillé dans le même sens. »[349] Abel Châtelain prend alors appui sur la carte de l'influence de l'Eglise en Anjou en 1938, carte établie à partir du nombre d'élèves fréquentant les écoles libres à cette même période. Une géographie se dessine de fait, avec une influence prédominante et sans appel de l'Église dans les Mauges, affichant même « un quasi-monopole dans la région de Cholet ». La thèse

[347] CHATELAIN (A.), « Evolution des densités de population en Anjou (1806-1936) », *op. cit.* p. 56-58.
[348] CHATELAIN (A.), « Evolution des densités de population en Anjou (1806-1936) », *op. cit.* p. 44-46.
[349] CHATELAIN (A.), « Evolution des densités de population en Anjou (1806-1936) », *op. cit.* p. 46.

d'Abel Châtelain est très claire : ce sont bien les facteurs humains qui l'emportent sur les facteurs physiques dans les explications de la répartition de la population.

Chapitre 3

Natalité et fécondité : le regard du statisticien

> « Le chiffre des naissances en Angleterre, en Allemagne, en Russie, monte toujours, tandis qu'il baisse effroyablement chez nous. Nous ne sommes déjà plus, par le nombre, qu'à un rang très inférieur en Europe ; et le nombre, aujourd'hui, c'est plus que jamais la puissance. On a calculé qu'il faut une moyenne de quatre enfants par famille, pour que la population progresse, détermine et maintienne la force d'une nation. Vous n'avez qu'un enfant, vous êtes un mauvais patriote »
>
> ZOLA (Émile), *Fécondité*, Paris, 1899, p. 15.

Comme le rappelle Jean-Luc Marais, et contrairement à une légende tenace, la natalité n'est pas particulièrement forte en Maine-et-Loire au XIX^e^ siècle. Le taux de natalité générale s'élève à 29 ‰ en 1820, puis 24,4 ‰ en 1841, 19,8 ‰ quarante ans plus tard et enfin 16,7 ‰ en 1910 au point le plus bas de la courbe. Ces taux demeurent bien en deçà des chiffres observés à l'échelle nationale. D'après la Statistique générale de la France en 1855-1857 (qui prend pour référence le nombre d'habitants pour une naissance) le Maine-et-Loire reste là encore bien moins fécond que la France avec 46 habitants pour une naissance en Maine-et-Loire alors que 37 habitants suffisent en France. Notons qu'en 1831, le département se situe dans le quart des départements les moins féconds et qu'à la fin du siècle (1901), il se place dans le 1/10^e^ des départements les moins prolifiques et au faible dynamisme démographique. Il calque ainsi son comportement sur celui du Bassin Parisien et du Val de Loire bien plus que sur celui de l'Ouest armoricain. De 2,71 enfants par femme en 1860-1862, on n'en dénombre plus que 2,42 trente ans plus tard (1890-1892), et simplement 2,28 enfants par femme en 1910-1912. Pour autant, pendant tout le XIX^e^ siècle, le

clergé angevin ne s'empare pas de la question, craignant d'inquiéter les femmes par des interrogations qui pourraient les éloigner des confessionnaux[350].

I – Un taux de natalité en constante régression

A. De grandes disparités à l'intérieur du département

Le Maine-et-Loire connaît de profonds contrastes du taux de natalité entre l'est et l'ouest du département et, là encore, les Mauges se distinguent avec des taux plus forts que dans le reste du département. À partir des relevés établis dans 21 paroisses des Mauges, R.-H. Andrews constate que le taux de natalité atteint des records dans la décennie 1813-1822 (35 ‰) alors qu'à la veille de la Révolution les taux se situent aux alentours de 33 ‰. Jean-Louis Ormières estime pour sa part que cette augmentation du taux de natalité est une conséquence de la guerre civile qui a décimé une grande partie de la population. Un tableau, dressé par Jean-Luc Marais, met en lumière la diversité de ces comportements à l'intérieur du département.

Natalité en ‰	*1846*	*1851*	*1866*	*1881*	*1891*	*1906*
France	*26,7*	*26*	*26,1*	*24,7*	*22,3*	*19,9*
Maine-et-Loire	**24,7**	**23,2**	**21,3**	**19,8**	**18,4**	**17,8**
Arr^{dt} d'Angers	25,3	24	20,7	18,2	17,9	17,3
Arr^{dt} de Baugé	21,1	18,7	19,4	19,7	17,9	18,6
Arr^{dt} de Beaupréau puis Cholet	**29,2**	**25,7**	**23**	**21,8**	**18,3**	**16,5**
Arr^{dt} de Saumur	21,1	21,9	19,2	17,3	17,6	18,1
Arr^{dt} de Segré	24,9	22,9	22,6	24	21,6	20,4

Tableau 6 - Évolution du taux de natalité de 1846 à 1906 (‰)[351]

Si la baisse est flagrante à l'échelle du Maine-et-Loire, il n'en est pas de même dans chacune des quatre régions naturelles du département. Cette baisse est observable dans les arrondissements d'Angers et de Beaupréau/Cholet, mais les trois autres arrondissements connaissent des fluctuations plus subtiles. À l'est du département, l'arrondissement de Baugé voit son taux de natalité augmenter dès les années 1866, avant une baisse enregistrée en 1891, puis de nouveau une reprise de la natalité avec un taux de 18,6 ‰ en 1906. Toujours à l'est, le taux de natalité du Saumurois augmente entre 1846 et 1851 avant de diminuer jusqu'à la fin du siècle (17,6 ‰ en 1891). À l'ouest, le Segréen connaît une diminution de son taux de natalité jusqu'au début des années 1880, date à laquelle la natalité atteint les 24 ‰ avant de diminuer de nouveau. L'arrondissement de Beaupréau, en 1846, arrive en tête avec un taux de natalité de 29,2 ‰ (la ville de Cholet s'illustre même par un taux de 34,3 ‰ à la

[350] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^{e} et XX^{e} siècles*, 2009, p. 18

[351] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^{e} et XX^{e} siècles*, 2009, p. 19

même date)[352]. Ensuite, l'arrondissement de Beaupréau – dont le siège est désormais fixé à Cholet – ne connaît qu'une baisse régulière de son taux de natalité sur tout le XIX[e] siècle.

Afin de mieux étudier ces disparités, Jean-Louis Ormières propose d'observer les taux de natalité des Mauges, du Segréen, du Baugeois et du Saumurois à partir des courbes qu'il a dressées de 1813 à 1872[353]. Pour ce faire, il a sélectionné un échantillon de communes représentatives de l'ensemble des quatre régions caractéristiques du département. Huit relèvent des Mauges[354] : Beausse, Gesté, Gonnord (l'actuelle Valanjou), le Fief-Sauvin, Le Fuilet, le Pin-en-Mauges, le Puiset-Doré et la Salle-de-Vihiers[355]. Les phénomènes observables dans les Mauges correspondent au schéma inverse du relevé effectué dans la moitié Est du département. Après la réaction en contre coup de la Révolution, le taux de natalité décroit dans les Mauges, tombant même au-dessous des taux enregistrés dans le Segréen (de 1823 à 1842). La natalité des Mauges connaît ensuite un regain dans les décennies 1840 et 1850 avant une moindre vitalité démographique de 1863 à 1872. Pour autant, et malgré les variations enregistrées, l'écart de plus de 10 points entre la région la plus nataliste et celle où la natalité est la plus faible reste pratiquement le même tout au long de la période d'observation. Avec une profonde régularité, de la Restauration à la fin du Second Empire, les couples de l'ouest du département (Mauges et Segréen) demeurent les plus prolifiques du département.[356]

B. Comparaison du taux de natalité en 1821 et en 1886

S'intéressant à l'ensemble du département, Jean-Louis Ormières s'est concentré sur la natalité de quelques communes représentatives. Pour mener notre travail sur la population des Mauges, il nous a paru intéressant d'étudier le taux de natalité de chacune des communes. Pour ce faire, nous avons relevé, à partir des tables décennales de l'état civil, l'ensemble des naissances enregistrées dans chacune des communes des Mauges, et ce, à deux moments du XIX[e] siècle, en 1821 et en 1886. Pour éviter toute erreur provoquée par une année étonnamment féconde, nous avons pris soin d'établir la moyenne des naissances sur

[352] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX[e] et XX[e] siècles*, 2009, p. 19-20

[353] ORMIERES (J.-L.), « Natalité, fécondité et illégitimité en Anjou au XIX[e] siècle », *Histoire, économie et société*, 2000, vol. 19, n° 2, p. 237.

[354] Pour chaque commune étudiée, l'auteur a établi le taux de natalité à partir des tables décennales communales, complétées par les listes nominatives de recensement afin de relever le nombre de femmes fécondes et celui des femmes en âge de procréer.

[355] Notons que sur ces huit communes, deux ne relèvent pas « administrativement » des Mauges, même si elles sont effectivement situées à la frontière directe avec celles-ci. Il s'agit de Gonnord et la Salle-de-Vihiers.

[356] ORMIERES (J.-L.), « Natalité, fécondité et illégitimité en Anjou au XIX[e] siècle », *op. cit.,* p. 236.

plusieurs années (de 1817 à 1822 pour la première tranche ; de 1884 à 1888 pour la seconde). L'incendie du Palais de Justice en janvier 1979 empêche de relever le nombre de naissances de 1884 à 1888 pour quelques communes des Mauges dans la collection départementale : la Varenne, le Pin-en-Mauges, la Poitevinière, Villedieu-la-Blouère, Saint-André-de-la-Marche, la Séguinière, Vezins et Yzernay. Nous nous sommes donc efforcés, dans chacun de ces cas, de consulter les registres communaux pour dresser la carte la plus fidèle possible du taux de natalité des Mauges à ces deux dates.

Canton	*Taux de natalité en 1821 (‰)*	*Taux de natalité en 1886 (‰)*	*Différence*
Canton de Beaupréau	34,9	19,0	- 15,9
Canton de Champtoceaux	*26,3*	19,3	*- 7*
Canton de Chemillé	34,3	19,3	- 15
Canton de Cholet	*41,2*	21,0	*- 20,2*
Canton de Montfaucon-sur-Moine	36,3	*24,3*	- 12
Canton de Montrevault	32,0	19,7	- 12,3
Canton de Saint-Florent-le-Vieil	29,9	*18,7*	- 11,2
Total	**33,6**	**20,2**	**- 13,4**

Tableau 7 - Taux de natalité par canton en 1821 et en 1886 (‰)

Là encore, force est de constater que le taux de natalité a chuté d'une manière considérable en 65 ans. Le taux qui oscille entre 26,3 et 41,2 ‰ en 1821 ne s'élève plus désormais qu'entre 18,7 et 24,3 ‰ en 1886. Rien d'original dans cette constatation puisque, comme le note Philippe Ariès, la natalité connaît une baisse dans l'ensemble de l'Europe occidentale avec un vaste mouvement de décrue[357]. Poursuivant sa réflexion fondée sur la comparaison entre départements, il remarque que, curieusement, les départements d'égale variation se groupent en ensembles géographiquement bien déterminés. Ainsi, il existe des zones de forte oscillation natalitaire et des zones de faible oscillation. En comparant les taux de natalité à l'échelle des cantons pour les Mauges, nous constatons le même phénomène. La cartographie du taux de natalité par canton met en évidence, en 1821, des zones de forte natalité et des espaces où la natalité est beaucoup moins forte.

[357] ARIES (P.), *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII^e siècle*, 1971, p. 241

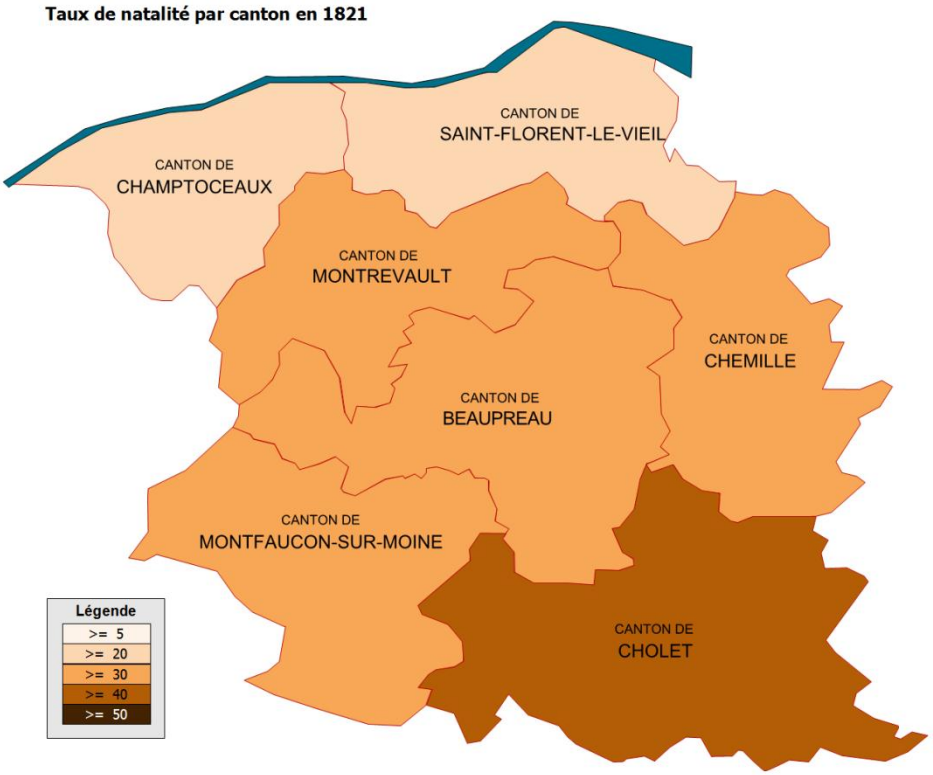

Carte 3 - Taux de natalité par canton en 1821 (‰)

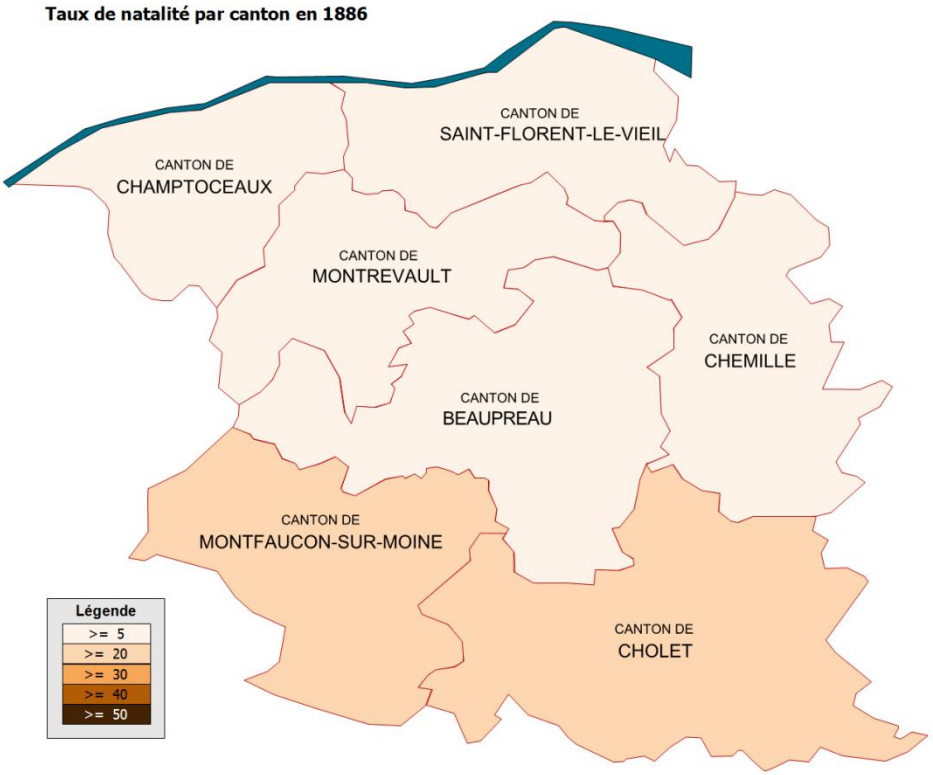

Carte 4 - Taux de natalité par canton en 1886 (‰)

Les cantons de Montfaucon-sur-Moine, Beaupréau, Chemillé et Montrevault connaissent des taux de natalité supérieurs à 30 ‰ en 1821. Au sud de cette ligne, le canton de Cholet culmine avec un taux de natalité de 41,2 ‰. À l'inverse, au Nord des Mauges, les cantons ligériens de Champtoceaux et de Saint-Florent-le-Vieil n'atteignent pas les 30 naissances pour 1 000 habitants en 1821. Quelques soixante années plus tard, le phénomène s'est accentué et la « pâleur » de la carte témoigne de la baisse importante des taux de natalité. Seuls les cantons de Montfaucon-sur-Moine et de Cholet connaissent des taux supérieurs à 20 ‰, avec respectivement 24,3 ‰ et 21 ‰. Il est d'ailleurs intéressant de noter le véritable effondrement du taux de natalité de Cholet entre 1821 et 1886, corroborant le fait que ce n'est pas l'accroissement naturel qui garantit la croissance du canton mais bien l'exode rural qui lui assure un dynamisme démographique. Les cantons les moins prolifiques ont proportionnellement moins perdu que les cantons qui prétendaient à un fort taux de natalité. Ainsi le canton de Champtoceaux n'a perdu que 7 points de taux de natalité en 65 ans, alors que celui de Cholet accuse une perte de plus de 20 points sur la même période. On assiste donc à un véritable lissage des taux sur l'ensemble du territoire avec seulement 5,6 points d'amplitude en 1886 contrairement aux 14,9 points d'amplitude enregistrés en 1821. Pour autant, les deux cantons ligériens restent les moins natalitaires des Mauges. Il n'en demeure pas moins que le comportement original de la population du canton de Cholet demande à être approfondi. La diminution de moitié de son taux de natalité est-elle due à un comportement de l'ensemble des communes du canton ? La ville de Cholet soutient-elle la croissance démographique ou connaît-elle un effondrement de son taux de natalité ? Seule une étude plus fine, au niveau des communes, nous permettra de répondre à ces interrogations.

En focalisant notre observation à l'échelle des communes, il n'est pas étonnant de découvrir que la carte du taux de natalité en 1886 est également plus pâle que celle de 1821, conformément à notre observation à l'échelle des cantons. Cependant, à l'échelle des communes les disparités deviennent naturellement beaucoup plus grandes.

	Total des naissances de 1817 à 1822	*Moyenne de naissances sur 5 ans*	*Nombre d'habitants en 1821*	*Taux de natalité en 1821 (‰)*
Canton de Beaupréau	**2 804**	**560,8**	**16 063**	**34,9**
Andrezé	212	42,4	1 095	38,7
Beaupréau	416	83,2	2 964	28,1
Bégrolles-en-Mauges[358]	-	-	-	-
Gesté	317	63,4	1 534	41,3
Jallais	586	117,2	2 798	41,9
La Chapelle-du-Genêt	133	26,6	843	31,6
La Jubaudière	72	14,4	592	24,3
La Poitevinière	227	45,4	1 273	35,7
Le May-sur-Evre	532	106,4	2 955	36,0
Le Pin-en-Mauges	111	22,2	780	28,5
Saint-Léger-sous-Cholet[359]	-	-	-	-
Saint-Philbert-en-Mauges	47	9,4	332	28,3
Villedieu-la-Blouère	151	30,2	897	33,7
Canton de Champtoceaux	**1 434**	**286,8**	**10 902**	**26,3**
Bouzillé	195	39	1 666	23,4
Champtoceaux	201	40,2	1 423	28,3
Drain	182	36,4	1 327	27,4
La Varenne	141	28,2	1 168	24,1
Landemont et Saint-Sauveur	236	47,2	1 736	27,2
Liré	263	52,6	1 923	27,4
Saint-Christophe-la-Couperie	67	13,4	515	26,0
Saint-Laurent-des-Autels	149	29,8	1 144	26,0
Canton de Chemillé	**2 202**	**440,4**	**12 841**	**34,3**
Chemillé	640	128	3 523	36,3
Cossé-d'Anjou	110	22	530	41,5
La Jumelière	216	43,2	1 519	28,4
La Tourlandry	283	56,6	1 750	32,3
Melay	183	36,6	1 137	32,2
Neuvy-en-Mauges	159	31,8	899	35,4
Saint-Christine	128	25,6	813	31,5
Saint-Georges-des-Gardes	216	43,2	1 266	34,1
Saint-Lézin et la Chapelle-R.	267	53,4	1 404	38,0
Canton de Cholet	**3 448**	**689,6**	**16 727**	**41,2**
Chanteloup-les-Bois	142	28,4	857	33,1
Cholet	1 419	283,8	4 865	58,3
La Séguinière	240	48	1 268	37,9
La Tessoualle	233	46,6	1 194	39,0
Les Cerqueux-de-Maulévrier	81	16,2	484	33,5
Maulévrier	280	56	1 516	36,9
Mazières-en-Mauges	75	15	394	38,1
Nuaillé	58	11,6	395	29,4
Saint-Christophe-du-Bois	153	30,6	805	38,0
Toutlemonde[360]	-	-	-	-
Trémentines	269	53,8	1 802	29,9
Vezins	274	54,8	1 730	31,7

[358] Bégrolles-en-Mauges est créée en 1850 à partir du territoire du May-sur-Evre.

[359] Saint-Léger-sous-Cholet est créée en 1863 à partir du territoire du May-sur-Evre.

[360] Toutlemonde est créée en 1864 à partir des territoires de Maulévrier et d'Yzernay.

	Total des naissances de 1817 à 1822	*Moyenne de naissances sur 5 ans*	*Nombre d'habitants en 1821*	*Taux de natalité en 1821 (‰)*
Yzernay	224	44,8	1 417	31,6
Canton de Montfaucon	**2 157**	**431,4**	**11 897**	**36,3**
La Renaudière	122	24,4	669	36,5
La Romagne	115	23	724	31,8
Le Longeron	185	37	901	41,1
Montfaucon-sur-Moine	90	18	632	28,5
Montigné-sur-Moine	155	31	1 019	30,4
Roussay	142	28,4	930	30,5
Saint-André-de-la-Marche	172	34,4	820	42,0
Saint-Crespin-sur-Moine	167	33,4	975	34,3
Saint-Germain-sur-Moine	243	48,6	1 359	35,8
Saint-Macaire-en-Mauges	332	66,4	1 454	45,7
Tillières	268	53,6	1 305	41,1
Torfou	166	33,2	1 109	29,9
Canton de Montrevault	**1 900**	**380**	**11 880**	**32,0**
Chaudron-en-Mauges	202	40,4	1 348	30,0
La Chaussaire	134	26,8	897	29,9
La Salle-et-Chapelle-Aubry	84	16,8	708	23,7
Le Fief-Sauvin	244	48,8	1 640	29,8
Le Fuilet et La Boissière-sur-E.	289	57,8	1 985	29,1
Le Puiset-Doré	185	37	1 238	29,9
Montrevault	98	19,6	618	31,7
Saint-Pierre-Montlimart	249	49,8	1 121	44,4
Saint-Quentin-en-Mauges	210	42	1 003	41,9
Saint-Rémy-en-Mauges	205	41	1 322	31,0
Canton de Saint-Florent	**2 235**	**447**	**14 932**	**29,9**
Beausse	64	12,8	442	29,0
Botz-en-Mauges	128	25,6	894	28,6
Bourgneuf-en-Mauges[361]	-	-	-	-
La Chapelle-Saint-Florent	169	33,8	1 105	30,6
La Pommeraye	508	101,6	3 134	32,4
Le Marillais	91	18,2	1 046	17,4
Le Mesnil-en-Vallée	240	48	1 721	27,9
Montjean-sur-Loire	370	74	2 124	34,8
Saint-Florent-le-Vieil	281	56,2	1 901	29,6
Saint-Laurent-de-la-Plaine	215	43	1 414	30,4
Saint-Laurent-du-Mottay	169	33,8	1 151	29,4

Tableau 8 - Taux de natalité par commune et canton en 1821 (‰)

Sur la carte cantonale nous avions noté que les deux cantons ligériens (Champtoceaux et Saint-Florent-le-Vieil) se démarquaient par des taux de natalité très faibles à l'égard de l'ensemble des Mauges à cette période (moins de 30 ‰). Si l'ensemble des neufs communes du canton de Champtoceaux sont conformes à cette constatation, pour le canton de Saint-Florent-le-Vieil, les différences sont notables : le taux de natalité du Marillais n'est que de 17,4 ‰ en 1821, alors que Montjean-sur-Loire – dans le même canton – culmine à 34 ‰. Il

[361] Bourgneuf-en-Mauges est créée en 1865 à partir des territoires de la Pommeraye et de Saint-Laurent-de-la-Plaine.

est également tout aussi intéressant de repérer que La Chapelle-Saint-Florent, commune limitrophe du Marillais connaît un taux de natalité supérieur à 30 ‰ à la même date, ce qui créée ainsi un écart de 13 points d'indice par le simple passage d'une frontière administrative. À l'opposé, le canton de Cholet affiche un taux de natalité global de 41,2 ‰ en 1821. Mais, là encore, une observation à l'échelle communale de ce même canton met en évidence de réelles différences. La grande majorité des communes de ce canton ont en réalité des taux de natalité qui oscillent entre 29 et 39 ‰[362] ; seule la commune de Cholet se fait fort d'un taux de natalité de 58,3 ‰, faisant dépasser les 40 ‰ à la moyenne cantonale. Enfin, entre ces deux zones (celle des cantons ligériens moins natalitaires et celle du canton de Cholet au taux de natalité remarquable), les trois cantons médians (Beaupréau, Montrevault et Chemillé) ainsi que celui de Montfaucon-sur-Moine paraissent relativement équivalent avec un taux de natalité compris entre 30 et 40 ‰. Pour autant, là encore, une observation à l'échelle des communes peut nous amener à faire des observations différentes. Cette zone centrale connaît en effet des foyers de forte natalité (supérieure à 40 ‰) en différents endroits : les communes de Tillières (41,1) et Gesté (41,3), Saint-Pierre-Montlimart (44,4), Saint-Quentin-en-Mauges (41,9), Jallais (41,9), Cossé-d'Anjou (41,5), Saint-Macaire-en-Mauges (45,7) et Saint-André-de-la-Marche (42), ainsi que Le Longeron (41,1). Et, à l'inverse, il est intéressant de noter que quelques communes, et non des moindres, s'illustrent par des taux de natalité relativement bas, comme La Jubaudière dans le canton de Beaupréau avec un taux de natalité de 24,3 ‰[363]. Dans le canton de Chemillé, c'est la commune de La Jumelière qui n'affiche qu'un taux de 28,4 ‰. Plus au sud, Montfaucon-sur-Moine (chef-lieu de canton) n'atteint un taux de natalité que de 28,5 ‰ à la même date. Enfin, dans le canton de Montrevault, on peut noter le faible taux de natalité relevé à La Salle-et-Chapelle-Aubry avec un taux de natalité de 23,7 naissances pour 1 000 habitants.

[362] Sur la carte, les communes de Trémentines et Nuaillé semblent être relativement moins natalitaires que leurs voisines, mais en fait leur taux de natalité est tout juste au-dessous de 30 ‰, seuil retenu dans notre représentation graphique.

[363] Notons d'ailleurs que dans ce même canton, le chef-lieu lui-même, Beaupréau, ne présente un taux de natalité que de 28,1 ‰ alors que d'autres communes de ce même canton plafonnent à des taux de 41,9 ‰ (Jallais).

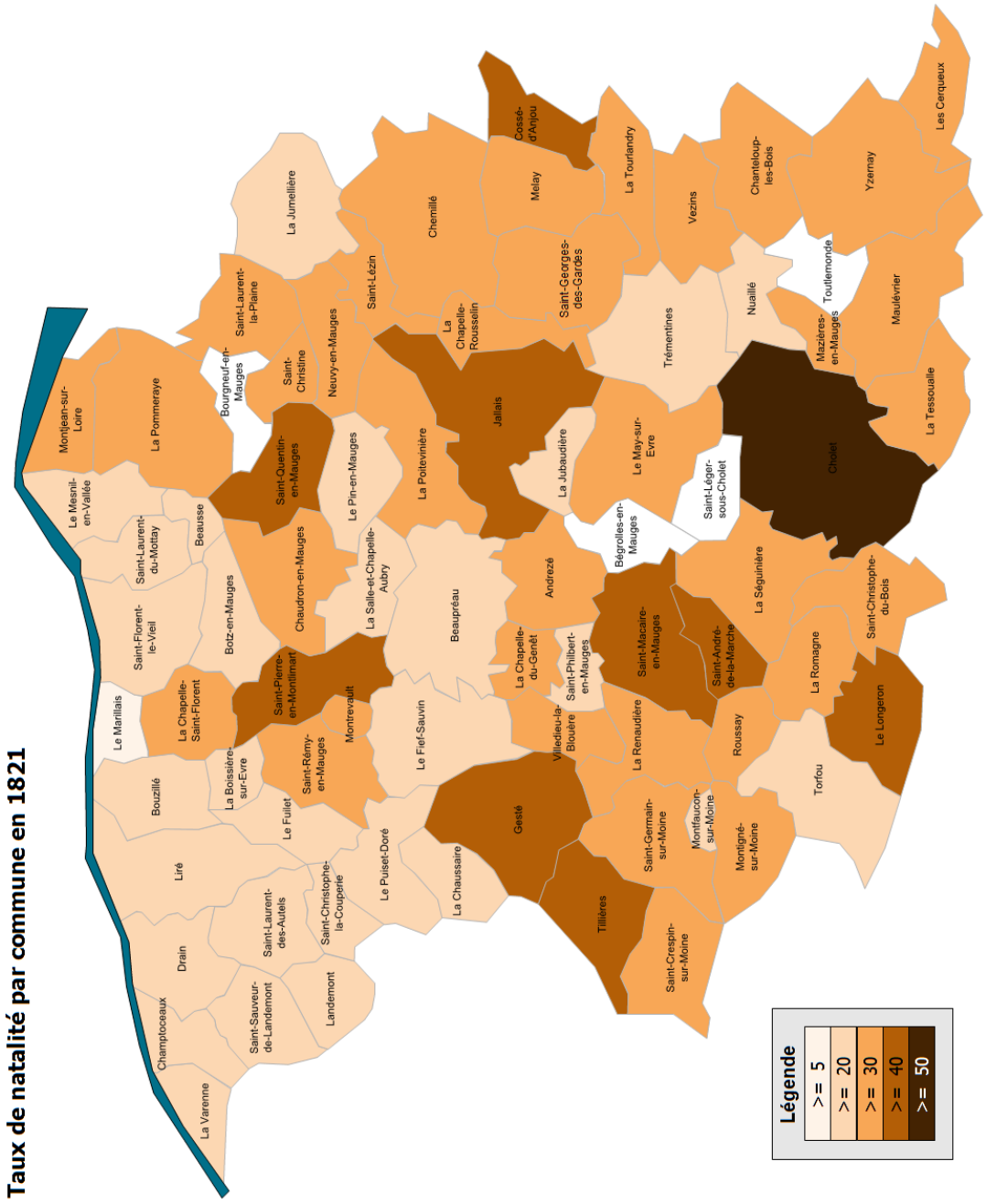

Carte 5 - Taux de natalité par commune en 1821 (‰)

Soixante-cinq ans plus tard, en 1886, la baisse des taux de natalité est générale sur l'ensemble du territoire. Les communes ligériennes n'atteignent pas, pour la plupart, les 20 naissances pour 1 000 habitants. Dans le canton de Champtoceaux, La Varenne ne comptabilise que 14,9 naissances pour 1 000 habitants en 1886 et seule une ligne formée par les communes de Champtoceaux, Saint-Sauveur-de-Landemont et Landemont dépassent tout juste les 20 ‰ (avec respectivement 21,3 ‰, 22,9 ‰ et 20,3 ‰). Pour le canton voisin, celui de Saint-Florent-le-Vieil, mises à part les communes de Montjean-sur-Loire et La Chapelle-Saint-Florent qui, comme en 1821, conservent un taux supérieur – 20,2 ‰ et même 23,4 ‰ pour la seconde – deux autres communes s'illustrent par des taux plus importants que la moyenne cantonale : Le Mesnil-en-Vallée (20,8 ‰) et Beausse (22 ‰). À l'inverse La Pommeraye qui s'illustrait dans le peloton de tête pour sa natalité en 1821 a connu ici un réel effondrement avec un taux de natalité de 16,7 ‰, sans toutefois atteindre le score de Saint-Laurent-de-la-Plaine qui, après un taux de natalité de 30,4 ‰ en 1821, ne comptabilise que 13,4 naissances pour 1 000 habitants en 1886.

	Total des naissances de 1884 à 1888	*Moyenne de naissances sur 5 ans*	*Nombre d'habitants en 1886*	*Taux de natalité en 1886 (‰)*
Canton de Beaupréau	**1 917**	**383,4**	**20 214**	**19,0**
Andrezé	133	26,6	1310	20,3
Beaupréau	342	68,4	3863	17,7
Bégrolles-en-Mauges	87	17,4	1081	16,1
Gesté	261	52,2	2569	20,3
Jallais	281	56,2	3020	18,6
La Chapelle-du-Genêt	106	21,2	959	22,1
La Jubaudière	80	16	680	23,5
La Poitevinière	122	24,4	1408	17,3
Le May-sur-Evre	167	33,4	2012	16,6
Le Pin-en-Mauges	89	17,8	919	19,4
Saint-Léger-sous-Cholet	65	13	703	18,5
Saint-Philbert-en-Mauges	40	8	371	21,6
Villedieu-la-Blouère	144	28,8	1319	21,8
Canton de Champtoceaux	**1 183**	**236,6**	**12 281**	**19,3**
Bouzillé	145	29	1595	18,2
Champtoceaux	167	33,4	1570	21,3
Drain	116	23,2	1385	16,8
La Varenne	88	17,6	1179	14,9
Landemont	133	26,6	1284	20,7
Liré	219	43,8	2206	19,9
Saint-Christophe-la-Couperie	60	12	601	20,0
Saint-Laurent-des-Autels	147	29,4	1517	19,4
Saint-Sauveur-de-Landemont	108	21,6	944	22,9

	Total des naissances de 1884 à 1888	*Moyenne de naissances sur 5 ans*	*Nombre d'habitants en 1886*	*Taux de natalité en 1886 (‰)*
Canton de Chemillé	**1 336**	**267,2**	**13 859**	**19,3**
Chemillé	421	84,2	4515	18,6
Cossé-d'Anjou	37	7,4	449	16,5
La Chapelle-Rousselin	74	14,8	762	19,4
La Jumelière	126	25,2	1493	16,9
La Tourlandry	160	32	1556	20,6
Melay	154	30,8	1310	23,5
Neuvy-en-Mauges	114	22,8	1063	21,4
Saint-Christine	66	13,2	791	16,7
Saint-Georges-des-Gardes	116	23,2	1000	23,2
Saint-Lézin	68	13,6	920	14,8
Canton de Cholet	**3 314**	**662,8**	**31 490**	**21,0**
Chanteloup-les-Bois	100	20	977	20,5
Cholet	1651	330,2	16855	19,6
La Séguinière	214	42,8	1706	25,1
La Tessoualle	164	32,8	1453	22,6
Les Cerqueux-de-Maulévrier	74	14,8	629	23,5
Maulévrier	248	49,6	1944	25,5
Mazières-en-Mauges	43	8,6	487	17,7
Nuaillé	64	12,8	479	26,7
Saint-Christophe-du-Bois	121	24,2	1001	24,2
Toutlemonde	63	12,6	627	20,1
Trémentines	220	44	2005	21,9
Vezins	158	31,6	1597	19,8
Yzernay	194	38,8	1730	22,4
Canton de Montfaucon	**1 895**	**379**	**15 575**	**24,3**
La Renaudière	101	20,2	875	23,1
La Romagne	160	32	1287	24,9
Le Longeron	229	45,8	1719	26,6
Montfaucon-sur-Moine	85	17	703	24,2
Montigné-sur-Moine	144	28,8	1134	25,4
Roussay	107	21,4	1032	20,7
Saint-André-de-la-Marche	115	23	1040	22,1
Saint-Crespin-sur-Moine	128	25,6	1187	21,6
Saint-Germain-sur-Moine	157	31,4	1554	20,2
Saint-Macaire-en-Mauges	258	51,6	2092	24,7
Tillières	173	34,6	1728	20,0
Torfou	238	47,6	1224	38,9
Canton de Montrevault	**1 447**	**289,4**	**14 707**	**19,7**
Chaudron-en-Mauges	132	26,4	1675	15,8
La Boissière-sur-Evre	74	14,8	586	25,3
La Chaussaire	96	19,2	1044	18,4
La Salle-et-Chapelle-Aubry	86	17,2	1013	17,0
Le Fief-Sauvin	213	42,6	1857	22,9
Le Fuilet	191	38,2	2036	18,8
Le Puiset-Doré	142	28,4	1370	20,7
Montrevault	71	14,2	847	16,8
Saint-Pierre-Montlimart	166	33,2	1657	20,0
Saint-Quentin-en-Mauges	101	20,2	1212	16,7
Saint-Rémy-en-Mauges	175	35	1410	24,8
Canton de Saint-Florent	**1 506**	**301,2**	**16 089**	**18,7**

	Total des naissances de 1884 à 1888	*Moyenne de naissances sur 5 ans*	*Nombre d'habitants en 1886*	*Taux de natalité en 1886 (‰)*
Beausse	50	10	455	22,0
Botz-en-Mauges	84	16,8	1001	16,8
Bourgneuf-en-Mauges	58	11,6	627	18,5
La Chapelle-Saint-Florent	159	31,8	1359	23,4
La Pommeraye	258	51,6	3086	16,7
Le Marillais	73	14,6	735	19,9
Le Mesnil-en-Vallée	156	31,2	1503	20,8
Montjean-sur-Loire	308	61,6	3044	20,2
Saint-Florent-le-Vieil	194	38,8	2157	18,0
Saint-Laurent-de-la-Plaine	71	14,2	1060	13,4
Saint-Laurent-du-Mottay	95	19	1062	17,9

Tableau 9 - Taux de natalité par commune et canton en 1886 (‰)

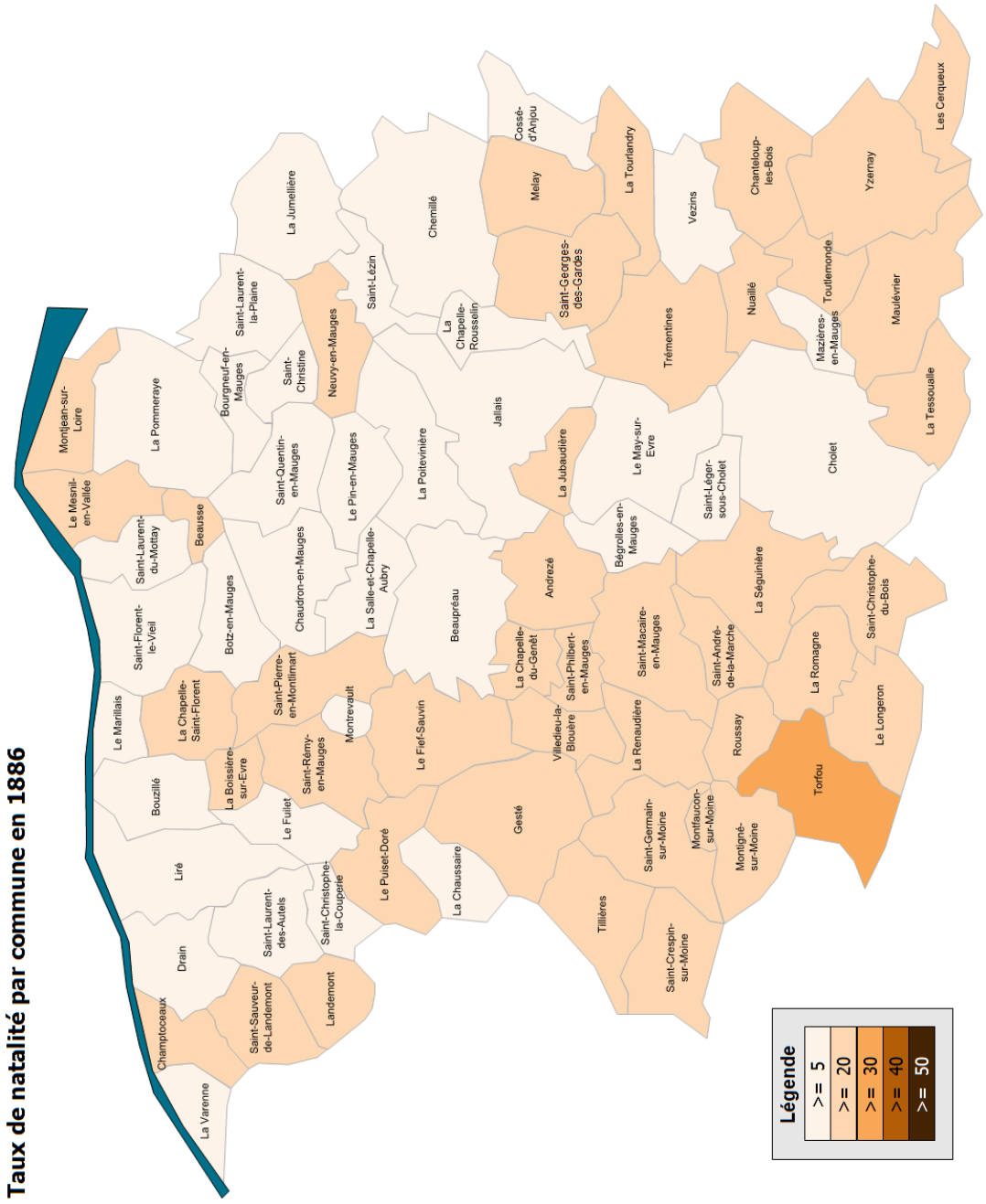

Carte 6 - Taux de natalité par commune en 1886 (‰)

Si on se réfère à la carte des taux de natalité par canton en 1886, on s'attendrait à observer un contraste Nord-Sud sur la carte des communes[364]. Et pourtant, force est de constater que la cartographie de la natalité à l'échelle communale dessine plutôt un découpage Est-Ouest. Mises à part les zones ligériennes, le *centre-Mauges* semble plus natalitaire à l'Ouest qu'à l'Est. Seuls Montrevault, Le Fuilet où la Chaussaire connaissent des taux de natalité inférieurs à 20 ‰. Une ligne de démarcation, de La Chapelle-Saint-Florent au nord jusqu'à Saint-Christophe-du-Bois au Sud marque la limite entre la zone natalitaire (à l'Ouest) et la zone où la natalité est moins élevée à l'Est. Seules quelques communes, comme La Jubaudière ou Neuvy-en-Mauges se distinguent par une natalité plus forte (respectivement 23,5 ‰ et 21,4 ‰). Parmi la zone à plus forte natalité, il faut tout de même englober le sud du canton de Chemillé (avec Saint-Georges-des-Gardes, Melay et La Tourlandry), ainsi que le canton de Cholet qui connaissent des taux de natalité supérieurs à 20 ‰, mises à part Cholet ville (19,6 ‰), Mazières-en-Mauges (17,7 ‰) et Vezins (19,8 ‰). Enfin, on ne saurait passer sous silence la commune de Torfou qui, en 1886, connaît un taux de natalité de 38,9 naissances pour 1 000 habitants, soit une progression de neuf points en 65 ans. Entre 1821 et 1886, seules deux communes ont vu leur taux de natalité augmenter : une au sud, Torfou on l'a vu, et la seconde au nord des Mauges, Le Marillais qui connaît une progression de 2,5 points pendant cette période. Faut-il y voir une analogie avec le développement de la congrégation des sœurs de Sainte-Marie de Torfou créée en 1823 ou bien l'existence du pèlerinage du Marillais qui exerceraient une influence sur le comportement démographique des populations ? Si tel était le cas, comment expliquer que Beaupréau et son petit séminaire ou bien que La Pommeraye et sa congrégation n'aient pas induit des évolutions similaires ?

Jean-Louis Ormières tente d'en donner une explication. Même si le lien entre fécondité et attitudes religieuses semble dans bien des endroits indéniable, surtout dans l'est du département, il observe qu'à l'ouest, les contrées les plus religieuses ne sont pas celles qui sont les plus fécondes. « Terres de piété, les Mauges sont moins natalistes que le Segréen ». Mais, loin de traduire une concession à l'égard du comportement contraceptif, cette évolution est, selon lui, plutôt à mettre en relation avec l'adoption du mariage tardif. « Tout se passe comme si les couples de cette région préféraient reculer leur mise en ménage plutôt que d'être contraints de recourir à des mesures que la morale catholique, à laquelle

[364] Les cinq cantons situés au Nord des Mauges avaient un taux de natalité cantonal inférieur à 20 ‰ et seuls les deux cantons de Montfaucon et de Cholet dépassaient ce seuil.

ils demeurent très attachés, réprouve. »[365] Toujours est-il qu'il nous faudra poursuivre les observations pour déterminer quels sont les facteurs et les modalités qui entraînent une baisse de la natalité ainsi que les influences de la religion sur ces phénomènes. Pour autant, le taux de natalité constitue un indice trop grossier pour appréhender réellement le contrôle des naissances : le niveau de la natalité dépend pour beaucoup de la répartition par âges et est influencé par les variations de peuplement. Seule une étude de la fécondité peut permettre de mieux approcher les progrès du malthusianisme.

II - La fécondité et la composition des familles

A. Une baisse régulière de la fécondité française

Comme le précise Jacques Dupâquier dans son histoire de la population, jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle « le vieillissement de la population française ne modifie guère la proportion des femmes susceptibles d'avoir des enfants »[366]. Les femmes âgées de 20 à 39 ans représentent 30,9 % des Françaises en 1789, et 30,2 % en 1850 comme en 1911. Pour autant, le profil français de la fécondité se caractérise par un « déclin très précoce et très rapide de la fécondité des couples ». Tout au long du XIX^e^ siècle, et même jusqu'à la Première Guerre mondiale, la fécondité française fléchit de 57 %, baisse qui se caractérise par une régularité exemplaire. Jacques Dupâquier n'observe que deux paliers dans cette chute continue du XIX^e^ siècle : la première, vers la fin du Premier Empire, correspond à un rattrapage de nuptialité après les guerres napoléoniennes et la seconde, qui intervient au cours des décennies 1860-1880, apparaît plus « énigmatique ». Concernant nos régions, le même auteur, dans un article paru en 1988 dans *Norois*[367], observe des contradictions dans l'évolution démographique de la région Maine/Basse-Normandie, et celle des neuf départements de la Bretagne et du Poitou auquel se rapproche, selon lui, le département de Maine-et-Loire. En effet, la première perd, entre 1806 et 1911, 577 000 ruraux, alors que la seconde, pour la même période, gagne 1 411 000 habitants dont 625 000 ruraux. Dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, l'explication de ce phénomène est à chercher dans la forte fécondité d'une population encore majoritairement rurale et dont la mortalité régresse. Ici, la transition démographique est plus tardive qu'ailleurs en France. En effet, le taux moyen de

[365] ORMIERES (J.-L.), « Natalité, fécondité et illégitimité en Anjou au XIX^e^ siècle », *Histoire, économie et société*, 2000, vol. 19, n° 2, p. 243-244

[366] DUPAQUIER (J.), *Histoire de la population*, 1, p. 354 et suivantes.

[367] DUPAQUIER (J.), « La dynamique démographique de la France de l'Ouest au XIX^e^ siècle », *Norois*, n° 140, 1988, p. 409-414.

reproduction des neufs départements se rapprochant du modèle breton (dont le Maine-et-Loire) s'élève à 1,72 en 1860-1862 (alors qu'il est de 1,69 à l'échelle de la France, et de 1,37 pour les cinq départements de la Basse-Normandie et du Maine). Trente ans plus tard, en 1890-1892, ce taux est descendu à 1,65 dans le modèle breton, mais l'écart avec l'ensemble de la France est significatif (1,48 pour la France ; 1,34 pour le modèle normand). En 1912, le taux moyen est tombé à 1,44, et l'écart avec la moyenne française augmente encore (1,24). Curieusement, on observe que la fécondité des cinq autres départements de l'Ouest (avec 1,37) se rapproche beaucoup de celle de la région Bretagne/Poitou, ou, plus exactement, c'est la fécondité de la région Bretagne/Poitou qui s'est alignée sur celle du modèle normand qui n'a pas évolué. Nous faisons ainsi face à un décalage chronologique entre « Ouest normand et Ouest breton ; le premier, ayant bénéficié d'une croissance presque continue aux temps modernes, a abordé de bonne heure la seconde étape de la transition démographique. Au contraire, l'Ouest breton et poitevin a subi une longue crise (1772-1800) qui a retardé la révolution contraceptive. La croissance de la population – en particulier de la population rurale, s'y est prolongée, jusqu'à la fin du XIX[e] siècle, dégageant des excédents migratoires, d'abord au profit des villes de la région, puis de toute la France de l'Ouest »[368].

Pour ce qui est du XX[e] siècle, Fabienne Daguet, dans sa synthèse consacrée à la fécondité française du siècle dernier, estime que, perturbations dues à la guerre exclues, plusieurs étapes successives sont notables. Dans le premier tiers du siècle (de 1901 à 1935), la fécondité française observe une baisse modérée. Puis, dans un second temps, de la fin des années trente à la Seconde Guerre mondiale, celle-ci repart à la hausse atteignant même des niveaux très élevés à l'époque du *baby-boom* de l'après-guerre au milieu des années 1960. Malgré ces contrastes, Fabienne Daguet relève tout de même une continuité : la diminution de l'âge moyen des femmes à l'accouchement, qui passe de 29,4 ans en 1901 à 26,5 ans en 1977[369].

B. Fécondité, célibat et taille des familles en Anjou

S'agissant du Maine-et-Loire, les travaux de Jean-Louis Ormières nous sont d'une grande utilité. Une grande partie de son travail est consacrée à l'étude de la fécondité. S'intéressant tour à tour à la fécondité des mariages, à la fécondité générale et enfin à la fécondité légitime. La première (fécondité des mariages) met en valeur le rapport du nombre de

[368] DUPAQUIER (J.), « La dynamique démographique de la France de l'Ouest au XIX[e] siècle », *op. cit.* p. 414.
[369] DAGUET (Fabienne), *Un siècle de fécondité française, op. cit.*, p. 27.

naissances à celui des mariages enregistrés. Pour cet indicateur, comme le montre le graphique sur la fécondité des régions (p. 239), la hiérarchie régionale n'a guère bougé entre 1813-1822 et 1862-1872 et les couples des Mauges s'avèrent, une fois de plus, les plus féconds. Dans un second temps, Jean-Louis Ormières entreprend de relever le nombre de femmes fécondes en 1866 et en 1872 dans les listes nominatives de recensement de population conservées en communes. Le taux de fécondité dite *générale* est alors obtenu en rapportant la moyenne des naissances annuelles de la décennie 1863-1872. Notons que le choix de cette décennie revêt d'autant plus d'intérêt quand on sait qu'elle correspond à la période où les Mauges connaissent leur maximum de population et où les courbes inversent leur tracé. Là encore, deux régions naturelles du département s'illustrent par des taux de fécondité légitime élevés : le Segréen et les Mauges. Il faut tout de même préciser que les échantillons communaux de Jean-Louis Ormières sont limités pour ces deux espaces géographiques. Poursuivant ses investigations, Jean-Louis Ormières en vient à comparer l'état matrimonial des femmes avec ces taux de fécondité pour obtenir des indications sur la fécondité légitime dans chacune des régions naturelles du département. En effet, « la proportion des femmes mariées n'est pas identique dans toutes les régions. La fréquence du célibat est sensiblement plus élevée dans les Mauges »[370]. Jean-Louis Ormières dénombre même autant de femmes célibataires au Fuilet (246) que de femmes mariées (249). Ainsi les écarts réels de fécondité sont sous évalués si on ne s'intéresse qu'à la fécondité générale.

Autre indicateur, la taille des familles est également symptomatique. Même si, il faut rester prudent avec ce terme de familles alors que les recensements de population (sur lesquels s'appuie Jean-Louis Ormières) ne connaissent que des ménages.

Nombre d'enfants :	*1*	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7 et +*
Segréen (10 communes)	20,1	23,6	17	14,2	10	7,2	7,8
Mauges (25 communes)	24,7	24,9	20,5	14	7	7,2	4,4
Baugeois (20 communes)	35,4	29	15,8	9,3	5,3	2,4	2,7
Saumurois (17 communes)	38,7	29,9	17,7	7,4	3,9	1,4	1,1

Tableau 10 - Répartition des familles d'après le recensement de population de 1891 (en %)[371]

Si les familles de petites dimensions sont les plus nombreuses, à l'ouest comme à l'est du département, celles qui ne comptent qu'un ou deux enfants regroupent la moitié des familles dans le Segréen ou dans les Mauges alors qu'elles représentent près des trois-quarts des familles dans les régions de l'Est du département. À l'inverse, les familles nombreuses

[370] ORMIERES (J.-L.), « Natalité, fécondité et illégitimité en Anjou au XIX^e siècle », *op. cit.,* p. 239.

[371] D'après le tableau donné par ORMIERES (J.-L.), « Natalité, fécondité et illégitimité en Anjou au XIX^e siècle », *op. cit.*, p. 241.

(cinq enfants et plus) représentent de 20 % (dans les Mauges) à même 25 % (dans le Segréen), alors qu'elles ne sont que 10 % dans le Baugeois et même moins dans le Saumurois[372]. Pour autant, le tableau de Jean-Louis Ormières est bâti à partir du recensement de population de 1891. Or les recensements de population privilégient le ménage à la famille. Ainsi, peut-être avons-nous affaire ici à une confusion entre ces deux entités qui ne révèlent pourtant pas la même réalité.

Toujours est-il que de la simple observation statistique de la natalité et de la fécondité des Mauges, il faut désormais s'intéresser au nombre d'enfants et à la composition des familles. Cette nouvelle approche doit s'envisager sur une longue période pour permettre les comparaisons et nécessite la constitution d'un corpus spécifique.

[372] ORMIERES (J.-L.), « Natalité, fécondité et illégitimité en Anjou au XIX^e siècle », *op. cit.*, p. 240

Deuxième partie

Un siècle de naissances au village

Chapitre 4

34 700 naissances dans quatre villages

> « Ah ! Non, ce n'est pas vous qui êtes sage ! On n'est pas sage, quand on a quatre enfants déjà, à vingt-sept ans. Et deux jumeaux, votre Blaise et votre Denis, pour commencer ! Et puis votre Ambroise, et puis votre petite Rose ! Sans compter l'autre fillette que vous avez perdue à sa naissance, avant celle-ci. Ça vous en ferait cinq, malheureux ! … Non, non ! C'est moi qui suis sage, moi qui n'en ai qu'un et sais me borner, en homme raisonnable et prudent. »
>
> ZOLA (Émile), *Fécondité*, Paris, 1899, p. 8-9.

Dans cette protestation de Beauchêne, un des protagonistes du roman de Zola, c'est l'existence même des familles nombreuses qui est dénoncée tandis que la sagesse du père de famille, *borné*, est mise en exergue. Quatre enfants à 27 ans, l'arrivée de jumeaux, la perte d'un enfant à la naissance sont autant de séquences de vie présentées comme naturelles dans cette œuvre littéraire de la fin du XIX^e^ siècle. Certes, entre l'histoire des personnages de romans et la réalité vécue par les habitants des Mauges, il y a un monde. Le raisonnement en est totalement inversé. Si, dans le récit, le romancier scénarise l'histoire au gré de son imagination, l'enjeu de l'historien est tout autre et consiste à décrypter des indices pour retracer la réalité des itinéraires de vie des hommes et des femmes du passé. C'est sous l'angle de l'investigation historique que nous nous devons d'étudier les comportements démographiques, à commencer par la premières des étapes, la naissance. Entourée de comportements spécifiques, conscients ou non, la naissance est l'étape initiale de tout parcours de vie et un des moments clés des histoires familiales. Pour autant, l'arrivée d'un nouvel enfant dans la famille est toujours empreint d'une profonde réserve. Avec pudeur, le langage utilisé pour annoncer les futures naissances est assez varié et souvent très imagé comme le rappellent des témoins interrogés par le groupe de recherches

ethnologiques de l'Anjou pour le début du XX^e siècle[373]. Ceux-ci nous apprennent en effet qu'« on ne disait pas : elle est enceinte, mais elle achète un poupon » ou bien, plus prosaïquement « elle est prise ». D'aucuns se plaçaient déjà dans une perspective généalogique en annonçant « On va avoir un héritier » ou « on attend un petiot », alors que d'autres préféraient « on en rachète un autre » ou bien encore, tout simplement, « on va être papa, on va être maman ». Au-delà de ces considérations lexicales, nous mèneront une étude statistique sur les naissances enregistrées afin de mieux appréhender la composition et le rythme de l'évolution des structures familiales dans ces Mauges du XIX^e siècle. Observe-t-on des évolutions d'ensemble dans les courbes de naissance sur tout le siècle ? Quelle est la proportion de naissances de garçons par rapport à celles des filles ? Quelle est la fréquence et la représentation des naissances multiples ou des naissances d'enfants mort-nés ? Comment s'opère le choix du prénom des enfants ? Autant de questions auxquelles il nous faudra répondre. Bien entendu il nous est impossible d'observer l'ensemble des enfants nés dans les Mauges pendant un siècle. Nous devons donc nous contenter de poser cet ensemble de questions seulement à un échantillon représentatif de l'ensemble de la population du territoire en mettant en place un corpus le plus représentatif possible de notre laboratoire d'étude et relever l'ensemble des naissances enregistrées dans ces différentes communes. Dans un premier temps nous nous attacherons à présenter la constitution de ce corpus. Nous présenterons d'abord les objectifs et la méthode poursuivie, ainsi que les avantages et les limites de notre corpus. Nous chercherons ensuite à dresser une présentation générale et une évolution de la population des communes de notre échantillon témoin. Cette base solidement établie, nous pourrons alors nous consacrer pleinement à l'analyse des naissances observées sur l'ensemble de la période, que ce soit du point de vue du rapport de masculinité à la naissance, du choix des prénoms, des naissances multiples ou des enfants mort-nés.

I – Constitution du corpus

A. Objectifs et méthode

Au cœur de notre projet, l'étude du nombre d'enfants par couple nécessite l'élaboration de bases de données de grande ampleur et construites sur une longue période afin de constituer un véritable échantillon de référence. Pour ce faire, nous avons pu profiter du

[373] BROUARD (J.), *La naissance, le mariage, la mort en Anjou dans la première moitié du xx^e siècle*, GREA, 1984, p. 13.

travail réalisé par l'association généalogique de l'Anjou (AGENA [374] concernant trois communes des Mauges : Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle. En effet, seules ces trois communes avaient fait l'objet d'un relevé systématique des actes de naissance sur l'ensemble du XIX^e^ siècle[375]. Nous nous devons de rendre hommage au travail colossal réalisé par ces généalogistes qu'on peine à qualifier d'amateurs tant leur persévérance et leur rigueur sont grandes[376]. Quelques chiffres suffisent à montrer l'ampleur de la tâche : 4 986 naissances ou baptêmes ont été scrupuleusement dépouillés pour Andrezé de 1632 à 1902 ; 6 617 actes à La Chapelle-Saint-Florent (1673-1900) et plus de 9 000 à La Tessoualle (1691-1897). Ces bénévoles ont effectué un relevé systématique de l'ensemble des naissances enregistrées dans chaque commune ; à nous d'en déduire le nombre d'enfants par couple, d'identifier les fratries et de reconstituer les familles. Chaque tableau fourni par l'association donne la liste de tous les actes de naissance célébrés dans chaque commune, et indique pour chacune d'elle, les nom et prénoms de l'enfant, sa date de naissance ainsi que l'identité de ses père et mère. Notre étude ne débutant qu'au XIX^e^ siècle, il nous a d'abord fallu filtrer l'ensemble des données pour retirer les naissances enregistrées sous l'Ancien Régime et ne conserver que celles concernant le XIX^e^ siècle[377]. En classant le fichier par ordre alphabétique des noms et prénoms, il devient possible de faire ressortir l'ensemble des frères et sœurs nés d'un même couple. Bien entendu, l'orthographe plus qu'approximative à l'époque nous a contraint d'effectuer de nombreux recoupements et vérifications[378] afin d'obtenir une base de données par fratrie de tous les enfants nés au XIX^e^ siècle dans ces trois communes. Cependant, pour être complet, il nous fallait réintégrer dans notre base de données tous les enfants nés avant 1800 pour chacun des couples identifiés. Ainsi, pour la seule commune de La Tessoualle, ce sont 69 enfants – issus d'une trentaine de couples identifiés dans notre corpus – qu'il nous a fallu réimporter dans notre base de données. Loin d'être négligeable, cette opération nous a permis parfois de retrouver de nombreux enfants d'une même fratrie. Ce fut le cas, par exemple, pour Jean Bonnin et Louise Michel de La Tessoualle qui, initialement nous semblaient n'être les parents que d'un seul enfant, Alexis, né le 2 septembre 1803 mais qui, après vérification dans les

[374] Accord passé avec l'association en décembre 2006 pour nous donner l'accès à trois bases de données relevant l'ensemble des actes de naissances inscrits dans les communes d'Andrezé, la Chapelle-Saint-Florent et la Tessoualle.

[375] Les bénévoles de cette association se sont pendant longtemps consacrés à l'Ancien Régime.

[376] Nous remercions particulièrement Mademoiselle Houlès et Monsieur Bourget pour leur dépouillement des communes d'Andrezé et de La Chapelle-Saint-Florent.

[377] 1800-1902 pour Andrezé, 1800-1900 pour La Chapelle-Saint-Florent, et 1800-1897 pour la Tessoualle.

[378] Par exemple, rassembler les enfants de AUGEREAU Pierre marié à LEROY Renée avec ceux de OGEREAU Pierre et LEROY Renée. Sans cette vérification, le risque serait grand de surreprésenter les familles peu nombreuses.

naissances antérieures à 1800, s'avèrent être également parents de dix autres enfants : Michelle (née en 1777), Jean (1780), Pierre (1782), Euphrasie et Louis (1784), Louis (1786), Céleste (1788), Pierre (1789), Jean (1796) et Pierre (1799). Une recherche dans l'état civil de La Tessoualle apprend que leur père, Jean-Jacques Bonnin, blanchisseur, avait épousé leur mère, Louise-Victoire Michel (fille de blanchisseur également) le 31 janvier 1776 à La Tessoualle. Ainsi, d'un ménage avec un seul enfant, nous découvrons en fait un couple ayant eu onze enfants.

Il nous aurait fallu faire de même pour les couples de la fin de notre corpus qui ont pu avoir des enfants après 1900. Pour autant, les relevés restant muets sur ce sujet il ne nous a pas été possible de répondre à cette dernière question. Il nous faudra donc être très prudent dans nos conclusions sur le nombre d'enfants des couples de la fin du siècle[379]. Dans un souci d'exactitude et afin de valider et créditer notre base de données fondée sur des recoupements d'informations, nous avons soumis notre corpus à un ensemble de tests afin d'en vérifier la pertinence. L'amplitude des naissances peut, par exemple, être un indicateur relativement fiable pour déceler d'éventuelles erreurs dans notre base de données. En effet, les amplitudes des naissances, à La Chapelle-Saint-Florent s'étalent de 0 (correspondant à des enfants uniques) jusqu'à 34 ans. Cette dernière amplitude paraît relativement improbable : elle signifierait que l'épouse aurait eu des enfants jusqu'à un âge plus que tardif. Menant l'enquête nous nous apercevons qu'il s'agit du couple André Guérif et Perrine Tussereau (ou Tuffereau), mariés en 1802. Ce couple a eu 7 enfants, de 1802 (leur premier enfant, François, est né en décembre) à 1836 (leur dernier enfant, André, serait né le 1er septembre 1836). Après vérification dans le registre d'état civil, à la date du 1er septembre 1836 (date présumée du dernier né du couple), nous nous apercevons qu'au lieu d'avoir affaire à un acte de naissance, nous nous trouvons cette fois devant une déclaration de naissance « rétroactive » contrairement à ce que pouvait nous laisser penser le relevé initial.

> *« Aujourd'hui premier septembre mil huis cent trente-six des minutes du greffe du tribunal du quatrième arrondissement communal du département de Maine-et-Loire, séant à Beaupréau, a été extrait ce qui suit […] le procureur du roi expose qu'André Guérif, domestique laboureur, demeurant à La Chapelle-Saint-Florent, fils légitime d'André Guérif et de Perrine Tuffereau ne se trouve point inscrit sur les registres de l'état civil de la commune de La Chapelle-Saint-Florent où il est né le vingt-six janvier mil huit cent cinq ».*

[379] Pour Andrezé, les relevés ont été réalisés jusqu'en 1902. Nous avons donc réintégré systématiquement les enfants nés jusqu'à cette date.

Ainsi, l'amplitude des naissances de ce couple n'est plus de 34 ans, mais de 19 années puisque leur dernier enfant, Pierre, est né en 1821. Inutile de préciser que si l'acte de naissance d'André Guérif intervient avec plus de trente années de retard, c'est tout simplement que l'absence de mention dans les registres de la commune « fait obstacle au mariage qu'il est sur le point de contracter ». La base de données ainsi constituée nous permet de connaître la composition des familles et de déduire les écarts entre chaque naissance. Pour autant, elle ne nous permet pas de définir quel est l'écart entre le mariage et la naissance du premier enfant de chaque couple. Pour ce faire, nous avons entrepris de relever l'ensemble des mariages célébrés dans deux communes : Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent pour identifier la date de l'union des parents. Nous avons pu retrouver les dates de mariage de 53 % des couples pour Andrezé (452 couples sur les 854 identifiés) et de 68 % des couples pour La Chapelle-Saint-Florent. Parallèlement à ces trois communes dites « rurales », il nous a semblé pertinent de compléter notre observation avec la commune de Cholet qui, on l'a vu, connaît une évolution considérable tout au long du XIX^{e} siècle. L'association généalogique de l'Anjou n'ayant pas encore réalisé le relevé systématique des actes de naissances de cette commune pour le XIX^{e} siècle, nous avons pu nous appuyer sur les relevés disponibles en ligne sur le site internet de la ville de Cholet. En effet, dans sa rubrique consacrée aux Archives municipales, celui-ci propose la recherche en ligne des actes de naissance, mariage et décès survenus dans la commune de 1797 à 1887. Les résultats de recherche donnent les noms, prénoms et date des actes et nous ont permis de relever 24 314 naissances enregistrées à Cholet sur cette période. Cette base est colossale, mais, malheureusement et contrairement aux relevés de l'AGENA, elle ne nous donne aucune indication sur les parents de chaque enfant et nous interdit de reconstituer les fratries. Pour pallier ce manque, ou tout du moins pour obtenir des indications sur la génération des parents, nous avons doublé cette première base de données par un relevé des mariages. L'interrogation de la base de données en ligne nous a fourni une liste de 15 243 individus ayant contractés un mariage sur cette même période (1797-1887)[380]. Ce sont donc près de 7 620 mariages qu'il nous faudra étudier grâce à un tri par date exacte de mariage pour reconstituer les couples.

[380] On aura effectivement noté que ce chiffre est aberrant puisqu'il s'agit ici d'un relevé de l'ensemble des époux sur une période, et que, de fait, le nombre total d'individus ne peut être qu'un nombre pair.

	Andrezé	*La Chapelle-Saint-Florent*	*La Tessoualle*	*Cholet*
Période concernée	1774-1902	1780-1900	1777-1897	1797-1887
Nombre de naissances relevées	3 444	2 992	3 959	24 314
Nombre de couples identifiés	854	879	1 366	-
Nombre de mariages connus	452	596	-	7 620

Tableau 11 - Récapitulatif du corpus des naissances et mariages dans quatre communes des Mauges (Andrezé, Cholet, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle)

B. Avantages et limites du corpus

La constitution de ce corpus présente le grand avantage de fournir aisément des données sur un grand nombre d'individus. Les 34 600 naissances identifiées entre 1797 et 1902 devront nous permettre de dégager des mouvements d'ensemble et de nous constituer ainsi une référence (un échantillon-test) autorisant les comparaisons. La nature même de ce corpus – le relevé systématique et exhaustif de l'ensemble des naissances enregistrées dans un lieu donné – permet également d'appréhender les filles mères puisque nos bases de données prennent en compte (pour trois communes sur quatre) l'identité des parents. Si ce corpus permet de statuer sur des grands nombres, il doit pour autant être observé avec un regard critique à plus d'un titre. En effet, notre objectif est de s'intéresser à l'ensemble des comportements démographiques de la population des Mauges, mais ce corpus tait toute information sur la mortalité infantile et donc sur la réalité du nombre total d'enfants vivant pour chacun des ménages ainsi reconstitués. De manière générale, notre corpus ne nous donne aucune indication sur les données sociales (profession, âge des parents, âge au mariage, *etc.*) de la population observée. Enfin, le premier critère de recension (naissance dans une commune précise) ne nous permet pas de prendre en considération la mobilité géographique des couples.

C. Présentation des quatre communes

Les dépouillements réalisés par l'association généalogique de l'Anjou (AGENA) font que l'ensemble des grands secteurs des Mauges sont représentés dans notre corpus. Les quatre communes sélectionnées se répartissent du nord au sud avec, au nord, la Chapelle-Saint-Florent (canton de Saint-Florent-le-Vieil), plus au sud Andrezé (canton de Beaupréau), puis Cholet et La Tessoualle (canton de Cholet) à la limite méridionale des Mauges.

Carte 7 - Localisation de La Chapelle-Saint-Florent, Andrezé, La Tessoualle et Cholet

Située dans le canton de Saint-Florent-le-Vieil, la commune de La Chapelle-Saint-Florent est traversée par le chemin d'intérêt commun de La Boissière-sur-Evre au Marillais qui forme la principale rue du bourg, au sortir duquel vers le Nord s'embranche à l'Ouest le chemin de Bouzillé [381]. Sur les 1 584 ha de la commune, 40 ha se composent de bois en 1872, pour 180 ha de vignes. À la même date, Célestin Port dénombre douze villages comprenant un total de 76 maisons et 379 habitants – pour un total de 1 265 habitants à l'époque – auxquels il ajoute « les châteaux de la Baronnière et de la Guérinière, 3 moulins à eau, 6 à 7 moulins à vent et 37 grosses fermes ou agglomérations de 2 ou 3 maisons ». Le bourg se compose de 107 maisons basses « pour la plupart chétives d'apparence » et rassemble 374 habitants pour 116 ménages environ. Un siècle plus tard (en 1965), Robert Chéné consacre une monographie à sa commune de La Chapelle-Saint-Florent, dans laquelle il précise que, « dans l'ensemble, la structure [du] territoire n'a pas beaucoup varié depuis la Révolution, depuis le défrichement effectué vers 1750 à l'Ouest […]. Nos champs sont encore bordés d'épaisses haies, et desservis par d'étroits chemins boueux. Seuls les sillons tracés par les

[381] PORT (C.), *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, 1ère édition, 1874-1878, 3 volumes. Notice « La Chapelle-Saint-Florent ».

chemins communaux et les routes feraient apercevoir un changement »[382]. Terre du marquis de Bonchamps avec son château de la Baronnière, La Chapelle-Saint-Florent ne fut pas épargnée par les troubles révolutionnaires : la commune fut plusieurs fois incendiée, de nombreuses fermes furent brûlées et seules quelques maisons ne furent pas détruites. À la fin du XIX^e^ et au début XX^e^ siècle, La Chapelle-Saint-Florent ne possède ni foire, ni marché. La principale ressource provient de l'agriculture, du commerce des bestiaux gras et des vins, de l'industrie du bois et de la meunerie (avec des moulins à eau et à vent permettant d'assurer une permanence de l'activité) grâce, en partie, à la rivière de l'Èvre. Les habitants de la commune complètent leurs ressources en développant le tissage et, au début du XX^e^ siècle, la commune possède 23 métiers à tisser. La population de La Chapelle-Saint-Florent est très catholique ; les habitants sont « tous pratiquants si on excepte quelques rares unités. Actuellement [1951] on peut dire sans trop d'erreur qu'une dizaine de personnes ne font pas leurs Pâques, et qu'une vingtaine ne vont pas régulièrement à la messe du dimanche »[383]. D'après Robert Chéné toujours, la paroisse de la Chapelle-Saint-Florent a « le rare et insigne honneur d'être l'une des plus chrétiennes des Mauges et de la France ». Il est à noter que lors du recensement de population de 1851, le commentaire est laconique et sans appel : « La Chapelle-Saint-Florent, 1 341 habitants. 1 341 catholiques »[384].

Plus au sud, dans le canton de Beaupréau, Andrezé est une commune relativement bien desservie, bénéficiant de la halte d'Andrezé-Saint-Philbert (ligne de chemin de fer départemental de Cholet à Beaupréau) qui n'est située qu'à 2,5 km du bourg. Si la commune connaît une très forte croissance de population dès les premières années du XIX^e^ siècle, il faut préciser qu'elle avait tout de même perdu 174 de ses habitants entre 1790 et 1806 suite au passage de la colonne infernale de Cordelier qui dévasta la commune pendant une quinzaine de jours au début de l'année 1794. En 1874, Célestin Port décrit un bourg avec ses « maisons basses, uniformes, d'un seul étage, en tuiles et briques ». Dans cette commune, la proto industrie est fortement implantée et, sur les quelques 1 500 habitants de 1866, on relève 429 ouvriers qui vivent de l'industrie du textile. La commune [en 1874] a une

[382] CHENE (R.), *La Chapelle-Saint-Florent à travers les âges*, 1997 (2^nde^ éd. Première édition en 1951), p. 225.

[383] Il faut dire que Robert Chéné a sa propre technique pour évaluer le degré de pratique des habitants : « on peut contrôler ce que nous venons de dire en feuilletant les vieux « paroissiens » de nos grands-mères ; les pages des Vêpres sont plus satinées que celles de la Messe. » (p. 192-193). On aura noté que les vieux paroissiens ne sont propriété que des grands-mères et non des grands-pères. Juste un bémol à cette pratique quasi unanime des habitants de la commune, ou du moins, petite réserve quant à la solidité de leur foi : malgré une assiduité de façade à la messe dominicale, l'auteur reconnaît quelques limites : « Il est vrai que les fidèles préfèrent dire leur chapelet pendant les messes et ne s'arrêtent que pour écouter les annonces » (p. 193).

[384] CHENE (R.), *La Chapelle-Saint-Florent à travers les âges*, 1997 (2^nde^ éd. Première édition en 1951), p. 194.

superficie de 2 120 hectares, dont 4,46 ha en vignes, et 170 ha en bois « chaque jour réduits par des défrichements », 300 ha de prés « excellents […] le long des cours d'eau », le reste (soit les deux tiers de la superficie totale) est composé de terres de labour[385]. Les cartes de la pratique pascale des hommes en 1875 et en 1900 indique que les hommes d'Andrezé sont très pratiquants, puisque 9 hommes sur 10 « font leurs Pâques » dans le dernier quart du siècle[386].

Toujours plus au sud, Cholet, avec plus de 7 000 hectares, est une des communes les plus étendues du Maine-et-Loire. Si la commune comptait 476 ha de bois en 1811, elle ne compte plus que 160 ha boisés en 1874[387] et Célestin Port précise également que les 468 hectares de landes ont été mis en culture comme nombre d'étangs marécageux, signe du formidable essor démographique de la commune. Il faut dire que la commune est passée de 4 700 habitants au recensement de 1801 à près de 18 000 habitants à la fin du siècle. Cholet s'illustre aussi par l'importance de ses foires et de ses marchés, particulièrement renommés dans la région. La ville est aussi chef de file de la manufacture textile, regroupant des marchands en gros, des tisserands, des filatures, des artisans à la fabrication de toiles, de mouchoir, de linges, des blanchisseries, teintureries, corderies, tanneries, *etc.* Au-delà de cette vitalité économique (un commerce et une industrie extrêmement développés), la ville obtient, aux dépends de Beaupréau sa grande rivale, un véritable poids administratif avec le transfert, par décret impérial, du chef-lieu d'arrondissement de Beaupréau à Cholet en 1857. Capitale du textile et du mouchoir, Cholet devient « capitale » administrative des Mauges.

Dans le même canton, et limitrophe de Cholet, La Tessoualle possède une superficie de 2 095 hectares dont 4 en bois (en 1878). Une soixantaine d'hectares a été défrichée vers 1820[388]. La commune est bordée par la Moine et compte de nombreux tisserands qui travaillent en lien avec la manufacture de Cholet ainsi qu'une blanchisserie importante. Cependant, du point de vue de la pratique religieuse, le constat est différent d'avec les deux autres communes de La Chapelle-Saint-Florent et d'Andrezé. À La Tessoualle, la pratique pascale des hommes en 1875 et en 1900 est quelque peu différente, avec, « seulement », 75 % à 90 % de pratique. Le constat est même encore plus édifiant à Cholet où, en 1875, seuls 25 à 35 % des hommes pratiquent leurs Pâques. Dressant les *Visages religieux de l'Anjou*, Joseph

[385] PORT (C.), *Dictionnaire historique…, op. cit.,* Notice « Andrezé ».

[386] JEANNIN (J.), *Visages religieux de l'Anjou. 1961*, Angers, 1963, p. 162-163 (cartes 90 et 91).

[387] PORT (C.), *Dictionnaire historique, op. cit.*, Notice « Cholet ».

[388] PORT (C.), *Dictionnaire historique, op. cit.,* Notice « La Tessoualle ».

Jeannin met en avant la grande disparité de la ville avec l'ensemble de la région qui l'entoure, région sur laquelle elle a pourtant une autorité forte, qu'elle soit administrative ou économique[389].

D. Evolution de la population des quatre communes

Afin de mieux cerner le corpus qu'il nous est donné d'étudié, nous nous devons d'observer l'évolution de la population de chacune des quatre communes tout au long du XIX^e^ siècle. Pour ce faire nous nous sommes fixés un indice 100 en 1801 et nous avons repris, à titre de comparaison, la courbe d'évolution de la population des Mauges aux mêmes dates. Parmi nos premières constatations, nous relevons que la commune de La Chapelle-Saint-Florent connaît une évolution comparable à l'ensemble des Mauges pour ce qui est du nombre d'habitants alors que la courbe de la population de la commune de Cholet observe une croissance extrêmement forte à partir du recensement de population de 1821. Parallèlement, les deux communes de La Tessoualle et d'Andrezé connaissent des parcours relativement différents. Si la première peine à retrouver le même nombre d'habitants qu'au début du siècle (1 712 habitants en 1861), la commune d'Andrezé connaît une très forte croissance dès le début du siècle jusqu'au recensement de 1831, puis observe une relative stagnation jusqu'à son maximum démographique en 1872 avec 1 585 habitants. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le maximum démographique des quatre communes qui nous intéressent est atteint à quatre dates différentes. En effet, si la population de Cholet croît de manière régulière (et, de fait, son maximum de population correspond à la date de fin d'observation), la commune de La Chapelle-Saint-Florent atteint son maximum démographique en 1856 ; la commune de La Tessoualle en 1861 et la commune d'Andrezé en 1872.

[389] JEANNIN (J.), *Visages religieux de l'Anjou. 1961*, Angers, 1963, p. 164.

	Andrezé		La Chapelle-St-F.		Cholet		La Tessoualle		Mauges	
	Nombre	*Indice*	*Nombre*	*Indice*	*Nombre*	*Indice*	*Nombre*	*Indice*	*Nombre*	*Indice*
1801	523	*100*	750	*100*	4 709	*100*	1 687	*100*	74 650	*100*
1806	937	*179*	876	*117*	4 746	*101*	1 086	*64*	76 988	*103*
1821	1 095	*209*	1 105	*147*	4 865	*103*	1 194	*71*	95 242	*128*
1831	1 417	*271*	1 156	*154*	7 345	*156*	1 415	*84*	104 947	*141*
1841	1 372	*262*	1 119	*149*	8 413	*179*	1 480	*88*	109 771	*147*
1846	1 428	*273*	1 182	*158*	8 413	*179*	1 554	*92*	115 445	*155*
1851	1 415	*271*	1 341	*179*	10 385	*221*	1 511	*90*	121 292	*162*
1856	1 450	*277*	**1 372**	***183***	11 775	*250*	1 608	*95*	125 159	*168*
1861	1 474	*282*	1 296	*173*	12 735	*270*	**1 712**	***101***	126 761	*170*
1866	1 497	*286*	1 310	*175*	13 360	*284*	1 620	*96*	**129 283**	***173***
1872	**1 585**	***303***	1 265	*169*	13 552	*288*	1 495	*89*	125 974	*169*
1876	1 358	*260*	1 278	*170*	14 288	*303*	1 529	*91*	126 028	*169*
1881	1 298	*248*	1 335	*178*	15 916	*338*	1 484	*88*	125 825	*169*
1886	1 310	*250*	1 359	*181*	16 855	*358*	1 453	*86*	125 047	*168*
1891	1 263	*241*	1 313	*175*	16 891	*359*	1 424	*84*	123 128	*165*
1896	1 275	*244*	1 233	*164*	17 844	*379*	1 377	*82*	120 312	*161*
1901	1 251	*239*	1 195	*159*	**19 352**	***411***	1 281	*76*	118 535	*159*

Tableau 12 - Évolution de la population des communes d'Andrezé, de la Chapelle-Saint-Florent, de Cholet, de la Tessoualle et des Mauges au XIXe siècle (indice 100 en 1801)

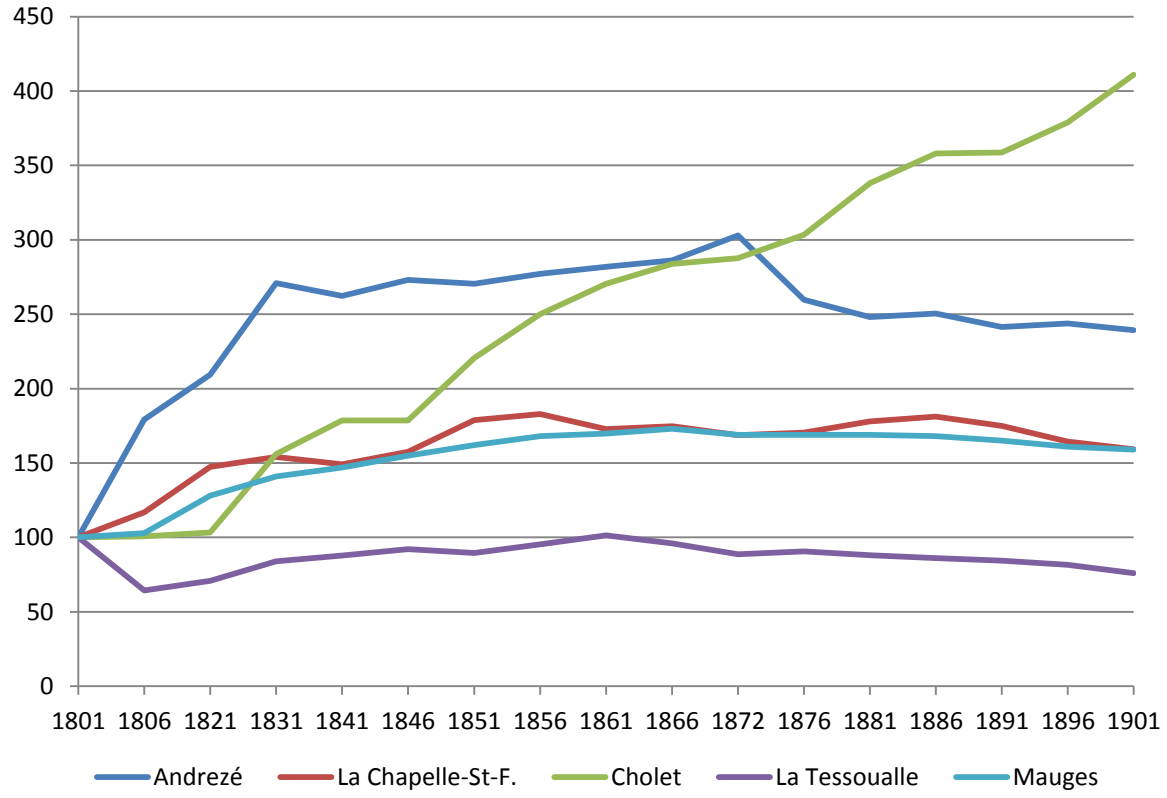

Graphique 3 - Évolution de la population des communes d'Andrezé, de la Chapelle-Saint-Florent, de Cholet, de la Tessoualle et des Mauges au XIXe siècle (indice 100 en 1801)

Entre le début et la fin du XIXe siècle – et malgré cinq décennies de croissance (de 1806 à 1861) – la commune de La Tessoualle accuse une perte de population importante, avec 1 687

habitants en 1801 et 1 281 habitants à la fin du siècle. De leur côté, les trois autres communes étudiées connaissent une croissance de leur population pendant cette même période, à l'image de La Chapelle-Saint-Florent dont la population augmente de près de 160 % (même taux de croissance que l'ensemble des Mauges) (750 habitants en 1801 ; 1 195 en 1901). La population de la commune d'Andrezé croît de 239 %, passant de 523 habitants en 1801 à 1 251 habitants en 1901. Bien entendu cette proportion n'a rien à voir avec la croissance de Cholet qui gagne 14 643 habitants au XIX^{e} siècle, enregistrant ainsi une progression de 411 % (4 709 habitants en 1801 et 19 352 habitants à la fin du siècle). Cette croissance spectaculaire de Cholet doit cependant être pondérée par la sous-estimation des premiers recensements de population, le taux de patente étant plus faible dans les villes de moins de 5 000 habitants ce qui explique la formidable stabilité (sur papier) de la population de la ville dans les deux première décennies du siècle. L'accroissement de la population de la ville doit aussi être observé au regard du mouvement naturel qui est régulièrement positif jusqu'en 1865, et régulièrement négatif à partir de la fin des années 1880[390]. La croissance de la ville est alors assurée par l'immigration.

Même si certaines communes connaissent une grande croissance de leur population, il n'en demeure pas moins qu'elles sont sujettes, ponctuellement, à certaines crises démographiques. C'est le cas par exemple de La Chapelle-Saint-Florent qui, comme l'indique Robert Chéné dans sa monographie, connaît une épidémie de dysenterie en 1834, puis de variole en 1870-1871 qui fit « des ravages parmi [la] population ». Les mois de novembre et de décembre 1870 et le début de 1871 furent les plus touchés ; 65 décès (sur 1 300 habitants) furent enregistrés sur cette période, si bien qu'on dût « enterrer le jour même de la mort pour cause de salubrité publique »[391].

La différence de focale est assez enrichissante. Nous avons vu, dans la partie précédente, que le plein démographique est atteint dans les Mauges en 1866. À l'échelle des cantons, seul le canton de Chemillé connaît son maximum démographique plus tôt que la moyenne (1856). Ici, en se plaçant à l'échelon communal, les disparités apparaissent d'autant plus fortes, entre un maximum démographique atteint dès 1856 pour La Chapelle-Saint-Florent, jusqu'à 1872 pour Andrezé.

[390] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^{e} et XX^{e} siècles*, p. 26.

[391] CHENE (R.), *La Chapelle-Saint-Florent à travers les âges*, 1997 (2nde éd.), p. 192 et p. 252.

II – Les naissances

A. Evolution du nombre des naissances

Afin de faciliter la lecture des courbes de l'évolution du nombre de naissances sur tout le XIX^e^ siècle, nous avons opté pour un séquençage par tranche de 5 années pour lesquelles nous avons précisé la moyenne du nombre de naissances, ainsi que le minimum et le maximum de naissances enregistrées pour chaque période. Nous avons alors dressé, pour chaque commune, une courbe de la moyenne des naissances enregistrées dans cette période, ainsi que l' « aire » des minimum et maximum de naissances relevées.

	Andrezé			***La Chapelle-St-F.***			***Cholet***			***La Tessoualle***		
	Min.	*Max.*	*Moy.*	*Min.*	*Max.*	*Moy.*	*Min.*	*Max.*	*Moy.*	*Min.*	*Max.*	*Moy.*
1800-1804	22	34	27,4	**6**	37	24,4	**120**	184	160,6	18	36	29,0
1805-1809	32	48	37,8	22	33	27,0	166	221	197,8	**14**	46	31,2
1810-1814	30	47	40,6	33	42	36,4	214	255	232,6	35	49	40,6
1815-1819	32	49	42,6	28	43	34,8	216	304	261,6	34	53	43,2
1820-1824	31	48	39,4	27	36	31,0	245	299	276,6	39	**60**	47,8
1825-1829	28	49	39,2	25	31	27,6	224	267	246,8	33	50	42,6
1830-1834	28	42	35,6	18	32	23,4	194	220	208,2	32	43	37,2
1835-1839	30	37	34,0	18	32	26,8	221	250	234,4	34	51	39,6
1840-1844	36	41	38,8	29	36	34,0	247	283	261,2	34	59	48,2
1845-1849	28	35	31,8	34	43	36,8	272	301	286,4	38	54	48,0
1850-1854	25	**50**	37,6	24	**44**	35,8	276	331	304	48	56	51,2
1855-1859	36	49	42,0	19	33	27,4	291	328	305,6	36	55	47,2
1860-1864	23	41	33,0	21	35	26,8	281	339	314,4	37	47	42,8
1865-1869	26	44	35,2	24	31	27,2	308	382	329,6	36	51	40,4
1870-1874	23	34	27,6	19	30	26,6	282	332	312,4	36	44	38,8
1875-1879	20	32	25,2	23	42	31,2	290	330	306,4	19	43	31,4
1880-1884	**13**	27	22,4	32	**44**	37,8	306	347	331,2	31	43	35,4
1885-1889	24	31	27,2	24	34	30,4	320	**351**	333,6	27	50	35,0
1890-1894	15	25	21,2	19	31	26,2				19	33	28,8
1895-1900	14	25	20,3	16	25	19,6				31	35	32,6

Tableau 13 - Minimum, maximum et moyenne du nombre de naissances enregistrées par tranche de 5 années dans les communes d'Andrezé, de la Chapelle-Saint-Florent, de Cholet, de la Tessoualle au XIX^e^ siècle

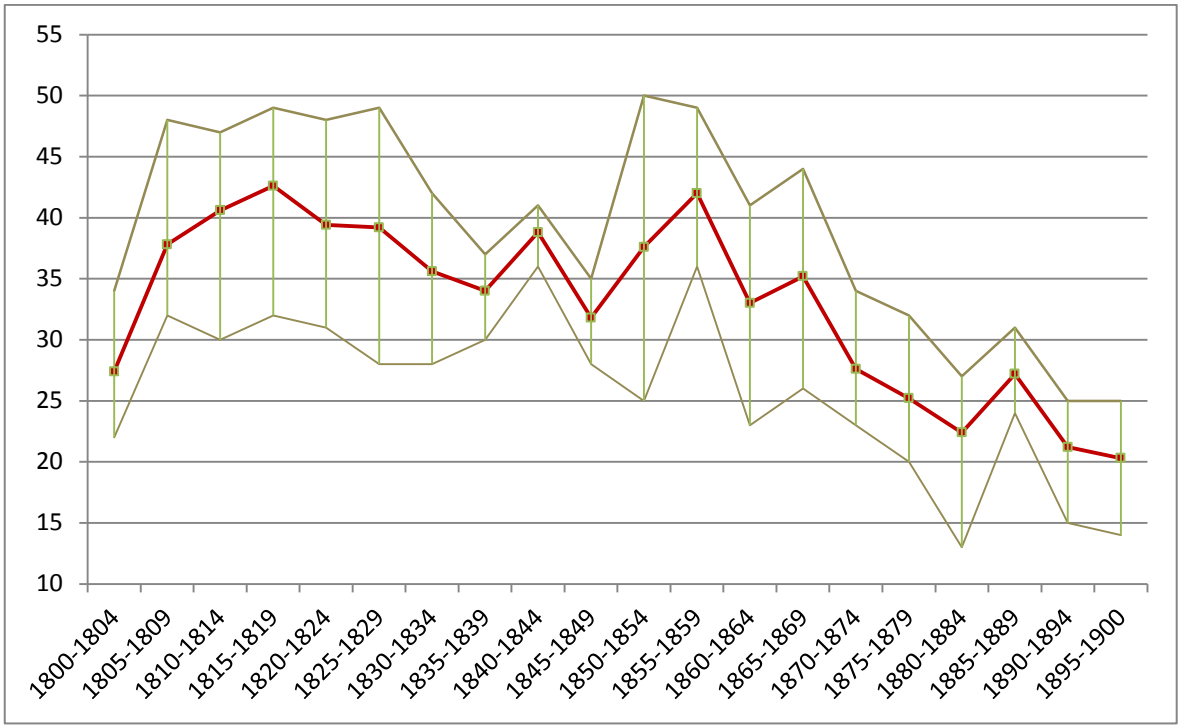

Graphique 4 - Moyenne du nombre de naissances enregistrées à Andrezé par tranche de 5 années au XIX^e^ siècle, avec mention du minimum et du maximum de naissances relevées sur chaque période

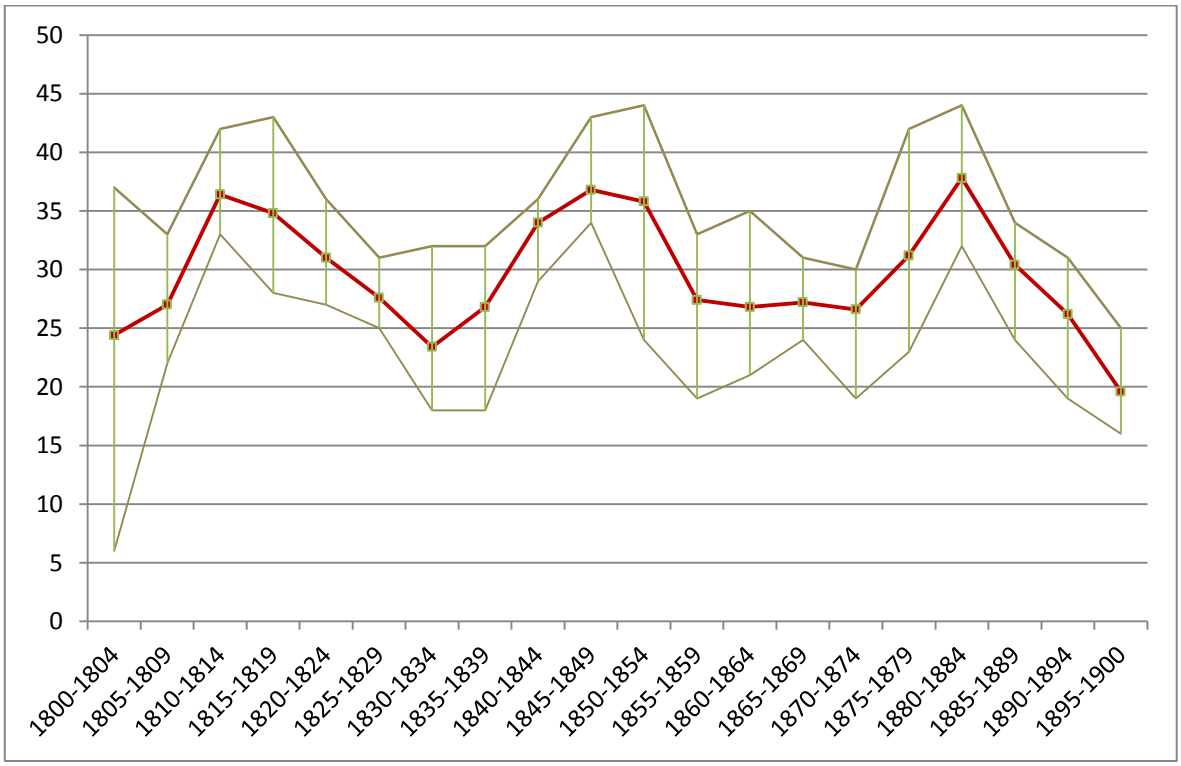

Graphique 5 - Moyenne du nombre de naissances enregistrées à La Chapelle-Saint-Florent par tranche de 5 années au XIX^e^ siècle, avec mention du minimum et du maximum de naissances relevées sur chaque période

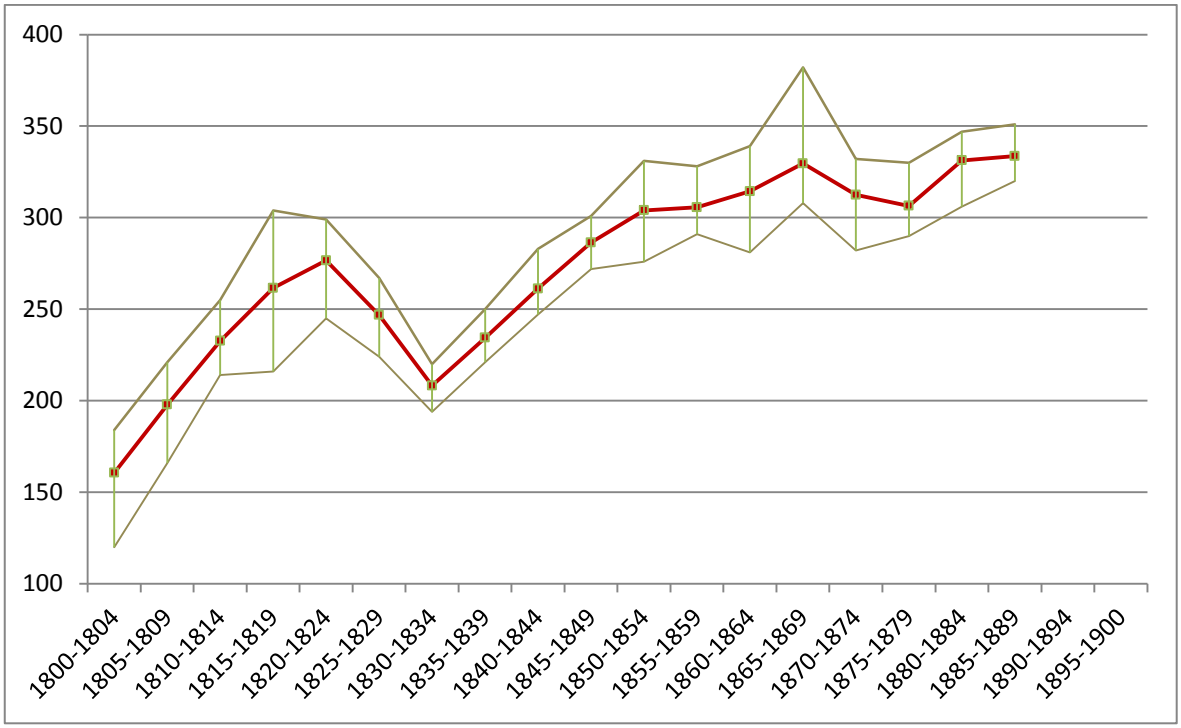

Graphique 6 - Moyenne du nombre de naissances enregistrées à Cholet par tranche de 5 années au XIX^e siècle, avec mention du minimum et du maximum de naissances relevées sur chaque période

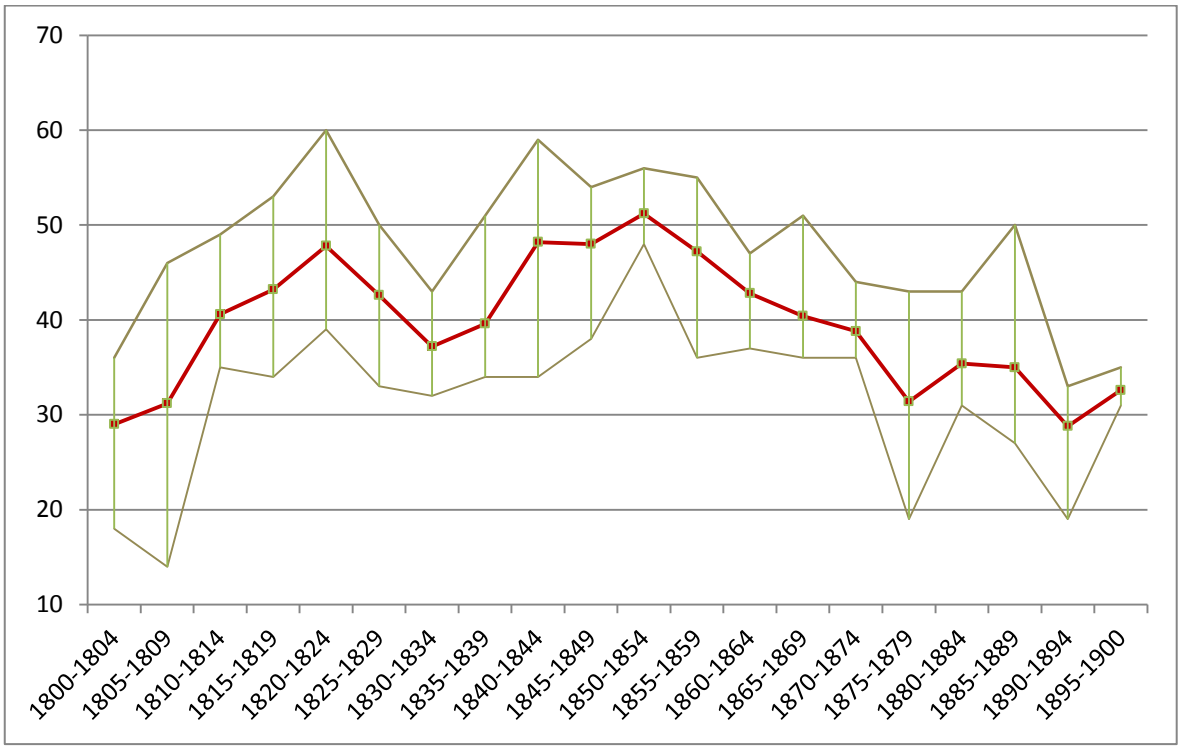

Graphique 7 - Moyenne du nombre de naissances enregistrées à La Tessoualle par tranche de 5 années au XIX^e siècle, avec mention du minimum et du maximum de naissances relevées sur chaque période

La première constatation qu'il convient de faire à la lecture de ces quatre graphiques, consiste à noter les différences avec les quatre courbes d'évolution de la population de

chaque commune. L'amélioration des conditions d'hygiène, la baisse de la mortalité – et particulièrement de la mortalité infantile – peuvent expliquer une partie de ces différences. Mais la baisse de la moyenne des naissances enregistrées dans chaque commune alors que la population globale de chacune d'elle tend à augmenter met aussi en avant les multiples mobilités géographiques et l'importance de l'exode rural. Le cas le plus étonnant est sans conteste celui de la commune de Cholet pour laquelle la courbe de la population (graphique n° 3, p. 143) montre, on l'a vu, une perpétuelle augmentation du nombre d'habitants de la commune avec, entre autres, un premier pic de croissance enregistré à partir du recensement de population de 1821 jusqu'à celui de 1841. Puis, après une légère stagnation, la croissance de la population choletaise se poursuit continuellement sur l'ensemble du siècle. Pour autant, l'observation de la moyenne du nombre de naissances enregistrées dans cette même commune donne des résultats tout à fait différents. En effet, après une formidable hausse du nombre de naissances entre le début du siècle (160 naissances en moyennes en 1800-1804) et les années 1820 (276 naissances en moyenne), Cholet connaît une chute de la moyenne des naissances enregistrées autour des années 1830 (208 naissances en moyenne entre 1830 et 1834). La moyenne du nombre de naissances est de nouveau en augmentation jusqu'à la fin des années 1860, avant de connaître une nouvelle baisse dans les années 1870, certainement due à l'absence des jeunes hommes mobilisés par la guerre. Dans les trois autres communes, l'évolution est quelque peu différente. À Andrezé, la moyenne du nombre de naissances par tranche de 5 ans est aussi en constante progression dans les deux premières décennies du XIX^{e} siècle, avec 27,4 à 42,6 enfants par an en moyenne. La hausse est marquante également à La Chapelle-Saint-Florent mais elle s'arrête dès 1814 (de 24,4 à 36,4 enfants par an en moyenne), alors qu'elle se poursuit jusqu'en 1824 à La Tessoualle (avec 29 à 47,8 enfants par an en moyenne). La baisse de la moyenne du nombre d'enfants nés chaque année est de mise jusque vers 1835 pour la Chapelle-Saint-Florent (23,4 naissances en moyenne en 1830-1834) et La Tessoualle (37,2 naissances en moyenne). La baisse se poursuit un peu plus tard à Andrezé avec 34 naissances annuelles en moyenne à la fin des années 1830. En cinq années cette moyenne remonte brusquement avec 38,8 naissances en moyenne chaque année, avant de chuter de nouveau à 31,8 naissances en moyenne à la fin des années 1840. On enregistre de nouveau des moyennes de naissances plus importantes de 1850 à 1860 (42 naissances en moyenne entre 1855 et 1959). Pour La Tessoualle et La Chapelle-Saint-Florent, la natalité repart à la hausse dès les années 1830 et ce jusqu'au début des années 1850. Elle décline ensuite jusqu'à la fin du siècle, hormis un pic de moyenne de naissances annuelles dans les années 1880. Cette hausse est même

relativement spectaculaire à La Chapelle-Saint-Florent avec une moyenne de 37,8 naissances enregistrées entre 1880 et 1884 (la plus forte moyenne enregistrée dans la commune sur tout le XIX^e^ siècle). À Andrezé la baisse de la moyenne des naissances annuelles est aussi de mise jusqu'à la fin du siècle. Deux pics sont toutefois à noter ; le premier en 1865-1869 (35,2 naissances en moyenne) et le second en 1885-1889 (27,2 naissances en moyenne).

B. Naissances d'enfants mort-nés

Parmi toutes ces naissances enregistrées, reste à savoir combien on compte d'enfants vivants. En effet, le nombre d'enfants morts nés est souvent assez conséquent du fait des difficultés de l'accouchement, même si les villes du Choletais bénéficient d'une mortalité plus faible que le reste du département, posant dès lors la question de la diversité sanitaire dans le département. La seule perception qu'il nous est possible d'avoir concernant la mortinatalité à partir de notre corpus qui est, rappelons-le, fondé sur les relevés d'actes de naissances enregistrés dans chaque commune, est de prendre en compte les enfants mort-nés identifiables à partir des seuls relevés. La technique consiste alors à s'intéresser aux prénoms des enfants et à extraire de nos bases de données l'ensemble des enfants pour lesquels les généalogistes amateurs ont porté, en guise de prénom, les mentions de « fille », « garçon », « enfant », « ? », ou « x ». Si les enfants identifiés comme mort-nés ne sont que 7 parmi les 3 444 naissances enregistrées à Andrezé au XIX^e^ siècle (soit 0,2 % des naissances), il est possible de relever 83 enfants sans prénom sur les 2 992 naissances de la Chapelle-Saint-Florent (soit 2,8 %) et 115 sur les 4 502 enfants nés à La Tessoualle à la même période (soit 2,6 %). Ces deux derniers résultats sont conformes à la mortinatalité observée à l'échelle du département, avec des taux de 3 à 4 % en campagne, loin des 6 à 7 % enregistrés dans les villes[392]. La première conclusion est donc de retenir que la pratique de l'identification (et donc le relevé) des enfants morts nés dans le registre des naissances n'est pas répandue de la même manière entre les trois communes. Visiblement les officiers d'état civil de la Chapelle-Saint-Florent n'ont pas appliqué les mêmes règles que dans les deux autres communes. Il serait légitime de penser que cette non saisie, ce non report de l'information de la naissance de l'enfant (et sans doute sa seule inscription dans le registre des décès) a pu différer au long du XIX^e^ siècle, mais, une étude des relevés d'enfants morts nés par tranche chronologique de 25 ans au long du XIX^e^ siècle nous amène à réfuter cette

[392] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, p. 21.

proposition puisque, toujours à Andrezé, il n'est fait mention que de 3 enfants morts nés entre 1800 et 1824, deux mentions entre 1825 et 1859, et entre 1875 et 1900, et même aucune mention d'enfant mort-né entre 1850 et 1874.

	Andrezé	*La Chapelle-St-Fl.*	*La Tessoualle*	*Total*
1800-1824	3	6	4	***13***
1825-1849	2	18	42	***62***
1850-1874	0	24	32	***56***
1875-1900	2	35	37	***74***
Total	**7**	**83**	**115**	***205***

Tableau 14 - Nombre de relevé d'enfants mort-nés identifiables par tranche chronologique de 1800 à 1900, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle (en effectif).

À l'inverse, la comparaison entre les deux communes (La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle) nous permet d'avancer l'idée que la mention des enfants morts nés dans les registres de naissance n'était pas pratique courante dans les premières années du XIX^{e} siècle (avec respectivement 6 et 4 mentions en 25 ans dans ces deux communes), alors que des enfants morts nés sont beaucoup plus fréquemment identifiables plus on avance dans le siècle. Il est d'ailleurs notable que les premières mentions d'enfants morts nés à La Tessoualle n'apparaissent qu'en 1818 et que, mis à part deux cas isolés d'enfant sans prénom à La Chapelle-Saint-Florent en 1804 et 1806, les premières véritables mentions pour cette commune apparaissent en 1816 avant de devenir beaucoup plus fréquentes à partir de 1821.

Encore plus étonnant, nous avions imaginé de poursuivre cette étude avec une recherche des enfants identifiés comme mort-nés dans la base de données des naissances à Cholet. Mais, sur les 24 314 naissances enregistrées, il n'est pas fait mention de naissance d' « enfant », de « garçon », de « fille » ou de bébé sans prénom identifié. Est-ce à dire que la méthode du relevé employé mettait de côté toutes ces naissances ou bien que les officiers d'état civil de Cholet ne prenaient pas en compte les naissances d'enfants mort-nés dans les registres de naissance, mais seulement dans les registres de décès ?

C. Naissances multiples

La constitution de nos bases de données – une ligne de tableau pour chaque naissance – permet d'identifier l'ensemble des frères et sœurs nés la même année et nous donne la possibilité de mettre en évidence les naissances multiples dans chaque commune. Ecueil à éviter, parmi ces naissances, il est important de vérifier de ne pas prendre en compte les couples qui ont eu deux enfants au cours de la même année civile. Tel est le cas par exemple pour Charles Avril et Marie Oger (La Chapelle-Saint-Florent) qui donnèrent naissance la

même année à une petite Clémence (née le 24 janvier 1804), puis, moins de dix mois plus tard, à un garçon, Jacques, né le 10 octobre 1804. Toujours dans cette même commune, François Bourget et Pélagie Alligand auront une première fille en 1882, Pélagie (21 février), puis une seconde, Marie, le 29 décembre de la même année. Il est d'ailleurs à noter que ces cas ne sont pas isolés dans nos trois communes et, seule la comparaison des dates de naissances des enfants, nous permet d'établir la liste précise des naissances multiples identifiables dans nos bases de données. Le cas est un peu différent pour la commune de Cholet pour laquelle nous ne connaissons pas les noms et prénoms des parents des enfants relevés dans la base de données. Nous avons donc pris le parti de classer les 24 314 naissances relevées par ordre de date de naissance, puis par ordre alphabétique des noms de famille des enfants. Ainsi, nous avons pu identifier quelques 597 enfants nés le même jour et portant le même nom de famille. Nous mettons ainsi à l'écart les possibles frère et sœur nés la même année ne laissant la prise qu'au seul risque d'être face à deux enfants nés le même jour, portant le même nom de famille mais nés de parents différents. Cette probabilité reste peu importante. La première remarque consiste à noter que les naissances multiples s'étalent tout au long du XIX^{e} siècle et représentent de 1 à 1,5 % des naissances des trois communes.

	Andrezé		*Cholet*		*La Chapelle-St-Fl.*		*La Tessoualle*	
	Nb	*%*	Nb	*%*	Nb	*%*	Nb	*%*
Total des naissances	3 444	*100*	24 314	*100*	2 992	*100*	4 502	*100*
Naissances multiples	52	***1,51***	597	***2,46***	30	***1,00***	59	***1,31***

Tableau 15 - Nombre de naissances multiples de 1800 à 1900, à Andrezé, Cholet, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle (en effectif et en pourcentage).

À titre de comparaison, Alexandre Lacassagne (1843-1924), professeur de médecine légale à la Faculté de Lyon donne les chiffres des accouchements doubles et triples enregistrés au niveau national de 1875 à 1883[393], nous permettant d'obtenir les pourcentages de naissances multiples pour ces mêmes années à l'échelle de la France.

[393] LACASSAGNE (A.), Les actes de l'état civil : étude médico-légale de la naissance, du mariage, de la mort, Lyon, 1887, 223 p., p. 64-65.

	Naissances	*Nombre d'accouchements*			*Pourcentage*
		doubles	*triples*	*total*	
1875	950 975	9 646	116	9 762	1,03 %
1876	966 682	10 034	109	10 143	1,05 %
1877	944 576	9 405	108	9 513	1,01 %
1878	937 317	9 533	107	9 640	1,03 %
1879	936 529	9 484	95	9 579	1,02 %
1880	952 294	9 438	91	9 529	1,00 %
1881	971 393	9 327	89	9 416	0,97 %
1882	969 950	9 714	127	9 841	1,01 %
1883	971 649	9 812	115	9 927	1,02 %
Total	**8 601 365**	**86 393**	**957**	**87 350**	**1,02 %**

Tableau 16 - Nombre de naissances doubles et triples en France de 1875 à 1883
(d'après A. Lacassagne, *Les actes de l'état civil : étude médico-légale de la naissance…*, 1887, p. 65).

Ainsi, sur ces neuf années, le pourcentage de naissances multiples a oscillé entre 0,97 % et 1,05 %, avec une moyenne nationale de 1,02 % sur cette période. Dans notre échantillon de quatre communes, seule La Chapelle-Saint-Florent connaît un taux équivalent avec 1 % de naissances multiples, sur l'ensemble du XIX^e^ siècle. La Tessoualle et Andrezé affichent des taux beaucoup plus élevés avec, respectivement, 1,31 % et 1,51 % sur cette même période. Cholet, quant à elle, présente un taux de naissances multiples de 2,46 %. Ce taux bien supérieur à la moyenne nationale met l'accent sur le manque de fiabilité de la méthode de repérage concernant Cholet où les relevés permettent simplement d'identifier les naissances multiples par la seule confrontation entre les noms de famille et les dates de naissance. Par ailleurs, on aura noté que les chiffres donnés par Alexandre Lacassagne ne prenaient en compte que les naissances doubles ou triples. Mais, dans ce même ouvrage il précise également que, de 1861 à 1875, « sur 13 608 003 naissances qui ont lieu eu en France en 14 années, on n'a constaté que 8 accouchements quadruples et un accouchement quintuple »[394]. Ainsi la proportion de naissances de quadruplés et quintuplés ne peut pas fausser les statistiques. D'autant que, dans nos propres bases de données, parmi les 738 naissances multiples enregistrées dans ces quatre communes, nous n'avons pu relever que deux cas de triplés. Le premier cas a été enregistré à Cholet, en 1801, avec la naissance de trois enfants Fortin, un garçon (François) et deux filles (Jeanne et Marie) tous nés le 18 pluviôse an IX. La vérification dans les registres de l'état civil nous apprend qu'ils sont les enfants de François Fortin, laboureur, et de Marie Fonteneau. Le second cas est enregistré à Andrezé où Jean Piou et de Renée Allard, après leur sixième enfant, ont été parents de triplées nées le 26 avril 1824 et prénommées Jeanne, Marie et Hélène[395]. Parallèlement, d'autres familles ont eu plusieurs fois des jumeaux au cours de leur existence. Sur

[394] LACASSAGNE (A.), *Les actes de l'état civil : étude médico-légale de la naissance, du mariage, de la mort*, Lyon, 1887, 223 p., p. 64-65

[395] Après 6 enfants, trois ans plus tard ils auront une dernière fille née le 29 mai 1827

l'ensemble du XIX^e siècle, trois femmes sont dans cette situation : une à La Tessoualle et deux à Andrezé[396]. C'est le cas par exemple de Pierre Maillochon et de Félicité Durand, dont les jumeaux sont morts à la naissance en octobre 1859 à La Tessoualle, et qui auront de nouveau deux jumelles, Aimée et Augustine, nées le 15 novembre 1870. Même chose, toujours à La Tessoualle, où Pierre Vigneron et Rose Grimaud, après la naissance de leurs cinq premiers enfants, connaîtront, coup sur coup, la naissance de jumeaux, Félicien et Marie, le 17 mars 1859, puis, trois ans plus tard le 7 juin 1862 de nouveaux des jumeaux avec Jean et Constant. Pour Andrezé, citons par exemple Jean-Baptiste Bossoreille et Luce Gourdon qui auront, après leurs trois premiers enfants, deux jumelles, Marie et Joséphine, le 14 juillet 1841, puis deux garçons à deux ans d'écart, Auguste en 1844 et François en 1846, et enfin deux dernières jumelles Luce et Marie le 6 septembre 1848.

Il nous a semblé intéressant de nous intéresser à la répartition de ces naissances multiples sur l'ensemble du siècle. Nous avons donc relevé le nombre de naissances multiples dans chacune des trois communes pour chaque quart de siècle. Une rapide observation des chiffres de ce tableau nous permet de remarquer qu'aucun mouvement d'ensemble ne se dessine ; les naissances multiples, phénomène naturel, se répartissent de manière aléatoire sur l'ensemble de la période d'étude.

	Andrezé		***La Chapelle-St-Fl.***		***La Tessoualle***	
	Nombre	*%*	*Nombre*	*%*	*Nombre*	*%*
1800-1824	15	***29***	5	***17***	19	***32***
1825-1849	13	***25***	15	***50***	10	***17***
1850-1874	14	***27***	2	***7***	19	***32***
1875-1900	10	***19***	8	***27***	11	***19***
Total	52	***100***	30	***100***	59	***100***

Tableau 17 - Nombre de naissances multiples par tranche chronologique de 1800 à 1900, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle (en effectif et en pourcentage).

Cherchons maintenant à entrer dans la famille de ces jumeaux. Suivant l'ordre d'arrivée des naissances multiples, la composition en est-elle différente ? Si les jumeaux arrivent en premier, continue-t-on à avoir d'autres enfants, ou bien les jumeaux sonnent-ils le coup d'arrêt de l'agrandissement de la famille ? Pour répondre à ces questions, nous avons dressé trois tableaux donnant la composition de l'ensemble des familles ayant eu des naissances multiples à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au cours du XIX^e siècle. Pour chaque couple, nous avons fait figuré en rouge les naissances multiples, en bleu les

[396] Rappelons qu'il ne nous est pas permis de répondre à cette question pour Cholet puisque les relevés dont nous disposons ne donnent pas d'indication sur la filiation des enfants.

naissances de garçon, en rose celles des filles et en jaune les naissance d'enfants dont le sexe n'est pas identifié.

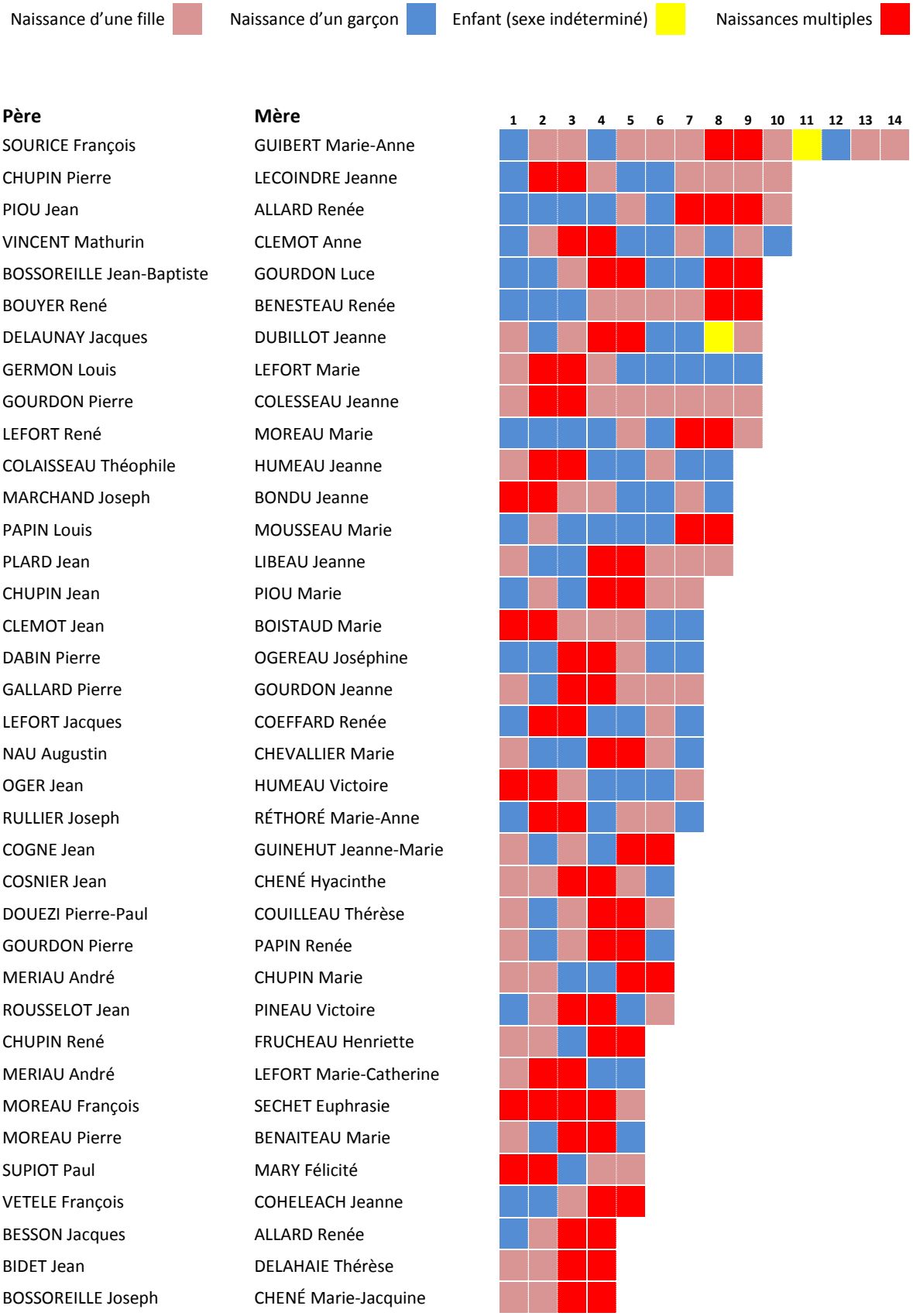

MEUNIER Jean	CHUPIN Marie
PICHERIT Mathurin	BREVET Louise
THOMAS Jean	NOYER Jeanne
CHUPIN Pierre	PIOU Jeanne
HERVÉ Pierre	PERDRIAU Eulalie
LEFORT René	CAILLEAU Rose
OGEREAU Jean	FRUCHEAU Marie
SOURICE Michel	ROUSSELOT Félicité
GUINEHUT Michel	GUINEHUT Louise
	HUTEAU Perrine
PIONNEAU Joseph	PILET Victorine
PLARD Louis	MARTIN Philomène
SAUCET Jean	BOUREAU Marie

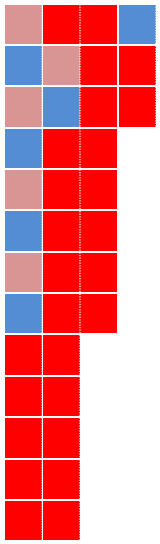

Tableau 18 - Composition des familles ayant eu des jumeaux à Andrezé au XIX^e siècle.

Père	**Mère**
RIVREAU René	COGNEE Léonie
VINCENT Pierre	BOUIN Jeanne
BLOUIN Jacques	PALUSSIERE Julienne
LECLERC Jean	BINEAU Marie
RETHORE Jean	BONDU Françoise
BERNIER Pierre	BOURCIER Jeanne
GRASSET Louis	DALAINE Perrine
BERNIER Louis	ALLAIRE Catherine
BRANGER François	BRIDON Victoire
DIET Pierre	AUBRON Françoise
TERRIEN René	BERNIER Marie
TUFFREAU Jean	LEPAGE Marie
DOUEZY Jean	BIGEARD Marie
TETAR Mathurin	MARQUIS Jeanne
BERNIER Joseph	TERRIEN Philomène
CHENE René	GAZEAU Jeanne
DALAINE François	OGER Jeanne
ONILLON Jean	LIBEAULT Jeanne
GUERIF René	MARTIN Marie
OGER René	GUITET Jeanne
CHAREAU Jean	CLER Louise
CHENE Pierre	HERVE Jeanne
GALARD Jean	VOGIREAU Madelenne
JUTAUX Joseph	BLOND Françoise
VALIN Louis	OGER Jeanne

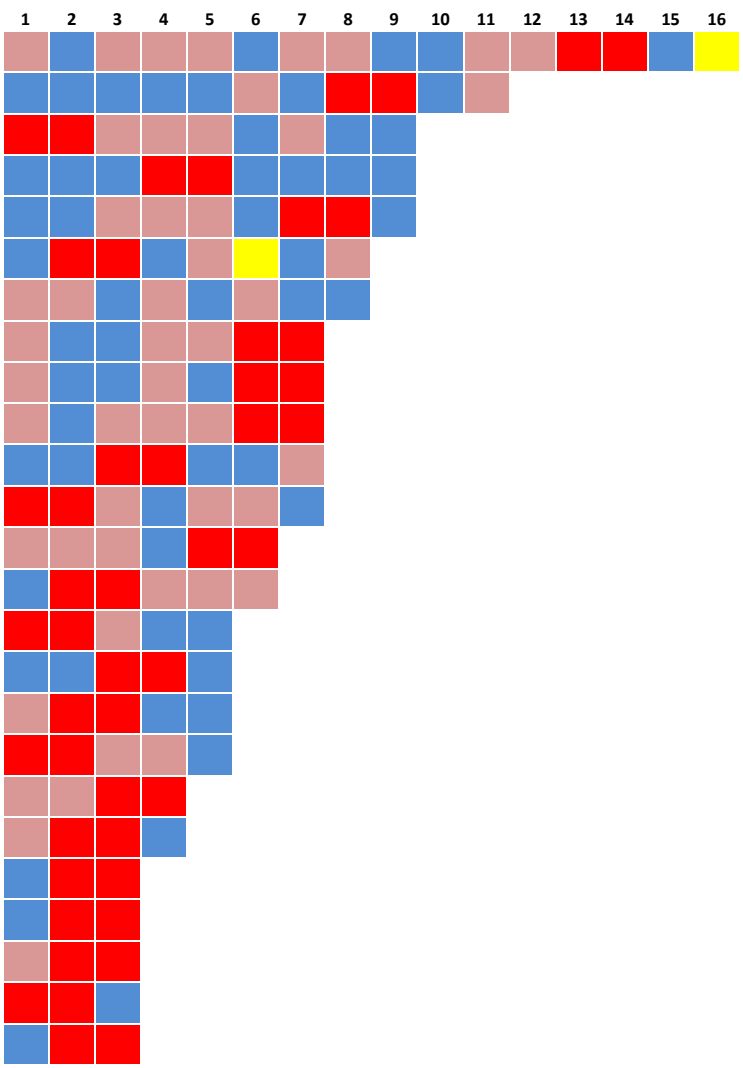

BOURSIER Louis	ROULIER Françoise	
	CHENE Helenne	
HUCHON Augustin	DANDE Jeanne	
HUCHON Jean	PAGERIT Joséphine	

Tableau 19 - Composition des familles ayant eu des jumeaux à La Chapelle-Saint-Florent au XIX^e siècle.

Père	Mère	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
HY Aimé	BERGERE Anastasie																
ROBICHON Jacques	BLIN Marie																
SIONNEAU A.	ROCHAIS Joséphine																
BONNIN Jean	MICHEL Louise																
MAILLOCHON P.	DURAND Félécité																
CHARBONNEAU J.	JAROUSSEAU Marie																
VIGNERON Pierre	GRIMAUD Rose																
FAVREAU Pierre	CHUPIN Jeanne																
GAUTIER François	BIBARD Victoire																
PORCHERON Jean	GORGET Julie																
ROUSSELOT Jean	GODET Louise																
CHEMINEAU Pierre	BUREAU Aimée																
JEANNEAU Pierre	LUNEAU Victoire																
LANDREAU Pierre	FROUIN Aimée																
PASQUEREAU F.	MIMBRE Reine																
POIRIER Aimé	COUSINET Jeanne																
BROSSEAU A.	AYAUD Marie																
BROSSEAU Jacques	GABORIT Prudence																
CHOUTEAU Jean	SECHET Jeanne																
CHEMINEAU Pierre	PAVI Angélique																
COUSSEAU Jacques	MERAND Marie																
GABORIAU Louis	COTTENCEAU Perrine																
CHERBONNEAU R.	BONIN Euphrasie																
GRIMAUD Jean	BARREAU Marie																
LEGE Claude	AUGEREAU Marie																
VIGNERON Joseph	GUERIN Marie																
BOYER Jean	HUBERT Anne																
BRETAUDIERE F.	BOISSINOT Jeanne																
FROUIN Joseph	MAILLET Zélie																
GOINEAU Augustin	GORGET Hélène																
ROBREAU Jacques	GEINCHELEAU Olorine																
VIAUD Alphonse	JOUET Marie																
VIAUD Pierre	BROSSIE Victoire																
GROLLEAU René	BOURASSEAU Marie																
HIVON Louis	SICHET Rose																

JAUNEREAU Jean	BLIN Jeanne
JOUBERT Camille	GUERIN Hélène
NICOLAS François	BREMON Marie
RECOTILLON J.	CHAILLOU Victoire
TISSEAU Jean	GIRARD Jacquette
FERCHEAU Jean	MICHEAU Modeste
FROUIN Louis	MOREAU Victoire
GALLOT Jean	PINSON Michèle
GIRAUD Jean	BODINEAU Jeanne
GUEDON Pierre	JOFFRION Louise
POIRIER Théodore	FOURIER Esther
SEGUIN Pierre	DURAND Jeanne

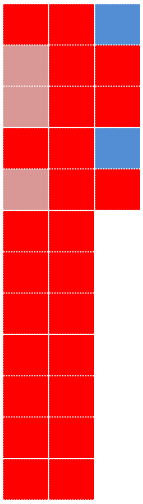

Tableau 20 - Composition des familles ayant eu des jumeaux à La Tessoualle au XIXe siècle.

Parmi ces 126 familles ayant connu des naissances multiples, la majorité des familles est composée de 2 à 9 enfants (9 à 13 % des familles). Seules quelques familles peuvent compter jusqu'à 16 enfants dans la fratrie (une famille de 13 enfants à La Tessoualle ; 14 enfants à Andrezé et 16 enfants à La Chapelle-Saint-Florent). L'arrivée de naissances multiples dans une famille fait, de fait évoluer rapidement la composition de celle-ci (famille plus nombreuse). Et pourtant, une famille sur deux (49 %) n'aura pas plus de 5 enfants. Les travaux de recherche ethnologiques sur l'Anjou, menés par Janine Brouard pour le début du XXe siècle, laissent à penser que « si la femme est contente d'être mère, en règle générale, sa satisfaction s'estompe au fil des grossesses »[397].

	Andrezé		*La Chapelle-St-Fl.*		*La Tessoualle*		*Total*	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Famille de 2 enfants	5	***10***	4	***14***	7	***15***	16	***13***
Famille de 3 enfants	5	***10***	5	***17***	7	***15***	17	***13***
Famille de 4 enfants	6	***12***	2	***7***	7	***15***	15	***12***
Famille de 5 enfants	6	***12***	4	***14***	4	***9***	14	***11***
Famille de 6 enfants	6	***12***	2	***7***	3	***6***	11	***9***
Famille de 7 enfants	8	***16***	5	***17***	3	***6***	16	***13***
Famille de 8 enfants	4	***8***	2	***7***	5	***11***	11	***9***
Famille de 9 enfants	6	***12***	3	***10***	4	***9***	13	***10***
Famille de 10 enfants	3	***6***	0	***0***	2	***4***	5	***4***
Famille de 11 enfants	0	***0***	1	***3,5***	2	***4***	3	***2***
Famille de 12 enfants	0	***0***	0	***0***	2	***4***	2	***2***
Famille de 13 enfants	0	***0***	0	***0***	1	***2***	1	***1***
Famille de 14 enfants	1	***2***	0	***0***	0	***0***	1	***1***
Famille de 15 enfants	0	***0***	0	***0***	0	***0***	0	***0***
Famille de 16 enfants	0	***0***	1	***3,5***	0	***0***	1	***1***
Total	50	***100 %***	29	***100 %***	47	***100 %***	126	***100%***

Tableau 21 - Répartition des naissances multiples par nombre d'enfants dans la fratrie, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIXe siècle (en effectif et en pourcentage).

[397] BROUARD (J.), La naissance, le mariage, la mort en Anjou dans la première moitié du XXe siècle, GREA, 1984, p. 11.

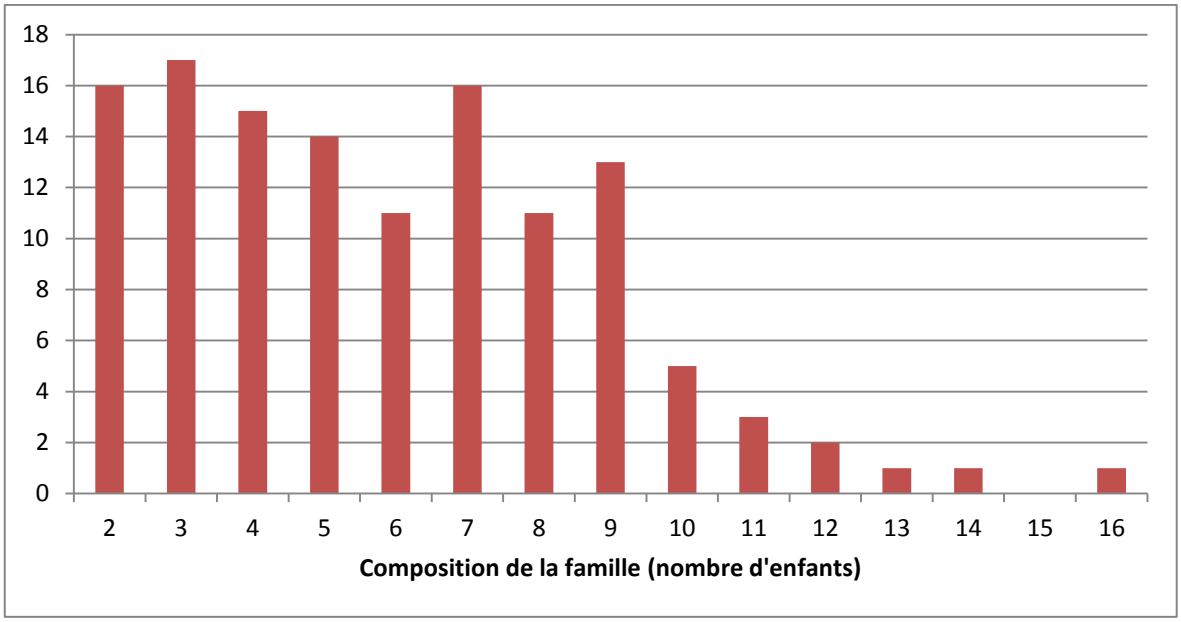

Graphique 8 - Répartition des naissances multiples par nombre d'enfants dans la fratrie dans les trois communes du corpus (Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle) au XIX^e siècle (en effectif).

Reste maintenant à savoir si l'arrivée des jumeaux ou des triplés marque un coup d'arrêt ou non dans l'agrandissement de la famille. Sur les 126 familles de ce corpus de familles ayant connu des naissances multiples, 31 (soit une sur quatre) voient l'arrivée des jumeaux en première naissance et, pour la moitié d'entre elles, elles se limiteront aux jumeaux et n'auront plus d'autres enfants par la suite. Il est d'ailleurs intéressant de noter que 55 familles sur les 126 du corpus (soit 44 % d'entre elles) n'ont plus de nouveaux enfants après la naissance des jumeaux : pour autant, pour 9 d'entre elles, la famille, avec l'arrivée des jumeaux, était déjà composée d'au moins 7 enfants. Les jumeaux sont même arrivés en huitième et neuvième position pour trois familles : Jean-Baptiste Bossoreille et Luce Gourdon d'Andrezé (qui ont même eu par deux fois des jumeaux), René Bouyer et Renée Benesteau toujours d'Andrezé et Jean Rousselot et Louise Godet de La Tessoualle, ces derniers ayant eux aussi eu par deux fois des jumeaux. On comprend aisément que dans le cas de ces familles de 11 personnes (parents inclus), l'arrivée de jumeaux ne les invite pas à agrandir encore la famille.

D. Rapport de masculinité à la naissance

De manière générale, et surtout pour le premier enfant, le couple exprime souvent le souhait d'avoir un garçon : « De tout temps, on a préféré un garçon, mais si c'était une fille bien portante, on était bien content ». Certaines femmes n'hésitent pas à faire appel à des prières, neuvaines ou dévotions à la Vierge. À Sainte-Christine par exemple, les femmes vont prier à la chapelle Saint-Joseph pour être exhaussées dans leur volonté que l'enfant à

naître soit du sexe préféré. En effet, dans l'ordre des choses, la naissance d'un garçon permet la sauvegarde du nom et l'espoir d'une certaine pérennité de l'activité du ménage : « Le garçon continuait le nom. Le mieux, c'était un garçon et une fille après »[398]. Du coup, comme le rappelle Henri Cormeau, les présages vont bon train : « quand une femme enceinte a la figure belle pendant sa grossesse, c'est d'une fille qu'elle accouchera. Au contraire, lorsqu'elle a les traits défaits, elle aura un garçon ». Des calculs les plus complexes jusqu'aux prédictions astrales, certains se convainquent de prédire l'avenir : « lorsqu'une femme accouche dans les neufs jours d'avant que la lune se renouvelle, c'est le gage qu'au prochain enfant, le sexe changera. Dans le cas contraire, les prochaines couches donneront le sexe pareil ». Mais, dans tous les cas, il est assez clair que le sexe masculin l'emporte sur le sexe féminin dans l'ordre des préférences : « La venue au monde d'un garçon est considérée dans un ménage comme la consécration par excellence du mariage »[399]. Des prédictions et des vœux pieux à la concrétisation il peut y avoir des écarts conséquents. Nait-il plus de filles que de garçons ? Telle est la question à laquelle il nous faut tenter de répondre.

Pour connaître le rapport de masculinité à la naissance sur l'ensemble du XIX^{e} siècle, nous avons dressé un tableau donnant le pourcentage de naissance de garçons et de filles pour cinq décennies du siècle : de 1800 à 1810, de 1820 à 1830, de 1845 à 1855, de 1870 à 1880 et de 1890 à 1900. Le sexe des enfants est déterminé par leur prénom, même si, dans certains cas, cette méthode laisse place au doute. En effet quelques relevés de naissances – dans le cas d'enfants morts-nés – font mention d' « un enfant » sans en préciser le sexe. Dans d'autres cas c'est le choix même du prénom qui peut porter à confusion et ne nous permet pas d'affirmer s'il s'agit d'un garçon ou d'une fille. Ce peut être le cas d'enfants prénommés *Dominique*, *Camille*, *Modeste* ou *Claude* par exemple. D'autre part, pendant ces 4 premières périodes (notre corpus Choletais s'arrête de toute façon à 1887) 11 485 naissances ont été enregistrées à Cholet. Il ne nous a donc pas été possible de discriminer ces 11 500 prénoms pour identifier les garçons et les filles. L'étude du rapport de masculinité ne sera donc menée que sur les trois communes dites rurales du corpus.

[398] BROUARD (J.), *La naissance, le mariage, la mort en Anjou dans la première moitié du xx^{e} siècle*, GREA, 1984, p. 11-15

[399] CORMEAU (H.), *Terroirs mauges. Miettes d'une vie provinciale*, tome II, Paris, 1912, p. 329.

	Andrezé		*La Chapelle*		*La Tessoualle*	
1800-1810						
Naissances relevées	356		290		336	
Sexe non identifié	2		2		2	
Naissances dont le sexe est identifié	354	*100 %*	288	*100 %*	334	*100 %*
Naissances masculines	**180**	***50,8 %***	**156**	***54,2 %***	**173**	***51,8 %***
Naissances féminines	174	*49,2 %*	132	*45,8 %*	161	*48,2 %*
1820-1830						
Naissances relevées	428		315		495	
Sexe non identifié	1		7		15	
Naissances dont sexe identifié	427	*100 %*	308	*100 %*	480	*100 %*
Naissances masculines	189	*44,3 %*	149	*48,4 %*	**251**	***52,3 %***
Naissances féminines	**238**	***55,7 %***	**159**	***51,6 %***	229	*47,7 %*
1845-1855						
Naissances relevées	384		396		541	
Sexe non identifié	6		9		39	
Naissances dont sexe identifié	378	*100 %*	387	*100 %*	502	*100 %*
Naissances masculines	185	*48,9 %*	**219**	***56,6 %***	**281**	***56,0 %***
Naissances féminines	**193**	***51,1 %***	168	*43,4 %*	221	*44,0 %*
1870-1880						
Naissances relevées	277		333		386	
Sexe non identifié	1		21		14	
Naissances dont sexe identifié	276	*100 %*	312	*100 %*	372	*100 %*
Naissances masculines	**142**	***51,4 %***	**162**	***51,9 %***	**192**	***51,6 %***
Naissances féminines	134	*48,6 %*	150	*48,1 %*	180	*48,4 %*
1890-1900						
Naissances relevées	228		249		242	
Sexe non identifié	0		12		25	
Naissances dont sexe identifié	228	*100 %*	237	*100 %*	217	*100 %*
Naissances masculines	109	*47,8 %*	112	*47,3 %*	106	*48,8 %*
Naissances féminines	**119**	***52,2 %***	**125**	***52,7 %***	**111**	***51,2 %***

Tableau 22 - Nombre et pourcentage de naissances masculines et féminines enregistrées pour les communes d'Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e^ siècle.

Les naissances de garçons ne semblent pas majoritaires sur l'ensemble du XIX^e^ siècle. Si dans la première décennie il naît plus de garçons que de filles dans les trois communes observées, il n'en est pas de même entre 1820 et 1830 puisque deux communes sur trois enregistrent plus de naissances féminines que masculines avec 55,7 % de filles à Andrezé et 51,6 % à La Chapelle-Saint-Florent. Mais, toujours dans cette dernière commune, ce sont de nouveau les naissances masculines qui l'emportent au milieu du siècle (1845-1855) avec 56,6 % naissances de garçons, soit à peu près le même taux que celui enregistré à La Tessoualle à la même période, alors qu'à Andrezé, ce sont les naissances féminines qui l'emportent au milieu du siècle. De 1870 à 1880 les garçons sont majoritaires de nouveau et ce dans les trois communes. Pour autant, nous l'avons vu plus haut, des écarts importants ont apparu au cours de la décennie pour certaines communes. Enfin, après la suprématie des garçons parmi les naissances de 1870 à 1880, ce sont de nouveaux les filles qui deviennent majoritaires pour les trois communes dans la dernière décennie du siècle. L'étude du rapport de masculinité à la naissance pour nos trois communes et sur l'ensemble

du siècle ne nous permet pas de conclure. Dans ces trois communes des Mauges il ne naît pas forcément plus de garçons que de filles et aucune surreprésentation pérenne d'un sexe ne semble opérer.

Chapitre 5

Couples et enfants

> « – Mais, fit remarquer Marianne, je pensais que, vous-même, vous ne vouliez pas d'enfants.
>
> – Moi, grand Dieu ! Qui vous a dit cela ? … Je ne veux pas d'enfants maintenant, parce qu'il y a un temps pour tout, n'est-ce pas ? On peut bien, à notre âge, jouir un peu du plaisir d'aimer… Seulement, dès que la sagesse viendra, vous allez voir. Il nous en faut quatre, deux garçons et deux filles. »
>
> ZOLA (Émile), *Fécondité*, Paris, 1899, p. 325-326.

Se marier, c'est fonder une famille. Et, à en croire Henri Cormeau dans ses *Miettes d'une vie provinciale*, le mariage remplit et règle la destinée en « vouant l'homme à la femme et la femme à l'homme pour l'existence, pour l'éternité »[400]. Au-delà de toute conception d'association d'intérêt, « l'union de l'homme et de la femme éveille dans le cœur mauge [sic] un sens de ferveur qui divinise la vie ». Les mots sont forts, la conception plus forte encore. Cormeau associe le mariage à une « vocation mystérieuse dont le vouloir sacré réside en cette conscience universelle que l'humanité révère sous le nom de Dieu », expliquant de fait cet ensemble de croyances et de traditions qui l'entoure. Jusqu'au début du XX^e^ siècle encore, les jeunes gens ne peuvent se fréquenter sans l'accord de leurs parents et « ceux-ci sont de temps en temps à l'origine de la rencontre qu'ils ont préfabriquées. Ils se renseignent sur la personne choisie, ils surveillent ou font surveiller les relations, enfin ils pèsent sur la décision en donnant ou non leur accord, et ils sont les principaux acteurs de la demande en mariage »[401]. Les démarches du futur conjoint et de ses parents sont extrêmement codifiées pour « emmancher les noces » auprès des parents de la future épouse ; tant et si bien que le mariage est autant un fait social qu'une décision des futurs époux[402].

---

[400] CORMEAU (H.), *Terroirs mauges. Miettes d'une vie provinciale*, tome II, Paris, 1912, p. 311.

[401] BROUARD (J.), *La naissance, le mariage, la mort en Anjou dans la première moitié du xx^e^ siècle*, GREA, 1984, p. 108.

[402] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux xix^e^ et xx^e^ siècles*, p. 17.

I – Les filles-mères

A. Les naissances de père inconnu

Au titre du ménage le plus minimaliste, intéressons-nous aux filles-mères, ces femmes qui, dans l'acception du XIX^e^ siècle, ont péché. Même si, à l'époque, tout acte de procréation a une connotation de faute, tel est le sens des relevailles[403], ou du moins est-ce ainsi que les femmes qui se font « relever » le vivent ; « on avait fait un péché sans doute ! »[404]. D'après la doctrine de l'Église catholique, seule la procréation au sein du mariage est autorisée. Le plaisir sexuel est considéré comme intrinsèquement mauvais et n'est tolérable qu'en vue de la procréation dans le mariage[405]. L'écart des filles-mères est ainsi d'autant plus grave qu'il consacre une pratique de la sexualité hors mariage. Nous employons volontairement le terme de « filles-mères », puisqu'il s'agit de la formule employée durant tout le XIX^e^ siècle pour désigner les femmes donnant naissance à un enfant alors qu'elles ne sont pas en état de mariage, qu'elles soient célibataires ou veuves depuis plus de huit mois. La terminologie s'est progressivement connotée négativement tant et si bien que le XX^e^ siècle lui préféra le terme de « mère naturelle ». Par analogie, les « naissances illégitimes » sont devenues « naturelles »[406]. Si le mot n'est pas clairement employé, la sexualité est pourtant une préoccupation réelle de la jeunesse, et la « chose » demeure au centre d'un discours dont la caractéristique essentielle reste l'allusion. Pour autant, dans tous les cas, la jeune fille qui a *fauté* fait l'objet de commentaires réprobateurs. La grossesse est alors vécue comme un drame tant pour elle que pour sa famille, et les solutions pour y remédier sont diverses. « Dans les Mauges, les parents arrivent " affolés " voir le curé qui leur dit : " Il n'y a qu'un remède à ça, le mariage bien vite " »[407]. Dans les familles dites « bien », c'est l'exclusion qui est de mise : « on tâchait de faire filer la fille dans une ville lointaine, ça se passait sans que l'on sache ». Les filles mères sont mises à l'index et certaines sont contraintes à accoucher à l'hôpital et à abandonner leur enfant. D'autres préfèrent déménager pour garder leur enfant ; « elles se disaient veuves ! ». D'autres encore se décident à avorter en allant voir des *faiseuses d'anges*. Un médecin se souvient avoir découvert une « jeune fille de 25 ans qui

[403] Après une naissance, le premier retour à l'église se fait bien souvent par la petite porte. Accueillie par le prêtre, la nouvelle mère est relevée de sa faute par des prières d'absolution.

[404] BROUARD (J.), *La naissance, le mariage, la mort en Anjou dans la première moitié du xx^e^ siècle*, GREA, 1984, p. 41.

[405] LEBRUN (F.), *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, 2001 (4^e^ édition), p. 85-86.

[406] BRUNET (G.), *Aux marges de la famille et de la société : filles-mères et enfants assistés à Lyon au XIX^e^ siècle*, Paris, 2008, p. 6.

[407] BROUARD (J.), *La naissance, le mariage, la mort en Anjou dans la première moitié du xx^e^ siècle*, GREA, 1984, p. 12-13.

avait mis sur son ventre une image de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus », espérant conjurer sa faute. Certes les mères célibataires pouvaient fonder l'espoir de se marier plus tard, mais dans ce cas, elles ne pouvaient prétendre faire « un beau mariage ». La cérémonie de baptême des enfants issus de ces relations hors mariage faisait également l'objet de préconisations particulières. Les filles-mères ne pouvaient prétendre pour leur enfant qu'à un « baptême semi-clandestin », comme le rappelle aussi Henri Cormeau, évoquant les enfants naturels baptisés le soir, « à la brune » sans même que le sacristain ne sonne les cloches, et sans gripaille pour clore la cérémonie[408].

Si le corpus que nous avons constitué nous permet justement de prendre en compte l'existence des filles-mères pour trois communes, les relevés de la ville de Cholet ne fournissent en revanche aucune indication sur les parents des enfants nés, et nous empêchent d'identifier les enfants nés de *père inconnu*. Dans les relevés d'Andrezé, de La Chapelle-Saint-Florent et de la Tessoualle, l'absence de père est figurée par les mentions « inconnu » ou bien « x » ou encore par une absence totale de mention. Nous avons ainsi pu relever 28 cas de naissances de père inconnu à Andrezé (soit 0,81 %) sur l'ensemble de la période, 30 à La Chapelle-Saint-Florent (1 % des naissances) et 115 à La Tessoualle (soit 2,90 %). Pour autant, ces chiffres doivent être considérés avec précaution puisque certaines filles-mères ont pu faire le choix d'aller accoucher dans d'autres communes. Guy Brunet, s'intéressant aux filles-mères de la région lyonnaise, observe un contraste fort entre les régions rurales où les naissances illégitimes sont rares, et les villes où les proportions sont nettement plus élevées. Il précise d'ailleurs qu'avec la Révolution et le début du XIX^e^ siècle, la fréquence de l'illégitimité augmente, évoluant de 3 % jusqu'à près de 9 % au début du XX^e^ siècle[409].

	Andrezé	*La Chapelle-St-F.*	*La Tessoualle*	*Total*
Période concernée	1774-1902	1780-1900	1777-1897	1774-1902
Naissances relevées	3 444	2 992	3 959	10 395
Naissance de père inconnu	28	30	115	173
Pourcentage	**0,8 %**	**1 %**	**2,9 %**	**1,7 %**
1800-1824	7	11	19	37
1825-1849	4	10	23	37
1850-1874	7	6	37	50
1875-1900	10	3	36	49
Pratique pascale des hommes en 1875	90 à 100 %	90 à 100 %	75 à 90 %	

Tableau 23 - Naissances de père inconnu, en nombre et en pourcentage (Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle)

[408] CORMEAU (H.), *Terroirs mauges. Miettes d'une vie provinciale*, tome II, Paris, 1912, p. 329.

[409] BRUNET (G.), *Aux marges de la famille et de la société, op. cit.,* p. 16.

Jean-Louis Ormières remarque qu'en Anjou, la ville de Saumur – malgré un secteur industriel limité – enregistre autant de naissances illégitimes qu'Angers dont la population est trois fois supérieure. Le taux d'illégitimité saumurois est même supérieur à celui d'Angers jusqu'en 1851 avant de diminuer plus rapidement après cette date[410]. Les comportements dits illicites ne semblent correspondre ni à la taille des cités, ni à leur niveau d'industrialisation. À l'inverse, avec une industrialisation beaucoup plus forte, Cholet n'accueille qu'un nombre fort modeste de filles-mères. « La retenue sexuelle des couples choletais est d'autant plus inattendue que c'est avec l'industrie textile, si l'on en croit Van de Walle, que l'association entre illégitimité et industrialisation est habituellement significative »[411].

Si pour François Lebrun, l'augmentation des naissances hors mariage est en lien avec la diminution de la pression de l'Église catholique[412], Jean-Louis Flandrin, quant à lui, estime que la multiplication des naissances illégitimes est à mettre au compte de plusieurs facteurs comme l'élévation de l'âge au mariage ou l'augmentation du célibat. Dans le Choletais, l'âge au mariage est assez tardif et Jean-Louis Ormières préfère privilégier la distance avec l'Église comme influençant les comportements illicites de la population. « La ferveur religieuse agit comme un frein tant à la dénatalité qu'au progrès de l'illégitisme » [413].

	Arr. d'Angers	*Arr. de Saumur*	*Arr. de Baugé*	*Arr. de Segré*	*Arr. de Cholet*
1844-1849	10,7	8,6	3,6	2	1,5
1891-1895	8,5	6,1	6,8	3,1	2,8
1905-1906	8,8	5,9	7,6	2,5	2,9
Pascalisants en 1898	62 %	25 %	40 %	80 %	88 %

Tableau 24 - Naissances illégitimes pour 100 naissances en 1844-1849, 1891-1895 et 1905-1906, et pourcentage de Pascalisants en 1898 par arrondissement [414]
(d'après la Statistique générale de la France et les données de Boulard)

La comparaison des taux de naissances illégitimes à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle avec le taux de pratique pascale des hommes en 1875 abonde dans le sens d'une influence religieuse sur le comportement illicite des couples. Les deux premières communes (Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent) connaissent en effet une pratique

[410] Ormieres (J.-L.), « Natalité, fécondité et illégitimité en Anjou au xixe siècle », *Histoire, économie et société*, 2000, vol. 19, n° 2, p. 247. Observations faites à partir des données de la Statistique générale de la France.

[411] Ormieres (J.-L.), « Natalité, fécondité et illégitimité en Anjou au xixe siècle », *op. cit.* p. 247, se référant à Van de Walle (E.), "Illegitimacy in France during the Nineteenth Century", dans P. Laslett , *Bastardy and its comparative History*, Londres, 1980, p. 264-277

[412] Dupaquier (J.), *Histoire de la population française*, Paris, 1988, t. 2, p. 314.

[413] Ormieres (J.-L.), « Natalité, fécondité et illégitimité en Anjou au xixe siècle », *op. cit.*, p. 247-248.

[414] Ormieres (J.-L.), « Natalité, fécondité et illégitimité en Anjou au xixe siècle », *op. cit.,* p. 249.

pascale masculine quasi unanime, et le taux de naissance illégitime est faible, avec moins d'un enfant illégitime sur 100 naissances enregistrées. À l'inverse, à La Tessoualle où le pourcentage des hommes qui font leur Pâques est de 75 à 90 %, le nombre de naissances est beaucoup plus conséquent, avec presque trois naissances illégitimes sur 100. Bien entendu il est difficile de dresser dès à présent des conclusions en se fondant sur ces seules communes, qui, globalement, observent des taux de pratique religieuse relativement élevés.

Par ailleurs, si la commune de La Tessoualle connaît beaucoup plus de naissances hors mariage sur l'ensemble du XIX^e^ siècle (près de trois fois plus que les pourcentages enregistrés dans les deux autres communes), que la Chapelle-Saint-Florent, il faut aussi reconnaître que cette dernière, située au nord des Mauges, subit beaucoup moins l'influence industrielle choletaise. Le pourcentage de naissances de père inconnu est en constante augmentation à La Tessoualle, passant de 19 cas dans le premier quart du siècle à 36 occurrences dans le dernier quart du siècle. L'augmentation est également remarquable à Andrezé : malgré un grand nombre de cas de filles mères enregistrées au début du siècle, et une relative baisse dans le second quart de siècle, la seconde moitié du XIX^e^ siècle se caractérise également par un grand nombre de naissances de père inconnu. La proximité de Cholet, l'influence de son commerce et de son industrie favorisant les échanges ou un contrôle social moins contraignant pourraient expliquer ces observations ; encore faudrait-il être certain qu'Andrezé soit dans l'aire d'influence de Cholet. Il faut noter par ailleurs qu'outre la présence des enfants issus de couples proches de Cholet, se trouvent également les enfants des jeunes filles qui profitent de la ville et de ses alentours pour cacher leur grossesse et accoucher dans un relatif anonymat. Pour autant, les mères d'enfants illégitimes appartiennent souvent à des milieux très modestes[415]. Comme l'admet Guy Brunet, ce sont bien souvent des jeunes filles sans expérience ou abusées par des promesses légères, ou encore des domestiques séduites ou forcées par leurs patrons[416], même si la naissance d'un enfant illégitime est bien souvent à cette époque la conséquence d'une maladresse de la part de jeunes couples pauvres et ignorants. En effet, les milieux supérieurs savent éviter de telles naissances et font preuve d'une meilleure efficacité contraceptive[417].

[415] On regrettera bien évidemment que notre échantillon ne nous permette pas d'avoir des précisions sur le niveau social de ces filles-mères.

[416] BRUNET (G.), *Aux marges de la famille et de la société, op. cit.*, p. 16.

[417] BARDET (J.-P.), BRUNET (G.), *Noms et destins des sans famille*, Paris, 2007, 401 p.

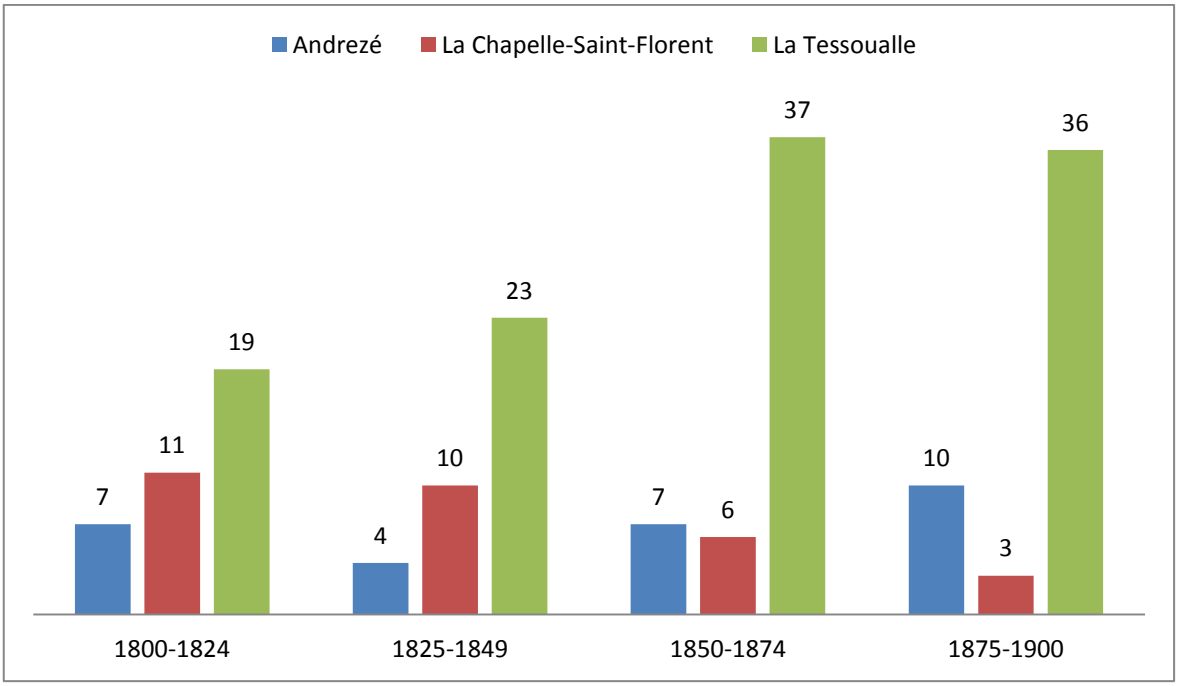

Graphique 9 - Naissances de père inconnu au XIX^e siècle, par tranche chronologique (Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle)

B. Avoir plusieurs naissances de père inconnu

Si le nombre de filles-mères évolue différemment entre le nord et le sud des Mauges, il est également intéressant d'observer le taux de filles-mères qui accouchent plusieurs fois d'enfants de père inconnu[418]. Nous devons écarter naturellement les cas des femmes qui apparaissent plusieurs fois dans nos statistiques du seul fait qu'elles aient accouché de jumeaux, comme Perrine Huteau à Andrezé qui donne naissance à Mathurin et Nicolas le 1er février 1800, ou bien Hélène Chéné à La Chapelle-Saint-Florent qui donne naissance à deux jumeaux, Hélène et Félix, nés le 4 avril 1815.

[418] Reprenant ici la notion de « répéteurs », ces femmes qui ont plusieurs fois des enfants illégitimes, et qui forment ainsi une sous société inclinant à l'illégitimité, « The bastardy prone subsociety ». Peter Laslett, *Bastardy and its comparative History*, Londres, 1980, 431 p.

Réf.	*Nom Prénom de la mère*	*Enfant*	*Date naissance*	
C719	POHU Jeanne	Michel	1799	11/10/1799
C499	HUTEAU Perrine	Mathurin	1800	01/02/1800
C499	HUTEAU Perrine	Nicolas	1800	01/02/1800
C561	LIZARDIERE Françoise	Françoise	1804	14/05/1804
C719	POHU Jeanne	Pierre	1804	20/05/1804
C719	POHU Jeanne	Nicolas	1810	24/09/1810
C509	LAURENCEAU Marie	Jeanne	1818	20/03/1818
C500	HUTEAU Renée	Renée	1828	07/07/1828
C314	COLLAISSEAU Jeanne	Marie	1834	25/05/1834
C581B	MATIGNON Jeanne	Joséphine	1839	12/03/1839
C457	GOURDON Henriette	Marie-Henriette	1847	27/07/1847
C518	LECOMTE Hélène	Joséphine	1853	11/01/1853
C313	COLESSEAU Marie	Marie-Anne	1856	03/03/1856
C581	MATIGNON Jeanne	Jean	1861	20/07/1861
C295	COLESSEAU Jeanne	Augustin	1863	11/05/1863
C295	COLAISSEAU Anne	Jean-René	1865	17/04/1865
C581	MATIGNON Jeanne	Joséphine	1866	31/08/1866
C212	CHOTARD Françoise	Louis	1869	26/08/1869
C295	COLAISSEAU Anne	Anne	1875	24/09/1875
C581	MATIGNON Jeanne	Joseph	1877	22/03/1877
C668	PERDRIEAU Eulalie	Marie	1881	16/08/1881
C698	PIONNEAU Calixte	Marie	1882	23/09/1882
C148	BOUYER Delphine	Joseph	1887	27/03/1887
C826	VÉNARD Alphonsine	Alphonse	1888	17/02/1888
C641	ONILLON Marie	Un-Fils	1895	04/08/1895
C296	COLAISSEAU Clémence	Marie	1896	20/02/1896
C245	CHUPIN Marie	Louis	1899	23/01/1899
C645	PALUSSIÈRE Augustine	Agnès	1899	09/03/1899

Tableau 25 - Naissances de père inconnu à Andrezé au XIX^{e} siècle

À Andrezé, trois femmes font réellement l'objet de plusieurs naissances sans père connu, et les écarts peuvent parfois être importants entre deux naissances. Anne Colaisseau accouche d'un premier garçon, Augustin, en 1863, puis de Jean-René en 1865 avant d'accoucher d'une fille, Anne, le 24 septembre 1875, soit un écart de 12 ans entre la première et la dernière naissance. L'écart maximal est également de 11 ans dans le cas de Jeanne Pohu qui déclare trois naissances de pères inconnus : Michel en 1799, Pierre en 1804 et Nicolas en 1810. Enfin, dernier exemple pour Andrezé, Jeanne Matignon accouche aussi trois fois d'enfant sans père connu : Jean en 1861, Joséphine en 1866 et Joseph en 1877, soit 16 ans d'écart entre les naissances extrêmes. Bien entendu, on regrette que les sources ne permettent pas de savoir si ces trois enfants sont nés du même père ou non.

Réf.	*Nom Prénom de la mère*	*Enfant*	*Date naissance*	
695	PALUSSIERE Jeanne	Pierre	1804	10/02/1804
727	PAPIN Françoise	Françoise	1807	26/10/1807
245	CHAPRON Marie	Marie	1808	30/06/1808
427	EMERIAU Perrine	Pierre	1809	27/10/1809
202	BOURGET Françoise	François	1812	16/03/1812
299	CHENE Helenne	Helenne	1815	04/04/1815
299	CHENE Helenne	Félix	1815	04/04/1815
373	COIGNE Jeanne	André	1815	31/10/1815
409	DELIMONT Louise	François	1817	06/04/1817

642	MACE Jeanne	Jeanne	1820	15/02/1820
727	PAPIN Françoise	Françoise	1821	08/09/1821
95	BENARD Marie	Marie	1829	02/11/1829
494	GRIMAULT Marie	Joséphine	1829	15/05/1829
663	MASSON Renée	Jeanne	1830	02/03/1830
570	HILAIRE Jeanne	Marie	1831	14/05/1831
356	COIFFARD Anne	Jean	1832	17/12/1832
335	COGNEE Victoire	Enfants	1834	10/04/1834
879	TERRIEN Marie	René	1837	01/05/1837
21	ALLIGAND Perrine	Marie	1842	29/05/1842
241	BURGEVIN Jeanne	Henriette	1843	23/05/1843
796	RENOUS Jeanne	Pierre	1847	08/05/1847
463	GOUPILLE Françoise	François	1854	01/10/1854
771	PUCE Françoise	Marie	1862	16/08/1862
90	BEILLARD Marie	Pierre	1863	13/03/1863
756	PINEAU Jeanne	Marie	1866	24/02/1866
716	PAGERIT Françoise	Marie	1868	05/11/1868
815	RETHORE Valentine	Enfant	1871	03/01/1871
167	BONDU Marie	Augustine	1882	06/06/1882
817	RETHORE Augustine	Auguste	1894	23/01/1894
30	ANTIER Marie	Louise	1900	08/10/1900

Tableau 26 - Naissances de père inconnu à La Chapelle-Saint-Florent au XIX^e^ siècle

À La Chapelle-Saint-Florent, une seule femme accouche par deux fois d'enfants de père inconnu. Il s'agit de Françoise Papin qui donne naissance par deux fois de filles nées de père inconnu, toutes les deux prénommées Françoise ; la première naît le 26 octobre 1807, la seconde le 8 septembre 1821, soit 14 ans plus tard.

Réf.	*Nom Prénom de la mère*	*Enfant*	*Date naissance*	
1257	PROU Perrine	Louis	1801	10/02/1801
71	BARON Jeanne	Jean	1804	06/12/1804
889	HUMEAU Perrine	Jean	1804	11/06/1804
541	DRAPEAU Marie	Charles	1808	11/10/1808
682	GARREAU Marie	Louis	1809	23/05/1809
1465	VIGNERON Jeanne	Jeanne	1810	05/12/1810
95	BEAUFRETON Marie	Marie	1811	26/09/1811
359	CHALIOU Marie	Marie	1813	26/01/1813
1237	POIRIER Marie	Marie	1815	02/06/1815
262	BRAUD Louise	Louise	1817	09/06/1817
1164	NORMANDAIN Rose	Rose	1820	07/09/1820
181	BODET	Louis	1821	26/11/1821
303	BROCHARD Marie	Auguste	1821	10/04/1821
891	HY	Mathilde	1821	31/12/1821
1117	MIGNEAU	Marie	1821	12/11/1821
1259	PROUST Perrine	Louise	1821	17/02/1821
88	BAUDRI Mélanie	Bastien	1822	18/10/1822
1030	LUCAS Jeanne	Jean	1824	23/02/1824
1440	VIGNERON Jeanne	Louise	1824	02/02/1824
313	BROCHARD Augustine	Thérèse	1825	22/10/1825
506	COUTAN Jeanne	Marie	1825	31/07/1825
961	JUSSIAUME Marie	Marthe	1826	12/11/1826
301	BRITAU Jeanne	Jacques	1827	10/09/1827
97	BEILLARD Madeleine	Jean	1828	23/04/1828
628	FONTENIT Victoire	Etiennette	1828	27/06/1828
628	FONTENIT Victoire	Maurice	1830	19/09/1830
771	GRASSET Marie	François	1830	21/03/1830

232	BOUDON Marie	Rose	1831	08/05/1831
1385	SICHET Françoise	Marie	1831	07/01/1831
1440	VIGNERON Jeanne	X	1831	01/02/1831
2000	BLAIN Marie	Victor	1831	09/08/1831
1282	RENAUD Marie	Stéphanie	1832	06/04/1832
659	GABILIER Marie	Marie	1835	28/12/1835
649	FROGE Perrine	Augustin	1837	19/04/1837
1342	BLANC Jeanne	Victoire	1838	24/05/1838
816	BRITEAUD Louise	Augustin	1839	06/06/1839
741	GOIN Céleste	X	1841	23/11/1841
472	COUDRAIN Julie	Armand	1843	25/08/1843
472	COUDRAIN Julie	Etiennette	1846	21/01/1846
362	CHARBONNEAU Marie	Pierre	1849	03/09/1849
768	CHOUTEAU Marie	X	1849	11/01/1849
694	GEDEAU Marie	X	1849	01/03/1849
1105	MERCIER Jeanne	Reine	1851	04/02/1851
332	CAILLAUD Angélique	Louis	1852	07/06/1852
556	DUBOURG Ursule	Marie	1852	19/11/1852
1389	SICHET Rose	Eugène	1854	27/10/1854
692	GAUTIER Emilie	Célestine	1855	19/03/1855
836	GUIGNARD Mélanie	Rémi	1855	03/10/1855
1264	RABATE Joséphine	Reine	1855	22/12/1855
431	CHOUTEAU Emilie	Louis	1856	14/09/1856
586	FAVREAU Alexandrine	Alexandre	1856	20/11/1856
830	GUERIN Marie	X	1856	22/04/1856
192	BODET Marie	Marie	1857	04/02/1857
239	BOUDON Rose	X	1858	11/07/1858
467	COEFFARD Jeanne	Jean	1858	03/06/1858
837	POITOU Flavie	Emilie	1859	06/04/1859
860	HAIE Rose	François	1859	30/08/1859
956	JULIARD Françoise	Marie	1859	20/08/1859
1115	COUSIN Marie	Clément	1860	26/07/1860
1239	POITOU Flavie	X	1861	09/01/1861
1279	RECOTILLON Victoire	Jules	1861	29/03/1861
246	BOUDON Rose	Aimé	1862	08/11/1862
1167	NORMANDIN Palmie	Paul	1862	29/11/1862
1441	VIGNERON Victoire	Victoire	1862	15/05/1862
19	AUGEREAU Augustine	Augustin	1863	27/03/1863
330	GOIN Marie	Auguste	1864	22/08/1864
912	BEGNON Victorine	Victor	1864	23/05/1864
314	BEAUFRETON Marie	Marie	1865	19/10/1865
1399	JEANNEREAU Victoire	Victoire	1866	03/04/1866
1416	GENTAIT Alexandrine	Eugène	1866	08/05/1866
1429	JEANNEAU Victoire	Victorin	1866	03/04/1866
1204	PIGNON Philomène	X	1868	17/09/1868
182	BODET Angélique	Emile	1870	10/11/1870
182	BODET Angélique	Emile	1871	25/09/1871
670	GENTET Céleste	Augustine	1871	09/03/1871
708	GENTET Céleste	Augustine	1871	25/09/1871
1216	POIRIER Constance	Camélia	1872	25/07/1872
1236	POIRIER Alexis	Emile	1872	17/01/1872
182	BODET Angélique	Eugène	1873	07/03/1873
545	CHARBONNEAU Marie	Aimée	1876	04/01/1876
502	COUSSEAU Marie	Clément	1877	26/03/1877
555	DUBOURG Julie	Germaine	1877	23/04/1877
753	GORY Augustine	Jules	1877	28/11/1877
958	JULLIARD Marie	Ambroise	1877	01/10/1877
1014	LEVRON Clémence	Auguste	1877	31/12/1877
432	CHUPIN Augustine	Victorine	1878	03/03/1878

814	GROLLEAU Justine	Camélia	1878	06/12/1878
1235	POIRIER Adeline	Joseph	1879	22/10/1879
1236	POIRIER Alexis	Emilie	1879	01/04/1879
813	GROLLEAU Clothilde	Victoire	1880	29/08/1880
1014	LEVRON Clémence	Auguste	1880	04/05/1880
52	BARBAUD Anna	Armande	1881	19/05/1881
1014	LEVRON Clémence	Louis	1881	08/08/1881
1336	ROCHAIS Joséphine	Auguste	1881	22/02/1881
1014	LEVRON Clémence	Adrien	1883	06/02/1883
42	BARBARIT Marie	Barthélemy	1885	09/06/1885
216	BOSSARD Marie	Marguerite	1885	30/01/1885
1351	BEILLARD Marie	Berthe	1885	28/09/1885
428	CHOUTEAU Elisabeth	Marcel	1886	14/02/1886
804	VIGNERON Félécité	Louis	1886	19/04/1886
123	BENETEAU Marie	Angèle	1887	22/06/1887
940	JOTTREAU Angèle	Louis	1887	08/02/1887
1352	ROUSSEAU Célestine	Marie	1887	26/12/1887
1464	VIGNERON Félicien	Constant	1887	19/12/1887
216	BOSSARD Marie	Blanche	1888	13/01/1888
1394	SICOT Onésime	Gaston	1890	02/05/1890
42	BARBARIT Marie	Marie	1891	31/05/1891
116	BENETEAU Marie	Félix	1894	22/01/1894
214	BORDRON Marie	Emilie	1895	27/09/1895
1331	ROBIN Marie	Marie	1895	04/05/1895
116	BENETEAU Marie	Marie	1896	22/04/1896
1353	ROUSSEAU Marie	Mélanie	1896	03/04/1896
252	BRAUD Virginie	Marcelle	1897	20/12/1897
428	CHOUTEAU Elisabeth	X	1897	16/11/1897
1325	ROBICHON Marie	Marie	1897	19/03/1897

Tableau 27- Naissances de père inconnu à La Tessoualle au XIX^e siècle

À La Tessoualle enfin, sur les dix femmes identifiées dans nos bases de données comme ayant donné naissance à plusieurs enfants nés de père inconnu, aucune n'y figure au seul titre d'avoir enfanté de jumeaux. Deux d'entre elles ont même eu trois enfants de père inconnu. Tel est le cas d'Angélique Bodet (Emile né le 10 novembre 1870 ; Emile né le 25 septembre 1871 et Eugène né le 7 mars 1873), ou bien de Clémence Levron (Auguste né le 31 décembre 1877 ; Louis né le 8 août 1881 et Adrien né le 6 février 1883). Si certaines femmes connaissent des écarts assez faibles entre leurs naissances comme par exemple deux ans entre les deux naissances pour Marie Beneteau (Félix en 1894 et Marie en 1896) et deux ans d'écart également pour les deux enfants de Victoire Fontenit (Etiennette en 1828 et Maurice en 1830), d'autres femmes accouchent d'enfants de père inconnu avec des écarts beaucoup plus conséquents. Tel est le cas d'Elisabeth Chouteau qui accouche d'abord d'un premier garçon, Marcel, le 14 février 1886, puis d'un second enfant onze ans plus tard, le 16 novembre 1897.

Bien entendu, la composition de nos bases de données nous permet difficilement de savoir si ces femmes qui ont accouché d'enfants sans père connu se sont ensuite mariées et ont eu d'autres enfants. Nos bases nous permettent simplement de bâtir des hypothèses, à

partir d'analogie de noms de famille. C'est le cas par exemple d'Emilie Chouteau qui a donné naissance à Louis le 14 septembre 1856 sans père connu. La consultation de notre base de données nous permet de repérer qu'une même Emilie Chouteau, mariée avec Elie Bouchet, donne naissance trois ans plus tard à une fille, Marie, née le 17 avril 1859. Autre cas rencontré à La Chapelle-Saint-Florent, Louise Delimont a donné naissance à un garçon prénommé François le 6 avril 1817 sans père connu, puis, une Louise Délimont apparaît dans la base de données comme étant mariée avec un certain Pierre Chéné avec qui elle a deux enfants : Agathe née le 2 novembre 1823, puis François né le 6 avril 1827. Bien entendu, rien ne peut nous permettre d'affirmer qu'il s'agit là encore de la même personne ; ces supputations sont trop aléatoires pour nous permettre de dresser des mouvements d'ensemble ou de donner des conclusions plus précises. Par ailleurs, il nous faut aussi rappeler que, bien souvent, ces filles mères quittent leur commune de résidence pour aller accoucher ailleurs, dans des contrées qui leur garantissent un certain anonymat et où la pression sociale est, de fait, moins forte.

Mais, si on admet que certaines femmes d'Andrezé, de La Chapelle-Saint-Florent ou de La Tessoualle puissent aller s'exiler ailleurs pour accoucher avec plus de discrétion, il nous faut également envisager que des filles-mères d'autres communes aient fait le choix de nos trois villages d'observation pour venir enfanter. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons recherché, dans chaque commune, si le nom de famille des filles-mères recensées était déjà présent dans notre corpus. À La Chapelle-Saint-Florent, trois filles-mères sont dans cette situation et semblent être venues accoucher dans la commune alors qu'elles n'y résident pas. Il s'agit de Louise Delimont, Renée Masson et Jeanne Hilaire. Elles sont trois également à Andrezé puisque Françoise Lizardière, Marie Laurenceau et Hélène Lecomte ont accouché seules d'un enfant dans cette commune sans qu'il y ait d'autres personnes à porter le même patronyme sur tout le XIX^{e} siècle. À La Tessoualle enfin, neuf filles-mères semblent être venues accoucher dans le village alors qu'elles résidaient ailleurs : Marie Garreau, Mélanie Baudri, Jeanne Lucas, Marie Gabilier, Jeanne Blanc, Marie Gedeau, Victorine Begnon, Angèle Jottreau et Marie Bordron. Là encore, comme le regrette Guy Brunet dans son étude des filles-mères et enfants assistés à Lyon, on peut déplorer le fait que nos bases de données ne nous laissent rien percevoir du devenir de ces enfants, ni du cheminement qui a entraîné

l'absence du père[419]. Les sources sont suffisamment muettes pour nous empêcher de faire des recoupements et de nous intéresser à l'éventuelle légitimation future de ces enfants.

II – Les couples

A. Étape de constitution des familles

Après s'être intéressé aux femmes célibataires qui ont eu des enfants, il paraît naturel de chercher à isoler le groupe des individus mariés pour étudier leur comportement en matière de fécondité. Qu'il soit d'amour ou de raison, le mariage est l'étape essentielle de la formation de la famille et constitue, en ce sens, la première variable intermédiaire de la fécondité[420]. Selon que les individus soient mariés ou non, leur probabilité d'avoir un enfant dans l'année est très différente. François Lebrun rappelle que, pour les hommes et les femmes d'Ancien Régime, le mariage est souvent considéré d'abord comme un remède à la fornication[421], ce qui se traduit, dans les romans de Zola, par « une sauvegarde morale pour réglementer la concupiscence, puisque ni l'homme ni la femme ne peuvent être des anges »[422]. Élevé à la dignité de sacrement, le mariage apparaît comme un rempart pour ne pas succomber aux péchés de la chair et fait ainsi écho à la parole de saint Paul : « il vaut mieux se marier que brûler »[423]. Toujours est-il que, mises à part les filles-mères évoquées plus haut, le mariage constitue surtout l'étape préliminaire à la conception des enfants ; une étape à laquelle la société est très attachée. Au début du XX^e^ siècle encore, les grands-parents restent très attentifs au respect des délais de la conception, comme l'admet un témoin de l'enquête de Janine Brouard : « Ils comptaient les mois après le mariage… Par exemple quand le bébé arrivait après six mois de mariage, ben, c'était déshonorant au possible ! Ils le montraient ! »[424]. Le contrôle social est fort et laisse peu de place aux jeunes époux. Même la nuit de noce est surveillée par les *noceux* pour que rien de l'intimité des nouveaux mariés ne leur échappe : on les réveille pour leur faire goûter la *soupe à l'oignon* et « il n'était pas question de se recoucher, car parfois la fête se poursuivait dans la maison des mariés jusqu'au matin. »

---

[419] BRUNET (G.), *Aux marges de la famille et de la société, op. cit.,* p. 7.

[420] FESTY (P.), « Analyse de la formation et de la dissolution des couples », in CASELLI (G.), VALLIN (J.), WUNSCH (G.), « Introduction au volume II », *Démographie : analyse et synthèse. II. Les déterminants de la fécondité, 2002, p. 11.*

[421] LEBRUN (F.), *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, 2001 (4^e^ édition), p. 85-86.

[422] ZOLA (E.), *Fécondité*, Paris, 1899, p. 49.

[423] 1 Co 7.9

[424] BROUARD (J.), *La naissance, le mariage, la mort en Anjou dans la première moitié du xx^e^ siècle*, GREA, 1984, p. 12.

Illustration 9 - Mariage à La Chaussaire en septembre 1897 (détail)
(Archives départementales de Maine-et-Loire, 11 Fi 3429)[425]

Au-delà d'un seul rempart à la concupiscence, le mariage répond aussi et surtout à des raisons économiques. Se marier, c'est s'établir, devenir une unité de consommation et une unité de production dans laquelle la famille se doit d'assurer la conservation et la transmission d'un patrimoine[426]. Le couple, particulièrement dans les campagnes, ne se forme que lorsqu'il peut s'établir, avec les économies des conjoints. Puis viennent un ensemble de rites et d'étapes rappelées par Jean-Luc Marais pour la fin du XIX^e^ siècle, à commencer par les fiançailles qui précèdent le mariage de quelques semaines seulement. La date de la cérémonie est scrupuleusement choisie, d'abord en cohérence avec les préconisations de l'Eglise (en dehors de l'Avent et du Carême), puis en respect de croyances et de superstitions (le mois de mai est généralement écarté : il porte malheur) et enfin dans un souci pragmatique et économique (le mois d'août est réservé aux travaux agricoles). Ce sont donc souvent les mois de novembre, juin, puis avril qui sont préférés par les futurs mariés. Parmi les jours de la semaine, c'est le mardi qui l'emporte pour le mariage religieux ; la cérémonie civile étant célébrée la veille sans pompe. À noter que le vendredi est totalement écarté du fait du repas maigre[427]. Parmi nos quatre communes sélectionnées, seule la base de données concernant Cholet nous permet d'observer le rythme et la saisonnalité des mariages. C'est en effet la seule base de données pour laquelle nous pouvons repérer les dates exactes des différentes unions enregistrées.

[425] Dans les campagnes du XIX^e^ siècle, lors du repas, les jeunes gens et la famille ont pour habitude d'élever un mai (arbre chargé de divers objets) embrasé pour l'occasion, alors que le violoneux invite les convives à la danse ; le bal devient alors l'occasion de préparer de futures noces (MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, p. 18.).

[426] LEBRUN (F.), *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, 2001 (4^e^ édition), p. 169.

[427] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, p. 18.

Mois	1807-1824		1825-1849		1850-1874		1875-1887		Total	
Janvier	135	*11 %*	224	*12 %*	253	*10 %*	112	*8 %*	724	*10 %*
Février	173	*14 %*	215	*12 %*	248	*10 %*	149	*10 %*	785	*11 %*
Mars	22	*2 %*	25	*1 %*	19	*1 %*	18	*1 %*	84	*1 %*
Avril	70	*6 %*	104	*6 %*	180	*7 %*	147	*10 %*	501	*7 %*
Mai	112	*9 %*	228	*12 %*	292	*11 %*	189	*13 %*	821	*12 %*
Juin	132	*11 %*	203	*11 %*	261	*10 %*	143	*10 %*	739	*10 %*
Juillet	107	*9 %*	163	*9 %*	261	*10 %*	106	*7 %*	637	*9 %*
Août	91	*7 %*	103	*6 %*	151	*6 %*	82	*6 %*	427	*6 %*
Septembre	95	*8 %*	127	*7 %*	198	*8 %*	95	*6 %*	515	*7 %*
Octobre	88	*7 %*	138	*7 %*	184	*7 %*	114	*8 %*	524	*7 %*
Novembre	173	*14 %*	304	*16 %*	468	*18 %*	291	*20 %*	1236	*17 %*
Décembre	51	*4 %*	26	*1 %*	28	*1 %*	22	*1 %*	127	*2 %*
Total	**1 249**		**1 860**		**2 543**		**1 468**		**7 120**	

Tableau 28 - Nombre et pourcentage de mariages par mois à Cholet de 1807 à 1887

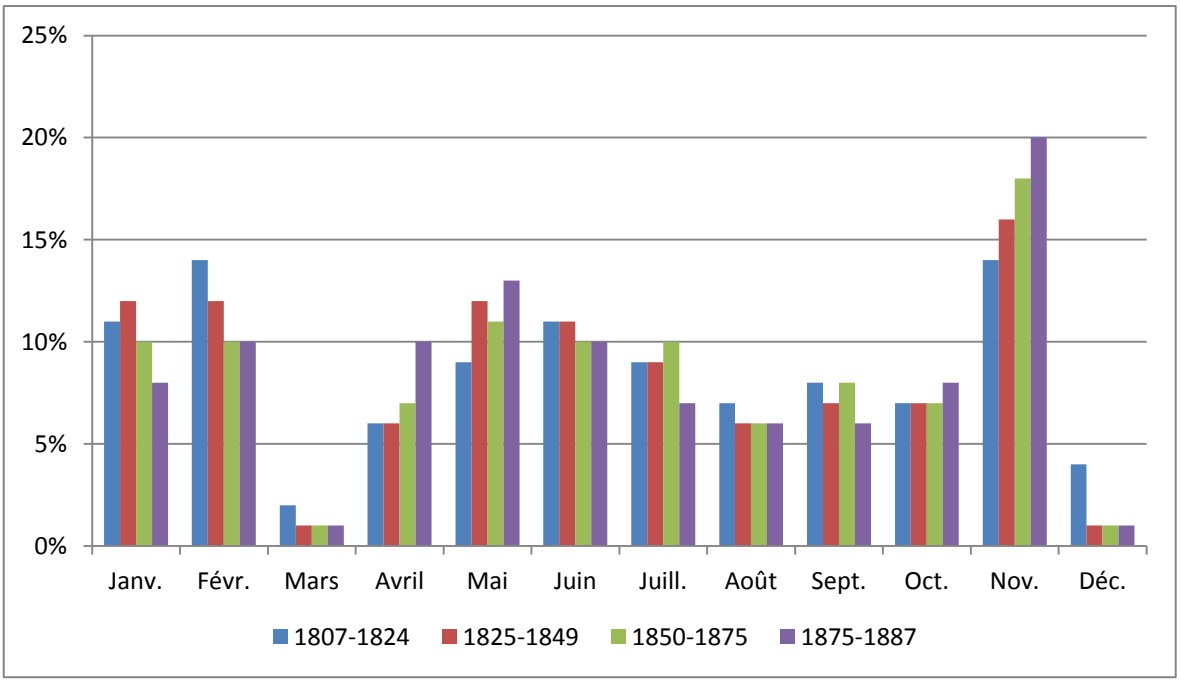

Graphique 10 - Répartition des mariages par mois à Cholet en pourcentage (1807-1887)

Pour faciliter les comparaisons, nous avons commencé l'observation en 1807, première année complète pour laquelle les mois étaient entièrement relevés en style grégorien (et non en calendrier révolutionnaire) ; l'observation s'achève en 1887, date de fin des relevés. Ce sont donc 80 années de mariage qu'il nous est donné d'étudier et que nous avons choisi de tronçonner par quart de siècle. La ventilation des mariages par mois reste quasiment identique sur tout le siècle, même si les mois d'avril et de novembre semblent retenir de plus en plus l'attention des futurs époux au cours du siècle. Parallèlement le mois de décembre a beaucoup plus la faveur des mariés dans le premier quart du siècle que pendant le reste de la période. Par contre, l'observation qui est faite ici va à l'encontre des conclusions généralement avancées sur la saisonnalité des mariages. Si le mois de mai est réputé porter malheur, il faudrait admettre que les choletais ne sont pas superstitieux

puisque 12 % des unions sont célébrées au mois de mai, ce qui constitue tout de même le deuxième mois le plus retenu pour se marier (après le mois de novembre avec 17 %). Seuls deux mois semblent vraiment être rejetés par les familles : le mois de mars (1 % des unions) et le mois de décembre (2 %). Les prescriptions religieuses peuvent expliquer ce phénomène puisque ces mois correspondent en partie au temps du Carême et de l'Avent

On pourra cependant nous reprocher d'avoir étudié ici les mois de mariage pour une commune urbaine. Afin de contrebalancer ce point de vue, nous nous sommes intéressés également aux mariages célébrés à Saint-Laurent-des-Autels, commune rurale que nous avions déjà étudiée lors de travaux de recherche antérieurs[428]. Nous disposons ainsi d'un corpus exhaustif de mariages célébrés entre 1807 et 1893. Ici, peu de mouvements d'ensemble se dégagent ; le premier quart de siècle connaît une évolution différente de la saisonnalité observée pendant le reste de la période. La physionomie des histogrammes est assez éloquente. En effet le tracé du premier quart de siècle diffère complètement des trois autres graphiques, puisque 42 % des mariages sont célébrés entre janvier et mars pendant le premier quart du siècle (alors que seulement 11 à 15 % des unions sont célébrées les trois premiers mois de l'année pour le reste du siècle). Le mois de mars est retenu pour 10 % des mariages de 1807 à 1824, alors qu'un seul mariage sur 256 y est célébré de 1825 à 1849, 3 seulement de 1850 à 1874 et aucun dans le dernier quart du siècle.

Mois	*1807-1824*		*1825-1849*		*1850-1874*		*1875-1893*		*Total*	
Janvier	18	*14 %*	15	*6 %*	14	*5 %*	16	*7 %*	63	*7 %*
Février	23	*18 %*	22	*9 %*	12	*5 %*	13	*6 %*	70	*8 %*
Mars	13	*10 %*	1	*0 %*	3	*1 %*	0	*0 %*	17	*2 %*
Avril	4	*3 %*	13	*5 %*	17	*6 %*	11	*5 %*	45	*5 %*
Mai	11	*9 %*	20	*8 %*	24	*9 %*	33	*14 %*	88	*10 %*
Juin	9	*7 %*	59	*23 %*	53	*20 %*	47	*20 %*	168	*19 %*
Juillet	12	*9 %*	42	*16 %*	42	*16 %*	29	*13 %*	125	*14 %*
Août	3	*2 %*	17	*7 %*	29	*11 %*	10	*4 %*	59	*7 %*
Septembre	7	*6 %*	24	*9 %*	28	*11 %*	21	*9 %*	80	*9 %*
Octobre	3	*2 %*	14	*5 %*	14	*5 %*	20	*9 %*	51	*6 %*
Novembre	16	*13 %*	29	*11 %*	27	*10 %*	29	*13 %*	101	*12 %*
Décembre	8	*6 %*	0	*0 %*	0	*0 %*	1	*0 %*	9	*1 %*
Total	**127**		**256**		**263**		**230**		**876**	

Tableau 29 - Nombre et pourcentage de mariages par mois à Saint-Laurent-des-Autels de 1807 à 1893

[428] CHEVALIER (J.), *La mobilité sociale à travers les fortunes et les professions à Saint-Laurent-des-Autels au XIX^e siècle*, Université d'Angers, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Luc Marais, 1996.

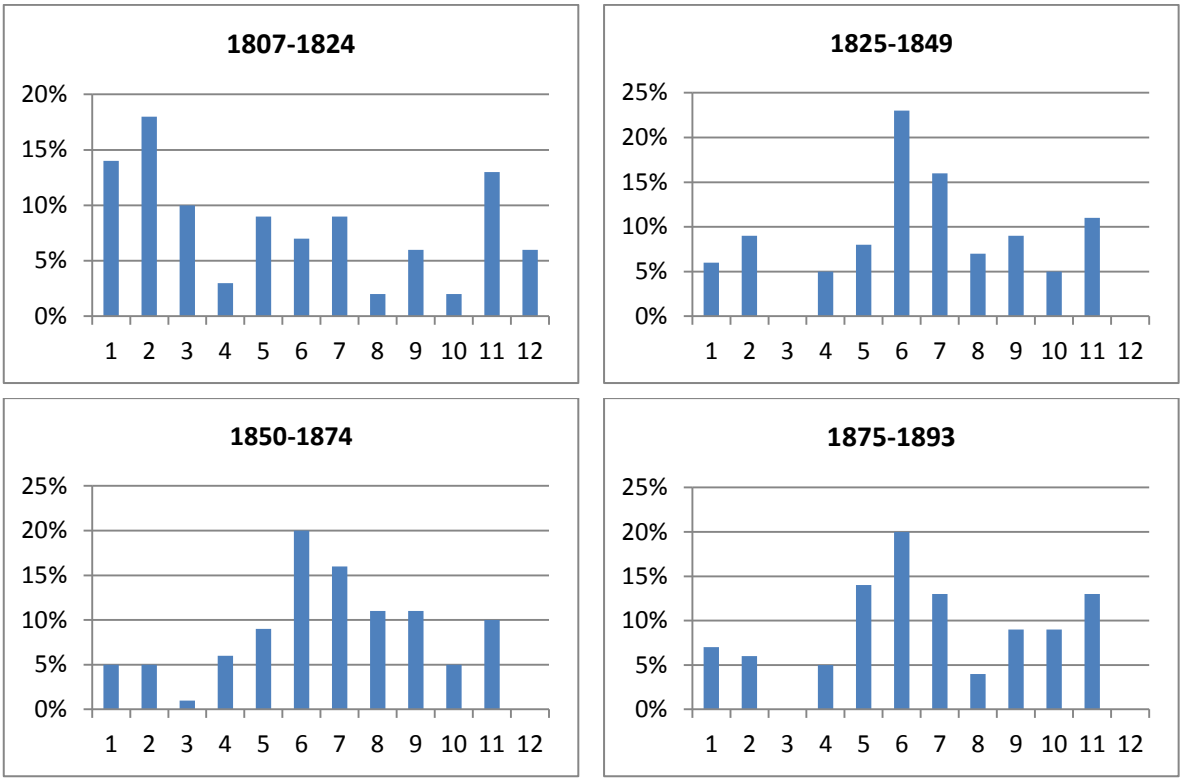

Graphique 11 - Pourcentage de mariages par mois à Saint-Laurent-des-Autels de 1807 à 1893

Certes, les différences enregistrées pour le mois de mars pourraient voir leur explication dans la période du Carême et la fluctuation de la date de Pâques, mais dire que cette dernière n'aurait jamais eu lieu en mars pour le premier quart de siècle et systématiquement à ce mois ensuite ne serait pas correct. De même, le mois de décembre (période de l'Avent) n'est retenu que par 8 couples sur 127 (6 %) dans le premier quart du siècle, alors qu'il ne sera quasiment jamais choisi ensuite. Par contre le mois de mai, comme à Cholet, ne semble pas du tout évité puisqu'il est retenu par 10 % des couples. À l'inverse, le mois d'août semble effectivement être évité pour privilégier les travaux des champs, alors que les mois de juin et juillet emportent la prédilection respectivement de 19 % et 14 % des couples. La saisonnalité des mariages à Saint-Laurent-des-Autels reste assez classique, même si la population semble suivre de manière plus scrupuleuse les prescriptions de l'Eglise dans les trois derniers quarts du siècle.

B. Couples féconds

Pour trois des communes du corpus (Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle), les bases de données dont est issu notre corpus donnent aussi des indications sur l'identité des père et mère de chaque enfant. Ainsi, dépassant le simple listing d'enfants nés, il devient possible – en isolant les parents – de dresser un corpus de l'ensemble des

couples qui ont donné vie à au moins un enfant au cours du XIXe siècle. Au préalable, il nous a fallu prendre soin de ne pas démultiplier à tort le nombre de couples du fait d'orthographes différentes en désignant le même individu. Au bénéfice de ce travail de recoupement, nous avons pu recenser 3 113 couples féconds répartis comme suit : 854 à Andrezé, 879 à La Chapelle-Saint-Florent et 1 380 à La Tessoualle. Chacun de ces couples est identifié au moment de la naissance de son premier enfant. Le tableau suivant donne le nombre de nouveaux couples féconds identifiés par tranche chronologique de 20 ans[429].

	Andrezé		*La Chapelle-St-Fl.*		*La Tessoualle*		*Total*	
Couples féconds	**854**	***100 %***	**879**	***100 %***	**1 380**	***100 %***	**3 113**	***100 %***
Avant 1800	46	5%	13	1%	40	3%	99	3%
1801-1820	222	26%	237	27%	304	22%	763	25%
1821-1840	147	17%	156	18%	278	20%	581	19%
1841-1860	148	17%	177	20%	306	22%	631	20%
1861-1880	152	18%	160	18%	259	19%	571	18%
1881-1900	139	16%	136	15%	193	14%	468	15%

Tableau 30 - Couples féconds par tranche chronologique[430], en nombre et en pourcentage, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle, au XIXe siècle.

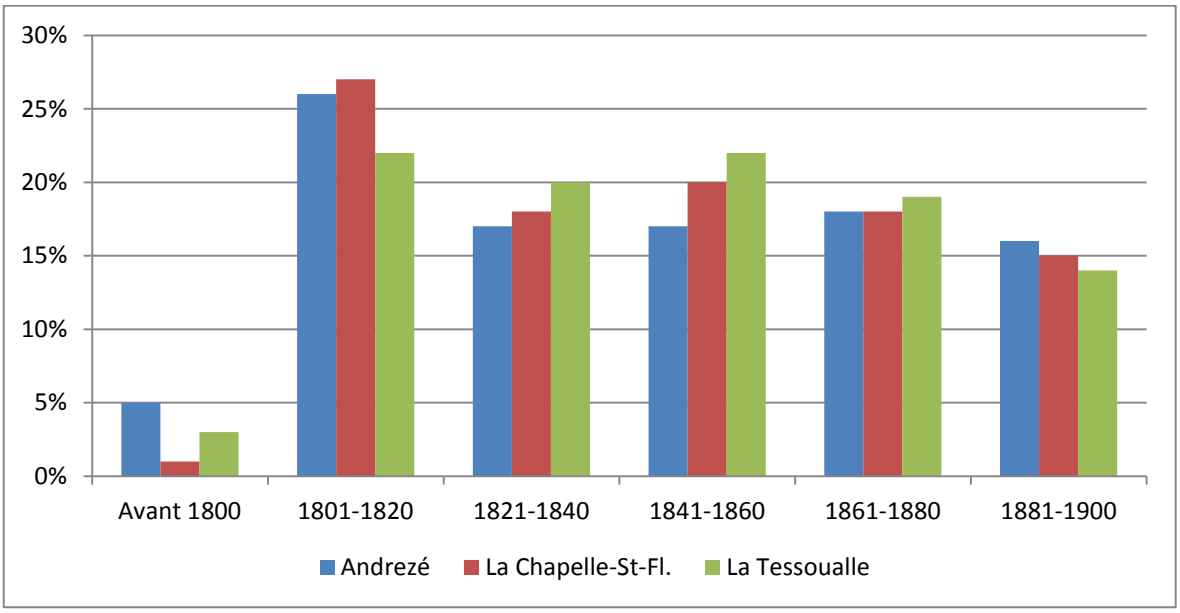

Graphique 12 - Couples féconds par tranche chronologique[431], en pourcentage, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle, au XIXe siècle.

[429] Il est utile de rappeler que nous avions pris soin de compléter les fratries du début du siècle en réintégrant dans nos bases de données l'ensemble des enfants nés fin XVIIIe siècle pour lesquels des frères et sœurs avaient été identifiés depuis 1800.

[430] La date de référence correspond à la date de naissance du premier enfant du couple.

[431] La date de référence correspond à la date de naissance du premier enfant du couple.

Les couples étant classés par date de naissance de leur premier enfant, il paraît naturel d'observer de faibles pourcentages de couples féconds avant 1800 (de 1 % à La Chapelle-Saint-Florent jusqu'à 5 % à Andrezé). Il est ensuite intéressant de noter, de manière générale, une surreprésentation des couples féconds dans les deux premières décennies du siècle, puisque près d'un couple fécond sur 4 a connu une première naissance avant 1820. Les couples féconds nouvellement constitués se répartissent ensuite sur l'ensemble du siècle. Seule la commune de La Tessoualle connaît le même nombre de couples féconds (22 %) entre 1801 et 1820 et entre 1841 et 1860. Rappelons que La Tessoualle est la seule commune de notre échantillon à avoir perdu des habitants dans les premières années du XIX^{e} siècle. De fait la commune connaît moins de naissances au début du siècle (30 enfants en moyenne de 1800 à 1810), en revanche elle enregistre une forte natalité à la moitié du siècle avec environ 50 naissances par an en moyenne de 1840 à 1860. Ainsi, l'augmentation des naissances n'est pas due uniquement à un plus grand nombre d'enfants par couples, mais bien également à la constitution de nouveaux couples pendant cette même période.

C. Couples mobiles ou couples sédentaires ?

La constitution du corpus se fonde sur le relevé systématique des naissances dans trois communes. De fait, la limite géographique – le cadre communal – contraint naturellement notre base de données. Elle confère un aspect *statique* au corpus en ne prenant pas en compte les éventuelles mobilités géographiques intercommunales. Nous avons par ailleurs précisé que les couples féconds ont été identifiés à la date de naissance du premier enfant dans la commune d'observation (Andrezé, La Chapelle-Saint-Forent et La Tessoualle). Or, si un couple a un premier enfant dans une commune voisine, puis s'installe dans l'une de ces trois communes pour donner naissance à un second enfant, il ne sera naturellement pris en compte que lors de la naissance du cadet et la composition de la fratrie en sera faussée. Le cadre familial ne se limite pas nécessairement aux frontières communales. Pour mieux appréhender la composition des familles, il nous faut donc d'abord connaître lesquelles n'ont *a priori* pas changé de commune et être certain que la première naissance identifiée pour chaque couple fécond corresponde bien à la première naissance réelle du couple. Le mariage étant l'étape constitutive des couples, il paraît dès lors naturel de compléter notre base de données des couples féconds par la date de mariage de ces derniers. Mais, là encore, le cadre géographique des sources à notre disposition nous cantonne à un cadre

communal[432]. Nous avons donc recherché, dans les relevés d'état civil de chaque commune concernée, la date de mariage de tous les couples identifiés. Cette recension a été possible pour les communes d'Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent et nous a permis d'identifier la date de mariage de 452 couples féconds à Andrezé sur les 643 couples féconds relevés, soit 70 % des couples féconds. Le pourcentage est presque le même pour la commune de La Chapelle-Saint-Florent où nous avons pu repérer le mariage de 596 des 879 couples féconds de la commune (soit 68 %).

	Andrezé	*La Chapelle-St-Florent*
Nombre de couples féconds	854	879
Période de relevé des mariages	1794-1872	1775-1900
Couples féconds sur cette même période[433]	643	879
Couples dont la date de mariage est connue	452	596
Pourcentage de couples sédentaires (date de mariage connue)	70 %	68 %
Pourcentage de couples mobiles (date de mariage inconnue)	30 %	32 %

Tableau 31 - Nombre de couples féconds et pourcentage de couples pour lesquels la date de mariage est connue à Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent au XIX^e^ siècle

Ainsi, au-delà de la notion de couples féconds peut se dessiner une autre typologie de couples : les *couples sédentaires*, dont le mariage est célébré dans la commune de naissance des enfants, et les *couples supposés mobiles*, pour lesquels la date et le lieu de mariage ne nous sont pas connus. Pour autant, le concept de couples sédentaires nous oblige à la plus grande prudence. Si le relevé de la date du mariage et de la naissance des premiers enfants nous donne une certaine garantie quant à l'établissement de la famille dans une seule commune, pour autant rien ne nous permet de prouver (à l'échelle de nos sources et de notre corpus) que le couple n'ait pas quitté la commune ensuite pour s'établir dans un village voisin. Par ailleurs, certains couples préfèrent célébrer leur union dans la commune de résidence de la famille de l'épouse. Ainsi, il est possible d'imaginer que plusieurs jeunes hommes d'Andrezé ou de La Chapelle-Saint-Florent aient épousé des jeunes filles de quelques communes voisines, que leur union ait été célébrée dans cette autre commune même si le couple s'est installé ensuite à La Chapelle ou à Andrezé pour établir leur famille. De fait, la question de la mobilité et du cadre géographique d'observation – d'où découle la notion de laboratoire d'étude – est là encore cruciale. Dans notre précédent travail sur la population de Saint-Laurent-des-Autels au XIX^e^ siècle, nous avions dressé un tableau

[432] Les registres d'état civil des mariages ne sont pas tenus – mis à part quelques années révolutionnaires – à l'échelle cantonale, mais bien uniquement à l'échelle communale.

[433] Couples ayant eu au moins un premier enfant pendant cette période

comparant les lieux de résidence et les lieux de naissance des différents individus[434]. Nous avions alors montré que, à l'échelle d'un village, la mobilité géographique reste très faible puisque 80 % des jeunes hommes mariés à Saint-Laurent-des-Autels épousent une femme originaire du canton, alors que 65 % d'entre eux se marient avec une de leurs concitoyennes. La proportion est même encore plus forte chez les artisans puisque 72 % d'entre eux se marient avec une femme de la Saint-Laurent-des-Autels, contre 55 % des hommes exerçant une profession liée au métier de la terre. Même si le trait dominant de la population française du XIX^e^ siècle reste l'extraordinaire sédentarité des exploitants agricoles, force est de constater, à l'image de Didier Blanchet et Denis Kessler, que cette sédentarité « s'accompagne d'une intense mobilité " habituelle ", dans le cadre d'espaces de vie assez restreints ou de migrations saisonnières, et de fréquents échanges matrimoniaux entre villages »[435]. Nonobstant le fait que la mobilité soit géographiquement réduite (quelques kilomètres parfois) la réalité des sources et du dépouillement retire les individus de notre champ d'observation. Et, même si certaines mobilités peuvent n'être que factices – c'est le cas des mariages célébrés dans la commune de l'épouse par respect des traditions alors que le couple est établi dans la commune de l'époux – ces simples mobilités *d'écriture* influent sur les pourcentages observés.

D. Le choix du prénom des garçons

Le choix du prénom de l'enfant est un acte important et rarement anodin. Là encore, il tient de l'intime, et les arguments qui président à ce choix sont difficiles à percevoir. L'approche ethnologique peut cependant apporter quelques éléments plus précis. Au premier titre, il est intéressant de noter que le choix du prénom de l'enfant ne semble pas être une décision très anticipée par rapport à la naissance ; « on ne choisissait qu'après, quand c'était arrivé ». Si l'avis des parents de l'enfant est prédominant – et l'avis maternel semble souvent l'emporter – les grands parents ne sont pas en reste. Bien souvent, les parrains et marraines s'en mêlent également, et un des témoins interrogés pour le début du XX^e^ siècle se souvient même d'« un parrain vexé du rejet de son prénom » qui « dit aux parents : " je ne pensais pas à jeter mon nom derrière la haie ! " ». De manière générale, le choix du prénom est toujours fait en référence à un membre de la famille, et, pour premier garçon, la règle consiste à donner le prénom de son père. Mais l'usage apporte de la

[434] CHEVALIER (J.), *La mobilité sociale à travers les fortunes et les professions à Saint-Laurent-des-Autels au XIX^e^ siècle*, mémoire de maîtrise, université d'Angers, 1996. Tableaux 56 et 57, p. 55 et 56 du volume d'annexes.

[435] BLANCHET (D.), KESSLER (D.), «La mobilité géographique, de la naissance au mariage », *La société française au XIX^ème^ siècle*, (sous la direction de J. Dupâquier et de D. Kessler) 1992, p. 343.

confusion « c'était-y le père, c'était-y le fils ? ». Il arrive alors aussi qu'on fasse précéder le prénom du fils par « gars » ou « petit », ce qui donne « le gars Pierre », « Petit Louis » [436].

1. Le prénom du premier enfant

Le choix du prénom de l'enfant est un choix personnel. Mais ces choix révèlent-ils des stratégies d'ensemble, un effet de mode ou un respect des traditions ? Quel prénom donne-t-on à son premier enfant ? Celui du père ou de la mère féminisé ou masculinisé suivant le sexe de l'enfant ? Pour ce faire, nous avons relevé, par tranche de dix ans (de 1800 à 1810, de 1820 à 1830, de 1845 à 1855, de 1870 à 1880 et de 1890 à 1900), le nombre d'aînés dont le prénom correspond à un de ses parents. Toute la difficulté est donc d'identifier les naissances des premiers enfants de chaque ménage enregistré ; la réserve étant que nous ne pouvons pas affirmer que le couple en question n'a pas eu déjà un premier enfant né dans une commune voisine, eut égard à la forte micro-mobilité des campagnes. Pour autant, et malgré ces réserves, les résultats sont assez éloquents.

À Andrezé par exemple, au moins six enfants premiers nés sur dix portent le même prénom que leur père ou leur mère dans la première décennie et dans la dernière décennie du XIX^{e} siècle. Ils seront même au moins sept sur dix entre 1820 et 1830 puis entre 1870 et 1880, le maximum étant atteint dans les années 1850, avec quatre enfants premiers nés sur cinq qui seront baptisés du prénom d'un des parents. Ce mouvement d'ensemble met bien en valeur un certain conservatisme et une tradition dans le choix du prénom donné à son premier enfant. Pour autant, les pourcentages sont moins élevés dans les deux autres communes étudiées. À La Chapelle-Saint-Florent, après un taux de 46 % d'enfants premiers nés portant le prénom de son père ou de sa mère au début du siècle, ils seront 6 sur 10 dans le reste du siècle, sans connaître de réelles variations. Enfin, à La Tessoualle, le pourcentage d'enfants premiers nés ayant reçu le même prénom que leur père ou mère ne cesse de baisser sur l'ensemble de la période, montrant un réel détachement à cette tradition par rapport à Andrezé qui, elle, semble rester fidèle à la tradition. En effet, si plus d'un enfant premier né sur deux prend le prénom d'un de ses parents au début du siècle à La Tessoualle, ils ne seront plus que 36 % à la fin de la période.

[436] BROUARD (J.), *La naissance, le mariage, la mort en Anjou dans la première moitié du xx^{e} siècle*, GREA, 1984, p. 24.

	Andrezé		*La Chapelle*		*La Tessoualle*	
1800-1810						
Naissance d'un premier enfant identifié	131		137		162	
Prénom identique à celui d'un parent	87	***66 %***	63	***46 %***	85	***52 %***
1820-1830						
Naissance d'un premier enfant identifié	78		79		148	
Prénom identique à celui d'un parent	58	***74 %***	48	***61 %***	73	***49 %***
1845-1855						
Naissance d'un premier enfant identifié	83		102		159	
Prénom identique à celui d'un parent	66	***80 %***	67	***66 %***	67	***42 %***
1870-1880						
Naissance d'un premier enfant identifié	80		88		131	
Prénom identique à celui d'un parent	56	***70 %***	55	***63 %***	53	***40 %***
1890-1900						
Naissance d'un premier enfant identifié	61		70		89	
Prénom identique à celui d'un parent	39	***64 %***	45	***64 %***	32	***36 %***

Tableau 32 - Nombre et pourcentage d'enfants premiers nés ayant le même prénom que l'un des parents pour les communes d'Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e^ siècle.

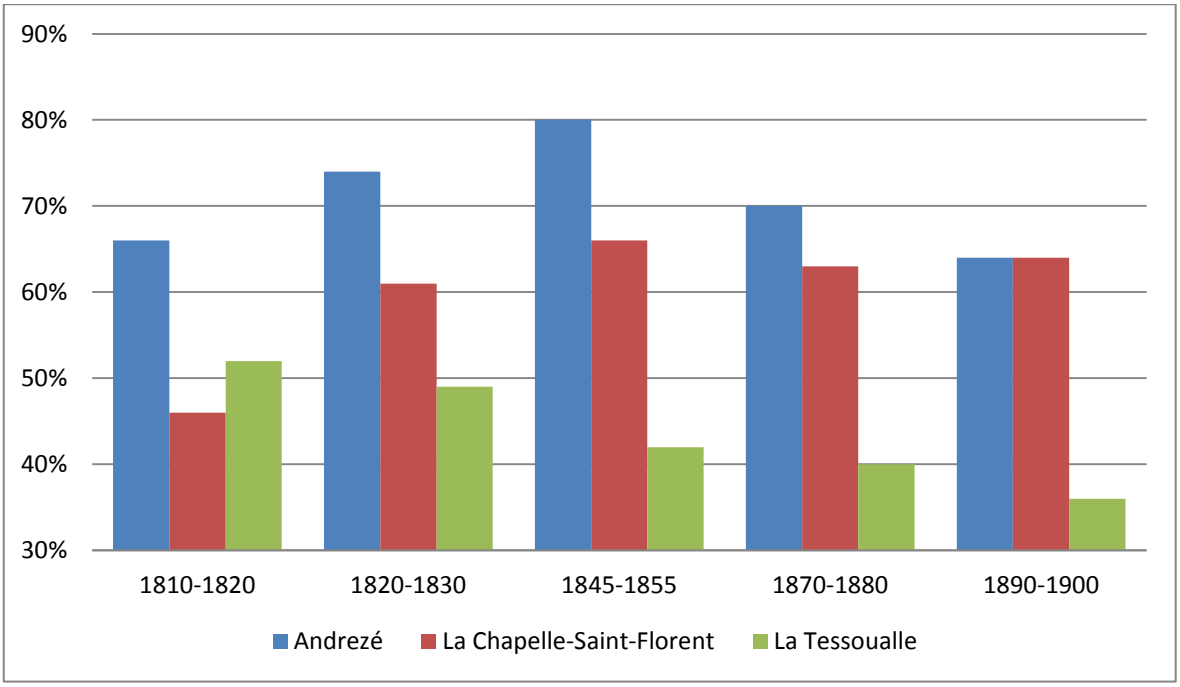

Graphique 13 - Pourcentage d'enfants premiers nés ayant le même prénom que l'un des parents pour les communes d'Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e^ siècle.

2. Un panel de prénoms qui s'étoffe

Si le prénom du premier enfant semble fortement influencé par le prénom de l'un des parents, qu'en est-il des autres prénoms de la fratrie ? Les parents se donnent-ils réellement la possibilité d'innover dans le choix du prénom de leurs enfants ou répondent-ils à un *effet de mode* ? Les premiers résultats nous laissent à croire que le choix du prénom répond à un mouvement d'ensemble, au moins pour le début du XIX^e^ siècle. Afin de faciliter les

comparaisons, nous avons choisi d'apprécier le panel de prénoms des garçons sur un total de 100 naissances masculines pour chaque période chronologique. Ainsi, pendant la première décennie (1800-1810), le panel de prénoms à disposition des parents est assez resserré. Sur 100 naissances de garçons à Andrezé, 17 prénoms différents ont été listés, 15 à La Chapelle-Saint-Florent et 13 pour La Tessoualle. Là encore, les évolutions sont différentes entre chacune des trois communes des Mauges.

	Andrezé		*La Chapelle*		*La Tessoualle*	
	Nombre	*Indice*	Nombre	*Indice*	Nombre	*Indice*
1800-1810						
Naissances masculines	180	*100*	156	*100*	173	*100*
Prénoms différents relevés	30	***17***	23	***15***	23	***13***
1845-1855						
Naissances masculines	193	*100*	219	*100*	281	*100*
Prénoms différents relevés	49	***25***	31	***14***	62	***22***
1890-1900						
Naissances masculines	109	*100*	111	*100*	106	*100*
Prénoms différents relevés	26	***24***	37	***33***	44	***42***

Tableau 33 - Nombre de prénoms de garçons donnés en 1800-1810, 1845-1855 et 1890-1900 à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle (en effectif et en valeur d'indice).

Si les communes d'Andrezé et de La Chapelle-Saint-Florent semblent moins influencées par la modernité dans le choix du prénom de leurs enfants (17 prénoms différents au début du siècle sur 100 naissances, 25 à la moitié du siècle et 24 à la fin de la période pour Andrezé ; une quinzaine de prénoms différents relevés dans la première moitié du siècle à La Chapelle-Saint-Florent, puis 33 à la fin du siècle), la commune de La Tessoualle connaît, quant à elle, une réelle évolution sur l'ensemble de la période. Le panel de prénoms s'étend largement et progressivement, passant de 13 prénoms différents sur 100 naissances de garçons entre 1800 et 1810, à 22 prénoms à la moitié du siècle et même 42 prénoms à la fin du siècle (44 prénoms recensés sur les 106 naissances de garçons enregistrées). Entre le début et la fin du siècle le panel des prénoms donnés aux garçons s'est complètement ouvert. L'augmentation de ce panel correspond aussi à la diminution du pourcentage de garçons premiers-nés portant le même prénom que leur père. Le conservatisme observé dans la première moitié du siècle est remis en cause. Les parents ne donnent pas forcément leur prénom à leur premier enfant, et ils s'autorisent beaucoup plus d'originalité et d'innovation dans le choix des prénoms de leurs enfants. Il faut dire que le choix était plus que restreint au début du XIX^{e} siècle. Nous avons en effet décidé de comparer les prénoms les plus donnés dans les trois communes des Mauges pendant la première décennie du XIX^{e} siècle. Si certains prénoms règnent en maître sur l'ensemble des trois communes – c'est le cas de *Pierre* ou *Jean* par exemple – d'autres prénoms ne connaissent un engouement que

dans l'une ou l'autre des communes. En effet, si 18 % des garçons nés à La Chapelle-Saint-Florent entre 1800 et 1810 se prénomment *René*, ils ne sont respectivement que 9 % et 2 % à Andrezé et La Tessoualle. On relève également 11 % de *Joseph* à Andrezé alors qu'ils ne représentent que 3 % des naissances de garçons dans les deux autres communes.

	Andrezé	*La Chapelle-St-Fl.*	*La Tessoualle*	*Total*
Pierre	**19 %**	**19 %**	**24 %**	62 %
Jean	**20 %**	**13 %**	**28 %**	61 %
René	9 %	**18 %**	2 %	29 %
François	7 %	9 %	**11 %**	27 %
Louis	5 %	8 %	**12 %**	25 %
Jacques	4 %	10 %	3 %	17 %
Joseph	**11 %**	3 %	3 %	17 %

Tableau 34 - Pourcentage des prénoms de garçon les plus donnés de 1800 à 1810 à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle.

Ainsi chaque commune semble avoir ses prénoms favoris. Sur les 23 prénoms différents relevés parmi les 173 naissances de la première décennie du siècle à La Tessoualle, les trois quart des garçons nouveaux nés s'appellent soit *Jean* (28 %), *Pierre* (24 %), *Louis* (12 %) ou *François* (11 %). Par ailleurs, un garçon sur deux qui naît dans la première décennie du XIX^e^ siècle à La Chapelle-Saint-Florent porte le prénom de *Pierre* (19 %), *René* (18 %) ou *Jean* (13 %). Plus au sud des Mauges, à Andrezé, ils sont un sur deux à s'appeler *Jean* (20 %), *Pierre* (19 %) ou *Joseph* (11 %) à la même date. Les influences peuvent être diverses. Elles peuvent rappeler le prénom d'un saint patron, d'un bienfaiteur de la paroisse ou tout simplement d'un prêtre ou vicaire[437].

[437] LEBRUN (F.), « Les prénoms dans une paroisse rurale de l'Anjou entre 1751 et 1797. Notes sur l'exploitation d'un fichier de famille », *Le prénom. Mode et histoire*, éd. EHESS, 1984, p. 241-243.
L'église d'Andrezé est sous le patronage de saint Pierre, celle de La Chapelle-Saint-Florent est dédiée à saint Christophe et celle de La Tessoualle à Notre-Dame.

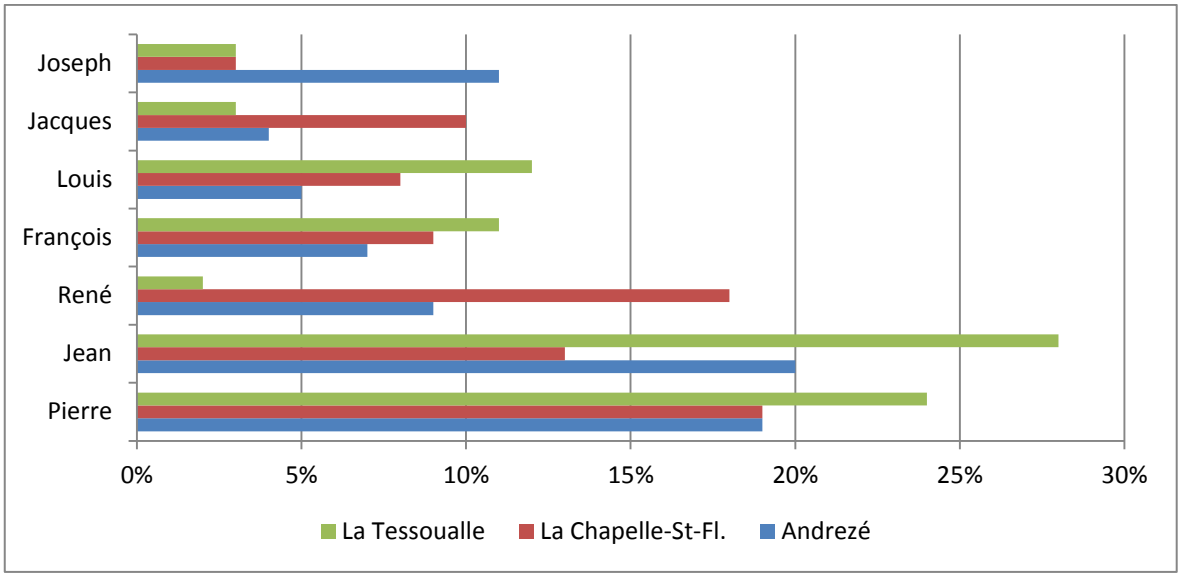

Graphique 14 - Pourcentage des prénoms de garçon les plus donnés de 1800 à 1810 à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle.

Un siècle plus tard, entre 1890 et 1900, l'éventail des prénoms donnés aux garçons nouveaux nés a relativement évolué. Si *Pierre* et *Jean* remportaient 60 % des préférences dans les trois communes confondues, cette fois ci seul le prénom de *Joseph* l'emporte largement, rassemblant plus de la moitié des suffrages, alors qu'il n'arrivait qu'en septième position au début du siècle. En seconde position à la fin du siècle, *Louis* n'est donné qu'à un quart des garçons nouveaux nés. *Jacques* n'est plus un prénom attribué de manière majoritaire à la fin du siècle, et de nouveaux prénoms ont fait leur apparition. C'est le cas, par exemple des *Auguste* et *Augustin* qui représentent 17 % des garçons nouveaux nés dans la dernière décennie du siècle dans les trois communes.

	Andrezé	*La Chapelle-St-Fl.*	*La Tessoualle*	*Total*
Joseph	19 %	20 %	11 %	50 %
Louis	8 %	5 %	13 %	26 %
Pierre	8 %	7 %	5 %	20 %
Jean	14 %	5 %	2 %	20 %
François	6 %	6 %	6 %	18 %
Auguste/Augustin	5 %	5 %	7 %	17 %
René	5 %	9 %	-	14 %

Tableau 35 - Pourcentage des prénoms de garçon les plus donnés de 1890 à 1900 à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle.

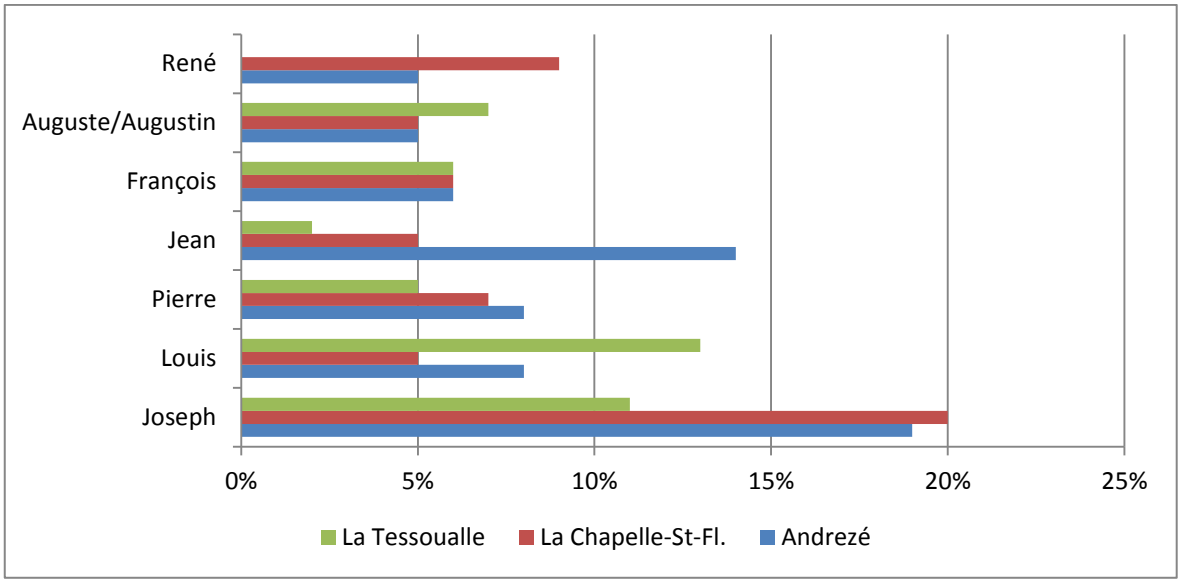

Graphique 15 - Pourcentage des prénoms de garçon les plus donnés de 1890 à 1900 à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle.

À la fin du siècle comme au début, de réelles diversités sont observables d'une commune à l'autre. Si *Jean* fait partie des prénoms favoris à Andrezé, il n'est que peu usité à La Tessoualle. *René*, donné à 5 % et 9 % respectivement à Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent, n'a jamais été donné à un garçon nouveau-né de La Tessoualle entre 1890 et 1897. Dans cette dernière, c'est le prénom *Louis* qui est le plus donné proportionnellement (13 % des garçons nouveaux nés de la commune). Par ailleurs, des influences culturelles existent, avec la présence de prénoms liés à un héritage biblique par exemple (*Elie*, *Abel*, *Cléophas*, *Isaac*, etc.), mais également les *Théodore*, *Théodose*, *Théodule*, *Théophile* ou *Théotiste*. On notera également la naissance, le 8 août 1806, d'un Napoléon, fils de Jean Collesseau et de Marie Moulinard, à Andrezé. Notre base de données nous permet, dès lors, de rechercher les prénoms des autres enfants de ce couple. Il apparaît ainsi que Napoléon est le frère de Marie née en 1802, Jean né en 1804 et de Joseph né en 1809, Henri en 1811, Jeanne en 1814, Alexandre en 1816 et François en 1819. L'ensemble des prénoms de la fratrie semble donc assez classique eut égard à l'originalité du prénom du troisième enfant du couple.

Le choix du prénom des enfants – tout du moins celui des garçons – répondent à des mouvements d'ensemble spécifiques à chaque commune, comme si chaque village avait conservé son propre système d'influence. Pour observer ces influences, nous avons sélectionné l'ensemble des prénoms qui n'apparaissent que dans une des trois communes, symbolisant ainsi une originalité. La Chapelle-Saint-Florent et Andrezé voient par treize fois un enfant prendre un prénom original, alors que 44 prénoms originaux sont choisis à La Tessoualle à la même période. Cette analyse confirme le fait que La Tessoualle fait preuve

de modernité tandis que les deux autres communes (Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent) s'inscrivent dans une parfaite tradition.

III – La famille

A. Moyenne des naissances par ménage

L'image traditionnelle des Mauges est associée à celle des familles nombreuses, certains couples peuvent même connaître jusqu'à 16 naissances comme, par exemple, René Rivereau et Léonie Cognée de La Chapelle-Saint-Florent. Andrezé ou La Tessoualle ne sont pas en reste avec des couples qui ont eu respectivement 15 et 14 naissances. Pour autant, si ces familles nombreuses[438] sont clairement identifiables, la réalité est différente. La moyenne du nombre de naissances par couple fécond est de loin inférieure, avec une moyenne de 4 naissances par ménage à Andrezé, 3,4 naissances à La Chapelle-Saint-Florent, et simplement 2,8 enfants nés par couples féconds à La Tessoualle. Par contre, en considérant les seuls couples féconds sédentaires, le nombre moyen de naissances par couple a tendance à augmenter. À Andrezé, les couples sédentaires connaissent en moyenne 4,6 naissances (progression de 0,6 point), alors que les couples de La Chapelle-Saint-Florent comptent en moyenne 3,8 naissances (0,4 point de plus que pour l'ensemble des couples). Ceci tend à mettre en valeur une nouvelle fois les micro-mobilités. Les couples dits mobiles (ceux pour lesquels nous n'avons pas trouvé mention de leur mariage dans la commune de relevé) font baisser la moyenne du nombre de naissances par couple. Il est difficile d'admettre que la mobilité, même très faible géographiquement, pourrait influencer le comportement démographique de ces couples. Cette observation renforce au contraire l'idée que les couples qui ne se sont pas mariés dans la commune de relevé ont pu avoir des enfants dans d'autres communes aux premières années de leur mariage. Le cadre purement communal ne peut être totalement pertinent pour ce qui est de la composition des familles. Il ne peut que donner de grandes orientations.

[438] Même s'il nous faudrait encore prouver que l'ensemble des enfants nés aient survécu.

	Andrezé	*La Chapelle-St-Fl*	*La Tessoualle*
Nombre total de couples féconds	854	879	1380
Maximum de naissances par couple fécond	15	16	14
Moyenne des naissances par couple fécond	4,0	3,4	2,8
Nombre total de couples féconds sédentaires	452	596	-
Moyenne des naissances par couple sédentaire	4,6	3,8	-
Nombre total de couples féconds mobiles	402	283	-
Moyenne des naissances par couple mobile	3,4	2,6	-

Tableau 36 - Nombre maximum de naissances et moyenne de naissances par couple pour les couples féconds et les couples sédentaires, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle, au XIX^e^ siècle[439].

Dès lors, il est naturel de s'interroger sur l'évolution de cette moyenne du nombre de naissances par couple au XIX^e^ siècle. Rappelons que les couples sont identifiés à la date de naissance de leur premier enfant. Le tableau suivant donne le nombre de couples féconds par tranche chronologique de 20 ans et la moyenne du nombre de naissances par couple pour chaque ménage ayant eu un premier enfant dans cette tranche. À la lecture des résultats observés, il est possible de noter que le nombre moyen d'enfant par couple fécond est assez élevé dans la première tranche chronologique (première naissance du couple enregistrée avant 1800), avec plus de 4 enfants par couple à Andrezé et La Tessoualle et 3,8 naissances par ménage à La Chapelle-Saint-Florent. Ces chiffres sont assez éloquents surtout au regard de la moyenne de 2,8 naissances par couple à La Tessoualle sur l'ensemble du XIX^e^ siècle. Pour autant la moyenne relevée avant 1800 est à pondérer considérablement. En effet, dans cette catégorie a été placé l'ensemble des familles qui ont eu une première naissance avant 1800 et au moins une autre naissance au début du XIX^e^ siècle. Ainsi, sur les 40 couples identifiés comme tels à La Tessoualle, certains ont eu un premier enfant bien avant 1800. C'est le cas par exemple de Jean Bonin et de Louise Michel qui ont eu 11 enfants. La première, Michelle, est née le 2 juillet 1777, et le dernier, Alexis, le 2 septembre 1803. Ainsi, ce couple n'a eu qu'un seul enfant au cours du XIX^e^ siècle et apparaît de fait dans notre corpus alors que son comportement démographique est totalement emprunt au XVIII^e^ siècle. À l'opposé, la dernière tranche chronologique (première naissance relevée entre 1881 et 1900) ne permet pas de prendre en compte l'ensemble de la descendance des couples puisque les derniers relevés de naissances datent de 1900. La composition des familles est alors minimalisée et faussée : 2,8 naissances en moyenne par couple à Andrezé (-1,2 point par rapport à la moyenne générale de la commune), 2,4 naissances à La Chapelle-Saint-Florent (- 1 point) et 2 naissances en moyenne à La Tessoualle (-0,8 point).

[439] Rappelons que la notion de couples supposés mobiles ou sédentaires est basée sur l'enregistrement ou non du mariage du couple dans la même commune. Comme nous ne connaissons pas les dates d'union des couples à La Tessoualle, il ne nous a pas été permis de compléter entièrement le tableau pour cette dernière commune.

	Andrezé		*La Chapelle-Saint-Florent*		*La Tessoualle*	
	Nombre	*Moyenne*	*Nombre*	*Moyenne*	*Nombre*	*Moyenne*
Avant 1800	46	4,7	13	3,8	40	4,2
1801-1820	222	4,1	237	3,3	304	2,9
1821-1840	147	4,9	156	3,4	278	2,8
1841-1860	148	4,8	177	3,6	306	3,2
1861-1880	152	3,2	160	4,1	259	2,8
1881-1900	139	2,8	136	2,4	193	2,0
Total	**854**	**4,0**	**879**	**3,4**	**1 380**	**2,8**

Tableau 37 - Nombre de couples féconds et moyenne des naissances par couple, par tranche chronologique, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle, au XIXe siècle[440].

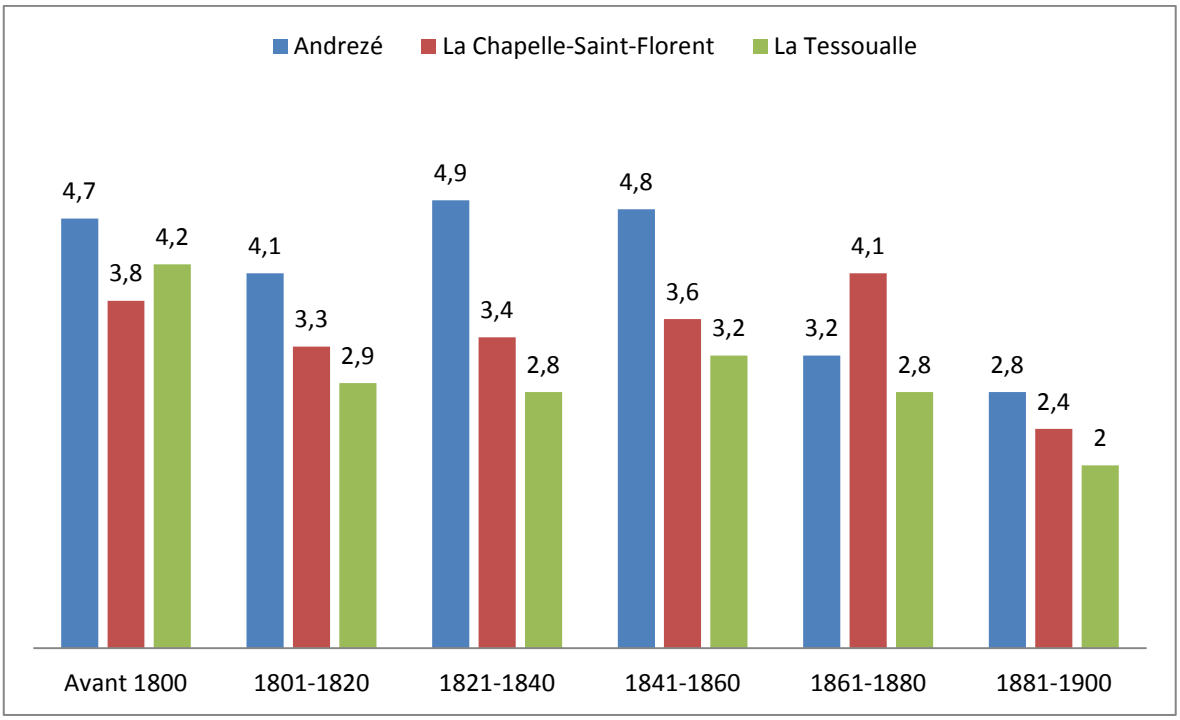

Graphique 16 - Moyenne du nombre d'enfants par couple fécond, par tranche chronologique à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle, au XIXe siècle.

La composition des familles constituées entre 1801 et 1880 ne semble pas répondre à des règles précises. Le nombre moyen de naissances relevées pour chaque couple fécond évolue de manière différente entre les trois communes étudiées. À Andrezé, cette moyenne reste haute jusqu'aux années 1860, avec même une augmentation dans les 40 premières années du siècle (4,1 naissances en moyenne en 1801 à 4,9 en 1840). Par contre les couples constitués entre 1861 et 1880 font nettement moins d'enfants (en moyenne 3,2 naissances). De leur côté, les couples de La Chapelle-Saint-Florent continuent à faire des enfants et le nombre de naissances par ménage augmente progressivement tout au long du siècle,

[440] Rappelons que la date de référence des couples féconds correspond à l'année de première naissance identifiée du couple.

passant de 3,3 naissances par couple dans les vingt premières années du siècle à 4,1 naissances en moyenne pour les couples ayant eu une première naissance entre 1861 et 1880. Enfin, La Tessoualle demeure très stable tout au long de cette même période, avec des familles peu nombreuses en moyenne (2,8 naissances par couple), si ce n'est une augmentation ponctuelle pour les couples qui ont connu une première naissance entre 1841 et 1860 avec 3,2 naissances en moyenne par couple. Enfin, il est à noter que les couples constitués lors de la dernière tranche chronologique (1881-1900) ont en moyenne, et pour les trois communes observées, moins d'enfants que leurs aînés. Pour autant, nous devons rappeler que cette dernière tranche chronologique peut ne pas être pleinement représentative puisque nos relevés s'arrêtent en 1900 et que, de fait, les enfants nés après cette date n'ont pas pu être pris en compte ; la descendance de certaines familles a donc pu être sous-évaluée.

Qu'est-il possible de conclure à la lecture de ces observations ? Nous avons repéré peu de mouvements d'ensemble dans l'évolution de la moyenne du nombre de naissances par couple entre les trois communes. Si les familles de La Chapelle-Saint-Florent ont de plus en plus de naissances, les habitants de La Tessoualle paraissent contrôler davantage la composition de leur famille, alors que la population d'Andrezé privilégie le schéma des familles plus nombreuses. Pour la première commune, l'aspect profondément rural pourrait expliquer ce schéma traditionnel, subissant moins d'influences de l'extérieur que d'autres communes plus proches de Cholet et de son industrie. C'est le cas par exemple de La Tessoualle, limitrophe de Cholet, où un contrôle des naissances s'applique déjà et se poursuit tout au long du XIX^{e} siècle. Entre les deux, le cas d'Andrezé interroge davantage puisque la moyenne des naissances reste forte dans la première moitié du siècle avant de diminuer fortement à compter des années 1860 sans raison apparente.

B. Composition des familles

1. Des familles nombreuses marginales

La moyenne du nombre de naissances par couple ne laisse transparaître que peu de choses de la réalité de la composition des familles. Si, à l'extrême, on ne relève qu'un seul couple d'Andrezé ou de La Chapelle-Saint-Florent qui a connu respectivement 15 et 16 naissances, les familles composées d'un seul enfant sont beaucoup plus importantes. La moyenne du nombre de naissances par couple est faible à La Tessoualle (2,8 naissances en moyenne). Nous ne sommes donc pas étonnés d'observer que les couples avec un seul

enfant sont nettement représentés dans cette commune puisque près de 4 couples sur 10 (38 %) ne déclarent qu'une naissance pendant tout le XIX^e siècle. Ils sont plus d'un quart à La Chapelle-Saint-Florent (26 %), alors que seul un couple sur 5 n'a pas plus d'un enfant à Andrezé. Les proportions sont encore plus fortes pour ce qui est des familles de moins de 3 enfants. À Andrezé, plus d'un ménage sur deux n'a pas eu plus de trois naissances au cours du XIX^e siècle. Ils sont 60 % à La Chapelle-Saint-Florent et 70 % à La Tessoualle. Les Mauges sont dites terres de familles nombreuses, mais la réalité montre une surreprésentation des ménages de trois enfants ou moins. Le poids de la représentation est important dans l'imaginaire collectif. Une famille nombreuse composée de 16 enfants, soit 18 personnes dans le ménage, se fait forcément remarquer ! Une seule famille a alors autant de poids que 6 familles avec un seul enfant. Ainsi, même si ces familles nombreuses ne sont pas… nombreuses, elles marquent les esprits. Elles concentrent beaucoup d'attention et d'intérêt dans le village. À l'instar de Théodore de Quatrebarbes, prenons par exemple le cas de François Bricard, cultivateur à Botz. « Marié jeune encore, il était venu cultiver avec sa femme la petite ferme de Sours, où demeurait sa mère. Dieu n'avait pas tardé à bénir son union si chrétienne : dix enfants, dont huit vivent encore, en furent le fruit. Tous ont été élevés dans l'amour de la vertu et du travail. L'intelligence et le courage de Bricard, l'économie et l'ordre de son excellente femme, et les produits d'une ferme d'un peu plus de six hectares avaient suffi à cette nombreuse famille. […] La ferme cultivée comme un jardin, nourrissait la famille entière ; l'aîné des garçons avait vingt-sept ans, et la plus jeune des filles en avait onze. On était alors à la fin de 1850. »[441] Relaté avec passion, il faut pourtant se méfier de la forme romancée de ce récit. Théodore de Quatrebarbes ajoute même que ce dénommé Bricard va prendre à sa charge les cinq enfants orphelins de son frère de Saint-Quentin-en-Mauges, « dont l'aîné avait sept ans à peine ». Si quatre des enfants du couple vont alors quitter la maison « et se gager chez de bons métayers » pour aider à nourrir les petits orphelins restent encore neuf enfants à la ferme. Certes cette famille a certainement marqué les esprits de l'époque (et celui du narrateur) par la misère et la fatalité, mais il est aussi certain que le nombre plus que conséquent des enfants à charge du couple a contribué à le rendre remarquable. Et Théodore de Quatrebarbes de conclure sur le père : « Rien n'égale sa foi et son abandon à la Providence ».

Au-delà de ces familles hors norme, les évolutions moyennes de la composition des familles sont bien souvent similaires entre les trois communes de notre corpus. Les

[441] QUATREBARBES (T. de), *Une paroisse vendéenne sous la terreur*, Paris, 1857, p. 193 et suivantes.

pourcentages respectent en effet les mêmes écarts quand on considère les familles de 5 enfants maximum ; celles-ci représentent 71,7 % des ménages à Andrezé, 82,4 % à La Chapelle-Saint-Florent, et 87 % à La Tessoualle. Les écarts se creusent ensuite lorsque l'on compare les familles de sept enfants maximum qui représentent plus de 95 % des couples dans les trois communes (de 95,4 % à Andrezé à 98 % à La Tessoualle).

	Andrezé		*La Chapelle-St-Fl*		*La Tessoualle*	
1 naissance par couple	177	*20,7%*	235	*26,7%*	528	*38,3%*
2 naissances par couple	146	*17,1%*	165	*18,8%*	257	*18,6%*
3 naissances par couple	122	*14,3%*	133	*15,1%*	191	*13,8%*
De 1 à 3 enfants	***445***	***52,1%***	***533***	***60,6%***	***976***	***70,7%***
4 naissances par couple	90	*10,5%*	100	*11,4%*	126	*9,1%*
5 naissances par couple	77	*9,0%*	91	*10,4%*	99	*7,2%*
De 1 à 5 enfants	***612***	***71,7%***	***724***	***82,4%***	***1 201***	***87,0%***
6 naissances par couple	69	*8,1%*	53	*6,0%*	66	*4,8%*
7 naissances par couple	67	*7,8%*	39	*4,4%*	43	*3,1%*
De 1 à 7 enfants	***815***	***95,4%***	***855***	***97,3%***	***1 353***	***98,0%***
8 naissances par couple	44	*5,2%*	22	*2,5%*	31	*2,2%*
9 naissances par couple	30	*3,5%*	23	*2,6%*	22	*1,6%*
De 1 à 9 enfants	***822***	***96,3%***	***861***	***98,0%***	***1 363***	***98 ,8%***
10 naissances par couple	16	*1,9%*	9	*1,0%*	8	*0,6%*
11 naissances par couple	8	*0,9%*	5	*0,6%*	2	*0,1%*
12 naissances par couple	3	*0,4%*	1	*0,1%*	3	*0,2%*
De 1 à 12 enfants	***849***	***99,4%***	***876***	***99,7%***	***1 376***	***99,7%***
13 naissances par couple	1	*0,1%*	2	*0,2%*	2	*0,1%*
14 naissances par couple	3	*0,4%*	0	*0,0%*	2	*0,1%*
15 naissances par couple	1	*0,1%*	0	*0,0%*	0	*0,0%*
16 naissances par couple	0	*0,0%*	1	*0,1%*	0	*0,0%*
TOTAL	**854**	***100%***	**879**	***100%***	**1380**	***100%***

Tableau 38 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle, au XIX^e^ siècle.

Ainsi, les écarts de comportement entre les trois communes concernent les couples qui ont moins de sept enfants. Au-delà de ce nombre de naissances les familles très nombreuses restent des couples au comportement marginal. À La Tessoualle, mis à part le très fort pourcentage de couple n'ayant eu qu'un seul enfant, la courbe du nombre de naissances par couple se situe toujours au-dessous de celle de La Chapelle-Saint-Florent, et, à partir du deuxième enfant, au-dessous de celle d'Andrezé également. Par contre, la proportion des couples d'Andrezé ayant eu moins de 5 enfants reste toujours inférieure aux couples de La Chapelle-Saint-Florent et ce pour chaque nombre d'enfants par couple. Par contre, entre la cinquième et la sixième naissance, la tendance s'inverse. Les familles plus nombreuses deviennent proportionnellement plus importantes à Andrezé qu'à La Chapelle-Saint-Florent. Ainsi, la plus forte moyenne du nombre de naissances par couple enregistrée à Andrezé (4 naissances en moyenne) est surtout due à la surreprésentation des couples ayant

eu plus de six naissances. La proportion de familles nombreuses à Andrezé est beaucoup plus forte que dans les trois autres communes étudiées.

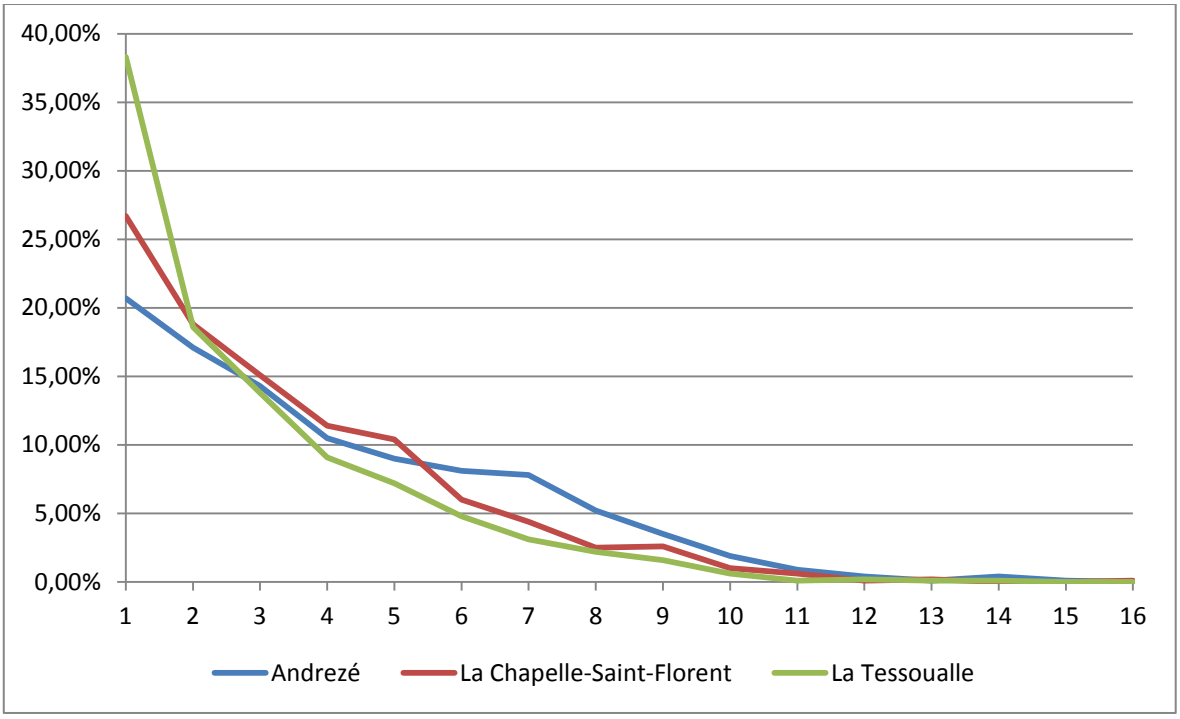

Graphique 17 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle, au XIX^e siècle (en pourcentage).

Ce constat pose question et appelle des hypothèses. L'évolution caractéristique enregistrée à Andrezé s'explique-t-elle par des critères économiques favorisant l'emploi des familles nombreuses ? Les habitants de la commune suivent-ils des prescriptions religieuses des prêtres de la paroisse ? Trouve-t-on plus de familles nombreuses parmi des professions caractéristiques ? Notre corpus ne nous donne malheureusement pas de précisions réelles sur les données sociales, économiques ou religieuses des couples étudiés. Pour tenter de vérifier ces hypothèses, nous devrons préférer un corpus plus précis, entrant plus avant dans la vie des familles maugeoises.

2. Des familles nombreuses plus sédentaires

La même étude appliquée aux seuls couples féconds sédentaires donne des résultats quelque peu différents. Certes, le profil des courbes reste similaire, surtout pour ce qui est du point d'intersection qui se situe toujours entre la cinquième et la sixième naissance. Par contre la représentation graphique met plus en évidence certains pics. Si la courbe de la répartition du nombre d'enfants par couple fécond sédentaire poursuit une évolution linéaire, une nette surreprésentation des couples d'Andrezé avec 7 naissances apparaît

clairement (10,8 % des ménages ont eu 7 naissances, alors que 9,7 % n'en ont eu que 6 et surtout seulement 6 % ont eu 8 naissances). Une autre évolution significative est repérable à La Chapelle-Saint-Florent où des couples plus nombreux ont eu 9 enfants (3,4 % des couples sédentaires) alors que l'évolution prévisible de la courbe aurait pu laisser attendre à voir un pourcentage moins élevé. Pourquoi 20 couples ont-ils eu 9 enfants à La Chapelle alors qu'ils ne sont que 19 à en avoir eu 8 et que, surtout, seuls 6 couples sur les 596 observés ont eu 10 naissances ? Le comportement des couples s'équilibre-t-il entre eux ? Les couples sont-ils influencés par le nombre de naissances des couples voisins ? Encore nous faudra-t-il étudier si ces couples se répartissent sur tout le XIX^e^ siècle ou bien s'ils sont surreprésentés à une certaine période du siècle.

	Andrezé		*La Chapelle-St-Fl*		*La Tessoualle*	
1 naissance par couple	73	*16,2%*	111	*18,6%*	-	-
2 naissances par couple	66	*14,6%*	111	*18,6%*	-	-
3 naissances par couple	54	*11,9%*	101	*16,9%*	-	-
De 1 à 3 enfants	***193***	***42,7%***	***323***	***54,2%***		
4 naissances par couple	49	*10,8%*	78	*13,1%*	-	-
5 naissances par couple	44	*9,7%*	71	*11,9%*	-	-
De 1 à 5 enfants	***286***	***63,3%***	***472***	***79,2%***		
6 naissances par couple	44	*9,7%*	41	*6,9%*	-	-
7 naissances par couple	49	*10,8%*	31	*5,2%*	-	-
De 1 à 7 enfants	***379***	***83,8%***	***544***	***91,3%***		
8 naissances par couple	27	*6,0%*	19	*3,2%*	-	-
9 naissances par couple	21	*4,6%*	20	*3,4%*	-	-
De 1 à 9 enfants	***427***	***94,5%***	***583***	***97,8%***		
10 naissances par couple	13	*2,9%*	6	*1,0%*	-	-
11 naissances par couple	5	*1,1%*	4	*0,7%*	-	-
12 naissances par couple	3	*0,7%*	1	*0,2%*	-	-
De 1 à 12 enfants	***448***	***99,1%***	***594***	***99,7%***		
13 naissances par couple	1	*0,2%*	1	*0,2%*	-	-
14 naissances par couple	3	*0,7%*	0	*0,0%*	-	-
15 naissances par couple	0	*0,0%*	0	*0,0%*	-	-
16 naissances par couple	0	*0,0%*	1	*0,2%*	-	-
TOTAL	452	*100,0%*	596	*100,0%*	-	-

Tableau 39 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond sédentaire, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle, au XIX^e^ siècle.

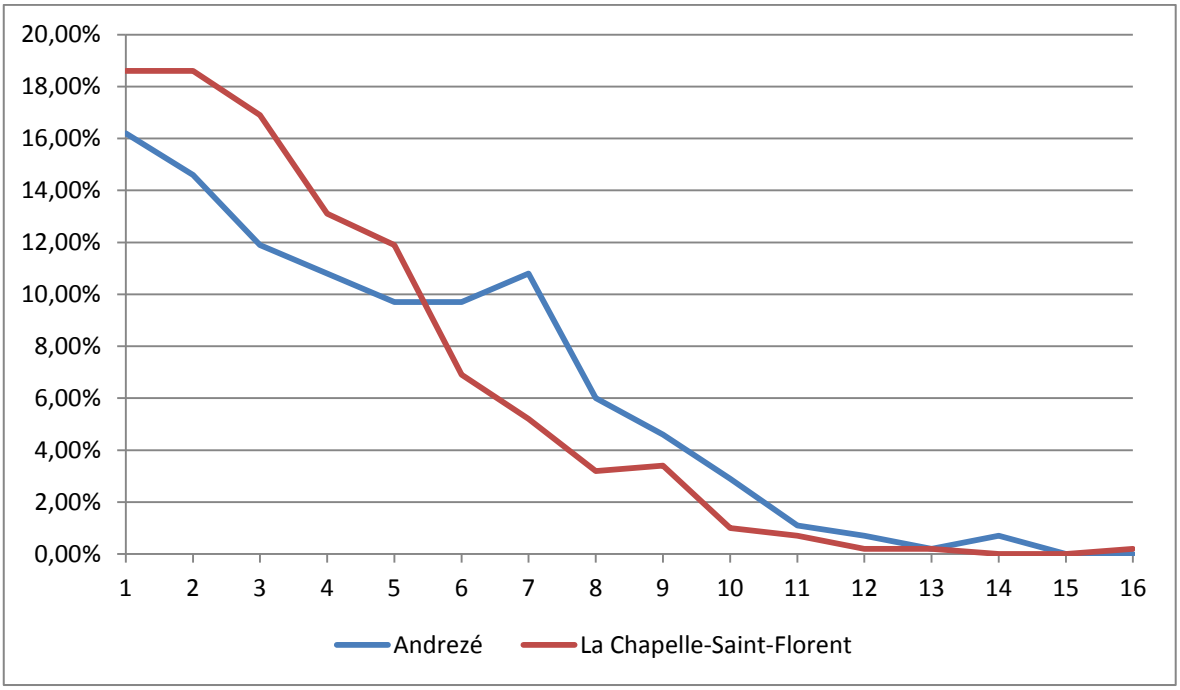

Graphique 18 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond sédentaire à Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent, au XIX e siècle (en pourcentage).

En tout cas, la comparaison entre les pourcentages observés parmi les couples féconds et les couples féconds sédentaires tend à montrer que les couples sédentaires ont tendance à privilégier une descendance plus nombreuse. Les écarts de pourcentage de fréquence d'un nombre de naissances par couple entre les couples féconds et les couples sédentaires sont systématiquement négatifs. Les résultats observés parmi les seuls couples sédentaires montrent une surreprésentation des familles plus nombreuses.

	Andrezé			*La Chapelle-St-Fl*		
	Couples féconds	Couples sédentaires	Écart	Couples féconds	Couples sédentaires	Écart
De 1 à 3 enfants	52,1%	42,7%	*-9,4*	60,6%	54,2%	*-6,4*
De 1 à 5 enfants	71,7%	63,3%	*-8,4*	82,4%	79,2%	*-3,2*
De 1 à 7 enfants	95,4%	83,8%	*-11,6*	97,3%	91,3%	*-6,0*
De 1 à 9 enfants	96,3%	94,5%	*-1,8*	98,0%	97,8%	*-0,2*
De 1 à 12 enfants	99,4%	99,1%	*-0,3*	99,7%	99,7%	*0,0*

Tableau 40 - Composition des familles et écarts entre les couples féconds et les couples féconds sédentaires, à Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent, au XIX e siècle (en pourcentage).

Ainsi, les résultats observés à travers le seul prisme de la commune ne permettent pas prendre en compte la réalité de la composition des familles. Si le cadre d'observation n'était plus la commune mais la famille réelle, les résultats seraient sans doute différents. La difficulté réside surtout dans la capacité à appréhender réellement l'ensemble de la descendance d'un couple sans la limiter à un cadre géographique trop restreint. La mobilité

géographique est donc un paramètre qui peut influer largement sur l'observation de la composition des familles et donc sur leurs comportements.

Pour mieux mettre en évidence ce phénomène, nous avons cherché une représentation graphique qui nous permettrait de comparer facilement les évolutions du nombre de naissances par ménage entre l'ensemble des couples féconds et les seuls couples sédentaires. La représentation sous forme de diagramme horizontal de type silhouette nous a semblé répondre à cette exigence.

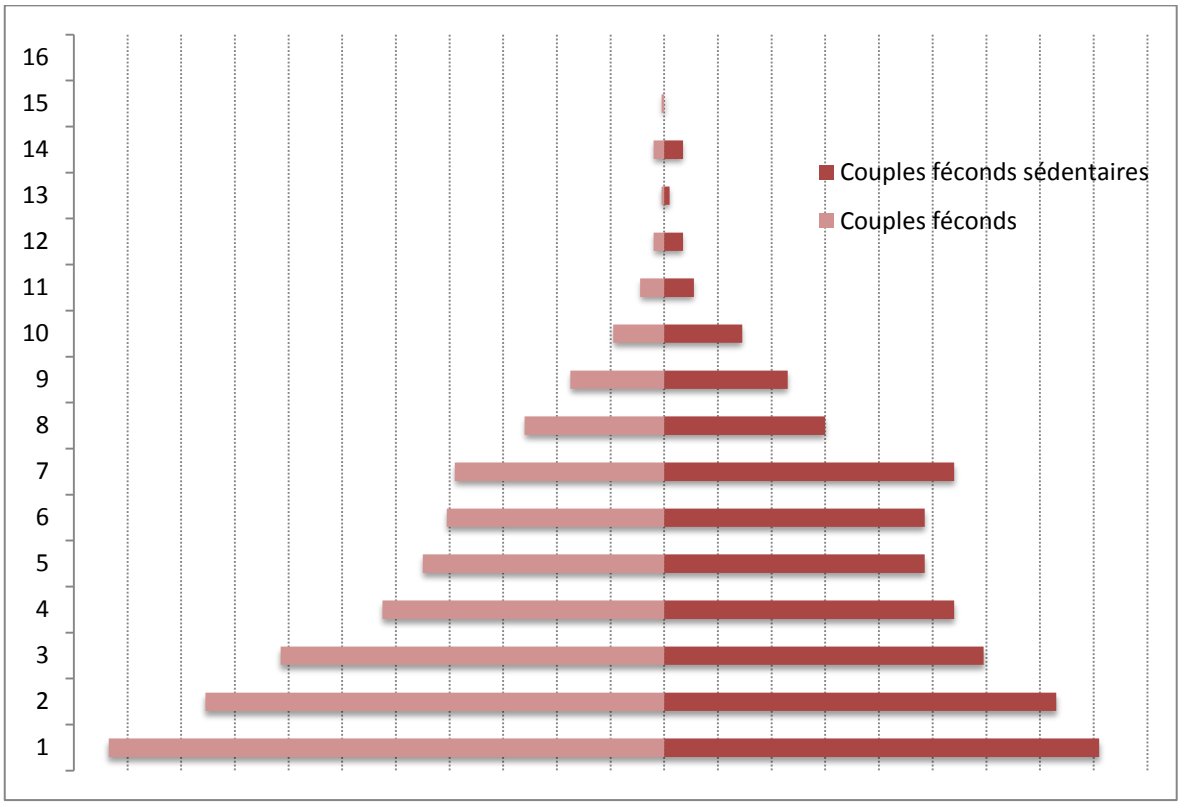

Graphique 19 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond et par couple fécond sédentaire, à Andrezé au XIX^e siècle.

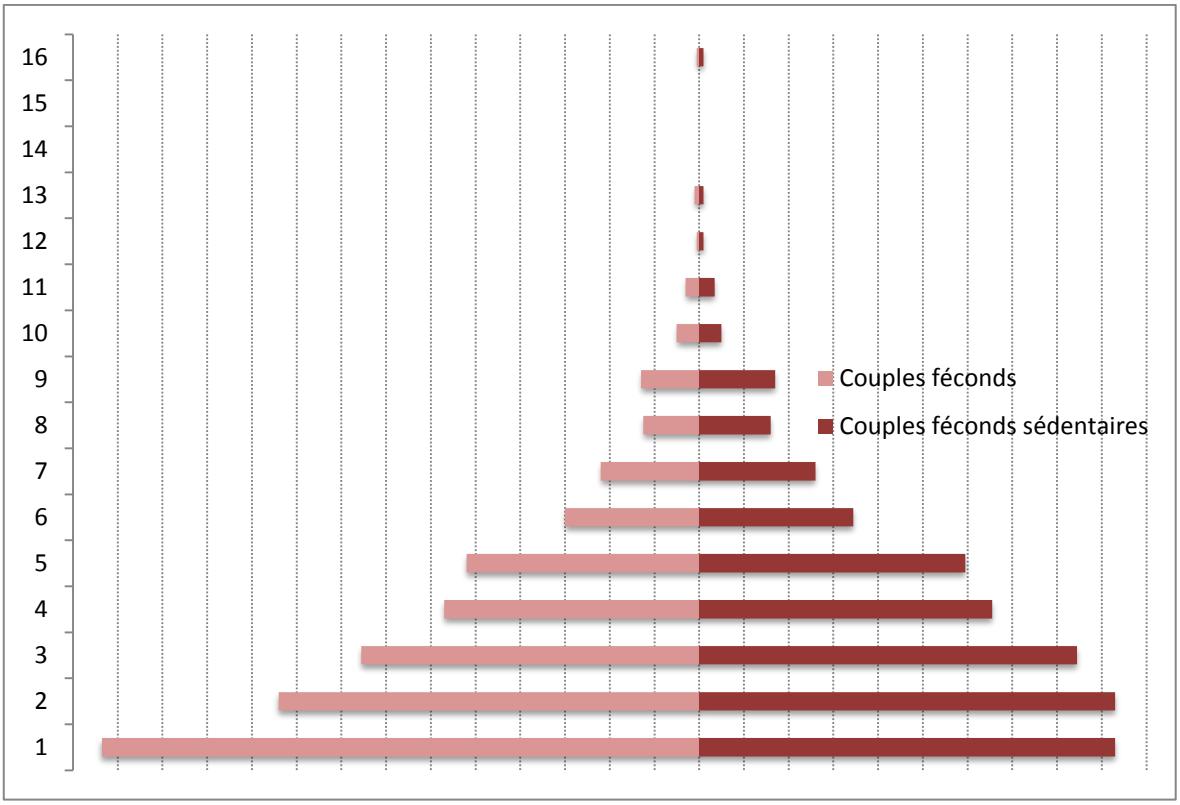

Graphique 20 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond et par couple fécond sédentaire, à La Chapelle-Saint-Florent au XIX^e^ siècle.

Dans les deux cas (Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent), la physionomie des deux graphiques met en évidence le fait que les familles plus nombreuses sont plus importantes quand on s'intéresse aux seuls couples sédentaires. La répartition respecte un aspect plus pyramidal dans le cas d'Andrezé (mis à part le pic des familles ayant eu 7 enfants), alors que le diagramme est plus tassé à La Chapelle-Saint-Florent où les familles moins nombreuses sont plus fréquentes.

Ces observations ont été faites sur l'ensemble du XIX^e^ siècle, sans distinction de génération. Il serait certainement important d'observer si ces évolutions sont identiques tout au long de la période ou bien si des écarts de comportement apparaissent entre le début et la fin du siècle.

3. Des familles nombreuses qui se marginalisent au cours du siècle

Pour ce faire, nous avons recherché la composition des familles (nombre de naissances) de chacune des trois communes par tranche chronologique de 20 ans. À Andrezé, les familles nombreuses comptent de moins en moins d'enfants. Dans notre corpus de couples avant 1800, nous avons identifié une famille qui a eu 15 naissances. Par contre, entre 1821 et 1860, les familles les plus nombreuses n'en comptent *que* 14, puis 13 pour les couples

constitués entre 1861 et 1880 et seulement 10 pour les ménages de la fin du siècle[442]. Cette remarque n'est pas vérifiée à La Chapelle-Saint-Florent puisque certains couples constitués entre 1841 et 1860 ont eu plus de naissances que les couples des générations précédentes. À La Tessoualle enfin, l'observation est plus complexe puisque certains couples se singularisent avec des familles très nombreuses, marquées par un réel décrochement par rapport à la majorité des couples de la commune. Cependant, si on écarte volontairement ces ménages, il n'en demeure pas moins que les couples constitués entre 1841 et 1880 ont plus de naissances que leurs aînés.

	Avant 1800		*1801-1820*		*1821-1840*		*1841-1860*		*1861-1880*		*1881-1900*	
	Nb.	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*
1 naissance par couple	1	*2,2*	57	*25,7*	19	*12,9*	23	*15,5*	35	*23,0*	42	*30,2*
2 naissances par couple	12	*26,1*	32	*14,4*	18	*12,2*	12	*8,1*	38	*25,0*	34	*24,5*
3 naissances par couple	9	*19,6*	23	*10,4*	18	*12,2*	18	*12,2*	26	*17,1*	28	*20,1*
4 naissances par couple	5	*10,9*	25	*11,3*	16	*10,9*	11	*7,4*	20	*13,2*	13	*9,4*
5 naissances par couple	5	*10,9*	17	*7,7*	14	*9,5*	22	*14,9*	12	*7,9*	9	*6,5*
6 naissances par couple	3	*6,5*	14	*6,3*	18	*12,2*	19	*12,8*	9	*5,9*	6	*4,3*
7 naissances par couple	5	*10,9*	19	*8,6*	13	*8,8*	23	*15,5*	4	*2,6*	3	*2,2*
8 naissances par couple	4	*8,7*	16	*7,2*	11	*7,5*	6	*4,1*	7	*4,6*		
9 naissances par couple	2	*4,3*	8	*3,6*	9	*6,1*	8	*5,4*			3	*2,2*
10 naissances par couple	1	*2,2*	6	*2,7*	5	*3,4*	3	*2,0*			1	*0,7*
11 naissances par couple			4	*1,8*	3	*2,0*	1	*0,7*				
12 naissances par couple			1	*0,5*	2	*1,4*						
13 naissances par couple									1	*0,7*		
14 naissances par couple					1	*0,7*	2	*1,4*				
15 naissances par couple	1	*2,2*										
16 naissances par couple												
TOTAL	**46**		**222**		**147**		**148**		**152**		**139**	

Tableau 41 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond par tranche chronologique à Andrezé au XIXe siècle (en effectif et en pourcentage).

Même si les familles nombreuses ont, paradoxalement, de moins en moins d'enfants, certaines familles très nombreuses se singularisent de l'ensemble de leurs contemporains par un comportement relativement marginal. Ce fait assez marquant apparaît d'autant plus fortement quand on s'intéresse à des couples d'une même tranche d'âge alors que le phénomène se trouvait lissé par un effet de gommage dans les premiers tableaux établis pour l'ensemble du siècle. À Andrezé, de 1841 à 1860, deux familles ont eu 14 naissances, alors qu'aucune famille n'a eu ne serait-ce que 12 ou 13 enfants. Ces familles de 14 enfants ne sont donc pas seulement des familles « qui ont eu un enfant de plus » que la moyenne. Il s'agit bien ici de familles réellement nombreuses et hors norme. Le phénomène est encore plus prégnant, toujours à Andrezé, pour les couples qui se sont établis entre 1861 et 1880,

[442] Même si cette dernière remarque reste à pondérer puisque ces couples ont pu avoir des enfants au-delà des bornes chronologiques que les sources nous ont imposées.

puisqu'une famille compte 13 enfants alors que les familles les plus nombreuses de la commune ne comptent que huit enfants à la même période.

	Avant 1800		*1801-1820*		*1821-1840*		*1841-1860*		*1861-1880*		*1881-1900*	
	Nb.	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*
1 naissance par couple			67	*28,3*	42	*26,9*	41	*23,2*	35	*21,9*	50	*36,8*
2 naissances par couple	2	*15,4*	42	*17,7*	27	*17,3*	29	*16,4*	25	*15,6*	40	*29,4*
3 naissances par couple	5	*38,5*	35	*14,8*	22	*14,1*	31	*17,5*	22	*13,8*	18	*13,2*
4 naissances par couple	1	*7,7*	29	*12,2*	16	*10,3*	22	*12,4*	19	*11,9*	13	*9,6*
5 naissances par couple	4	*30,8*	22	*9,3*	21	*13,5*	23	*13,0*	14	*8,8*	7	*5,1*
6 naissances par couple			16	*6,8*	11	*7,1*	12	*6,8*	10	*6,3*	4	*2,9*
7 naissances par couple	1	*7,7*	12	*5,1*	7	*4,5*	7	*4,0*	11	*6,9*	1	*0,7*
8 naissances par couple			2	*0,8*	5	*3,2*	5	*2,8*	7	*4,4*	3	*2,2*
9 naissances par couple			7	*3,0*	4	*2,6*	3	*1,7*	9	*5,6*		
10 naissances par couple			4	*1,7*			1	*0,6*	4	*2,5*		
11 naissances par couple			1	*0,4*	1	*0,6*	1	*0,6*	2	*1,3*		
12 naissances par couple							1	*0,6*				
13 naissances par couple							1	*0,6*	1	*0,6*		
14 naissances par couple												
15 naissances par couple												
16 naissances par couple									1	0,6		
TOTAL	**13**		**237**		**156**		**177**		**160**		**136**	

Tableau 42 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond par tranche chronologique à La Chapelle-Saint-Florent au XIX^e^ siècle (en effectif et en pourcentage).

Le même phénomène se rencontre également, dans une autre mesure, à La Chapelle-Saint-Florent, au moins pour les couples de deux tranches d'âges, les couples constitués entre 1821 et 1840 et ceux constitués entre 1861 et 1880. Pour les premiers – dans les années 1821-1840 – les couples les plus féconds ont eu 9 enfants, mais, à la même période, un seul couple, Jean Pineau et Jeanne Terrien mariés en 1829 à La Chapelle-Saint-FLorent, a eu 11 enfants, depuis Jean né en mars 1830 jusqu'à Henriette née le 4 juin 1853. Pour la seconde période, entre 1861 et 1880, quand les deux couples de la commune les plus féconds ont eu 11 enfants, deux autres couples se marginalisent avec, respectivement, 13 et 16 naissances enregistrées. Jacques Bouin et Marie Aubron ont eu 13 naissances entre 1877 et 1894, alors que René Rivereau et Léonie Cognée, mariés en 1872, ont eu 16 naissances entre 1873 et 1899 (dont deux jumelles, Hortense et Angèle en janvier 1894).

Par ailleurs, nous avons déjà remarqué une surreprésentation des familles de 7 enfants à Andrezé dans la courbe de répartition des naissances par couple sur l'ensemble du XIX^e^ siècle (*Cf.* graphique n° 19 p. 197). L'observation par tranche chronologique corrobore cette remarque pour les couples constitués avant 1820 et ceux qui ont connu une première naissance entre 1841 et 1860. Pour cette dernière période, il est même à noter que le nombre de couples qui a eu 7 enfants est équivalent à celui des couples qui n'ont connu qu'une seule naissance. Bien entendu, et fort malheureusement, notre corpus et les sources qui nous ont

permis de l'établir restent muets quant aux causes pouvant expliquer ce curieux phénomène. Nous nous voyons donc contraints de ne formuler que des hypothèses qu'il nous est impossible, en l'état, de vérifier. Pourquoi les couples constitués entre 1841 et 1860 ont été plus prolifiques dans leur comportement démographique ? 43 % des couples féconds de la commune ont eu entre 5 et 7 enfants, alors qu'ils ne sont que 30 % dans la tranche chronologique précédente et seulement 16 % parmi les couples constitués entre 1861 et 1880. Quelles peuvent être les causes de cette évolution du comportement démographique d'une classe d'âge ? Une hypothèse reviendrait à penser que ce phénomène pourrait être dû à la présence d'un prêtre particulièrement convainquant et dont le discours aurait influencé les habitants en les incitant à « croître et se multiplier ». Pour vérifier cette hypothèse, il nous faudrait consulter les annuaires diocésains (*Ordo*)[443] pour connaître le nom du ou des prêtres ayant exercé leur ministère à Andrezé à cette période et suivre leurs éventuelles affectations pour observer si des similitudes de comportements démographiques se font jour dans leurs différentes paroisses d'exercice. Une autre hypothèse consisterait à envisager des causes économiques à cette évolution spécifique. Seul un corpus plus précis, prenant en compte des données socio-professionnelles, pourrait nous permettre de confirmer ou non ce postulat.

Nous avions également noté à La Chapelle-Saint-Florent, une surreprésentation des familles composées de 9 enfants lors de notre observation globale de la composition des familles sur l'ensemble du XIX^e^ siècle. Là encore, il est intéressant de noter que cette surreprésentation n'est en fait pas uniforme sur l'ensemble de la période. Les couples constitués dans les deux premières décennies du siècle et ceux qui ont eu leur premier enfant entre 1861 et 1880 se singularisent particulièrement. De manière générale, plus les familles sont nombreuses, moins elles sont fréquentes. Seuls deux couples féconds du début du siècle à La Chapelle-Saint-Florent ont eu 8 enfants et quatre ont connu 10 naissances. En revanche, sept couples ont déclaré avoir eu 9 naissances. Même chose pour les familles constituées entre 1861 et 1880 puisque 9 d'entre elles (soit 5,6 %) déclarent 9 naissance au cours de leur vie de couple, ce qui correspond à 1 point de plus que les couples déclarant 8 naissances, et plus du double des familles qui ont eu 10 enfants. Là encore les causes sont difficiles à appréhender, mais il paraitrait étonnant que ces deux pics ne soient dus qu'à l'effet du hasard.

[443] *Annuaires du diocèse d'Angers* (Arch. dép. de Maine-et-Loire, PER 8)

	Avant 1800		*1801-1820*		*1821-1840*		*1841-1860*		*1861-1880*		*1881-1900*	
	Nb.	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*
1 naissance par couple	3	*7,5*	119	*39,1*	114	*41,0*	100	*32,7*	89	*34,4*	103	*53,4*
2 naissances par couple	7	*17,5*	55	*18,1*	52	*18,7*	49	*16,0*	61	*23,6*	33	*17,1*
3 naissances par couple	11	*27,5*	31	*10,2*	33	*11,9*	51	*16,7*	37	*14,3*	28	*14,5*
4 naissances par couple	3	*7,5*	28	*9,2*	26	*9,4*	29	*9,5*	26	*10,0*	14	*7,3*
5 naissances par couple	2	*5,0*	27	*8,9*	18	*6,5*	25	*8,2*	16	*6,2*	11	*5,7*
6 naissances par couple	7	*17,5*	18	*5,9*	10	*3,6*	18	*5,9*	11	*4,2*	2	*1,0*
7 naissances par couple	5	*12,5*	11	*3,6*	8	*2,9*	14	*4,6*	5	*1,9*		
8 naissances par couple			7	*2,3*	8	*2,9*	10	*3,3*	5	*1,9*	1	*0,5*
9 naissances par couple			3	*1,0*	7	*2,5*	7	*2,3*	5	*1,9*		
10 naissances par couple	1	*2,5*	3	*1,0*			1	*0,3*	3	*1,2*		
11 naissances par couple	1	*2,5*					1	*0,3*				
12 naissances par couple			1	*0,3*			1	*0,3*			1	*0,5*
13 naissances par couple			1	*0,3*	1	*0,4*						
14 naissances par couple					1	*0,4*			1	*0,4*		
15 naissances par couple												
16 naissances par couple												
TOTAL	**40**		**304**		**278**		**306**		**259**		**193**	

Tableau 43 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond par tranche chronologique à La Tessoualle au XIX^e^ siècle (en effectif et en pourcentage).

À La Tessoualle enfin, certaines familles se marginalisent avec un comportement démographique différent de celui des autres couples de leur tranche d'âge. Dans les deux premières décennies, si près de 40 % des 304 couples féconds identifiés n'ont eu qu'une naissance, six couples seulement ont eu 9 ou 10 naissances au cours de leur vie. Mais deux familles se singularisent avec respectivement 12 et 13 naissances (12 naissances pour Jacques Robichon et Jeanne Blin de 1813 à 1835 ; 13 naissances pour François Guimbretière et Marie Baron de 1814 à 1835). Le phénomène est encore plus marquant pour les deux décennies suivantes puisque Jean-Aimé Hy et Anastasie Bergère ont eu 13 enfants entre 1832 et 1854, et Alexandre Hiou et Marie Fourrier en ont eu 14 entre 1831 et 1850. Ces deux familles très nombreuses le sont d'autant plus dans leur tranche d'âge puisque les autres familles les plus nombreuses de la commune à la même période ne comptent que 9 naissances. Le constat se répète pour les couples identifiés entre 1861 et 1880 avec Symphorien Brochard et Marie Rousseau qui ont eu 14 naissances entre 1872 et 1895 à une période où leurs concitoyens n'ont, au maximum, que 10 enfants.

Si les familles nombreuses sont de moins en moins nombreuses au cours du siècle, il n'en demeure pas moins difficile d'observer et de définir un point de rupture. Ce n'est pas une tranche chronologique précise des couples qui fait évoluer son comportement. De même, le point de rupture qui donnerait la limite entre une famille classique et une famille nombreuse n'est pas facilement mesurable. Cependant, plus on avance dans le siècle, plus certaines familles sont *très nombreuses*, au regard des autres familles du village à la même

époque. Si le nombre de naissances par couple diminue au cours du siècle, le comportement singulier et marginalisé de quelques familles reste prononcé.

Chapitre 6

Espacement et rythme des naissances

> « Et ils eurent la superbe, la divine imprévoyance. Dans leur possession, tous les bas calculs sombrèrent, il ne resta que l'amour vainqueur, ayant confiance en la vie qu'il crée sans compter. Si aux bras l'un de l'autre, ils avaient restreint l'acte, ils ne se seraient plus aimés de tout leur être, se réservant, se reprenant mutuellement quelque chose d'eux. Le lien vivant se serait dénoué, il aurait cru la traiter en étrangère, comme elle aurait cru ne plus être sa femme. Eux se donnaient l'un à l'autre tout entiers, sans aucune restriction de cœur ni de chair, et c'était à la vie de faire son œuvre, si elle le jugeait bon. »
>
> ZOLA (Émile), *Fécondité*, Paris, 1899, p. 104.

Que le couple laissât la vie faire son œuvre ou qu'il eût des velléités à interférer sur le cours de sa fécondité, la décision du ménage – quand elle existe – laisse peu d'indices. Et le travail de l'historien consiste à rechercher les éléments qui pourraient constituer les pistes d'un contrôle éventuel des naissances. Au compte de ces indices, figurent, on l'a vu, le nombre et la moyenne des naissances enregistrées par couple. Mais, la durée de la période de fécondité du ménage en est un autre. L'amplitude pendant laquelle le couple a eu ses enfants, les différences par rapport à la moyenne d'amplitude enregistrée dans les trois communes étudiées, ou bien les éventuelles évolutions de cette amplitude au cours du siècle sont autant de questions que nous devons poser à notre laboratoire d'étude. Au-delà des écarts entre le premier et le dernier enfant de chaque couple, il nous faut également entrer plus précisément dans la vie des familles de notre corpus en nous intéressant aux intervalles entre chaque naissance, et tenter ainsi d'observer – avant d'avoir la prétention de le comprendre – quels peuvent être le rythme et la cadence de l'ensemble des naissances.

Les grossesses sont souvent vécues comme une fatalité par les femmes. Les témoignages relevés par Janine Brouard et son équipe pour le début du XX^e siècle sont assez éloquents : « Je me suis trouvée prise 13 mois après, ignorante que j'étais ». Il faut dire qu'à l'époque « on n'avait pas de moyens de contraception. Les moyens qu'on avait c'était vraiment du bricolage si l'on veut. On m'avait dit : il ne faut pas avoir des rapports tant de temps avant et après les règles, mais je n'ai jamais su le fin mot et je n'ai jamais eu de calendrier. Alors j'étais souvent surprise ! ». Mais les grossesses trop nombreuses ou trop rapprochées entraînent des commentaires défavorables et des attitudes réprobatrices, notamment des belles-mères, comme en témoigne le souvenir des femmes interrogées par Janine Brouard : « J'en ai eu six, alors à chaque coup, elle ne disait pas grand-chose, mais je voyais bien qu'elle trouvait qu'on s'en serait bien passé » (p. 12). Le voisinage n'est pas en reste particulièrement en ce qui concerne les naissances rapprochées et les commentaires vont bon train : « Ils font ça à la soupe », « Elle n'en avait pas assez celle-là ! », « Quatre, ça va, mais après on se faisait regarder comme ça, six enfants ! » (p. 12). Pour autant les jeunes couples regrettent de n'avoir pas pu bénéficier de conseils précis, tout au plus quelques allusions (« Il faut fermer la porte, on a rempli la maison » « Il faudrait faire attention… ») qui ne leur sont pas forcément d'une grande utilité[444].

I - Amplitude des naissances

Dans son ouvrage consacré à la vie conjugale sous l'Ancien Régime, François Lebrun rappelle que celle-ci excède rarement, et dans les meilleurs cas, une vingtaine d'années. Pendant cette période, des « temps morts » rythment la fécondité réelle des couples ; la femme n'est pas fécondable sur l'ensemble de la période. Les temps de grossesse et d'accouchement (10 à 12 mois en moyenne) s'ajoutent au temps de l'allaitement. Même si le lien entre anovulation et allaitement n'est pas absolu, des corrélations existent tout de même dans 75 à 80 % des cas. L'observation de l'amplitude totale des naissances et de l'espacement entre deux naissances paraît donc naturelle. Une étude fine de ces deux paramètres peut permettre de donner des indications précises sur un éventuel contrôle des naissances[445].

[444] BROUARD (J.), *La naissance, le mariage, la mort en Anjou dans la première moitié du xx^e siècle*, GREA, 1984, p. 11-15.
[445] LEBRUN (F.), *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, 2001, p. 104-105.

A. Cohérence des amplitudes maximales

Afin d'observer l'éventuelle existence d'un contrôle des naissances, l'étude des différences d'amplitude des naissances (le nombre d'années qui séparent la première et la dernière naissance) pour des ménages de taille équivalente est riche d'enseignement. Si les amplitudes maximales enregistrées à La Chapelle-Saint-Florent (26 ans) et La Tessoualle (27 ans) paraissent tout à fait plausibles, le chiffre relevé à Andrezé est plus que surprenant. Quatre ménages font en effet état d'amplitudes plus que conséquentes (de 31 à 41 ans d'amplitude maximale). Prenons d'abord le cas de Jeanne Matignon, une fille-mère qui a accouché de quatre enfants de père inconnu entre 1839 et 1877, soit à 38 ans d'écart entre le premier et le dernier. Cet écart important nous permet de penser que nous avons affaire ici à un cas d'homonymie. Pour autant, les actes de naissances enregistrés à Andrezé ne nous permettent pas de l'affirmer puisqu'il n'est fait état de l'âge de la mère dans aucun des actes. Le cas de Pierre Sourice et de Marie Pionneau est tout aussi intéressant. Les actes de naissances d'Andrezé indiquent en effet que ce couple a eu 15 enfants entre 1792 et 1828, soit avec un écart de 36 ans entre le benjamin et l'aîné des enfants du couple. Il serait, là encore, légitime de croire que nous avons à faire ici à deux couples d'homonymes (d'autant que les prénoms et noms des époux sont assez communs), mais les écarts entre chaque naissance sont tout à fait plausibles. Une consultation des registres d'état civil nous indique que, dès 1792, pour la naissance de Pierre Sourice, premier enfant du couple, le père a déclaré être boulanger. Nous avons donc cherché à vérifier dans les actes suivants si le même Pierre Sourice est toujours indiqué comme boulanger[446]. C'est effectivement le cas en 1807 pour la naissance d'Euphrasie le 29 mai, ou comme en 1818 avec la naissance d'Olimpe le 28 janvier. Enfin, nous avons consulté l'acte de naissance de Marie-Ducidie, dernière enfant du couple, née le 16 novembre 1828.

> *« Aujourd'hui le seize novembre mil huit cent vingt-huit, à midi, devant nous maire et officier de l'état civil de la commune d'Andrezé, canton de Beaupréau, département de Maine-et-Loire, est comparu Pierre Sourice, boulanger, qui nous a présenté un enfant du sexe féminin, né de ce jour à quatre heures du matin, de lui, déclarant, et de Marie Pionneau son épouse, auquel il a donné le prénom de Marie-Ducidie ; le tout en présence de Mathurin Vincent, sabotier, âgé de quarante-sept ans, et de René Dupont, tisserand, âgé de quarante-cinq ans, cousin de l'enfant, tous de cette commune qui ont signé avec nous, excepté Mathurin Vincent qui a déclaré ne le savoir, après lecture, dont acte ».*

[446] La coïncidence pour que deux homonymes se marient avec deux homonymes et aient la même profession devient plus improbable.

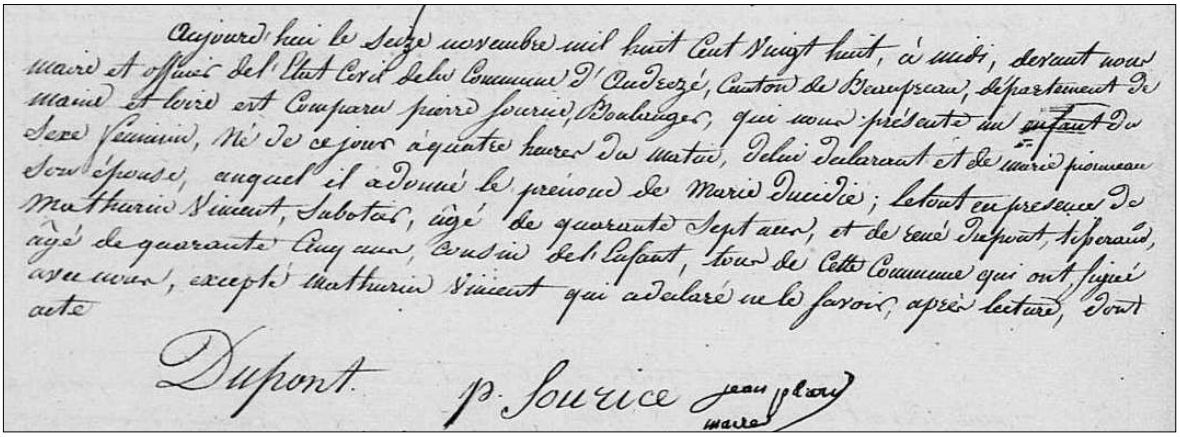

Illustration 10 - Registre des naissances, mariages et décès de la commune d'Andrezé de 1820 à 1830 (extrait du 16 novembre 1828, acte de naissance de Marie-Ducidie Sourice) Arch. dép. de Maine-et-Loire, 6 E 6/8.

Même si nous n'avons pas d'indications sur la mère, Pierre Sourice, le père, est toujours indiqué comme boulanger. Ainsi, il semblerait donc plausible que nous ayons à faire ici au même couple. Nous ne savons rien de la date de mariage du couple, et nous ne pouvons donc que supposer que Marie Pionneau s'est mariée très jeune.

Le cas de François Chupin et de Jeanne Lefort est quelque peu différent. D'après les relevés effectués, le couple est censé avoir eu huit enfants entre 1825 et 1865 (soit 40 ans d'amplitude). Mais l'observation plus fine des écarts entre les naissances indique une rupture plus importante entre la cinquième (Joséphine née en 1839) et la sixième naissance (François-Louis né en 1856). La consultation des actes de naissances indique que le père, François Chupin, est laboureur en 1839, alors que le père exerce la profession de menuisier en 1856. Il serait encore possible de croire à une évolution professionnelle (une mobilité sociale entre les métiers de la terre et l'artisanat) en dix-sept ans, mais dans ce dernier acte, le 10 mars 1856, il est précisé que la mère, Jeanne Lefort est alors « âgée de vingt-six ans ». Si celle-ci est née en 1830, il ne lui est donc pas possible d'être la mère des premiers enfants de François Chupin nés en 1825 ! Ainsi, nous avons à faire à deux couples d'homonymes. Le premier a eu 5 enfants entre 1825 et 1839, le second a eu trois enfants entre 1856 et 1865.

Enfin, le couple Pierre Boumard et Renée Lefort est celui de notre corpus qui compte l'amplitude maximale entre la première et la dernière naissance, avec 41 ans qui séparent les naissances de leur premier et de leur septième enfant (1774 et 1815). Là encore, il est difficile de statuer quant à la présence d'homonymes ou non. Pour ce faire, nous avons consulté plusieurs actes de naissance du couple pour trouver des indices sur l'identité du couple, mais aucun acte ne donne de précisions sur l'âge ou la profession de la mère, Renée Lefort.

Nous devons nous contenter d'indications sur le père qui, en 1780, apparaît comme métayer demeurant à la Bodinière, tout comme en 1786 (« La Boudinière ») ou en 1792 (« La Bourdinière). Dans le dernier acte, en 1815, celui-ci n'est plus indiqué « métayer », mais « laboureur » et semble s'être désormais installé à la ferme du « Bois-Girois ». Ce seul indice suffit-il à penser que nous avons à faire ici de nouveau à deux couples homonymes ? Les indices sont trop incertains pour trancher. Seule une analyse plus fine des actes de la famille via les actes de décès éventuels des conjoints et enfants et l'observation des personnes présentes à chaque acte, pourraient nous donner plus d'indices concordants.

Nous avons donc entrepris de consulter de manière systématique l'ensemble des actes de baptême et naissance des enfants du couple. Après avoir constaté que le père, Pierre Boumard, est à chaque fois absent au moment de la rédaction des actes, nous nous sommes d'abord intéressés aux parrains et marraines pour les actes de catholicité avant 1792. Malheureusement, nous n'avons pas pu dégager des éléments qui pourraient mettre en évidence deux couples différents. Nous avons alors cherché, en vain, les éventuelles mentions de décès des enfants Boumard dans l'état civil andrezéen, puis avons cherché à vérifier, sans plus de résultat, si un autre mariage « Boumard/Lefort » avait été célébré à Andrezé dans ces mêmes périodes. En dernier recours, nous avons voulu vérifié si aucune Renée Lefort était décédée entre 1774 et 1815, preuve qu'un second couple ait existé. L'intuition était exacte puisque nous avons effectivement trouvé l'acte de décès, le 15 octobre 1811 à Andrezé, de Renée Lefort, « veuve de Pierre Boumard ». L'acte a été rédigé en présence de « Joseph Boumard, laboureur à la Bourdinière, fils de la décédée et René Lefort, laboureur à la Morinière, frère de la décédée » qui ont déclaré que leur mère et sœur était décédée à l'âge de « cinquante-six ans et huit mois, née en cette commune, veuve de Pierre Boumard, fille des défunts Mathurin Lefort et de Renée Lefort son épouse ». Étant veuve au moment de son décès en 1811, force est de constater que les deux conjoints qui nous intéressent sont décédés avant 1815, date supposée de la naissance du dernier enfant supposé du couple. L'amplitude de ce couple n'est donc pas de 41 ans, mais bien de 18 ans. Et, de fait, l'amplitude maximale enregistrée à Andrezé est de 36 ans.

B. Amplitudes moyennes

Afin de comparer les différentes amplitudes entre les trois communes de notre échantillon, nous avons établi un tableau qui donne, pour chaque commune, la moyenne des écarts enregistrés entre la première et la dernière naissance des couples, suivant le

nombre de naissances enregistrées pour chacun d'eux. Nous avons également indiqué l'amplitude minimale et l'amplitude maximale relevées. Les minima d'amplitude relevés pour les couples ayant eu deux enfants s'expliquent bien entendu par la naissance de jumeaux en premières naissances. Par contre, nous n'avons relevé aucun cas de triplés.

	Andrezé			*La Chapelle-Saint-Florent*			*La Tessoualle*		
	Min	*Max*	*Moy*	*Min*	*Max*	*Moy*	*Min*	*Max*	*Moy*
1 naissance par couple	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
2 naissances par couple	0	29	3,2	0	14	3,2	0	15	3,1
3 naissances par couple	1	17	6,3	1	21	6,7	1	17	5,8
4 naissances par couple	3	38	8,2	4	17	8,8	3	20	9,8
5 naissances par couple	3	27	11,2	5	26	11,3	5	19	10,5
6 naissances par couple	7	21	12,5	6	24	13,7	6	22	13,9
7 naissances par couple	8	31	14,7	9	23	15,6	10	24	15,4
8 naissances par couple	10	40	16,6	9	20	15,3	10	25	17,1
9 naissances par couple	11	23	17,2	13	23	17,8	13	23	17,1
10 naissances par couple	13	26	18,5	14	24	18,7	15	27	20,9
11 naissances par couple	15	22	19	18	23	20,8	16	26	21
12 naissances par couple	21	25	23,3	22	22	22	14	22	19
13 naissances par couple	19	19	19	17	23	20	21	22	21,5
14 naissances par couple	18	25	21,3				19	23	21
15 naissances par couple	36	36	36						
16 naissances par couple				26	26	26			

Tableau 44 - Amplitude minimale, amplitude maximale et moyenne des amplitudes suivant la composition des familles, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^{e} siècle.

La comparaison des moyennes entre les trois communes étudiées montre une certaine corrélation dans le comportement de chacune, sauf pour les familles très nombreuses où le nombre de cas, très isolés, ne permet pas de conclure. S'il faut, en moyenne, trois années aux couples pour avoir deux enfants, la progression entre le nombre d'enfants et l'amplitude qui sépare l'ainé du benjamin reste dans des proportions identiques entre les trois communes pour les familles ayant eu moins de 8 naissances. Aucun espacement volontaire des naissances n'est enregistré pour ces couples. Ensuite, la courbe de la moyenne des amplitudes fléchit quelque peu. En effet, jusqu'à 8 enfants par couple, il faut en moyenne compter deux ans par naissance. Par contre, à partir de la neuvième naissance, dans les trois communes, les couples comptent moins de 18 années entre leur premier enfant et le dernier (17,1 à La Tessoualle ; 17,2 à Andrezé ; 17,8 à La Chapelle-Saint-Florent). Le même constat peut se faire pour les couples ayant eu 10 naissances pour lesquels, mis à part les couples de La Tessoualle (amplitude moyenne de 20,9 années), l'amplitude moyenne entre le premier et le dixième enfant est de 18 ans et demi. Ce fléchissement de la courbe des moyennes peut sans doute s'expliquer par la fréquence de naissances multiples et la part plus importante, statistiquement, d'enfants morts nés dans ces familles nombreuses. Là encore notre corpus

ne nous permet pas de vérifier ces hypothèses. Seule une étude du suivi des familles nous permettra d'avancer sur ce point.

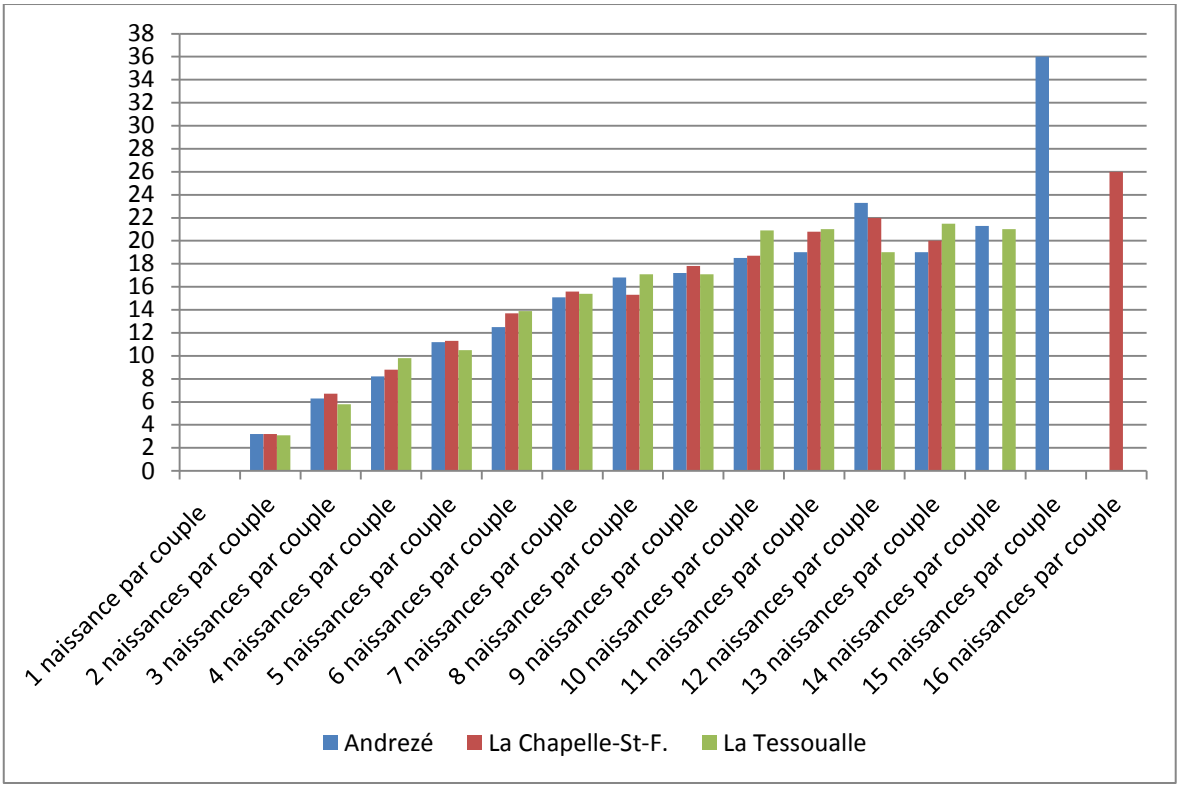

Graphique 21 - Moyenne de l'amplitude entre la première et la dernière naissance, suivant la composition des familles à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle (en nombre d'années).

Le tracé de courbe par commune permet de mettre en valeur les amplitudes minimales et maximales suivant la composition des familles. De manière générale, les seuils minimaux restent cohérents d'une commune à l'autre. Par contre, les amplitudes maximales sont très fortes et variables dans les communes d'Andrezé et de La Chapelle-Saint-Florent, alors que les écarts entre amplitude minimale et maximale sont relativement faibles à La Tessoualle[447]. Ces différences importantes entre les amplitudes, ou bien la présence d'amplitudes maximales fortes peuvent mettre en évidence un certain contrôle des naissances puisque, dans ces cas-là, les couples mettent plus de temps pour avoir un même nombre d'enfants. Il nous faudra donc étudier plus précisément les familles qui connaissent des amplitudes fortes entre leur premier et leur dernier enfant pour observer le rythme et les écarts entre deux naissances.

[447] 17 années au plus entre l'amplitude maximale et l'amplitude minimale à La Tessoualle ; 21 ans à La Chapelle-Saint-Florent et 35 ans à Andrezé.

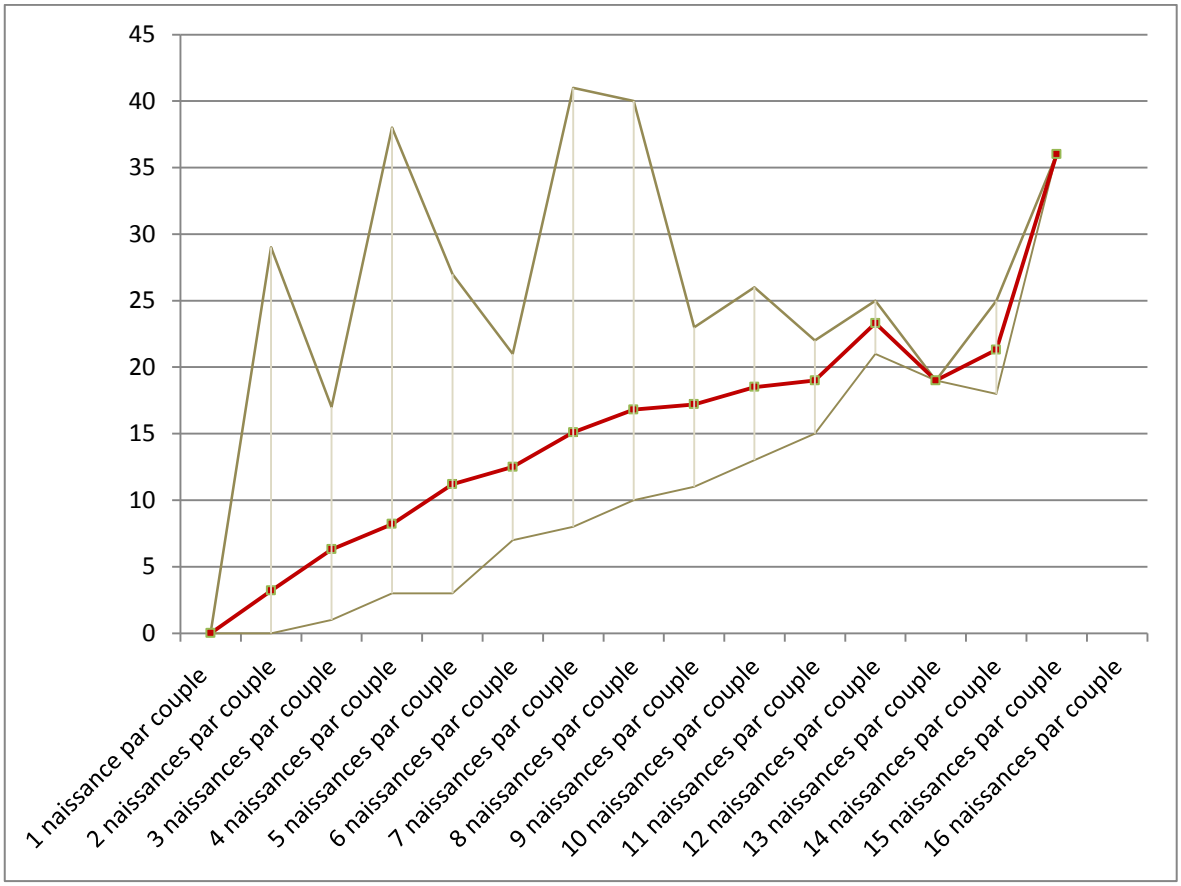

Graphique 22 - Moyenne de l'amplitude entre la première et la dernière naissance, suivant la composition des familles (avec indication de l'amplitude minimale et maximale), à Andrezé au XIX^e siècle (en nombre d'années).

À Andrezé, la courbe des amplitudes maximales dessine un tracé particulièrement en dents de scie. Cela est en cohérence avec des amplitudes très fortes enregistrées dans cette commune. Un pic de la moyenne des amplitudes apparaît aussi clairement pour les couples ayant eu 12 naissances, puisqu'il faut en moyenne plus de 23 ans aux couples de cette commune pour avoir 12 enfants alors que 19 années suffisent en moyenne pour connaître 11 ou 13 naissances. Ce pic – comme le faible écart entre les amplitudes minimales et maximales pour les couples ayant eu 12 enfants – s'explique aussi naturellement par le peu de ménages concernés puisque seuls trois couples ont eu 12 enfants à Andrezé[448].

[448] Jacques Réthoré et Anne Gourdon (de 1819 à 1844) ; Jacques Chéné et Jeanne Gallard (de 1824 à 1848) et Bernard Chupin et Marie Besson (de 1839 à 1860).

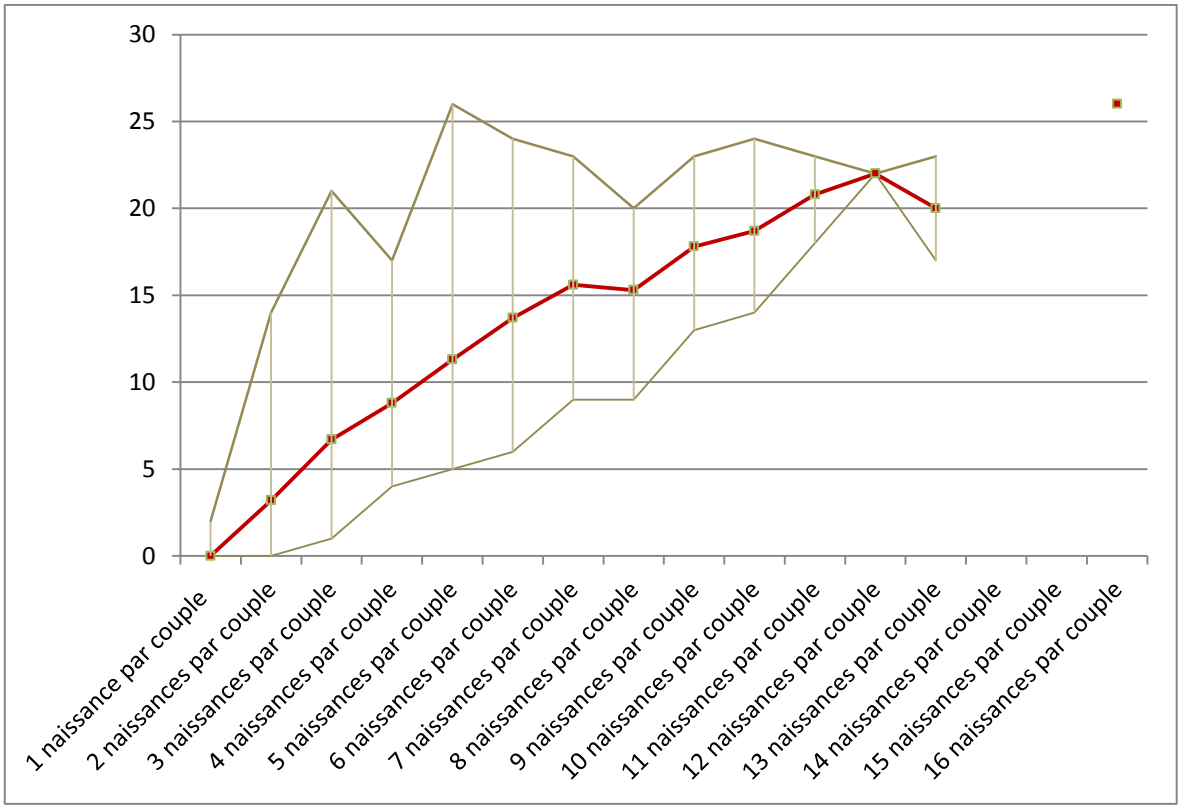

Graphique 23 - Moyenne de l'amplitude entre la première et la dernière naissance, suivant la composition des familles (avec indication de l'amplitude minimale et maximale), à La Chapelle-Saint-Florent au XIX^e^ siècle (en nombre d'années).

À La Chapelle-Saint-Florent, les écarts entre amplitudes maximales et minimales restent encore très forts. Parallèlement, un creux est observable pour l'amplitude moyenne des couples ayant eu 8 enfants (15,3 années en moyenne). Cette fois-ci, le nombre de cas ne peut pas expliquer seul le phénomène puisque 22 couples ont eu 8 enfants à La Chapelle-Saint-Florent au XIX^e^ siècle[449]. Il nous faut tout de même noter que François Pineau et Ursule Rohard font baisser la moyenne puisque leurs huit enfants sont nés en neuf années seulement, de 1884 à 1893. Cette amplitude relativement faible met sans doute en avant une mortalité infantile plus forte au sein de ce couple ; il est raisonnable de penser que l'ensemble des huit enfants n'a pas survécu.

[449] A titre de comparaison, 23 couples ont eu 9 enfants dans cette même commune.

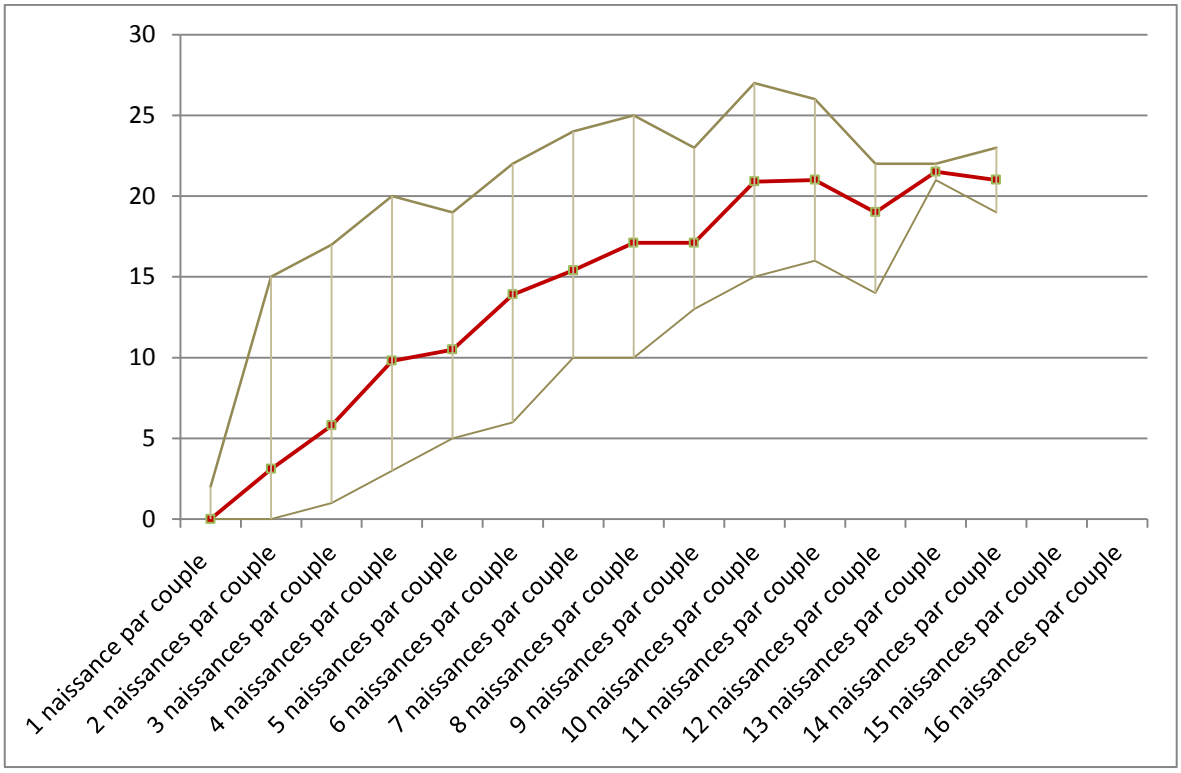

Graphique 24 - Moyenne de l'amplitude entre la première et la dernière naissance, suivant la composition des familles (avec indication de l'amplitude minimale et maximale), à La Tessoualle au XIX^e^ siècle (en nombre d'années).

À La Tessoualle, l'écart entre les amplitudes minimales et maximales est moins important que dans les deux autres communes. Le comportement démographique des habitants semble donc plus constant. Plusieurs creux marquent cependant la courbe de la moyenne des amplitudes, à commencer par les couples qui ont eu 12 enfants. Là encore, la faiblesse de la moyenne d'amplitude s'explique par l'un des trois couples concernés par ce nombre d'enfants. En effet, Augustin Sionneau et Joséphine Rochais ont eu leurs 12 enfants en 14 ans seulement, de 1883 à 1897, alors qu'il fallait, en moyenne, 21 années aux couples de La Tessoualle pour avoir 11 enfants au XIX^e^ siècle. Deux autres creux sont repérables dans cette même commune, pour les couples ayant eu 9 ou 5 enfants, sans pour autant qu'il n'y ait de couple avec une amplitude particulièrement faible qui puisse baisser la moyenne. Ainsi, les couples qui ont eu 5 ou 9 enfants semblent avoir connu des grossesses plus rapprochées que d'autres familles. Bien entendu, il pourrait être possible de penser que la faiblesse relative des amplitudes de ces couples pourrait s'expliquer par la présence plus importante de jumeaux dans cet ensemble de fratries. Parmi les 22 couples de La Tessoualle qui ont eu 9 enfants. Seuls cinq paires de jumeaux ont été repérées, sans compter que Jean Rousselot et Louise Godet ont eu deux fois des jumeaux au cours de leur vie (en 1808 et en 1820). L'explication de ce phénomène n'est donc pas à chercher dans la gémellité.

C. Évolution des amplitudes au cours du siècle

Nous avons par ailleurs cherché à identifier si l'amplitude des naissances était différente, à nombre égal de naissances, pour les couples du début ou de la fin du siècle. Pour ce faire nous avons porté dans un tableau la moyenne des amplitudes des naissances des trois communes suivant la composition des familles dans la première moitié du siècle et dans la moitié suivante. Pour faciliter la lecture du tableau nous avons mis en évidence les moyennes les plus élevées.

	Andrezé			*La Chapelle-Saint-Florent*			*La Tessoualle*		
Moyenne	*avant 1850*	*après 1851*	*Siècle*	*avant 1850*	*après 1851*	*Siècle*	*avant 1850*	*après 1851*	*Siècle*
1 naissance par couple	0	0	*0,0*	0	0	*0,0*	0	0	*0,0*
2 naissances par couple	**3,5**	2,9	*3,2*	**3,6**	2,9	*3,2*	3,1	**3,2**	*3,1*
3 naissances par couple	**6,4**	6,2	*6,3*	**6,9**	6,2	*6,7*	**6**	5,6	*5,8*
4 naissances par couple	**8,5**	7,8	*8,2*	**8,9**	8,5	*8,8*	**9,8**	9,6	*9,8*
5 naissances par couple	**11,8**	10,4	*11,2*	**11,3**	11,2	*11,3*	**10,8**	10,1	*10,5*
6 naissances par couple	**12,9**	11,6	*12,5*	**14,2**	12,7	*13,7*	**14,4**	12,7	*13,9*
7 naissances par couple	**15,4**	14,6	*15,1*	**16,0**	14,8	*15,6*	**15,8**	14,4	*15,4*
8 naissances par couple	**16,7**	16,3	*16,6*	**16,1**	14,8	*15,3*	**17,4**	16,2	*17,1*
9 naissances par couple	**17,4**	16,8	*17,2*	**17,8**	17,7	*17,8*	16,9	**17,5**	*17,1*
10 naissances par couple	**18,8**	14	*18,5*	17,7	**19,4**	*18,7*	19,6	**23**	*20,9*
11 naissances par couple	**19,6**	15	*19*	**22,3**	18,5	*20,8*	**26**	16	*21*
12 naissances par couple	**23,3**		*23,3*		**22**	*22*	**21,5**	14	*19*
13 naissances par couple		**19**	*19*	**23**	17	*20*	**21,5**		*21,5*
14 naissances par couple	**23**	18	*21,3*				19	**23**	*21*
15 naissances par couple	**36**		*36*						
16 naissances par couple					**26**	*26*			

Tableau 45 - Moyenne des amplitudes suivant la composition des familles avant et après 1850, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle.

De manière générale et dans les trois communes, les amplitudes supérieures à la moyenne se repèrent dans la première moitié du XIX^{e} siècle. Le constat est particulièrement fort à Andrezé où, pour chaque composition de famille, les couples de la première moitié du siècle ont une moyenne d'amplitude plus forte que pour les familles de la seconde partie de la période. Ainsi, les couples qui ont eu une première naissance dans la seconde moitié du siècle ont-ils tendance à avoir leurs enfants de manière plus rapprochée que les couples de la première période. Ce constat tend donc à mettre en évidence un plus grand contrôle des naissances dans la première moitié du siècle dans les trois communes observées. Pour autant, afin de mieux appréhender un réel contrôle des naissances, il nous faut d'abord étudier l'espacement entre deux naissances pour comprendre si les couples ont tendance à avoir leurs enfants de manière régulière ou bien si le rythme des naissances dans chaque

couple peut amener à penser que les ménages essaient d'influer sur la composition de leur famille.

II - Espacement des naissances

Les différences d'amplitude entre la première et la dernière naissance des couples – parfois importantes – entre les communes observées peuvent révéler un certain contrôle des naissances. En se donnant plus de temps pour avoir un même nombre d'enfants, certaines familles peuvent vouloir se donner les moyens de maîtriser leur descendance. Il nous revient, dès lors, d'étudier plus précisément les fratries pour lesquelles l'amplitude est forte en repérant le rythme et les écarts entre les frères et sœurs. Les espacements entre les naissances revêtent des conceptions différentes. Dans son étude sur la vie conjugale d'Ancien Régime, François Lebrun rappelle que, « contrairement à une opinion longtemps répandue, le régime de fécondité dite *naturelle*, c'est-à-dire excluant le recours à la contraception, aboutit non à une naissance tous les ans ou même tous les dix-huit mois, mais, après la première naissance qui survient, elle, effectivement 12 à 18 mois après le mariage, tous les 24 ou même 30 mois selon l'âge de la femme, ce qui donne sept ou huit enfants en moyenne pour une durée de vie conjugale d'une quinzaine d'année entre 25 et 40 ans ». L'âge au mariage des filles constitue donc bien « la véritable arme contraceptive » de l'époque[450]. Mais, pour ce qui est des écarts entre naissances, le rôle des temps morts est capital et la pratique de l'allaitement naturel explique en grande partie les longs intervalles intergénésiques observés dans les campagnes. Preuve de ce phénomène, si l'enfant nourri par sa mère meurt rapidement interrompant de fait l'allaitement maternel, il est fréquent que la naissance suivante intervienne beaucoup plus rapidement que si l'enfant, ayant survécu, avait continué à être nourri par sa mère. [451]

Il faut noter, comme l'a fait le démographe Henri Léridon dans son étude des facteurs biologiques et sociaux de la fertilité, que, « d'une naissance à la suivante, la femme traverse plusieurs états physiologiques très distincts », contribuant à expliquer les intervalles intergénésiques. L'ovulation ne se rétablit en effet pas immédiatement après la fin de la grossesse. Si le délai est d'environ deux mois en l'absence d'allaitement, il peut être considérablement allongé si la période d'allaitement de l'enfant est prolongée. En voici des

[450] Pour autant notre corpus ne nous permet pas de connaître l'âge des épouses ; un autre corpus devra nous donner des indications sur l'âge au mariage des époux. *Cf.* chapitre 7.

[451] LEBRUN (F.), *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, 2001, p. 108-109.

ordres de grandeur : 4 mois d'aménorrhées *post-partum* si la femme allaite 6 mois ; 6 mois d'aménorrhées pour 12 mois d'allaitement et jusqu'à 14 à 16 mois si la femme allaite 24 mois. « Une fois l'ovulation rétablie, la femme peut concevoir à nouveau mais le risque est loin d'atteindre 100 % chaque mois. Ce risque, appelé *fécondabilité*, varie d'un couple à un autre, mais il est en moyenne de l'ordre de 20 à 30 % aux âges de forte fécondité, pour une fréquence et une distribution *normales* des rapports sexuels au cours des mois. Il en résulte un délai de conception moyen de l'ordre de 5 à 8 mois, qui s'ajoute à la durée de l'aménorrhée. » Par ailleurs, entre deux naissances vivantes, il peut arriver qu'une ou plusieurs conceptions donnent lieu à des fausses couches, « ce qui contribue à allonger quelque peu le délai de conception apparent ». Enfin l'intervalle se termine de fait par les neuf mois de gestation. Ainsi, « dans le contexte de l'Europe ancienne, par exemple, la durée typique d'un intervalle entre naissances vivantes devait être comprise entre 10 + 5 + 9 = 24 mois et 16 + 8 + 9 = 33 mois, selon les hypothèses retenues pour la fécondabilité et l'allaitement ». À en croire Henri Léridon, les écarts moyens entre deux naissances devraient donc se situer entre deux et trois ans[452].

A. Intervalles protogénésiques

Le premier écart à prendre en compte est bien entendu l'espacement entre la date de mariage et la première naissance du couple, appelé intervalle protogénésique. Comme nous l'avons précisé, ce calcul d'écart n'est possible que pour deux communes puisque les dates de mariage des couples de nos corpus ne nous sont connues que pour les communes d'Andrezé et de La Chapelle-Saint-Florent. Nous avons donc d'abord dressé un tableau général des écarts entre l'année de mariage et l'année de naissance du premier enfant des 426 couples d'Andrezé et les 576 couples de La Chapelle-Saint-Florent dont la date de mariage était identifiée après 1800.

[452] LERIDON (H.), « Les facteurs biologiques et sociaux de la fertilité : une vue d'ensemble », in CASELLI (G.), VALLIN (J.), WUNSCH (G.), *Démographie : analyse et synthèse. II. Les déterminants de la fécondité, 2002, p. 30-31.*

	Andrezé		*La Chapelle-Saint-Florent*	
Couples dont la date de mariage est connue (depuis 1800)	426	*100%*	576	*100%*
Année du mariage	45	*10,6%*	40	*6,9%*
1 an après le mariage	233	*54,7%*	343	*59,5%*
2 ans après le mariage	81	*19,0%*	99	*17,2%*
3 ans après le mariage	39	*9,2%*	49	*8,5%*
4 ans après le mariage	11	*2,6%*	17	*3,0%*
5 ans après le mariage	6	*1,4%*	9	*1,6%*
6 ans après le mariage	3	*0,7%*	7	*1,2%*
7 ans après le mariage	1	*0,2%*	2	*0,3%*
8 ans après le mariage	1	*0,2%*	2	*0,3%*
9 ans après le mariage	2	*0,5%*	3	*0,5%*
Plus de 10 ans	4	*0,9%*	5	*0,9%*

Tableau 46 - Intervalles protogénésiques au XIXe siècle à Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent.

La grande majorité des ménages donne naissance à un premier enfant dans l'année qui suit le mariage, puisque 65,3 % des couples d'Andrezé ont au moins un premier enfant dans l'année suivant leur union, contre 66,4 % à La Chapelle-Saint-Florent[453].

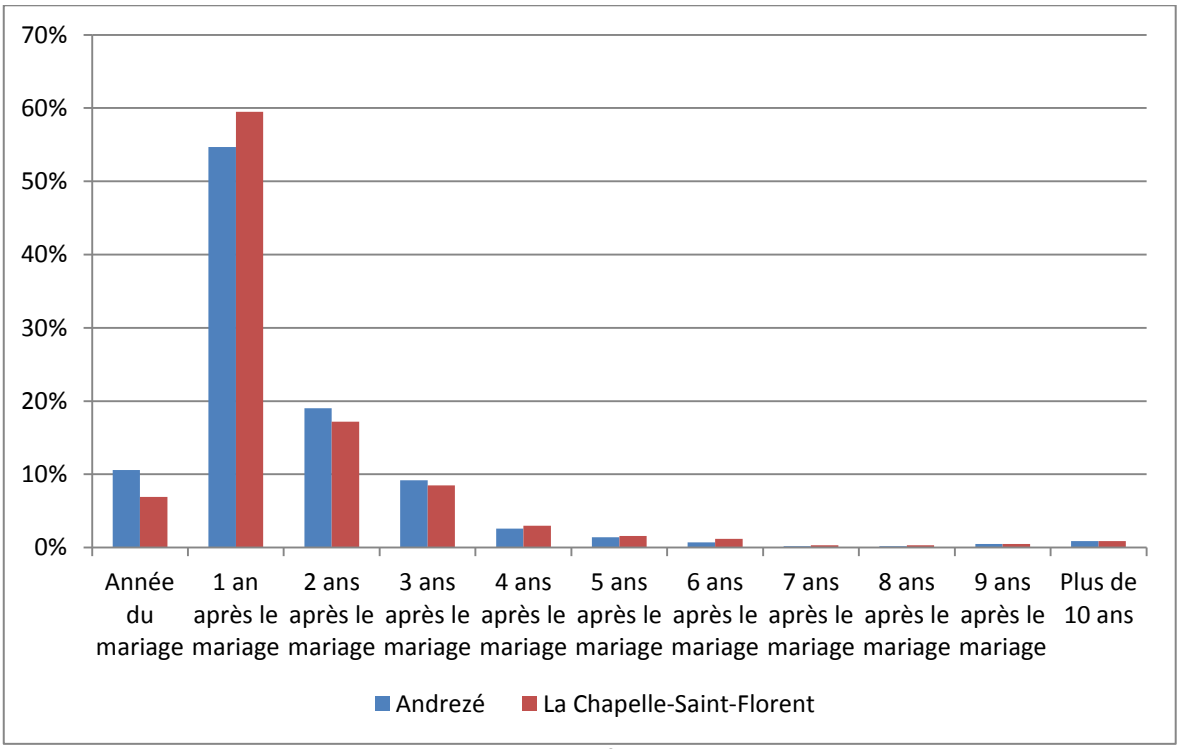

Graphique 25 - Intervalles protogénésiques au XIXe siècle à Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent (en pourcentage).

[453] Vu le nombre de couples du corpus, nous n'avons pu prendre en compte que l'année de mariage (et non la date complète) des couples que nous avons pu identifier grâce aux relevés établis par l'association généalogique de l'Anjou (AGENA). C'est pourquoi les intervalles protogénésiques sont indiqués ici en nombre d'années et non en nombre de mois. Ainsi, des intervalles protogénésiques identifiés ici comme d'une année peuvent être en réalité inférieurs si le mariage est célébré en fin d'année et que la première naissance survient dès les premiers mois de l'année suivante..

Le graphique des écarts protogénésiques est assez éloquent. Le mouvement observé est similaire dans les deux communes. Il n'y a donc pas de différence de comportement observable entre une commune rurale du nord des Mauges et une commune qui subit, au cours du siècle, l'influence proto-industrielle choletaise. Un pic très important met en avant les naissances survenues dans l'année civile qui suit le mariage. Plus d'un ménage sur 10 a même un premier enfant l'année du mariage à Andrezé, alors qu'ils sont 6,9 % dans ce cas à La Chapelle-Saint-Florent. Le nombre de couples ayant leur premier enfant dans les trois premières années du mariage reste comparable : 84,3 % à Andrezé et 83,6 % à La Chapelle-Saint-Florent. Parallèlement, le nombre de ménages avec un intervalle protogénésique conséquent devient de moins en moins important. Pour autant, nos sources ne peuvent nous permettre de savoir s'il s'agit de couples qui connaissent des difficultés physiologiques pour avoir un premier enfant (fausses couches, *etc.*) ou s'il s'agit d'un contrôle volontaire des naissances.

Dans un second temps, nous avons cherché à connaître les éventuelles évolutions de cet intervalle protogénésique au cours du XIX^e^ siècle. Pour ce faire, nous avons dressé un tableau listant par tranches chronologiques de 20 ans, le nombre et le pourcentage de couples en fonction du nombre d'années qui se sont écoulées entre leur mariage et la date de naissance de leur premier enfant.

	1801-1820		*1821-1840*		*1841-1860*		*1861-1880*		*1881-1900*	
	Nb.	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*
Année du mariage	12	*7,9%*	9	*9,2%*	17	*16,3%*	7	*9,6%*	-	-
1 an après le mariage	73	*48,3%*	62	*63,3%*	54	*51,9%*	44	*60,3%*	-	-
2 ans après le mariage	34	*22,5%*	12	*12,2%*	23	*22,1%*	12	*16,4%*	-	-
3 ans après le mariage	17	*11,3%*	10	*10,2%*	5	*4,8%*	7	*9,6%*	-	-
4 ans après le mariage	7	*4,6%*	3	*3,1%*	1	*1,0%*	0	*0,0%*	-	-
5 ans après le mariage	4	*2,6%*	0	*0,0%*	1	*1,0%*	1	*1,4%*	-	-
Plus de 6 ans	4	*2,6%*	2	*2,0%*	3	*2,9%*	2	*2,7%*	-	-
TOTAL	151		98		104		73		0	

Tableau 47 - Intervalles protogénésiques par tranches chronologiques à Andrezé au XIX^e^ siècle.

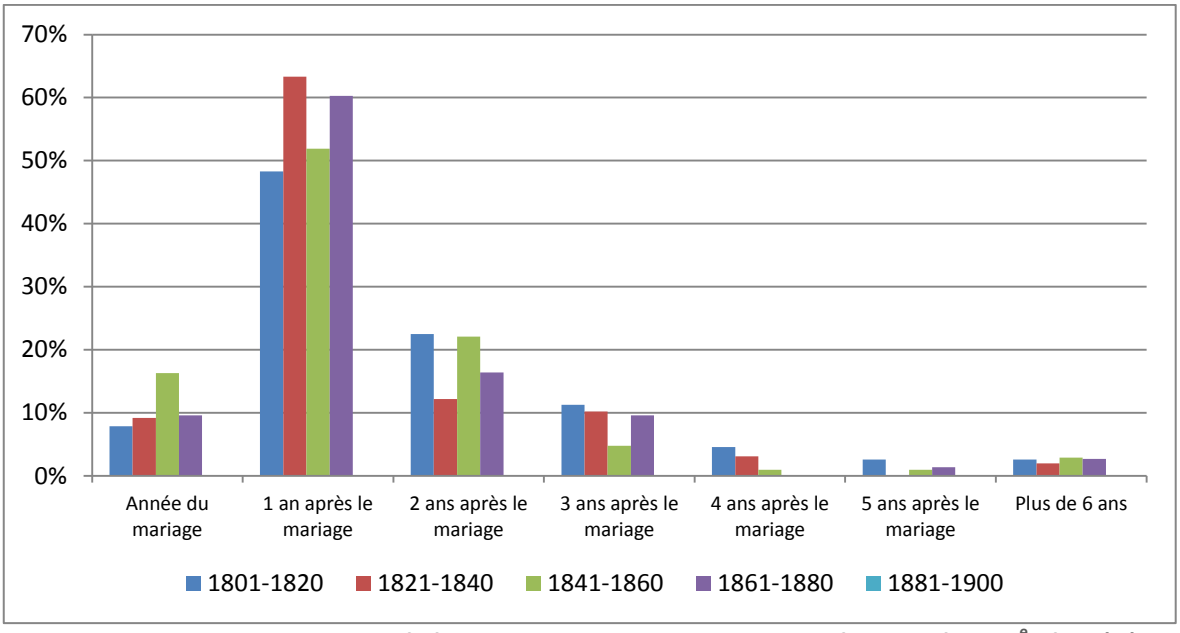

Graphique 26 - Intervalles protogénésiques par tranches chronologiques à Andrezé au XIX^e siècle (%)

	1801-1820		1821-1840		1841-1860		1861-1880		1881-1900	
	Nb.	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*	*Nb.*	*%*
Année du mariage	7	*5,6%*	9	*8,0%*	17	*13,1%*	3	*2,6%*	4	*4,3%*
1 an après le mariage	49	*38,9%*	74	*66,1%*	80	*61,5%*	81	*70,4%*	59	*63,4%*
2 ans après le mariage	35	*27,8%*	15	*13,4%*	15	*11,5%*	19	*16,5%*	15	*16,1%*
3 ans après le mariage	22	*17,5%*	7	*6,3%*	7	*5,4%*	5	*4,3%*	8	*8,6%*
4 ans après le mariage	8	*6,3%*	2	*1,8%*	7	*5,4%*	0	*0,0%*	3	*3,2%*
5 ans après le mariage	2	*1,6%*	1	*0,9%*	3	*2,3%*	0	*0,0%*	1	*1,1%*
Plus de 6 ans	3	*2,4%*	4	*3,6%*	1	*0,8%*	7	*6,1%*	3	*3,2%*
TOTAL	126		112		130		115		93	

Tableau 48 - Intervalles protogénésiques par tranches chronologiques à La Chapelle-Saint-Florent au XIX^e siècle

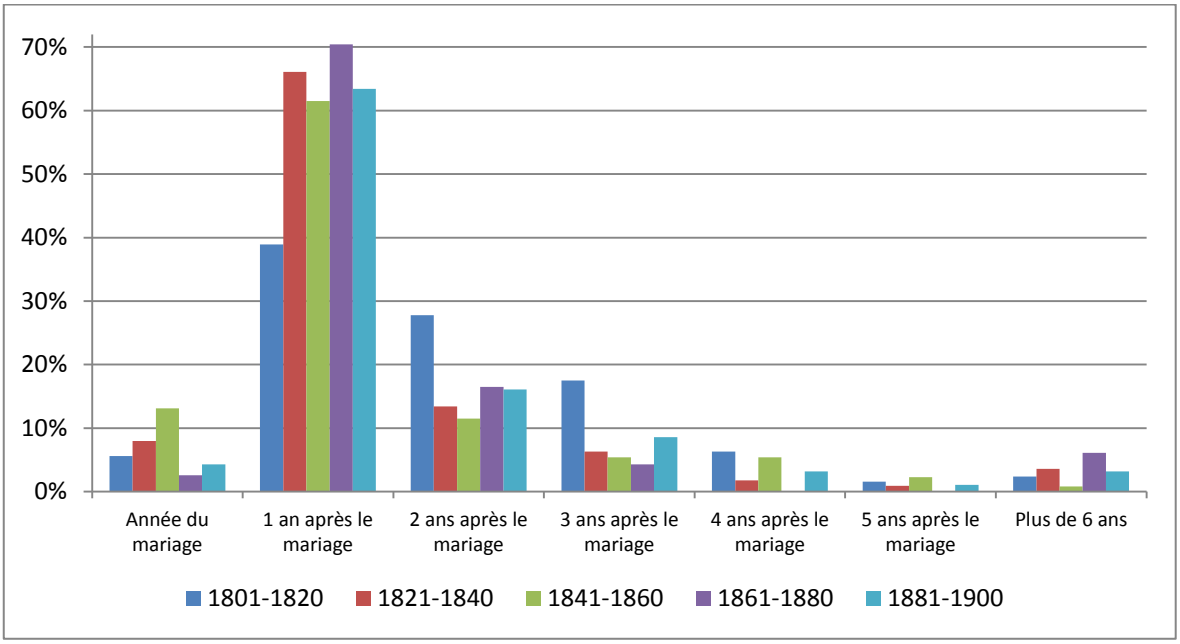

Graphique 27 - Intervalles protogénésiques par tranches chronologiques à La Chapelle-Saint-Florent (%)

Le résultat est sans surprise puisque, mis à part le fait que la très grande majorité des couples a un premier enfant dans les deux premières années de leur mariage, on observe peu d'évolutions spécifiques à une tranche d'âge. Bien entendu, certaines tranches d'âge ont tendance à avoir, proportionnellement, leur premier enfant un an plus tôt ou un an plus tard que les autres générations de la même commune, mais aucun mouvement d'ensemble ne se dessine réellement. Il n'est pas possible de repérer une réelle évolution au cours du XIX^{e} siècle. Pour autant la prise en compte de la date réelle du mariage – permettant de calculer un intervalle protogénésique en nombre de mois – aurait pu donner des résultats différents.

B. Intervalles intergénésiques

1. Moyenne des intervalles

La première naissance survenue, le nombre et la fréquence des naissances suivantes rythment la vie des couples de notre corpus. Si le nombre total d'enfants et l'amplitude maximale entre la première et la dernière naissance ont déjà été étudiés, nous devons désormais nous intéresser aux espaces entre les naissances au sein de chaque ménage observé afin de mettre en évidence un éventuel contrôle des naissances. Notre corpus de naissances comportant les dates exactes de naissance de chaque enfant, il est possible d'étudier ces intervalles intergénésiques en nombre de mois. D'où un tableau donnant les intervalles intergénésiques minimaux et maximaux, ainsi que la moyenne des intervalles dans les trois communes observées[454].

[454] Les intervalles intergénésiques minimaux nuls correspondent à la naissance de jumeaux.

	Andrezé			*La Chapelle-St-Florent*			*La Tessoualle*			*Total*		
Intervalles	***Min***	***Max***	***Moy***	***Min***	***Max***	***Moy***	***Min***	***Max***	***Moy***	***Min***	***Max***	***Moy***
1 à 2	0	96	22	0	45	21	11	71	24	0	96	22
2 à 3	0	48	22	0	55	23	0	65	23	0	65	22
3 à 4	0	97	25	11	69	24	0	68	27	0	97	25
4 à 5	0	68	26	0	51	25	0	83	26	0	83	25
5 à 6	12	146	27	0	62	26	0	52	25	0	146	26
6 à 7	12	78	28	13	58	27	0	75	28	0	78	28
7 à 8	0	71	30	0	69	30	0	131	32	0	131	31
8 à 9	0	80	28	0	63	33	0	88	30	0	88	30
9 à 10	13	65	29	13	60	25	0	52	23	0	65	26
10 à 11	13	48	24	15	65	34	13	55	25	13	65	27
11 à 12	12	67	29	17	57	29	17	47	29	12	67	29
12 à 13	19	31	25	13	26	19	22	35	29	13	35	25
13 à 14	16	43	25	0	0	0	21	37	29	0	43	22
14 à 15	61	61	61	40	40	40				40	61	50
15 à 16				25	25	25				25	25	25
Total	**11**	**71**	**29**	**11**	**53**	**27**	**6**	**66**	**27**	**6**	**80**	**28**

Si François Lebrun et Henri Léridon s'accordent sur le fait que sous l'Ancien Régime, les naissances sont habituellement espacées d'un délai de 24 à 30 mois, force est de constater qu'au XIX^e^ siècle ces intervalles sont respectés puisque, dans les trois communes étudiées, les naissances sont espacées de 28 mois en moyenne. Cependant, un délai beaucoup plus important apparaît entre la quatorzième et la quinzième naissance (50 mois en moyenne). Mais ce délai est tout relatif puisqu'il ne concerne en fait que deux familles : Pierre Sourice et Marie Pionneau d'Andrezé[455] et René Rivereau et Léonie Cognée de La Chapelle-Saint-Florent[456]. Ce dernier couple est d'ailleurs le seul de La Chapelle-Saint-Florent à avoir eu 16 enfants, se singularisant des autres couples de la commune en ayant eu trois enfants de plus que les familles les plus nombreuses de la commune. C'est pourquoi le tableau fait état d'une valeur nulle pour l'intervalle intergénésique minimal, maximal et moyen de cette commune entre le 13^ème^ et le 14^ème^ enfant. En effet, René Rivereau et Léonie Cognée ont eu des jumelles en 13^ème^ et 14^ème^ position avec la naissance d'Hortense et Angèle le 28 janvier 1894.

La moyenne des intervalles intergénésiques est relativement stable sauf, visiblement, en ce qui concerne les derniers enfants des fratries très nombreuses. La commune d'Andrezé enregistre les intervalles les moins importants puisque, mis à part les 61 mois qui séparent les deux dernières naissances du seul couple de la commune ayant eu 15 enfants, aucun intervalle n'est en moyenne supérieur à 30 mois. Ce n'est pas le cas à La Tessoualle où est

[455] Leur quatorzième enfant, Jean-Baptiste Sourice, est né le 24 octobre 1823, alors que la dernière fille du couple, Marie-Ducidie naît cinq années plus tard, le 16 novembre 1828.

[456] Naissance d'Alexis Rivereau le 29 mai 1897, plus de 3 ans après l'enfant précédent.

enregistré un délai de 32 mois en moyenne (entre le 7ème et le 8ème enfant) ou bien à La Chapelle-Saint-Florent (entre le 8ème et le 9ème enfant, et entre le 10ème et le 11ème enfant). Cependant, il est aussi intéressant de noter que ces moyennes sont pondérées par des intervalles maximaux enregistrés relativement élevés qui, de fait, influent sur les moyennes calculées. Tel est le cas par exemple à La Tessoualle où un délai de 131 mois a été enregistré pour la naissance du 8ème et dernier enfant de Pierre Ménard et Hélène Chaillou. En effet Angèle est née le 30 juillet 1895 alors que sa sœur aînée, Aimée, est née 11 ans plus tôt le 24 août 1884. L'écart est encore plus important à Andrezé avec la naissance de Marie Fruchaud le 17 juillet 1855, petite sœur de Jeanne née 12 ans plus tôt (écart de 146 mois) le 27 mai 1843, toutes deux filles de Laurent Fruchaud et de Marie Vincent. Pour autant, la petite Marie n'est pas la dernière enfant du couple qui a eu encore deux enfants – Delphine et Jeanne – chacune séparée de deux années de la précédente[457]. Cet écart conséquent au cours de la vie du couple tendrait à mettre en évidence un contrôle des naissances. Mais, l'arrivée de deux autres enfants ensuite semble assez étonnante. En effet, le contrôle et la limitation des naissances correspond habituellement à la volonté de maitriser sa descendance en se donnant les moyens de ne plus avoir d'enfants. Pour valider cette hypothèse dans ces trois communes des Mauges, intéressons-nous à la notion d'ordre des naissances, et plus particulièrement à l'idée de dernière naissance.

2. Intervalles des dernières naissances

L'observation porte sur les familles nombreuses composées d'au moins huit enfants en nous intéressant plus particulièrement aux dernières naissances des couples sans nous limiter à une comparaison à famille de composition égale. Les 236 couples étudiés se répartissent donc comme suit : 104 à Andrezé ; 62 à La Chapelle-Saint-Florent et 70 à La Tessoualle.

	Andrezé			*La Chapelle-St-Fl.*			*La Tessoualle*			*Total*		
Intervalles	***Min***	***Max***	***Moy***	***Min***	***Max***	***Moy***	***Min***	***Max***	***Moy***	***Min***	***Max***	***Moy***
Antépénultième	0	146	27	0	62	27	0	101	29	0	146	28
Avant dernier	0	62	28	0	59	25	0	75	29	0	75	28
Dernier	0	80	34	12	69	36	0	131	35	0	131	35

Tableau 50 - Intervalles intergénésiques des derniers enfants des couples ayant eu au moins 8 enfants à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIXe siècle. (en nombre de mois)

Pour les trois communes étudiées, si en moyenne il s'écoule 28 mois avant la naissance de l'antépénultième enfant et entre celui-ci et l'avant dernier enfant du ménage, l'écart est

[457] Delphine Fruchaud née le 13 juin 1857 (écart de 23 mois) et Jeanne Fruchaud née le 16 avril 1859 (écart de 22 mois).

en moyenne beaucoup plus important avant la naissance du dernier enfant avec une moyenne de 35 mois, soit près de trois ans. Ce sont même 24 familles sur les 236 identifiées comme ayant eu huit enfants au moins – soit plus de 10 % – qui connaissent un écart de plus de 6 ans avant la naissance de leur dernier enfant.

	Père	*Mère*	*Réf.*	*Nb*	*Antépénultième*		*Avant dernier*		*Dernier*	
T	Menard Pierre	Chaillou Hélène	1093	**8**	**22**	17/04/1881	**40**	24/08/1884	**131**	30/07/1895
T	Minguet François	Braud Augustine	1061	**8**	**28**	19/05/1859	**38**	04/07/1862	**82**	10/05/1869
A	Dupont Victor	Chupin Marie	C379	**9**	**13**	02/07/1865	**26**	14/09/1867	**80**	24/05/1874
A	Cailleau Pierre	Chevalier Jeanne	C172c	**9**	**23**	05/02/1831	**16**	29/05/1832	**80**	10/01/1839
T	Barreau François	Blin Perrine	41	**8**	**34**	10/06/1827	**26**	17/08/1829	**76**	06/12/1835
A	Boisteau Joseph	Boumard Jeanne	C083	**9**	**25**	21/11/1806	**32**	28/07/1809	**72**	24/07/1815
A	Plard Louis	Chupin Marie-Frçse	C714	**8**	**44**	02/10/1862	**60**	16/09/1867	**71**	28/08/1873
T	Ragueneau Pierre	Migniau Victoire	1271	**9**	**24**	27/07/1871	**41**	15/12/1874	**70**	20/10/1880
C	Braux François	Bezie Justine	231	**8**	**19**	04/03/1870	**24**	13/03/1872	**70**	26/12/1877
A	Rethore Jacques	Gourdon Anne	C735	**12**	**23**	05/05/1837	**25**	21/05/1839	**67**	20/12/1844
C	Bernier Pierre	Boursier Jeanne	107	**8**	**27**	19/04/1857	**13**	09/05/1858	**67**	03/12/1863
C	Dalaine Augustin	Grasset Philomène	394	**8**	**14**	21/07/1877	**27**	15/10/1879	**66**	05/04/1885
A	Gagneux Jacques	Morinière Marie	C407	**10**	**44**	19/07/1824	**33**	26/04/1827	**65**	22/09/1832
C	Pineau Jean	Terrien Jeanne	761	**11**	**19**	07/12/1845	**25**	21/01/1848	**65**	04/06/1853
C	Grasset Louis	Dalaine Perrine	473	**8**	**0**	27/09/1842	**21**	30/06/1844	**64**	14/10/1849
C	Leclerc Jean	Bineau Marie	609	**9**	**58**	07/11/1890	**36**	11/11/1893	**63**	22/02/1899
A	Cocu Joseph	Hallet Jeanne	C279	**8**	**30**	25/11/1805	**28**	29/03/1808	**63**	05/07/1813
T	Charier Jean	Chemineau Marie	381	**9**	**29**	01/11/1846	**16**	01/03/1848	**63**	19/05/1853
C	Renous Jean	Vincent Anastasie	787	**9**	**35**	05/03/1888	**29**	05/08/1890	**63**	18/10/1895
C	Levron Pierre	Cognee Jeanne	628	**9**	**26**	08/01/1888	**21**	19/10/1889	**62**	02/12/1894
A	Sourice Pierre	Pionneau Marie	C797	**15**	**24**	01/11/1821	**24**	24/10/1823	**61**	16/11/1828
A	Dubillot René	Douezi Marie	C368b	**8**	**33**	04/10/1849	**37**	23/10/1852	**61**	14/11/1857
T	Gouffier Louis	Gaborit Reine	756	**9**	**26**	15/07/1867	**42**	13/01/1871	**60**	24/01/1876
C	Palussiere Pierre	Bretaud Marie	725B	**10**	**30**	11/06/1873	**23**	24/05/1875	**60**	25/05/1880

Tableau 51 - Intervalles intergénésiques de plus de 60 mois à la naissance du dernier enfant à Andrezé (A), La Chapelle-Saint-Florent (C) et La Tessoualle (T) au XIX^e^ siècle (en nombre de mois).

De manière générale, il est assez curieux de remarquer que si l'intervalle avant le dernier enfant est supérieur à 60 mois, les écarts par rapport aux naissances précédentes sont beaucoup moins importants. Parmi ces familles composées d'au moins huit enfants, un certain contrôle des naissances apparaît. Les intervalles intergénésiques plus importants pour la naissance du dernier enfant se constatent majoritairement (80 %) dans les familles composées « seulement » de 8 ou 9 enfants. Seules 5 familles de plus de 9 enfants connaissent un écart d'au moins 60 mois (5 ans) avant la naissance de leur dernier enfant. Il s'agit de Pierre Palussière et Marie Bretaud et de Jean Pineau et Jeanne Terrien qui ont eu respectivement 10 et 11 enfants à La Chapelle-Saint-Florent, ainsi que Jacques Gagneux et Marie Morinière, Jacques Réthoré et Anne Gourdon et Pierre Sourice et Marie Pionneau qui ont eu respectivement 10, 12 et 15 enfants à Andrezé. Ce constat reste assez logique puisque

si la famille a eu autant d'enfants, c'est justement parce que les délais entre chaque naissance ont été relativement courts. Autrement dit, si les familles de 8 ou 9 enfants avaient moins contrôlé les naissances, elles auraient été, de fait, encore plus nombreuses.

Parmi ces couples dont l'intervalle est conséquent lors de la naissance de leur dernier enfant (supérieur à 60 mois), force est de constater que cet écart important ne correspond pas à une pratique habituelle du couple. Dans bon nombre de cas, les intervalles intergénésiques enregistrés pour les deux enfants précédents sont beaucoup plus faibles. Tel est le cas par exemple du couple formé par François Braux et Justine Bézié de La Chapelle-Saint-Florent qui a eu huit enfants. Leur avant dernier enfant, Maurice, est né le 13 mars 1872 (précédant de 5 ans le dernier enfant du couple), alors que lui-même est né deux ans après son frère Augustin (né le 4 mars 1870), ce dernier étant arrivé 19 mois après Henri né le 31 juillet 1868. Le dernier écart apparaît donc bien comme hors norme pour ce couple. Nous pouvons prendre en compte un autre exemple tout aussi éloquent dans une autre commune, Andrezé, et dans la première partie du XIX^{e} siècle, avec le couple de Pierre Cailleau et de Jeanne Chevalier. Tous deux ont eu neuf enfants entre 1816 et 1839. Si leur dernier enfant, Joseph, est né le 10 janvier 1839, sept années après son frère René né le 29 mai 1832, il faut noter que ce dernier n'avait suivi son frère François que de 16 mois seulement (né le 5 février 1831), alors que François est arrivé 23 mois après sa sœur Modeste-Victoire (née le 23 février 1829). Pour autant ce dernier intervalle intergénésique ne vient pas forcément valider un contrôle des naissances volontaire de la part du couple. Jeanne Chevalier, déjà mère de huit enfants, est âgée et l'arrivée d'un « petit dernier » correspond certainement à un « accident » dans le parcours démographique de ces familles.

Par contre la notion de contrôle des naissances pose davantage de questions quand on s'intéresse à l'avant-dernière ou à l'antépénultième naissance. En effet, nous avons déjà dit que 24 couples sur les 236 ayant eu plus de 8 enfants (soit 10,2 %) ont connu un intervalle intergénésique de plus de 60 mois avant la naissance de leur dernier enfant. Mais, ils ne sont que 4 couples sur les 236 (soit 1,7 %) à avoir connu un écart de 60 mois au moins avant la naissance de leur avant dernier enfant et 5 ménages dans ce cas (soit 2,1 %) pour leur antépénultième enfant.

	Père	Mère	Réf.	Nb	Antépénultième		Avant dernier		Dernier	
T	Vigneron Jean	Hairaud Jeanne	1451	**8**	**15**	10/04/1816	**75**	16/07/1822	**44**	24/03/1826
T	Gauthier François	Pineau Jeanne	685	**8**	**28**	29/12/1854	**71**	14/11/1860	**32**	01/07/1863
T	Poirier Auguste	Cousinet Célestine	1217	**8**	**33**	11/03/1879	**63**	28/05/1884	**37**	10/07/1887
A	Vincent Mathurin	Clémot Anne	C847	**10**	**26**	01/07/1853	**62**	02/09/1858	**19**	23/03/1860

Tableau 52 - Intervalles intergénésiques de plus de 60 mois à la naissance de l'avant dernier enfant à Andrezé (A), La Chapelle-Saint-Florent (C) et La Tessoualle (T) au XIX^e siècle (en nombre de mois).

	Père	Mère	Réf.	Nb	Antépénultième		Avant dernier		Dernier	
A	Fruchaud Laurent	Vincent Marie	C403b	**8**	**146**	17/07/1855	**23**	13/06/1857	**22**	16/04/1859
T	GORGET Jean	ROCHETON Marie	750	**10**	**102**	06/05/1810	**30**	22/10/1812	**7**	01/06/1813
T	BONNIN Jean	MICHEL Louise	210	**11**	**88**	30/11/1796	**27**	16/02/1799	**55**	02/09/1803
A	Lefort René	Moreau Marie	C548	**9**	**78**	02/10/1837	**0**	02/10/1837	**25**	21/10/1839
C	MACE Jacques	GUERIF Jeanne	641	**8**	**62**	05/07/1844	**25**	04/08/1846	**40**	02/12/1849

Tableau 53 - Intervalles intergénésiques de plus de 60 mois à la naissance de l'antépénultième enfant à Andrezé (A), La Chapelle-Saint-Florent (C) et La Tessoualle (T) au XIX^e siècle (en nombre de mois).

Des intervalles intergénésiques conséquents (plus de 60 mois) à la naissance de l'avant dernier ou de l'antépénultième enfant existent plus particulièrement à La Tessoualle et à Andrezé ; un seul cas a pu être constaté à La Chapelle-Saint-Florent. Par contre, dans tous les cas, cet intervalle intergénésique important n'a pas signé un coup d'arrêt puisque la famille a continué de s'agrandir avec l'arrivée d'autres enfants. Dans le cas d'un intervalle long en avant dernière naissance, il est même intéressant de noter que l'enfant suivant (dernier enfant de la famille) est arrivé dans un délai beaucoup plus commun (entre 19 et 44 mois). Pour ce qui est des ménages où un intervalle conséquent a été enregistré à la naissance de l'antépénultième enfant, les intervalles des deux enfants suivants sont aussi plus habituels : de 0 à 30 mois pour la naissance de l'avant dernier enfant, et de 7 à 55 mois pour la naissance du dernier. Ainsi, aussi étonnant que cela puisse paraître, tout se passe comme si, pour ces quelques couples, un certain contrôle des naissances avait été opéré avant une reprise d'une fécondité non régulée.

3. Évolutions au cours du siècle

L'écart plus important pour la naissance d'un dernier enfant tend à montrer un contrôle des naissances au cours du XIX^e siècle. Nous pouvons nous demander si cette augmentation du dernier intervalle intergénésique des couples ayant eu au moins huit enfants est une réalité à chaque période du siècle, ou bien si l'importance de cet écart évolue au cours du temps. Pour ce faire, nous avons dressé un tableau des moyennes des intervalles intergénésiques du dernier, de l'avant dernier et de l'antépénultième enfant des couples par tranches chronologiques. Il nous faut toutefois préciser que, contrairement aux tableaux précédents qui prennent en compte des tranches chronologiques à la date de naissance du

premier enfant, les couples ont cette fois été répartis, pour des raisons inhérentes au corpus, suivant la date de naissance du dernier enfant.

Commune	*1801-1820*			*1821-1840*			*1841-1860*			*1861-1880*			*1881-1900*		
	Ant.	*AVD*	*Der*	*Ant.*	*AVD*	*Der*	*Ant.*	*AVD*	*Der*	*Ant.*	*AVD*	*Der*	*Ant.*	*AVD*	*Der*
Andrezé	29	26	33	29	28	35	29	29	33	24	30	36	20	26	37
La Chapelle	16	22	23	33	24	34	31	25	38	27	23	39	24	27	36
Tessoualle	72	29	31	23	29	34	28	28	31	25	28	36	33	30	41

Tableau 54 - Moyennes des intervalles intergénésiques du dernier enfant (Der), de l'avant dernier (AVD) et de l'antépénultième enfant (Ant.), par tranche chronologique, pour les familles ayant eu au moins 8 enfants à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e^ siècle (en nombre de mois).

La comparaison des courbes de la moyenne des intervalles intergénésiques à la naissance du dernier enfant des couples ayant eu au moins huit naissances est assez intéressante. Si les courbes correspondant aux communes d'Andrezé et de La Tessoualle ont des comportements relativement similaires, la courbe de La Chapelle-Saint-Florent évolue de manière singulière. Dans ces trois communes l'intervalle intergénésique à la naissance du dernier enfant ne reste pas stable au cours du siècle, oscillant entre 31 et 41 mois suivant les tranches chronologiques et les communes[458]. Par contre ces oscillations sont inversées au cours du temps entre les communes sous influence de la nébuleuse choletaise (Andrezé et La Tessoualle) et La Chapelle-Saint-Florent à l'influence rurale plus marquée. Cette dernière connaît effectivement des intervalles intergénésiques assez importants et en augmentation assez forte jusqu'aux années 1880. Les couples de La Chapelle-Saint-Florent semblent vouloir maîtriser leur descendance pendant une grande partie du siècle, même si ce contrôle paraît moins fort entre 1880 et 1900. Plus au sud, les ménages des deux communes proches de Cholet, Andrezé et La Tessoualle, ont des comportements différents. La moyenne des intervalles intergénésiques enregistrés à la naissance de leur dernier enfant est même moins importante au tournant du siècle (entre 1841 et 1860) qu'il ne l'était dans les vingt premières années de l'étude. La régulation de la famille ne paraît donc pas être une réalité pour les couples de ces deux communes. Puis, dans la seconde moitié du siècle, et plus encore dans les vingt dernières années à La Tessoualle, l'intervalle intergénésique prend en moyenne des valeurs assez conséquentes. Les chiffres enregistrés à La Tessoualle (41 mois en moyenne) dépassent même toutes les moyennes relevées sur l'ensemble du siècle toutes communes confondues. Ainsi, si les couples d'Andrezé et de La Tessoualle ne

[458] Mis à part les écarts enregistrés à La Chapelle-Saint-Florent pour les vingt premières années du siècle où la dernière naissance est enregistrée 23 mois après la naissance de l'avant dernier enfant du couple. Il faut cependant préciser que ce résultat doit être considéré avec précaution puisque seul un couple de La Chapelle-Saint-Florent a eu au moins huit enfants enregistrés dans les vingt premières années du siècle.

paraissaient pas user particulièrement de techniques pour contrôler leur descendance jusque dans les années 1860-1880 contrairement aux ménages de La Chapelle-Saint-Florent, la tendance s'inverse profondément dans les vingt dernières années du siècle ; les couples de La Chapelle-Saint-Florent s'opposant radicalement aux ménages des deux communes proches de la nébuleuse choletaise.

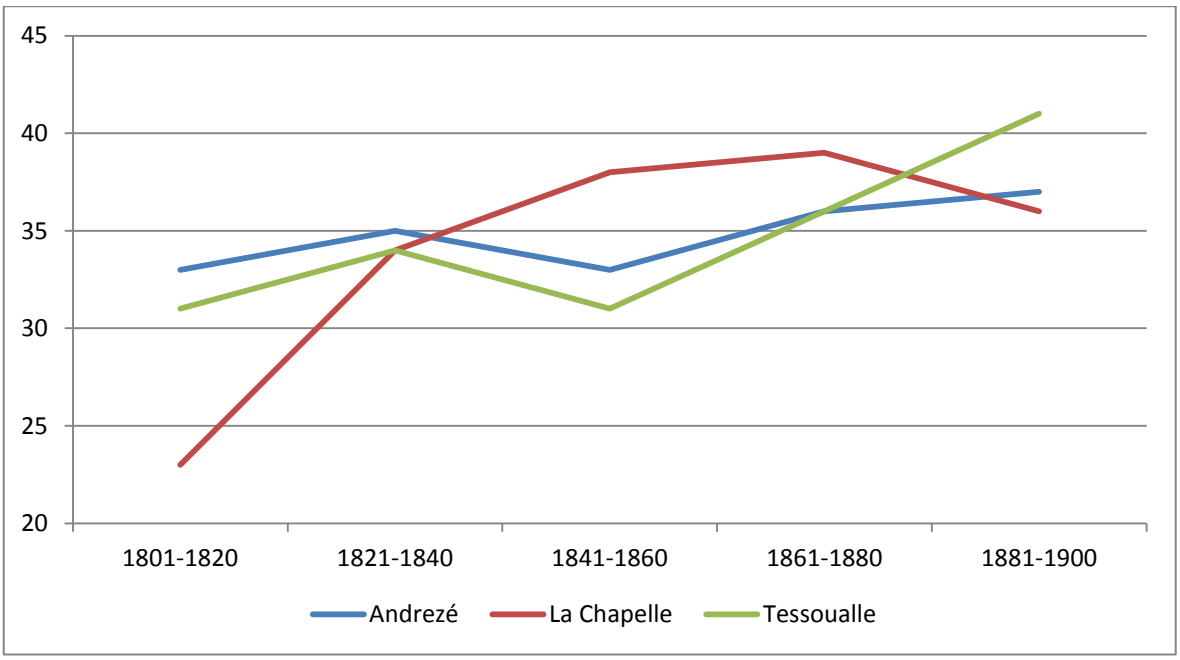

Graphique 28 - Moyennes des intervalles intergénésiques à la naissance du dernier enfant, par tranche chronologique, pour les familles ayant eu au moins 8 enfants à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle (en nombre de mois).

La comparaison entre l'intervalle intergénésique du dernier et de l'avant dernier enfant des couples par tranche chronologique, donne là encore des résultats assez éloquents. L'écart avant la naissance du dernier enfant est toujours supérieur à l'intervalle précédant et ce, qu'importe la commune et qu'importe la tranche chronologique. Pour autant, l'intervalle intergénésique du dernier enfant est toutefois moins conséquent au début du siècle qu'il ne l'est à la fin de la période.

Commune	*1801-1820*	*1821-1840*	*1841-1860*	*1861-1880*	*1881-1900*
Andrezé	+ 7	+ 7	+ 4	+ 6	+ 11
La Chapelle-St-Florent	+ 1	+ 10	+ 13	+ 16	+ 9
La Tessoualle	+ 2	+ 5	+ 3	+ 8	+ 11

Tableau 55 - Écart entre la moyenne de l'intervalle intergénésique du dernier enfant et celle de l'avant dernière naissance des familles ayant eu au moins 8 enfants, par tranche chronologique, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle.

Cela est d'autant plus vrai à Andrezé et à La Tessoualle où la moyenne des intervalles intergénésiques à la dernière naissance est de 11 mois supérieure à la moyenne des intervalles enregistrés à la naissance précédente. Dans ces deux communes également, il est intéressant de noter une baisse relative de cet écart au tournant du siècle, avec une moyenne supérieure de 4 mois de 1841 à 1860 à Andrezé et de 3 mois à La Tessoualle. Plus au nord, la commune de La Chapelle-Saint-Florent obéit à un comportement différent. L'intervalle intergénésique du dernier enfant augmente considérablement au cours du siècle pour atteindre 16 mois de plus, en moyenne, que l'intervalle intergénésique à la naissance de l'avant dernier enfant. Puis, à la fin du siècle, cette moyenne chute avec 9 mois d'écart en moyenne par rapport à la naissance précédente, plus faible écart depuis 1820. Cependant, il est intéressant de noter que la faiblesse de cet écart est due aussi au fait que la moyenne des intervalles intergénésiques à la naissance de l'avant dernier enfant est particulièrement forte à La Chapelle-Saint-Florent (27 mois en moyenne) alors qu'il oscille entre 22 et 25 mois pendant les autres périodes. Ainsi, si le contrôle des naissances semble effectif dans les trois communes, le comportement général diffère. À Andrezé et La Tessoualle le contrôle des naissances est plus faible dans les années 1840-1860 alors qu'à La Chapelle-Saint-Florent celui-ci semble plus important tout au long de la période sauf à la toute fin du siècle où les écarts se régulent entre les naissances des trois derniers enfants des couples.

De manière générale, si le contrôle des naissances semble assez évident dans les trois communes au cours du XIX^{e} siècle, il faut aussi reconnaître que ce contrôle a évolué au cours du siècle suivant les communes. La moyenne des intervalles intergénésiques à la naissance du dernier enfant connaît globalement une forte augmentation dans les trois communes au cours du XIX^{e} siècle. Mais le contrôle des naissances semble beaucoup plus important à La Chapelle-Saint-Florent jusque vers les années 1860-1880 avant de diminuer fortement dans les deux dernières décennies du siècle. De leur côté, les couples de La Tessoualle et d'Andrezé observent des comportements assez comparables en diminuant fortement le contrôle des naissances entre 1820 et 1860 avant de renouer avec des pratiques de contrôle de leur descendance beaucoup plus fortes.

III - Rythme des naissances

Il est désormais temps d'entrer plus avant dans l'histoire de ces familles nombreuses en relevant scrupuleusement les intervalles intergénésiques à la naissance de chacun de leurs enfants. Au-delà des simples statistiques à l'échelle d'une commune ou d'une classe d'âge,

nous voulons aborder, de manière plus précise et plus systématique et à l'échelle des familles, l'idée de rythme des naissances.

A. Moyenne des écarts et dernier intervalle intergénésique

Si le dernier intervalle intergénésique semble être, de manière générale, plus important que les deux écarts précédents, il nous faut encore savoir si ces trois écarts sont représentatifs des intervalles enregistrés avant la naissance des autres enfants de ces familles nombreuses. Pour ce faire, nous avons dressé la liste des 236 familles composées d'au moins 8 enfants dans les trois communes retenues. Pour chacune d'elle nous avons calculé la moyenne des écarts intergénésiques sans prendre en compte le dernier enfant[459]. Enfin, nous avons confronté cette moyenne à l'intervalle enregistré avant la naissance du dernier enfant du couple. Cet écart permet alors de repérer les familles qui, sans forcément l'attendre, ont vu arriver un enfant supplémentaire dans leur foyer.

Commune	*Père*	*Mère*	*Réf.*	*Nb*	*Moy.*	*Dern*	*Moy T*	*Écart*
La Chapelle-St-Fl.	Rivereau René	Cognee Léonie	831	16	20	25	20	5
Andrezé	Sourice Pierre	Pionneau Marie	C797	15	29	61	32	32
Andrezé	Sourice François	Guibert Marie-Anne	C779	14	22	43	23	21
Andrezé	Nicolas René	Yvon Marie	C629	14	20	17	20	-3
Andrezé	Bouchet Jean	Lefort Marie-Madeleine	C121	14	17	16	17	-1
La Tessoualle	Brochard Symphorien	Rousseau Marie	312	14	20	37	21	17
La Tessoualle	Hiou Alexandre	Fourrier Marie	864	14	18	21	18	3
Andrezé	Sourice Emile	Bénard Caroline	C777	13	19	26	19	7
La Chapelle-St-Fl.	Bouin Jacques	Aubron Marie	180	13	17	26	18	9
La Chapelle-St-Fl.	Chene René	Aubert Jeanne	290	13	32	17	31	-15
La Tessoualle	Guimbretiere Frcs	Baron Jeanne	843	13	21	27	21	6
La Tessoualle	Hy Jean	Bergere Anastasie	892	13	20	35	21	15
Andrezé	Réthoré Jacques-René	Gourdon Anne	C735	12	24	67	28	43
Andrezé	Chéné Jacques	Gallard Jeanne	C192	12	26	34	26	8
Andrezé	Chupin Bernard	Besson Marie-Virginie	C220	12	22	44	24	22
La Chapelle-St-Fl.	Germond Pierre	Goisnard Jeanne	448	12	25	25	25	0
La Tessoualle	Rigaudeau Adolphe	Drouet Eugénie	1306	12	20	47	22	27
La Tessoualle	Robichon Jacques	Blin Jeanne	1326	12	23	31	24	8
La Tessoualle	Sionneau Augustin	Rochais Joséphine	1397	12	21	21	16	0
Andrezé	Chupin René	Cherbonnier Anne	C260	11	23	16	23	-7
Andrezé	Racineux François	Bregeon Céleste	C721	11	22	30	23	8
Andrezé	Dupont René	Lefort Perrine	C377	11	22	20	22	-2
Andrezé	Germon Jean	Chéné Marie	C426	11	24	48	27	24
Andrezé	Lefort Louis	Viau Jeanne	C533b	11	26	36	27	10
Andrezé	Ogereau Pierre	Lefort Marie	C639	11	27	23	27	-4
Andrezé	Douezi Jean-Cléophas	Avril Anne-Renée	C351	11	17	20	17	3
Andrezé	Bénard Mathurin	Robichon Marie	C055	11	18	39	20	21

[459] Nous avons pris le parti de ne pas prendre en compte le dernier intervalle intergénésique dans cette moyenne puisque certains écarts très conséquents auraient augmenté nettement la moyenne et faussé la représentativité de cette moyenne.

La Chapelle-St-Fl.	Benoist René	Corbet Jeanne	98	11	25	40	26	15
La Chapelle-St-Fl.	Bernier Louis	Bourcier Madeleine	106	11	26	28	26	2
La Chapelle-St-Fl.	Grimault François	Onillon Marie	499	11	21	41	23	20
La Chapelle-St-Fl.	Pineau Jean	Terrien Jeanne	761	11	24	65	28	41
La Chapelle-St-Fl.	Vincent Pierre	Bouin Jeanne	917	11	20	39	22	19
La Tessoualle	Bonnin Jean	Michel Louise	210	11	29	55	31	26
La Tessoualle	Maillochon Pierre	Durand Félécité	1054	11	22	29	18	7
Andrezé	Bondu Jaques	Gazeau Marie	C089	10	24	30	24	6
Andrezé	Bouchet François	Boisdron Joséphine	C119	10	17	18	18	1
Andrezé	Chupin Louis	Thomas Augustine	C244	10	26	40	27	14
Andrezé	Gourdon Louis	Viau Jeanne	C454	10	22	34	24	12
Andrezé	Piou Jean	Allard Renée	C702	10	20	37	22	17
Andrezé	Morinière Mathurin	Gourdon Marie-Julie	C617	10	30	36	31	6
Andrezé	Chupin René	Chupin Marie	C261	10	27	55	30	28
Andrezé	Chupin Julien	Emeriau Jeanne	C242	10	25	22	24	-3
Andrezé	Chevalier René	Jouin Marie	C209	10	28	32	28	4
Andrezé	Bossoreille Jean-B.	Gourdon Luce	C111	10	19	48	22	29
Andrezé	Chupin Pierre	Lecoindre Jeanne	C250	10	18	25	19	7
Andrezé	Perdriau François-H.	Colasseau Jeanne	C664	10	22	30	23	8
Andrezé	Vincent Mathurin	Clémot Anne	C847	10	25	19	24	-6
Andrezé	Rullier Jacques	Terrien Renée	C760	10	25	31	25	6
Andrezé	Bouchet François	Martin Marie	C120	10	19	19	19	0
Andrezé	Gagneux Jacques	Morinière Marie	C407	10	31	65	35	34
La Chapelle-St-Fl.	Bondu Joseph	Marceau Jeanne	171	10	19	24	19	5
La Chapelle-St-Fl.	Chataigner Louis	Poupard Pauline	263	10	24	26	24	2
La Chapelle-St-Fl.	Chene Pierre	Blond Marie	295	10	28	16	26	-12
La Chapelle-St-Fl.	Malherbe Pierre	Oger Françoise	655	10	26	18	25	-8
La Chapelle-St-Fl.	Raimbault Pierre	Gouenard Agate	777	10	19	18	19	-1
La Chapelle-St-Fl.	Rivereau René	Aller Agate	829	10	25	17	24	-8
La Chapelle-St-Fl.	Rivereau Jean	Garnier Agate	835	10	24	41	26	17
La Chapelle-St-Fl.	Palussiere Pierre	Bretaud Marie	725B	10	24	60	28	36
La Tessoualle	Baudon Victor	Grolleau Victorine	87	10	29	42	30	13
La Tessoualle	Charbonneau Jean	Jarousseau Marie	370	10	33	52	35	19
La Tessoualle	Deniaud Joseph	Cousseau Marie	524	10	29	25	29	-4
La Tessoualle	Frouin Pierre	Maillet Marie	657	10	23	51	26	28
La Tessoualle	Geindreau Jacques	Coutant Marie	698	10	24	31	25	7
La Tessoualle	Gorget Jean	Rocheton Marie	750	10	38	7	35	-31
La Tessoualle	Pineau Jean	Lucon Marie	1212	10	19	29	20	10
La Tessoualle	Vigneron Louis	Grimaud Rose	1456	10	20	38	22	18
Andrezé	Boisteau Joseph	Boumard Jeanne	C083	9	23	72	29	49
Andrezé	Bouchereau Jacques	Benesteau Marie	C116	9	25	30	26	5
Andrezé	Allard Jean-René	Rousseau Henriette	C006	9	28	33	28	5
Andrezé	Lefort Jean	Boucherault Renée	C533a	9	37	36	37	-1
Andrezé	Barreau René	Caillé Marie	C039	9	22	18	22	-4
Andrezé	Cailleau Pierre	Bouchereau Jeanne	C169	9	31	25	30	-6
Andrezé	Cailleau Pierre	Chevalier Jeanne	C172c	9	28	80	34	52
Andrezé	Lefort Louis-Joseph	Germon Perrine	C529b	9	31	33	31	2
Andrezé	Coeffard Jean	Guinehut Renée	C280	9	25	25	25	0
Andrezé	Gourdon Pierre	Colasseau Jeanne	C459	9	25	37	27	12
Andrezé	Lefort René	Moreau Marie	C548	9	28	25	27	-3
Andrezé	Rousseau Louis-Frçs	Perdriau Marie-Mad.	C751	9	21	20	21	-1
Andrezé	Chauvat Jacques	Dupont Jeanne	C188	9	22	13	21	-9
Andrezé	Bénard Mathurin	Dupouet Louise	C053	9	30	36	31	6
Andrezé	Yvon Jean	Ribalet Jeanne	C853	9	34	21	32	-13

Andrezé	Colaisseau François	Sourice Jeanne	C289	9	23	30	25	7
Andrezé	Lefort Joseph	Moreau Marie	C525b	9	27	38	28	11
Andrezé	Bouyer René	Benesteau Renée	C153	9	37	51	32	14
Andrezé	Toublanc Jean	Rullier Marie	C816	9	24	19	23	-5
Andrezé	Germon Louis	Lefort Marie	C429	9	148	21	21	-127
Andrezé	Delaunay Jacques	Dubillot Jeanne	C338	9	15	25	16	10
Andrezé	Ogereau Pierre	Cailleau Jeanne	C638	9	24	45	27	21
Andrezé	Plard Jacques	Mauget Henriette	C706	9	20	19	20	-1
Andrezé	Cailleau Pierre	Ogereau Marie	C176	9	25	25	25	0
Andrezé	Pionneau Augustin	Pilet Julie	C688	9	29	41	30	12
Andrezé	Bioteau Jean-Louis	Morille Jeanne	C076	9	26	31	27	5
Andrezé	Dupont Victor	Chupin Marie	C379	9	21	80	27	59
Andrezé	Chéné Jacques	Lefort Renée	C194	9	26	21	25	-5
Andrezé	Dupont Pierre	Robichon Marie	C376	9	19	26	19	7
Andrezé	Plard Jacques	Rousselot Marie	C708	9	21	26	22	5
Andrezé	Barreau Joseph	Sourice Marie	C038	9	22	41	25	19
La Chapelle-St-Fl.	Audouin François	Biotteau Marie	46	9	23	48	26	25
La Chapelle-St-Fl.	Barat Jacques	Ripoche Françoise	83	9	18	23	19	5
La Chapelle-St-Fl.	Barat Jacques	Vincent Perrine	86	9	29	23	29	-6
La Chapelle-St-Fl.	Bernier Jacques	Legagneux Marie	108	9	25	26	25	1
La Chapelle-St-Fl.	Blouin Jacques	Palussiere Julienne	163	9	22	56	26	34
La Chapelle-St-Fl.	Boumard Louis	Audouin Marie	189	9	25	47	27	22
La Chapelle-St-Fl.	Bourcier Jean	Barat Marie	190	9	23	49	26	26
La Chapelle-St-Fl.	Gaudin Charles	Chene Hélaine	439	9	18	22	19	4
La Chapelle-St-Fl.	Grasset Louis	Grimault Jeanne	466	9	21	34	22	13
La Chapelle-St-Fl.	Grimault François	Bourssier Marie	485	9	28	52	31	24
La Chapelle-St-Fl.	Guerif Vincent	Vincent Anne	549	9	32	35	32	3
La Chapelle-St-Fl.	Leclerc René	Menard Marie	607	9	32	35	32	3
La Chapelle-St-Fl.	Leclerc Jean	Bineau Marie	609	9	24	63	29	39
La Chapelle-St-Fl.	Levron Pierre	Cognee Jeanne	628	9	17	62	22	45
La Chapelle-St-Fl.	Pohu Jean	Rethore Françoise	765	9	25	28	26	3
La Chapelle-St-Fl.	Raimbault René	Bernier Marie	773	9	21	23	21	2
La Chapelle-St-Fl.	Raimbault Michel	Raimbault Feulote	779	9	21	19	20	-2
La Chapelle-St-Fl.	Renous Jean	Vincent Anastasie	787	9	27	63	31	36
La Chapelle-St-Fl.	Renous François	Guerif Perrine	792	9	24	33	25	9
La Chapelle-St-Fl.	Rethore Jean	Bondu Françoise	803	9	31	57	34	26
La Chapelle-St-Fl.	Toublanc Augustin	Raimbault Félicité	894	9	21	48	24	27
La Chapelle-St-Fl.	Vincent Pascal	Guerif Jeanne	930	9	26	14	25	-12
La Chapelle-St-Fl.	Chene Pierre	Germond Marie	306 B	9	31	30	31	-1
La Tessoualle	Baron Pierre	Girard Florence	70	9	20	23	21	3
La Tessoualle	Braud Jean	Migniau Félicité	254	9	23	27	23	4
La Tessoualle	Charier Jean	Chemineau Marie	381	9	27	63	31	36
La Tessoualle	Cochad Louis	Jobard Prudence	447	9	35	29	34	-6
La Tessoualle	Cousseau Augustin	Gautier Victoire	487	9	29	26	29	-3
La Tessoualle	Dubourg Charles	Cousseau Modeste	547	9	22	23	22	1
La Tessoualle	Dubourg Jean	Vivien Véronique	554	9	27	31	27	4
La Tessoualle	Durand François	Derrouet Jeanne	568	9	21	17	21	-4
La Tessoualle	Favreau Pierre	Chupin Jeanne	585	9	23	16	22	-7
La Tessoualle	Fonteneau Augustin	Fonteneau Marie	616	9	25	21	24	-4
La Tessoualle	Gautier François	Bibard Victoire	689	9	24	42	26	18
La Tessoualle	Goin	Goin Céleste	741	9	24	24	24	0
La Tessoualle	Gouffier Louis	Gaborit Reine	756	9	31	60	34	29
La Tessoualle	Gouffier Pierre	Simonau Augustine	758	9	23	32	24	9
La Tessoualle	Luneau Jean	Gregoire Marie	1037	9	19	50	23	31

La Tessoualle	Pacreau Louis	Beaufreton Jeanne	1179	9	23	27	23	4
La Tessoualle	Pasquier Firmin	Geindreau Modeste	1193	9	27	49	30	22
La Tessoualle	Porcheron Jean	Gorget Julie	1246	9	23	27	23	4
La Tessoualle	Ragueneau Pierre	Migniau Victoire	1271	9	26	70	32	44
La Tessoualle	Rousselot Jean	Godet Louise	1364	9	24	32	21	8
La Tessoualle	Sichet Pierre	Couteleau Marie	1381	9	26	23	26	-3
La Tessoualle	Charruau Pierre	Girard Marie	386B	9	20	47	23	27
Andrezé	Cocu Joseph	Hallet Jeanne	C279	8	30	63	35	33
Andrezé	Audouin Pierre	Clémot Marie	C011	8	26	39	27	13
Andrezé	Colasseau Jean	Moulinard Marie	C306	8	28	34	29	6
Andrezé	Marchand Joseph	Bondu Jeanne	C567	8	17	25	18	8
Andrezé	Renou Jacques	Lefort Marie	C728	8	26	28	27	2
Andrezé	Perdriau Jean	Bouyer Marie-Anne	C665	8	24	59	29	35
Andrezé	Lefort Mathurin	Brevet Marie	C534	8	23	35	25	12
Andrezé	Lefort Pierre	Cailleau Marie	C539b	8	30	32	30	2
Andrezé	Lebrun Louis	Branger Michelle	C514	8	25	31	26	6
Andrezé	Esseul René-Jean	Cathelineau Rose-Marie	C386	8	28	26	28	-2
Andrezé	Bidet Louis	Chupin Jeanne	C074	8	20	31	22	11
Andrezé	Vételé Jacques	Clémot Mathurine	C831	8	29	30	29	1
Andrezé	Brunetière Michel	Gourdon Rose	C167	8	30	31	30	1
Andrezé	Bénesteau Pierre	Chupin Emelie	C061	8	22	25	22	3
Andrezé	Moreau François	Chupin Jeanne	C599	8	28	39	29	11
Andrezé	Bouchereau Jacques	Caillaud Marie	C117	8	24	52	28	28
Andrezé	Plard Louis	Chupin Marie-Françoise	C714	8	31	71	37	40
Andrezé	Martin Pierre	Sourice Jeanne	C572	8	25	39	27	14
Andrezé	Libault René	Chupin Marie	C557	8	28	30	28	2
Andrezé	Humeau René	Godineau Rose	C495	8	33	47	35	14
Andrezé	Fruchaud Laurent	Vincent Marie	C403b	8	46	22	43	-24
Andrezé	Chéné Pierre	Sourice Anne	C201	8	26	46	29	20
Andrezé	Dubillot René	Douezi Marie	C368b	8	32	61	36	29
Andrezé	Chéné René	Lefort Marie	C203	8	19	17	19	-2
Andrezé	Breheret Jacques	Humeau Perrine	C157	8	32	29	32	-3
Andrezé	Moreau Michel	Mondain Marie	C609	8	28	36	29	8
Andrezé	Chupin Jean	Cailleau Marie	C231	8	25	47	28	22
Andrezé	Chupin Joseph	Cailleau Marie	C240	8	27	26	27	-1
Andrezé	Bausson Valentin	Lefort Marie	C048	8	30	53	33	23
Andrezé	Chupin Pierre	Moreau Rose	C254	8	28	54	32	26
Andrezé	Plard Jean	Libeault Jeanne	C710	8	21	18	21	-3
Andrezé	Chéné René	Mériau Joséphine	C204	8	23	36	25	13
Andrezé	Colaisseau Adolphe	Moreau Alphonsine	C284	8	19	26	20	7
Andrezé	Gourdon Pierre	Moreau Marie	C462	8	24	27	25	3
Andrezé	Papin Louis	Mousseau Marie	C650	8	32	28	27	-4
Andrezé	Vénard René	Oger Louise	C824	8	36	58	40	22
Andrezé	Laurent René	Lefort Augustine	C511	8	22	35	24	13
Andrezé	Chupin Pierre	Renou Marie	C257	8	24	35	26	11
Andrezé	Morillon Théodore	Chupin Angélique	C614	8	23	24	24	1
Andrezé	Claveau Jean	Frémondière Jeanne	C267	8	25	35	26	10
Andrezé	Colaisseau Théophile	Humeau Jeanne	C299	8	21	50	25	29
La Chapelle-St-Fl.	Aillery Léon	Michel Marie	4	8	30	12	28	-18
La Chapelle-St-Fl.	Barat Pierre	Michel Madelenne	80	8	25	26	25	1
La Chapelle-St-Fl.	Bernier Pierre	Boursier Jeanne	107	8	20	67	27	47
La Chapelle-St-Fl.	Bouin René	Bregeon Eugénie	183	8	22	22	22	0
La Chapelle-St-Fl.	Boursier Alexandre	Foulonneau Jeanne	194	8	30	39	31	9
La Chapelle-St-Fl.	Braux François	Bezie Justine	231	8	21	70	28	49

La Chapelle-St-Fl.	Chene Jacques	Germon Anastase	305	8	28	25	27	-3
La Chapelle-St-Fl.	Chene Pierre	Terrien Marie	316	8	23	23	23	0
La Chapelle-St-Fl.	Cognee Jean	Lefort Mathilde	339	8	24	34	25	10
La Chapelle-St-Fl.	Dalaine Augustin	Grasset Philomène	394	8	17	66	24	49
La Chapelle-St-Fl.	Gaudin René	Boisteau Perrine	438	8	26	19	25	-7
La Chapelle-St-Fl.	Grasset Louis	Dalaine Perrine	473	8	16	64	23	48
La Chapelle-St-Fl.	Guerif René	Besnard Marie	511	8	26	43	28	17
La Chapelle-St-Fl.	Huchon Pierre	Benoist Rose	571	8	29	39	31	10
La Chapelle-St-Fl.	Mace Jean	Bondu Renée	635	8	28	38	29	10
La Chapelle-St-Fl.	Mace Jacques	Guerif Jeanne	641	8	41	40	41	-1
La Chapelle-St-Fl.	Oge René	Biotteau Janne	687	8	27	33	28	6
La Chapelle-St-Fl.	Pineau Louis	Berthelot Marie	737	8	25	53	29	28
La Chapelle-St-Fl.	Pineau François	Rohard Ursule	759	8	15	31	17	16
La Chapelle-St-Fl.	Terrien Jacques	Allard Marie	863	8	29	33	30	4
La Chapelle-St-Fl.	Terrien Jean	Vincent Marie	880	8	21	24	22	3
La Chapelle-St-Fl.	Thibault René	Ripoche Joséphine	887	8	26	27	27	1
La Tessoualle	Barreau François	Blin Perrine	41	8	36	76	41	40
La Tessoualle	Bege Jean	Rigaudeau Marie	96	8	24	24	24	0
La Tessoualle	Blot François	Martin Marie	172	8	27	55	31	28
La Tessoualle	Bodet Auguste	Chaillou Rose	183	8	33	21	31	-12
La Tessoualle	Boudon Guillaume	Vigneron Rose	236	8	39	30	37	-9
La Tessoualle	Brillouet Jacques	Martin Jeanne	291	8	31	42	32	11
La Tessoualle	Brouard Louis	Chiron Lucie	320	8	25	16	24	-9
La Tessoualle	Brouard Victor	Drouet Julie	326	8	30	23	29	-7
La Tessoualle	Chemineau Jean	Chemineau Marie	403	8	18	38	20	20
La Tessoualle	Chemineau Louis	Bitaudeau Jeanne	405	8	31	16	29	-15
La Tessoualle	Chemineau Pierre	Bureau Aimée	411	8	38	42	32	4
La Tessoualle	Cochard Pierre	Beliard Françoise	456	8	27	39	29	12
La Tessoualle	Derouet Louis	Landreau Véronique	532	8	32	27	32	-5
La Tessoualle	Fourier François	Proust Marie	644	8	28	27	28	-1
La Tessoualle	Gaboriau Louis	Cousseau Modeste	666	8	22	24	23	2
La Tessoualle	Gauthier François	Pineau Jeanne	685	8	37	32	36	-5
La Tessoualle	Gregoire Jean	Delaunay Françoise	778	8	31	42	32	11
La Tessoualle	Hy François	Routiau Rose	897	8	27	46	30	19
La Tessoualle	Janeau Pierre	Luneau Victoire	906	8	22	31	24	9
La Tessoualle	Jouet François	Fontenit Marie	947	8	22	28	23	6
La Tessoualle	Landreau Pierre	Frouin Aimée	981	8	23	16	22	-7
La Tessoualle	Minguet François	Braud Augustine	1061	8	26	82	34	56
La Tessoualle	Menard Pierre	Chaillou Hélène	1093	8	28	131	42	103
La Tessoualle	Migneau Jean	Rousselot Jeanne	1118	8	29	28	29	-1
La Tessoualle	Paluau Pierre	Gouleau Prudence	1185	8	25	25	25	0
La Tessoualle	Pasquereau Firmin	Mimbre Reine	1192	8	19	14	18	-5
La Tessoualle	Poirier Auguste	Cousinet Célestine	1217	8	28	37	29	9
La Tessoualle	Rondeau Mathurin	Levron Victoire	1343	8	30	31	30	1
La Tessoualle	Tisseau Pierre	Maliocheau Marie	1426	8	34	29	33	-5
La Tessoualle	Vigneron Célestin	Cocu Jeanne	1446	8	26	26	26	0
La Tessoualle	Vigneron Jean	Hairaud Jeanne	1451	8	34	44	35	10

Tableau 56 - Moyenne des intervalles intergénésiques hors dernier enfant, moyenne de l'intervalle intergénésique du dernier enfant, moyenne totale et écart entre le dernier intervalle et la moyenne des intervalles hors dernière naissance, pour les couples ayant eu au moins 8 naissances à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^{e} siècle (en nombre de mois).

1. Moyenne des intervalles intergénésiques hors dernier enfant

Nous avons déjà vu que les naissances étaient en moyenne espacées de 28 mois pour l'ensemble des familles (qu'importe leur nombre d'enfants) dans les trois communes étudiées tout au long du siècle[460]. Nous avons également précisé que ces moyennes étaient pondérées par la présence d'intervalles intergénésiques conséquents, surtout lors de la naissance du dernier enfant des ménages. Par contre, en resserrant notre observation sur les seules familles ayant eu au moins huit enfants, la moyenne des intervalles intergénésiques s'élève à 26,4 mois dans les trois communes sans véritable écart entre les trois communes : 26,3 mois pour Andrezé ; 25,8 mois pour La Chapelle-Saint-Florent et 27 mois pour La Tessoualle. Cette moyenne est en effet logiquement plus faible dans le cas des familles nombreuses ; celles-ci ont de fait optimisé leur descendance – de manière volontaire ou non – et connaissent mécaniquement des intervalles moins importants qui leur délivrent justement le statut de famille nombreuse. En outre, lorsqu'il n'est pas tenu compte de la dernière naissance des couples pour calculer la moyenne des intervalles intergénésiques par famille, cette dernière est également plus faible. La moyenne des intervalles s'établit alors à 25,8 mois toutes communes confondues, se déclinant avec 26,4 mois à Andrezé ; 24,3 mois à La Chapelle-Saint-Florent et 26,1 mois à La Tessoualle. Nous avons déjà montré que l'intervalle intergénésique du dernier enfant avait la forte propension à être plus élevé que les écarts à la naissance des deux précédents enfants. Nous savons maintenant que le dernier intervalle intergénésique est en moyenne plus élevé que l'ensemble des autres intervalles intergénésiques des couples.

Composition des familles	*Moyenne des intervalles intergénésiques hors dernier enfant*	*Moyenne totale des intervalles intergénésiques*	*Moyenne du dernier intervalle intergénésique*
Andrezé	26,4	26,3	35,1
La Chapelle-Saint-Florent	24,3	25,8	36,2
La Tessoualle	26,1	27,0	35,4
Familles de 8 et 9 enfants	26,7	27,2	36,4
Familles de 10 à 12 enfants	23,8	24,7	33,9
Familles de 13 à 16 enfants	21,1	21,7	29,2

Tableau 57 - Moyenne totale des intervalles intergénésiques et comparaison avec la moyenne hors dernier enfant, suivant la composition des familles pour les couples ayant eu au moins 8 naissances à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle (en nombre de mois).

Ce phénomène se reproduit-il à l'échelle des familles très nombreuses ? Autrement dit, y a-t-il une corrélation entre l'importance de la fratrie et les écarts intergénésiques ? Le rythme des naissances est-il plus rapide dans les familles très nombreuses ou bien est-ce

[460] 29 mois en moyenne à Andrezé et 27 mois à La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle.

une amplitude des naissances plus élevée qui permet à la famille d'être aussi grande ? Les chiffres du tableau mettent clairement en avant le fait que plus la famille est importante en nombre, plus les intervalles intergénésiques diminuent. L'intervalle intergénésique moyen des familles de 8 et 9 enfants s'élève à 27,2 mois. Pour les familles composées de 10 à 12 enfants, cet intervalle moyen est de 24,7 mois et, pour les couples qui ont eu entre 13 et 16 naissances, il atteint les 21,7 mois. Cette diminution est effective pour ce qui est de la moyenne totale des intervalles intergénésiques, mais aussi pour ce qui est de la moyenne en excluant le dernier écart. En effet, l'intervalle intergénésique à la naissance du dernier enfant est également en moyenne beaucoup plus important dans les familles très nombreuses (36,4 mois pour les familles composées de 8 ou 9 enfants, et 29,2 mois de moins pour les familles de 13 à 16 enfants). Ainsi, en moyenne, la famille très nombreuse a attendu 6 mois de moins la naissance de l'enfant suivant. Le facteur déterminant qui peut favoriser un nombre d'enfants important dans une fratrie n'est donc pas seulement d'avoir ses enfants sur une plus grande durée, mais également de connaître un rythme des naissances plus soutenu.

2. Écart entre le dernier intervalle intergénésique et la moyenne des autres intervalles

La mesure de l'écart entre l'intervalle intergénésique à la dernière naissance et la moyenne des intervalles intergénésiques à la naissance des autres enfants donne des résultats très disparates. Le dernier enfant peut naître avec un intervalle de 31 mois inférieurs à la moyenne, comme il peut tout aussi bien naître après un écart de 103 mois de plus que la moyenne des intervalles relevés. Au titre des écarts négatifs, le couple formé par Jean Gorget et Marie Rocheton à La Tessoualle a eu neuf enfants entre 1787 et 1812, avec une moyenne de 38 mois entre chaque naissance. Leur dixième et dernier enfant, Marie, est d'ailleurs née seulement sept mois après la naissance précédente, le 1er juin 1813. L'écart important entre la moyenne et le dernier intervalle intergénésique (-31 mois) s'explique à la fois par la faiblesse du dernier intervalle intergénésique (7 mois), mais aussi par la moyenne des intervalles des autres naissances, moyenne largement impactée par deux intervalles intergénésiques importants avant le cinquième (79 mois) et le huitième enfant (102 mois) du couple. À l'inverse, Pierre Ménard et Hélène Chaillou ont eu leurs sept premiers enfants (de 1870 à 1884) avec une moyenne de 42 mois entre chaque naissance. Mais leur dernier enfant, Angèle née le 30 juillet 1895, vient creuser l'écart en arrivant 131 mois après sa grande sœur Aimée. Pour le coup, l'écart conséquent entre la moyenne des intervalles et le dernier

intervalle intergénésique (103 mois) est à mettre au seul compte de la naissance plus que tardive du dernier enfant du couple ; les sept premières naissances, entre 19 et 41 mois, sont en effet survenues dans des délais tout à fait habituels.

Les écarts négatifs enregistrés concernent 64 couples sur les 236 étudiés. Ce sont donc 27 % des ménages qui connaissent un dernier intervalle intergénésique inférieur à la moyenne des premières naissances du couple. Parmi les familles d'au moins huit enfants, un couple sur 4 à Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent a eu son dernier enfant dans un délai inférieur à la moyenne des intervalles intergénésiques à la naissance de leurs autres enfants. La proportion est encore plus forte pour ce qui est des couples de la Tessoualle puisqu'un tiers des familles nombreuses de la commune est dans la même situation. 29 % des familles composées de 8 ou 9 enfants connaissent un dernier intervalle intergénésique moins élevé que la moyenne des écarts ; elles sont 22 % pour celles composées de 10 à 12 enfants et ¼ des ménages composés de 13 à 16 enfants. Ainsi, près de trois familles nombreuses sur 4 (73 %) sont dans le cas inverse, le dernier intervalle intergénésique enregistré étant supérieur à la moyenne des autres intervalles intergénésiques relevés. La situation semble tout de même moins fréquente à La Tessoualle où seuls 47 couples sur 70 (67 %) ont eu leur dernier enfant après un délai plus long que la moyenne des temps d'attente avant leurs autres enfants. Toutes communes confondues, le contrôle des naissances à l'arrivée du dernier enfant est plus fréquent pour les familles qui ont eu entre 10 et 12 enfants (78 % des cas) que pour les familles encore plus nombreuses (75 % des cas, mais sur 12 familles seulement) ou pour les couples qui ont eu 8 ou 9 enfants (71 %).

Dernier intervalle intergénésique	***Andrezé***		***La Chapelle-St-F.***		***La Tessoualle***		***Total***	
moins important que la moyenne	26	25 %	15	24 %	23	33 %	**64**	**27 %**
plus important que la moyenne	78	75 %	47	76 %	47	67 %	**172**	**73 %**
Total des couples	104		62		70		**236**	

Tableau 58 - Répartition des couples ayant eu au moins huit enfants suivant l'intervalle intergénésique à la naissance du dernier enfant et la moyenne des autres intervalles intergénésiques à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e^ siècle (en nombre et en pourcentage).

Dernier intervalle intergénésique	*Familles de 8-9 enfants*		*Familles de 10-12 enfants*		*Familles de 13-16 enfants*		*Total*	
Moins important que la moyenne	49	29 %	12	22 %	3	25 %	**64**	**27 %**
Plus important que la moyenne	121	71 %	42	78 %	9	75 %	**172**	**73 %**
Total des couples	170		54		12		**236**	

Tableau 59 - Répartition des couples ayant eu au moins huit enfants suivant l'intervalle intergénésique à la naissance du dernier enfant et la moyenne des autres intervalles intergénésiques d'après la composition des familles à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e^ siècle (en nombre et en pourcentage).

Les écarts négatifs particulièrement importants entre le dernier intervalle intergénésique et la moyenne des intervalles aux autres naissances du couple font apparaître que la faiblesse de l'écart n'est pas due tant à un dernier intervalle intergénésique particulièrement court qu'à une moyenne des autres intervalles intergénésiques plus élevée. Ainsi, dans le cas du couple formé par Jean Gorget et Marie Rocheton à La Tessoualle dont le dixième et dernier enfant est arrivé sept mois après la naissance de leur précédent enfant, cet intervalle peu important creuse évidemment l'écart avec la moyenne des autres naissances du couple. Mais cet écart est encore accentué par le fait que ce même couple a connu par deux fois, on l'a vu, des intervalles intergénésiques conséquents (79 mois avant la naissance de leur cinquième enfant et 102 mois avant la naissance de leur huitième enfant). À La Chapelle-Saint-Florent, Léon Aillery et Marie Michel connaissent un dernier intervalle intergénésique de 18 mois inférieur à la moyenne des autres écarts enregistrés à la naissance de leurs 7 autres enfants. Même si leur dernier enfant, Fernand, est né le 31 août 1896 soit 12 mois tout juste après le précédent, l'écart par rapport à la moyenne est surtout creusé par le fait que le comportement démographique habituel du couple correspond plutôt à des intervalles intergénésiques plus longs (28 mois en moyenne) avec quatre de leurs enfants nés plus de 30 mois après la naissance du précédent enfant. La situation est identique à Andrezé pour le couple formé par Jean Yvon et Jeanne Ribalet dont le neuvième et dernier enfant, Alphonse, est né le 22 mars 1848, 21 mois après sa grande sœur Clotilde-Marie. Ce dernier intervalle intergénésique n'est pas extrêmement faible et pourtant Alphonse est né 13 mois plus rapidement que ses 8 frères et sœurs. En effet ses parents Jean et Jeanne, ont eu tous leurs autres enfants avec des délais beaucoup plus longs. Trois de leurs enfants, Jean-Baptiste, Jeanne et Éléonie sont même nées respectivement 44 mois, 43 mois et 54 mois après l'enfant précédent. Dans un cas, un écart négatif conséquent a été enregistré. Toujours à Andrezé, il s'agit des enfants de Laurent Fruchaud et de Marie Vincent dont la dernière fille, Jeanne est née le 16 avril 1859, 22 mois après sa sœur Delphine. Là encore, l'écart entre ce dernier intervalle et la moyenne des autres naissances

s'explique davantage par la présence d'intervalles intergénésiques conséquents pour les autres naissances du couple que par la faiblesse du dernier intervalle intergénésique enregistré. En effet Laurent Fruchaud et Marie Vincent ont eu leur cinquième enfant, Jeanne-Françoise en 1843, 46 mois après leur enfant précédent. Mais un écart encore plus conséquent a été enregistré à la naissance suivante avec l'arrivée de Marie le 17 juillet 1855, soit 146 mois après Jeanne. La moyenne des intervalles intergénésiques s'en trouve naturellement gonflée, accentuant l'écart avec le dernier intervalle intergénésique.

A l'inverse, en observant les derniers intervalles intergénésiques de plus de quatre ans par rapport à la moyenne des autres intervalles intergénésiques des couples, il apparaît que l'écart important ainsi relevé est dû au seul dernier intervalle intergénésique, renforçant l'idée de l'existence d'un contrôle des naissances. La dernière naissance contredit le comportement général démographique du couple. Trois couples d'Andrezé sont dans cette situation : Joseph Boiteau et Jeanne Boumard (écart de + 49 mois) ; Pierre Cailleau et Jeanne Chevalier (écart de + 52 mois) et Victor Dupont et Marie Chupin (écart de + 59 mois). Ces trois couples ont eu respectivement leur dernier enfant après un intervalle de 72 mois à 80 mois alors que les autres naissances de ces couples sont arrivées après des délais de 12 à 29 mois seulement, mis à part deux enfants de Pierre Cailleau et Jean Chevalier nés après 40 et 44 mois. Des intervalles intergénésiques supérieurs de 72 à 80 mois ne sont donc pas du tout une habitude du couple. À La Chapelle-Saint-Florent, ce sont également trois couples (François Braux et Justine Bézié ; Augustin Dalaine et Philomène Grasset ; Louis Grasset et Perrine Dalaine) pour lesquels la dernière naissance intervient entre 64 mois et 70 mois après la naissance précédente. Le fait est, là encore, exceptionnel par rapport au comportement démographique de ces familles puisque les autres enfants de ces couples sont nés, sans exception, dans un délai inférieur ou égal à 27 mois. À La Tessoualle enfin, deux familles ont connu un écart conséquent entre l'intervalle intergénésique à la naissance du dernier enfant et la moyenne des autres intervalles intergénésiques enregistrés. Il s'agit de François Minguet et Augustine Braud et de Pierre Ménard et Hélène Chaillou. Les premiers ont eu leur dernier enfant après un délai de 82 mois alors que les autres enfants du couple sont nés après 17 à 38 mois au maximum. Pour les seconds, le dernier enfant est né après 131 mois, en fort décalage avec les autres naissances du couple, entre 19 et 41 mois.

Ainsi, des écarts négatifs entre le dernier intervalle intergénésique et la moyenne des autres intervalles relevés semblent répondre à la fois à des naissances particulièrement rapprochées pour un dernier enfant et à la présence d'intervalles intergénésiques

ponctuellement importants dans la vie des couples (sans correspondre particulièrement à l'avant dernière naissance). Par contre, l'existence d'écarts positifs conséquents entre la dernière naissance et la moyenne des intervalles s'explique clairement par le délai particulièrement important de la dernière naissance, tranchant avec le comportement habituel du couple. Un contrôle des naissances paraît, dans ces cas-là, plus que probable.

B. Répartition des intervalles intergénésiques les plus grands

Pour ce faire, nous avons dressé, sous forme de tableau, la liste des 236 familles composées d'au moins huit enfants à Andrezé (A), La Chapelle-Saint-Florent (C) et La Tessoualle (T) au cours du siècle. Pour chacune d'entre elle, nous avons précisé l'ensemble des intervalles intergénésiques depuis le deuxième enfant jusqu'à la dernière naissance enregistrée. Il ne nous était en effet pas possible de prendre en compte l'intervalle précédant la naissance du premier enfant (intervalle protogénésique) puisque la date du mariage de chaque couple ne nous est pas systématiquement connue. Nous avons ensuite pris le parti de mettre en surbrillance, pour chaque couple, l'intervalle intergénésique le plus élevé.

	Père	Mère	Réf.	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
A	Sourice Pierre	Pionneau Marie	C797	96	14	23	21	29	25	29	25	23	26	21	24	24	61	
A	Sourice François	Guibert Marie-Anne	C779	14	29	24	25	25	31	22	0	21	25	23	19	43		
A	Nicolas René	Yvon Marie	C629	13	16	19	21	30	18	19	21	26	14	12	31	17		
A	Bouchet Jean	Lefort Marie-Mad.	C121	14	12	12	28	13	20	13	16	23	13	14	26	16		
A	Sourice Emile	Bénard Caroline	C777	14	23	16	24	20	19	19	13	20	15	21	26			
A	Chupin Bernard	Besson Marie-Virg.	C220	17	16	45	24	19	18	17	22	13	23	44				
A	Réthoré Jacques	Gourdon Anne	C735	21	21	26	23	27	25	24	23	23	25	67				
A	Chéné Jacques	Gallard Jeanne	C192	22	22	21	23	24	28	27	29	34	26	34				
A	Chupin René	Cherbonnier Anne	C260	20	17	22	17	17	18	30	45	25	16					
A	Ogereau Pierre	Lefort Marie	C639	20	18	38	25	23	35	31	30	24	23					
A	Germon Jean	Chéné Marie	C426	22	24	23	26	24	26	19	23	29	48					
A	Bénard Mathurin	Robichon Marie	C055	16	15	17	18	18	18	18	22	20	39					
A	Dupont René	Lefort Perrine	C377	15	13	20	24	24	23	24	25	32	20					
A	Racineux François	Bregeon Céleste	C721	24	18	18	18	21	22	31	21	23	30					
A	Douezi Jean-Cléophas	Avril Anne-Renée	C351	17	14	21	22	13	12	18	20	13	20					
A	Lefort Louis	Viau Jeanne	C533b	27	21	27	24	25	24	35	27	36						
A	Gagneux Jacques	Morinière Marie	C407	14	31	16	25	47	40	44	33	65						
A	Piou Jean	Allard Renée	C702	15	31	19	25	47	25	0	0	37						
A	Bossoreille Jean-B.	Gourdon Luce	C111	24	22	18	0	37	28	21	0	48						
A	Chupin René	Chupin Marie	C261	27	44	35	14	30	28	13	24	55						
A	Vincent Mathurin	Clémot Anne	C847	22	23	0	25	14	26	26	62	19						
A	Morinière Mathurin	Gourdon Marie-Julie	C617	21	26	23	54	17	29	37	35	36						
A	Chupin Pierre	Lecoindre Jeanne	C250	13	0	17	23	22	25	22	23	25						
A	Chevalier René	Jouin Marie	C209	17	22	22	42	28	27	34	29	32						
A	Chupin Louis	Thomas Augustine	C244	12	22	26	32	27	26	35	26	40						
A	Perdriau François-H.	Colasseau Jeanne	C664	17	20	20	22	21	22	26	30	30						
A	Gourdon Louis	Viau Jeanne	C454	21	23	21	23	18	24	19	28	34						

	Père	Mère	Réf.	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
A	Chupin Julien	Emeriau Jeanne	C242	23	18	30	23	28	27	28	22	22						
A	Bouchet François	Martin Marie	C120	23	14	23	18	14	20	26	17	19						
A	Bondu Jaques	Gazeau Marie	C089	20	31	23	24	22	21	26	22	30						
A	Rullier Jacques	Terrien Renée	C760	18	22	26	30	24	26	24	26	31						
A	Bouchet François	Boisdron Joséphine	C119	17	19	15	16	17	19	17	20	18						
A	Lefort René	Moreau Marie	C548	12	33	13	44	15	78	0	25							
A	Lefort Jean	Boucherault Renée	C533a	27	33	97	37	22	41	0	36							
A	Cailleau Pierre	Chevalier Jeanne	C172c	13	44	40	29	29	23	16	80							
A	Dupont Victor	Chupin Marie	C379	16	28	19	15	20	13	26	80							
A	Boisteau Joseph	Boumard Jeanne	C083	12	22	22	26	21	25	32	72							
A	Yvon Jean	Ribalet Jeanne	C853	44	22	43	54	21	25	26	21							
A	Gourdon Pierre	Colasseau Jeanne	C459	45	0	22	20	28	35	27	37							
A	Toublanc Jean	Rullier Marie	C816	16	19	14	18	19	29	54	19							
A	Bénard Mathurin	Dupouet Louise	C053	18	20	28	23	33	30	60	36							
A	Bouyer René	Benesteau Renée	C153	32	33	32	41	33	35	51	0							
A	Barreau Joseph	Sourice Marie	C038	16	11	18	24	34	29	24	41							
A	Allard Jean-René	Rousseau Henriette	C006	18	19	48	22	34	28	26	33							
A	Germon Louis	Lefort Marie	C429	20	0	26	14	39	24	24	21							
A	Lefort Louis-Joseph	Germon Perrine	C529b	20	23	24	42	29	32	45	33							
A	Chauvat Jacques	Dupont Jeanne	C188	20	11	19	19	23	44	14	13							
A	Delaunay Jacques	Dubillot Jeanne	C338	12	14	13	0	29	16	21	25							
A	Bioteau Jean-Louis	Morille Jeanne	C076	17	21	25	25	42	21	32	31							
A	Plard Jacques	Rousselot Marie	C708	16	18	19	19	30	13	34	26							
A	Lefort Joseph	Moreau Marie	C525b	22	21	37	22	33	28	25	38							
A	Dupont Pierre	Robichon Marie	C376	10	12	19	23	15	18	32	26							
A	Colaisseau François	Sourice Jeanne	C289	26	14	26	28	13	31	28	30							
A	Ogereau Pierre	Cailleau Jeanne	C638	22	23	16	27	27	29	25	45							
A	Cailleau Pierre	Bouchereau Jeanne	C169	31	24	33	22	31	36	38	25							
A	Coeffard Jean	Guinehut Renée	C280	13	28	19	28	25	26	35	25							
A	Bouchereau Jacques	Benesteau Marie	C116	16	20	24	27	30	29	28	30							
A	Chéné Jacques	Lefort Renée	C194	24	21	23	22	25	32	34	21							
A	Pionneau Augustin	Pilet Julie	C688	25	31	28	31	29	28	29	41							
A	Plard Jacques	Mauget Henriette	C706	14	17	21	24	20	21	25	19							
A	Barreau René	Caillé Marie	C039	24	22	20	21	27	18	23	18							
A	Cailleau Pierre	Ogereau Marie	C176	20	25	26	23	25	28	28	25							
A	Rousseau Louis-F.	Perdriau Marie-Mad.	C751	22	18	21	22	23	22	19	20							
A	Fruchaud Laurent	Vincent Marie	C403b	18	29	16	46	146	23	22								
A	Plard Louis	Chupin Marie-Fr.	C714	19	18	24	21	44	60	71								
A	Vénard René	Oger Louise	C824	19	28	17	68	30	57	58								
A	Bausson Valentin	Lefort Marie	C048	28	22	18	55	16	43	53								
A	Colaisseau Théophile	Humeau Jeanne	C299	16	0	19	21	31	41	50								
A	Chéné René	Mériau Joséphine	C204	15	12	14	58	25	14	36								
A	Cocu Joseph	Hallet Jeanne	C279	52	22	26	26	30	28	63								
A	Papin Louis	Mousseau Marie	C650	35	48	22	17	41	28	0								
A	Bouchereau Jacques	Caillaud Marie	C117	14	23	25	39	18	25	52								
A	Perdriau Jean	Bouyer Marie-Anne	C665	25	34	27	21	12	25	59								
A	Plard Jean	Libeault Jeanne	C710	11	32	32	0	21	31	18								
A	Morillon Théodore	Chupin Angélique	C614	35	15	13	23	12	42	24								
A	Brunetière Michel	Gourdon Rose	C167	19	19	42	50	26	26	31								
A	Bidet Louis	Chupin Jeanne	C074	14	23	26	0	28	31	31								
A	Moreau Michel	Mondain Marie	C609	29	21	23	42	15	38	36								
A	Chupin Pierre	Moreau Rose	C254	21	22	35	32	34	25	54								
A	Dubillot René	Douezi Marie	C368b	29	36	31	27	33	37	61								

	Père	Mère	Réf.	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
A	Bénesteau Pierre	Chupin Emelie	C061	32	14	18	15	17	35	25								
A	Claveau Jean	Frémondière Jeanne	C267	18	28	30	38	22	15	35								
A	Esseul René-Jean	Cathelineau Rose-M.	C386	23	21	23	31	23	48	26								
A	Lebrun Louis	Branger Michelle	C514	17	22	35	14	27	35	31								
A	Marchand Joseph	Bondu Jeanne	C567	0	13	23	18	26	22	25								
A	Humeau René	Godineau Rose	C495	21	42	26	37	37	36	47								
A	Audouin Pierre	Clémot Marie	C011	34	26	11	23	31	29	39								
A	Lefort Mathurin	Brevet Marie	C534	30	7	22	26	31	24	35								
A	Chéné Pierre	Sourice Anne	C201	17	29	25	32	24	28	46								
A	Colaisseau Adolphe	Moreau Alphonsine	C284	14	15	23	28	12	23	26								
A	Renou Jacques	Lefort Marie	C728	24	17	26	23	23	44	28								
A	Chupin Jean	Cailleau Marie	C231	27	27	21	24	24	27	47								
A	Moreau François	Chupin Jeanne	C599	23	24	28	25	36	30	39								
A	Martin Pierre	Sourice Jeanne	C572	22	23	23	27	28	30	39								
A	Breheret Jacques	Humeau Perrine	C157	25	30	31	46	30	32	29								
A	Chupin Pierre	Renou Marie	C257	27	26	27	17	21	27	35								
A	Laurent René	Lefort Augustine	C511	20	20	23	25	22	21	35								
A	Gourdon Pierre	Moreau Marie	C462	25	14	28	25	27	27	27								
A	Colasseau Jean	Moulinard Marie	C306	26	23	31	27	32	29	34								
A	Lefort Pierre	Cailleau Marie	C539b	27	33	26	34	30	28	32								
A	Chéné René	Lefort Marie	C203	20	19	23	18	12	22	17								
A	Vételé Jacques	Clémot Mathurine	C831	27	25	34	29	30	29	30								
A	Chupin Joseph	Cailleau Marie	C240	24	28	27	27	27	29	26								
A	Libault René	Chupin Marie	C557	30	29	27	29	28	26	30								

Tableau 60 - Intervalles intergénésiques des couples d'Andrezé qui ont eu au moins huit enfants au XIX^{e} siècle (en nombre de mois).

	Père	Mère	Réf.	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
C	Rivereau René	Cognee Léonie	831	13	21	19	20	23	37	17	25	22	15	17	13	0	40	25
C	Chene René	Aubert Jeanne	290	19	24	39	35	36	26	32	29	24	31	57	17			
C	Bouin Jacques	Aubron Marie	180	9	11	16	23	15	17	25	20	13	20	17	26			
C	Germond Pierre	Goisnard Jeanne	448	20	24	25	23	25	22	32	25	21	31	25				
C	Pineau Jean	Terrien Jeanne	761	15	14	32	24	22	24	38	19	25	65					
C	Bernier Louis	Bourcier Madeleine	106	16	21	25	16	22	22	51	25	37	28					
C	Vincent Pierre	Bouin Jeanne	917	26	16	23	26	29	22	21	0	17	39					
C	Grimault François	Onillon Marie	499	0	34	18	20	22	23	23	23	24	41					
C	Benoist René	Corbet Jeanne	98	20	17	28	22	25	21	30	33	28	40					
C	Palussiere Pierre	Bretaud Marie	725B	18	25	23	28	25	21	30	23	60						
C	Rivereau Jean	Garnier Agate	835	16	21	21	37	15	25	31	25	41						
C	Rivereau René	Aller Agate	829	19	16	23	24	38	23	38	15	17						
C	Chene Pierre	Blond Marie	295	21	18	35	31	29	36	25	28	16						
C	Malherbe Pierre	Oger Françoise	655	20	26	21	25	22	29	21	45	18						
C	Chataigner Louis	Poupard Pauline	263	15	21	20	28	27	36	27	19	26						
C	Bondu Joseph	Marceau Jeanne	171	16	26	16	12	11	23	23	22	24						
C	Raimbault Pierre	Gouenard Agate	777	20	15	13	23	19	25	14	23	18						
C	Rethore Jean	Bondu Françoise	803	29	45	19	17	48	56	0	57							
C	Leclerc Jean	Bineau Marie	609	16	26	19	0	16	58	36	63							
C	Bourcier Jean	Barat Marie	190	14	13	17	20	22	15	59	49							
C	Blouin Jacques	Palussiere Julienne	163	0	11	28	34	28	36	16	56							
C	Vincent Pascal	Guerif Jeanne	930	38	35	24	43	13	15	14	14							
C	Levron Pierre	Cognee Jeanne	628	13	18	12	16	12	26	21	62							

	Père	Mère	Réf.	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
C	Leclerc René	Menard Marie	607	32	31	69	24	17	26	27	35							
C	Audouin François	Biotteau Marie	46	19	31	37	16	15	23	24	48							
C	Renous Jean	Vincent Anastasie	787	25	23	30	20	27	35	29	63							
C	Grimault François	Bourssier Marie	485	31	21	28	15	28	39	34	52							
C	Barat Jacques	Vincent Perrine	86	22	23	15	33	28	44	40	23							
C	Toublanc Augustin	Raimbault Félicité	894	23	17	20	19	24	29	14	48							
C	Grasset Louis	Grimault Jeanne	466	13	28	23	16	33	19	14	34							
C	Boumard Louis	Audouin Marie	189	19	34	28	22	28	27	14	47							
C	Pohu Jean	Rethore Françoise	765	19	23	15	31	41	25	24	28							
C	Chene Pierre	Germond Marie	306 B	21	26	36	26	45	34	30	30							
C	Raimbault René	Bernier Marie	773	18	11	13	27	20	26	30	23							
C	Renous François	Guerif Perrine	792	27	29	24	19	32	26	12	33							
C	Raimbault Michel	Raimbault Feulote	779	20	24	14	14	19	30	24	19							
C	Guerif Vincent	Vincent Anne	549	24	31	33	40	32	37	26	35							
C	Barat Jacques	Ripoche Françoise	83	13	17	14	24	20	16	22	23							
C	Bernier Jacques	Legagneux Marie	108	33	28	23	24	24	25	15	26							
C	Gaudin Charles	Chene Hélaine	439	15	19	18	23	14	20	22								
C	Mace Jacques	Guerif Jeanne	641	24	55	26	51	62	25	40								
C	Dalaine Augustin	Grasset Philomène	394	20	13	13	14	14	27	66								
C	Bernier Pierre	Boursier Jeanne	107	26	0	30	25	27	13	67								
C	Grasset Louis	Dalaine Perrine	473	16	23	25	11	0	21	64								
C	Braux François	Bezie Justine	231	16	18	27	22	19	24	70								
C	Pineau Louis	Berthelot Marie	737	21	26	15	26	24	40	53								
C	Gaudin René	Boisteau Perrine	438	13	14	25	36	46	21	19								
C	Oge René	Biotteau Janne	687	19	22	25	32	49	14	33								
C	Terrien Jacques	Allard Marie	863	17	19	32	29	38	39	33								
C	Aillery Léon	Michel Marie	4	31	32	33	24	37	24	12								
C	Thibault René	Ripoche Joséphine	887	45	17	22	30	20	25	27								
C	Huchon Pierre	Benoist Rose	571	44	21	26	27	28	30	39								
C	Guerif René	Besnard Marie	511	32	29	18	22	30	23	43								
C	Pineau François	Rohard Ursule	759	14	17	11	23	11	13	31								
C	Mace Jean	Bondu Renée	635	19	27	27	35	33	25	38								
C	Cognee Jean	Lefort Mathilde	339	17	24	18	26	33	23	34								
C	Boursier Alexandre	Foulonneau Jeanne	194	26	24	41	28	30	30	39								
C	Chene Jacques	Germon Anastase	305	36	23	20	29	28	29	25								
C	Barat Pierre	Michel Madelenne	80	15	25	23	26	25	32	26								
C	Terrien Jean	Vincent Marie	880	12	22	23	22	25	24	24								
C	Bouin René	Bregeon Eugénie	183	22	25	14	23	26	22	22								
C	Chene Pierre	Terrien Marie	316	20	24	24	19	25	27	23								

Tableau 61 - Intervalles intergénésiques des couples de La Chapelle-Saint-Florent qui ont eu au moins huit enfants au XIX^e^ siècle (en nombre de mois).

	Père	Mère	Réf.	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
T	Brochard Symphorien	Rousseau Marie	312	16	15	19	16	19	17	17	33	13	14	26	31	37		
T	Hiou Alexandre	Fourrier Marie	864	19	15	16	12	12	18	16	17	13	21	31	22	21		
T	Hy Jean	Bergere Anastasie	892	19	24	23	22	25	9	11	10	21	29	30	35			
T	Guimbretiere Frçs	Baron Jeanne	843	23	24	19	17	43	15	20	22	16	13	17	27			
T	Rigaudeau Adolphe	Drouet Eugénie	1306	21	25	17	13	15	13	14	31	30	20	47				
T	Robichon Jacques	Blin Jeanne	1326	26	0	28	25	21	25	23	28	31	28	31				
T	Sionneau Augustin	Rochais Joséphine	1397	12	19	11	15	15	19	0	30	14	14	21				
T	Bonnin Jean	Michel Louise	210	30	26	28	0	27	18	17	88	27	55					

	Père	Mère	Réf.	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
T	Maillochon Pierre	Durand Félécité	1054	22	0	15	24	19	24	38	14	0	29					
T	Gorget Jean	Rocheton Marie	750	11	11	12	79	33	25	102	30	7						
T	Charbonneau Jean	Jarousseau Marie	370	30	65	47	39	0	28	43	15	52						
T	Vigneron Louis	Grimaud Rose	1456	17	12	17	36	41	0	39	0	38						
T	Baudon Victor	Grolleau Victorine	87	19	33	15	22	30	32	45	33	42						
T	Frouin Pierre	Maillet Marie	657	28	15	19	23	24	21	33	22	51						
T	Pineau Jean	Lucon Marie	1212	20	23	15	19	25	21	14	13	29						
T	Deniaud Joseph	Cousseau Marie	524	22	28	26	32	34	23	36	31	25						
T	Geindreau Jacques	Coutant Marie	698	30	22	26	25	24	25	31	11	31						
T	Ragueneau Pierre	Migniau Victoire	1271	18	24	29	23	24	24	41	70							
T	Pasquier Firmin	Geindreau Modeste	1193	17	18	23	23	23	55	32	49							
T	Charier Jean	Chemineau Marie	381	13	33	25	31	39	29	16	63							
T	Rousselot Jean	Godet Louise	1364	29	1	24	31	25	28	32	0							
T	Favreau Pierre	Chupin Jeanne	585	27	29	31	0	16	38	20	16							
T	Cochad Louis	Jobard Prudence	447	32	24	32	28	48	23	56	29							
T	Gouffier Louis	Gaborit Reine	756	27	30	35	30	25	26	42	60							
T	Charruau Pierre	Girard Marie	386B	16	17	20	14	18	19	32	47							
T	Luneau Jean	Gregoire Marie	1037	15	15	22	24	21	11	24	50							
T	Pacreau Louis	Beaufreton Jeanne	1179	35	23	22	18	14	35	13	27							
T	Sichet Pierre	Couteleau Marie	1381	45	16	24	29	17	24	31	23							
T	Baron Pierre	Girard Florence	70	34	20	0	20	23	23	23								
T	Durand François	Derrouet Jeanne	568	32	13	16	25	17	16	28	17							
T	Porcheron Jean	Gorget Julie	1246	24	26	31	28	0	24	26	27							
T	Fonteneau Augustin	Fonteneau Marie	616	22	20	33	18	25	19	36	21							
T	Goin	Goin Céleste	741	15	27	31	23	15	31	30	24							
T	Gautier François	Bibard Victoire	689	23	26	28	27	26	11	29	42							
T	Cousseau Augustin	Gautier Victoire	487	24	24	37	25	28	34	34	26							
T	Dubourg Jean	Vivien Véronique	554	27	27	28	26	13	35	32	31							
T	Gouffier Pierre	Simonau Augustine	758	15	18	25	23	24	27	29	32							
T	Braud Jean	Migniau Félicité	254	18	22	23	22	26	30	21	27							
T	Dubourg Charles	Cousseau Modeste	547	22	22	19	21	24	21	24	23							
T	Menard Pierre	Chaillou Hélène	1093	19	23	41	20	22	40	131								
T	Barreau François	Blin Perrine	41	44	20	69	22	34	26	76								
T	Chemineau Pierre	Bureau Aimée	411	24	25	33	81	21	42	0								
T	Boudon Guillaume	Vigneron Rose	236	71	25	42	17	20	57	30								
T	Poirier Auguste	Cousinet Célestine	1217	18	19	37	-1	33	63	37								
T	Minguet François	Braud Augustine	1061	17	18	27	27	28	38	82								
T	Rondeau Mathurin	Levron Victoire	1343	15	31	13	81	15	26	31								
T	Vigneron Jean	Hairaud Jeanne	1451	21	38	26	29	15	75	44								
T	Tisseau Pierre	Maliocheau Marie	1426	20	16	26	83	30	31	29								
T	Landreau Pierre	Frouin Aimée	981	11	16	21	0	40	46	16								
T	Gauthier François	Pineau Jeanne	685	23	42	28	30	28	71	32								
T	Bodet Auguste	Chaillou Rose	183	18	42	33	39	52	16	21								
T	Hy François	Routiau Rose	897	21	31	52	22	27	12	46								
T	Paluau Pierre	Gouleau Prudence	1185	13	15	48	30	33	12	25								
T	Gregoire Jean	Delaunay Françoise	778	34	18	41	40	37	16	42								
T	Brouard Victor	Drouet Julie	326	56	30	26	25	24	20	23								
T	Cochard Pierre	Beliard Françoise	456	16	26	46	26	24	24	39								
T	Chemineau Louis	Bitaudeau Jeanne	405	36	22	45	25	28	32	16								
T	Blot François	Martin Marie	172	27	28	24	29	33	22	55								
T	Janeau Pierre	Luneau Victoire	906	22	26	33	0	26	28	31								
T	Chemineau Jean	Chemineau Marie	403	16	15	27	13	16	18	38								
T	Pasquereau Firmin	Mimbre Reine	1192	35	24	19	18	0	16	14								

	Père	Mère	Réf.	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
T	Brouard Louis	Chiron Lucie	320	16	16	26	24	31	37	16								
T	Gaboriau Louis	Cousseau Modeste	666	18	14	19	28	24	31	24								
T	Migneau Jean	Rousselot Jeanne	1118	41	33	25	26	23	25	28								
T	Brillouet Jacques	Martin Jeanne	291	24	27	31	32	32	38	42								
T	Jouet François	Fontenit Marie	947	20	26	25	26	12	26	28								
T	Vigneron Célestin	Cocu Jeanne	1446	21	20	27	25	28	37	26								
T	Derouet Louis	Landreau Véronique	532	25	35	30	31	35	37	27								
T	Bege Jean	Rigaudeau Marie	96	14	22	25	33	24	25	24								
T	Fourier François	Proust Marie	644	21	28	28	28	33	29	27								

Tableau 62 - Intervalles intergénésiques des couples de La Tessoualle qui ont eu au moins huit enfants au XIX^e siècle (en nombre de mois).

Au premier regard et à la simple lecture de ces tableaux, la répartition des cases en surbrillance donne une notion de rythme. En effet, la distribution des écarts les plus importants pour chaque couple ne semble pas répondre à une loi générale. La proportion d'écarts les plus importants arrivant en dernière position est d'ailleurs loin d'être majoritaire (37 %). Ainsi, dans plus de 6 familles nombreuses sur 10 l'intervalle intergénésique le plus grand ne correspond pas à la naissance de leur dernier enfant. Cela est d'autant plus vrai pour les familles composées de 8 à 10 enfants où le délai le plus long est enregistré à la dernière naissance dans 35 à 38 % des cas. La proportion augmente avec les familles composées de 11 à 14 enfants[461] puisque l'intervalle intergénésique le plus long intervient dans 40 à 60 % des cas en dernière position.

		Andrezé	La Chapelle-St-Fl.	La Tessoualle	Total
Familles de 8 enfants	*Nombre*	19	9	8	**36**
	Total	42	32	31	**96**
	Pourcentage	45%	39%	26%	**38%**
Familles de 9 enfants	*Nombre*	9	10	7	**26**
	Total	32	22	21	**75**
	Pourcentage	28%	45%	33%	**35%**
Familles de 10 enfants	*Nombre*	7	2	3	**12**
	Total	16	8	8	**32**
	Pourcentage	44%	25%	38%	**38%**
Familles de 11 enfants	*Nombre*	2	4	0	**6**
	Total	7	5	2	**14**
	Pourcentage	29%	80%	0%	**43%**
Familles de 12 enfants	*Nombre*	2	0	1	**3**
	Total	3	1	3	**7**
	Pourcentage	67%	0%	33%	**43%**

[461] Même si il est utile de rappeler que nous statuons ici sur des effectifs réduits.

Familles de 13 enfants	*Nombre*	1	1	1	**3**
	Total	1	2	2	**5**
	Pourcentage	100%	50%	50%	**60%**
Familles de 14 enfants	*Nombre*	1		1	**2**
	Total	3		2	**5**
	Pourcentage	33%		50%	**40%**
Familles de 15 enfants	*Nombre*	0			**0**
	Total	1			**1**
	Pourcentage	0%			**0%**
Familles de 16 enfants	*Nombre*		0		**0**
	Total		1		**1**
	Pourcentage		0%		**0%**
TOTAL	***Nombre***	**41**	**26**	**21**	**88**
	Total	**105**	**62**	**69**	**236**
	Pourcentage	**39%**	**42%**	**30%**	**37%**

Tableau 63 - Couples pour lesquels le plus grand intervalle intergénésique a été enregistré à la naissance du dernier enfant, parmi les couples ayant eu au moins huit enfants à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^{e} siècle (en nombre et en pourcentage).

En nous intéressant à la répartition des écarts les plus importants entre les trois communes étudiées, d'autres constats apparaissent. Si Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent se disputent la première position de la commune où l'intervalle le plus important coïncide à la naissance du dernier enfant, la commune de La Tessoualle se situe systématiquement à des pourcentages plus faible que ses deux voisines. Ainsi, toutes familles confondues (de 8 à 16 enfants), l'écart le plus important intervient en dernière position dans 3 familles sur 10 seulement à La Tessoualle alors que la proportion est de 39 % à Andrezé et 42 % à La Chapelle-Saint-Florent.

Ainsi, de manière générale, l'intervalle intergénésique le plus important coïncidant avec la dernière naissance du couple est loin de constituer la règle, surtout à La Tessoualle. Le rythme et l'espacement des naissances dans chaque famille nombreuse fait que chaque famille connaît une naissance avec un écart plus important au cours de la vie du ménage, mais que, majoritairement, cet écart long ne marque pas un coup d'arrêt à la descendance du couple. D'autant plus que dans de nombreux cas les enfants qui arrivent en dernier après un intervalle long, ne sont pas attendus et prévus. Ils correspondent bien plus à un « accident » qu'à une planification de la part du couple. Ainsi, bien plus que les seuls

intervalles longs en dernière position, ce sont les écarts importants en cours de parcours démographique qui peuvent témoigner d'un réel contrôle des naissances.

C. Répartition des écarts de plus de 6 ans

Pour ce faire, nous avons pris le parti de relever l'ensemble des familles de huit enfants ou plus, qui ont connu un intervalle intergénésique de 5 ans (60 mois) à la naissance d'un de leurs enfants. Pour l'ensemble de ces 41 familles concernées (soit 17 % des familles composées d'au moins 8 enfants), nous avons mis en évidence la ou les naissances survenues au moins 60 mois après la naissance précédente.

	Père	Mère	Réf.	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
A	Sourice Pierre	Pionneau Marie	C797	96	14	23	21	29	25	29	25	23	26	21	24	24	61	
A	Réthoré Jacques	Gourdon Anne	C735	21	21	26	23	27	25	24	23	23	25	67				
C	Pineau Jean	Terrien Jeanne	761	15	14	32	24	22	24	38	19	25	65					
T	Bonnin Jean	Michel Louise	210	30	26	28	0	27	18	17	88	27	55					
A	Vincent Mathurin	Clémot Anne	C847	22	23	0	25	14	26	26	62	19						
A	Gagneux Jacques	Morinière Marie	C407	14	31	16	25	47	40	44	33	65						
C	Palussiere Pierre	Bretaud Marie	725B	18	25	23	28	25	21	30	23	60						
T	Charbonneau Jean	Jarousseau Marie	370	30	65	47	39	0	28	43	15	52						
T	Gorget Jean	Rocheton Marie	750	11	11	12	79	33	25	102	30	7						
A	Boisteau Joseph	Boumard Jeanne	C083	12	22	22	26	21	25	32	72							
A	Lefort Jean	Boucherault Renée	C533a	27	33	97	37	22	41	0	36							
A	Cailleau Pierre	Chevalier Jeanne	C172c	13	44	40	29	29	23	16	80							
A	Lefort René	Moreau Marie	C548	12	33	13	44	15	78	0	25							
A	Dupont Victor	Chupin Marie	C379	16	28	19	15	20	13	26	80							
C	Leclerc René	Menard Marie	607	32	31	69	24	17	26	27	35							
C	Leclerc Jean	Bineau Marie	609	16	26	19	0	16	58	36	63							
C	Levron Pierre	Cognee Jeanne	628	13	18	12	16	12	26	21	62							
C	Renous Jean	Vincent Anastasie	787	25	23	30	20	27	35	29	63							
T	Charier Jean	Chemineau Marie	381	13	33	25	31	39	29	16	63							
T	Gouffier Louis	Gaborit Reine	756	27	30	35	30	25	26	42	60							
T	Ragueneau Pierre	Migniau Victoire	1271	18	24	29	23	24	24	41	70							
A	Cocu Joseph	Hallet Jeanne	C279	52	22	26	26	30	28	**63**								
A	Plard Louis	Chupin Marie-Frçse	C714	19	18	24	21	44	60	**71**								
A	Fruchaud Laurent	Vincent Marie	C403b	18	29	16	46	146	23	**22**								
A	Dubillot René	Douezi Marie	C368b	29	36	31	27	33	37	**61**								
A	Vénard René	Oger Louise	C824	19	28	17	68	30	57	**58**								
C	Bernier Pierre	Boursier Jeanne	107	26	0	30	25	27	13	67								
C	Braux François	Bezie Justine	231	16	18	27	22	19	24	70								
C	Dalaine Augustin	Grasset Philomène	394	20	13	13	14	14	27	66								
C	Grasset Louis	Dalaine Perrine	473	16	23	25	11	0	21	64								
C	Mace Jacques	Guerif Jeanne	641	24	55	26	51	62	25	40								
T	Barreau François	Blin Perrine	41	44	20	69	22	34	26	**76**								
T	Boudon Guillaume	Vigneron Rose	236	71	25	42	17	20	57	**30**								

T	Chemineau Pierre	Bureau Aimée	411	24	25	33	81	21	42	**0**
T	Gauthier François	Pineau Jeanne	685	23	42	28	30	28	71	**32**
T	Minguet François	Braud Augustine	1061	17	18	27	27	28	38	**82**
T	Menard Pierre	Chaillou Hélène	1093	19	23	41	20	22	40	**131**
T	Poirier Auguste	Cousinet Célestine	1217	18	19	37	-1	33	63	**37**
T	Rondeau Mathurin	Levron Victoire	1343	15	31	13	81	15	26	**31**
T	Tisseau Pierre	Maliocheau Marie	1426	20	16	26	83	30	31	**29**
T	Vigneron Jean	Hairaud Jeanne	1451	21	38	26	29	15	75	**44**

Tableau 64 - Intervalles intergénésiques supérieurs ou égaux à 60 mois (5 ans) parmi les couples ayant eu au moins huit enfants à Andrezé (A), La Chapelle-Saint-Florent (C) et La Tessoualle (T) au XIX^e^ siècle (en nombre de mois).

Nous devons d'abord constater que ces intervalles intergénésiques longs (60 mois au moins) restent marginaux à l'échelle des 2 168 naissances enregistrées sur l'ensemble du XIX^e^ siècle pour les familles composées d'au moins huit enfants à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle. En effet, ceux-ci ne représentent que 2 % des naissances (44 sur les 2 168 naissances), même si les intervalles intergénésiques très longs se rencontrent plus fréquemment parmi les couples de La Tessoualle (2,8 %) que parmi les familles d'Andrezé (1,5 %). D'autre part, il nous faut noter que les 44 naissances survenues 60 mois après la précédente se répartissent sur 41 familles. Ainsi, seuls 3 couples (1 à Andrezé et 2 à La Tessoualle) ont connu par deux fois la naissance d'enfants 60 mois après la naissance précédente. Il s'agit, dans le premier cas, de Pierre Sourice et de Marie Pionneau à Andrezé pour la naissance de leur second (96 mois) et de leur dernier enfant (61 mois). Et, pour La Tessoualle, ce sont Jean Gorget et Marie Rocheton qui connaissent cette situation pour la naissance de leur quatrième (79 mois) et septième enfant (102 mois), ainsi que François Barreau et Perrine Blin pour leur troisième (69 mois) et dernier enfant (76 mois). De manière générale, force est de constater que les intervalles intergénésiques importants sont loin d'être la norme et ne constituent pas le comportement démographique classique de ces familles composées d'au moins huit enfants.

Nombre de familles ayant eu au moins 8 enfants	236
Nombre de familles ayant eu au moins un enfant né 60 mois après le précédent	41
Pourcentage des familles ayant eu au moins un enfant né 60 mois après le précédent	17 %
Nombre total de naissances enregistrées pour ces 236 familles	2 168
Nombre total de naissances après 60 mois	44
Pourcentage de naissances supérieures ou égales à 60 mois	2 %
Andrezé	
Nombre total de naissances enregistrées à Andrezé	960
Nombre total de naissances après 60 mois à Andrezé	15
Pourcentage de naissances supérieures ou égales à 60 mois à Andrezé	1,5 %
La Chapelle-Saint-Florent	
Nombre total de naissances enregistrées à La Chapelle-Saint-Florent	571
Nombre total de naissances après 60 mois à La Chapelle-Saint-Florent	11
Pourcentage de naissances supérieures ou égales à 60 mois à La Chapelle-Saint-Florent	1,9 %
La Tessoualle	
Nombre total de naissances enregistrées à La Tessoualle	637
Nombre total de naissances après 60 mois à La Tessoualle	18
Pourcentage de naissances supérieures ou égales à 60 mois à La Tessoualle	2,8 %

Tableau 65 - Statistiques sur la répartition des intervalles intergénésiques supérieurs ou égaux à 60 mois (5 ans) parmi les couples ayant eu au moins huit enfants à Andrezé (A), La Chapelle-Saint-Florent (C) et La Tessoualle (T) au XIX^e^ siècle.

La lecture du tableau reprenant les 41 familles ayant fait l'objet d'intervalles intergénésiques supérieurs ou égaux à 60 mois nous permet de repérer la répartition des écarts au cours de la vie de ces couples. Si, nous l'avons vu, les écarts les plus longs ne coïncident pas majoritairement à la dernière naissance des couples, il n'en est pas de même quand nous prenons en compte uniquement les intervalles intergénésiques hors norme. En effet, parmi les 44 naissances survenues après un intervalle intergénésique de 60 mois, 24 correspondent à la naissance du dernier enfant du couple. Ainsi, dans 54 % des cas, un enfant qui arrive 5 ans au moins après le précédent marque le coup d'arrêt de la descendance du couple.

D'autre part, certaines familles connaissent aussi des intervalles intergénésiques encore plus importants, dépassant largement les cinq années dans certains cas. Tel est le cas du couple composé de Pierre Sourice et de Marie Pionneau, à Andrezé, qui a attendu 8 ans leur deuxième enfant, Pierre né le 27 février 1800, ce qui ne les empêche pas d'avoir 15 enfants en tout. Les autres enfants du couple se succèdent d'ailleurs dans des délais plutôt courts (entre 14 et 29 mois) si ce n'est leur dernière fille, Marie-Ducidie née le 16 novembre 1828, cinq ans après l'enfant précédent. Toujours à Andrezé, Jean Lefort et Renée Boucherault ont leurs neuf enfants avec des écarts entre 2 ans et 3 ans et demi. Seul leur quatrième enfant, François, né le 8 février 1820, est arrivé plus de 8 ans après son grand frère. À La Tessoualle, Jean Bonnin et Louise Michel ont eu onze enfants, dont deux faux-jumeaux, Louis et Euphrasie, nés en 1784. Les écarts entre les naissances non jumelles oscillent entre 17 et 30

mois, sauf pour deux naissances. Leur dernier enfant, Alexis, est effectivement né le 2 septembre 1803 soit 55 mois après son frère Pierre (né le 16 février 1799). Un intervalle intergénésique important pour une dernière naissance reste cohérent par rapport à l'ensemble du corpus. Par contre, la naissance de leur neuvième enfant, Jean Bonnin, le 30 novembre 1796, soit 88 mois après le précédant Pierre, né le 13 août 1789 est assez notable. Toujours à La Tessoualle, Jean Vigneron et Jeanne Hairaud ont eu 8 enfants entre 1805 et 1826. Si leur dernier enfant, Louis, arrive après 44 mois le 24 mars 1826, c'est l'enfant précédant qui est intéressant puisque Aimé est arrivé après 75 mois d'attente le 16 juillet 1822.

Que la naissance de ces enfants soit le signe de difficultés pour le couple à avoir d'autres enfants, ou bien que cette naissance « tardive » mette en avant un contrôle des naissances, il n'en demeure pas moins que la fréquence de ce constat (2 % des naissances de 60 mois au moins) ne peut pas nous permettre de conclure à un contrôle des naissances massif dans ces trois communes.

Année 2011
n° 1200

AVOIR DES ENFANTS DANS LES MAUGES AU XIX^{e} SIÈCLE

Comportements démographiques et dynamiques familiales

THÈSE DE DOCTORAT

(Volume 2)

Spécialité : Histoire

ÉCOLE DOCTORALE SOCIÉTÉS, CULTURES, ÉCHANGES

Présentée et soutenue publiquement
le 16 décembre 2011
à la Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines

par

Jean CHEVALIER

Devant le jury ci-dessous :

M. Frédéric CHAUVAUD, professeur en histoire contemporaine, université de Poitiers (rapporteur)

M. Patrick HARISMENDY, professeur en histoire contemporaine, université de Rennes 2 (rapporteur)

M. Yves DENÉCHÈRE, professeur en histoire contemporaine, université d'Angers (directeur de thèse)

M^{me} Janine BROUARD, sociologue, fondatrice du Groupe de Recherches Ethnologiques de l'Anjou (GREA-UCO)

M. Jean-Luc MARAIS, maître de conférences honoraire, université d'Angers

Centre de recherches historiques de l'Ouest (UMR 6258)
Maison des sciences humaines
5 bis Boulevard Lavoisier
49045 Angers Cedex 01
Tél. : 02 41 22 63 91

ED n° 496

Troisième partie

Une génération de filles

Chapitre 7

Du village à la famille : un nouveau corpus pour une étude transversale

> « Et il se récriait sur la beauté de l'enfant, plaisantant, répétant, dans sa passion des familles nombreuses, qu'il n'y a rien de tel pour faire des enfants superbes, que d'en faire le plus souvent qu'on peut. Quand le père et la mère s'adorent, qu'ils ne se livrent pas à des horreurs qui dupent la nature, qu'ils vivent sainement, honnêtement, en dehors des mœurs imbéciles du monde, comment voulez-vous qu'ils ne réussissent pas à merveille les enfants dont ils soignent la fabrication avec tant d'amour ? »
>
> ZOLA (Émile), *Fécondité*, Paris, 1899, p. 222.

L'objectif de la première partie de notre étude était de dessiner une ébauche des comportements démographiques des habitants des Mauges sur l'ensemble du XIX^e^ siècle. Notre précédent corpus devait prendre en compte un grand nombre d'individus. Pour des raisons techniques que nous avons déjà évoquées, nos observations ont porté uniquement sur quatre communes (Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent, La Tessoualle et Cholet). Bien que réparties sur l'ensemble de notre territoire d'étude et constituant un gisement de près de 35 000 individus, ces communes ne peuvent à elles seules nous fournir une image parfaitement représentative de l'ensemble des Mauges. La nécessité du recours à un autre corpus s'impose donc pour pallier les limites de cette première étude et affiner notre connaissance des pratiques démographiques des Mauges. En effet, construit à partir du seul relevé des naissances dans ces quatre communes, le précédent corpus ne donne aucune indication sur la mortalité infantile. Il est donc impossible de mener une réelle étude de la composition des familles qui prenne en compte le nombre d'enfants vivant simultanément dans le ménage. Contrainte supplémentaire, l'ampleur du nombre de naissances relevées condamne à se limiter dans un premier temps à un traitement statistique et à négliger les données sociales et familiales des enfants qui, rappelons-le, ne

figurent pas dans nos relevés initiaux. Nous ne pouvons que regretter de ne rien connaître de l'âge des parents à la naissance de leur enfant, et d'ignorer tout de leur profession et niveau social. Enfin, la focale retenue pour le corpus précédent, guidé par les sources, limite notre observation au cadre strict de la commune. Si nous avons pu reconstituer les familles à partir des seules naissances, la confrontation avec les actes de mariage a mis en évidence que de nombreux couples ne se mariaient pas dans la commune d'observation et disparaissaient dès lors de notre champ d'investigation. Ce phénomène n'est pas surprenant et témoigne vraisemblablement d'une micro-mobilité géographique forte dans la société des Mauges du XIX^{e} siècle. Pour vérifier ces hypothèses et compléter les observations faites à partir du corpus précédent, il faut faire évoluer le laboratoire d'étude. Aussi avons-nous décidé de dépasser le cadre purement communal pour étudier plus directement le devenir de quelques individus, en entrant plus avant dans leur intimité pour tenter de discerner les influences et les contraintes pouvant faire évoluer les comportements démographiques des individus. Nous nous sommes donc affranchis de toute limite administrative pour nous concentrer sur les couples eux-mêmes et étudier les comportements démographiques, passant ainsi du village à la famille.

Pour ce faire, l'aspect longitudinal et sériel du corpus précédent demande à être complété par un autre ensemble qui prenne en compte un nombre des hommes et des femmes mieux répartis sur le territoire des Mauges et donc plus représentatifs de la société de l'époque. Notre nouveau corpus doit également donner un maximum de données sociales sur les individus en apportant des précisions sur l'âge des parents, la date du mariage, mais aussi des données socioprofessionnelles sur les époux, les dates de décès des membres de la famille. Nous pourrons alors appréhender la durée de vie des couples, la mortalité infantile et la composition réelle des familles. L'objectif de cet autre corpus n'est pas tant d'étudier un grand nombre d'individus, mais plutôt d'observer plus précisément chaque individu. Le qualitatif prendra le dessus sur le quantitatif. Plus exigeant dans le contenu des informations à relever, nous ne pouvons embrasser le siècle entier et devons nous résoudre à nous concentrer sur une période plus restreinte. Les apports et compléments de ce nouveau corpus sont de deux ordres. Il doit permettre de prendre en compte l'importance du célibat et la réalité des couples sans enfants en dépassant la seule prise en compte des couples féconds du corpus précédent. Il doit permettre aussi de confronter les éléments déjà observés avec des éléments sociaux (religion, âge, mobilité géographique, pression sociale) et économiques (profession).

Nous aborderons dans un premier temps les contraintes de notre corpus idéal. Notre problématique étant fondée sur la fécondité et le nombre d'enfants par couple, nous concentrerons naturellement notre regard sur les femmes qui constituent la porte d'entrée principale de notre corpus. Fondée sur les femmes, elle ne laissera pas pour autant de côté les hommes. Époux, pères, ou jeunes garçons, ils apparaîtront autant de fois que nécessaires dans les bases de données. Nous donnerons aussi les arguments qui ont présidé au choix d'une seule classe d'âge dans une étude transversale. Autre contrainte de notre corpus idéal, nous voulons que notre échantillon soit le plus représentatif possible de la société des Mauges du XIX^e^ siècle. Nous expliquerons donc comment nous avons sélectionné les femmes originaires de plusieurs communes représentatives des Mauges tout en prenant en compte la pratique religieuse. Enfin, nous voulons que notre corpus nous permette une approche sociale ; nous définirons donc une classification des professions rencontrées en grandes catégories socioprofessionnelles. Nous présenterons dans un second temps la sélection des communes retenues comme représentatives de la diversité de notre territoire d'étude, puis nous nous intéresserons à une source complémentaire qui permet d'améliorer notre corpus : les archives de l'Enregistrement. Enfin, dans un dernier temps, nous donnerons des indications sur la méthode de dépouillement employée pour mieux percevoir le milieu social de ces familles et tenter d'appréhender les éventuelles pressions sociales ou la reproduction d'hypothétiques schémas sociaux et familiaux qui pourraient en découler. Nous pourrons alors présenter les premiers bilans chiffrés du corpus constitué.

I - Les contraintes du corpus idéal

A. Les filles nées en 1840

1. Une étude féminine

Dans *Les sentiers invisibles*[1], Paul-André Rosental a privilégié les hommes aux femmes en étudiant les lignées patrilinéaires descendantes. L'utilisation de l'enquête TRA[2] facilitait effectivement l'étude des descendants des hommes et non des femmes. Il est vrai que la perte du nom de famille de l'épouse au profit de celui de l'époux au moment du mariage rend plus difficile le repérage des enfants lors de dépouillements systématiques de l'état

[1] ROSENTAL (P.-H.), *Les sentiers invisibles*, Paris, 1999, 255 p.

[2] Enquête sur la mobilité géographique et sociale en France aux XIX^e^ et XX^e^ siècle, dite « enquête des 3 000 familles », menée dans le cadre du laboratoire de démographie historique de l'EHESS et du Centre de recherches sur l'épargne, le patrimoine et les inégalités, avec l'appui moral et financier du CNRS, du ministère de la Recherche et de la Mission de la recherche du ministère de l'Éducation nationale. Jacques Dupaquier et Denis Kessler, « L'enquête des 3 000 familles », *La société française au XIX^e^ siècle*, Paris, 1995, p. 23-61.

civil. Pour autant, ayant pour ambition d'observer les comportements démographiques, la période pendant laquelle les couples sont à même de donner naissance à un enfant constitue le paramètre essentiel de notre étude. De fait, les contraintes physiologiques nous encouragent à favoriser la prise en compte des femmes comme déterminantes dans la période de fécondité des couples. L'objectif étant de comparer des couples pour en étudier les possibilités de descendance, la seule référence à la date de mariage comme constitution du couple ne nous permettrait pas de caractériser précisément les ménages. L'existence de remariage après veuvage accroît cette difficulté. Si le jeune ménage l'est au sens de l'état civil, l'âge des époux (et particulièrement des épouses) rendrait statistiquement stérile le nouveau couple formé. La simple comparaison des ménages sur la seule date de l'union n'est donc pas possible. De manière naturelle, c'est donc la prise en compte de l'âge des époux qui semblerait garantir la comparaison entre les ménages. Pour autant, les premiers dépouillements des actes montrent que, de manière assez courante, les hommes ont pour habitude de se marier avec des femmes beaucoup plus jeunes. Il est assez fréquent par exemple que des femmes de 35 ans accouchent d'un enfant alors que leur mari est âgé d'une cinquantaine d'années. Pourtant mari et femme, leur écart d'âge les fait appartenir à près d'une génération de différence et pourrait fausser l'aspect transversal de notre étude que nous voulons consacrer à une seule classe d'âge. Ainsi, si nous prenons en compte au même titre les garçons et les filles nés la même année et que nous décidons de les suivre tout au long de leur vie, les hommes pourront avoir des enfants beaucoup plus tard dans le siècle alors que les femmes, limitées par des raisons physiologiques, auront leurs enfants dans des années comparables. D'autre part, il est de coutume de se marier dans la commune de naissance de l'épouse. Ainsi, la recherche des actes de mariage est facilitée quand on s'intéresse plus aux femmes qu'aux hommes. La plus grande régularité (apparente ?) des femmes quant à leur âge au mariage, ajoutée aux aspects et contraintes physiologiques plus fortes et donc plus influentes quant à la période de fécondité des couples nous amènent à faire reposer notre corpus sur les femmes et non sur les hommes. Il va sans dire que si notre corpus est bâti sur les femmes, il ne sera pour autant pas uniquement féminin et prendra en compte bien évidemment mari et enfants.

2. Une étude transversale

Si le corpus précédent – fondé sur une étude d'un ensemble de naissances au XIX^{e} siècle – a permis de donner un aperçu longitudinal des comportements démographiques de trois communes des Mauges, il semble désormais utile d'ouvrir nos observations à une

vision transversale de la société des Mauges du XIX^e^ siècle. Notre volonté première consiste à aboutir à un corpus féminin prenant en compte, par les épouses, la vie du mari et des enfants issus de cette union. Pour autant, notre travail – dont l'objet est d'étudier le comportement démographique – pourrait être biaisé si nous prenions en compte uniquement les femmes qui ont donné la vie. L'étude précédente a permis d'observer les couples féconds ; le corpus que nous voulons construire doit permettre d'appréhender plus globalement la société des Mauges, sans laisser pour compte les couples qui n'ont pas eu de descendance ou les personnes célibataires. Ces contraintes liminaires deviennent à leur tour un enjeu. Il faudra ainsi relever l'ensemble d'une classe d'âge de filles et en étudier le devenir. Le changement de focale est capital. En réduisant volontairement le spectre initialement large et longitudinal du corpus précédent, nous procéderons cette fois à une coupe chronologique dans le siècle et étudierons uniquement une classe d'âge. Dans un premier temps, il faudra donc relever – systématiquement et sans échantillonnage – l'ensemble des naissances féminines de communes des Mauges pour une même année. Nous devrons ensuite, sans distinction et sans *a priori*, les suivre tout au long de leur vie pour relever, au fur et à mesure, les actes marquants de celle-ci. Nous chercherons à savoir si elles se sont mariées, à quel âge, avec qui, la date de leur décès et surtout leurs éventuels enfants. C'est grâce à cette méthode que nous pourrons à la fois avoir une vision réelle de l'ensemble de la descendance d'un couple, la composition de la famille (prise en compte des enfants morts en bas âge), mais aussi de la proportion des célibataires.

L'élément premier, on le voit, est la détermination d'une classe d'âge. Celle-ci doit être, somme toute, représentative du XIX^e^ siècle[3] : ni trop tôt, puisque les premières années du siècle sont encore des périodes troublées et les sources, même dans l'état civil, s'en font l'écho ; ni trop tard dans le temps puisqu'il faut conserver un temps de recul suffisamment long pour pouvoir observer la vie des femmes sur toute leur période de fécondité. D'autre part, nous avons déjà observé que les Mauges connaissent un plein démographique aux alentours des années 1860. Cet ensemble de critères nous a amenés à retenir la classe d'âge des jeunes filles nées en 1840. Elles auront 25 ans au moment du plein démographique et,

[3] Il est certain que l'idéal aurait voulu que nous réalisions plusieurs coupes chronologiques dans le siècle, mais les contraintes de temps en rendent impossible la réalisation.

pour celles qui auront eu une descendance, la communicabilité des sources garantit l'accessibilité aux documents pour une prise en compte de l'ensemble des enfants nés[4].

B. Une étude globale

Le corpus précédent a permis d'observer les Mauges du XIX^e^ siècle au travers de quelques communes réparties du nord au sud du territoire. Des différences et des convergences sont apparues, lesquelles peuvent être affinées en embrassant plus globalement les Mauges dans leur diversité et leur cohérence. Pour ce faire, nous avons pour ambition de quadriller plus finement le territoire en sélectionnant un maximum de communes réparties sur l'ensemble des Mauges. Et, dans chaque village retenu, nous voulons comparer le comportement démographique des habitants à travers le prisme de leurs caractéristiques socioprofessionnelles et religieuses.

1. Une approche de la pratique religieuse

Connaître avec certitude le degré de religiosité des individus s'avère difficile et hasardeux. Cependant, pour s'en approcher, il est possible de s'appuyer sur les travaux de Gabriel Le Bras, tout à la fois juriste, historien et sociologue, considéré comme l'un des fondateurs de la sociologie religieuse. Dans son *Introduction à l'histoire de la pratique religieuse en France*[5], il présente plusieurs sources disponibles pour l'historien afin de mieux connaître la quantité et la qualité des pratiquants au XIX^e^ siècle, qu'il s'agisse des dossiers de visites pastorales, des registres paroissiaux, des comptes rendus de missions ou des rapports des préfets. Gabriel Le Bras initie le principe de l'enquête au sein de la communauté catholique en tant que nouvelle pratique sociologique[6]. Dans le diocèse d'Angers, ce travail de sociologie religieuse a été poursuivi par Joseph Jeannin[7] dans le but de dresser une géographie de la pratique religieuse des pays angevins. Jeannin a décidé de concentrer son intérêt sur les aspects quantitatifs et non sur les aspects qualitatifs, « sans doute plus intéressants, mais qui supposent une connaissance suffisante et un jugement de valeur pratiquement irréalisables en un tel domaine ». Pour autant, si la pratique religieuse peut

---

4 Nous avons commencé le dépouillement des sources de l'état civil avant la loi du 15 juillet 2008, devant alors nous conformer à une communicabilité fixée à 100 ans pour les actes de naissance et mariage contrairement aux 75 ans désormais institués par la nouvelle loi.

5 LE BRAS (G.), *Introduction à l'histoire de la pratique religieuse en France*, Paris, 1942, 128 p.

6 Le fonds Gabriel Le Bras est consultable à l'Institut catholique de Paris. Il rassemble notamment quelques pièces de correspondance et cartes relatives au diocèse d'Angers. Institut catholique de Paris, Ms.fr.784.6. Gabriel Le Bras a notamment constitué des dossiers tentant de faire un parallèle entre natalité et catholicisme. Cf. *Études de sociologie religieuse*, tome II, p. 579, 653-655.

7 JEANNIN (J.), *Visages religieux de l'Anjou. 1961*, Angers, 1963, 200 p.

constituer une des manifestations quantifiables de l'adhésion au catholicisme, il faut bien admettre que la foi est avant tout un phénomène intérieur qui participe de l'intime et reste donc difficilement quantifiable quant à sa ferveur. Toutefois, comme le note Jeannin, s'il est « possible de se demander dans quelle mesure la participation au culte dominical est toujours l'expression d'une vivante et vraie foi religieuse. Il n'est pas douteux cependant que, dans l'ensemble, la fidélité à la pratique religieuse dominicale constitue un critère de toute première valeur sur le degré d'adhésion religieuse d'une population, sur l'état religieux d'un groupe. »[8]

Les travaux de Jeannin se fondent d'abord sur une enquête de la pratique religieuse réalisée au début de l'année 1961 dans toutes les paroisses du diocèse d'Angers. Si cette enquête a été opérée par échantillonnage pour les zones urbaines[9], la totalité de la population rurale a été étudiée avec plus de 350 000 questionnaires recensés. Des contrôles de cohérence des données ont été effectués au sein de chaque doyenné, afin de limiter la marge d'erreur. Quatre attitudes ont été étudiées dans cette enquête à grande échelle : la pratique dominicale ou régulière (assistance régulière à la messe du dimanche et des quatre grandes fêtes d'obligation : Noël, Ascension, Assomption et Toussaint), la pratique pascale (obligation de la confession, de la communion et assistance à la messe au temps de Pâques), la pratique irrégulière (pratique aux grandes fêtes de l'année ou un peu plus souvent[10]) et la communion hebdomadaire ou presque hebdomadaire. Celles-ci l'ont été, tant pour les hommes que pour les femmes, en différenciant le comportement par âge ou par profession. Toutefois, si, comme l'admet Gabriel Le Bras « aucune profession [n'est] plus favorable à la pratique religieuse que celle du laboureur fixé sur sa terre, dont toute la vie est faite de régulières servitudes » et qui « accepte assez aisément la coutume et l'autorité »[11], il serait hâtif de conclure que la pratique religieuse du monde agricole angevin est partout majoritaire. Pour autant, des interactions semblent exister entre catégorie socioprofessionnelle et comportement religieux. Joseph Jeannin remarque par exemple, qu'à mesure qu'un groupe s'élève dans la hiérarchie des catégories socioprofessionnelles qu'il a établi, son comportement religieux se situe à un degré supérieur. Mais un des véritables

8 JEANNIN (Joseph), *Visages religieux de l'Anjou*, p. 167. « L'immense majorité des habitants de l'Anjou est catholique ou d'ascendance catholique : 99 % environ » (p. 1). En 1961, on dénombre moins de 1 % de chrétiens protestants.

9 Précisons que 60 000 questionnaires ont tout de même été dépouillés. Pour les régions urbaines (Angers, Cholet, Saumur), les résultats récoltés proviennent de sondages ou de consultations dominicales.

10 « Dans le dépouillement de l'enquête, cet élément a été souvent négligé parce qu'il était à la fois trop étendu, et donc imprécis, dans sa compréhension (depuis ceux qui vont quelquefois à la messe dans une année jusqu'à ceux qui y vont plusieurs fois par mois) et parce que souvent le chiffre donné demeurait très proche de l'écart entre la pratique dominicale et la pratique pascale, ce qui paraît normal », JEANNIN (J.), *Visages religieux de l'Anjou*, 1961, p. 2.

11 LE BRAS (G.), *Etudes de sociologie religieuse*, Tome 1, 1955, p. 360

enseignements du travail de cartographie de Joseph Jeannin a consisté à mettre en avant des disparités très fortes de pratique religieuse au sein même des cantons[12].

Nous aurions bien entendu préféré qu'une telle enquête ait été réalisée au cours du XIX^e^ siècle pour donner des précisions sur le degré de pratique religieuse des communes angevines au siècle précédent. Il nous est toutefois possible de nous référer à nouveau à l'ouvrage de Joseph Jeannin qui donne aussi dans son ouvrage une approche sur les visages religieux de l'Anjou du dernier quart du XIX^e^ siècle avec les cartes de la pratique pascale des hommes en 1875 et en 1900 par paroisse[13]. Ces deux cartes ont été établies à partir des questionnaires remplis par les curés à l'occasion des visites pastorales de l'évêque d'Angers M^gr^ Freppel (1870-1891) et de ses successeurs M^gr^ Mathieu (1893-1896), M^gr^ Baron (1896-1898) et M^gr^ Rumeau (1898-1940)[14] dans les premières années de son épiscopat. Ces questionnaires font état, entre autres, de la pratique pascale en donnant des précisions sur le nombre de ceux qui y étaient fidèles et sur ceux qui s'en abstenaient. Avec Jeannin, nous pouvons déplorer le fait que les renseignements et appréciations portées manquent parfois de précision. Les curés ont pu en effet établir leurs comptes de façon approximative. Jeannin a donc entrepris de conjuguer ces renseignements avec les informations relevées dans plusieurs visites pastorales successives. Et, dans le cas où ce recoupement d'information n'a pas été possible, il a préféré ne donner aucune indication de la pratique religieuse pour les paroisses concernées.

Commune	*Canton*	*Pratique pascale (hommes)*	
Andrezé	Beaupréau	90 à 100 %	
Beaupréau	Beaupréau	75-90 %	90-100 %
Bégrolles-en-Mauges	Beaupréau	90 à 100 %	
Gesté	Beaupréau	75 à 90 %	
Jallais	Beaupréau	90 à 100 %	
La Chapelle-du-Genêt	Beaupréau	90 à 100 %	
La Jubaudière	Beaupréau	90 à 100 %	
La Poitevinière	Beaupréau	90 à 100 %	
Le May-sur-Evre	Beaupréau	90 à 100 %	
Le Pin-en-Mauges	Beaupréau	90 à 100 %	
Saint-Léger-sous-Cholet	Beaupréau	75 à 90 %	
Saint-Philbert-en-Mauges	Beaupréau	90 à 100 %	
Villedieu-la-Blouère	Beaupréau	75-90 %	90-100 %

[12] JEANNIN (J.), *Visages religieux de l'Anjou*, 1963, p. 172 et p. 57. Seule la profession des hommes a été retenue dans l'ouvrage de Jeannin. Les exploitants agricoles ont été répartis en trois catégories (petits, moyens et gros) ; les domestiques et servantes de ferme, les ménages domestiques agricoles, les journaliers ou les ouvriers agricoles spécialisés (viticulteurs, etc.) ; les ouvriers manœuvres et ouvriers spécialisés ; les ouvriers professionnels qualifiés ; les artisans ; les commerçants ; les employés et cadres subalternes (employés de commerce, employés de bureau, sous-officiers, gendarmes, *etc.*) ; les cadres moyens et petites professions libérales ; les professions libérales et cadres supérieurs ; les industriels ; les employés de maison.

[13] JEANNIN (J.), *Visages religieux de l'Anjou*, 1963, p. 162-163, cartes 90 et 91.

[14] BOULARD (F.), « Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français. Aspects de la pratique religieuse en France, 1802-1939 : l'exemple des Pays de Loire », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 31^e^ année, n° 4, 1976, p. 761-801.

Bouzillé	Champtoceaux	90 à 100 %
Champtoceaux	Champtoceaux	45 à 60 %
Drain	Champtoceaux	60 à 75 %
La Varenne	Champtoceaux	45 à 60 %
Landemont	Champtoceaux	75 à 90 %
Liré	Champtoceaux	75 à 90 %
Sain-Christophe-la-Couperie	Champtoceaux	90 à 100 %
Saint-Laurent-des-Autels	Champtoceaux	75 à 90 %
Saint-Sauveur-de-Landemont	Champtoceaux	90 à 100 %
Chemillé	Chemillé	60 à 75 %
Cossé-d'Anjou	Chemillé	90 à 100 %
La Chapelle-Rousselin	Chemillé	90 à 100 %
La Jumelière	Chemillé	90 à 100 %
La Tourlandry	Chemillé	90 à 100 %
Melay	Chemillé	90 à 100 %
Neuvy-en-Mauges	Chemillé	90 à 100 %
Saint-Christine	Chemillé	90 à 100 %
Saint-Georges-des-Gardes	Chemillé	90 à 100 %
Saint-Lézin	Chemillé	90 à 100 %
Chanteloup-les-Bois	Cholet	75 à 90 %
Cholet	Cholet	25 à 35 %
La Séguinière	Cholet	75 à 90 %
La Tessoualle	Cholet	75 à 90 %
Les Cerqueux-de-Maulévrier	Cholet	90 à 100 %
Maulévrier	Cholet	75 à 90 %
Mazières-en-Mauges	Cholet	90 à 100 %
Nuaillé	Cholet	75 à 90 %
Saint-Christophe-du-Bois	Cholet	90 à 100 %
Toutlemonde	Cholet	90 à 100 %
Trémentines	Cholet	75 à 90 %
Vezins	Cholet	75 à 90 %
Yzernay	Cholet	75 à 90 %
La Renaudière	Montfaucon-sur-Moine	90 à 100 %
La Romagne	Montfaucon-sur-Moine	90 à 100 %
Le Longeron	Montfaucon-sur-Moine	90 à 100 %
Montfaucon-sur-Moine	Montfaucon-sur-Moine	75 à 90 %
Montigné-sur-Moine	Montfaucon-sur-Moine	45 à 60 %
Roussay	Montfaucon-sur-Moine	75 à 90 %
Saint-André-de-la-Marche	Montfaucon-sur-Moine	75 à 90 %
Saint-Crespin-sur-Moine	Montfaucon-sur-Moine	90 à 100 %
Saint-Germain-sur-Moine	Montfaucon-sur-Moine	90 à 100 %
Saint-Macaire-en-Mauges	Montfaucon-sur-Moine	75 à 90 %
Tillières	Montfaucon-sur-Moine	75 à 90 %
Torfou	Montfaucon-sur-Moine	90 à 100 %
Chaudron-en-Mauges	Montrevault	90 à 100 %
La Boissière-Saint-Florent	Montrevault	75 à 90 %
La Chaussaire	Montrevault	75 à 90 %
La Salle-et-Chapelle-Aubry	Montrevault	90 à 100 %
Le Fief-Sauvin	Montrevault	90 à 100 %
Le Fuilet	Montrevault	60 à 75 %
Le Puiset-Doré	Montrevault	90 à 100 %
Montrevault	Montrevault	75 à 90 %
Saint-Pierre-Montlimart	Montrevault	90 à 100 %
Saint-Quentin-en-Mauges	Montrevault	90 à 100 %
Saint-Rémy-en-Mauges	Montrevault	90 à 100 %
Beausse	Saint-Florent-le-Vieil	90 à 100 %
Botz-en-Mauges	Saint-Florent-le-Vieil	90 à 100 %

Bourgneuf-en-Mauges	Saint-Florent-le-Vieil	90 à 100 %
La Chapelle-Saint-Florent	Saint-Florent-le-Vieil	90 à 100 %
La Pommeraye	Saint-Florent-le-Vieil	75 à 90 %
Le Marillais	Saint-Florent-le-Vieil	90 à 100 %
Le Mesnil-en-Vallée	Saint-Florent-le-Vieil	90 à 100 %
Montjean-sur-Loire	Saint-Florent-le-Vieil	60 à 75 %
Saint-Florent-le-Vieil	Saint-Florent-le-Vieil	75 à 90 %
Saint-Laurent-de-la-Plaine	Saint-Florent-le-Vieil	90 à 100 %
Saint-Laurent-du-Mottay	Saint-Florent-le-Vieil	90 à 100 %

Tableau 66 - Pratique pascale des hommes en 1875 dans les communes des Mauges, classées par canton[15]

2. La prise en compte du milieu social

Les enquêtes et questionnaires donnent des orientations sur la pratique religieuse à l'échelle des communes. Nous ne pouvons malheureusement pas avoir d'indications quant à la pratique réelle des individus et devons donc nous limiter à un faisceau de présomptions. En revanche, la prise en compte du milieu social peut se fonder sur des éléments beaucoup plus tangibles comme la profession des filles, celle de leurs parents, de leur conjoint et beaux-parents le cas échéant. Mais le classement socioprofessionnel des individus est tout sauf une science exacte. C'est en ce sens que nous nous rangeons à l'avis de Jean Maillet, dans sa préface de l'ouvrage de Jésus Ibarrola, rappelant que « ce que l'on peut demander à une classification socioprofessionnelle est non pas d'être irréprochable théoriquement ou idéologiquement, mais d'être opérationnelle et de fournir une base cohérente à l'étude que l'on se propose »[16]. Pour autant la classification est obligatoire à qui veut effectuer des comparaisons entre des groupes d'individus. Mais, comme toute classification, elle relève de l'arbitraire et est susceptible de critique. C'est pourquoi nous voulons donner ici les raisons qui orienteront nos choix. Pierre Léon, dans son étude sur les structures sociales lyonnaises au XIX^{e} siècle avait préféré renoncer à la classification proposée par Jésus Ibarrola, ancien militant communiste, estimant que celle-ci était « trop fortement influencée par des prises de position politico-sociales » à son goût[17]. Dans ce domaine, il a préféré se conformer au projet de code socioprofessionnel élaboré par Adeline Daumard pour les sociétés urbaines[18]. Mais les Mauges n'ont rien de comparables aux villes et relèvent du rural. Il nous faut donc à notre tour aménager cette grille de lecture par rapport aux spécificités de notre cadre d'étude. Nous avons d'abord cherché à nous inspirer de la classification établie lors d'un

15 JEANNIN (J.), *Visages religieux de l'Anjou*, 1963, p. 162.

16 IBARROLA (J.), *Structure sociale et fortune mobilière et immobilière à Grenoble en 1847*, Paris, 1965, 124 p., préface de Jean Maillet, p. VIII.

17 LEON (P.), *Géographie de la fortune et structures sociales à Lyon au XIX^{e} siècle (1815-1914)*, 1974, p. 33

18 DAUMARD (A.), « Une référence pour l'étude des sociétés urbaines en France aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles. Projet de code socioprofessionnel », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. X, juillet-septembre 1963, p. 185-210.

précédent travail sur une commune des Mauges, Saint-Laurent-des-Autels[19]. Mais, située au nord des Mauges, ce village est avant tout sous influence agricole et les professions liées aux activités proto-industrielles n'y sont pas beaucoup représentées. Pour autant, la classification que nous voulons établir doit prendre en compte la diversité des professions présentes dans l'ensemble des Mauges. Nous nous sommes donc aussi appuyés sur les travaux de Jacques Dupâquier et Jean-Pierre Pélissier concernant les professions dans *La société française au XIX^e siècle*[20]. En tout cas, toute la difficulté d'une telle classification réside dans l'impérieuse nécessité de procéder à des regroupements pour permettre des comparaisons, sans pour autant occulter la diversité des professions existant aux villages. Voici la classification retenue.

Catégorie	*Thème*	*Sous-thème*
01- Notables	Notables	
02 - Propriétaires	Activités agricoles	
03 - Marchands, négociants et fabricants du textile	Activités proto-industrielles	textile
04 - Grands exploitants agricoles	Activités agricoles	
05 - Petits commerçants	Activités liées au commerce	
06 - Employés et fonctionnaires	Employés, fonctionnaires	
07 - Artisans	Activités artisanales	
08 - Ouvriers de l'industrie extractive	Activités proto-industrielles	extractive
09 - Ouvriers du textile	Activités proto-industrielles	textile
10 - Ouvriers de la chaussure	Activités proto-industrielles	chaussure
11 - Petits exploitants agricoles	Activités agricoles	
12 - Ouvriers agricoles	Activités agricoles	
13 - Domestiques	Domestiques	
14 - Indéterminés et sans profession	Indéterminés, sans-professions	

Tableau 67 - Classement des professions par catégorie, thème et sous-thème

La difficulté et l'enjeu de ce classement consistait à mettre en avant un double classement hiérarchique et thématique. Dans la première colonne, nous avons listé les 14 catégories retenues et les avons organisées dans un ordre d'importance et de prestige à l'échelle du village. D'autant plus que nous savons que ces considérations de prestige correspondent bien souvent à un niveau de fortune comme nous avions pu le constater à Saint-Laurent-des-Autels. Aux notables et propriétaires succèdent les marchands et négociants du textile, puis les grands exploitants agricoles, les petits commerçants, les employés et fonctionnaires, les artisans, puis l'ensemble des ouvriers (de l'industrie extractive, textile, de la chaussure), puis les petits exploitants agricoles, et enfin les ouvriers agricoles et les domestiques. À côté de cette hiérarchie sociale cohabite aussi une classification thématique en huit catégories permettant de regrouper ensemble les métiers

[19] CHEVALIER (J.), *La mobilité sociale à travers les fortunes et les professions à Saint-Laurent-des-Autels au XIX^e siècle*, Université d'Angers, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Luc Marais, 1996, p. 32-35.

[20] DUPAQUIER (J.), PELISSIER (J.-P.), « Mutations d'une société : la mobilité professionnelle », *La société française au XIX^e siècle*, Paris, 1995, p. 121-236

liés aux activités agricoles, les activités proto-industrielles, les activités liées au commerce, les employés et fonctionnaires, les activités artisanales, tout en conservant le groupe des notables, des domestiques sans oublier les individus qui sont déclarés comme « sans-profession » ou bien ceux pour lesquels nous n'avons aucune mention d'activité professionnelle.

Si certaines catégories professionnelles sont sans équivoques, d'autres ont vocation à englober des professions multiples. Tel est le cas par exemple de la catégorie des petits commerçants où figureront des tailleurs d'habits, des cordonniers, des tonneliers, des maçons, des meuniers, des sabotiers, des serruriers, *etc*. Au titre des petits commerçants, émargeront les différents aubergistes, épiciers, cabaretiers, voituriers, mariniers, ou marchands. Nous avons volontairement fait la distinction entre les grands exploitants agricoles (fermiers, métayers, cultivateurs ou laboureurs) et les petits exploitants comme les bordagers, bordiers ou closiers. La catégorie des ouvriers agricoles rassemble les nombreux journaliers et les quelques jardiniers. Fileuses, tisserands, blanchisseurs, teinturiers, *etc*. ont été classés parmi les ouvriers du textile. Les quelques employés et fonctionnaires rencontrés ont été combinés dans la même catégorie. Il s'agit entre autres d'un cantonnier, de gardes particuliers ou d'un employé des contributions indirectes. Au titre des notables, nous avons associés un vétérinaire, un instituteur[21], un notaire, des gendarmes.

II - La constitution du corpus

A. Sélection de 14 communes

Dans l'objectif d'obtenir un laboratoire d'étude le plus représentatif possible de la réalité du territoire des Mauges du XIX^e^ siècle, nous avons sélectionné beaucoup plus de communes que pour le corpus précédent. Il a fallu toutefois laisser de côté les communes pour lesquelles la pratique religieuse n'est pas uniforme dans tout le village. C'est le cas dans le canton de Beaupréau où deux communes composées de deux paroisses originelles connaissent des disparités de pratique d'un clocher à l'autre. En effet, 75 à 90 % des hommes de la paroisse de Villedieu font leurs Pâques alors qu'on enregistre 90 à 100 % de pratique pascale des hommes à La Blouère ; et, à Beaupréau, si la paroisse Saint-Martin enregistre 90 à 100 % de pascalisants parmi les hommes, la paroisse Notre-Dame n'en attire que 75 à 90 %. Or, nos relevés se fondent sur l'état civil et non sur les registres de

[21] Nous avons estimé que l'instituteur, quoique fonctionnaire s'il relevait de l'instruction publique, conservait plutôt une image de notable à l'échelle du village au XIX^e^ siècle.

catholicité. Il ne nous est donc pas permis de différencier les habitants selon leur paroisse pour permettre des comparaisons futures. Nous avons donc choisi 14 communes parmi les 79 que comptent les Mauges, en nous assurant que chacun des sept cantons soit représenté et en essayant de prendre en compte les disparités cantonales quand cela nous était possible, mais aussi, et surtout, en vérifiant d'avoir choisi des communes parmi les cinq catégories de pratiques religieuses définies par Joseph Jeannin. Nous avons ainsi retenu six communes où 90 à 100 % des hommes sont pratiquants en 1875 : Andrezé (canton de Beaupréau), Saint-Sauveur-de-Landemont (canton de Champtoceaux), La Chapelle-Rousselin (canton de Chemillé), La Renaudière (canton de Montfaucon-sur-Moine), Saint-Rémy-en-Mauges (canton de Montrevault) et Beausse (canton de Saint-Florent-le-Vieil). À ces communes, nous avons ajouté trois communes où la pratique a été estimée à 75 à 90 % des hommes : La Tessoualle (canton de Cholet), Montfaucon-sur-Moine, La Boissière-Saint-Florent (canton de Montrevault). Nous avons retenu aussi trois communes avec une pratique pascale des hommes de 60 à 75 % : Chemillé[22], Le Fuilet (canton de Montrevault) et Montjean-sur-Loire (canton de Saint-Florent-le-Vieil). Dans le canton de Champtoceaux, nous avons retenu la commune de La Varenne où la pratique pascale des hommes est de 45 à 60 %. Enfin, nous avons sélectionné la commune de Cholet caractéristique par la faiblesse de sa pratique religieuse (25 à 35 %)[23]. Dans cette nouvelle approche, nous avons conservé les communes étudiées dans le corpus précédent sauf dans le cas de La Chapelle-Saint-Florent pour laquelle une lacune dans la conservation de la collection départementale de l'état civil nous a contraints à la laisser de côté[24].

[22] La commune de Chemillé est composée de deux paroisses (Saint-Pierre et Notre-Dame) mais toutes deux ont le même degré de pratique religieuse (60 à 75 %).

[23] Cholet englobe également plusieurs paroisses qui, toutes deux ont une pratique pascale estimée entre 25 et 35 % des hommes en 1875.

[24] Les registres d'état civil de La Chapelle-Saint-Florent pour les années 1871-1902 ont brûlé lors de l'incendie du tribunal d'Angers en 1979 et la collection communale n'avait pas encore été numérisée au moment de notre dépouillement.

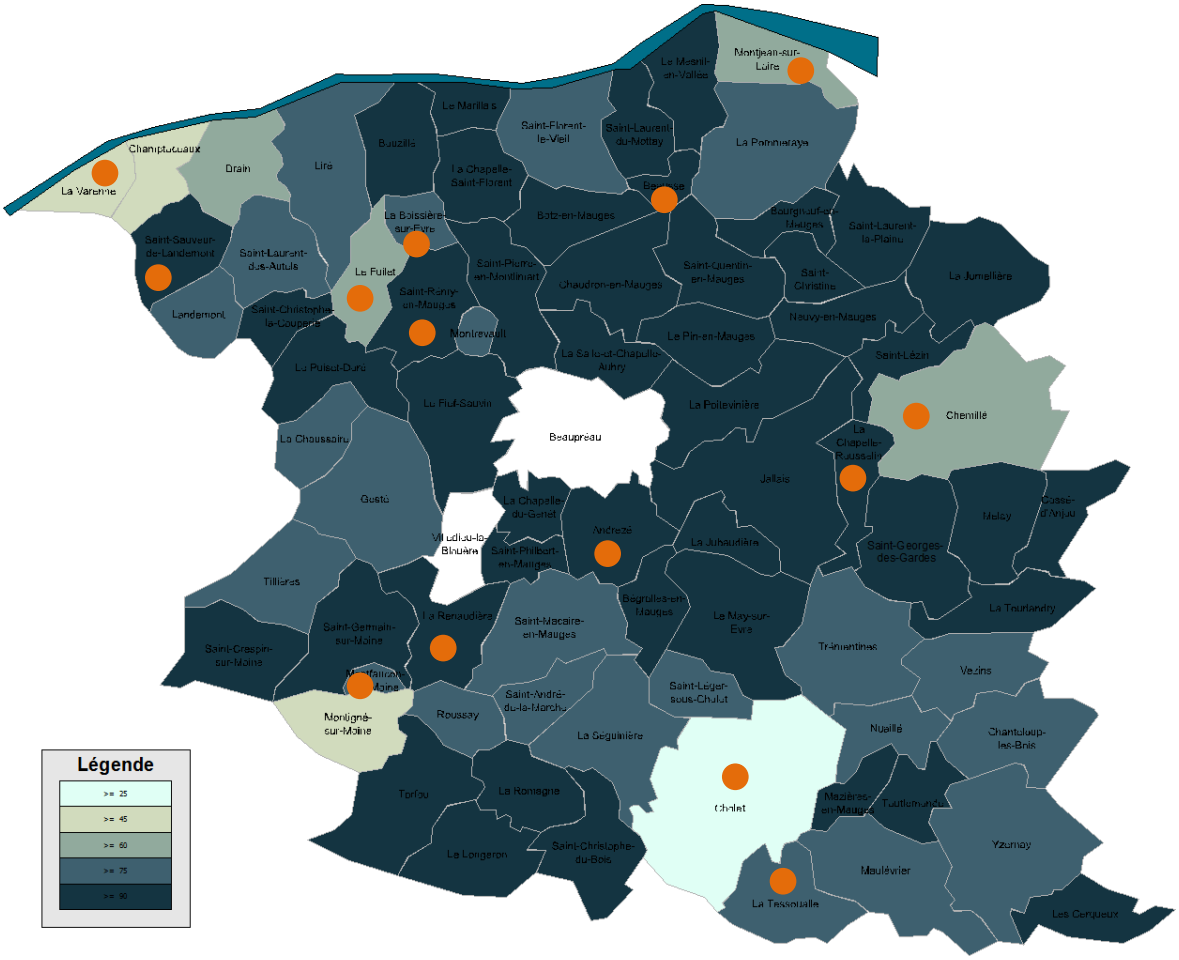

Carte 8 - Communes sélectionnées dans le corpus, d'après la carte de la pratique pascale des hommes en 1875[25]

B. Une source complémentaire : les archives de l'Enregistrement

1. Histoire et constitution du fonds

Dans son *Histoire économique et sociale de la France*, Ernest Labrousse précise que les archives de l'Enregistrement se déploient d'un bout à l'autre du XIX^e^ siècle. « Elles couvrent au jour le jour, canton par canton, l'ensemble du pays. Nous voilà devant un des fonds manuscrits les plus vastes de France. Et, par sa dimension, par sa substance, devant une des plus grandes sources de l'histoire économique et sociale »[26]. Beaucoup moins familiers que les documents de l'état civil, les archives de cette administration ont été largement démocratisées depuis les travaux d'Adeline Daumard consacrés à l'étude des fortunes[27]. Les droits de mutation sont avant tout une création ancienne. Depuis le vingtième des héritages (*vicesima haereditatum*) de l'empereur Auguste, ils ont été naturellement repris par la

25 JEANNIN (J.), *Visages religieux de l'Anjou*, 1963, p. 162.

26 LABROUSSE (E.), *Histoire économique et sociale de la France*, Tome 3/1, 1976, p. 14.

27 DAUMARD (A.), *Les Fortunes françaises au XIX^e^ siècle*, Paris, 1973, 605 p.

fiscalité féodale puis royale sans jamais connaître d'abandon. La Révolution ne déroge pas à cette règle en promulguant une loi, le 22 frimaire an VII (12 décembre 1798), qui réunit sous une même administration – la régie de l'Enregistrement – les anciens droits de contrôle, d'insinuation et de centième denier dans l'objectif d'augmenter le produit de l'impôt. Ainsi, tous les transferts de propriété suite à un décès sont soumis à cette contribution[28]. Afin d'en assurer le contrôle, la régie se doit donc de connaître l'ensemble des décès survenus dans son ressort. Cette démarche est rendue possible par l'article 55 de la loi de l'an VII qui stipule que les « notices des actes de décès [...] doivent être remises, pour chaque décade, au chef-lieu du canton, par les officiers publics »[29]. De leur côté, les héritiers doivent fournir une déclaration, quelle que fût l'importance de la succession, afin de lever le droit proportionnel correspondant. Il faut dire que cette contribution a été globalement bien perçue, ne paraissant pas trop impopulaire aux citoyens puisque s'appliquant à une acquisition gratuite de nouveaux biens. Dans la forme, les héritiers, donataires ou légataires ont six mois pour établir la déclaration à compter du jour du décès d'une personne en France. En ce qui concerne le lieu d'enregistrement, l'article 27 précise que la déclaration de transfert des biens doit être inscrite dans le bureau de situation desdits biens, alors que les rentes et la plupart des biens meubles sont à déclarer au bureau du domicile du défunt. Il est donc tout à fait possible de retrouver plusieurs déclarations, dans des bureaux différents, pour un même décès. Cette subtilité législative représente surtout un avantage pour l'historien qui peut ainsi avantageusement élargir le spectre de ses recherches d'une dimension simplement communale à un niveau beaucoup plus large, celui des bureaux de l'Enregistrement. Elle constituera un atout supplémentaire dans notre recherche des filles disparues en réduisant les effets des éventuelles micros-mobilités. Si les archives de l'Enregistrement sont avant tout des documents fiscaux, pour autant, elles délivrent autant d'indications sociales que financières. Les déclarations donnent en effet tout naturellement la liste des héritiers et présentent un aperçu des descendants et de la composition des familles au moment du décès.

2. Typologie documentaire

La régie de l'Enregistrement est organisée sous forme de bureaux répartis sur l'ensemble du territoire. Lors de la mise en place de cette nouvelle administration, en l'an VII (1798), les Mauges comptent six bureaux : Champtoceaux, Saint-Florent-le-Vieil, Beaupréau, Chemillé,

[28] Ou suite à une « absence » dans le cas des soldats portés disparus au cours des guerres entre 1792 et 1815 (loi du 13 janvier 1817).

[29] DALLOZ (M.-D.), *Répertoire méthodique et alphabétique de législation de doctrine et de jurisprudence*, tome 21, 1849, p. 30

Montfaucon-sur-Moine et Cholet. L'ancien bureau du contrôle des actes situé à La Pommeraye n'a pas survécu à cette réforme administrative. Un bureau supplémentaire est créé en 1862 à Montrevault et est fermé 46 ans plus tard, en 1908, au profit de Beaupréau. En 1934, ce sont les bureaux de Montfaucon-sur-Moine et de Champtoceaux qui cessent leur activité. Chemillé ferme en 1946, puis Saint-Florent-le-Vieil et Beaupréau en 1965. Se joue alors le dernier acte, en 1965, les bureaux de Saint-Florent-le-Vieil et de Beaupréau se fondent dans celui de Cholet qui prend alors le titre de recette des finances. Le versement de cet ensemble considérable de documents, répartis sur l'ensemble du territoire, est intervenu progressivement de 1953 à 1995 et un sérieux travail de classement de ce fonds (coté 3 Q) a été entrepris entre 1993 et 1996 pour donner lieu à un répertoire imprimé en 1998[30]. Cet inventaire donne la liste des documents produits par cette administration qui sont de deux ordres : les tables et fichiers (véritables sommaires des actes passés) et les registres de formalités.

a) Tables

Les tables sont essentielles pour débuter toute recherche. Elles reprennent, par ordre alphabétique, la liste des individus ayant fait l'objet d'une déclaration et donnent, pour chacun d'eux, la référence des registres contenant les actes concernés. Le domaine de compétence assez large de l'Enregistrement explique la présence de tables dans des domaines aussi divers que les *tables des testaments enregistrés*, les *tables des donations et dispositions éventuelles*, les *tables des contrats de mariage* ou les *tables des vendeurs et acquéreurs*. Toutefois une table retient particulièrement notre attention, celle des *successions et absences*. En effet, afin de réclamer le paiement du droit, la régie doit prouver la réalité du décès. Les maires ou officiers d'état civil se doivent alors d'informer le receveur chaque trimestre des décès survenus dans leur commune. Depuis 1815 l'administration peut même produire un acte de notoriété tenant lieu d'acte de décès. Ces diverses dispositions contraignent alors rapidement l'administration à tenir des registres de contrôle appelés justement *tables de successions et absences*[31]. Les renseignements consignés dans ces tables concernent à la fois les individus décédés dans le ressort du bureau, mais aussi les décès survenus dans un autre canton mais dont les biens sont situés dans ce bureau. Ces registres se présentent sous la forme de tableaux pré-imprimés où sont inscrits, par ordre

[30] Archives départementales de Maine-et-Loire, *Administration de l'Enregistrement (1791-1940) – Répertoire numérique de la sous-série 3 Q*, Angers, 1998, 348 p.

[31] DAUMARD (A.), *Les Fortunes françaises au XIX^e siècle*, Paris, 1973, p. 5.

alphabétique et de manière chronologique la liste des « individus décédés ou déclarés absens [sic] ». Pour chacun d'eux, la date de déclaration de succession est précisée, ainsi que l'identité des héritiers, donataires ou légataires.

b) Registres

Comme les tables, il existe des registres différents suivant le domaine de compétence de l'administration. Tous les actes passés devant notaire sont par exemple consignés dans les *registres des actes civils publics* (ACP) de l'an VII à 1934, prenant ainsi la suite du contrôle des actes de l'Ancien Régime. Les contrats passés entre particuliers (baux, ventes, cessions de commerce, partages, donations, *etc.*) figurent quant à eux dans les *registres sous seing privé* (SSP) de 1806 à 1934. À partir de 1871, ces registres sont complétés par des *tables des beaux écrits*. Les *registres des mutations par décès* prennent la suite du centième denier tout en élargissant son champ d'application à l'ensemble des successions[32]. Y sont reprises toutes les déclarations établies suite à la mort ou à l'absence d'un individu. Ces actes sont consignés chronologiquement, dans l'ordre des déclarations. Ils servent au receveur à « enregistrer, jour par jour, de suite et sans laisser aucun blanc, toutes les déclarations qui seront faites par les héritiers, légataires, donataires éventuels, et par les survivants des époux, pour les biens dont ils recueilleront la propriété ou l'usufruit, en exécution des lois sur les successions, ou en vertu de testamens [sic], codicilles et donations éventuelles »[33]. Ces inscriptions sont réalisées par le receveur jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle. En effet, un décret du 10 janvier 1898, en application de l'article 11 de la loi du 6 décembre 1897 impose désormais « aux héritiers d'établir à l'avenir les déclarations de succession sur des formules imprimées fournies gratuitement par l'administration ». Ce sont donc les héritiers eux-mêmes qui rédigent directement les déclarations qui sont ensuite rassemblées par l'administration de l'Enregistrement dans des registres spécifiques.

c) Fichier mobile et répertoire général

En 1866 (les jeunes filles de notre corpus ont alors 26 ans), l'administration de l'Enregistrement connaît une évolution fondamentale avec la mise en place du *répertoire général* et du *fichier mobile*. Un grand nombre de tables sont en effet supprimées au profit d'un document unique appelé *répertoire général*. Ce registre, composé de cases horizontales de part et d'autre de la reliure, donne l'ensemble des références des actes contractés au

[32] Sous l'Ancien Régime, le centième denier ne s'intéressait qu'aux seules successions collatérales.

[33] Préambule imprimé en tête des registres des déclarations de mutation par décès.

cours de la vie de chaque individu. Une case est ouverte au nom du contractant la première fois qu'il présente un acte à enregistrer. L'actif (acquisition, contrat de mariage, bénéfices de successions, *etc.*) est porté en page gauche ; le passif (vente, donation, testament) figure sur la page de droite. Après la mort du contractant, l'administration ajoute, au bas de la case correspondante, la date du décès ainsi que la date et le numéro de la déclaration de succession afférente. Après cette réforme de 1866, la clé de recherche n'est donc plus le type d'acte mais bien le nom du contractant. Le répertoire général a de fait entraîné la suppression de la quasi-totalité des tables, mises à part les tables de succession et absences qui sont maintenues. Mais, comme les cases sont ouvertes au moment du premier acte passé par individu, il devient nécessaire de mettre en place un système d'index permettant de retrouver facilement la case correspondante. Pour ce faire, la régie ajoute désormais une fiche cartonnée nominative non reliée, qui ont pris le nom de *fichier mobile*. Chaque fiche donne le nom et le prénom de l'intéressé, son lieu de résidence, ainsi que le numéro de volume du *répertoire général* et de la case de ce même registre où figurent toutes les références des actes passés par l'individu en question. Ces fiches sont rédigées au moment de la création de la case au nom de l'individu. Au moment de son décès, la fiche est alors complétée avec la mention du décès et la date de la déclaration du *de cujus*. Dans certains bureaux, le fichier mobile a été constitué en deux parties, séparant les individus décédés ou non après une certaine date. Cette opération aboutissait alors à la coexistence de deux fichiers : un fichier courant et un fichier *cimetière* pour celles dont la date de décès et de déclaration étaient connues. Si le fichier courant est censé ne contenir que des fiches d'individus encore vivants, au fil du temps et avec plus d'un siècle de distance, il faut admettre que les individus référencés sont inévitablement décédés. La réalité physiologique opposée à la pratique administrative font qu'au fichier mobile des « décédés » s'ajoute aussi un fichier mobile des « morts-vivants ».

Le seul intérêt de ce fichier réside dans le classement nominatif de toutes ces fiches. Mais la consultation et l'exploitation de ce fonds est aujourd'hui possible essentiellement grâce à la vaste opération de classement conduite pendant plusieurs années et qui a permis le rangement par ordre alphabétique de ces milliers de fiches qui constituent un véritable index permettant l'accès au répertoire général et aux registres de formalités complémentaires.

III - Méthode de dépouillement et présentation du corpus

A. Identifier le milieu social et les étapes de la vie des jeunes filles

Pour mieux analyser les comportements démographiques d'une classe d'âge, nous voulons comprendre quels facteurs sociaux peuvent influer sur la vie des filles nées en 1840. La première étape consiste naturellement à relever toutes les naissances féminines de 1840 dans les 14 communes sélectionnées avec, toutefois, quelques exceptions. Nous avons en effet choisi de prendre en compte aussi les naissances féminines en 1841 et 1842 pour certaines communes où le nombre de naissances annuelles était trop limité. Tel est le cas à La Varenne qui ne compte que 13 naissances de filles en 1840, auxquelles nous avons ajouté les 15 naissances féminines de 1841. Nous avons procédé de même pour les communes de La Chapelle-Rousselin (18 naissances de filles en 1840 ; 9 en 1841), La Tessoualle (19 naissances féminines en 1840 ; 19 en 1841), La Renaudière (11 en 1840 et 10 en 1841), La Boissière-Saint-Florent (4 en 1840 et 6 en 1841) et Saint-Rémy-en-Mauges (13 en 1840 et 15 en 1841). Pour les mêmes raisons, nous avons relevé les naissances de 1840 à 1842 dans le cas de trois communes où les naissances annuelles sont particulièrement faibles : Saint-Sauveur-de-Landemont (7 en 1840, 13 en 1841 et 11 en 1842), Montfaucon-sur-Moine (6 en 1840, 15 en 1841 et 10 en 1842) et Beausse (5 en 1840, 9 en 1841 et 7 en 1842). À l'inverse, pour Cholet, nous avons retenu uniquement les naissances des 6 premiers mois de 1840 (57 naissances féminines) sur les 249 enfants nés sur l'année entière. Outre le fait d'augmenter considérablement le temps de dépouillement, la prise en compte de l'année entière aurait eu l'inconvénient de déséquilibrer notre corpus. Le panel des jeunes filles ainsi sélectionnées (nom, prénoms, date et lieu de naissance), nous nous devions de relever aussi toutes les indications à même de nous donner des précisions sur le milieu social et familial de chacune d'entre elles. C'est pourquoi nous avons complété nos fiches de dépouillement avec les nom et prénom des parents, leur âge à la naissance de leur fille, leur profession et leur domicile.

Nous avons dit vouloir suivre chacune de ces jeunes filles tout au long de leur vie pour connaître leur devenir et observer leur comportement démographique en relevant les grandes étapes de leur histoire. La mortalité infantile étant forte, nous avons dépouillé systématiquement les actes de décès dès 1840 pour les communes sélectionnées pour prendre en compte ce phénomène. Puis, pour celles qui ne sont pas décédées en bas âge,

nous avons cherché à savoir si elles s'étaient mariées et si elles avaient eu des enfants[34]. Pour ce faire, nous avons alors consulté l'ensemble des actes de mariages célébrés dans les 14 communes retenues entre 1855 (les jeunes filles ont alors 15 ans) et au moins 1890 (l'âge des filles nées en 1840 ne leur permettant plus d'avoir d'enfants après cette date). Comme il était de coutume de se marier dans la commune de résidence de l'épouse, nous avons pu retrouver plus facilement les unions des filles de notre corpus. Dans les actes de mariage, nous avons relevé la date du mariage, la profession de l'épouse, les nom prénoms, profession, date et lieu de naissance de l'époux. Et, afin de parfaire notre définition du milieu social des familles, nous avons également pris en compte les nom et prénoms, profession et lieu de résidence des parents de l'époux.

Le milieu social des filles étant désormais mieux connu, il nous restait encore à rechercher l'ensemble des enfants nés de ces couples. Nous avons donc relevé systématiquement les actes de naissances des 14 communes sélectionnées et indiqué, pour chaque enfant retrouvé, ses prénoms, date de naissance, professions du père et de la mère et lieu de résidence de la famille à l'époque. Pour compléter au mieux le corpus, nous avons également parcouru une nouvelle fois les actes de décès des communes pour prendre en compte les éventuels décès en bas âge des enfants de chaque ménage afin d'obtenir une vision plus réaliste de la composition des familles. Avoir eu 15 naissances ne signifie pas forcément avoir élevé tous ces enfants en même temps. Par ailleurs des indications sur le devenir des enfants nés de ces unions nous ont également été données par les mentions marginales qui commencent à faire leur apparition dans la seconde moitié du siècle.

B. Présentation du corpus

Nous avons appliqué cette méthode de dépouillement et avons donc constitué le corpus qui servira de base à la troisième partie de notre étude. Nous avons abouti à un total de 437 jeunes filles nées en 1840, 1841 ou 1842 dans l'une des 14 communes sélectionnées et représentatives des sept cantons des Mauges. 151 d'entre elles (35 %) sont nées dans une commune où la pratique religieuse est forte, voire quasi-unanime (90 à 100 % de pratique pascale en 1875). Elles sont 48 (soit 11 %) à être issues d'une commune où la pratique pascale est estimée entre 75 et 90 % des hommes ; 122 (soit 28 %) de communes où la pratique est de 60 à 75 % ; 59 (soit 13 %) de communes où environ la moitié des hommes font leurs

[34] Précisons que le relevé systématique de la date de décès des filles nées en 1840 nous permettait aussi de connaître la durée de l'union de ces épouses et donc de prendre en compte ce paramètre dans la possibilité d'avoir des enfants.

Pâques (45 à 60%), et 57 (13 %) sont nées dans une commune où la pratique pascale des hommes est comprise entre 25 et 35 % vers 1875.

Commune	*Canton*	*1840*	*1841*	*1842*	*Total*	*Pratique pascale des hommes*
Andrezé	Beaupréau	23			**23**	90-100%
Saint-Sauveur-de-Landemont	Champtoceaux	7	13	11	**31**	90-100%
La Chapelle-Rousselin	Chemillé	18	10		**28**	90-100%
La Renaudière	Montfaucon-sur-Moine	11	10		**21**	90-100%
Saint-Rémy-en-Mauges	Montrevault	13	15		**28**	90-100%
Beausse	Saint-Florent-le-Vieil	5	9	7	**21**	90-100%
La Boissière-Saint-Florent	Montrevault	4	6		**10**	75-90%
La Tessoualle	Cholet	19	18		**37**	75-90%
Chemillé	Chemillé	56			**56**	60-75%
Le Fuilet	Montrevault	24			**24**	60-75%
Montjean-sur-Loire	Saint-Florent-le-Vieil	42			**42**	60-75%
La Varenne	Champtoceaux	13	15		**28**	45-60%
Montfaucon-sur-Moine	Montfaucon-sur-Moine	6	15	10	**31**	45-60%
Cholet	Cholet	57			**57**	25-35%

Tableau 68 - Récapitulatif du nombre de naissances prises en compte dans le corpus par commune, suivant la pratique pascale des hommes estimée en 1875.

Nous connaissons la profession de seulement 70 filles sur les 437 étudiées (16 %), la date et le lieu de mariage de 137 d'entre elles (31 %), et la date et le lieu de décès de 162 filles (37 %). Par contre, nous connaissons l'identité du père dans 99 % des cas et celle de la mère dans tous les cas. L'âge du père à la naissance de l'enfant est mentionné pour 77 % d'entre elles (337), et la profession de celui-ci est indiquée dans 97 % des cas (426). Il est à noter que l'absence de mention de l'âge du père correspond à une pratique de l'officier d'état civil d'une commune à l'autre. Tel est le cas par exemple à La Renaudière ou La Boissière-Saint-Florent où l'habitude semble être de ne pas faire figurer ce type de précision dans les actes de naissances. L'officier de l'état civil de La Varenne a adopté la même pratique sauf dans un seul cas. Il n'indique en effet jamais l'âge des pères dans les 28 naissances féminines enregistrées en 1840-1841 dans sa commune, sauf dans un seul cas, la naissance de Mathilde Durassier, fille de Pierre Durassier, âgé de 25 ans à la naissance de sa fille. Cette habitude des scripteurs est encore mieux mise en évidence dans la commune de Montfaucon-sur-Moine où nous connaissons l'âge des pères seulement pour les 6 premières naissances féminines de l'année 1840. La consultation des actes originaux confirme notre hypothèse puisque ces six premiers actes de naissances étaient rédigés par Durand, « maire officier de l'état civil » depuis 1837 alors que les suivants le sont par Joseph-Nazaire Brunet, maire de 1840 à 1846[35], qui n'a pas pris l'habitude de son prédécesseur d'indiquer l'âge des parents dans les actes de naissance. L'âge de la mère à la naissance de sa fille est beaucoup moins

[35] PORT (C.), *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, Angers, 1876, p. 703.

consigné que pour les maris. Nous ne connaissons en effet l'âge des mères que dans 20 % des cas (90) et la mention de la profession de ces dernières est encore plus marginale puisque seules trois actes de naissance sur les 437 relevés donne des indications à ce sujet.

Chapitre 8

Les filles nées en 1840

> « Aujourd'hui, ces filles du peuple sont névrosées, déséquilibrées comme des duchesses. Il y a décidément, des pères et des mères qui n'ont guère de bonheur, avec leurs nombreux enfants, et cela m'attriste, parce que, sans tenir compte des funestes conditions sociales, ni des mauvais cas individuels, vous en abusez pour triompher contre moi, vous tous qui limitez la famille, quand vous ne l'anéantissez pas. »
>
> ZOLA (Émile), *Fécondité*, Paris, 1899, p. 353.

Le dessein initial de notre nouveau corpus consiste à identifier plus de quatre cents filles nées en 1840 dans les Mauges pour en étudier le devenir. L'objectif de ce chapitre est clair : identifier et cerner l'origine sociale des filles nées en 1840 avant d'établir leur devenir familial (décès prématuré, mariage, célibat définitif). Le milieu social dans lequel naissent et grandissent ces jeunes filles doit être envisagé comme l'un des facteurs fondamentaux qui pourra faire évoluer leur comportement. Laissons donc de côté un instant nos jeunes filles pour nous intéresser à leurs parents et à ce qu'en disent les sources. La profession des pères permet de définir le milieu socio-professionnel de chacune d'elles et de s'interroger sur la répartition des milieux professionnels entre les 14 communes de notre corpus. La répartition socio-professionnelle est-elle la même dans chacune d'elles ? Certes la profession paternelle est clairement privilégiée dans les sources ; nous ne devons pas pour autant négliger l'activité des femmes et exploiter au maximum les informations disponibles. Tout aussi ponctuelle dans les sources, la question de la résidence familiale mérite attention. Existe-t-il des différences significatives entre bourgs et campagne ? Nous prendrons enfin en considération l'âge des parents de ces filles nées en 1840. Les écarts d'âge entre les pères et les mères sont-ils conséquents ? Le profil familial défini, nous nous concentrerons sur le devenir des filles nées en 1840. La difficulté d'une telle entreprise consiste non seulement à suivre une partie d'entre elles de leur naissance à leur mort et à établir l'ensemble des événements significatifs de leur vie familiale, mais aussi et surtout à retrouver de nombreuses *disparues* que la mobilité éclipse artificiellement des sources.

Nous étudierons tour à tour l'espérance de vie de ces femmes afin d'en déterminer le potentiel démographique : ont-elles vécu suffisamment longtemps pour être à même d'avoir elles-mêmes des enfants ? Quant à celles qui trouvent un époux : à quel âge se marient-elles et quels peuvent être les facteurs explicatifs de ces comportements ? Malgré la difficulté à bien appréhender celles qui ne se marient pas, nous tenterons une approche du célibat définitif.

I – Leur origine sociale

Si parmi les documents d'état civil les actes de naissance ne sont pas ceux qui contiennent le plus d'informations sociales, ils n'en demeurent pas moins des documents essentiels à la connaissance des filles nées en 1840. Le dépouillement des actes de naissance procure ainsi de nombreuses indications sur le contexte familial et l'origine sociale des filles. Ils constituent une source non négligeable sur la profession des pères, voire, ponctuellement, sur l'activité des mères ou le lieu de résidence de la famille.

A. La profession des pères

1. Une société rurale et industrielle

Connue dans 97 % des cas (426 sur 437), la répartition des professions paternelles par thème permet de dresser un portrait de la société des Mauges vers 1840 au travers du prisme des hommes ayant eu une fille en 1840.

	Nombre	*Pourcentage*
Notables	4	0,9 %
Activités agricoles	201	46,0 %
Activités proto-industrielles	86	19,6 %
Activités commerciales	37	8,4 %
Employés et fonctionnaires	9	2,1 %
Activités artisanales	85	19,5 %
Domestiques	4	0,9 %
Indéterminés et sans-profession	11	2,6 %
TOTAL	**437**	**100,0 %**

Tableau 69 - Répartition thématique des professions paternelles des filles nées en 1840

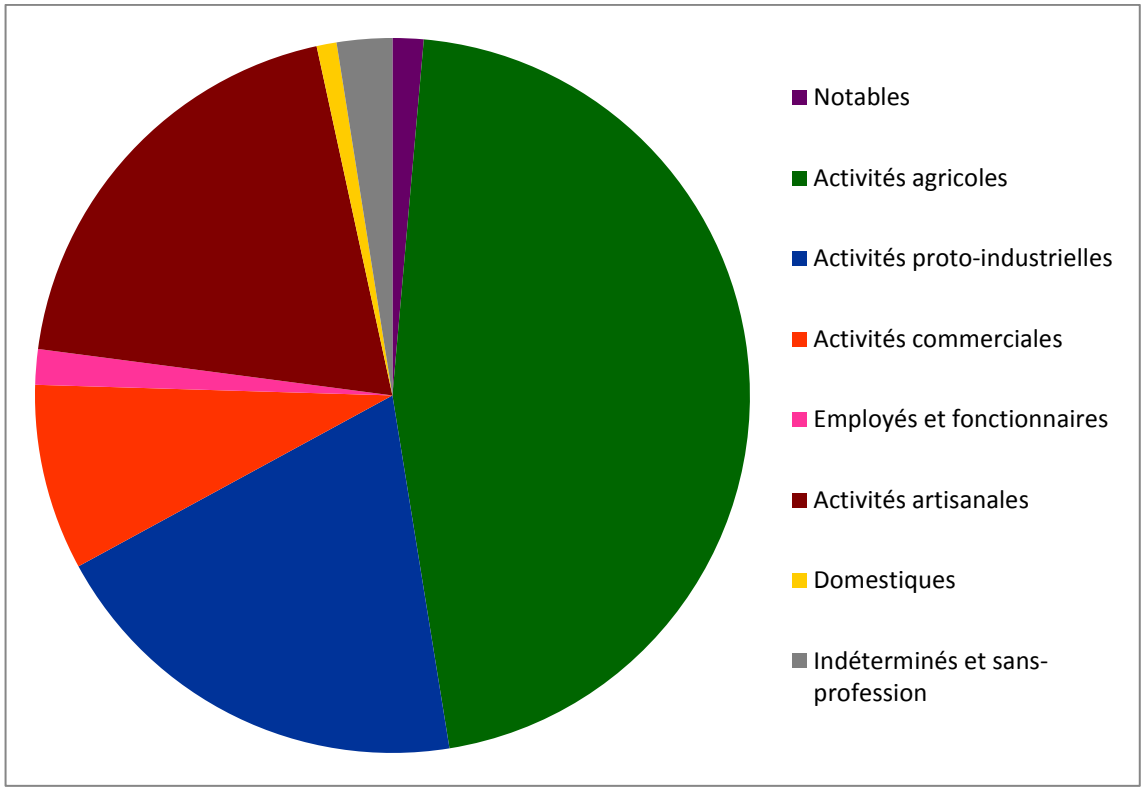

Graphique 29 - Répartition thématique des professions paternelles des filles nées en 1840

La société des Mauges ainsi envisagée semble se démarquer du reste du Maine-et-Loire. S'appuyant sur les recensements de 1856 et 1896, Jean-Luc Marais estime en effet que 60 % des Angevins travaillent dans l'agriculture, 25 % dans l'industrie ou l'artisanat, 15 % dans les transports, le commerce, les services, la fonction publique[36]. Bien que légèrement antérieure à ces recensements, nous constatons pourtant que les activités industrielles et artisanales s'avèrent plus importantes puisque 39 % des pères déclarent exercer une profession dans ces deux domaines, au détriment des activités agricoles qui rassemblent ici 46 % des hommes ayant eu une fille en 1840. Le secteur du commerce, des services et de la fonction publique reste assez classique puisqu'il concerne 10 % des hommes de notre corpus. Les Mauges semblent alors se rapprocher de la France, se distinguant d'un Maine-et-Loire plus agricole, moins industriel que la moyenne nationale. En observant plus en détail notre échantillon, il apparaît que si près de la moitié des hommes actifs de notre corpus travaillent dans le domaine agricole, un père sur cinq exerce une activité dans le secteur artisanal (19,5 %) répartie entre les différents métiers inhérents à la vie du village. Mais la même proportion travaille dans le secteur industriel et proto-industriel qui se développe tout au long du XIX^e^ siècle. En effet, 19,6 % des pères actifs exercent un métier lié à l'industrie, qu'elle soit textile ou extractive, alors que les activités commerciales regroupent 8,2 % de la population

[36] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 27

masculine active. Les autres pères appartiennent, quant à eux, au groupe des notables (0,9 % d'entre eux), à celui des employés et fonctionnaires divers (2,1 %) ou bien à celui des domestiques (0,9 %).

Entrons plus en détail dans ces catégories professionnelles. Parmi les notables de 1840 on trouve Pierre Émerieau, vétérinaire *(sic)* de 23 ans au bourg de Saint-Sauveur-de-Landemont, un lieutenant de grenadier de Cholet (Aristide-Caton Thévenard), François Jamin notaire à Montfaucon-sur-Moine et Alexis Pinot instituteur à Montjean-sur-Loire. La catégorie des domestiques rassemble quatre pères issus de quatre communes des Mauges : Yves Plessis de Montfaucon-sur-Moine, Pierre Chevalier de La Renaudière, Jean Rochard de Chemillé et Pierre Vivien de La Tessoualle. Enfin, parmi les employés et fonctionnaires nous pouvons citer Aimé Grégoire, cantonnier à Montfaucon-sur-Moine, François-Désiré Lemée, greffier du juge de paix à Chemillé, deux gendarmes à pied (Jean-Victor Vogne à Montfaucon-sur-Moine et Charles-Anselme Clavary à Chemillé), trois gardes (François Moreau garde forestier à Saint-Sauveur-de-Landemont, Emmanuel Luçon garde particulier à Chemillé et Auguste Brochard garde à Montfaucon-sur-Moine), ainsi que deux employés : Charles Rabier, employé des contributions indirectes à Cholet et Auguste Paillou pour lequel la profession portée dans l'acte de naissance de sa fille à Cholet précise sobrement qu'il est *employé*.

Comme dans toute société rurale, un artisanat important participe à la vie des villages (85 pères). Cet artisanat est très diversifié mais des recoupements permettent de distinguer quelques grandes catégories. Les plus nombreux sont les artisans exerçant dans le secteur du bâtiment et de la construction (29 %) parmi lesquels figurent 7 maçons, 6 menuisiers, 5 charpentiers (dont un charpentier en bateaux), mais aussi 5 serruriers ainsi qu'un cloutier et un carrelier. Autre secteur qui rassemble un quart des pères, il s'agit de celui du domaine de l'alimentaire (25 %) avec pas moins de 9 meuniers, 5 boulangers pour un seul boucher mais aussi 4 tonneliers et 2 cercliers[37]. Après ces *métiers de bouche* les métiers de l'habillement rassemblent également près d'un quart des artisans de notre corpus (24 %). Les professions les plus représentées dans ce domaine sont les sabotiers (9), les différents tailleurs d'habits (5) et des cordonniers (4). Puis, comme dans toute économie rurale, on trouve tout un artisanat lié aux travaux des champs et aux animaux de la ferme (22 %) comme une dizaine

[37] Fabriquant de cercles en bois de châtaignier pour tonneaux et barriques.

de maréchaux-ferrants et autres taillandiers, trois charrons, deux grêleurs[38], un bourrelier, un cordier, *etc*.

Catégories	*Nombre*	*Pourcentage*
Secteur du bâtiment et de la construction	25	29 %
Secteur de l'alimentaire	21	25 %
Secteur de l'habillement	20	24 %
Artisanat lié aux animaux et au travail à la ferme	19	22 %
TOTAL	**85**	**100 %**

Tableau 70 - Répartition par catégorie des pères artisans des filles nées en 1840

Au côté de cet artisanat somme toute assez classique, existe aussi un ensemble de commerçants (37) parmi les 14 communes dépouillées. Ces petits commerçants se répartissent en trois grandes catégories. Au premier titre d'entre eux, figurent les pères exerçant une profession dans le secteur du transport de marchandises ou de voyageurs (60 %) comme les voituriers ou cochers (11), mais aussi tout un ensemble de mariniers présents sur les côtes ligériennes (Montjean-sur-Loire et La Varenne). Le secteur de la vente est aussi bien représenté puisque 24 % des pères commerçants exercent leur activité dans ce domaine, se déclarant comme *marchand* à la naissance de leur fille ou précisant même *marchand chapelier* pour Jean-Victor Danton ou *marchand sellier* pour Dominique Giraudeau, tous les deux exerçant à Chemillé[39]. Enfin, le dernier commerce représenté dans notre corpus est celui de la sociabilité avec 3 aubergistes, 2 cabaretiers et un cafetier.

Catégories	*Nombre*	*Pourcentage*
Secteur du transport de marchandises ou de voyageurs	22	60 %
Secteur de la vente	9	24 %
Secteur de la sociabilité	6	16 %
TOTAL	37	100 %

Tableau 71 - Répartition par catégorie des pères commerçants des filles nées en 1840

Enfin, restent deux domaines dans lesquels la répartition des professions est intéressante à observer puisque ce sont les deux secteurs dans lesquels les Mauges se distinguent du reste du département : il s'agit des domaines agricoles et industriels. Le premier qui regroupe 46 % des pères recouvre des réalités très diverses, allant du grand propriétaire au simple ouvrier agricole. Quelle est donc la réalité de cette société agricole dans notre échantillon ? Une observation de la répartition des professions à l'intérieur du groupe des pères qui vivent du travail de la terre montre une nette surreprésentation des grands exploitants agricoles. En effet, près de 80 % d'entre eux se déclarent soit métayers, fermiers, laboureurs ou cultivateurs, alors que seuls 5 % se déclarent bordagers, bordiers, ou

[38] Hongreurs.

[39] Certes ces deux derniers individus auraient pu être rapprochés du groupe des artisans mais il nous a semblé que le terme de « marchand » précisé dans les actes venait renforcer l'aspect commercial de leur activité.

closiers[40]. On compte un seul propriétaire déclaré (Élie Gorget à La Tessoualle). Quinze pour cent des pères exerçant un métier de la terre sont des ouvriers agricoles.

Catégories	*Nombre*	*Pourcentage*
Propriétaires	1	0,5 %
Grands exploitants agricoles	160	79,6 %
Petits exploitants agricoles	10	5 %
Ouvriers agricoles	30	14, 9%
TOTAL	**201**	**100,0 %**

Tableau 72 - Répartition par catégorie des pères des filles nées en 1840 et exerçant une activité dans le domaine agricole.

Enfin, pour ce qui est des activités industrielles et proto-industrielles, la répartition est là aussi très tranchée puisqu'en fait, parmi les 86 pères exerçant une activité liée à l'industrie ou la proto-industrie, 74 d'entre eux travaillent dans l'industrie textile, que ce soit en tant que marchands, négociants ou fabricants (6) ou bien en tant qu'ouvriers (68).

Catégories	*Nombre*	*Pourcentage*
Industrie du textile	74	86 %
Industrie extractive	12	14 %
TOTAL	**86**	**100 %**

Tableau 73 - Répartition par catégorie des pères des filles nées en 1840 et exerçant une activité dans le domaine proto-industriel.

Ainsi, les pères de notre corpus semblent correspondre à la réalité des Mauges rurales des années 1840 avec une supériorité des métiers de la terre, dominés largement par les exploitants agricoles. Pour autant l'importance de l'industrie du textile du fait de la manufacture choletaise la démarque quelque peu du Maine-et-Loire pour en faire une société différenciée à l'échelle du département et ordinaire au niveau national.

2. Des contrastes socio-spatiaux

Tous les milieux sociaux ne sont pas représentés dans chaque commune et des disparités apparaissent. Des pères notables ne viennent déclarer la naissance d'une fille que dans cinq communes : Chemillé, Cholet, Montfaucon-sur-Moine, Montjean-sur-Loire et Saint-Sauveur-de-Landemont. Ce sont aussi dans ces mêmes communes (sauf Montjean-sur-Loire) que nous rencontrons des employés et fonctionnaires. Le spectre des professions est, de fait, plus important dans certaines communes que dans d'autres et certains villages ont très peu de milieux sociaux différents parmi les pères de filles nées en 1840. Tel est le cas à La Boissière-Saint-Florent : 60 % des pères travaillent dans l'agriculture et 40 % dans le

[40] La propriété rurale « prend le nom de métairie lorsqu'elle comprend des bâtiments, terres et prés en suffisante quantité pour nécessiter sa culture avec deux bœufs ou plus » (*Usages ruraux du canton de Montrevault*, 1863) et que l'enquête agricole de 1862 comptabilise 38 000 exploitations à l'échelle du département, même si les très petites sont mal comptabilisées (MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 35).

milieu artisanal. L'éventail des professions est également restreint à La Chapelle-Rousselin (82 % de professions agricoles, 14 % de professions dans le secteur industriel et 4 % d'artisans), à La Varenne (50 % d'agriculteurs, 4 % de petits commerçants, 39 % d'artisans et 7 % sans profession), au Fuilet (58 % de professions liées aux métiers de la terre, 29 % de professions industrielles, 8 % d'artisans et 4 % d'indéterminés) ou à Saint-Rémy-en-Mauges (68 % d'agriculteurs, 4 % de professions industrielles, 2 % d'artisans et 4 % sans professions). Certains milieux sociaux apparaissent cependant systématiquement dans chaque commune. C'est le cas des activités agricoles et artisanales qui se révèlent toutes deux essentielles à la vie des villages. Les activités industrielles ou proto-industrielles sont représentées dans 85 % des cas (12 communes sur les 14 étudiées). Leur absence peut s'expliquer à La Boissière-Saint-Florent par la faiblesse du nombre de naissances étudiées dans cette commune, et à La Varenne par un éloignement de la nébuleuse choletaise et la présence plus forte de l'artisanat.

	Not.	*Agr.*	*Ind.*	*Com.*	*Empl.*	*Artis.*	*Dom.*	*SP*	*Total*
Andrezé	0	8	9	1	0	5	0	0	**23**
Beausse	0	11	4	2	0	4	0	0	**21**
Chemillé	1	24	10	6	2	11	1	1	**56**
Cholet	1	19	20	6	2	8	0	1	**57**
La Boissière-Saint-Florent	0	6	0	0	0	4	0	0	**10**
La Chapelle-Rousselin	0	23	4	0	0	1	0	0	**28**
La Renaudière	0	12	1	2	0	3	1	2	**21**
La Tessoualle	0	14	14	2	0	6	1	0	**37**
La Varenne	0	14	0	1	0	11	0	2	**28**
Le Fuilet	0	14	7	0	0	2	0	1	**24**
Montfaucon-sur-Moine	2	3	5	7	2	11	1	0	**31**
Montjean-sur-Loire	1	16	7	10	0	6	0	2	**42**
Saint-Rémy-en-Mauges	0	19	1	0	0	7	0	1	**28**
Saint-Sauveur-de-Landemont	1	18	4	0	1	6	0	1	**31**
TOTAL	**6**	**201**	**86**	**37**	**7**	**85**	**4**	**11**	**437**

Tableau 74 - Répartition par catégorie des professions paternelles des filles nées en 1840[41] (en nombre)

[41] Not : notables ; Agr : activités agricoles ; Ind. : activités proto-industrielles ; Com : activités commerciales ; Empl. : employé et fonctionnaires ; Art. : activités artisanales ; Dom. : domestiques ; SP : indéterminés et sans professions.

	Not.	Agr.	Ind.	Com.	Empl.	Artis.	Dom.	SP
Andrezé	0 %	35 %	**39 %**	4 %	0 %	22 %	0 %	0 %
Beausse	0 %	**52 %**	19 %	10 %	0 %	19 %	0 %	0 %
Chemillé	2 %	**43 %**	18 %	11 %	4 %	20 %	2 %	2 %
Cholet	2 %	33 %	**35 %**	11 %	4 %	14 %	0 %	2 %
La Boissière-Saint-Florent	0 %	**60 %**	0 %	0 %	0 %	40 %	0 %	0 %
La Chapelle-Rousselin	0 %	**82 %**	14 %	0 %	0 %	4 %	0 %	0 %
La Renaudière	0 %	**57 %**	5 %	10 %	0 %	14 %	5 %	10 %
La Tessoualle	0 %	38 %	38 %	5 %	0 %	16 %	3 %	0 %
La Varenne	0 %	**50 %**	0 %	4 %	0 %	39 %	0 %	7 %
Le Fuilet	0 %	**58 %**	29 %	0 %	0 %	8 %	0 %	4 %
Montfaucon-sur-Moine	6 %	10 %	16 %	23 %	6 %	**35 %**	3 %	0 %
Montjean-sur-Loire	2 %	**38 %**	17 %	24 %	0 %	14 %	0 %	5 %
Saint-Rémy-en-Mauges	0 %	**68 %**	4 %	0 %	0 %	25 %	0 %	4 %
Saint-Sauveur-de-Landemont	3 %	**58 %**	13 %	0 %	3 %	19 %	0 %	3 %
TOTAL	1 %	46 %	20 %	8 %	2 %	19 %	1 %	3 %

Tableau 75 - Répartition par catégorie des professions paternelles des filles nées en 1840 (en %)

Pour mieux accentuer la prédominance d'une catégorie professionnelle dans chaque commune, nous avons fait figurer sur fond de couleur le pourcentage de profession des pères le plus représenté.

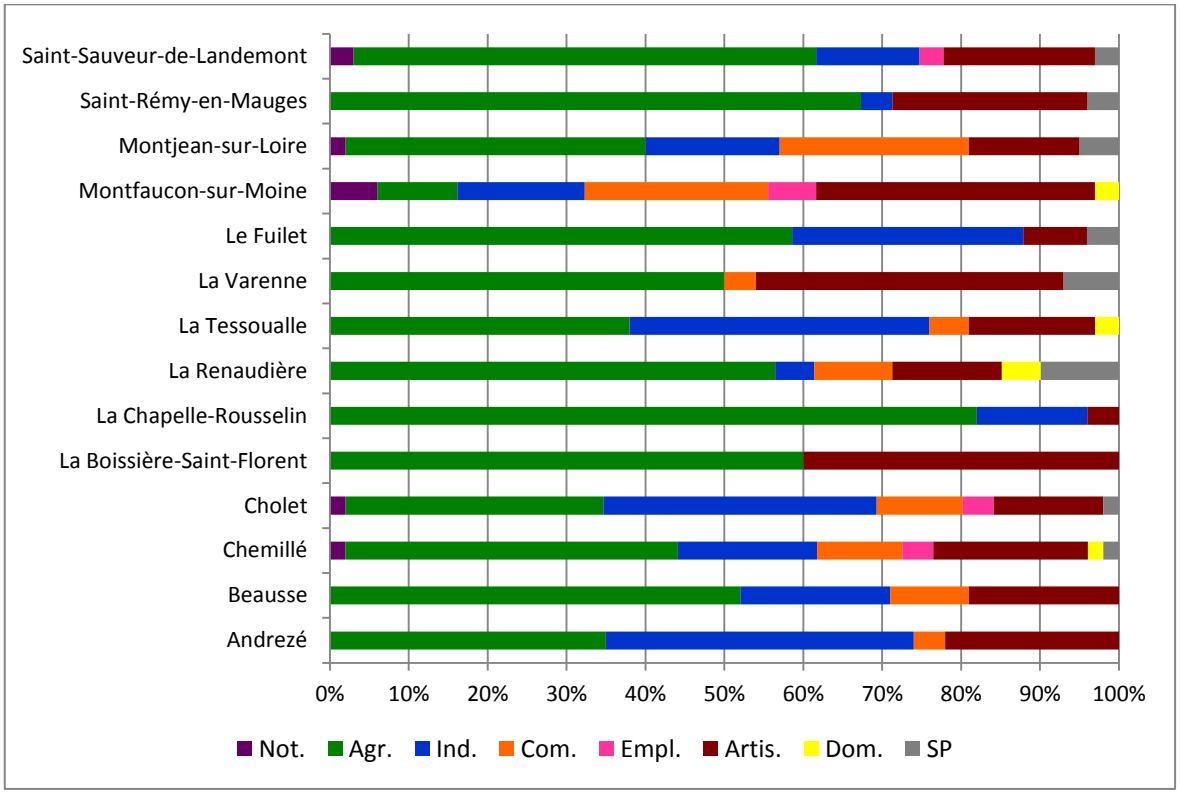

Graphique 30 - Répartition par catégorie des professions paternelles des filles nées en 1840 (en %)

Une spécificité de certaines communes apparaît alors, même si la grande majorité des villages est avant tout agricole (Beausse, Chemillé, La Boissière-Saint-Florent, La Chapelle-Rousselin, La Renaudière, La Varenne, Le Fuilet, Montjean-sur-Loire, Saint-Rémy-en-Mauges et Saint-Sauveur-de-Landemont). Pour autant, deux communes de la nébuleuse

choletaise ont clairement fondé leur économie sur les activités proto-industrielles : Andrezé et Cholet. À proximité, La Tessoualle ne semble pas choisir entre activités agricoles et activités industrielles (38 % des professions paternelles dans les deux cas). De son côté, Montfaucon-sur-Moine connaît une surreprésentation des activités artisanales (35 %). Il faut dire que le territoire de cette commune – composé « de 29 hectares, presque entièrement occupés par la ville, sauf 3 ou 4 hectares de jardins, et autant de prés dans les vallées de la Moine ou de son affluent le ruisseau d'Aiguefoux »[42] – est très peu étendu et ne permet pas à la population de vivre du travail de la terre.

B. Les apports complémentaires des actes de naissance

1. Ces mères dont on ne sait pratiquement rien

Nous ne connaissons la profession que de trois mères sur les 437 du corpus, soit un pourcentage de moins de 0,7 %. Ce constat est partagé par Claude Motte et Jean-Pierre Pélissier dans *La société française au XIX^e siècle*[43]. Ils rappellent que même si l'immense majorité des femmes est au travail au XIX^e siècle, ne serait-ce qu'en assistant leur mari à la ferme, à l'atelier ou à la boutique, elles échappent pourtant aux observateurs. « C'est l'arbitraire qui a présidé à l'inscription des professions féminines : dans tel village, on attribue à toutes les femmes le métier de leur époux, dans tel autre, on les inscrit comme *ménagères* ; dans un troisième, elles passent pour *sans-profession* ; sans parler des cas où aucune mention ne figure ». D'autre part, l'imprécision terminologique ne facilite pas les études statistiques dans ce domaine[44]. Et pourtant le rôle important joué par les femmes dans l'économie rurale est fondamental au XIX^e siècle, dans le monde agricole, mais aussi dans le domaine de la proto-industrie avec le travail féminin à domicile[45]. L'ignorance de la profession des femmes est une réalité partagée par l'enquête des 3 000 familles puisque sur l'ensemble des 39 681 actes relevés, 13 589 filles, 25 738 mères et 26 536 belles-mères ne déclarent rien. D'après Claude Motte et Jean-Pierre Pélissier, ce phénomène met ainsi en évidence, « chez la majorité des femmes, une absence de conscience, froidement administrative d'appartenir au monde productif »[46]. Mais il est vrai que, pour reprendre

[42] PORT (C.), *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, Angers, 1876, p. 701.

[43] MOTTE (C.), PELISSIER (J.-P.), « La binette, l'aiguille et le plumeau ; les mondes du travail féminin », *La société française au XIX^e siècle*, Paris, 1992, p. 238-319.

[44] BATTAGLIOLA (F.), *Histoire du travail des femmes*, Paris, 2004, p. 15-35.

[45] SEGALEN (M.), *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, 1980, 211 p.. Voir également l'ouvrage de Sylvie SCHWEITZER, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, 2002, 329 p. qui met, entre autres, en avant la diversité du travail féminin.

[46] MOTTE (C.), PELISSIER (J.-P.), « La binette, l'aiguille et le plumeau », *op. cit.*, p. 254.

Adeline Daumard, même la femme mariée ne pouvait disposer librement du produit de son travail avant la loi du 13 juillet 1907 et que donc avant cette date, son activité ne peut constituer un acte fort de son identité sociale[47]. Et, si le travail féminin est difficile à cerner dans l'espace urbain – comme en témoignent les travaux de Michelle Perrot[48] – il faut admettre que celui-ci paraît encore moins visible dans les campagnes où l'émiettement des activités féminines semble souvent dissoudre toute référence possible à un métier ou une profession quelconque[49].

Les trois professions maternelles relevées dans le corpus appartiennent à des catégories différentes de la hiérarchie sociale du village. Une des mères se déclare comme propriétaire, une se dit métayère et la dernière est domestique. Pour celle-ci, Marie Libaud, si la profession de la mère est indiquée dans l'acte de naissance de sa fille en 1840 à Cholet, c'est sans doute parce que l'enfant est née de père inconnu. Puisqu'aucune indication n'a pu être donnée sur la profession du père, l'officier d'état civil a jugé utile de préciser cette fois la profession de la mère. Pour les deux autres cas, la profession de la mère complète celle du père. Il est effectivement précisé que Marie Bréheret est *propriétaire* au moment de la naissance de sa fille Mélanie en 1841 à Montrevault alors que le père, Pierre Hervé se déclare comme *menuisier* au moulin du temple. Était-elle propriétaire du moulin ? Avait-elle des terres qu'elle détenait par héritage ? Nous n'avons malheureusement pas de précisions dans les sources à notre disposition. D'autant plus que la mention « propriétaire » est souvent une indication réservée aux individus d'un certain âge ayant déjà fait l'objet d'un héritage par exemple, mais aucun des deux époux n'a précisé son âge dans l'acte de naissance de leur fille.

Enfin, pour ce qui est de la dernière mention, le cas semble être plus classique puisque Marie Cartron est référencée comme métayère, au même titre que son époux, Jean Cherbonnier, au moment de la naissance de leur fille, Marie, en 1840 à Cholet. Ce schéma est assez habituel pour l'époque puisque dans bon nombre de cas, l'existence sociale de la femme est avant tout associée à l'état de son mari. Cette pratique sera d'ailleurs recommandée dans les instructions mêmes du recensement de 1851 puisqu'« on doit donner aux femmes qui n'ont pas de profession particulière celle de leur mari lorsqu'elles

---

47 DAUMARD (A.), « La femme dans la société bourgeoise en France au XIX^e siècle », *Recherches et travaux*, bull. 19, déc. 1990, p. 23.

48 PERROT (M.), « Qu'est-ce qu'un métier de femmes ? », *Le mouvement social*, n° 140, 1987, p. 2-10

49 EL AMRANI (F.), « Femmes au travail dans les campagnes angevines durant le premier XX^e siècle : quels mots pour quels travaux ? », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 114-3, 2007, p. 109-124.

concourent à l'exercice de cette profession »[50]. Pour mieux connaître la profession des mères, il nous faudrait préférer les actes de mariage aux actes de naissance ; les premiers donnent plus facilement des indications sur l'activité des épouses. C'est pourquoi nous étudierons plus loin les actes de mariage des filles nées en 1840 pour avoir des précisions sur leur milieu socio-professionnel.

2. Filles du bourg ou filles de la campagne : approche du lieu de résidence

« Il nous arrivait, les jours de gain, de boire force de litres, de rentrer tard et fort éméchés. Dans ces moments, nous n'étions pas d'humeur accommodante, surtout à l'égard de *ceux du bourg*. Ceux du bourg, c'étaient les jeunes ouvriers des différents corps d'état : forgerons, tailleurs, menuisiers, maçons, *etc*. Il y avait entre eux et nous un levain de haine chronique. Ils nous appelaient dédaigneusement " les laboureux " ou les " bounhoummes ". Nous les dénommions, nous, " les faiseux d'embarras ", à cause de leur air de se ficher du monde, parce qu'ils s'exprimaient en meilleur français, et sortaient en veste de drap, sans blouse »[51]. Derrière ces querelles de mots, Émile Guillaumin – dans sa *Vie d'un simple* – exprime les rivalités qui pouvaient exister entre les habitants du bourg et ceux des campagnes. Certes, Ygrande n'est pas du Choletais et le bocage bourbonnais diffère de celui des Mauges, il sera pour autant important de définir la répartition entre bourg et campagne dans notre corpus pour repérer si d'éventuelles différences de comportement entre les habitants des lieux dits ou écarts et ceux du bourg peuvent apparaître. Les actes de naissance peuvent justement donner quelques précisions sur le domicile des parents du nouveau-né.

[50] MOTTE (C.), PELISSIER (J.-P.), « La binette, l'aiguille et le plumeau », *op. cit.*, p. 250.

[51] GUILLAUMIN (E.), *La vie d'un simple*, Paris, 1904 (1972), p. 107.

	Bourg		*Campagne*		*Résidence connue*		*Total naissances*
Andrezé	-	-	4	*100 %*	**4**	*17 %*	23
Beausse	-	-	-	-	**0**	*0 %*	21
Chemillé	17	*39 %*	27	*61 %*	**44**	*79 %*	56
Cholet	43	*77 %*	13	*23 %*	**56**	*98 %*	57
La Boissière-Saint-Florent	5	*50 %*	5	*50 %*	**10**	*100 %*	10
La Chapelle-Rousselin	10	*100 %*	-	-	**10**	*36 %*	28
La Renaudière	3	*15 %*	17	*85 %*	**20**	*95 %*	21
La Tessoualle	-	-	-	-	**0**	*0 %*	37
La Varenne	4	*15 %*	23	*85 %*	**27**	*96 %*	28
Le Fuilet	1	*100 %*	-	-	**1**	*4 %*	24
Montfaucon-sur-Moine	-	-	-	-	**0**	*0 %*	31
Montjean-sur-Loire	7	*18 %*	31	*82 %*	**38**	*90 %*	42
Saint-Rémy-en-Mauges	2	*10 %*	18	*90 %*	**20**	*71 %*	28
Saint-Sauveur-de-Landemont	10	*34 %*	19	*66 %*	**29**	*94 %*	31
TOTAL	102	*39 %*	157	*61 %*	**259**	*59 %*	437

Tableau 76 - Répartition bourg/campagne des familles des filles nées en 1840.

Pour autant, force est de constater que la précision du domicile des parents n'est pas la règle. Les officiers d'état civil de quelques communes ne donnent aucune indication sur la résidence de la famille. Tel est le cas de Beausse, du Fuilet[52], de Montfaucon-sur-Moine et de La Tessoualle[53]. À Andrezé, l'officier d'état civil n'inscrit le lieu de résidence des parents que dans quatre actes de naissances sur les 23 naissances féminines relevées dans sa commune. À La Chapelle-Rousselin, seuls 10 lieux de résidence sont précisés sur les 28 naissances féminines enregistrées, laissant à penser qu'une inscription du domicile est aléatoire. Pour autant, il est étonnant de constater que les 10 naissances pour lesquelles la résidence est précisée correspondent à chaque fois à des familles du bourg. Faut-il croire alors que les 18 autres naissances féminines de la commune ont eu lieu dans les écarts ? En confrontant la résidence à la profession, on constate que les 10 naissances du bourg correspondent à un artisan, 6 ouvriers agricoles et 3 ouvriers du textile. Les 18 autres naissances concernent 16 grands exploitants agricoles, un ouvrier du textile et un ouvrier agricole. Ainsi, il semblerait que le maire de La Chapelle-Rousselin, Raimbault, ait bien pris le parti de préciser le lieu de résidence des seuls habitants du bourg. Mais nous ne savons rien des raisons qui lui font distinguer les uns par rapport aux autres.

Malgré ces quelques restrictions, nous connaissons tout de même le lieu de résidence de 259 familles sur les 437 ménages observés (59 %) ce qui correspond même parfois à la quasi-

[52] Aucune mention de résidence au Fuilet sauf à la naissance de Léonie-Louise Bigeard en 1840, fille d'André Bigeard et de Marie-Jeanne Jamin, domiciliés au Bourg du Fuilet.

[53] Le maire de Montfaucon-sur-Moine prend pourtant le soin de préciser que le père réside « dans sa maison à Montfaucon » (acte de naissance de Marie-Elisabeth Chauveau le 12 août 1840 à Montfaucon-sur-Moine) ce qui, convenons-en, laisse le chercheur sur sa faim. Le maire de Beausse, quant à lui, ajoute qu'une mère réside avec le père, mais sans donner plus de précision non plus quant au lieu où le couple a élu domicile.

totalité des naissances de certaines communes : La Boissière-Saint-Florent, Cholet, La Varenne, La Renaudière, Saint-Sauveur-de-Landemont ou Montjean-sur-Loire. Parmi les 259 familles concernées, 61 % habitent dans des écarts ou des lieux-dits alors que 39 % sont *du bourg*, nous rappelant une fois de plus que nous sommes dans une société rurale. Ainsi, notre corpus correspond bien à une société rurale. La répartition entre habitants du bourg et habitants des campagnes n'est toutefois pas la même dans tous les villages. Si Chemillé ou Saint-Sauveur-de-Landemont connaissent des répartitions quasi identiques à l'ensemble du corpus, d'autres communes présentent des situations différentes. À La Renaudière, à La Varenne ou à Montjean-sur-Loire, la proportion d'habitants du bourg est beaucoup plus faible (15 à 18 %) que celle de la campagne (82 à 85 %). À Cholet la répartition est même complètement inversée à Cholet, avec 77 % des familles dans le *bourg*, et seulement 23 % en campagne, ce qui s'explique évidemment par la réalité urbaine de la commune.

À l'image du constat fait à La Chapelle-Rousselin, seuls trois grands exploitants agricoles déclarent habiter « dans le bourg » sur les 102 habitants alors que près de la moitié de ces habitants du bourg sont des ouvriers agricoles ou du textile, et 33 sont artisans. Du côté de la campagne, sur les 157 habitants concernés, 17 se disent artisans, dont 7 meuniers – ce qui est cohérent puisque les moulins suivent les cours des rivières ou les flancs de coteaux pour ceux qui sont à vent – ou bien 14 mariniers ou voituriers. Mais la très grande majorité des habitants des campagnes correspond surtout à des exploitants agricoles (105). Les incidences entre profession et lieu de résidence sont fortes mais la corrélation n'est pas exacte. Ainsi, parmi les critères sociaux, nous devons chercher à savoir si les comportements démographiques sont plus influencés par le milieu professionnel ou le lieu de vie de la famille.

C. L'âge des parents

1. Des pères trentenaires

Comme la résidence, il est des communes où l'officier d'état civil ne prend pas soin de préciser l'âge des pères. Pour certaines, l'omission est complète comme à La Boissière-Saint-Florent ou La Renaudière ; pour d'autres, l'inscription de l'âge du père tient lieu du cas particulier comme à La Varenne (1 mention) ou Montfaucon-sur-Moine (5 mentions). Mais, dans la majorité des cas, l'âge des pères à la naissance de leur fille fait partie des indications relevées en 1840 dans les actes de l'état civil. Nous connaissons ainsi l'âge de 337 pères sur les 437 naissances étudiées (77 %).

Âge du père	Nombre	Pourcentage	Âge du père	Nombre	Pourcentage
22 ans	2	0,6 %	41 ans	13	3,9 %
23 ans	5	1,5 %	42 ans	13	3,9 %
24 ans	9	2,7 %	43 ans	13	3,9 %
25 ans	13	3,9 %	44 ans	8	2,4 %
26 ans	14	4,2 %	45 ans	4	1,2 %
27 ans	11	3,3 %	46 ans	5	1,5 %
28 ans	17	5,0 %	47 ans	2	0,6 %
29 ans	15	4,5 %	48 ans	6	1,8 %
30 ans	28	8,3 %	49 ans	2	0,6 %
31 ans	9	2,7 %	50 ans	3	0,9 %
32 ans	14	4,2 %	51 ans	1	0,3 %
33 ans	22	6,5 %	52 ans	2	0,6 %
34 ans	18	5,3 %	53 ans	2	0,6 %
35 ans	15	4,5 %	54 ans	0	0,0 %
36 ans	9	2,7 %	55 ans	1	0,3 %
37 ans	13	3,9 %	56 ans	1	0,3 %
38 ans	21	6,2 %	57 ans	0	0,0 %
39 ans	9	2,7 %	58 ans	0	0,0 %
40 ans	16	4,7 %	59 ans	1	0,3 %
			Total	337	100 %

Tableau 77 - Répartition des pères par âge à la naissance de leur fille en 1840 (en nombre et en pourcentage).

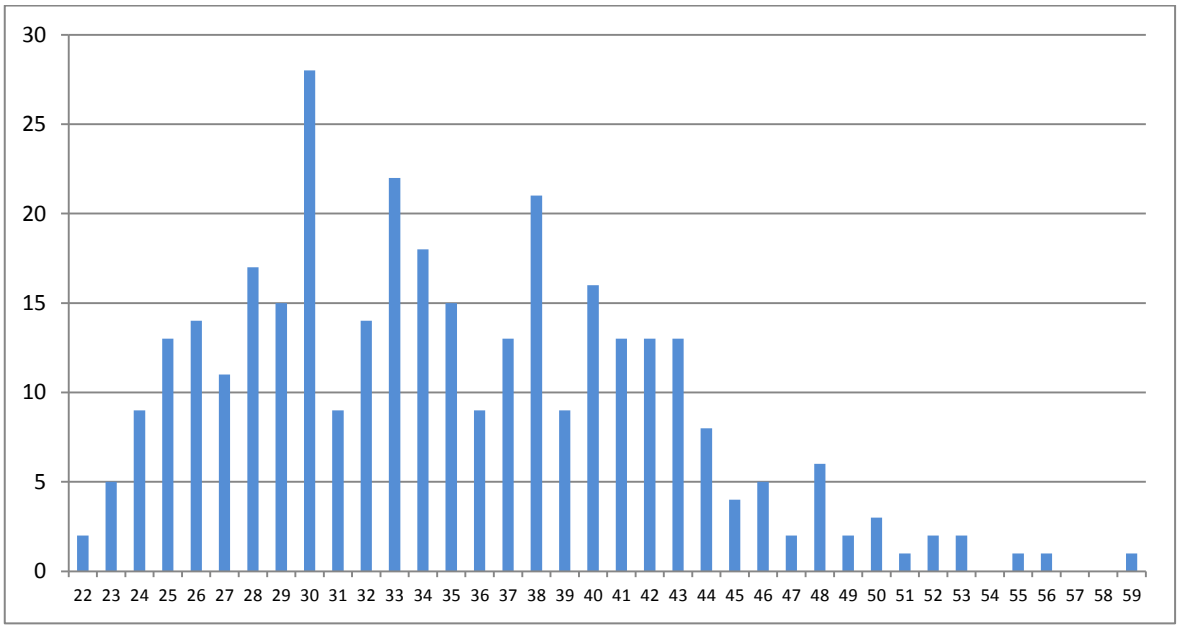

Graphique 31 - Répartition des pères par âge à la naissance de leur fille en 1840 (en nombre).

Pour autant, le tableau et la représentation graphique de la répartition des âges des pères montrent que la paternité très tardive (50 ans ou plus) n'est pas habituelle (10 cas sur 337, soit 3 %). Quelques pics de paternité sont également visibles à 30 ans (28 cas), 33 ans (22 cas) ou 38 ans (21 cas). Mais la majorité des pères de 1840 reste des trentenaires puisque 47 % sont âgés de 30 à 39 ans alors qu'ils ne sont qu'un quart à avoir moins de 30 ans ou à être âgés de 40 et 49 ans.

Une observation des âges minimum, maximum et moyen des pères suivant la commune de naissance de la fille montre très peu de disparités. Mis à part le cas plus qu'anecdotique de La Varenne[54], l'âge moyen des pères est en effet toujours compris entre 32,9 et 37,5.

	Âge minimum	*Âge maximum*	*Âge moyen*	*Nombre de père*
Andrezé	23	48	35,9	23
Beausse	27	56	36,1	21
Chemillé	24	59	34,3	56
Cholet	23	52	34,6	55
La Boissière-Saint-Florent	-	-	-	-
La Chapelle-Rousselin	22	55	35,2	28
La Renaudière	-	-	-	-
La Tessoualle	24	52	34,7	37
La Varenne	25	25	25,0	1
Le Fuilet	22	53	36,8	23
Montfaucon-sur-Moine	30	43	33,2	5
Montjean-sur-Loire	23	48	34,0	36
Saint-Rémy-en-Mauges	23	49	37,5	23
Saint-Sauveur-de-Landemont	23	44	32,9	29
TOTAL	**22**	**59**	**34,9**	**337**

Tableau 78 - Âge minimum, âge maximum et âge moyen des pères suivant la commune de naissance des filles nées en 1840.

Des particularités suivant les communes peuvent toutefois être observées. À Saint-Rémy-en-Mauges, par exemple, le père le plus âgé en 1840 avait 49 ans à la naissance de sa fille, ce qui reste plutôt jeune à l'égard des autres âges maximum constatés ailleurs. Pour autant, l'âge moyen des pères de la commune est globalement important 37,5, soit deux ans et demi de plus en moyenne que dans les autres communes du corpus. À l'inverse, les pères de Saint-Sauveur-de-Landemont semblent avoir en moyenne des enfants relativement jeune (32,9 ans, soit deux ans de moins que la moyenne du corpus). En effet, dans cette dernière commune, le père le plus âgé n'a que 44 ans.

2. Des mères plus jeunes

Une fois de plus, les mères sont les oubliées des actes d'état civil. Nous n'avons des précisions sur l'âge que de 91 mères seulement, soit 21 % des mères de notre corpus. En effet, seules trois communes donnent véritablement l'âge des mères : Beausse, Cholet et Le Fuilet. Pour être exact, à ces trois communes il faut ajouter que le maire de La Varenne donne cependant l'âge d'une mère parmi l'ensemble des 28 naissances de filles de sa commune. Angélique Cesbron, âgée de 22 ans à la naissance de sa fille, Anne-Jeanne en 1841. Il est intéressant de noter que si le maire prend le soin de noter l'âge de cette jeune mère, c'est parce qu'elle est mère célibataire « fille non mariée ».

[54] Nous connaissons l'âge d'un seul père, Pierre Durassier, maçon âgé de 25 ans à la naissance de sa fille, Mathilde en 1840.

Âge de la mère	Nombre	Pourcentage
17 ans	1	1,1 %
18 ans	0	0,0 %
19 ans	0	0,0 %
20 ans	1	1,1 %
21 ans	0	0,0 %
22 ans	4	4,4 %
23 ans	7	7,7 %
24 ans	4	4,4 %
25 ans	6	6,6 %
26 ans	4	4,4 %
27 ans	6	6,6 %
28 ans	3	3,3 %
29 ans	7	7,7 %
30 ans	3	3,3 %
31 ans	3	3,3 %
32 ans	5	5,5 %
33 ans	2	2,2 %
34 ans	3	3,3 %
35 ans	7	7,7 %
36 ans	5	5,5 %
37 ans	5	5,5 %
38 ans	2	2,2 %
39 ans	1	1,1 %
40 ans	1	1,1 %
41 ans	4	4,4 %
42 ans	2	2,2 %
43 ans	1	1,1 %
44 ans	3	3,3 %
45 ans	0	0,0 %
46 ans	1	1,1 %
Total	**91**	**100 %**

Tableau 79 - Répartition des mères par âge à la naissance de leur fille en 1840 (en nombre et en pourcentage).

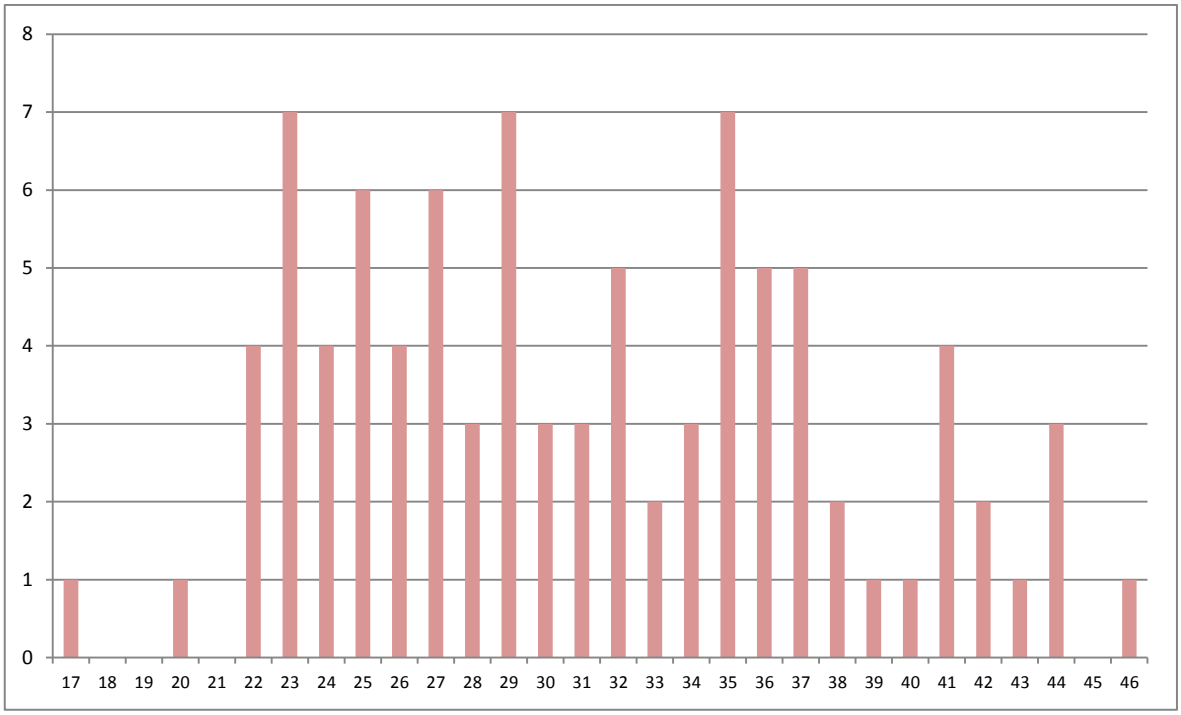

Graphique 32 - Répartition des mères par âge à la naissance de leur fille en 1840 (en nombre).

La répartition des âges des mères est, on s'en doute, nettement différente de celle des pères : l'âge minimum est beaucoup plus faible (17 ans) et le seuil maximum est physiologiquement baissé à 46 ans. L'amplitude pour avoir un enfant est beaucoup moins importante (30 ans) pour les mères que pour les pères (38 ans). De ce fait, la répartition des âges des mères à la naissance de leur fille est plus resserrée. Le graphique de répartition des mères suivant leur âge indique que les mères très jeunes (moins de 22 ans) sont relativement peu fréquentes ; deux mères seulement sont dans ce cas. Il s'agit de Clarisse-

Françoise Meunier, de Cholet, âgée de 17 ans à la naissance de sa fille, Clarisse-Françoise, en 1840 dans le Quartier de Pineau et de Joséphine Révelière, dans le quartier de la Dube toujours à Cholet, âgée de 20 ans à la naissance de sa fille Clarisse-Marie en 1840. À l'autre extrémité du graphique, il est intéressant de noter que 11 femmes sur les 91 étudiées (soit plus de 12 %) ont eu une fille après 40 ans. Et pourtant, malgré ces quadragénaires, l'âge moyen des mères est de 31 ans, soit 4 ans de moins que les pères.

	Âge minimum	*Âge maximum*	*Âge moyen*	*Nombre de mère*
Andrezé	-	-	-	-
Beausse	24	44	35,0	16
Chemillé	-	-	-	-
Cholet	17	44	29,9	54
La Boissière-Saint-Florent	-	-	-	-
La Chapelle-Rousselin	-	-	-	-
La Renaudière	-	-	-	-
La Tessoualle	-	-	-	-
La Varenne	22	22	22,0	1
Le Fuilet	22	46	31,5	20
Montfaucon-sur-Moine	-	-	-	-
Montjean-sur-Loire	-	-	-	-
Saint-Rémy-en-Mauges	-	-	-	-
Saint-Sauveur-de-Landemont	-	-	-	-
TOTAL	**17**	**46**	**31,1**	**91**

Tableau 80 - Âge minimum, âge maximum et âge moyen des mères suivant la commune de naissance des filles nées en 1840.

Le tableau des âges minimum, maximum et moyen par commune montre que l'âge moyen des mères à la naissance de leur fille est plus élevé à Beausse (35 ans) que dans les deux autres communes. Pour autant, le faible nombre de communes représentées[55], interdit de conclure et de donner des mouvements d'ensemble pertinents.

3. Les écarts d'âge entre les parents

Nous connaissons l'âge de 337 pères et celui de 91 mères. Pour autant nous devons nous contenter d'étudier 87 écarts d'âge, puisque, à l'instar du constat fait à La Varenne pour Angélique Cesbron, l'âge des mères est aussi indiqué pour apporter des précisions dans le cas d'accouchement de filles-mères. Et, de fait, l'absence de père pour ces naissances nous empêche de calculer le moindre écart. Deux autres femmes sont effectivement dans ce cas (Marie Bondu au Fuilet et Marie Libaud à Cholet). À ces trois femmes pour lesquelles nous connaissons leur âge mais ne savons rien de celui du père de leur enfant, il faut ajouter le cas de Marie Breillouet de Cholet, âgée de 34 ans à la naissance de sa fille, Julie, qu'elle a eu avec Pierre Brin, métayer à la Garlière de Cholet, pour lequel l'officier d'état civil a oublié de

[55] Il faut même exclure La Varenne de nos observations puisqu'une seule mère y figure.

préciser l'âge. Les 87 cas restant concernent de fait trois communes : Le Fuilet, Beausse et Cholet.

Les écarts entre les parents peuvent être assez conséquents puisque l'écart maximum enregistré s'élève à 25 ans avec la naissance au Fuilet en 1840 de Marie-Anastasie Bondu, fille de Toussaint Bondu, tuilier de 53 ans, avec sa femme Jeanne Botineau, âgée de 28 ans. De manière générale, il faut effectivement noter que les pères semblent avoir pour habitude de se marier avec des femmes plus jeunes qu'eux (68 %), même si le constat est quelque peu différent à Beausse (50 %) mais par contre renforcé à Cholet où 73 % des pères ont épousés une femme plus jeune qu'eux. À Beausse on compte tout de même 6 femmes sur les 16 étudiées qui sont plus âgées que leur époux. Et certains écarts sont même assez importants puisque Marie Grimault a 16 ans de plus que son mari Étienne Cesbron, âgé de 28 ans à la naissance de leur fille Marie en 1840. Deux autres femmes se sont aussi mariées avec des hommes âgés de 10 ans de moins qu'elles. Toujours à Beausse, Renée Thomas a 40 ans quand son mari, Pierre Bézy, n'en a que 30 à la naissance de leur fille Renée en 1842. Au Fuilet, Jeanne Ribalet, pourtant âgée de 44 ans, donne naissance à une fille, Jeanne, en 1840, alors que son mari, Jacques Rivereau déclare avoir 34 ans.

	Beausse		*Cholet*		*Le Fuilet*		*Total*	
Père plus âgé que la mère	8	*50 %*	38	*73 %*	13	*68 %*	**59**	***68 %***
Père et mère du même âge	2	*12 %*	4	*8 %*	3	*16 %*	**9**	***10 %***
Père plus jeune que la mère	6	*38 %*	10	*19 %*	3	*16 %*	**19**	***22 %***
Total	**16**	***100 %***	**52**	***100 %***	**19**	***100 %***	**87**	***100 %***

Tableau 81 - Nombre et pourcentage de pères plus âgés que la mère, de pères et mères du même âge et de pères plus jeunes que la mère à Beausse, à Cholet et au Fuilet en 1840.

À Beausse, Véronique Grelier est âgée de 34 ans quand elle donne naissance à sa fille Marie en 1840, alors que le père, Mathurin Péthard est âgé de 56 ans (22 ans d'écart). Rue Hoche à Cholet, ce sont également 20 ans qui séparent les époux Élise Ménard (28 ans) et Charles Rabier, employé des contributions indirectes de 48 ans quand naît leur fille, Élisa-Marie en 1840. Nous avons également cherché à étudier les éventuels liens entre les écarts d'âge entre parents et le milieu socio-professionnel, mais aucune évolution symptomatique n'apparaît. Les écarts d'âge importants, du côté du mari comme du côté de l'épouse, ne sont pas la prérogative d'un milieu socio-professionnel spécifique.

II - Leur devenir

A. Sur les traces des disparues

1. Prise en compte de la mobilité géographique

Malgré des dépouillements étendus et méticuleux, de trop nombreuses filles ont disparu. Elles ne laissent aucune trace de leur vie – pas d'acte de mariage ni d'acte de décès – dans leur commune de naissance. Sans être inquiétantes, ces *disparitions* sont pourtant dignes d'intérêt. L'absence de trace et le silence de ces filles disparues questionnent le chercheur. Le mutisme des sources les fait échapper au spectre qui avait été défini. Intéressons-nous d'abord à la cause de ces disparitions. Il est fort à parier qu'elles correspondent aux effets des micro-mobilités déjà bien étudiées par Paul-André Rosental[56]. L'idée d'un enracinement immémorial des campagnes (vues comme des sortes de réservoirs identitaires) constitue à son sens « une composante majeure de nombre d'idéologies régionalistes ou nationalistes »[57]. Il regrette aussi que la démographie historique ait longtemps estimé que, malgré son importance numérique (renouvellement de la moitié de la population d'un village en douze ans), l'essentiel des déplacements des ruraux ne seraient pas des migrations car ils s'accompagneraient d'une faible mobilité spatiale[58]. Il rappelle pourtant que, au XIX^e^ siècle, les migrations n'impliquent pas nécessairement un déracinement et que la mobilité est considérable, « puisque la moitié des ruraux changent au moins une fois de village avant leur mariage »[59]. La mobilité géographique explique la disparition de nombreuses filles du corpus et constitue un véritable enjeu d'autant que la mobilité aurait, toujours selon Paul-André Rosental, partie liée avec les comportements démographiques. « Dans un XIX^e^ siècle où la fécondité et la mortalité infantile variaient considérablement d'un ménage à l'autre, la distribution des sexes et des âges des enfants survivants est apparue comme un critère essentiel de différenciation entre fratries et entre individus, et comme un élément déterminant de la propension plus ou moins grande au départ »[60].

[56] ROSENTAL (P.-H.), *Les sentiers invisibles*, Paris, 1999, 255 p.

[57] ROSENTAL (P.-H.), *Les sentiers invisibles*, Paris, 1999, p. 8.

[58] ROSENTAL (P.-H.), *Les sentiers invisibles*, Paris, 1999, p. 46.

[59] ROSENTAL (P.-H.), *Les sentiers invisibles*, Paris, 1999, p. 43.

[60] ROSENTAL (P.-H.), *Les sentiers invisibles*, Paris, 1999, p. 210.

Pour identifier le devenir d'un maximum de filles du corpus, il faut changer de focale d'observation et ne pas se limiter à la seule notion de résidence des jeunes filles, qui réduit l'appartenance géographique d'un individu à un seul point de l'espace et privilégier plutôt l'appartenance relationnelle et familiale[61]. Il est possible de dépasser les contraintes géographiques et les contours administratifs en couplant les informations trouvées grâce aux documents d'état civil par d'autres sources qui dépassent ce cadre géographique figé. Les archives de l'administration de l'Enregistrement rentrent dans cette catégorie. C'est à ce même raisonnement qu'a abouti Michel Grignon – dans un article sur la reconstitution de carrières démographiques et professionnelles au XIX^e^ siècle[62] – dans lequel il a voulu dresser l'esquisse d'un modèle cohérent de relations entre industrialisation et comportements. Pour ce faire, il s'est intéressé à un centre d'impression sur étoffes à Courbevoie, Puteaux et Suresnes, site alliant une forte industrialisation à une urbanisation importante. Il a alors été confronté à des mouvements de population assez conséquents et a dû admettre que, « pour reconstituer des familles dans un centre connaissant de telles migrations, on ne peut adopter telle quelle la méthode Henry, ni, en fait, toute méthode reposant exclusivement sur des documents d'état civil d'une localité » (p. 148). Cette méthode a l'inconvénient de présenter trop de lacunes et induit trop de familles « non fermables » du fait des migrations. Les statistiques ainsi obtenues résulteraient plus du poids des migrants dans la population que de véritables différences comportementales. Pour ne pas tomber dans ce travers, nous avons cherché, à chaque fois que cela était possible, à retrouver trace des jeunes filles disparues en élargissant le périmètre des investigations. L'idéal aurait voulu que nous dépouillions l'ensemble de l'état civil des communes voisines des villages de notre corpus. Mais, si l'idée est exaltante, la réalisation est trop contraignante. Nous avons préféré faire appel à une autre source, fiscale cette fois-ci, en utilisant les documents produits par une autre administration de l'époque, l'Enregistrement. Ces documents ont en effet l'énorme avantage de dépasser le cadre purement communal pour donner des précisions à l'échelle des bureaux de la régie dont la compétence est cantonale. L'administration de l'Enregistrement a pour mission de prendre en charge l'inscription de tous les décès survenus dans son ressort et de tous les biens situés dans son périmètre. En cela elle concerne l'ensemble de la population tant il est vrai que naître et mourir sont les deux étapes obligatoires et communes à tout homme.

---

61 ROSENTAL (P.-H.), *Les sentiers invisibles*, Paris, 1999, p. 15.

62 GRIGNON (M.), « Reconstitution de carrières démographiques et professionnelles sur une population d'ouvriers migrants au XIX^e^ siècle », *Histoire et mesures*, 1993, VIII, 1-2, p. 145-162.

Quelques exemples seront plus parlants pour présenter la méthode qui a permis de retrouver certaines des filles disparues. Prenons le cas de Philomène-Françoise Gabory dont nous savions simplement qu'elle était née le 25 août 1840 au Fuilet, fille de Jean Gabory, laboureur de 41 ans et de Jeanne Aubert âgée de 29 ans. Malgré un dépouillement exhaustif de l'état civil du Fuilet de 1840 jusqu'à la fin du siècle, nous n'avons pas trouvé trace d'un éventuel mariage ou d'un hypothétique décès. Plusieurs suppositions peuvent être faites. Françoise-Philomène a par exemple pu mourir après 60 ans, célibataire, tout en passant sa vie entière dans la commune ; elle a pu aussi s'installer dans une commune voisine pour y faire sa vie sans qu'aucune trace de son départ ne figure dans l'état civil fuiletais. Mais, dans le fichier mobile du bureau de Beaupréau[63] dont relève la commune du Fuilet à l'époque se trouve la fiche d'un Jean Gabory dont la succession après décès avait été réglée le 3 février 1877. La consultation du registre de déclaration de mutation par décès[64] correspondant permet de vérifier qu'il ne s'agit pas d'un homonyme mais bien du père de Philomène-Françoise Gabory. Cette déclaration précise que le dénommé Jean Gabory est effectivement décédé au Fuilet le 8 septembre 1876, veuf de Jeanne Aubert, et que, au titre des héritiers, apparaît sa fille Philomène-Françoise, femme de Jean Clémot demeurant à La Gravaudière en Saint-Christophe-La-Couperie. Si les deux communes ne sont éloignées que de quelques kilomètres, cette distance suffit à faire perdre la trace d'un individu. Un retour vers le fichier mobile de l'Enregistrement permet de savoir que Philomène-Françoise Gabory, femme de Jean Clémot est décédée à Saint-Christophe-la-Couperie le 17 février 1900. Pour parfaire la connaissance du devenir de Philomène-Françoise Gabory, nous avons relevé l'ensemble des naissances d'enfants Clémot de Saint-Christophe-La-Couperie de 1869 à la fin du siècle[65] et avons retrouvé trois enfants issus de ce couple : Anne-Marie née le 3 février 1874 et décédée à Saint-Laurent-des-Autels le 9 mars 1963[66] ; Marie-Philomène née le 13 décembre 1875 (décédée une semaine plus tard) et Jean-Julien né le 3 mai 1879.

Autre cas, Marie Godineau est née le 18 janvier 1840 à La Chapelle-Rousselin, fille de Pierre Godineau, métayer âgé de 53 ans et de Marie-Jeanne Gourdon. Le dépouillement systématique des actes de mariage et de décès de cette commune jusqu'en 1902 ne permet pas de trouver de trace de l'histoire de Marie. Et il n'y a pas de fiche à son nom dans le

63 Arch. dép. de Maine-et-Loire, 3 Q 5540 (bureau de Beaupréau).

64 Arch. dép. de Maine-et-Loire, 3 Q 11567 (bureau de Montrevault).

65 Philomène-Françoise Gabory et Jean Clémot ont en effet eu trois enfants à Saint-Christophe-La-Couperie : Anne-Marie née le 3 février 1874 ; Marie-Philomène née le 13 décembre 1875 et Jean-Julien né le 3 mai 1879.

66 Note marginale de l'acte de naissance d'Anne-Marie Clémot le 3 février 1874 à Saint-Christophe-La-Couperie.

fichier mobile de l'Enregistrement. Il semblerait donc que Marie ne soit pas décédée dans le ressort du bureau de Chemillé (bureau distant de quelques kilomètres). En revanche, nous trouvons trace, dans ce même bureau, de Pierre Godineau, cultivateur à la Charrie en La Chapelle-Rousselin, époux de Marie-Jeanne Gourdon[67]. Ce dernier est décédé le 26 mai 1871, à 84 ans et la déclaration de succession est inscrite par l'administration le 10 novembre 1871 (n° 113). La consultation du registre correspondant[68] indique que Pierre Godineau « laisse pour héritiers ses enfants et petits-enfants » à savoir : Pierre Godineau, cultivateur à Scévole en Ruffec (Indre) ; Jeanne Godineau épouse de Joseph Dubillot à Jallais ; Anne Godineau veuve de Jean Godineau à La Jumellière ; Louis Godineau cultivateur à la Charrie en La Chapelle-Rousselin, ainsi que Victor-Jean et Louis-Joseph Cailleau, ses petits-enfants qui demeurent à Ruffec « par représentation de Godineau Marie, leur mère ». Ainsi, Marie Godineau dont nous étions sans nouvelles depuis sa naissance en janvier 1840 a quitté son Anjou natal pour se marier à quelques 180 kilomètres de là, dans l'Indre. Elle est décédée avant ses 31 ans en ayant eu au moins deux enfants vivants après son mariage avec un certain Cailleau.

Malheureusement toutes nos *enquêtes* ne se sont pas avérées aussi fructueuses et il faut parfois constater la disparition définitive de certaines de nos jeunes filles. Tel est le cas par exemple de Mélanie-Félicité Le Fièvre née le 28 juin 1840 à Montfaucon-sur-Moine mais qui ne laisse aucune trace dans l'état civil de la commune. Aucune trace d'elle non plus dans le fichier mobile de l'Enregistrement, ni pour ce qui est du bureau de Montfaucon-sur-Moine, ni dans celui de Cholet, de Vihiers ou de Chemillé[69]. En revanche nous avons trouvé mention de la succession après décès de Gabriel Le Fièvre décédé à Montfaucon-sur-Moine le 10 septembre 1852[70]. La déclaration a été enregistrée par l'administration le 10 février 1853[71]. Dix enfants figurent parmi les héritiers. Tous habitent à Montfaucon-sur-Moine sauf les deux premiers qui résident à Roussay et à Vern. La consultation de l'état civil de ces deux communes ne nous a pas permis de trouver d'autres traces de la vie de Mélanie-Félicité Le Fièvre.

67 Arch. dép. de Maine-et-Loire, 3 Q 7482 (bureau de Chemillé).

68 Arch. dép. de Maine-et-Loire, 3 Q 7330 (bureau de Chemillé).

69 Arch. dép. de Maine-et-Loire, 3 Q 10725 (bureau de Montfaucon-sur-Moine) ; 3 Q 7959 (bureau de Cholet) ; 3 Q 16699 (bureau de Vihiers) ; 3 Q 7346 (bureau de Chemillé).

70 Arch. dép. de Maine-et-Loire, table de successions et absences 3 Q 10797.

71 Arch. dép. de Maine-et-Loire, registres de déclarations de mutation par décès 3 Q 10691.

2. Signifiantes et disparues

Même s'il faut déplorer les 41 % de filles disparues, ce travail d'investigation permet d'obtenir un corpus de 259 filles nées en 1840 pour lesquelles nous connaissons le devenir. Nous disposons d'informations sur leur décès, leur éventuel mariage et leur descendance. C'est en ce sens qu'elles sont signifiantes.

	Mariées		*Décédées non mariées*		***Signifiantes***		***Disparues***		***Total***
Andrezé	5	*42 %*	7	*58 %*	**12**	***52 %***	**11**	***48 %***	**23**
Beausse	5	*42 %*	7	*58 %*	**12**	***57 %***	**9**	***43 %***	**21**
Chemillé	17	*57 %*	13	*43 %*	**30**	***54 %***	**26**	***46 %***	**56**
Cholet	19	*54 %*	16	*46 %*	**35**	***61 %***	**22**	***39 %***	**57**
La Boissière-Saint-Fl.	4	*80 %*	1	*20 %*	**5**	***50 %***	**5**	***50 %***	**10**
La Chapelle-Rousselin	8	*67 %*	4	*33 %*	**12**	***43 %***	**16**	***57 %***	**28**
La Renaudière	6	*50 %*	6	*50 %*	**12**	***57 %***	**9**	***43 %***	**21**
La Tessoualle	8	*40 %*	12	*60 %*	**20**	***54 %***	**17**	***46 %***	**37**
La Varenne	14	*78 %*	4	*22 %*	**18**	***64 %***	**10**	***36 %***	**28**
Le Fuilet	11	*73 %*	4	*27 %*	**15**	***63 %***	**9**	***37 %***	**24**
Montfaucon-sur-Moine	7	*41 %*	10	*59 %*	**17**	***55 %***	**14**	***45 %***	**31**
Montjean-sur-Loire	13	*41 %*	19	*59 %*	**32**	***76 %***	**10**	***24 %***	**42**
Saint-Rémy-en-Mauges	7	*44 %*	9	*56 %*	**16**	***57 %***	**12**	***43 %***	**28**
Saint-Sauveur-de-L.	12	*52 %*	11	*48 %*	**23**	***74 %***	**8**	***26 %***	**31**
Total	**136**	***53 %***	**123**	***47 %***	**259**	***59 %***	**178**	***41 %***	**437**

Tableau 82 - Nombre et pourcentage de filles signifiantes et disparues dans les communes du corpus.

Si de manière générale dans chacune des 14 communes du corpus, le nombre de fiches signifiantes est plus important que le nombre de filles disparues, des disparités apparaissent pourtant. À La Chapelle-Rousselin la tendance est inversée puisque nous avons des informations sur le devenir de simplement 12 filles sur les 28 naissances féminines de la commune, soit 43 %. Le nombre important de filles qui disparaissent sans laisser de trace dans l'état civil de cette commune est étonnant au regard des pourcentages observés dans les autres communes. Il faut donc croire que la mobilité géographique est plus importante à La Chapelle-Rousselin. À l'inverse, dans deux communes (Saint-Sauveur-de-Landemont et Montjean-sur-Loire) nous avons pu suivre la vie de près de trois filles sur quatre (respectivement 74 % et 76 %). Pour autant, si le résultat est identique dans ces deux communes, à Saint-Sauveur-de-Landemont, proportionnellement, les filles sont plus casanières (elles ont plus tendance à se marier et mourir dans la commune), alors qu'à Montjean-sur-Loire, 59 % des filles sont décédées dans la commune sans s'y être mariées. Ainsi, soit la mortalité infantile, soit le célibat définitif est important dans ce village. Dans d'autres communes, ce sont précisément les mariages qui ont permis bien plus que les décès de donner des éléments sur le devenir des filles nées en 1840. Tel est le cas à La Varenne

(78 % de filles mariées contre 22 % de filles décédées non mariées) ; Le Fuilet (73 % de mariage ; 27 % de décès de filles non mariées) et La Boissière-Saint-Florent (80 % de mariage contre 20 % de décès de filles non mariées). Il faut toutefois noter que ces disparités peuvent en partie s'expliquer par la taille des communes en question. En effet, plus la commune est petite et plus il est difficile de trouver un conjoint dans le village.

Si quelques disparités peuvent apparaître entre les communes du corpus, il est intéressant d'observer si les disparues sont plus importantes dans certains milieux socio-professionnels ou non.

	Mariées		*Décédées non mariées*		***Signifiantes***		***Disparues***		***Total***
Notables	1	*33 %*	2	*67 %*	**3**	***50 %***	**3**	***50%***	**6**
Activités agricoles	66	*56 %*	52	*44 %*	**118**	***59 %***	**83**	***41%***	**201**
Activités proto-industrielles	24	*44 %*	31	*56 %*	**55**	***64 %***	**31**	***36%***	**86**
Activités commerciales	10	*50 %*	10	*50 %*	**20**	***54 %***	**17**	***46%***	**37**
Employé et fonctionnaires	3	*75 %*	1	*25 %*	**4**	***57 %***	**3**	***43%***	**7**
Activités artisanales	27	*54 %*	23	*46 %*	**50**	***59 %***	**35**	***41%***	**85**
Domestiques	3	*100 %*	0	*0 %*	**3**	***75 %***	**1**	***25%***	**4**
Indéterminés et SP	2	*33 %*	4	*67 %*	**6**	***55 %***	**5**	***45%***	**11**
Total	**136**	***53 %***	**123**	***47 %***	**259**	***59 %***	**178**	***41 %***	**437**

Tableau 83 - Nombre et pourcentage de filles signifiantes et disparues par catégorie socio-professionnelle.

Nous sommes parvenus, dans chaque milieu socio-professionnel, à avoir majoritairement des informations sur le devenir des filles ; nous avons plus de filles signifiantes que de filles disparues. Mis à part le cas des 75 % de filles signifiantes parmi les domestiques (qu'il faut tout de suite relativiser devant la faiblesse du nombre de cas représentés ici), force est de constater que les filles dont le père exerce une activité industrielle sont pour la grande majorité signifiantes (64 %). Nous avons donc pu retrouver soit la trace de leur mariage ou de leur décès. Les filles issues d'un milieu agricole ou artisanal sont tout à fait dans la moyenne des filles signifiantes alors que parmi les commerçantes, plus de filles nées en 1840 ont échappé (tout en étant largement minoritaires) aux mailles du filet et échappent ainsi à l'étude de leur devenir. Il faut dire que dans ce groupe figurent de nombreuses professions liées au transport de marchandises ou de voyageurs, profession qui, à force de donner le goût du voyage, peuvent inciter les membres à s'installer ailleurs.

B. Celles qui meurent

1. Mortalité infantile et mortinatalité

Si nous connaissons le devenir d'une majorité des filles nées en 1840, il faut reconnaître que nombre d'entre elles ne vécurent pas longtemps ; beaucoup sont décédées en bas-âge. La mortalité infantile a pendant longtemps constitué une des causes de la stagnation de la population, cause plus importante encore que les épidémies. Comme le précise Jean-Luc Marais, même si elle a reculé dans la première moitié du siècle, elle « suit une période hésitante, où elle stagne et remonte parfois » avant un recul rapide qui s'enclenche à partir de la toute fin du siècle[72]. En 1846, la mortalité infantile du Maine-et-Loire est de 13,8 %. Elle est inférieure à la moyenne française (16 %), ce qui révèle une relative qualité de condition de vie. Dans notre corpus, la mortalité infantile des filles est même beaucoup plus faible avec 9 % des filles qui décèdent à moins d'un an. Certes, ce taux ne prend pas en compte les éventuelles filles disparues qui seraient décédées dans l'année de leur naissance dans une autre commune. Mais il nous faut convenir que ce nombre ne doit pas être très élevé ; le nombre de familles qui déménagent dans l'année qui suit la naissance d'un enfant est sans doute assez limité[73]. Nous pouvons par contre attribuer ce bon résultat au meilleur état sanitaires et aux conditions de vie rencontrées dans les villages du Choletais, ou bien la présence plus importante de *sages-femmes* dans les Mauges[74].

	Filles décédées à moins d'un an	*Total des naissances féminines*	*Taux de mortalité infantile des filles*
Andrezé	4	23	17 %
Beausse	1	21	5 %
Chemillé	5	56	9 %
Cholet	6	57	11 %
La Boissière-Saint-Florent	0	10	0 %
La Chapelle-Rousselin	1	28	4 %
La Renaudière	2	21	10 %
La Tessoualle	6	37	16 %
La Varenne	0	28	0 %
Le Fuilet	0	24	0 %
Montfaucon-sur-Moine	6	31	19 %
Montjean-sur-Loire	5	42	12 %
Saint-Rémy-en-Mauges	2	28	7 %
Saint-Sauveur-de-Landemont	1	31	3 %
Total	**39**	**437**	**9 %**

Tableau 84 - Taux de mortalité infantile des filles par commune en 1840.

[72] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 20-21.

[73] Sachant que cette naissance a été prise au hasard d'une date – 1840 – et ne correspond pas forcément à la première naissance ou la dernière naissance du ménage.

[74] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 22.

L'observation du nombre de filles qui meurent à moins d'un an dans chacune des 14 communes du corpus met en avant une réelle disparité d'un village à un autre. La mortalité infantile des filles est même plus importante que les taux nationaux dans certains villages comme Andrezé (17 %) et Montfaucon-sur-Moine (19 %). Est-ce à croire que les conditions de vie soient moins bonnes dans ces deux villages en 1840 ? A l'inverse, de nombreuses communes ont des taux de mortalité infantile beaucoup moins élevés que la moyenne nationale comme à Saint-Sauveur-de-Landemont, La Chapelle-Rousselin ou Beausse. Trois communes ont même, d'après notre échantillon, un taux de mortalité infantile des filles nul en 1840 : La Boissière-Saint-Florent, La Varenne et Le Fuilet. Il serait légitime de penser que l'absence de décès de filles de moins d'un an pourrait s'expliquer par la non prise en compte des décès d'enfants morts nés dans les registres des naissances. En effet certains officiers d'état civil ont pris pour habitude de n'indiquer ces naissances d'enfants morts nés que dans les registres de décès, inscrivant, dans le même acte, la naissance et le décès de l'enfant *né sans vie*. Mais, une vérification dans les registres de décès de l'état civil infirme cette hypothèse puisque nous ne relevons pas d'acte de décès de filles mort-nées en 1840 dans ces communes. Pourtant, la mortinatalité générale (rapport entre mort-nés et naissances) est de 6 à 7 pour 100 nés vivants en ville, 3 à 4 en campagne. Ce taux diminuera également à partir de la dernière décennie du siècle. « Ces décès sont généralement la conséquence des difficultés de l'accouchement et d'une insuffisante surveillance des nourrissons »[75]. Mais, étrangement, la proportion de filles mort-nées est extrêmement faible dans notre corpus. En effet, nous ne trouvons trace que de deux filles mort-nées. Il s'agit de Jeanne-Victorine Fonteneau née et décédée le 13 février 1841 et de Virginie-Marie Chauvière née et décédée le 26 décembre 1841, toutes deux à Montfaucon-sur-Moine. Deux autres filles sont décédées deux jours après leur naissance. Une à Montfaucon également, Joséphine Ouvrard en octobre 1841 et l'autre à La Tessoualle Constance Fillaudeau en décembre 1840.

2. Mourir à tout âge

Aux 123 filles signifiantes décédées non mariées s'ajoutent 44 filles pour lesquelles nous connaissons et la date de leur mariage et la date de leur décès. Nous avons ainsi pu établir un tableau classant ces 167 décès par tranche d'âge. Si nous avons constaté que le taux de mortalité infantile était plutôt faible à l'égard du département et de la France, il faut constater que lorsque l'on s'intéresse aux seuls décès, un tiers des filles décédées (55) meurent avant leurs 3 ans. Pour le coup, il faut regarder ce chiffre avec une certaine retenue

[75] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux 19e et 20e siècles*, Paris, 2009, p. 22.

puisque, rappelons-le, nous ne connaissons pas le décès de l'ensemble des filles du corpus et, il est fort à parier que nous ayons retrouvé plus facilement le décès des filles en bas-âge plutôt que le décès des femmes les plus âgées. En effet, les premières années de la naissance ont laissé moins de temps aux familles pour changer de commune et risquer ainsi de disparaître de notre champ de vision. Il est possible de croire que nous soyons face à une légère surreprésentation de cette mortalité en bas âge. Pour autant, la mortalité reste tout de même très forte pendant les premières années de vie des enfants. Nous partageons ainsi le même constat que Myriam Provence, généalogiste professionnelle spécialisée dans la démographie historique, dans un article qu'elle a consacré à « la mort d'un patronyme »[76]. S'intéressant en effet à la famille Traitalhuile, concentrée en Seine-et-Marne aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles, elle dénombre au XIX^e^ siècle, « sur 61 enfants, 2 mort-nés, 19 décès avant 1 an, 27 avant 5 ans, 29 avant 10 ans. Si l'on met à part 7 personnes de destin inconnu, on trouve que 23 personnes seulement ont atteint l'âge adulte ». La corrélation est forte avec les observations réalisées sur notre corpus.

	Nombre	*Pourcentage*
Décès de 0 à 9 ans	69	41%
Décès de 10 à 19 ans	30	18%
Décès de 20 à 29 ans	16	10%
Décès de 30 à 39 ans	14	8%
Décès de 40 à 49 ans	6	4%
Décès de 50 à 59 ans	15	9%
Décès de 60 à 69 ans	7	4%
Décès de 70 à 79 ans	9	5%
Décès de 80 à 89 ans	1	1%
Total	**167**	**100%**

Tableau 85 - Âge au décès des filles nées en 1840, par tranche d'âge, en nombre et en pourcentage.

[76] PROVENCE (M.), « La mort d'un patronyme », *La société française au XIX^e^ siècle*, Paris, 1995, p. 489-503

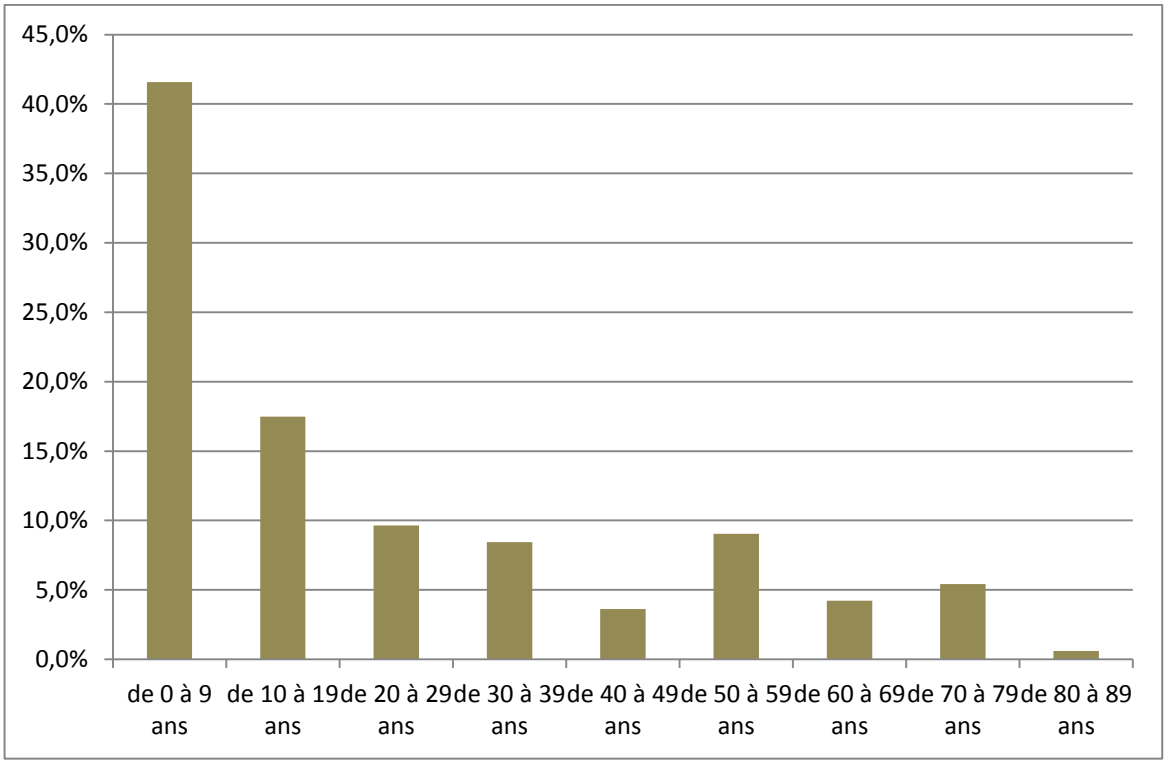

Graphique 33 - Âge au décès des filles nées en 1840, par tranche d'âge (en pourcentage).

Dans notre échantillon des filles nées en 1840, les trois cinquièmes vont même mourir avant leurs 20 ans. Quant à savoir combien mourront avant d'avoir eu la possibilité de procréer, nous avons comptabilisé 87 filles décédées avant leurs 16 ans. En rapportant ce chiffre au nombre total de filles de notre corpus initial (437), il apparaît qu'une fille sur cinq (19,9 %) est décédée avant d'avoir pu avoir des enfants elle-même. Si 41 % des filles passent le cap de la vingtaine, 80 % seront décédées avant 50 ans et seules 10 % d'entre elles auront au moins été sexagénaires. La femme la plus âgée de notre corpus est Émerance-Marie Rivreau, décédée à 87 ans. Métayère née en 1840 à La Chapelle-Rousselin, elle est la fille de Mathurin Rivreau, métayer, et d'Anne Ollivier. Mariée avec Jean Loiseau métayer à la Piffardière en Jallais et originaire de Trémentines, elle est décédée le 25 janvier 1927. Ce sont les archives de l'Enregistrement qui, une fois de plus, permettent de retrouver le destin d'Emerance. En effet, au décès de son père (Mathurin) en 1868, c'est un certain Jean Loiseau qui comparait pour déclarer la succession de son beau-père : « Rivreau Mathurin, veuf depuis 5 ans environ de Ollivier Anne est décédé *intestat* à la Bourrigardière, commune de La Chapelle-Rousselin le 27 septembre [1867] »[77] laissant pour héritier, entre autres, Emerance Rivereau, femme du comparant à la Piffardière en Jallais. On trouve la mention

[77] Arch. dép. de Maine-et-Loire, registre des déclarations de mutation par décès du 6 février 1868 (n°37), 3 Q 7327.

de leur mariage le 11 juin 1861 à Jallais et la fiche nominative du fichier mobile relative à Emerance Rivreau, femme Loiseau, précise que cette dernière est décédée le 25 janvier 1927.

C. Celles qui se marient

Dans un chapitre consacré à la démographie de la nuptialité au xixe siècle, Noël Bonneuil rappelle qu'« une loi non écrite, mais profondément ancrée dans la conscience sociale par la volonté persévérante de l'Église et le jeu des institutions, prohibait les naissances hors mariage et les mariages sans établissement ». Cette règle immuable implique de fait un célibat non négligeable et un mariage assez tardif, compliquant d'autant l'installation des jeunes. « Ainsi la société contrôlait et limitait sa propre reproduction. Le retard de l'âge au mariage était bien, selon le mot célèbre de Pierre Chaunu, " l'arme contraceptive de l'Europe classique " »[78].

1. Filles et garçons, mariés et veufs

Si toutes les femmes nées en 1840 n'ont pas forcément atteint l'âge adulte, il est tout de même temps de s'intéresser à celles qui se sont mariées, première étape de la fondation d'une famille. Les tableaux récapitulatifs du recensement de population de 1861 (les filles ont désormais 20 ans) donnent quelques précisions statistiques sur la composition de la population par canton.

Canton	*Garçons*	*Hommes mariés*	*Veufs*	Sous-total	*Filles*	*Femmes mariées*	*Veuves*	*Sous-total*	*Total*
Beaupréau	6 805	3 288	603	*10 696*	6 372	3 274	766	*10 412*	**21 108**
Champtoceaux	3 438	2 415	339	*6 192*	3 222	2 417	487	*6 126*	**12 318**
Chemillé	4 962	2 746	387	*8 095*	4 679	2 739	609	*8 027*	**16 122**
Cholet	8 769	4 973	656	*14 398*	8 162	4 940	1 159	*14 261*	**28 659**
Montfaucon	5 443	2 707	472	*8 622*	5 133	2 698	639	*8 470*	**17 092**
Montrevault	4 537	2 580	466	*7 583*	4 262	2 578	554	*7 394*	**14 977**
Saint-Florent	5 212	3 304	463	*8 979*	4 668	3 293	710	*8 671*	**17 650**
Total	39 166	22 013	3 386	*64 565*	36 498	21 939	4 924	*63 361*	**127 926**

Tableau 86 - Composition de la population, d'après le recensement de la population de 1861, en nombre[79]

[78] Bonneuil (N.), « Démographie de la nuptialité au xixe siècle », *La société française au xixe siècle*, Paris, 1995, p. 83.

[79] Arch. dép. de Maine-et-Loire, 6 M 8

Canton	*Garçons*	*Hommes mariés*	*Veufs*	Sous-total	*Filles*	*Femmes mariées*	*Veuves*	*Sous-total*
Beaupréau	63,6%	30,8%	5,6%	100,0%	61,2%	31,4%	7,4%	100,0%
Champtoceaux	55,5%	39,0%	5,5%	100,0%	52,6%	39,5%	7,9%	100,0%
Chemillé	61,3%	33,9%	4,8%	100,0%	58,3%	34,1%	7,6%	100,0%
Cholet	60,9%	34,5%	4,6%	100,0%	57,2%	34,6%	8,2%	100,0%
Montfaucon	63,1%	31,4%	5,5%	100,0%	60,6%	31,9%	7,5%	100,0%
Montrevault	59,8%	34,0%	6,2%	100,0%	57,6%	34,9%	7,5%	100,0%
Saint-Florent	58,0%	36,8%	5,2%	100,0%	53,8%	38,0%	8,2%	100,0%
Total	60,7%	34,1%	5,2%	100,0%	57,6%	34,6%	7,8%	100,0%

Tableau 87 - Composition de la population, d'après le recensement de la population de 1861, en pourcentage[80]

Pour chaque canton ce tableau donne le nombre de garçons ou de filles, d'hommes et de femmes mariées et de veufs et veuves. Près de 60 % de la population est composée de personnes célibataires, ce qui est fort logique puisque ces statistiques globales englobent l'ensemble de la population vivante, de tout âge confondu. Et, si on cumule le pourcentage de garçons et de veufs, et celui des filles et des veuves, nous nous apercevons que, dans chacun des deux sexes, les deux tiers de la population vit sans conjoint, qu'ils soient célibataires ou veufs. Mais la répartition de ces deux tiers est différente entre les deux sexes. Du côté des hommes, ils sont plus nombreux à ne pas s'être encore mariés (60,7 %) par rapport aux veufs (5,2 %). En effet, le cas de décès des mères en couche est encore assez fréquent au XIX^e^ siècle et quand un père se retrouve seul avec des enfants en bas âge, le remariage ne tarde pas pour trouver une mère à ses enfants. Du côté des femmes, elles sont plus nombreuses à rester veuves sans s'être encore remariées (7,8 %), mais un nombre plus important d'entre elles se marient (souvent plus jeunes que les hommes) et sont donc moins nombreuses à rester « filles » encore célibataires (57,6 %). La comparaison entre les cantons des Mauges met en évidence quelques disparités qu'il est intéressant de noter. En effet, les deux cantons ligériens (Champtoceaux et Saint-Florent-le-Vieil) connaissent de plus forts pourcentages de mariage que les autres cantons. Cela se vérifie pour les hommes et pour les femmes dans celui de Champtoceaux (environ 39 % d'hommes et femmes mariées), alors qu'à Saint-Florent, ce sont surtout les femmes (38 %) qui ont tendance à se marier plus que la moyenne observée dans les Mauges. À l'inverse, les cantons de Beaupréau et de Montfaucon-sur-Moine ont des pourcentages de *garçons* et de *filles* plus importants qu'ailleurs. Mais qu'on ne se méprenne pas. Il faut bien voir ici l'importance des congrégations religieuses avec par exemple l'abbaye de Bellefontaine à Bégrolles-en-Mauges

[80] Arch. dép. de Maine-et-Loire, 6 M 8

(canton de Beaupréau) ou bien les sœurs de Torfou (canton de Montfaucon-sur-Moine) qui fait augmenter la proportion des célibataires dans la population[81].

Pour identifier les mariages de notre corpus, la difficulté est ici encore liée à la mobilité géographique et consiste à retrouver trace du mariage des jeunes filles – certes minoritaires – qui se marient en dehors de leur commune de naissance. Nous avons donné l'exemple d'Émerance Rivreau que le fichier mobile nous a permis de retrouver. Pour autant les archives de l'Enregistrement ne sont pas la panacée, il nous faut donc utiliser tous les moyens complémentaires à notre disposition pour trouver la mention des mariages des filles de notre corpus. À Cholet, par exemple, nous savions qu'Henriette Girard, née le 29 juin 1840 fille de Jacques Girard, cultivateur de 30 ans à La Rentière, et d'Henriette Giron, s'était mariée à Cholet le 12 février 1870 avec Michel-Mathurin Manceau. Mais, nous n'avons trouvé aucune trace d'enfants de ce couple à Cholet sur la fin du siècle. En consultant plus avant l'acte de mariage de 1870, nous apprenons que Michel-Mathurin Manceau est le fils de Michel Manceau, « métayer et maire » à Saint-Christophe-du-Bois. Le dépouillement des naissances Manceau dans cette dernière commune nous aura permis de retrouver les six enfants du couple (Henriette, Marie-Thérèse, Joséphine, Michel, René et François) nés entre 1871 et 1880 à Saint-Christophe-du-Bois. Ainsi, notre corpus au départ figé sur 14 communes s'ouvre progressivement au gré des mobilités des membres du corpus. Le cadre géographique s'impose ; seul moyen de garder un regard objectif sur les comportements des individus.

Mais si la mobilité géographique est assez forte, si de nombreuses femmes s'installent après leur mariage avec leur mari dans une autre commune, il n'en demeure pas moins que l'immense majorité des femmes célèbrent leur union dans leur commune de naissance comme le veut la tradition. Ainsi sur les 136 dates de mariage que nous connaissons, seuls quatre n'ont pas été célébrés dans la commune de naissance de la fille. Mis à part le cas d'Émerance Rivreau, il s'agit de Philomène Gabory qui s'est mariée en 1869 à Saint-Christophe-la-Couperie alors qu'elle était originaire du Fuilet ; Éléonore Loiret, née à Montfaucon-sur-Moine, qui se marie en 1865 à Cholet ; et Anne-Marie Vincent de La Boissière-Saint-Florent qui se marie en 1869 à Saint-Pierre-Montlimart.

[81] Le même recensement dénombre 92 religieux à Bégrolles-en-Mauges et 83 religieuses à Torfou en 1861 (Arch. dép. de Maine-et-Loire, 6 M 8).

2. Âge moyen au mariage des filles

Parmi les 437 filles de notre corpus, nous savons que 138 d'entre elles se sont mariées et connaissons la date de mariage de 137[82] d'entre elles (31 %)[83]. L'amplitude du mariage est d'ailleurs assez importante puisque elles se marient entre 18 et 39 ans. Nous donnons ici le tableau des âges au mariage de l'ensemble des 137 filles mariées nées en 1840, par commune et par tranche d'âge.

	Avant 20 ans	*de 20 à 24 ans*	*de 25 à 29 ans*	*de 30 à 34 ans*	*de 35 à 39 ans*	*Total*
Andrezé		2	2	1		**5**
Beausse	1	3	1			**5**
Chemillé	1	8	4	2	2	**17**
Cholet	2	8	7	2		**19**
La Boissière-Saint-Fl.		1	3			**4**
La Chapelle-Rousselin		2	4	1	1	**8**
La Renaudière		2	1	2	1	**6**
La Tessoualle		5	2		1	**8**
La Varenne		5	9	1		**15**
Le Fuilet	1	5	4		1	**11**
Montfaucon-sur-Moine		4	3			**7**
Montjean-sur-Loire		8	5			**13**
Saint-Rémy-en-Mauges		1	2		4	**7**
Saint-Sauveur-de-L.	1	5	3	3		**12**
Total	**6**	**59**	**50**	**12**	**10**	**137**
Pourcentage	**4 %**	**43 %**	**37 %**	**9 %**	**7 %**	**100 %**

Tableau 88 - Âge au mariage des filles nées en 1840, par tranche d'âge et par commune (en nombre et en pourcentage)

En fait, si les filles se marient jeunes, elles sont moins de 5 % à se marier avant leurs 20 ans et près de la moitié d'entre elles sont mariées avant 25 ans (47 %), rejoignant ainsi le constat fait par Yves Lequin : « Le mariage précoce est et reste une exception ; de 5 à 6 % seulement des jeunes filles de 15 à 20 ans sont mariées, ce qui ne surprend guère, mais pas plus du tiers des jeunes femmes de 20 à 24 ans. Ainsi, à l'âge de la plus forte fécondité, entre 15 et 29 ans, beaucoup moins de la moitié des Françaises ont créé leur foyer »[84]. Si on ajoute les femmes qui se marient entre 25 et 29 ans, nous obtenons 4 femmes sur 5 (84 %) qui se marient avant leur trentième anniversaire. La moyenne de l'âge au mariage des femmes de notre corpus s'élève à 25,6 ans. Un léger abaissement de l'âge au mariage peut s'observer à Bécon-les-Granits (à une quinzaine de kilomètres en franchissant la Loire au nord de Montjean-sur-Loire) puisque l'on passe de 23,8 ans à 22,9 ans entre le troisième et le dernier

[82] Nous savons (*Cf.* supra), grâce aux archives de l'Enregistrement, que Marie Godineau s'est mariée avec un certain Cailleau avec qui elle a eu au moins deux enfants, mais nous n'avons pas trouvé trace de la date et du lieu de leur mariage.

[83] Rappelons que près de 20 % des filles du corpus sont décédées avant 16 ans.

[84] LEQUIN (Y.), « Deux siècles de malthusianisme à la française », *Histoire des Français XIX^e^-XX^e^ siècles*, 1984, p. 219.

quart du siècle[85], ou bien comme à Saint-Florent-le-Vieil où l'âge moyen au mariage des femmes est de 25,6 ans en 1863-1867[86]. Et, de manière générale, le taux de nuptialité est plus faible qu'ailleurs dans l'arrondissement de Cholet dans les années 1860-1880[87]. La comparaison de l'âge moyen au mariage des filles nées en 1840 avec leur milieu socio-professionnel met en lumière des écarts assez importants d'âge au mariage suivant les professions. En effet l'âge moyen évolue de 21 ans à 27,5 ans suivant que la jeune femme soit issue d'un milieu de notable ou de marchands, négociants du textile. Pour autant, il nous faut nous méfier du petit nombre de cas concerné par ces professions qui restent marginales.

	Âge moyen au mariage des filles	*Nombre de filles mariées*
01 - Notables	21,0	1
02 - Propriétaires		0
03 - Marchands, négociants, fabricants du textile	27,5	2
04 - Grands exploitants agricoles	26,2	55
05 - Petits commerçants	24,4	10
06 - Employés et fonctionnaires	25,3	3
07 - Artisans	25,9	27
08 - Ouvriers de l'industrie extractive	22,6	6
09 - Ouvriers du textile	26,6	16
10 - Ouvriers de la chaussure		0
11 - Petits exploitants agricoles	24,3	3
12 - Ouvriers agricoles	23,7	8
13 - Domestiques	25,3	3
14 - Indéterminés et sans profession	25,0	2

Tableau 89 - Âge moyen au mariage des filles nées en 1840, par catégorie professionnelle

Pour ce qui est du milieu des notables, il s'agit ici du mariage de Julie Emerieau à Saint-Sauveur, fille de vétérinaire, qui se marie en 1861 à 21 ans. Il apparaît également que les filles de petits commerçants ont tendance à se marier plus tôt (24,4 ans) que les filles d'artisans (25,9 ans). Mais ce qui est le plus révélateur, c'est plutôt le fait que la moyenne de l'âge au mariage des filles issues du milieu agricole (tous métiers confondus) est de 25,8 ans et de 25,6 pour ce qui est du milieu de l'industrie. Mais, en approfondissant nos investigations, nous voyons apparaître de grandes disparités à l'intérieur de ces grands groupes. Ainsi, pour le milieu agricole, si les filles de grands exploitants agricoles se marient relativement tardivement (26,2 ans), ce sont les filles de petits exploitants agricoles ou les filles d'ouvriers agricoles qui font nettement baisser la moyenne de l'âge au mariage des filles avec respectivement 24,3 ans et 23,7 ans. Au contraire, dans le domaine industriel et proto-

85 CHEREAU (J.), *De la pierre, de la terre et des hommes : paysans et carriers à Bécon*, 1997, 2 vol.

86 BORE (Y.), *Mariages et fécondité à Saint-Florent-le-Vieil au XIX^e siècle*, 1997, 2 vol.

87 MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e et XX^e siècles*, p. 17.

industriel, l'opposition ne se fait pas entre deux niveaux sociaux (propriétaires *versus* ouvriers) mais plutôt entre deux domaines d'activité. D'un côté, le milieu du textile (qu'il s'agisse des marchands, négociants et fabricants ou bien des ouvriers) marie ses filles en moyenne entre 26,6 et 27,5 ans, et se pose ainsi en net contraste avec les ouvriers de l'industrie extractive (potiers, tuiliers, *etc.*) dont les filles se marient relativement jeunes (22,6 ans). Ainsi, le milieu social des filles a une influence non négligeable sur l'âge du mariage.

Dans un second temps nous voulons comparer l'âge moyen des filles entre les communes de l'échantillon pour étudier d'éventuelles disparités spatiales qui pourraient renforcer ou atténuer l'influence de la profession. Là encore, des différences assez fortes apparaissent.

	Âge moyen au mariage des filles	*Nombre de filles mariées*
Andrezé	26,2	5
Beausse	21,4	5
Chemillé	26,4	17
Cholet	24,3	19
La Boissière-Saint-Florent	27,0	4
La Chapelle-Rousselin	27,9	8
La Renaudière	28,1	6
La Tessoualle	25,2	8
La Varenne	25,6	14
Le Fuilet	25,3	11
Montfaucon-sur-Moine	23,7	7
Montjean-sur-Loire	23,8	13
Saint-Rémy-en-Mauges	31,8	7
Saint-Sauveur-de-Landemont	25,2	12

Tableau 90 - Âge moyen au mariage des filles nées en 1840, par commune.

A Beausse par exemple, les filles se marient beaucoup plus tôt (21,4 ans) qu'à Saint-Rémy-en-Mauges (31,8 ans). L'écart est même considérable puisqu'en moyenne les premières se marient dix ans plus tôt que les secondes. Si ces disparités sont importantes, aucun mouvement d'ensemble ne paraît expliquer ce phénomène. Pour essayer de comprendre quelles pourraient être les causes de ces dissemblances, nous avons cherché à confronter cet âge moyen de mariage des filles avec le pourcentage de pratique religieuse des communes concernées. Cette fois-ci, le tableau est encore plus éloquent et une causalité apparaît nettement.

	Âge moyen au mariage des filles	*Nombre de filles mariées*
Pratique pascale des hommes de 90 à 100 %	26,9	43
Pratique pascale des hommes 75 à 90 %	25,8	12
Pratique pascale des hommes 60 à 75 %	25,3	41
Pratique pascale des hommes 45 à 60 %	25,0	21
Pratique pascale des hommes 25 à 35 %	24,3	19

Tableau 91 - Âge moyen au mariage des filles nées en 1840, suivant la pratique religieuse de leur commune de naissance.

En effet, la corrélation est précise entre le degré de pratique religieuse et l'âge moyen au mariage des filles. Plus les filles sont issues d'une commune où les préceptes religieux sont très suivis, plus les femmes décalent l'âge de leur mariage. Or on sait que le mariage tardif est un des moyens efficaces pour limiter la fécondité dans les sociétés traditionnelles, réduisant de fait la période de fécondité de la femme[88]. Dans les communes où la pratique religieuse est quasi-unanime les filles se marient en moyenne à presque 27 ans. Dans celles où la pratique pascale des hommes est estimée à 25 ou 35 % les filles se marient en moyenne à 24,3 ans. Entre ces deux espaces, la fécondité est ainsi réduite de plus de trois années en moyenne. Le comportement des femmes des Mauges est ici surprenant. Elles agissent à l'inverse des phénomènes habituellement observés. Si classiquement la religion constitue un élément favorable à la natalité, elle s'avère ici être un facteur limitant la fécondité. Parmi les communes où la pratique religieuse est quasi unanime, on peut prendre l'exemple de La Chapelle-Rousselin où les femmes se marient en moyenne à 27,9 ans, La Renaudière 28,1 ans ou même 31,8 ans à Saint-Rémy-en-Mauges. À l'inverse, dans des villages où la pratique religieuse est moins forte, les filles se marient plus jeunes comme à Cholet 24,3 ans, ou bien Montfaucon-sur-Moine à 23,7 ans. Ainsi le milieu socio-professionnel et le degré de pratique religieuse sont deux facteurs concomitants qui influencent sérieusement le contrôle de la fécondité en agissant sur l'âge au mariage des filles.

D. Celles qui ne se marient pas : approche du célibat définitif

Le célibat définitif participe aussi au contrôle des naissances. Parmi les femmes signifiantes, nous ne pouvons faire appel ici qu'aux femmes pour lesquelles la date du décès est connue. Mais la question fondamentale consiste à savoir à partir de quel âge au décès il est raisonnable d'estimer qu'une femme peut être considérée comme définitivement célibataire. Nous avons vu que les femmes qui se marient le plus tard dans notre corpus se sont mariées à 39 ans. Cette remarque ainsi que les conditions physiologiques bloquant la fécondité des femmes après un certain âge nous incite à prendre pour référence l'ensemble

[88] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, p. 17-18.

des femmes décédées après 40 ans sans jamais avoir été mariées. Ce sont ainsi neuf femmes qui répondent à ces critères et peuvent être considérées comme célibataires. Deux d'entre elles, Anastasie Drillot et Marie-Josèphe Guéry de Cholet avaient même la mention « célibataire » dans leur acte de décès.

	Commune	*Naiss.*	*Décès*	*Âge*	*Milieu professionnel du père*
Oger Pauline	Montjean	1840	1893	53	07 - Artisans
Le Duc Renée	Montjean	1840	1882	42	05 - Petits commerçants
Braud Jeanne	Montfaucon	1840	1914	74	03 - Marchands, négociants et fabricants du textile
Bondu Marie	Montfaucon	1841	1913	72	11 - Petits exploitants agricoles
Soulard Julie	Montfaucon	1841	1898	57	07 - Artisans
Lévesque Marie	Beausse	1841	1886	45	04 - Grands exploitants agricoles
Drillot Anastasie	Cholet	1840	1908	68	07 - Artisans
Devanne Augustine	Cholet	1840	1900	60	09 - Ouvriers du textile
Guéry Marie-Josèphe	Cholet	1840	1896	56	09 - Ouvriers du textile

Tableau 92- Femmes célibataires décédées après 40 ans.

Ces neuf femmes sont originaires de quatre communes seulement : Beausse, Cholet, Montjean-sur-Loire et Montfaucon-sur-Moine. Ce constat est assez étonnant et renforce notre sentiment que certaines « femmes disparues » de notre corpus appartiennent sans doute à la catégorie des célibataires de plus de 40 ans. Mais les sources et notre dépouillement ne permettent que de savoir qu'elles ne sont pas décédées avant cet âge et qu'elles ne se sont pas mariées dans leur commune d'origine. L'étude du milieu socio-professionnel du père de chacune d'elle indique que ces célibataires sont issues de six catégories sans qu'aucun milieu socio-professionnel ne semble favoriser le célibat : trois sont filles d'artisans, deux filles d'ouvriers du textile, une fille de petit commerçant, une fille d'un marchand du textile, deux filles d'exploitants agricoles. Le célibat définitif est assez important au XIX^{e} siècle. D'après Yoann Boré à Saint-Florent-le-Vieil, il s'élèverait à 22 % en 1833-1837, et 17 % en 1863-1867[89]. Pour autant, les célibataires sont difficiles à saisir car certaines peuvent faire l'objet de migrations religieuses. Les femmes de notre corpus qui seraient entrées en religion en rejoignant une des nombreuses congrégations du territoire échapperaient complètement à notre modèle de dépouillement. D'autant plus que les jeunes filles du corpus arrivent à l'âge adulte alors que les congrégations religieuses connaissent une véritable explosion. Seule une étude des origines des religieuses pourraient nous permettre de donner des pistes à ce sujet. Mais rien ne dit que celles qui seraient entrées en religion aient choisi telle ou telle congrégation. Là encore, la mobilité géographique peut compliquer nettement les observations.

[89] BORE (Y.), *Mariages et fécondité à Saint-Florent-le-Vieil au XIX^{e} siècle*, 1997, 2 vol.

Qu'il s'agisse de ces jeunes filles-mères qui font le choix d'accoucher dans une commune éloignée de leur domicile pour échapper aux regards réprobateurs des voisins, qu'on pense aux nombreuses disparues qui échappent aux sources cantonnées aux limites administratives, ou qu'on évoque les différentes religieuses qui s'installent au gré des missions et des congrégations, la notion d'espace semble intimement liée à l'étude des comportements démographiques.

Chapitre 9

Constitution et composition des familles

« Il était sans aucun désir d'ambition ni de richesse, il savait que sa femme n'avait, comme lui, d'autre idée de bonheur, que de vivre là, très simplement, une vie brave de santé, de paix et d'amour. Mais, tout en ne rêvant pas le pouvoir d'une haute situation, la jouissance d'une grande fortune, il se demandait comment vivre, si modestement que ce fût, maintenant que sa famille s'élargissait sans cesse. Si des enfants lui venaient encore, que ferait-il, de quelle façon trouverait-il le nécessaire, chaque fois qu'une naissance nouvelle lui imposerait de nouveaux besoins ? Quand on enfante ainsi, il faut bien, à mesure que de petites bouches s'ouvrent et crient la faim, créer des ressources, faire sortir du sol des subsistances, sous peine de tomber à une imprévoyance criminelle. On ne peut, honnêtement, pondre au hasard, comme l'oiseau, lâcher la couvée à l'aventure, à la charge des récoltes d'autrui. »

ZOLA (Émile), *Fécondité*, Paris, 1899, p. 235.

Voici venu le temps de se marier et de s'établir. Le temps de fonder une famille également. Les comportements démographiques s'expriment en plein pendant ces étapes et permettent d'impulser une dynamique familiale. Cette dynamique commence déjà par l'espace géographique et l'environnement social dans lequel les filles vont choisir leur mari. C'est ce paysage matrimonial que nous voulons définir dans un premier temps. Nous poursuivrons ensuite par l'étude des femmes qui deviennent mères, en dressant un panorama social des couples avec enfants et en observant leur descendance. Pour ce faire, nous veillerons à prendre en compte aussi le nombre d'enfants vivants simultanément, tout en le confrontant à la durée de vie commune des parents.

I - Choisir un mari

Les jeunes filles ont grandi. Voilà, pour certaines, le temps de se mettre en ménage, de s'établir en choisissant un mari. Au XIX^e^ siècle, le choix du conjoint répond souvent à des impératifs économiques et sociaux ; le réseau familial y prend toute son importance. Et la détermination du conjoint relève souvent plus des parents que des enfants comme en témoigne Émile Guillaumin évoquant le mariage de ses deux frères dans *La vie d'un simple*[90]. « Mes frères épousaient les deux sœurs, les filles de Cognet, du Rondet. Louis ne s'était décidé qu'au dernier moment à demander la Claudine Cognet, car il avait plus près de chez nous une petite bonne amie avec laquelle il voulait bien se marier. Mais notre mère lui avait fait entendre qu'étant sans doute appelé à vivre toujours avec son frère, mieux valait qu'ils eussent les deux sœurs pour femmes : ce serait dans la communauté une garantie de concorde. Et comme elle avait sur lui beaucoup d'ascendant, elle finit par le ranger à son avis »[91]. Mariage de raison plus que d'inclination, le choix du conjoint s'impose parfois aux futurs époux de manière naturelle, comme une évidence sociale. Mais, l'arrivée d'une nouvelle personne dans la famille ouvre à de nouvelles habitudes, de nouvelles idées et de nouveaux comportements. Le renouvellement des conjoints peut amener une mutation sociale et entraîner une mobilité géographique.

A. La mobilité géographique et l'espace des mariages

La notion de distance et d'aire spatiale est fondamentale tant les incidences de la mobilité géographique sur la reconstitution des familles et les différences comportementales d'un village à un autre peuvent être importantes. Dans quel espace géographique les jeunes filles ont-elles trouvé un mari ? Jean-Luc Marais rappelle que, dans les campagnes, le choix du conjoint se fait souvent dans un espace géographique limité, même si des exceptions apportent quelques nuances à ce constat. Ainsi, les domestiques, hommes et femmes, ont pris pour habitude de suivre les familles notables qui les emploient et viennent ainsi parfois d'autres départements[92]. Certaines autres professions sont aussi coutumières de mobilité géographique, comme le sont par exemple les carriers de Bécon. En effet 46 % d'entre eux sont originaires d'un autre département entre 1850 et 1874, et 32 %

[90] GUILLAUMIN (E.), *La vie d'un simple*, Paris, 1902, (1972), p. 64.

[91] GUILLAUMIN (E.), *La vie d'un simple*, Paris, 1902, (1972), p. 64.

[92] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, 2009, p. 25.

dans le dernier quart du siècle[93]. À Saint-Laurent-des-Autels, 65 % des épouses nées dans la commune se marient avec un homme du même village, 15 % d'entre elles vont chercher leur mari dans les autres communes du canton et 16 % s'aventurent au-delà sans toutefois dépasser les frontières des cantons voisins de Montrevault et du Loroux-Bottereau (Loire-Inférieure). L'endogamie est très forte[94]. Cependant, même à de faibles distances, ces migrations matrimoniales peuvent être ressenties comme une aventure, un départ vers l'inconnu et la limite cantonale semble borner l'espace familier, à l'image du ressenti d'Émile Guillaumin : « dans nos campagnes, on n'avait pas la moindre notion de l'extérieur. Au-delà des limites du canton, au-delà des distances connues, c'étaient des pays mystérieux qu'on s'imaginait dangereux et peuplés de barbares »[95]. Qu'en est-il des femmes de notre corpus et quelles distances s'accordent-elles pour trouver un époux ?

1. Se marier dans la commune de naissance de l'épouse

Pour chacune des filles mariées du corpus, le tableau ci-dessous indique le lieu de naissance de l'épouse, le lieu de mariage ainsi que le lieu de naissance de l'époux. Le terme *idem* signifie que le lieu en question correspond à la commune de naissance de la fille. Si la commune de mariage ou de naissance de l'époux est contiguë à la commune de naissance de l'épouse, nous le précisons par la mention *limitrophe*. Enfin, pour les lieux plus éloignés (autre commune du Maine-et-Loire ou bien encore commune hors département) nous précisons le numéro du département ainsi que la distance orthodromique par rapport à la commune de naissance de l'épouse.

	Lieu de naissance de l'épouse	*Lieu de mariage*	*Lieu de naissance époux*	*Distance (km)*
COLESSEAU Eulalie	Andrezé	idem	49	21 km
CHENE Hyacinthe	Andrezé	idem	idem	
PERDRIAU Jeanne	Andrezé	idem	limitrophe	
GUINEHUT Marie Renée	Andrezé	idem	limitrophe	
PIONNEAU Marie-Joséphine	Andrezé	idem	49	12 km
CESBRON Marie	Beausse	idem	limitrophe	
MOREAU Marie-Eugènie	Beausse	idem	idem	
GUERRIF Justine-Stéphanie	Beausse	idem	limitrophe	
BEZY Renée	Beausse	idem	limitrophe	
CUSSONNEAU Marie	Beausse	idem	44	10 km
ONILLON Marie Emma	La Boissière-Saint-Florent	idem	limitrophe	
CAILLEAU Mathurine Louise	La Boissière-Saint-Florent	idem	idem	
VINCENT Anne Marie Louise	La Boissière-Saint-Florent	limitrophe	49	9 km
HERVE Mélanie Marie Philomène	La Boissière-Saint-Florent	idem	Idem	

93 CHEREAU (J.), *De la pierre, de la terre et des hommes : paysans et carriers à Bécon*, 1997, 2 vol.

94 CHEVALIER (J.), *la mobilité sociale à travers les fortunes et les professions à Saint-Laurent-des-Autels au XIX^e siècle*, 1996, p. 133 et suivantes.

95 GUILLAUMIN (E.), *La vie d'un simple*, Paris, 1904, (1972), p. 63.

	Lieu de naissance de l'épouse	*Lieu de mariage*	*Lieu de naissance époux*	*Distance (km)*
GODINEAU Marie	La Chapelle-Rousselin			
RIVREAU Emerance Marie	La Chapelle-Rousselin	limitrophe	limitrophe	
CERCLAIS Anne Marie Joséphine	La Chapelle-Rousselin	idem	49	9 km
BULLEREAU Perrine Joséphine	La Chapelle-Rousselin	idem	idem	
ABELARD Monique Zoé	La Chapelle-Rousselin	idem	limitrophe	
BENETEAU Adélaïde	La Chapelle-Rousselin	idem	49	8 km
DENECHERE Joséphine	La Chapelle-Rousselin	idem	49	22 km
GODINEAU Marie Virginie	La Chapelle-Rousselin	idem	limitrophe	
CHALOPIN Jeanne	La Chapelle-Rousselin	idem	50	163 km
CESBRON Jeanne	Chemillé	idem	49	13 km
BOUTIN Marie	Chemillé	idem	limitrophe	
LEMEUNIER Marie	Chemillé	idem	idem	
ROCHARD Marie-Elise	Chemillé	idem	idem	
GUERIN Marie-Jeanne	Chemillé	idem	limitrophe	
CAILLEAU Perrine	Chemillé	idem	idem	
CHEHERE Jeanne-Marie	Chemillé	idem	limitrophe	
GUINEBRETIERE Marie	Chemillé	idem	49	13 km
CIVRÉ Marie	Chemillé	idem	idem	
BOUTIN Marie Anastasie	Chemillé	idem	idem	
CESBRON Marie Victoire	Chemillé	idem	idem	
FARDEAU Marie	Chemillé	idem	53	70 km
BODET Jeanne Modeste	Chemillé	idem	49	63 km
CESBRON Augustine Rosalie	Chemillé	idem	49	21 km
MALINGE Jeanne	Chemillé	idem	idem	
COMBE Joséphine	Chemillé	idem	44	52 km
BANCHEREAU Agathe Victoire	Chemillé	idem	idem	
ROUSSELOT Marie-Augustine	Cholet	idem	79	13 km
BARENGER Célestine Olympe	Cholet	idem	49	18 km
BROSSEAU Hélène Philomène	Cholet	idem	85	23 km
CONIN Marie	Cholet	idem	33	243 km
BRIN Julie	Cholet	idem	limitrophe	
FONTENIT Euphrosine	Cholet	idem	49	10 km
LEFEUBVRE Rose Augustine	Cholet	idem	idem	
BLOUIN Hyacinthe Céleste	Cholet	idem	idem	
JAGOU Rose	Cholet	idem	idem	
BOUSSEAU Rose Augustine	Cholet	idem	37	122 km
COUTAND Aimée Joséphine	Cholet	idem	idem	
RABIER Elisa Marie	Cholet	idem	49	22 km
PETIT Victorine Olympe	Cholet	idem	idem	
GARREAU Clarisse Marie	Cholet	idem	limitrophe	
MORILLE Modeste	Cholet	idem	49	73 km
JULLIOT Marie-Aimée	Cholet	idem	idem	
SIMON Virginie	Cholet	idem	50	187 km
DELHUMEAU Adélaïde	Cholet	idem	limitrophe	
GIRARD Henriette	Cholet	idem	limitrophe	
BIGEARD Léonie-Louise	Le Fuilet	idem	idem	
BONDU Marie-Philomène-Madeleine	Le Fuilet	idem	44	11 km
VALLEE Jeanne	Le Fuilet	idem	idem	
CHEVALLIER Anne-Philomène	Le Fuilet	idem	limitrophe	
GUIET Anne-Marie-Philomène	Le Fuilet	idem	idem	
BOSSARD Louise-Mélanie	Le Fuilet	idem	idem	
BONDU Marie-Anastasie	Le Fuilet	idem	idem	
BORDAGE Jeanne	Le Fuilet	idem	idem	
CESBRON Marie	Le Fuilet	idem	limitrophe	
GABORY Philomène-Françoise	Le Fuilet	limitrophe	limitrophe	
RIBALET Marie	Le Fuilet	idem	idem	
BRAUD Jeanne Héloïse Augustine	Montfraucon-sur-Moine	idem	limitrophe	

	Lieu de naissance de l'épouse	*Lieu de mariage*	*Lieu de naissance époux*	*Distance (km)*
CHAUVEAU Marie Elisabeth	Montfraucon-sur-Moine	idem	49	15 km
BONDU Marie-Philomène	Montfraucon-sur-Moine	idem	49	10 km
BREJEON Marie Caroline	Montfraucon-sur-Moine	49 (19 km)	49	16 km
LOIRET Eléonore Marie	Montfraucon-sur-Moine	idem	75	324 km
SOULARD Julie Marie	Montfraucon-sur-Moine	idem	85	18 km
BRETEAUDEAU Basilique	Montfraucon-sur-Moine	idem	85	20 km
CHIRON Anne	Montjean-sur-Loire	idem	limitrophe	
PASQUIER Alex Jeanne	Montjean-sur-Loire	idem	idem	
BOUGUIER Françoise	Montjean-sur-Loire	idem	idem	
COUREAU Marie	Montjean-sur-Loire	idem	limitrophe	
RATFOND Françoise	Montjean-sur-Loire	idem	idem	
AUBRY Adelle Rosalie	Montjean-sur-Loire	idem	44	56 km
LE BRETON Anne	Montjean-sur-Loire	idem	limitrophe	
POISSONNEAU Anne Marie	Montjean-sur-Loire	idem	limitrophe	
LUSSON Emelie	Montjean-sur-Loire	idem	limitrophe	
ONILLON Renée	Montjean-sur-Loire	idem	idem	
COISCAULT Anne-Marie	Montjean-sur-Loire	idem	44	87 km
LE DUC Marie Jeanne	Montjean-sur-Loire	idem	limitrophe	
ROLLIN Constance Angélique	Montjean-sur-Loire	idem	idem	
DABIN Marie-Marguerite	La Renaudière	idem	idem	
CHIRON Marie	La Renaudière	idem	limitrophe	
CHEVALIER Marie	La Renaudière	idem	idem	
RIPOCHE Marie-Monique	La Renaudière	idem	limitrophe	
MARY Jeanne	La Renaudière	idem	idem	
BLANVILLAIN Jeanne	La Renaudière	idem	limitrophe	
GUERIN Jeanne	Saint-Rémy-en-Mauges	idem	limitrophe	
PETITEAU Marie	Saint-Rémy-en-Mauges	idem	idem	
GAUDIN Jeanne-Philomène	Saint-Rémy-en-Mauges	idem	idem	
PERDRIAUX Philomène-Virginie	Saint-Rémy-en-Mauges	idem	idem	
BONDU Jeanne	Saint-Rémy-en-Mauges	idem	idem	
GIBOUIN Jeanne	Saint-Rémy-en-Mauges	idem	idem	
JOUBERT Victoire-Joséphine	Saint-Rémy-en-Mauges	idem	49	27 km
TERRIEN Marie-Philomène	Saint-Sauveur-de-L.	idem	44	5 km
BAUMARD Françoise-Philomène	Saint-Sauveur-de-L.	idem	limitrophe	
EMERIEAU Julie-Marie	Saint-Sauveur-de-L.	idem	limitrophe	
CORBET Marie-Victoire	Saint-Sauveur-de-L.	idem	limitrophe	
MOREAU Philomène	Saint-Sauveur-de-L.	idem	limitrophe	
MOREAU Jeanne-Marie	Saint-Sauveur-de-L.	idem	44	7 km
CHARBONNIER Françoise	Saint-Sauveur-de-L.	idem	idem	
BOUCHEREAU Pélagie	Saint-Sauveur-de-L.	idem	idem	
SEBILEAU Jeanne	Saint-Sauveur-de-L.	idem	idem	
ANTIER Eugènie	Saint-Sauveur-de-L.	idem	limitrophe	
BRANCHEREAU Louise	Saint-Sauveur-de-L.	idem	44	9 km
BAHUAUD Henriette-Clémentine	Saint-Sauveur-de-L.	idem	44	9 km
BODET Estelle Philomène	La Tessoualle	idem	44	59 km
COUSIN Marie Christine	La Tessoualle	idem	49	5 km
DENECHEAU Rosalie Marie	La Tessoualle	idem	49	25 km
HY Adélaïde Cécile	La Tessoualle	idem	49	24 km
GRIMAULT Eugènie Philomène	La Tessoualle	idem	49	8 km
CHARRIER Aglaé Mélanie	La Tessoualle	idem	idem	
VIVIEN Constance Jeanne	La Tessoualle	idem	idem	
GENTET Céleste	La Tessoualle	idem	85	6 km
DURASSIER Jeanne-Marie	La Varenne	idem	idem	
ETOURNEAU Angélique	La Varenne	idem	idem	
GASNIER Marie	La Varenne	idem	idem	
BRETAUD Anne	La Varenne	idem	idem	
ABLINE Jeanne-Françoise	La Varenne	idem	44	5 km

	Lieu de naissance de l'épouse	*Lieu de mariage*	*Lieu de naissance époux*	*Distance (km)*
COIFFARD Jeanne-Alexandrine	La Varenne	idem	44	5 km
TOUBLANC Adélaïde Jeanne	La Varenne	idem	44	5 km
HERRY Julie Anne	La Varenne	idem	limitrophe	
ROUSSELIERE Anne Françoise	La Varenne	idem	limitrophe	
PAUVERT Marie	La Varenne	idem	idem	
PESNOT Marie-Anne	La Varenne	idem	idem	
BLANCHARD Marie-Zoé	La Varenne	idem	44	20 km
TULLEAU Monique-Gabrielle	La Varenne	idem	idem	
BODINEAU Marie-Michelle	La Varenne	idem	49	93 km
BOUHIER Marie-Françoise	La Varenne	idem	49	8 km

Tableau 93 - Comparaison du lieu de naissance de l'épouse, du lieu de mariage et du lieu de naissance de l'époux (avec précision des distances orthodromiques)

Traditionnellement, les mariages étaient célébrés dans la commune de naissance de la femme. Cette habitude se vérifie dans notre corpus puisque 95 % des mariages identifiés (133 sur 137) ont été célébrés dans le village natal de l'épouse. Quatre filles (mois de 3 %) ont dérogé à cette tradition sans toutefois s'expatrier totalement puisque trois d'entre elles se marient dans la commune voisine, comme Philomène-Françoise Gabory, née au Fuilet et mariée à Saint-Christophe-la-Couperie, Anne-Marie Vincent, de La Boissière-Saint-Florent, mariée à Saint-Pierre-Montlimart ou encore Émerance-Marie Rivereau de La Chapelle-Saint-Florent qui se marie à Jallais. La dernière migrante identifiée à l'occasion de son mariage, Marie-Caroline Bréjeon, quitte certes Montfaucon-sur-Moine mais reste dans les Mauges et ne franchit qu'une petite vingtaine de kilomètres en se mariant à Cholet. Ainsi, quasiment toutes les femmes de notre corpus se marient dans le département.

2. Distance entre les lieux de naissance des époux

Par ailleurs, l'observation de la distance entre le lieu de naissance de l'époux par rapport à celui de sa femme indique que 64 % des conjoints sont originaires du même village ou de communes limitrophes ce qui montre une endogamie assez importante. D'après notre tableau, les 36 % restants se répartissent – à part égale – entre des hommes issus d'autres communes du Maine-et-Loire ou hors du département. Cependant si ce dernier cas suggère, de prime abord, une mobilité plus importante, nous devons constater que ce n'est que rarement le cas. En effet, elle concerne généralement des femmes originaires de communes proches de la frontière départementale et qui ne parcourent guère plus de kilomètres pour trouver un mari bien qu'elles franchissent les limites du Maine-et-Loire[96].

[96] C'est le cas par exemple de Saint-Sauveur-de-Landemont, La Varenne, Montjean-sur-Loire qui jouxtent la Loire-Inférieure, ou bien la Tessoualle qui longe le département des Deux-Sèvres.

Commune de naissance des épouses	*Idem*	*Limitrophe*	*Maine-et-Loire*	*Hors département*	*Total*
Andrezé	1	2	2		**5**
Beausse	1	3		1	**5**
Chemillé	8	3	4	2	**17**
Cholet	6	4	4	5	**19**
La Boissière-Saint-F.	2	1	1		**4**
La Chapelle-Rousselin	1	3	3	1	**8**
La Renaudière	3	3			**6**
La Tessoualle	2		4	2	**8**
La Varenne	7	2	2	4	**15**
Le Fuilet	7	3		1	**11**
Montfaucon-sur-Moine		1	3	3	**7**
Montjean-sur-Loire	5	6		2	**13**
Saint-Rémy-en-Mauges	5	1	1		**7**
Saint-Sauveur-de-L.	3	5		4	**12**
Total	**51** *37%*	**37** *27%*	**24** *18%*	**25** *18%*	**137**

Tableau 94 - Distance entre les lieux de naissance des époux (même commune, commune limitrophe, autre commune du département ou autre département) suivant la commune de naissance des épouses

Ainsi, à Saint-Sauveur-de-Landemont, sur les 12 femmes qui se sont mariées, un tiers auraient trouvé leur mari dans le département voisin. Marie-Philomène Terrien se marie, de fait, avec Joseph Berthaud originaire de La Remaudière (44) à 5 km de distance de Saint-Sauveur-de-Landemont, Jeanne Moreau épouse Pierre Bouyer de La Chapelle-Basse-Mer (7 km) alors que Louise Branchereau et Henriette Bahuaud convolent respectivement avec Julien Oger et Auguste Bosseau, tous deux nés au Loroux-Bottereau distant de 9 km. Ainsi, si quatre femmes ont trouvé leur mari en Loire-Inférieure, en réalité aucune n'a parcouru plus de dix kilomètres dans son but. Les limites administratives doivent donc être utilisées avec circonspection, et fonder un raisonnement sur ces seules circonscriptions peut orienter et figer les observations dans un cadre qui n'est pas forcément perçu comme tel par les habitants à l'époque. Il est donc préférable de s'appuyer sur des éléments plus objectifs comme la distance kilométrique orthodromique[97] qui facilite en outre les comparaisons.

[97] La distance orthodromique (chemin le plus court entre deux points) permet de comparer au plus juste l'éloignement entre les communes de naissance des époux. Nous sommes bien conscients que cette mesure ne prend pas en compte la réalité des distances telles qu'elles étaient perçues à l'époque, mais nous avons préféré ce mode de calcul plutôt qu'un calcul kilométrique sur les bases des voies de communications actuelles qui auraient pu fausser les observations.

	0 km	1-4 km	5-14 km	15-49 km	50-99 km	+ 100 km	total
Andrezé	1	2	1	1			**5**
Beausse	1	3	1				**5**
Chemillé	8	3	2	1	3		**17**
Cholet	6	4	2	3	1	3	**19**
La Boissière-Saint-F.	2	1	1				**4**
La Chapelle-Rouss.	1	3	2	1		1	**8**
La Renaudière	3	3					**6**
La Tessoualle	2		3	2	1		**8**
La Varenne	7	2	4	1	1		**15**
Le Fuilet	7	3	1				**11**
Montfaucon-sur-M.		1	1	4		1	**7**
Montjean-sur-Loire	5	6			2		**13**
Saint-Rémy-en-M.	5	1		1			**7**
Saint-Sauveur-de-L.	3	5	4				**12**
Total	**51** *37 %*	**37** *27 %*	**22** *16 %*	**14** *10 %*	**8** *6 %*	**5** *4 %*	**137**

Tableau 95 - Distance orthodromique entre les lieux de naissance des époux suivant la commune de naissance des épouses

En effet, partant sur cette nouvelle base d'observation, l'endogamie paraît encore plus forte. Quatre femmes sur cinq ont rencontré leur mari dans une commune distante de moins de 15 kilomètres de leur commune de naissance et 90 % ne dépassent pas les 50 kilomètres.

A la marge, seules cinq femmes se sont mariées avec un homme né dans une commune située à plus de 100 km du village de leur naissance. Les trois premières sont originaires de Cholet. Marie Conin (fille de ferblantier) se marie à 22 ans avec Étienne Dumigron, voyageur de commerce de 26 ans originaire de Libourne en Gironde dont le père était artificier. Rose Bousseau, lingère, fille d'un journalier de la grande rue Saint-Pierre à Cholet, épouse un marchand de chevaux, Louis-Simon Delareux né en 1834 à Saint-Cyr en Indre-et-Loire. Enfin, Virginie Simon, couturière et fille de voiturier, se marie avec Léon-Honoré Anne, chaudronnier, né en 1835 à Perriers dans la Manche. La quatrième est originaire de Montfaucon-sur-Moine. Éléonore Loiret (née en 1841, fille d'aubergiste) épouse en 1869 Émile Chauvin, mécanicien né à Paris et demeurant quartier Belleville. La dernière, Jeanne Chalopin est née à La Chapelle-Rousselin. Couturière et fille de filassier, elle se marie à 35 ans avec Hyppolyte Pigeon, tailleur de pierre né en 1845 à Marcy dans la Manche. L'acte de mariage – célébré en 1876 à La Chapelle-Rousselin – précise qu'Hyppolyte est le fils de Victor Pigeon et Marie Painblanc et que ses parents demeurent en fait à Bécon-les-Granits (49). La présence de carrières dans cette commune, ainsi que la profession de l'époux peut nous laisser penser que nous avons plus affaire à une mobilité professionnelle du côté de l'époux avant son mariage, qu'à une mobilité matrimoniale importante.

Ainsi, il y a donc des communes où la mobilité matrimoniale est plus forte qu'ailleurs. C'est le cas à Cholet, Chemillé ou Montjean-sur-Loire où respectivement 4 femmes sur 19 (21 %), trois femmes sur 17 (18 %) et deux femmes sur 13 (15 %) ont épousé un homme né à plus de 50 km. Au-delà de la fréquence, c'est aussi le cas lorsqu'on s'intéresse à l'éloignement avec, comme ci-dessus, les distances de plus de 100 km qui séparent les communes de naissance des époux que nous avons pu noter pour des filles de Cholet, La Chapelle-Rousselin ou Montfaucon-sur-Moine. Toutes ces communes ont la particularité d'être des zones d'échanges que ce soit par la présence forte de l'industrie et du commerce du textile, ou bien la présence de foires et marchés importants à l'époque. À l'inverse, l'endogamie est très forte dans d'autres villages, comme à La Renaudière où la distance entre les lieux de naissance des époux n'excède pas quatre kilomètres, ou bien à Beausse, au Fuilet, à La Boissière-Saint-Florent ou Saint-Sauveur-de-Landemont où les distances entre les lieux de naissances des conjoints est toujours en deçà de 15 km.

3. Relations entre mobilité géographique et profession

La mobilité matrimoniale ne semble pas être l'apanage d'une catégorie professionnelle par rapport à une autre. Aucun milieu professionnel ne se distingue complètement en encourageant majoritairement les filles qui en sont issues à chercher un mari plus loin que dans d'autres professions. Tout du moins pour les catégories les plus représentées dans l'échantillon des 137 femmes pour lesquelles nous connaissons la date de mariage. En effet, près de 70 % des épouses ne sont pas éloignées de plus de 5 km du lieu de naissance de leur mari, qu'elles soient issues du monde agricole ou du monde industriel.

	0 km	*1-4 km*	*5-14 km*	*15-49 km*	*50-99 km*	*+ 100 km*	*total*
Notables		1					**1**
Activités agricoles	29	17	14	2	4	1	**67**
Activités industrielles	7	10	4	2		1	**24**
Activités commerciales	3	2		1	1	2	**9**
Employé et fonctionnaires		1		1			**2**
Activités artisanales	8	6	3	8	3	1	**29**
Domestiques	3						**3**
Indéterminés et SP	1		1				**2**
Total	**51** *37 %*	**37** *27 %*	**22** *16 %*	**14** *10 %*	**8** *6 %*	**5** *4 %*	**137**

Tableau 96 - Distance orthodromique entre les lieux de naissance des époux suivant le milieu professionnel des pères des épouses.

Bien qu'il ne concerne que neuf cas, le milieu des petits commerçants est le plus mobile au moment du mariage : 33 % des filles de commerçants ont épousé un homme né à plus de 50 km de leur lieu de naissance. De leur côté, les filles d'artisans ne connaissent pas de mouvement d'ensemble. Près de la moitié choisissent pour mari un homme de la commune

ou de la commune voisine, 38 % épousent un homme originaire d'un village situé entre 5 et 50 km et 14 % se marient avec un homme né à plus de 50 km de leur lieu de naissance. Ainsi, de manière générale, le milieu professionnel des épouses ne semble pas être un critère déterminant quant à la mobilité matrimoniale. Les femmes nées en 1840 cherchent majoritairement un mari dans leur espace géographique proche, tout en s'affranchissant de toute frontière administrative. Si l'endogamie est forte, 20 % des femmes épousent tout de même un homme né à plus de 15 km. Ce sont donc aussi 20 % des cas pour lesquels le conjoint peut apporter un certain renouvellement qui peut aussi se traduire par une évolution des comportements. Ainsi, quand nous étudierons le nombre d'enfants et la composition des familles il nous faudra être vigilant quant à la prise en compte de l'éventualité d'une mobilité géographique ou matrimoniale comme facteur déterminant ou non d'une évolution démographique.

B. Le milieu social des maris

1. Origine sociale

L'origine sociale des époux apparaît au travers des actes de mariage qui donnent la profession des pères de 104 époux (soit 75 %). Mais, contrairement aux épouses pour lesquelles la profession paternelle a été relevée au moment de leur naissance (1840), la profession des pères des époux correspond à leur activité au moment du mariage de leur fils, soit 20 à 30 ans plus tard en moyenne. La mobilité sociale en cours de vie et l'évolution lexicale du paysage des professions peuvent entraîner des différences. À Saint-Laurent-des-Autels par exemple, nous avons constaté que le terme de cultivateur était largement préféré à celui de laboureur au cours du XIX[e] siècle et tendait à remplacer progressivement les anciennes dénominations professionnelles[98]. Les regroupements par catégorie et milieu professionnel entraînent heureusement un certain lissage des activités qui permet la comparaison et l'observation des mouvements d'ensemble. Comme l'expliquent Jacques Dupâquier et Jean-Pierre Pélissier dans un chapitre consacré à la mobilité professionnelle, répondre à la question fondamentale – qui épouse qui ? – est loin d'être simple. « La première idée qui vient à l'esprit est de comparer la profession du mari et celle de sa femme, mais un peu de réflexion suffit pour voir les limites de cette approche : le plus souvent l'épouse est dite ménagère ou sans profession ; dans les autres cas, elle exerce un métier qui

[98] CHEVALIER (J.), *La mobilité sociale à travers les fortunes et les professions à Saint-Laurent-des-Autels au XIX[e] siècle*, Angers, 1996, p. 96.

n'a pas de correspondance dans le monde masculin du travail [...] ; de même, la profession du mari peut être spécifiquement masculine [...] ; enfin, la profession déclarée par l'époux n'est souvent qu'un état provisoire [...] lié aux modalités d'entrée dans la vie active ». Il est donc beaucoup plus profitable de comparer la profession du père du mari à celle du père de la femme pour observer si l'origine sociale des maris est similaire au milieu social des épouses que nous avons étudié plus haut.

	Pères des époux (nb)	*Pourcentage*	*Pères des épouses (nb)*	*Pourcentage*
Notables	0	*0 %*	6	*1,4 %*
Activités agricoles	69	*50 %*	201	*46,0 %*
Activités proto-industrielles	11	*8 %*	86	*19,6 %*
Activités commerciales	4	*3 %*	37	*8,4 %*
Employés et fonctionnaires	3	*2 %*	7	*1,6 %*
Activités artisanales	16	*11 %*	85	*19,5 %*
Domestiques	1	*1 %*	4	*0,9 %*
Indéterminés et sans-professions	34	*25 %*	11	*2,6 %*
TOTAL	**138**	***100,0 %***	**437**	***100,0 %***

Tableau 97 - Répartition thématique des professions paternelles des époux et des épouses

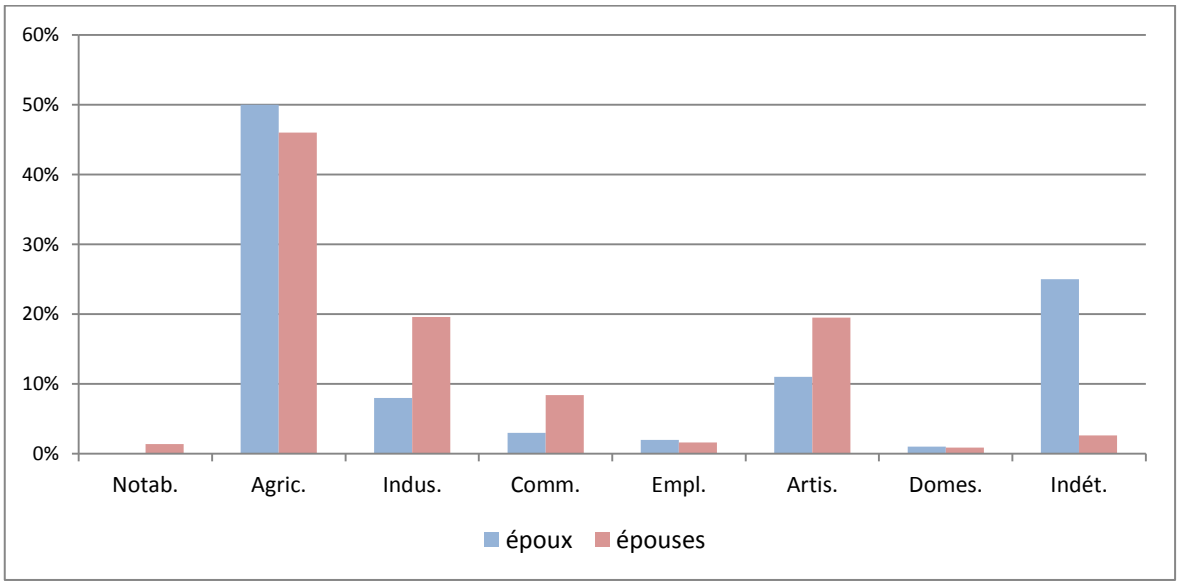

Graphique 34 - Répartition thématique des professions paternelles des époux et des épouses

A la simple lecture de ce graphique, la reproduction sociale semble forte dans trois groupes professionnels : celui des domestiques, celui des fonctionnaires et employés et celui des professions agricoles. À l'inverse, les épouses sont plus souvent originaires du milieu commerçant, industriel ou artisan que leur mari, sans compter qu'aucun père d'époux ne déclare une profession qui relève du groupe des notables. Ces constats pourraient laisser croire que les filles d'artisans, de commerçants ou d'hommes travaillant dans un domaine industriel auraient une forte propension à épouser des fils d'exploitants ou d'ouvriers agricoles puisque ces derniers représentent un père sur deux parmi les époux. Pour autant,

il n'y a pas corrélation arithmétique et la part importante des *indéterminés* (25 %) parmi les professions des pères des maris peut modifier largement cette répartition en masquant des flux sans doute plus complexes.

2. Endogamie sociale

La comparaison couple à couple de la profession des parents de la femme à celle des parents du mari met en avant 49 cas d'endogamie sociale (figurent sur fond de couleur dans les tableaux ci-dessous), soit 35 % des couples mariés.

Épx / Épses	Not.	Agr.	Ind.	Comm.	Empl.	Artis.	Dom.	Indét.	Total
Not.				1					**1**
Agr.		40	5	1		7		15	**68**
Ind.		9	4			3		8	**24**
Comm.		1		2	1	2		3	**9**
Empl.		2							**2**
Artis.		15			2	3	1	8	**29**
Dom.		1	2						**3**
Indét.		1				1			**2**
Total		**69**	**11**	**4**	**3**	**16**	**1**	**34**	**138**

Tableau 98 - Comparaison entre la profession des pères et beaux-pères et calcul de l'endogamie sociale (nombre)

Épx / Épses	Not.	Agr.	Ind.	Comm.	Empl.	Artis.	Dom.	Indét.	Total
Not.				100%					**100 %**
Agr.		59%	7%	2%		10%		22%	**100 %**
Ind.		38%	17%			12%		33%	**100 %**
Comm.		11%		22%	11%	22%		34%	**100 %**
Empl.		100%							**100 %**
Artis.		52%			7%	10%	3%	28%	**100 %**
Dom.		33%	67%						**100 %**
Indét.		50%				50%			**100 %**

Tableau 99 - Comparaison entre la profession des pères et beaux-pères et calcul de l'endogamie sociale (%)

On ne trouve aucun cas d'endogamie sociale parmi les fonctionnaires et employés, les notables ou les domestiques de notre corpus. La plus forte reproduction sociale se rencontre dans le milieu agricole où 6 femmes sur 10 nées d'un père exploitant ou ouvrier agricole se marient avec un homme originaire du même milieu. Elles ne sont que 22 % parmi les filles de commerçants, 17 % chez les filles d'ouvriers de l'industrie et simplement une femme sur dix parmi les filles d'artisans. Mis à part le milieu agricole, la majorité des femmes se marie avec des hommes originaires d'un autre milieu social. Les relations et stratégies matrimoniales entre les groupes professionnels méritent l'attention. Le groupe des notables, des fonctionnaires et employés et celui des domestiques seront

volontairement laissés de côté tant le nombre de cas présents dans le corpus ne peut pas prétendre représenter des mouvements d'ensemble. Observons d'abord le groupe des activités industrielles qui rassemble les filles de négociants et d'ouvriers de l'industrie textile ou extractive. Près de 4 filles sur 10 quittent leur milieu d'origine pour se marier avec un homme issu du milieu agricole et 12 % préfèrent épouser un fils d'artisan. Mais ces résultats ne doivent pas faire oublier que l'origine sociale de près d'un tiers des époux n'est pas connue. Le pourcentage de pères dont la profession est indéterminée est tout aussi fort dans le groupe des commerçants. Chez ces derniers en effet, sur les neuf cas identifiés, aucun schéma matrimonial ne se dégage. Les filles originaires de ce milieu peuvent épouser soit un homme originaire du même milieu (2 sur 9), soit un fils d'artisan (2 sur 9 également), ou bien un homme originaire du milieu agricole ou fils d'employé. Enfin, dernier groupe où l'effectif permet une observation raisonnable des mouvements d'ensemble, le milieu des artisans ne s'illustre pas par son mode de reproduction sociale qui ne concerne qu'une fille sur dix. À l'inverse, la majorité des filles d'artisans (52 %) préfèrent se marier avec un homme issu du monde agricole, tandis que 7 % d'entre elles préfèrent des fils d'employés ou fonctionnaires, ou bien des enfants de domestique (3 %). Quoiqu'il en soit, le milieu agricole est celui qui connaît la plus forte reproduction sociale. L'endogamie sociale y est très forte renforçant l'aspect rural des Mauges. Les métiers de l'agriculture attirent les jeunes filles au moment de leur mariage dans un monde où les familles vivant du travail de la terre sont très nombreuses sur ce territoire. Les activités industrielles sont en perte de vitesse à partir des années 1860 du fait de la crise américaine qui impacte lourdement la fabrique choletaise. D'autant plus que la signature du traité de commerce entre la France et l'Angleterre a mis fin à la protection du marché français.

3. Pionniers ou suiveurs ? La profession des maris

Au titre de la recherche de facteurs qui pourraient faire évoluer le comportement démographique des individus, le cas des époux qui exercent une activité professionnelle complètement différente de celle de leur père peut retenir l'attention, partant du postulat – qu'il faudra vérifier quand nous étudierons le rythme et la composition des familles – qu'un comportement démographique atypique peut correspondre à un tempérament de pionnier dans le domaine professionnel. La notion de pionniers et de suiveurs a été définie par Paul-André Rosental. La catégorie des « pionniers » regroupe les individus qui sont les premiers à exercer une profession donnée dans leur dynastie et les « suiveurs » ceux qui, au contraire,

ont une activité identique à l'un au moins des membres de leur groupe de parenté[99]. Notre corpus ne donne que très peu d'indication sur le réseau de parenté mais la comparaison de la profession des époux avec celle de leur père permet tout de même de donner un indice quant au degré d'indépendance et d'innovation des époux.

Profession des époux	*Pionniers*		*Suiveurs*		*Indéterminés*		*Total*	
Notables								
Activités agricoles	3	*5 %*	44	*67 %*	19	*29 %*	66	*100 %*
Activités proto-industrielles	7	*30 %*	9	*39 %*	7	*30 %*	23	*100 %*
Activités commerciales	7	*78 %*	2	*22 %*			9	
Employés et fonctionnaires	4	*100 %*					4	
Activités artisanales	14	*48 %*	9	*31 %*	6	*21 %*	29	*100 %*
Domestiques	5	*83 %*			1	*17 %*	6	*100 %*
Indéterminés et sans-professions					1	*100 %*	1	*100 %*
Total	**40**	***29 %***	**64**	***46 %***	**34**	***25 %***	**138**	***100 %***

Tableau 100 - Pionniers et suiveurs suivant la profession de l'époux à son mariage

Près d'un époux sur deux conserve la profession de son père alors que près de trois sur dix préfèrent découvrir une tout autre activité professionnelle. Cependant, là encore, il n'est pas facile de définir des mouvements d'ensemble pour des catégories professionnelles où les effectifs sont très faibles. On notera tout de même le fait que les quatre employés et fonctionnaires du corpus adoptent un tempérament de pionnier en faisant le choix d'exercer une activité dans un domaine différent que celui de leur père. Julien Rivet qui se déclare clerc de notaire en 1865 au moment de son mariage avec Marie-Elisabeth Chauveau de Montfaucon-sur-Moine, est fils de propriétaire. Pierre Maindron, mari d'Augustine Cesbron de Chemillé en 1864, est employé de banque alors que son père était indiqué comme « propriétaire ». Alexandre Richard, mari de Hyacinthe Blouet de Cholet, déclare la profession de « commis » en 1861 puis directeur d'assurance en 1888 alors que son père était « marchand vendeur ». Enfin, Appollinaire Humeau, employé de commerce en 1863 au moment de son mariage avec Adélaïde Delhumeau de Cholet alors que son père exerçait la profession de « marchand de bois ». Ce constat est somme toute assez attendu puisque les professions d'employés ou de fonctionnaires ne sont pas très fréquentes et ne représentent pas des domaines où l'hérédité est de mise. Parmi les pionniers, il faut aussi convenir que les statistiques peuvent cacher quelques cas de *faux pionniers*. En effet la mobilité sociale en cours de vie est assez fréquente au XIX^e^ siècle. Il n'est pas rare d'observer une évolution de la profession entre le mariage et le décès. Si pour beaucoup cette évolution professionnelle (qui peut n'être aussi qu'une évolution lexicale) reste dans un même domaine d'activité, pour d'autres, elle est l'occasion d'exercer une tout autre activité en complète rupture avec

[99] ROSENTAL (P.-H.), *Les sentiers invisibles*, Paris, 1999, p. 138.

la profession précédente[100]. La catégorie des domestiques est de celles-là. Apparaissant en rupture avec leur milieu social (aucun des domestiques du corpus ne reprend la profession de son père), l'observation peut ne mettre en évidence qu'une activité de début de vie professionnelle. Pour d'autres catégories professionnelles, les sources donnent parfois des indications sur ces évolutions en cours de vie, ces pionniers qui finalement deviennent suiveurs, sont les signes peut-être de certains espoirs déçus. François Olivier, marié à Marie Chevalier de La Renaudière, déclare exercer la profession de tisserand lors de son mariage en 1863, prenant ainsi de la distance vis-à-vis de la profession de son père, bordier. Mais quelques années plus tard, en 1882, le même François Olivier n'est plus pionnier, mais suiveur puisque à la naissance d'un de ses enfants, il est indiqué qu'il est désormais bordier… comme son père. S'est-il résigné à reprendre la profession de son père en regrettant d'avoir préféré une activité industrielle aux traditionnels travaux des champs, ou doit-on voir ici un choix réfléchi, à la faveur peut-être du décès de son père et l'opportunité de reprendre la borderie familiale ? A l'inverse, des suiveurs finissent par exercer une profession en rupture avec l'activité paternelle en cours de vie. Louis Racapet, époux de Marie Coureau de Montjean-sur-Loire, se déclare laboureur à son mariage en 1860, suivant en cela la profession de son père, mais il est finalement marinier en 1884. Même constat à Beausse pour le conjoint de Marie Cesbron, Auguste Chesné, métayer comme son père en 1858, puis aubergiste 26 ans plus tard en 1884.

D'autres, enfin, font preuve d'un fort conservatisme. Dans le monde industriel, près de 4 époux sur 10 reprennent le métier de leur père (contre 30 % de pionniers). Parmi ces *suiveurs*, la très grande majorité (7 sur les 9 cas relevés[101]) concernent des tisserands. La présence du métier à tisser constitue certainement un avoir familial qu'il convient d'exploiter et explique de fait ces mouvements d'ensemble. Mais les suiveurs se retrouvent majoritairement dans le groupe des activités agricoles où 67 % des époux exerçant un métier de la terre reprennent en fait l'activité paternelle. La terre demande des bras. Les hommes ont souvent été baignés très jeunes dans ce milieu au rythme des activités agricoles, tant et si bien que la transition entre l'activité du père et celle du fils se fait alors naturellement. Pour autant, tous les fils de cultivateurs n'exercent pas une activité agricole. Et, parmi les 48 % d'artisans qui se positionnent en *pionnier* vis-à-vis de leur père, une très

[100] CHEVALIER (J.), *La mobilité sociale à travers les fortunes et les professions*, *op. cit.*, 1996, p. 79 et suivantes.

[101] Germain Bodineau marié à Jeanne Vallée du Fuilet ; René Douézy marié à Marie Guinehut d'Andrezé ; Célestin Gautier marié à Constance Vivien de La Tessoualle ; Anatole Chauveau marié à Rose Jagou, Louis Burgand marié à Aimée Coutand, Pierre Cordonnier marié à Clarisse Garreau et Esprit Nau marié à Marie Julliot, ces quatre épouses étant originaires de Cholet.

grande majorité (10 sur les 14 cas relevés) sont en fait originaires d'un milieu agricole. Ils quittent ainsi les métiers de la terre pour s'installer comme maçon, sabotier, maréchal, boucher, cordonnier ou tonnelier. D'ailleurs, parmi les artisans suiveurs, il faut reconnaître que, s'ils ne changent pas de groupe d'activité (artisans), la profession des époux connaît parfois une forte évolution avec l'activité paternelle. Un fils de sabotier devient maçon (Pierre Moreau marié à Marie Bouhier de La Varenne), des chaudronniers sont en fait fils de charpentier (Léon Anne marié à Virginie Simon de Cholet) ou de meunier (François Abline marié à Marie Bondu du Fuilet). Qu'ils soient pionniers ou suiveurs, il sera nécessaire d'étudier si la mobilité professionnelle intergénérationnelle a une influence sur le comportement démographique. Il conviendra également d'observer si les mobilités sociales en cours de vie – ces ruptures professionnelles – ont des incidences sur l'espacement des naissances et la composition des familles.

C. L'âge des conjoints

1. Les facteurs d'évolution de l'âge au mariage

Les travaux de David Levine pour l'Angleterre, fondés sur l'étude comparative de trois paroisses du Leicestershire grâce à la méthode de reconstitution des familles[102], ou bien les travaux d'Eric Almquist pour l'Irlande par l'analyse statistique des données de 1821 et 1841[103], ont mis en avant une certaine corrélation entre nuptialité masculine et tissage rural, et nuptialité féminine et filature. Si les causes économiques et techniques de la révolution industrielle sont les mêmes sur tout le territoire anglais, elles ont une influence variable selon la nature locale des contrôles moraux. Comme l'explique Michel Grignon[104] en reprenant les exemples de Bottesford où le contrôle moral est sévère, l'âge au mariage est élevé même si le mariage tardif paysan a tendance à décliner, conditionné par la propriété de la terre. À Shepshed par contre, le contrôle moral est plus faible et l'âge au mariage baisse fortement, entraînant une forte hausse de la fécondité et une croissance démographique. Ces deux phénomènes ne peuvent ensuite que s'accentuer, « la croissance démographique entraînant une baisse des salaires locaux, et la nécessité d'un plus grand nombre de salaires par famille ; dans une société où les enfants travaillent jeunes, il s'agit là d'une incontestable incitation à la natalité ». L'âge au mariage demeure un facteur non

[102] LEVINE (D.), *Family formation in an Age of Nascent Capitalism*, Londres-New York, Academic Press, 1977, 194 p.

[103] ALMQUIST (E.), "Pre-famine Ireland and the Theory of European Protoindustrialization. Evidence from the 1841 Census", *Journal of Economic History*, 39, 1979, p. 699-718.

[104] GRIGNON (M.), « Reconstitution de carrières démographiques et professionnelles sur une population d'ouvriers migrants au XIX^e siècle », *Histoire et mesures*, 1993, VIII, 1-2, p. 146.

négligeable de contrôle des naissances. Jean-Luc Marais rappelle qu'on se marie tard en Maine-et-Loire – et cela est surtout vrai pour les hommes (au moins 28 ans) – sans qu'aucune évolution sensible ne se dessine au cours du siècle[105]. Reste à savoir ce qu'il en est pour les 136 hommes qui ont épousé une des femmes de notre échantillon et pour lesquels nous connaissons leur date de naissance consignée dans l'acte de mariage[106].

	de 20 à 24 ans	*de 25 à 29 ans*	*de 30 à 34 ans*	*de 35 à 39 ans*	*de 40 à 44 ans*	*de 45 à 50 ans*	*Total*
Nombre	16	51	34	23	9	3	**136**
Pourcentage	*12 %*	*37 %*	*25 %*	*17 %*	*7 %*	*2 %*	**100 %**

Tableau 101 - Âge au mariage des maris des filles nées en 1840 par tranche d'âge (en nombre et en pourcentage)

Contrairement aux femmes, aucun homme ne s'est marié avant 20 ans à une des femmes du corpus et seuls 12 % des époux ont moins de 25 ans à leur mariage. En revanche, les trois quarts des hommes sont mariés avant leur trente-cinquième anniversaire et ils sont moins de 1 sur 10 à se marier après 40 ans. La moyenne d'âge des maris demeure plus importante que celle des épouses ; les hommes se marient en moyenne à 30,4 ans[107]. Nous avons alors cherché à classer les moyennes d'âge au mariage des hommes par rapport au degré de pratique religieuse de leur commune de naissance[108].

	Âge moyen au mariage	*Total*
Pratique pascale des hommes de 90 à 100 %	30,8	38
Pratique pascale des hommes 75 à 90 %	32,3	22
Pratique pascale des hommes 60 à 75 %	30,4	25
Pratique pascale des hommes 45 à 60 %	31,9	8
Pratique pascale des hommes 35 à 45 %	27,2	5
Pratique pascale des hommes 25 à 35 %	27,1	8

Tableau 102 - Âge moyen au mariage des maris des filles nées en 1840, suivant la pratique religieuse de la commune de naissance des époux.

Comme pour les femmes, un contrôle social de l'Église semble s'exercer sur les jeunes hommes. Quand la pratique religieuse des hommes est majoritaire dans un village, la moyenne de l'âge au mariage des hommes est plus importante (entre 30 et 32 ans) que dans les communes où la pratique pascale ne réunit que 25 à 45 % des hommes.

[105] MARAIS (J.-L.), *Le Maine-et-Loire aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, p. 17.

[106] Sur les 138 femmes mariées du corpus, et en plus du mari de Marie Godineau, Cailleau, dont nous n'avons que très peu d'éléments, nous ne connaissons pas non plus l'âge de Jean Cosnier, époux de Hyacinthe Chéné d'Andrezé en 1870.

[107] Alors que la moyenne de l'âge au mariage des femmes de notre corpus s'élève à 25,6 ans (*Cf.* chapitre précédent).

[108] A partir de la carte proposée par Jeannin, il a été possible d'avoir des indications sur le degré de pratique religieuse des communes de naissance de 106 hommes sur les 138 conjoints du corpus (77 %). Joseph Jeannin, *Visages religieux de l'Anjou*, 1963, p. 162-163, cartes 90 et 91

La répartition de l'âge moyen au mariage des hommes par catégorie professionnelle est aussi très enrichissante. Des écarts parfois conséquents sont observables suivant le milieu professionnel déclaré par les époux au moment de leur mariage. Les hommes se marient entre 28 ans et presque 33 ans suivant qu'ils sont commerçants, employés ou fonctionnaire, ou bien qu'ils se déclarent « domestiques ».

	Âge moyen au mariage	*Total*
Notables	-	-
Activités agricoles	31,6	65
Activités proto-industrielles	29,2	23
Activités commerciales	28,0	9
Employés et fonctionnaires	28,0	4
Activités artisanales	30,5	29
Domestiques	32,7	6
Indéterminés et sans-profession	-	-
TOTAL	**30,4**	**136**

Tableau 103 - Âge moyen au mariage des maris des filles nées en 1840, par catégorie professionnelle

Dans le secteur industriel et proto-industriel, les mariages sont fréquemment célébrés avant le trentième anniversaire des époux, malgré quelques différences qu'on soit marchand et négociant (31 ans) ou ouvrier (28,9 ans). Serge Chassagne, dans *Le coton et ses patrons*, avait observé que le mariage ouvrier se définissait par un âge moyen au mariage plus bas que dans la société rurale[109]. Il ne prenait en compte alors que les ouvriers du textile. Dans notre corpus, le constat est quelque peu différent, puisque les ouvriers du textile se marient globalement plus tard (29,3 ans) que d'autres catégories professionnelles (les commerçants et les employés ou fonctionnaires), alors qu'à l'inverse, les potiers et tailleurs de pierre ont la moyenne d'âge au mariage la plus faible (27,6 ans). Les artisans se marient en moyenne à 30 ans et demi, en plein dans la moyenne générale observée dans le corpus. En revanche, les hommes exerçant une activité agricole et les domestiques se marient plus tardivement (respectivement 31,6 et 32,7 ans). En observant les premiers dans le détail, on remarque que l'âge moyen des grands exploitants agricoles correspond à celui des marchands négociants du textile (un peu plus de 31 ans). Mais, les hommes qui retardent le plus leur mariage sont sans conteste les ouvriers agricoles. Ils se marient à 34,6 ans en moyenne, soit sept ans de plus que les ouvriers de l'industrie extractive. L'âge au mariage (et le contrôle des naissances) sont ainsi fortement impactés à la fois par le degré de pratique religieuse de la commune de naissance de l'époux, et par le secteur dans lequel il exerce son activité.

[109] CHASSAGNE (S.), *Le coton et ses patrons*, Paris, 1991, p. 521

2. Des écarts d'âge parfois conséquents

Les écarts d'âge entre conjoints du corpus peuvent être assez conséquents : certaines femmes ont épousé des hommes cinq ans plus jeunes qu'elles, et d'autres se sont mariées à des hommes de vingt ans leur aîné. Pour une même classe d'âge d'épouse, l'amplitude des maris atteint donc 25 ans, soit près d'une génération. Ces époux sont ainsi nés entre 1820 et 1845. Ce constat nous conforte dans l'option que nous avons retenue pour le corpus en préférant une cohorte de filles plutôt que de garçons. En effet, partant de ce même postulat, les garçons de la même classe d'âge que nos filles (1840) pourraient s'être mariés avec des femmes nées entre 1835 et 1860 empêchant ainsi toute comparaison cohérente. Seuls cinq des 136 couples pour lesquels nous connaissons l'âge des deux conjoints au mariage sont nés la même année. Pour 21 d'entre eux (15 %), la femme est plus âgée que le mari, et dans les 110 autres derniers couples (81 %) ce sont les hommes qui sont plus âgés que leur épouse, avec un écart d'au moins 10 ans dans 22 % des cas. Nous avons dit que les écarts d'âge entre époux peuvent être conséquents. Mais, comme l'âge au mariage, observe-ton une surreprésentation des écarts importants suivant le milieu social dont sont issus les mariés ? La comparaison des écarts d'âge entre conjoints suivant la pratique religieuse de la commune de naissance de l'époux ou suivant celle de la commune d'origine de l'épouse ne met en avant aucun mouvement d'ensemble significatif.

	Femmes plus âgées	*Conjoints du même âge*	*Hommes plus âgé d'1 à 9 ans*	*Hommes plus âgé de 10 à 20 ans*	*Total*
Pratique pascale des hommes de 90 à 100 %	8	0	19	15	**42**
Pratique pascale des hommes 75 à 90 %	1	2	9	0	**12**
Pratique pascale des hommes 60 à 75 %	7	2	25	7	**41**
Pratique pascale des hommes 45 à 60 %	4	0	14	4	**22**
Pratique pascale des hommes 25 à 35 %	1	1	13	4	**19**
Total	**21**	**5**	**80**	**30**	**136**

Tableau 104 - Écart d'âge entre conjoints suivant la pratique religieuse de la commune de naissance des épouses.

	Femmes plus âgées	*Conjoints du même âge*	*Hommes plus âgé d'1 à 9 ans*	*Hommes plus âgé de 10 à 20 ans*	*Total*
Pratique pascale des hommes de 90 à 100 %	4	1	25	8	**38**
Pratique pascale des hommes 75 à 90 %	1	1	12	8	**22**
Pratique pascale des hommes 60 à 75 %	6	1	14	4	**25**
Pratique pascale des hommes 45 à 60 %	1	0	6	1	**8**
Pratique pascale des hommes 35 à 45 %	1	1	3	0	**5**
Pratique pascale des hommes 25 à 35 %	2	0	4	2	**8**
Total	**15**	**4**	**64**	**23**	**106**

Tableau 105 - Écart d'âge entre conjoints suivant la pratique religieuse de la commune de naissance des époux.

Les conjoints se mariant plus tard dans les communes où la pratique religieuse est forte, on pourrait s'attendre à ce que les écarts d'âges entre époux soient plus faibles dans ces

mêmes villages. Et pourtant, dans les communes de naissance des filles où la pratique religieuse est quasi unanime, 35 % des femmes du corpus (15 sur 42) se marient avec des hommes âgés d'au moins dix ans de plus qu'elles. Le constat est quelque peu différent lorsqu'on s'intéresse à l'influence de la pratique religieuse dans la commune de naissance des époux. Si 21 % des épouses (8 sur 38) se marient avec des hommes de dix ans leur aîné dans les villages où la pratique religieuse est estimée à 90-100 % des hommes, elles sont aussi 36 % (8 sur 22) dans les villages où 75 à 90 % des hommes font leurs Pâques. Nous serions tentés de croire que les écarts entre époux seraient aussi influencés par la pratique religieuse, mais, un quart des épouses mariées avec des hommes originaires d'une commune où la pratique religieuse est faible se marie tout de même avec des hommes âgés d'au moins dix ans de plus qu'elles. Ainsi, les écarts d'âges entre époux ne semblent pas être influencés par le degré de pratique religieuse des communes de naissance. Qu'en est-il de l'emprise des critères professionnels sur ces écarts d'âges ? La comparaison des écarts d'âge des 136 couples du corpus suivant la profession des époux ne permet pas non plus de former des hypothèses sur des comportements d'ensemble.

	Femmes plus âgées		*Conjoints du même âge*		*Hommes plus âgé d'1 à 9 ans*		*Hommes plus âgé de 10 à 20 ans*		*Total*
Notables	-	-	-	-	-	-	-	-	**-**
Activités agricoles	9	*14 %*	2	*3 %*	36	*55 %*	18	*28 %*	**65**
Activités proto-industrielles	5	*22 %*	0	*0 %*	15	*65 %*	3	*13 %*	**23**
Activités commerciales	0	*0 %*	0	*0 %*	7	*78 %*	2	*22 %*	**9**
Employés et fonctionnaires	1	*25 %*	1	*25 %*	1	*25 %*	1	*25 %*	**4**
Activités artisanales	6	*21 %*	2	*7 %*	17	*59 %*	4	*14 %*	**29**
Domestiques	0	*0 %*	0	*0 %*	4	*67 %*	2	*33 %*	**6**
Indéterminés et sans-profession	-	-	-	-	-	-	-	-	**-**
Total	**21**	***15 %***	**5**	***4 %***	**80**	***59 %***	**30**	***22 %***	**136**

Tableau 106 - Écart d'âge entre conjoints suivant le milieu professionnel des époux.

Même si aucun commerçant et aucun domestique ne se marie avec une femme plus âgée qu'eux, le faible nombre d'individus de cette catégorie ne permet pas de conclure à une évolution caractéristique de ces milieux professionnels. De même le fait qu'un tiers des domestiques se marient avec des femmes au moins dix ans plus jeunes qu'eux ne peut faire oublier que l'observation ne porte que sur six domestiques recensés. Pour les autres milieux professionnels – activités agricoles, industrielles et artisanales – qui occupent un grand nombre d'individus, la répartition des écarts est telle qu'il est difficile d'envisager un comportement propre à un groupe professionnel. Pour preuve, l'écart le plus important enregistré correspond à Pierre Lepage, tisserand né à Chaudefond le 10 juin 1820. Il est fils de maçon et se marie le 26 mai 1859 à Chemillé avec une jeune journalière (également fille de journalier) de 20 ans de moins que lui, Marie Guimbretière, avec qui il aura six enfants.

L'écart est conséquent, mais difficile d'y lire ici une quelconque influence du milieu professionnel.

II - Être parents

La formation d'un couple n'est pas la seule condition de la fécondité. Encore faut-il que le couple ainsi formé soit fertile. Et pour être fécond, Graziella Caselli, Jacques Vallin et Guillaume Wunsch rappellent que l'aptitude à concevoir suppose d'être transformée en une disposition à enfanter. Pour être parents, la femme enceinte doit être en mesure de mener sa grossesse à terme jusqu'à l'accouchement d'une naissance vivante. « Sur ce terrain, bien sûr, [...] les comportements individuels et sociaux le disputent à la biologie »[110]. Les comportements sexuels et le contrôle des naissances constituent autant de facteurs immédiats de la fécondité. Ce sont des « variables intermédiaires ». Mais en amont de ces facteurs, il existe tout un ensemble de facteurs fondamentaux comme le contexte économique, social, culturel ou idéologique dans lequel vivent les individus et les couples ; contexte qu'il est nécessaire, au préalable, de définir.

A. Analyse sociale des couples avec enfants

Malgré l'importante mortalité infantile et les déperditions dues aux filles disparues, nous connaissons la descendance de près d'un quart des 437 filles du corpus (23 %). Aucune commune du corpus n'échappe à l'observation. Dans presque chaque village, des femmes mariées n'ont pas d'enfant. Certes des difficultés médicales et physiologiques expliquent certainement en partie cette observation. Pour autant, dans trois villages, Andrezé, La Boissière-Saint-Florent et La Renaudière, nous avons pu retrouver la descendance de la totalité des femmes mariées. Un point commun existe entre ces 15 couples puisque dans chaque ménage aucun des conjoints n'est né à plus de 21 km l'un de l'autre. Douze couples sont même originaires de la même commune ou d'un village limitrophe. Ainsi, là encore, la stabilité géographique garantit une bonne observation du corpus.

[110] CASELLI (G.), VALLIN (J.), WUNSCH (G.), « Introduction au volume II », *Démographie : analyse et synthèse. II. Les déterminants de la fécondité, 2002, p. 4-5.*

	Femmes mariées avec enfants	*Femmes mariées*
Andrezé	5	5
Beausse	3	5
Chemillé	14	17
Cholet	12	19
La Boissière-Saint-F.	4	4
La Chapelle-Rousselin	5	8
La Renaudière	6	6
La Tessoualle	6	8
La Varenne	10	15
Le Fuilet	8	11
Montfaucon-sur-Moine	3	7
Montjean-sur-Loire	10	13
Saint-Rémy-en-Mauges	6	7
Saint-Sauveur-de-L.	9	12
Total	**101**	**137**

Tableau 107 – Nombre de femmes mariées pour lesquelles la descendance est connue, par commune.

La stabilité géographique est effectivement de mise dans cette partie du corpus qui rassemble les conjoints ayant eu des enfants puisque 87 % des couples pour lesquels nous avons pu identifier la descendance sont nés à moins de 15 km l'un de l'autre. *A contrario*, la comparaison avec les observations faites sur les femmes mariées, il apparaît que les plus grandes déperditions proviennent surtout des couples pour lesquels la distance entre les lieux de naissance est forte. En effet, si nous ne connaissons pas la descendance de 12 % des couples mariés originaires de la même commune, ce sont 57 % des ménages qui échappent à notre observation lorsque les conjoints sont nés entre 15 et 50 km et même 60 % d'entre eux lorsque cette distance est supérieure à 100 km. Il est de coutume de se marier dans la commune de naissance de la fille, mais une fois le mariage célébré, de nombreux couples peuvent préférer s'installer dans la commune de naissance de l'époux. Et plus la distance qui sépare les deux communes de naissance est importante, plus cette option a pu être retenue. La notion d'espace géographique est une nouvelle fois liée à l'observation des comportements démographiques, de par la focale à retenir pour l'observation des comportements, mais aussi par le degré d'indépendance et de renouvellement imposé ou proposé par le conjoint « qui vient de loin ». Nous devrons être particulièrement vigilants quant à l'observation et l'analyse du comportement des huit couples pour lesquels le mari, né à plus de 50 km de la commune de naissance de l'épouse, a pu amener des horizons nouveaux, une vision quelque peu différente, une appréhension différente de la sphère d'influence et du ressenti du contrôle social.

	Femmes mariées avec enfants	*Femmes mariées*
0 km	45	51
1-4 km	26	37
5-14 km	16	22
15-49 km	6	14
50-99 km	6	8
Plus de 100 km	2	5
Total	**101**	**137**

Tableau 108 - Distance entre les lieux de naissance des époux ayant eu des enfants.

Du point de vue de la pratique religieuse des communes de naissance des filles du corpus, la grande majorité des femmes mariées avec enfant sont originaires de communes dans lesquelles la pratique est forte ou quasi-unanime, et un quart d'entre elles sont nées dans des villages où la pratique pascale des hommes était plus réservée (moins de 60 %).

90-100 %	34
75-90 %	10
60-75 %	32
45-60 %	13
25-35 %	12
Total	**101**

Tableau 109 - Degré de pratique religieuse estimé dans les communes de naissance des épouses.

Nous savons que plus de 20 % des femmes sont originaires du bourg et plus de la moitié sont nées dans des fermes ou lieux-dits, même si nous n'avons pas de précisions sur ce critère pour 3 femmes mariées avec enfants sur 10.

Bourg	21
Campagne	51
Non déterminé	29
Total	**101**

Tableau 110 - Répartition bourgs/campagne des familles des filles mariées avec enfants

Quant au milieu professionnel des époux, la surreprésentation des métiers de la terre est encore de mise puisqu'un homme marié avec enfants sur deux exerce une profession agricole, confortant de fait la réalité d'une société profondément rurale. Le second groupe professionnel le plus représenté est celui des artisans qui regroupent 20 % des hommes mariés avec enfants. Ils sont 17 % à exercer une profession dans l'industrie, avec une suprématie pour les activités textiles (15) par rapport à l'industrie extractive (2). Sept petits commerçants, 4 employés et fonctionnaire, et le même nombre de domestiques viennent compléter le corpus des époux avec enfants. On notera simplement que toutes les femmes du corpus mariées avec un employé ou un fonctionnaire ont eu des enfants qu'il a été possible de repérer. Il faut dire que les professions des employés en question sont des

métiers qui permettent une stabilité géographique (clerc de notaire, employés de banque, *etc.*) au contraire de certains fonctionnaires qui conduisent à des mobilités fortes (gendarmes, *etc.*).

Activités agricoles	49
Activités proto-industrielles	17
Activités commerciales	7
Employés et fonctionnaires	4
Activités artisanales	20
Domestiques	4
Total	**101**

Tableau 111 - Milieu professionnel des époux ayant eu des enfants

Toujours parmi ces époux ayant eu des enfants, même si nous ne pouvons pas comparer leur profession avec celle de leur père pour 23 d'entre eux, il n'en demeure pas moins que les suiveurs restent les plus fréquents (46 %). Mais trois époux sur 10 adoptent tout de même un comportement indépendant du point de vue professionnel.

Pionniers	32
Suiveurs	46
Indéterminés	23
Total	**101**

Tableau 112 - Pionniers et suiveurs suivant la profession de l'époux à son mariage

Les 101 couples pour lesquels nous connaissons la descendance sont désormais bien définis. Nous en avons cerné le périmètre, et avons dressé les grandes tendances qui le caractérisent. À nous d'observer dès lors si l'analyse sociale de ces couples correspond à des tempéraments spécifiques qui pourraient mettre en avant un éventuel contrôle des naissances.

B. Les contraintes de la fécondité

1. Les moyens du contrôle des naissances

Mais la question est d'abord de savoir quels outils et techniques existent et sont disponibles pour les couples du corpus dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle. L'idée d'un contrôle des naissances n'est pas une idée neuve. Les fondements en ont même été dressés par Malthus à la fin du XVIII^e^ siècle avec son *Essai sur le principe de population*[111]. Thomas-Robert Malthus (1766-1834) est un économiste protestant britannique qui reprend la tradition pessimiste des Pères de l'Église en s'effrayant de ce que " la terre ne nous contient

[111] MALTHUS (T.-R.), *Essai sur le principe de population*, Paris, 1845, 687 p..

plus ". Héros éponyme de la limitation des naissances – comme le définit Jean-Louis Flandrin – il prêche en faveur de la continence et du célibat prolongé. En France, la propagande malthusienne se développe particulièrement chez les ouvriers dans la dernière décennie du XIX^e^ siècle en parallèle de l'apparition de nouvelles techniques contraceptives qui sont apparues à partir des années 1840 avec la vulcanisation du caoutchouc qui permet la fabrication massive de préservatifs solides et bons marchés ou bien dans les années 1880 avec la mise au point du diaphragme vaginal[112]. Pour autant, que peut-on savoir de la diffusion de ces techniques dans les Mauges ? Il est fort probable que, comme l'admet Ralph Gibson, la contraception du XIX^e^ siècle se limite ici aussi presqu'exclusivement au coït interrompu[113]. Et la question de la contraception est évoquée dans le secret des confessionnaux des Mauges comme ailleurs. Jean-Louis Flandrin relate qu'en 1876 la Pénitencerie répond à un curé angevin que les confesseurs agissent illégalement lorsqu'ils favorisent chez les pénitents de bonne foi l'idée que la contraception n'est pas un péché mortel[114]. Mais, plus encore que la diffusion de méthodes contraceptives, c'est la question de la propagation de l'idée de la famille réduite qui se répand, ou, du moins, « l'acceptabilité des moyens pour réaliser cette fin »[115]. On regrettera que les confessionnaux restent muets et que nous ne sachions rien des échanges sur les idées que les curés réprouvent. Seule l'observation des comportements de la population, par le biais du corpus, peut permettre de déceler ici ou là les indices d'une volonté de contrôler sa descendance.

2. Une limite indirecte : la durée de vie commune des couples

Pour avoir un enfant, il faut être deux. Mais le nombre d'années entre le mariage et le décès du premier des conjoints peut être très variable d'un couple à un autre. Si la vie commune la plus longue relevée dans le corpus est d'au moins 42 ans[116], certains couples ne partagent que trois années de vie commune ce qui limite inévitablement le nombre d'enfants possible.

[112] FLANDRIN (J.-L.), *L'Église devant l'essor du contrôle des naissances (XIX^e^-XX^e^ siècle)*, 1970, p. 79 et suivantes.

[113] GIBSON (R.), « Le catholicisme et les femmes en France au XIX^e^ siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1993, p. 63-93.

[114] FLANDRIN (J.-L.), *L'Église devant l'essor du contrôle des naissances (XIX^e^-XX^e^ siècle)*, 1970, p. 85.

[115] VAN DE WALLE (E.), « Problèmes de l'étude du déclin de la fécondité européenne », *Recherches économiques de Louvain*, septembre 1969, n° 4, p. 276-277.

[116] Dans beaucoup de cas, nous ne connaissons pas la date de décès des conjoints et savons simplement qu'ils ne sont pas décédés avant la fin du XIX^e^ siècle ce qui nous permet tout de même de donner un aperçu de la durée minimale du couple.

Nombre d'années de vie commune	*Nombre de couples concernés*	*Nombre minimal d'enfants*	*Nombre maximal d'enfants*	*Nombre moyen d'enfants par couple*
De 1 à 4 ans	3	1	2	1,3
De 5 à 9 ans	5	1	3	2,4
De 10 à 19 ans	13	1	10	4,1
De 20 à 29 ans	13	1	10	4,4
Plus de 30 ans	67	1	11	3,8
Total	**101**	**1**	**11**	**3,8**

Tableau 113 - Nombre minimal et maximal d'enfant et nombre moyen d'enfant par couple suivant la durée de vie commune des couples.

À l'échelle du corpus, la durée moyenne de vie commune est de 28,6 années. Plus des deux tiers des couples ont une vie commune qui couvre entièrement leur période de fécondité, et 80 % d'entre eux ont au moins 20 ans de vie commune ce qui leur permet d'avoir au maximum 10 ou 11 enfants, avec une moyenne de 3,8 à 4,4 enfants par couple. À l'inverse, huit couples ne partagent pas plus de dix années après la célébration de leur mariage. Ces époux ne peuvent avoir plus de trois enfants par couple et le nombre moyen d'enfants est de 1,3 à 2,4 par couple.

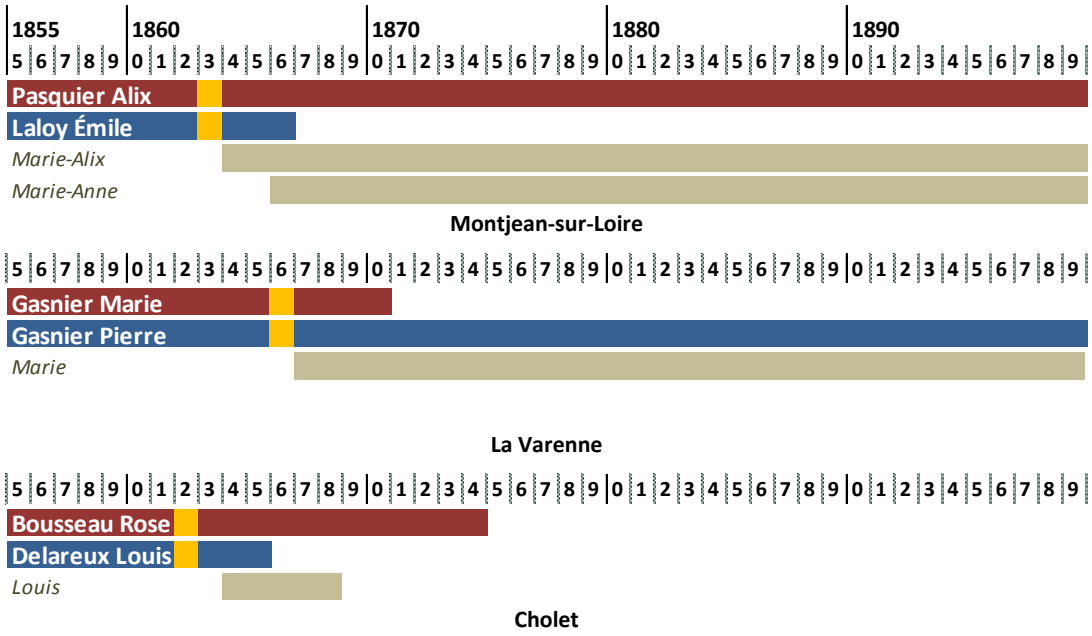

Graphique 35 - Parcours démographiques des couples ayant eu moins de cinq ans de vie commune.

Le décès ne peut concerner qu'un des époux comme à Montjean-sur-Loire où le mari, Émile Laloy, meurt à 28 ans le 2 mai 1866 laissant sa jeune femme de 26 ans, Alix Pasquier, avec deux filles : Marie-Alix âgée de tout juste deux ans et Marie-Anne de moins de trois mois. Le décès peut aussi concerner l'épouse comme à La Varenne avec la mort de Marie Gasnier le 12 octobre 1870. Après tout juste quatre ans de mariage, elle laisse une fille de près de trois ans, Marie-Anne, à son mari âgé de 36 ans, Pierre Gasnier, cultivateur à La

Lizière de La Varenne. Ce peut être aussi le cas où les deux époux viennent à mourir assez jeune comme à Cholet où Louis Delareux, marchand de chevaux, meurt le 2 janvier 1865, deux ans et demi après son mariage avec Rose Bousseau alors que leur fils Louis-Simon n'a que six mois. Cette famille a été très éprouvée puisque ce même fils meurt à quatre ans, le 2 novembre 1868 laissant seule sa mère qui meurt six ans plus tard, à 34 ans, le 17 août 1874. Mais dans tous les cas, le résultat est le même et la descendance de ces couples s'en trouve irrémédiablement stoppée. Bien entendu, nous aimerions connaître quelles peuvent être les causes de ces décès prématurés qui ont une incidence évidente sur la fécondité de ces couples, mais les sources que nous avons consulté ne donnent aucune indication à ce sujet. Et, en consultant l'ensemble des couples du corpus, il s'avère qu'aucun des décès de femmes qui meurent quelques années seulement après leur mariage ne peut être imputé à des décès en couche.

C. Des naissances illégitimes à La Tessoualle

Avant d'entrer plus avant dans la composition des familles, il est intéressant d'évoquer le comportement spécifique de quelques jeunes femmes de La Tessoualle. En effet, parmi l'ensemble des femmes du corpus qui ont eu des enfants, des naissances illégitimes sont observables uniquement dans cette commune. Sur les six femmes du corpus originaire de La Tessoualle, la moitié a été fille-mère et l'enfant a fait l'objet d'une légitimation une fois le mariage contracté. La Tessoualle était une des communes du corpus précédent à partir duquel nous avons étudié l'ensemble des naissances enregistrées au XIX^{e} siècle. Nous avons noté à cette occasion que le nombre de naissances de père inconnu était particulièrement important dans cette commune[117]. La proximité de la ville de Cholet n'est certainement pas étrangère à ce phénomène. À La Tessoualle le pourcentage de naissances de père inconnu connaît même une constante augmentation, passant de 19 naissances illégitimes dans le premier quart de siècle à 36 dans le dernier quart du XIX^{e} siècle. Les filles de cette commune nées en 1840 se marient en moyenne à 25,2 ans ce qui reste tout à fait dans la moyenne de l'âge au mariage observé dans les 14 communes du nouveau corpus (25,6 ans). L'hypothèse d'un âge au mariage particulièrement tardif qui expliquerait une recrudescence des naissances hors mariage ne tient donc pas ici.

La moitié des filles du nouveau corpus originaires de La Tessoualle accouchent d'enfants qui sont légitimés quelques années plus tard. Ces enfants sont nés entre 1858 et 1871.

[117] 2,90 % de naissances illégitimes à La Tessoualle contre 0,81 % à Andrezé et 1 % à La Chapelle-Saint-Florent (*Cf. infra*).

Cherchons donc à savoir si la fréquence de ces légitimations est particulièrement élevée dans le nouveau corpus ou s'il est conforme à la réalité des actes consignés dans la commune.

	Nombre de légitimations	*Nombre de naissances*	*Pourcentage*
1858	1	53	1,9 %
1859	1	51	2,0 %
1860	1	40	2,5 %
1861	0	44	0,0 %
1862	2	41	4,9 %
1863	0	36	0,0 %
1864	0	46	0,0 %
1865	1	36	2,8 %
1866	2	50	4,0 %
1867	0	42	0,0 %
1868	0	35	0,0 %
1869	0	34	0,0 %
1870	0	37	0,0 %
1871	1	38	2,6 %
Total	**9**	**583**	**1,5 %**

Tableau 114 - Légitimations d'enfants par rapport aux naissances enregistrées chaque année (en nombre et en pourcentage).

À l'échelle de l'ensemble des naissances de La Tessoualle, la fréquence des légitimations n'est pas si importante. Même si chaque année ou presque un ou plusieurs cas sont enregistrés, ces reconnaissances restent l'objet d'une minorité d'individus. Toutefois, il est surprenant de noter que les seules légitimations enregistrées en 1858, 1860 et 1871 correspondent en fait à des femmes du corpus. Ainsi, il existe un point commun entre ces trois naissances, hormis le fait que ces enfants soient nés de père inconnu et légitimé ensuite, c'est que leur mère sont nées la même année, en 1840, qu'elles aient accouché à 18, 20 ou 31 ans. Ainsi, quelques filles d'une même classe d'âge semblent avoir particulièrement « fauté » avant leur mariage. Qu'il s'agisse d'Estelle Bodet, de Marie Cousin ou de Céleste Gentet, toutes se déclarent comme « tisserandes ». Il est vrai que Serge Chassagne a mis en évidence un lien entre naissances illégitimes et activité professionnelle – et plus particulièrement celle des femmes – estimant que la contrepartie de l'emploi féminin est justement la croissance des naissances hors mariage[118]. Si la première, Estelle Bodet, est fille de journalier (le « sieur Bodet » comme indiqué au moment de sa naissance en 1840), les deux autres ont confirmé les orientations professionnelles paternelles. La représentation graphique, sous forme de parcours démographique, peut mettre en avant certains comportements spécifiques des ménages.

[118] CHASSAGNE (S.), *Le coton et ses patrons*, Paris, 1991, p. 521

Pour faciliter la vision d'ensemble et la composition des familles, nous avons pris le parti de représenter graphiquement les *lignes de vie* de chacun des membres de la famille. Nous nous intéressons ici surtout à la vie du ménage après son mariage et n'avons donc pas représenté la ligne du temps depuis la naissance des époux (les femmes sont toutes nées la même année, et l'âge des hommes comme l'écart d'âge entre époux a déjà été étudié plus haut). Aussi, pour faciliter la comparaison entre les parcours démographiques, nous avons choisi l'année 1855 comme point de départ de l'observation ; nos filles ont alors 15 ans. En rose figure la ligne de vie des femmes du corpus ; en bleu celle de leur mari. Un pavé orange vient couper ces deux lignes de vies pour marquer la date de mariage du couple. Au-dessous, les lignes de vie de chacun des enfants sont indiquées. La date de décès d'un de ces enfants, quand nous avons pu la retrouver, vient diminuer d'autant sa ligne de vie. Lorsque nous n'avons pas pu retrouver trace du décès d'un des membres de la famille, nous avons laissé courir la ligne de vie jusqu'à la fin de la période d'observation (1900).

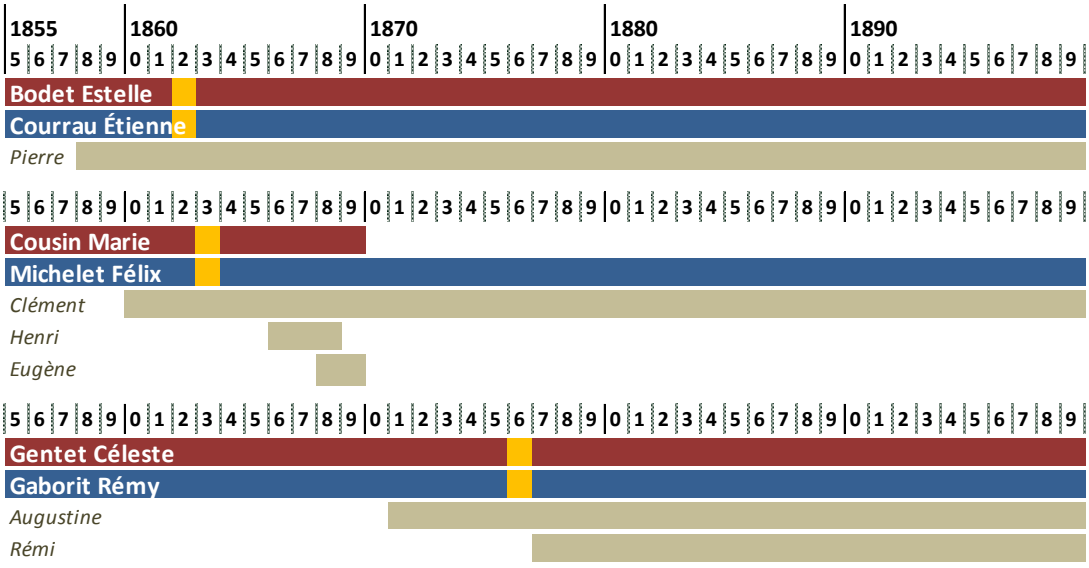

Graphique 36 - Parcours démographiques des femmes de La Tessoualle ayant eu un enfant de père inconnu, légitimé par la suite.

Le parcours démographique de ces trois jeunes filles met en avant le fait que leur mariage (et la légitimation qui s'en est suivie) n'a pas eu lieu juste après la naissance de l'enfant illégitime. L'officialisation par le mariage ne correspond pas à la réparation d'une faute. Le fait que ces trois jeunes femmes se soient mariées ensuite, dans leur commune de naissance, et aient eu d'autres enfants ensuite montre que ces trois femmes ne sont pas venues simplement accoucher en cachette d'un enfant né hors mariage. Elles se marient donc quelques années plus tard. Estelle Bodet et Céleste Gentet avec deux maçons du même

âge – l'un né à Nantes pour la première et l'autre né à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) pour la seconde – et Marie Cousin avec un blanchisseur de trois ans son aîné, originaire de Mazières-en-Mauges. Et, pour deux d'entre elles, elles concrétisent leur union avec l'arrivée de nouvelles naissances. Marie Cousin et Félix Michelet ont deux autres garçons, Henri (1866) et Eugène (1868) qui meurent tous deux quelques années plus tard, alors que Céleste Gentet et Rémy Gaborit voient la naissance de Rémi douze mois après leur mariage.

Bien que due au hasard dans la répartition du corpus, l'importance des naissances hors mariage met de fait en évidence, au moins dans cette commune, le développement et la généralisation des liaisons prénuptiales qui, pour reprendre les propos d'Anne-Marie Sohn, « transforme une pratique marginale en rituel de la fréquentation classique » [119]. Émile Guillaumin évoque le même phénomène à sa façon en décrivant le comportement de certains de ses compagnons qui, encore célibataires, parlaient volontiers de leurs aventures. « A Saint-Menoux, Aubert et la plupart de mes anciens camarades affirmaient mordre à volonté au fruit défendu. Ils citaient même les noms de leurs conquêtes, et, à beaucoup de celles qu'ils nommaient ainsi, on aurait donné le bon Dieu sans confession, tellement elles paraissaient réservées et sages ». Pour autant, il ne réprouve pas ces comportements qui, au contraire, suscitent son intérêt. « À chaque fois que la conversation était venue sur le tapis, je m'étais efforcé de prendre un ton enjoué, comme quelqu'un qui connaît ça depuis longtemps. En assaisonnant à point quelques phrases des autres et tout en posant au blasé, on peut toujours faire illusion. Au résumé, entièrement naïf, j'avais un grand désir de ne l'être plus »[120]. Certes les liaisons prénuptiales ne donnent pas toujours naissance à un enfant. Mais le nombre de naissances illégitimes enregistrées à La Tessoualle prouve que ces discussions ne sont pas pure vantardise masculine et que, certains au moins, des mots sont passés aux actes.

D. Le nombre d'enfants par couple

1. De nombreuses familles à enfant unique et peu de familles nombreuses

Ces naissances, mêmes hors mariage, ont systématiquement été légitimées une fois le mariage consacré. Elles ont même été, pour certaines, prolongées par l'arrivée d'autres enfants nés du couple nouvellement officialisé. En tout état de cause, le nombre total

[119] SOHN (A.-M.), *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Paris, 1998, p. 308.

[120] GUILLAUMIN (E.), *La vie d'un simple*, Paris, 1902, (1972), p. 120.

d'enfants comptabilisés par couple est un des éléments de comparaison des comportements démographiques.

Nombre maximum de naissances	*Nombre de couples*	*Nombre total d'enfants*
1 naissance	20	20
2 naissances	21	42
3 naissances	13	39
4 naissances	11	44
5 naissances	8	40
6 naissances	15	90
7 naissances	6	42
8 naissances	1	8
9 naissances	2	18
10 naissances	3	30
11 naissances	1	11
Total	**101**	**384**

Tableau 115 - Nombre de couples et nombre d'enfants suivant la composition des familles.

Si les Mauges portent la réputation d'une terre de familles nombreuses, la réalité du XIX^e^ siècle les dévoile comme un espace avec un nombre important de familles avec un enfant unique. En effet, 20 couples du corpus n'ont eu qu'une seule naissance. Il faut aussi ajouter la naissance de jumeaux en 1865 qui, de fait entre dans la catégorie des familles composées de deux enfants, bien que le désir d'enfant ait été unique. Il s'agit de Joséphine Combe, fille de maçon née en 1840 à Chemillé et mariée le 16 octobre 1864 à Pierre-Frédéric Gouraud, également maçon, dont les jumelles, Blanche et Louise sont nées le 28 avril 1865, soit près de six mois seulement après leur mariage.

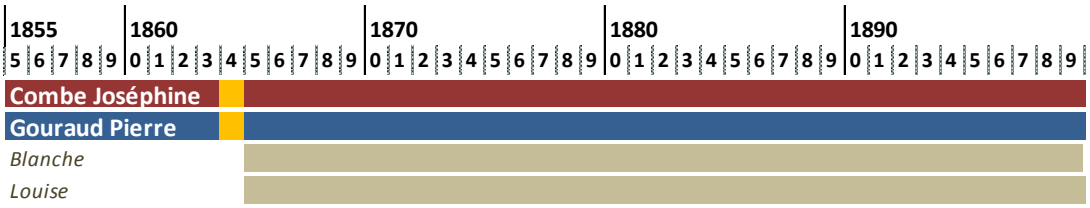

Graphique 37 - Parcours démographique de Joséphine Combe, originaire de Chemillé.

Le fait qu'une famille sur 5 ne soit composée que d'un seul enfant interroge. S'agit-il ici uniquement de familles pour lesquelles la durée de vie commune des couples a été plus courte ? La confrontation du nombre d'enfant par couple et de la durée de vie commune de ces mêmes couples permet de valider cette hypothèse pour trois des 20 familles. Dix-sept couples sur les vingt n'ayant connu qu'une seule naissance ont partagé au moins 20 ans de vie commune. Les trois femmes concernées par le double paramètre d'un enfant unique et d'une durée de vie commune courte sont originaires de trois communes différentes : Saint-Rémy-en-Mauges, La Varenne et Cholet. Pour les deux premières, Jeanne Gibouin de Saint-

Rémy-en-Mauges et Marie Gasnier de La Varenne, ce sont les épouses qui meurent jeune. Dans le dernier cas, le mari de Rose Bousseau (Louis Delareux) meurt le premier.

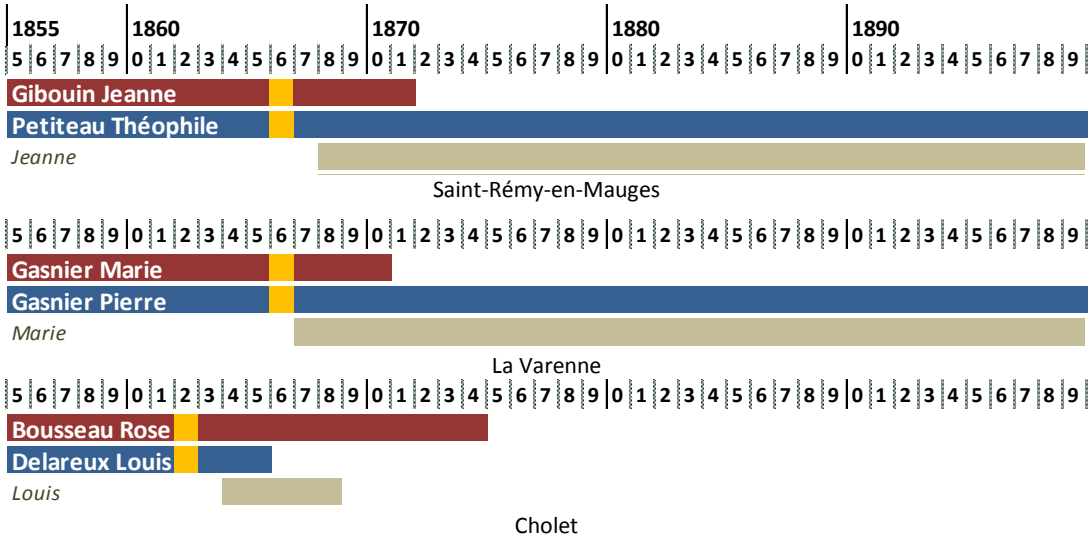

Graphique 38 - Parcours démographiques des femmes ayant eu un seul enfant et une durée de vie commune courte.

Concernant les 17 autres femmes, six d'entre elles se sont mariées tardivement (après 30 ans[121]) : Agathe Banchereau de Chemillé à 32 ans, Marie Civré de Chemillé également à 35 ans, Jeanne Blanvillain de La Renaudière et Philomène Perdriaux de Saint-Rémy-en-Mauges se marient à 36 ans, Victoire Joubert de Saint-Rémy-en-Mauges à 37 ans, et Jeanne Bondu toujours de Saint-Rémy-en-Mauges à 39 ans. Ainsi, sur les 20 familles composées d'un seul enfant, seuls 11 couples ont eu une totale latitude (mariés à un âge tout à fait raisonnable et pas de décès prématuré de l'un ou l'autre des conjoints) et n'ont pour autant pas eu plus d'un enfant. Ainsi, dans ce corpus des Mauges, plus d'un couple sur dix (55 %) décide de limiter sa descendance à un seul enfant, alors qu'ils seraient en âge d'en avoir d'autres[122]. Parmi eux, nous relevons 2 exploitants agricoles (un laboureur et un cultivateur), 2 tisserands, 2 employés (un employé de banque et un employé de commerce), mais surtout 5 artisans (un boucher, un charpentier, un cordonnier, un charron et un maçon). Toutes les catégories professionnelles sont représentées, mais la répartition est étonnante et ne correspond pas à la réalité sociale du corpus. De fait, les familles peu nombreuses se rencontrent majoritairement chez les artisans puisqu'un quart des artisans (5 sur les 20 artisans du corpus des couples ayant eu des enfants) n'ont qu'un seul enfant.

[121] Alors que l'âge moyen du mariage des femmes du corpus est de 25,6 ans.

[122] Nous exceptons ici les raisons médicales et les causes de stérilité pour lesquelles, de toute façon, nous ne pouvons avoir d'informations.

L'image des Mauges aux familles peu nombreuses se vérifie également lorsque l'on s'intéresse aux familles composées de trois enfants. Plus de la moitié des couples du corpus (54) se limitent à trois naissances. Malgré un pic étonnant concernant les familles composées de six enfants, la physionomie de l'histogramme du nombre maximum de naissances enregistrées par couple met en avant le fait que les familles nombreuses ne concernent pas la majorité des ménages du corpus, bien au contraire !

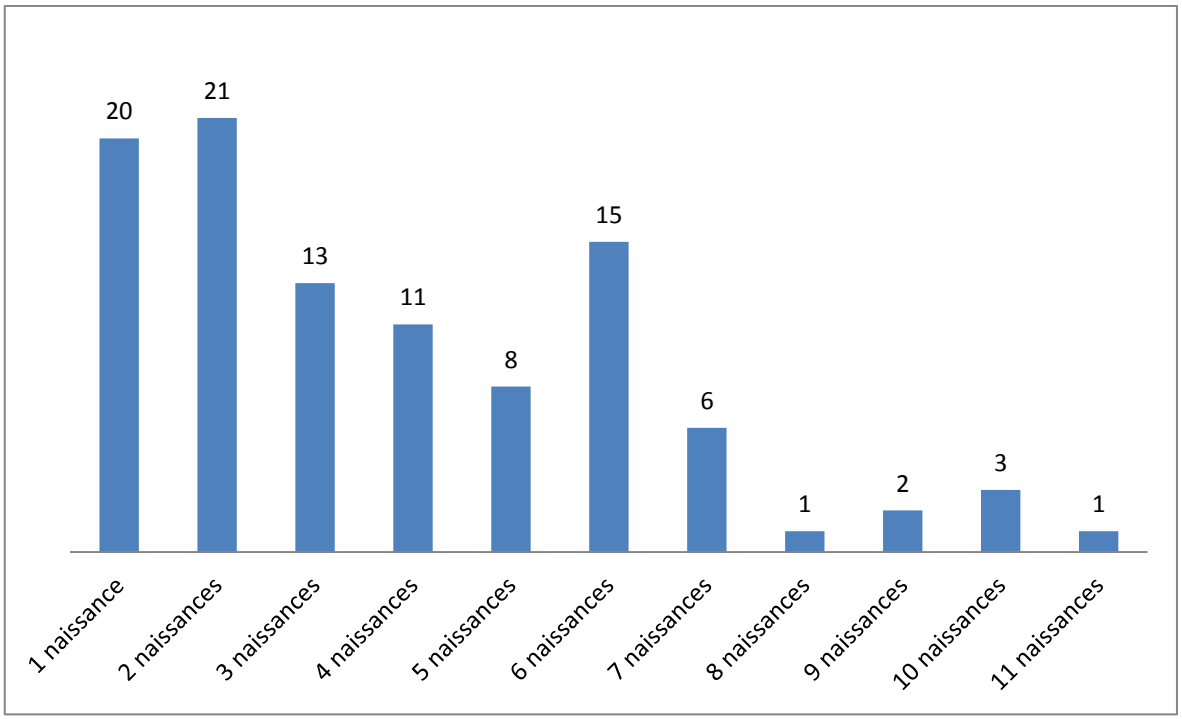

Graphique 39 - Fréquence des couples suivant leur nombre maximum de naissances enregistrées.

Nous ne comptabilisons que 7 familles (sur les 101 qui ont eu des enfants) avec au moins huit naissances. La famille nombreuse ne constitue donc pas le comportement général des Mauges au XIX^e^ siècle. Par contre, de ces sept familles sont nés 67 enfants sur les 384 enfants nés des couples du corpus. Ainsi, 7 % des couples ont produit 17,5 % des enfants du corpus. Le clivage est encore plus important quand on s'intéresse aux familles composées d'au moins sept enfants puisque 13 couples ont donné naissances à 109 enfants, soit plus de 28 % des enfants issus du corpus. Là encore, les familles très nombreuses restent, elles, exceptionnelles puisque seules 4 familles du corpus ont eu au moins dix naissances. Comme l'avoue Jacques Dupâquier, « encore minoritaires à la veille de la Révolution, les couples malthusiens sont devenus majoritaires avant le milieu du XIX^e^ siècle, et progressivement la limitation volontaire tend à devenir un phénomène général ». Ainsi, « les familles nombreuses sont de plus en plus rares et il est probable qu'elles sont de plus en plus perçues comme marginales. Pourtant ce sont elles qui assurent la plus grande part de la

descendance d'une génération. Paradoxe d'un pays dont l'idéal familial se manifeste dans les petites nichées et où l'avenir appartient aux grandes »[123]. Les Mauges collent à cette description. Les familles nombreuses ne sont pas les plus fréquentes à l'échelle des villages, mais elles ont donné, par définition, naissance à de nombreux enfants qui, eux, marquent par leur vitalité le quotidien des communes concernées.

2. Nombre de naissances ou nombre d'enfants par couple ?

Le nombre pris en compte jusqu'ici correspond en fait au nombre de naissances relevées par couple et non pas au nombre d'enfants réels de la famille. Pour expliquer cette possible distorsion, prenons l'exemple du couple formé par Anne-Marie Vincent de La Boissière-Saint-Florent et Jean-Baptiste Brunetière. Parents de dix enfants, leur famille n'a pourtant jamais été composée de plus de cinq enfants vivants simultanément.

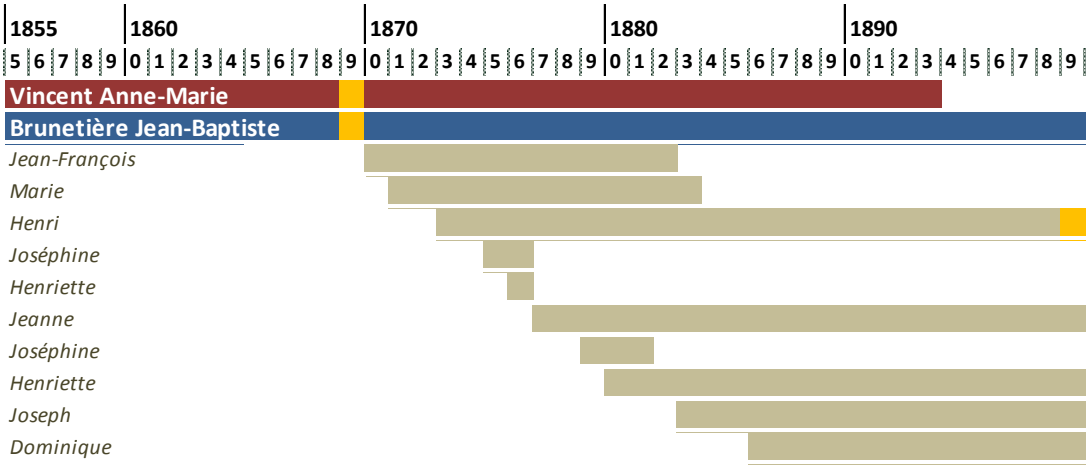

Graphique 40 - Parcours démographique d'Anne-Marie Vincent de La Boissière-Saint-Florent et de Jean-Baptiste Brunetière.

Mariés le 4 juillet 1869 à Saint-Pierre-Montlimart, les enfants sont enregistrés à La Boissière-Saint-Florent. Et, dès l'année suivante, les naissances du couple se succèdent au rythme d'un enfant tous les ans ou deux ans avec Jean-François qui nait le 3 mai 1870, Marie-Joséphine le 17 novembre 1871, Henri le 7 janvier 1873, Joséphine le 26 janvier 1875, Henriette le 8 juin 1876, Jeanne le 29 octobre 1877, Joséphine le 24 mars 1879 et Henriette le 29 septembre 1880. Arrivent encore deux enfants espacés de trois ans : Joseph le 13 mai 1883 et Dominique le 28 mars 1886. Mais une analyse plus fine de la famille et la confrontation avec les actes de décès montre que ces dix enfants n'ont en fait jamais vécu tous ensemble. Lourdement touchée par le décès prématuré de plusieurs de leurs enfants, la famille n'a été composée, tout au plus, que de cinq enfants. En effet, leur cinquième fille, Henriette, est

[123] DUPAQUIER (J.), *Histoire de la population française*, Chap. 7, La chute de la fécondité, p. 362.

décédée à quelques mois le 19 novembre 1876, cinq jours après le décès de Joséphine âgée de moins de deux ans. Joséphine (septième enfant du couple) est décédée elle aussi au même âge, le 8 février 1881. L'année suivante, c'est leur aîné, Jean-François, qui meurt, le 14 juin 1882 à 12 ans, suivi de Marie-Joséphine qui meurt au même âge l'année suivante le 2 mai 1883. Au contraire, leur troisième enfant, Henri, se marie le 14 novembre 1899 au Marillais, Henriette (huitième enfant) épouse Edmond Huteau le 3 juillet 1906 à La Pommeraye et Dominique, dernier enfant du couple, est décédé à 76 ans le 13 octobre 1962. Ainsi, des dix enfants du couple tels qu'ils apparaissent à la lecture des actes de naissances, nous nous trouvons en réalité face à une famille qui n'a jamais été composée de plus de sept membres y compris les parents. Cependant cet exemple ne constitue pas une généralité ; le constat n'est pas partagé par la majorité des couples. Beaucoup de familles sont épargnées et sont moins impactées par le décès prématuré d'enfants. Prenons par exemple le cas d'une famille nombreuse avec la descendance de Pélagie Bouchereau née et mariée à Saint-Sauveur-de-Landemont le 24 juillet 1860 avec Pierre Bouchereau.

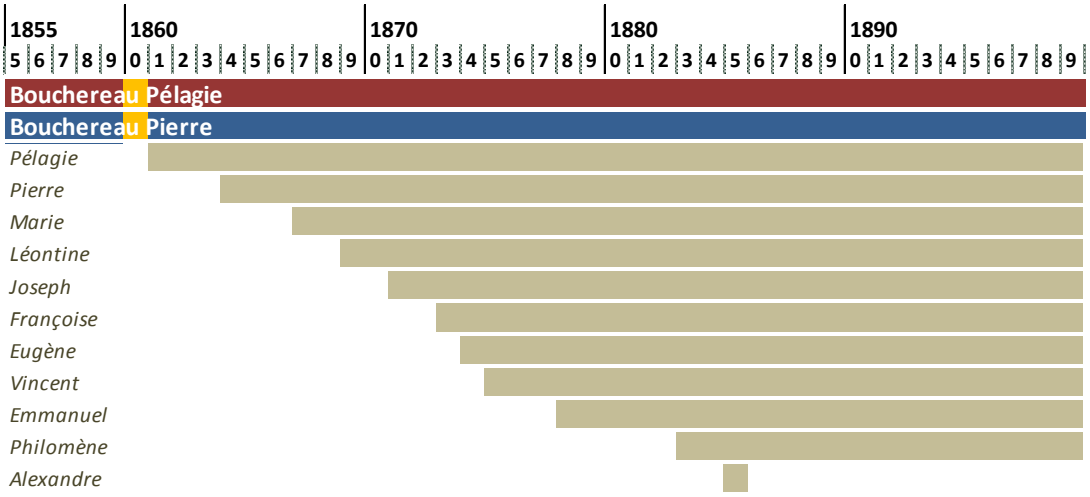

Graphique 41 - Parcours démographique de Pélagie Bouchereau de Saint-Sauveur-de-Landemont et Pierre Bouchereau.

Parents de onze enfants, seul le dernier, Alexandre né le 17 mars 1885, est décédé la semaine suivante. Le second, Pierre, s'est marié à Chênehutte-les-Tuffeaux le 27 avril 1903, Vincent s'est marié l'année suivante, le 9 févier 1904 avec Marie Guéry (il est décédé le 21 janvier 1969 à Vallet), deux enfants, Emmanuel et Philomène, se sont mariés en avril 1905 et Eugène a épousé Jeanne Alliot le 26 avril 1910. Ainsi, pour mieux appréhender la réalité de la composition des familles, il faut prolonger l'étude du nombre de naissances par couple, en distinguant les enfants morts en bas-âge et ceux qui sont restés au foyer. À nombre de naissances égales, la composition de la famille peut cacher des réalités différentes. Avoir donné la vie à 10 enfants mais n'avoir jamais eu plus de cinq bouches à nourrir – comme

dans le cas du couple formé par Anne Vincent et Jean-Baptiste Brunetière – fait diminuer de moitié la réalité économique de la vie quotidienne du ménage. Pour prendre en compte cette variable d'ajustement, il est primordial de comparer le nombre de naissances avec le nombre maximum d'enfants vivant simultanément au sein de la famille.

Nombre maximum de naissances	*Nombre de couples*	*Nombre de familles sans décès d'enfants relevés*
1 naissance	20	20
2 naissances	21	18
3 naissances	13	9
4 naissances	11	10
5 naissances	8	2
6 naissances	15	9
7 naissances	6	4
8 naissances	1	0
9 naissances	2	0
10 naissances	3	1
11 naissances	1	1
Total	**101**	**74**

Tableau 116 - Nombre de couples et nombre d'enfants suivant la composition des familles.

Dans les trois quart des cas, la composition de la famille est identique et le nombre de naissances du couple correspond au nombre maximum d'enfants vivants dans la famille. Mais, à l'inverse, il faut reconnaître que, dans 26 % des cas, le nombre de naissances surévalue la composition réelle de la famille. Pour un quart d'entre elles, la composition de la famille est moindre que ce que le nombre de naissances du couple pourrait laisser croire. Là encore, la mortalité infantile ne doit pas être ignorée et c'est bien la prise en compte conjointe de ces deux critères (nombre de naissances et nombre d'enfants vivants) qui peut permettre de comparer la taille des familles. D'autant plus que les écarts entre ces deux nombres peuvent être conséquents, comme c'est le cas par exemple, toujours à Saint-Sauveur-de-Landemont, pour le couple constitué par Jeanne Moreau et Pierre Bouyer.

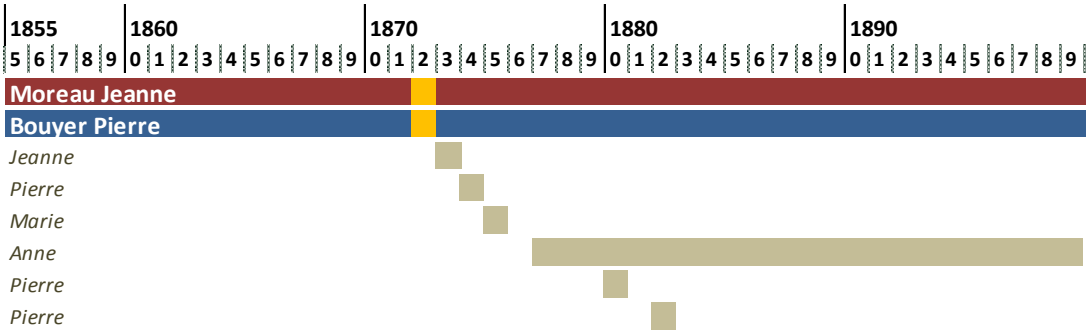

Graphique 42 - Parcours démographique de Jeanne Moreau née à Saint-Sauveur-de-Landemont et Pierre Bouyer.

Née à Saint-Sauveur-de-Landemont, Jeanne Moreau épouse Pierre Bouyer, métayer originaire de La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inférieure), le 14 mai 1872. Dix mois plus tard

naît leur première fille, Jeanne, le 27 mars 1873. Elle meurt à onze jours, le 7 avril. L'année suivante un fils, Pierre, meurt à la naissance le 8 février 1874. Le même sort est réservé à sa petite sœur, Marie-Joséphine, qui meurt aussi le jour de sa naissance, le 28 mars 1875, deux ans avant la naissance d'une autre fille, Anne, née le 8 juin 1877. Suivent deux enfants, Pierre, né le 4 septembre 1880 et décédé quelques jours plus tard le 26 septembre, puis de nouveau un enfant baptisé Pierre, né le 5 juin 1882 qui meurt le lendemain. Ce ménage, comptabilisé dans les familles ayant eu 6 naissances, n'a eu, en réalité, qu'un enfant à charge. Dans la réalité quotidienne des villages, on se doute que la famille devait sans doute faire l'objet de compassion devant les décès qui l'ont touchée. Les grossesses de Jeanne Moreau ne passaient pas inaperçues à Saint-Sauveur-de-Landemont, mais pour autant ce couple n'a jamais dû être considéré comme une famille nombreuse. Ainsi, au-delà de la réalité des accouchements, c'est la composition concrète de la famille qui confère le titre de famille nombreuse.

3. Nombre d'enfants et activité professionnelle du père

Pour comparer les familles suivant des paramètres socio-professionnels ou religieux, il est nécessaire d'éliminer au préalable les variables indirectes de la fécondité – comme le décès prématuré de l'un ou l'autre des conjoints – ainsi que les décès d'enfants en bas âge qui faussent la composition réelle des familles. Nous obtenons ainsi un tableau reprenant l'ensemble des 80 couples du corpus pour lesquels la durée de vie commune des conjoints est supérieure à 20 ans, que nous avons classé suivant le nombre maximum d'enfants vivants simultanément au sein de la famille et suivant l'activité professionnelle du père.

	Activités agricoles	*Activités proto-ind.*	*Activités commerc.*	*Emoyés et fonctionn.*	*Activités artisanales*	*Domestiques*	*Total*
1 enfant	4	4	-	2	9	-	**19**
2 enfants	11	2	-	-	4	-	**17**
3 enfants	7	2	2	-	1	-	**12**
4 enfants	4	-	-	-	3	1	**8**
5 enfants	4	-	-	-	-	-	**4**
6 enfants	7	4	-	-	-	1	**12**
7 enfants	4	-	1	-	-	-	**5**
8 enfants	-	-	-	-	-	-	
9 enfants	-	-	-	-	-	1	**1**
10 enfants	1	-	-	-	-	-	**1**
11 enfants	1	-	-	-	-	-	**1**
Total	**43**	**12**	**3**	**2**	**17**	**3**	**80**

Tableau 117 - Nombre maximum d'enfants vivants simultanément par couples suivant la profession des époux pour les couples ayant partagé au moins 20 ans de vie commune.

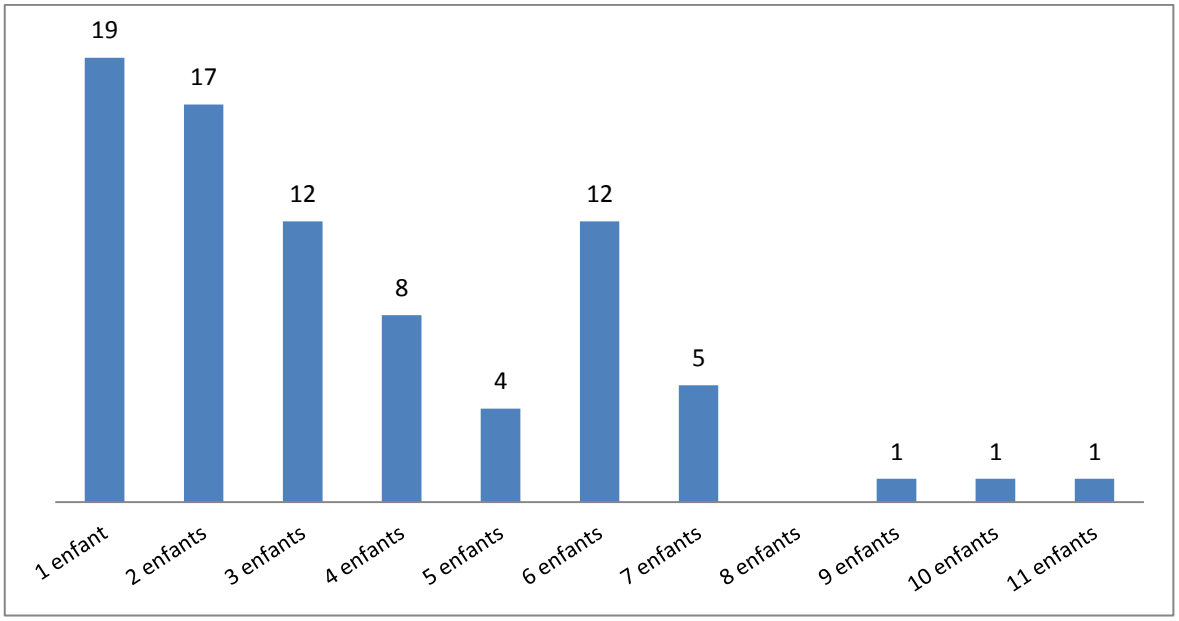

Graphique 43 - Fréquence des couples ayant partagé au moins 20 ans de vie commune suivant le nombre maximum d'enfants vivants simultanément dans la famille.

Le premier constat concerne justement la composition des familles. En s'intéressant aux seuls enfants vivants simultanément, l'importance des familles peu nombreuses apparaît clairement puisque 60 % des familles ne sont pas composées de plus de trois enfants en même temps et que les trois quarts n'excèdent pas cinq enfants. Nous retrouvons là encore un pic étonnant pour les familles composées de six ou sept enfants (21 % des cas), puis simplement trois familles nombreuses (4 %), composées de neuf à onze enfants. La confrontation de cette analyse avec l'activité professionnelle des époux est aussi riche d'enseignement. S'il faut regretter de ne pas avoir des effectifs suffisamment conséquents pour les petits commerçants, les employés et les domestiques, il est tout de même déjà possible d'observer le comportement des trois grands groupes sociaux qui composent la population de ce corpus des Mauges. Il s'agit des familles dont le père exerce une activité agricole, proto-industrielle ou artisanale.

Les familles pour lesquelles le père exerce une profession agricole sont celles qui ont les comportements les plus ouverts ou, tout du moins, celles dont la composition des familles peut être la plus diverse. Composées majoritairement de 1 à 7 enfants, c'est dans cette catégorie socio-professionnelle que les familles les plus nombreuses se rencontrent le plus fréquemment. De fait, les deux familles composées d'au moins dix enfants vivant simultanément ont toutes deux un père travaillant dans un métier agricole. Il s'agit de Pélagie et Pierre Bouchereau de Saint-Sauveur-de-Landemont, et d'Adelle Aubry et Jean-

Baptiste Maindron de Montjean-sur-Loire. Ces deux familles ont effectivement la particularité de n'avoir pratiquement pas connu de cas de décès d'enfants en bas âge.

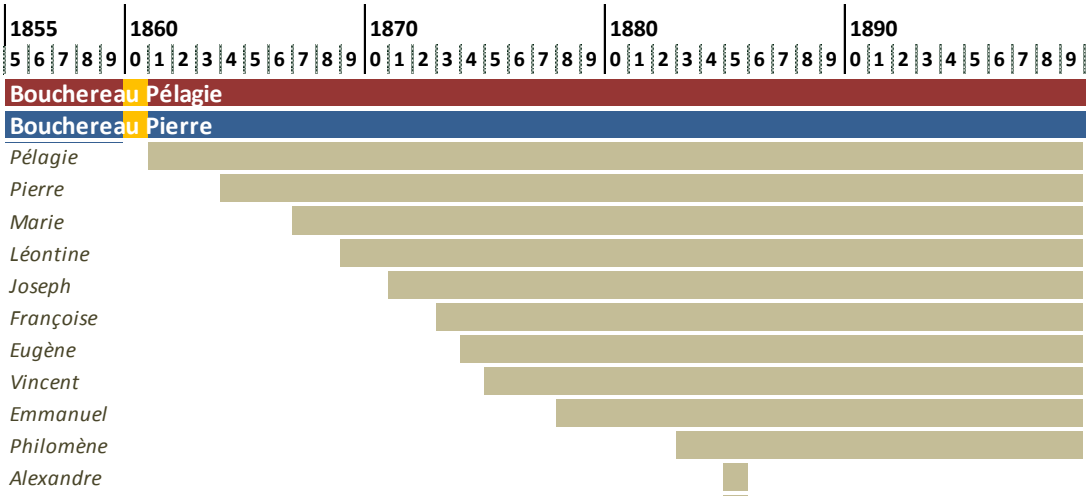

Graphique 44 - Parcours démographique de Pélagie Bouchereau née à Saint-Sauveur-de-Landemont

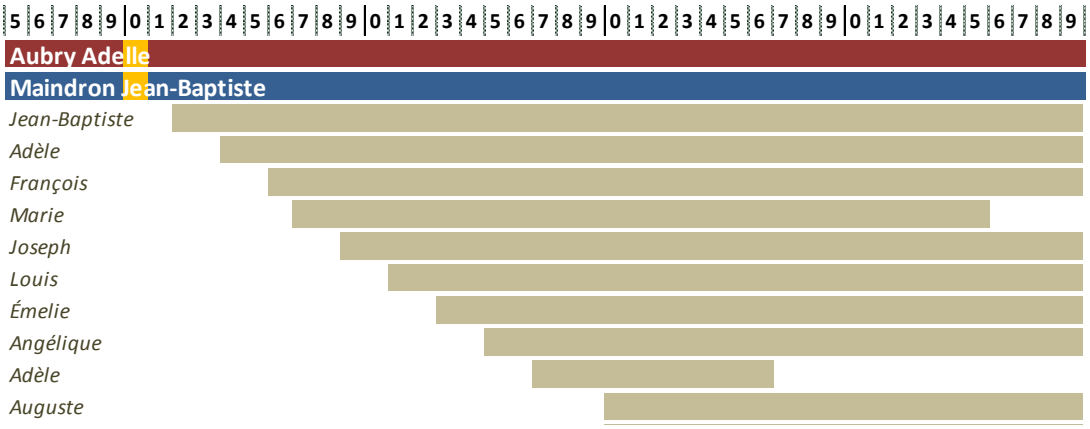

Graphique 45 - Parcours démographique d'Adelle Aubry née à Montjean-sur-Loire

A ces deux familles nombreuses, nous pouvons associer également le cas de la troisième famille nombreuse du corpus des familles ayant eu une vie de couple longue. Il s'agit de Marie-Eugènie Moreau, née à Beausse, et de René Albert.

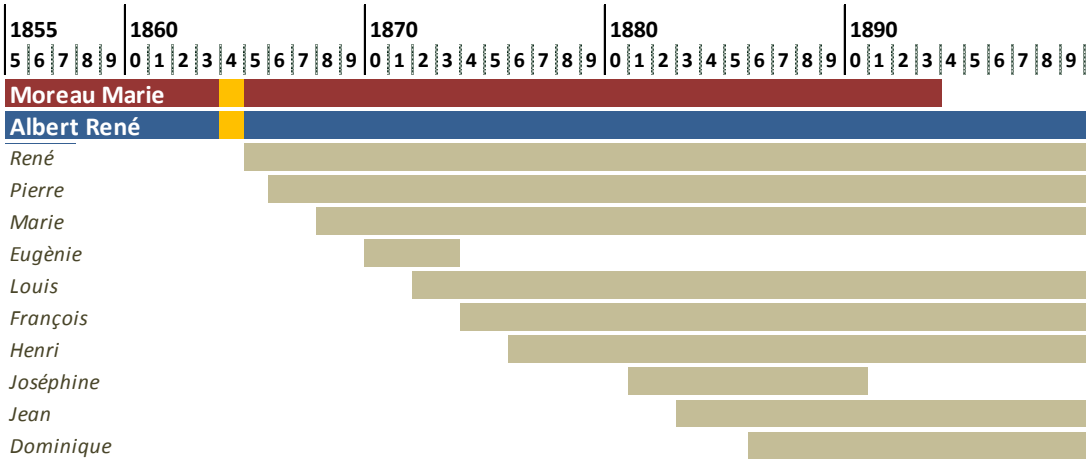

Graphique 46 - Parcours démographique de Marie Moreau née à Beausse.

Bien que René Albert soit déclaré comme « domestique à La Pommeraye » dans son acte de mariage du 11 juin 1864 à Beausse, il faut noter que Marie-Eugènie Moreau, sa femme, est considérée comme « cultivatrice » lors de son décès à 52 ans, le 10 juillet 1893. René Albert est d'ailleurs fils de métayer (profession que son père exerçait au Fief-Sauvin) et dès la naissance du premier enfant de René Albert et Marie Moreau, le 4 avril 1865, le père est désormais considéré comme « cultivateur » au bourg de Beausse, profession qu'il conservera dans les actes à la naissance de chacun de ses dix enfants. Ainsi, après correction, les trois seules familles composées d'au moins neuf enfants vivants simultanément relèvent toutes du milieu agricole.

Pour ce qui est des 12 familles pour lesquelles le père exerce une profession liée à l'industrie, le modèle est ici tout à fait différent. Nous ne croisons pas de familles très nombreuses. Huit familles sur les 12 de ce groupe élèvent au maximum trois enfants, et quatre familles ont six enfants vivants simultanément. Parmi eux, trois sont des familles de tisserands (Marie Chevalier et François Olivier de La Renaudière ; Marie Guinebretière et Pierre Lepage de Chemillé et Marie Julliot et Esprit Nau de Cholet), et la dernière est une famille de potiers du Fuilet (Marie Bondu et Pierre Charon).

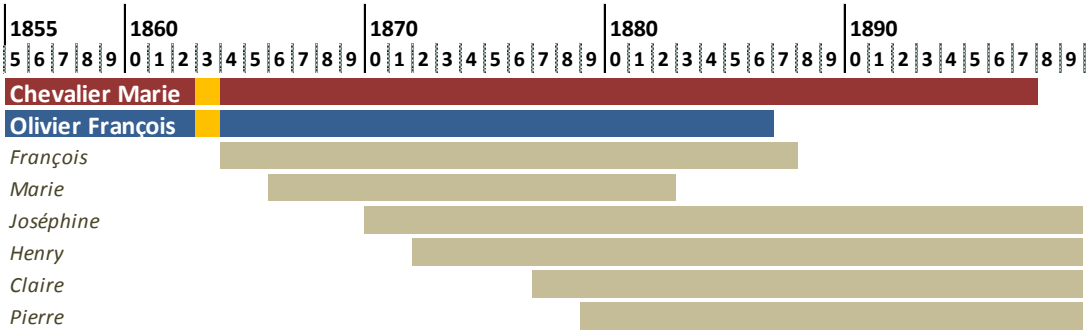

Graphique 47 - Parcours démographique de Marie Chevalier de La Renaudière.

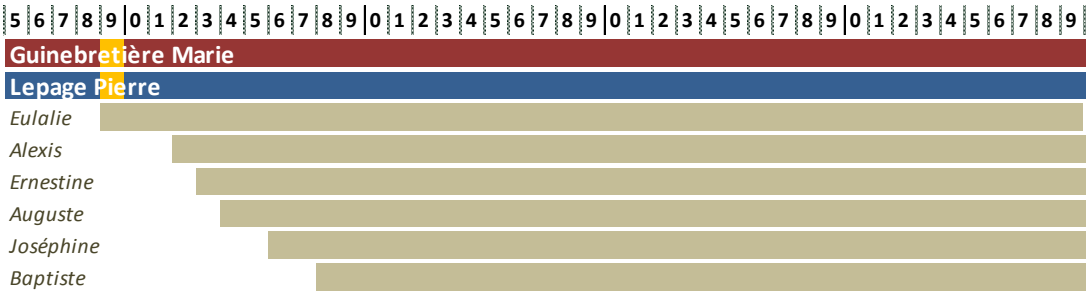

Graphique 48 - Parcours démographique de Marie Guinebretière de Chemillé.

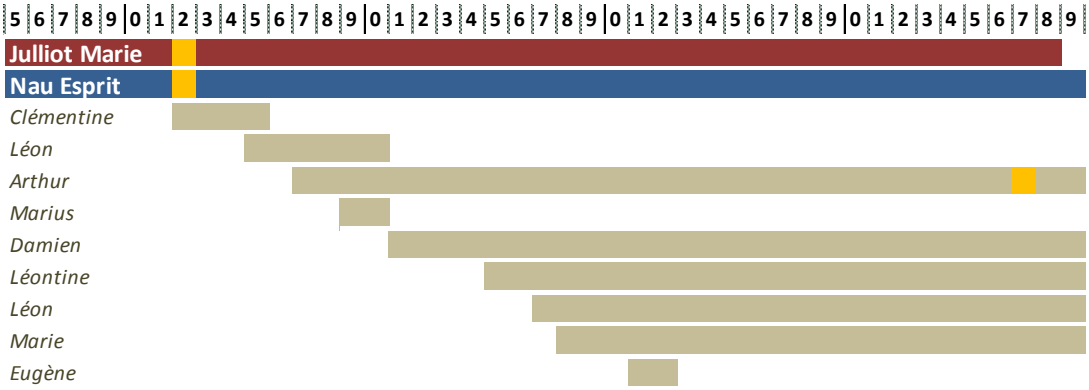

Graphique 49 - Parcours démographique de Marie Julliot de Cholet.

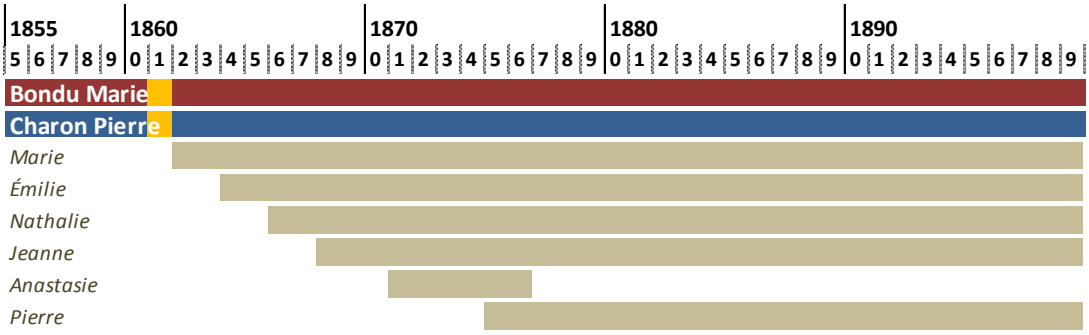

Graphique 50 - Parcours démographique de Marie Bondu du Fuilet.

Seuls Esprit Nau et Marie Julliot ont connu plus de six naissances. Marie a même donné naissance à neuf enfants, sans que pour autant la famille n'ait jamais été composée de plus de six enfants. Il faut dire que le parcours de la famille est des plus chaotiques. Esprit Nau figure en tant que « tisserand » au moment de son mariage le 29 juillet 1862 avec Marie Julliot, « ouvrière en filature ». Mais, moins de trois mois plus tard, le 23 octobre 1862 à la naissance de leur première fille, Clémentine, l'acte de naissance précise la profession de la mère en la présentant comme « dévideuse ». Par contre, dès la naissance du deuxième enfant du couple, Esprit Nau apparaît désormais comme « employé », titre qu'il gardera jusqu'à la naissance de leur dernier enfant, Eugène, le 30 avril 1881. Le couple a aussi beaucoup déménagé tout en restant toujours sur Cholet et dans le même quartier (rue du puits de l'Aire vers 1862-1865 ; rue Impériale en 1865 ; de nouveau rue du puits de l'Aire en 1867 ; rue Saint-Pierre en 1869 ; quartier Pont Vieux en 1871 ; rue de la Moine en 1875 ; rue du Puits Gourdon en 1877 ; rue des Bons Enfants en 1878 et quartier de Pineau en 1881). Il est intéressant de noter aussi que les deux seules familles de ce groupe professionnel qui ont eu deux enfants à charge, correspondent en réalité aux deux négociants : Jean Gabory, marié avec Anne Guiet du Fuilet, et Gustave Bazantay marié avec Marie Rochard de Chemillé.

Mais, à n'en pas douter, le groupe le plus caractéristique des incidences entre profession et comportement démographique est celui des artisans. Sur les 17 familles de ce groupe, aucune n'est composée de plus de quatre enfants et la nette majorité (9) se limite même à un enfant unique. Aucune évolution caractéristique ne se signale entre les différents corps de métier. La limitation du nombre d'enfants correspond donc davantage à un esprit de groupe – celui des artisans – qu'à une profession particulière. Du point de vue du comportement démographique, plusieurs profils d'artisans se dégagent parmi ceux qui n'ont eu au maximum qu'un enfant à charge. Les premiers suivent un schéma relativement classique. Ils ont leur enfant trois ans maximum après leur mariage… voire même avant le mariage comme ce fut le cas avec le couple formé par Estelle Bodet et Étienne Courrau.

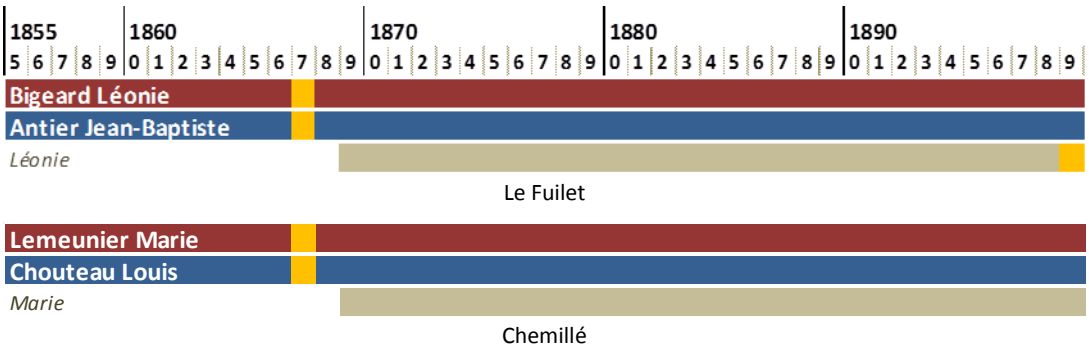

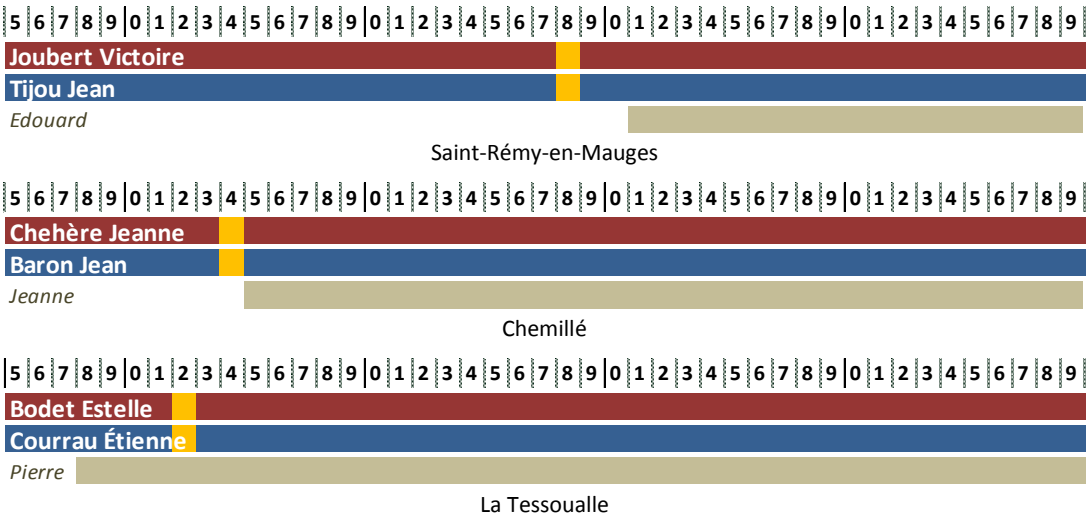

Graphique 51 - Parcours démographique de femmes d'artisans n'ayant eu qu'un enfant vivant.

Pour d'autres couples d'artisans, un premier enfant vient à mourir, soit dès la naissance comme l'enfant de Jeanne Blanvillain et Honoré Godin, cordonnier à La Renaudière, soit dans les premières années de sa jeunesse. La situation paraîtrait similaire pour Anne Le Breton et René Boitault, charpentier, à la lecture du parcours démographique. Mais la consultation de l'acte de décès de leur fille, Aglaé le 11 octobre 1865 à Montjean-sur-Loire précise en fait qu'elle « est décédée au Rivage chez sa nourrice, femme Racapé ». L'enfant, « âgée de 36 jours » est » nées à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), fille de Boiteau René charpentier, originaire de Chalonnes-sur-Loire, et de Anne Le Breton, son épouse, demeurant audit Saint-Nazaire ». Nous n'avons pas trace du décès des conjoints et ne savons donc pas si le couple a continué sa vie sur la côte Atlantique ou s'il est revenu s'installer à Montjean-sur-Loire. Les sources consultées ne donnent pas de précisions non plus sur les éventuels autres enfants que le couple aurait pu avoir.

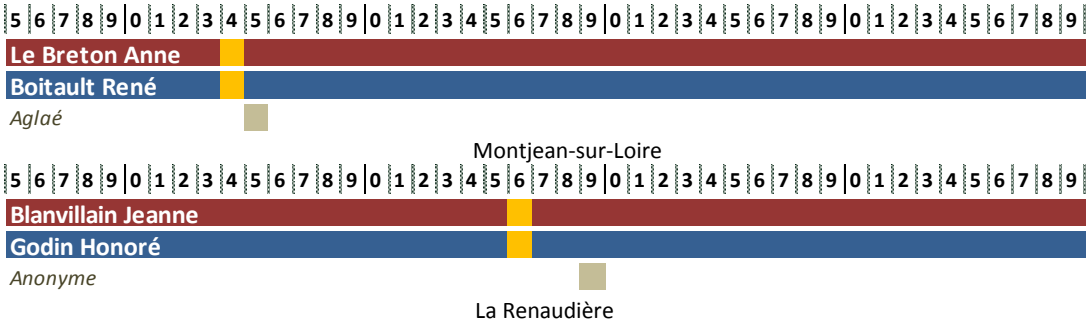

Graphique 52 - Parcours démographique de femmes d'artisans n'ayant eu qu'un enfant mort en bas âge.

Enfin, toujours parmi les couples d'artisans dont la famille est au plus composée d'un enfant, deux ont connu un décès d'un enfant en bas âge et ont ensuite eu un second enfant.

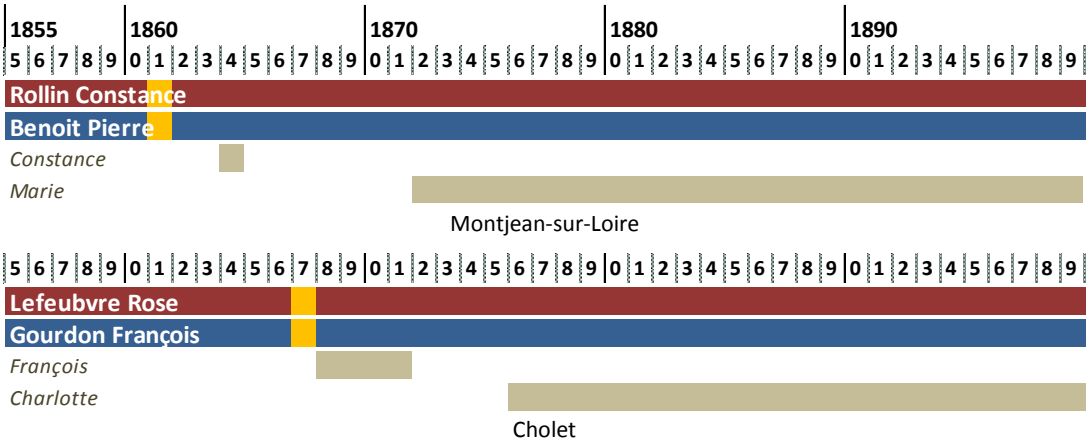

Graphique 53 - Parcours démographique de femmes d'artisans ayant eu deux enfants dont un décédé en bas âge.

Dans ces deux cas, la naissance du second enfant n'intervient que plusieurs années après le décès du premier né. Constance Rollin et Pierre Benoît (maréchal-ferrant au bourg de Montjean-sur-Loire) attendent plus de sept ans après la mort de leur première petite fille, Constance, décédée à quelques jours le 20 juin 1864 avant de donner naissance à une seconde fille, Marie-Julie née le 10 décembre 1872. À Cholet, Rose Lefeubvre et François Gourdon (forgeron rue Nantaise puis rue de la Gendarmerie à Cholet) ont donné naissance à une fille, Charlotte, le 12 septembre 1876, plus de cinq ans après le décès de leur premier enfant, François, le 7 mars 1871 à Cholet, alors âgé de moins de trois ans. Cette attente et le fait que les couples n'aient pas deux enfants en même temps vont dans le sens d'une volonté de contrôle de la descendance chez les artisans.

4. Les familles de 6 enfants : incidence de la pratique religieuse ?

Reste désormais à évoquer le cas étonnant des familles composées de 6 enfants vivants. Nous avons déjà dit que ces familles sont étonnamment nombreuses au regard du monde agricole (7 cas sur 43, soit 16 % alors que les familles composées de 5 ou 7 enfants ne concernent que 4 cas chacun) ou industriel (4 cas sur 12, soit un tiers). Pour autant rien ne semble pouvoir expliquer la surreprésentation de ce type de composition familiale. Parmi les 12 familles composées de six enfants vivants, aucun comportement d'ensemble ne se dégage. Le milieu professionnel du père n'explique pas particulièrement ce phénomène. Le comportement novateur des pères ne permet pas non plus d'élaborer une hypothèse puisque parmi les 12 pères, 5 sont considérés comme pionniers et 6 comme suiveurs[124]. Les époux sont originaires soit de la même commune, soit d'une commune limitrophe pour la très grande majorité de ces 12 familles, la distance la plus grande entre époux n'est que de

[124] Nous ne connaissons pas la profession d'un des 12 pères en question.

60 kilomètres pour le couple formé par Jeanne Bodet de Chemillé et Louis Bigaillon, conducteur de bœufs originaire de Durtal. Les écarts d'âge entre époux et la répartition bourgs/campagne correspondent aussi à la réalité du corpus. Aucun facteur ne semble être un élément déclencheur qui favoriserait un nombre d'enfants proportionnellement plus important. Il nous reste donc à nous intéresser à l'incidence de la pratique religieuse.

	25-35 %	*35-45 %*	*45-60 %*	*60-75 %*	*75-90 %*	*90-100 %*	*Total*
1 enfant	3	-	1	9	2	4	**19**
2 enfants	-	-	3	11	1	2	**17**
3 enfants	3	-	4	2	-	3	**12**
4 enfants	-	-	1	3	1	3	**8**
5 enfants	-	-	-	-	1	3	**4**
6 enfants	2	-	-	4	-	6	**12**
7 enfants	-	-	-	1	-	4	**5**
8 enfants	-	-	-	-	-	-	**-**
9 enfants	-	-	-	-	-	1	**1**
10 enfants	-	-	-	1	-	-	**1**
11 enfants	-	-	-	-	-	1	**1**
Total	**8**	**-**	**9**	**31**	**5**	**27**	**80**

Tableau 118 - Nombre maximum d'enfants vivants simultanément par couples suivant le degré de pratique religieuse de la commune de naissance de l'épouse pour les couples ayant partagé au moins 20 ans de vie commune.

Les familles nombreuses semblent effectivement plus fréquentes lorsque les femmes sont originaires de communes où la pratique religieuse est majoritaire. Mais ce constat doit être observé avec beaucoup de précaution puisque les femmes du corpus ayant eu des enfants sont aussi majoritairement issues de communes où la pratique est forte (78 % des femmes sont effectivement nées dans une commune où la pratique pascale des hommes est supérieure à 60 % en 1875). Il serait donc trop simpliste de conclure que les fortes pratiques religieuses influences largement le comportement des filles en les incitant, via un contrôle social fort, à avoir une descendance nombreuse. Pour autant, dans le cas de la surreprésentation des familles de 6 enfants, il est tout de même intéressant de noter que, sur les 12 cas de familles composées de 6 enfants, l'épouse est originaire d'une commune où la pratique pascale des hommes est supérieure à 60 % ; les deux autres familles sont originaires (du côté de l'épouse) d'une commune où la pratique religieuse est de l'ordre de 25 à 35 % des hommes. Mais en observant encore plus précisément le corpus, il apparaît qu'une de ces deux femmes, Henriette Girard, née à Cholet, a en fait épousé un homme né dans une commune où la pratique était elle aussi quasi-unanime (Michel Manceau est né à Saint-Christophe-du-Bois). Ainsi, en croisant la pratique religieuse de la commune de naissance de la femme et du mari, ce sont donc 11 familles sur 12 pour lesquelles l'homme ou la femme sont originaires d'une commune pratiquante. Nous présupposons ainsi que la religion a une incidence considérable et qu'une forte pratique d'un des membres du couple

l'emporte sur une plus faible pratique. En tout état de cause, le critère de la pratique religieuse de la commune d'origine des époux n'est pas un élément suffisamment fort et ne met pas en avant des comportements d'ensemble suffisamment probant pour prétendre qu'un contrôle social lié à l'Église agisse ici.

Chapitre 10

Le parcours démographique des mères

> « Dans les pays d'égalité politique et d'inégalité économique, le régime capitaliste, la richesse iniquement distribuée, exaspère et restreint à la fois la natalité, en viciant de plus en plus l'injuste répartition : d'un côté, les riches à fils unique dont l'entêtement à ne rien rendre accroît sans cesse la fortune ; de l'autre, les pauvres dont la fécondité désordonnée émiette sans cesse le peu qu'ils ont. »
>
> ZOLA (Émile), *Fécondité*, Paris, 1899, p. 21.

Les parcours démographiques des femmes nées en 1840 permettent de s'intéresser à l'amplitude des naissances ainsi qu'à l'âge de leur dernière maternité. Les écarts entre naissances peuvent être envisagés à partir des intervalles protogénésiques. Après avoir évoqué les conceptions prénuptiales, il sera possible de confronter les écarts entre le mariage et la première naissance à l'espace géographique, aux activités professionnelles et à l'âge des femmes au mariage. Dans un second temps, les intervalles intergénésiques permettront de donner des indications sur le rythme des naissances suivant la composition de la famille.

I – L'étalement des naissances

A. Amplitude des naissances et moyenne des amplitudes

Le temps qui sépare la première naissance du dernier enfant d'un couple est un bon indice de l'étalement des naissances. Si l'amplitude est par définition égale à zéro lorsque la famille n'est composée que d'un seul enfant, l'amplitude minimale nulle enregistrée pour les familles de deux enfants correspond à la naissance des jumelles, Blanche et Louise, filles de Joséphine Combe et de Pierre Gouraud dont nous avons déjà parlé plus haut.

Nombre de naissances	*Amplitude moyenne*	*Amplitude minimale*	*Amplitude maximale*	*Nombre de familles*
1 naissance	0,0	0,0	0,0	**20**
2 naissances	4,2	0,0	10,0	**21**
3 naissances	6,7	1,6	16,5	**13**
4 naissances	9,2	5,3	14,1	**11**
5 naissances	12,8	7,5	21,9	**8**
6 naissances	12,3	7,2	19,9	**15**
7 naissances	15,9	11,9	18,3	**6**
8 naissances	14,4	14,4	14,4	**1**
9 naissances	15,9	13,3	18,5	**2**
10 naissances	18,4	15,9	21,1	**3**
11 naissances	23,4	23,4	23,4	**1**
Total	**7,8**	**0,0**	**23,4**	**101**

Tableau 119 - Amplitude moyenne, amplitude minimale et amplitude maximale des naissances suivant la composition des familles (en nombre d'années).

Sans surprise, la courbe de l'amplitude moyenne connaît une progression quasi constante suivant en cela le nombre d'enfants par couples, si ce n'est deux creux notables. Si le second correspond aux familles de 8 enfants, il ne peut être considéré comme signifiant puisqu'il ne s'agit ici que d'un cas isolé. En effet, Jeanne Sébileau et Jean-François Antier de Saint-Sauveur-de-Landemont sont le seul couple à avoir eu 8 enfants avec 14,4 ans séparant la première et la dernière naissance. En revanche, le premier creux enregistré sur la courbe coïncide justement avec les familles composées de 6 enfants. Ainsi, si les familles du corpus sont plus fréquemment composées de six enfants, les naissances pour ces familles sont aussi proportionnellement plus rapprochées (12,3 ans d'amplitude) que pour les familles de 5 enfants (12,8 ans). Les familles de six enfants ont donc leurs enfants plus rapidement avec en moyenne une naissance tous les deux ans.

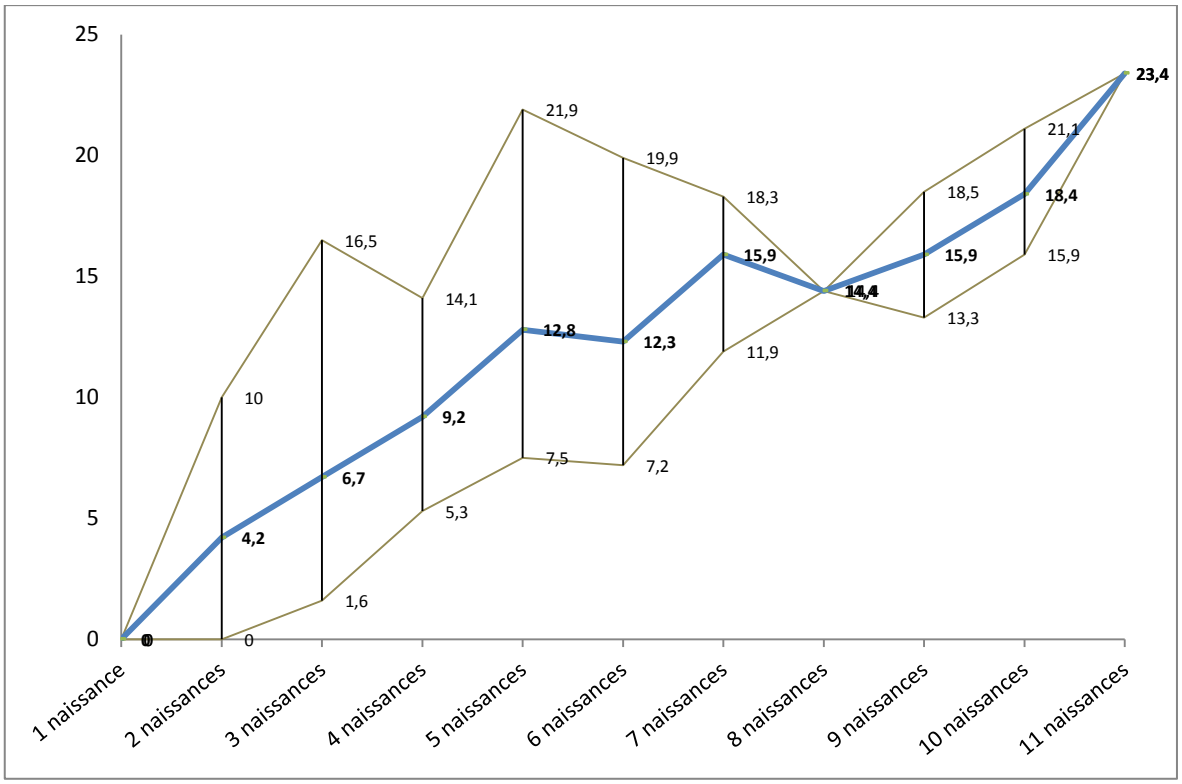

Graphique 54 - Courbe de l'amplitude moyenne des naissances suivant la composition des familles (avec indication de l'amplitude minimale et maximale).

Un autre fait marquant concerne l'une des 13 familles composées de trois enfants. Jeanne-Alexandrine Coiffard est née à La Varenne et s'est mariée avec Pierre Hivert né le 12 septembre 1839 à La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inférieure). Tous deux ont eu trois enfants, sans naissances jumelles, dans un délai de 20 mois ! La première, Marie-Alexandrine est née le 29 juillet 1868. Neuf mois et demi plus tard, une petite sœur arrive dans la famille avec Marie-Augustine née le 15 mai 1869. Et, un peu plus de dix mois plus tard, une dernière fille vient achever la composition de la famille. Il s'agit d'Angélique-Augustine née le 21 mars 1870. L'amplitude est ici de 1,6 ans.

À l'inverse, certaines amplitudes maximales particulièrement fortes sont repérables sur le graphique, comme dans le cas du couple formé par Marie Cussonneau née à Beausse le 15 mai 1842 et Mathurin Luçon né le 28 novembre 1830 à Varades (Loire-Inférieure). Le mariage est célébré le 27 janvier 1862 à Beausse ; Marie n'a pas encore 20 ans et Mathurin a déjà fêté ses 31 ans. Le premier enfant du couple, Henri, naît le 17 novembre 1862 et le cinquième et dernier enfant, Marie-Anne, est née près de 22 ans plus tard, le 20 septembre 1884. La mère, Marie, a alors 42 ans et le père 54 ans.

B. Âge à la dernière maternité

Lorsque la contraception s'amorce au cours du XVIII^e siècle, ce n'est pas un espacement des naissances qui est observé, mais un arrêt de la vie féconde. Prenant l'exemple de Rouen où les descendances se réduisent de 40 % entre 1670 et 1789, Jacques Dupâquier note que « les intervalles intergénésiques restent très brefs tout au long de ces cent vingt ans, tandis que l'âge à la dernière maternité s'abaisse régulièrement et décisivement ». Au cours du XIX^e siècle, avec le développement et la diffusion de la contraception, les indices d'arrêt se précisent. « Tous convergent et confirment qu'à un moment donné les couples souhaitent interrompre leur fécondité définitivement » [125]. Nous n'avons pas pu prendre en compte ce paramètre dans le cadre du corpus précédent dont l'objet consistait à relever l'ensemble des naissances enregistrées dans quatre communes des Mauges. Mais, dans ce nouveau corpus, les dates de naissances de la mère et des enfants et la composition des familles sont connues et permettent d'envisager une comparaison de l'âge des femmes à la naissance de leur dernier enfant. La durée de vie en couple et le nombre d'enfants de chaque ménage a été mise en regard de chaque tranche d'âge. Très logiquement, peu de femmes (4 %) sont âgées de moins de 25 ans lors de leur dernière maternité. On s'attendrait à ce que ces cas soient liés à des couples dont la vie commune a été particulièrement courte, mais la réalité n'est pas évidente.

	Nombre de femmes	*Durée de vie en couple (années)*		
		Moy.	*Min.*	*Max.*
18-19 ans	1	*38*	38	38
20-24 ans	3	*16*	3	36
25-29 ans	20	*28*	3	41
30-34 ans	23	*25*	5	39
35-39 ans	28	*30*	16	42
40 ans	6	*32*	21	40
41 ans	6	*31*	18	39
42 ans	7	31	19	38
43 ans	3	34	25	40
44 ans	1	23	23	23
45 ans	3	26	14	36
Total	**101**	***28,6***	**3**	**42**

Tableau 120 - Âge des femmes à la dernière maternité et durée de vie de couple.

Sur les 4 couples concernés, deux ont vécu au moins 35 ans de vie commune. C'est le cas par exemple d'Estelle Bodet de La Tessoualle qui a donné naissance à un fils, Pierre-Baptiste, né de père inconnu le 15 décembre 1858, légitimé par son mariage avec Étienne-Louis Courraud le 28 février 1862. Tel est le cas aussi à Chemillé avec le couple formé par Joséphine Combe et Pierre Gouraud dont les jumelles, Blanche et Louise, sont nées le 28

[125] DUPAQUIER (J.), *Histoire de la population française. De 1789 à 1914*, Paris, 1988, p. 361.

avril 1865. À l'inverse, deux couples ont eu une vie commune beaucoup plus réduite expliquant à elle seule la jeunesse des mères (24 ans) à leur dernière maternité.

Des effectifs plus importants sont observables concernant les femmes ayant connu une dernière maternité plus tardive. Soixante-et-onze pour cents des femmes connaissent leur dernière maternité entre 20 et 39 ans. Ce qui veut aussi dire qu'un quart des femmes du corpus (26 sur 101) ont accouché après 40 ans. Ces maternités tardives concernent évidemment des couples qui ont partagé une longue vie commune. Fécondes jusqu'au terme de leur période de fertilité, un quart des femmes n'utilisent pas l'arrêt de leur fécondité comme moyen de contrôle des naissances. Mais pour évaluer le nombre de femmes qui arrêtent plus tôt d'avoir des enfants dans l'objectif de réguler leur fécondité, il nous faut d'abord mettre à l'écart tous les couples pour lesquels l'arrêt de la fécondité est tout simplement dû au décès prématuré de l'un ou l'autre des conjoints.

Ils sont 61 couples à avoir partagé plus de 30 ans de vie commune leur laissant totale latitude pour avoir la descendance qui leur convenait. Reste désormais à savoir comment ces couples ont « utilisé » cette période. Combien d'enfants ont-ils eu ? À quel âge les femmes – en dehors de toute autre contrainte – ont-elles eu leur dernier enfant ?

Nom Prénom des Epouses	*Réf.*	*Naissance épouse*	*Dernière naissance*	*Age dernière maternité*	*Durée vie maritale*	*Nombre d'enfants*
Bodet Estelle	TESS_003	09/02/40	15/12/58	19	38	1
Combe Joséphine	CHEM_052	30/11/40	28/04/65	24	36	2
Cesbron Augustine	CHEM_045	01/11/40	07/08/65	25	36	1
Chéhère Jeanne	CHEM_018	15/04/40	25/04/65	25	36	1
Perdriau Jeanne	ANDR_011	28/07/40	07/10/65	25	38	2
Le Breton Anne	MTJN_013	01/04/40	05/09/65	25	36	1
Malinge Jeanne	CHEM_048	06/11/40	14/04/66	25	39	3
Bretaud Anne	VARE_010	20/10/40	08/01/67	26	39	2
Charrier Aglaé	TESS_025	16/03/41	25/09/67	27	34	1
Chevallier Anne	FUIL_013	21/06/40	09/02/67	27	39	2
Petiteau Marie	REMY_009	28/10/40	11/01/68	27	31	4
Abline Jeanne	VARE_011	27/10/40	24/04/68	28	38	3
Delhumeau Adélaïde	CHOL_052	15/06/40	01/07/68	28	37	1
Guinebretière Marie	CHEM_020	26/04/40	01/09/68	28	41	6
Durassier Jeanne	VARE_004	26/04/40	04/12/68	29	35	2
Lemeunier Marie	CHEM_004	29/01/40	07/05/69	29	33	1
Coiffard Jeanne	VARE_013	01/12/40	21/03/70	29	33	3
Bigeard Léonie	FUIL_001	02/02/40	29/10/69	30	33	1
Etourneau Angélique	VARE_007	30/08/40	17/10/70	30	32	2
Rousselière Anne	VARE_016	03/02/41	20/01/72	31	31	1
Guiet Anne	FUIL_014	25/06/40	20/04/72	32	38	3
Rollin Constance	MTJN_040	14/12/40	10/12/72	32	39	2
Cailleau Perrine	CHEM_010	18/03/40	18/04/72	32	36	2
Le Duc Marie	MTJN_039	08/12/40	01/04/73	32	35	4
Jagou Rose	CHOL_025	19/03/40	27/09/72	33	36	1

Nom Prénom des Epouses	Réf.	Naissance épouse	Dernière naissance	Age dernière maternité	Durée vie maritale	Nombre d'enfants
Bordage Jeanne	FUIL_017	06/08/40	20/09/73	33	32	2
Guinehut Marie	ANDR_014	24/09/40	16/05/74	34	32	2
Poissonneau Anne	MTJN_017	09/05/40	25/02/74	34	34	3
Rochard Marie-Elise	CHEM_008	26/02/40	11/06/74	34	31	2
Bondu Marie	FUIL_016	20/07/40	23/02/75	35	32	6
Vallée Jeanne	FUIL_008	18/03/40	03/06/75	35	31	3
Bouhier Marie	VARE_027	09/06/41	11/01/77	36	36	6
Bodet Jeanne	CHEM_041	18/09/40	03/01/77	36	39	6
Coiscault Anne	MTJN_027	01/08/40	18/12/76	36	31	2
Guerin Marie	CHEM_009	12/03/40	12/09/76	37	39	7
Lefeubvre Rose	CHOL_021	06/03/40	12/09/76	37	33	2
Civré Marie	CHEM_025	25/05/40	28/06/77	37	35	1
Pauvert Marie	VARE_017	07/02/41	31/03/78	37	35	3
Conin Marie	CHOL_014	18/02/40	14/04/77	37	38	4
Bondu Marie	FUIL_004	23/02/40	04/11/77	38	42	6
Bullereau Perrine	CHAP_006	18/05/40	21/12/78	39	36	9
Gabory Philomène	FUIL_019	25/08/40	03/05/79	39	31	3
Beneteau Adélaïde	CHAP_011	20/07/40	29/04/79	39	31	5
Lusson Emelie	MTJN_021	17/06/40	29/04/79	39	32	2
Abelard Monique	CHAP_008	22/06/40	05/11/79	39	31	6
Antier Eugènie	SAUV_024	29/03/42	14/08/81	39	34	4
Chiron Marie	RENA_011	29/09/40	01/10/80	40	40	6
Aubry Adelle	MTJN_012	31/03/40	17/05/80	40	40	10
Joubert Victoire	REMY_021	26/05/41	02/10/81	40	32	1
Fontenit Euphrosine	CHOL_016	21/02/40	18/08/80	41	34	5
Boutin Marie	CHEM_028	12/06/40	30/12/80	41	31	4
Rivreau Emerance	CHAP_002	13/02/40	02/09/80	41	39	7
Julliot Marie	CHOL_042	29/04/40	30/04/81	41	36	9
Pesnot Marie	VARE_018	10/03/41	24/10/82	42	34	5
Colesseau Eulalie	ANDR_006	07/04/40	16/01/82	42	37	7
Ripoche Marie	RENA_018	11/08/41	22/08/83	42	31	7
Sébileau Jeanne	SAUV_022	02/02/42	18/02/84	42	32	8
Cussonneau Marie	BEAU_018	15/05/42	20/09/84	42	38	5
Moreau Philomène	SAUV_008	31/01/41	09/11/83	43	38	5
Bouchereau Pélagie	SAUV_021	05/01/42	17/03/85	43	40	11
Onillon Marie Emma	BOIS_001	02/03/40	16/03/85	45	36	6

Tableau 121 - Âge des femmes à la dernière maternité et nombre d'enfant pour les femmes ayant partagé plus de 30 ans de vie maritale.

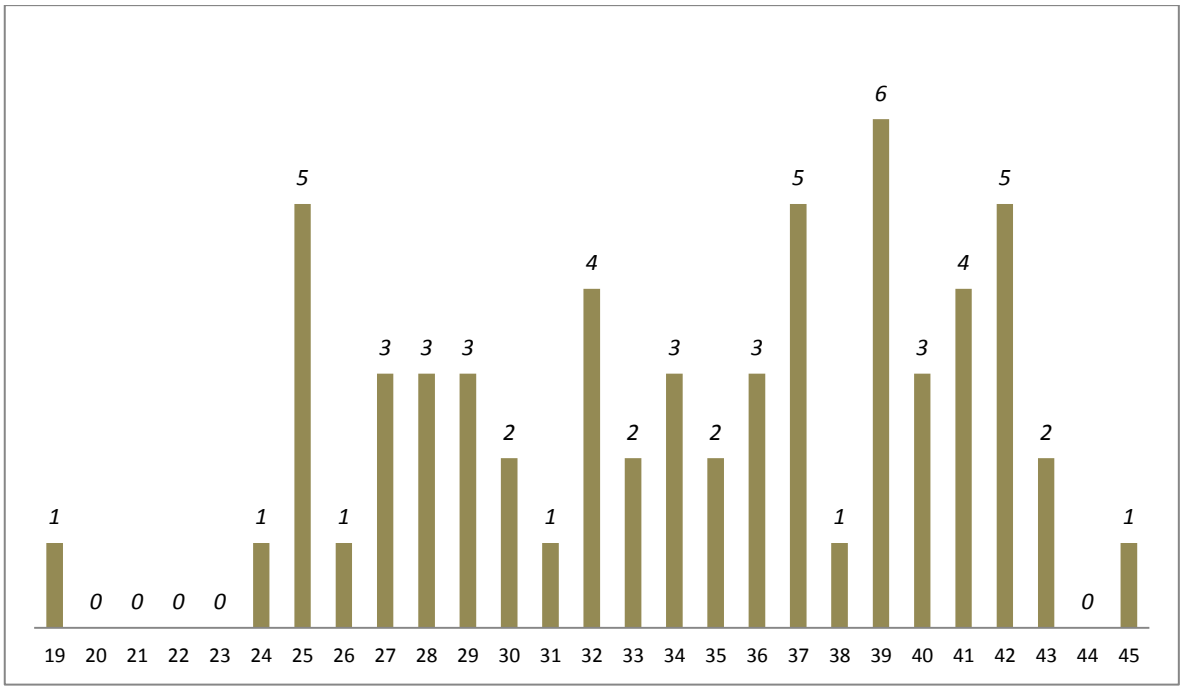

Graphique 55 - Fréquence des femmes suivant leur âge à la dernière maternité pour les femmes ayant partagé plus de 30 ans de vie maritale.

Le graphique donne la fréquence des femmes suivant leur âge à la dernière maternité. Ici encore, 15 femmes ont eu leur dernier enfant à 40 ans ou plus (24,6 %). De fait, ces femmes ne sont pas de celles qui abaissent l'âge de leur dernière maternité comme moyen de régulation de leur dynamique familiale. À l'opposé de l'histogramme on retrouve le cas d'Estelle Bodet qui a eu un enfant hors mariage à La Tessoualle. En confrontant l'âge des femmes la dernière maternité et le nombre d'enfants qu'elles auront eu au cours de leur vie, il est intéressant de noter que 12 d'entre elles (19,7 %) n'ont qu'un seul enfant alors qu'elles partagent plus de 30 ans de vie commune avec leur mari. Mise à part Estelle Bodet, six femmes ont eu leur unique enfant entre 25 et 29 ans, trois entre 30 et 35 ans, et deux entre 36 et 40 ans. Mais le plus intéressant, consiste à observer les femmes qui, au contraire, ont eu des enfants de manière régulière et ont finalement arrêté de faire des enfants à un âge où pourtant elles étaient encore fécondes. Nous avons retenu les femmes qui ont eu au moins 4 enfants et dont l'âge de la dernière maternité était inférieur à 35 ans. Quatre femmes sont concernées : Marie Guinebretière de Chemillé, Marie Bondu du Fuilet, Marie Petiteau de Saint-Rémy-en-Mauges et Marie Le Duc de Montjean-sur-Loire.

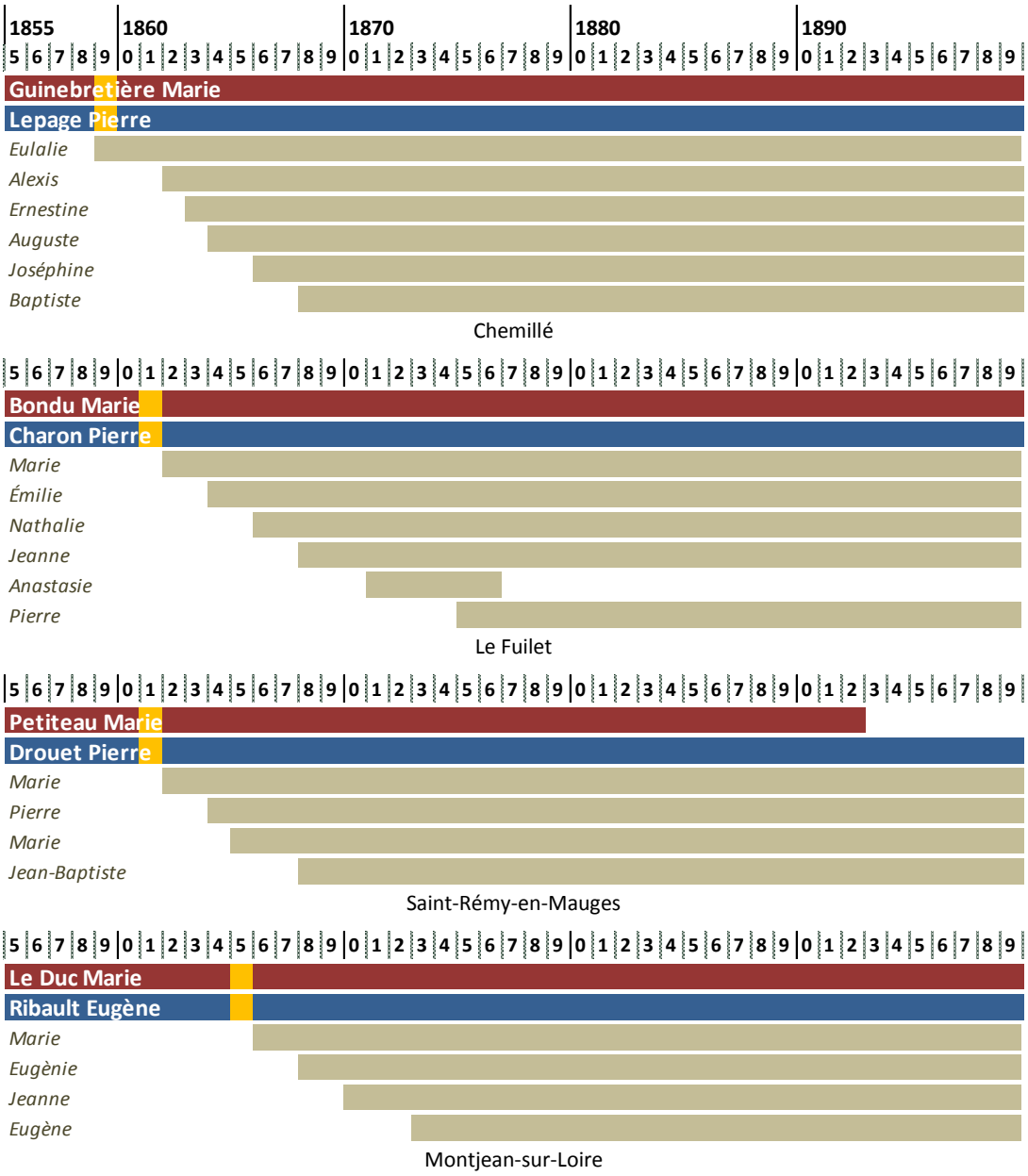

Graphique 56 - Parcours démographique des femmes ayant eu au moins quatre enfants et une dernière maternité antérieure à 35 ans.

Nous sommes d'abord frappés par la régularité des naissances dans ces quatre couples bien mis en évidence par les parcours démographiques. Les naissances se succèdent tous les deux, trois ou quatre ans. Dans chacune de ces familles, les intervalles protogénésiques n'ont pas été très importants (de tout juste un mois pour Marie Guinebretière à moins de 19 mois pour Marie Bondu). Mais le plus intéressant consiste à noter que, encore jeunes[126], ces quatre femmes interrompent de manière précoce leur fécondité comme ultime procédé de contrôle des naissances.

[126] Marie Petiteau a 27 ans, Marie Guinebretière a 28 ans, Marie Le Duc a 32 ans et Marie Bondu n'a pas encore fêté ses 35 ans.

II – Les écarts entre naissances

A. Intervalles protogénésiques

1. Conceptions prénuptiales

La notion d'intervalles protogénésiques est intéressante car elle permet de prendre en compte différents phénomènes comme les naissances hors mariage, les conceptions prénuptiales, et les éventuelles volontés de contrôle des naissances en retardant l'arrivée des enfants après le mariage. Sur l'ensemble des 101 couples du corpus ayant eu des enfants, trois intervalles protogénésiques sont négatifs et correspondent naturellement aux trois naissances illégitimes observées à La Tessoualle. Pour autant, mises à part ces trois naissances hors normes, des écarts très importants sont observables dans les intervalles protogénésiques. Si certains enfants arrivent quelques semaines tout au plus après le mariage, d'autres couples attendent plus de huit années avant de donner naissance à un enfant. C'est le cas par exemple pour Rose Jagou, née à Cholet le 19 mars 1840 et Anatole Chauveau, tisserand né dans la même commune le 29 mai 1839, qui se sont mariés le 25 avril 1864 et ont attendus plus de huit ans avant l'arrivée de leur première et seule fille, Léontine-Valérie née le 27 septembre 1872 à Cholet.

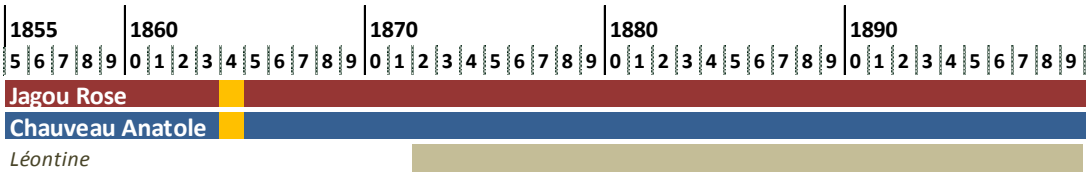

Graphique 57 - Parcours démographique de Rose Jagou et Anatole Chauveau de Cholet.

À l'inverse, 11 couples voient l'arrivée de leur premier enfant moins de neuf mois après leur mariage. Cependant, pour cinq de ces couples l'intervalle protogénésique est compris entre 7,9 et 8,9 mois et correspond bien plus à des naissances d'enfants prématurées plutôt qu'à des conceptions prénuptiales. En revanche, pour les six autres cas, la conception hors mariage de l'enfant ne laisse aucun doute. Nous avons déjà évoqué la naissance de Blanche et Louise, les jumelles de Joséphine Combe et Pierre Gouraud nées six mois après le mariage des parents à Chemillé, ou bien la naissance de Clémentine Nau à Cholet, née moins de trois mois après le mariage de ses parents Marie Julliot et Esprit Nau, ou encore Eulalie Lepage, la fille de Marie Guinebretière et Pierre Lepage de Chemillé qui naît tout juste un mois après le mariage de ses parents. La grossesse de la mariée n'a pas pu passer inaperçue dans trois autres cas. Lors de son mariage, le 21 octobre 1860 à Villedieu, Marie Chiron, femme de Pierre Bretaudeau, ne pouvait certainement pas cacher son état puisqu'elle a

accouché dix jours plus tard de leur fils, Pierre-Joseph. À La Chapelle-Rousselin, le fils d'Adélaïde Bénéteau et de François Tharreau, Joseph, est né un mois et demi après le mariage de ses parents le 9 septembre 1869. À La Varenne enfin c'est le fils d'Angélique Étourneau et de Julien Mainguy, Julien-François, qui naît moins de trois mois après le mariage de ses parents le 9 février 1868. Si nous ajoutons les 3 naissances illégitimes de la Tessoualle à ces six conceptions véritablement prénuptiales, nous obtenons un total d'environ 9 % des couples pour lesquels les liaisons prénuptiales sont avérées, confirmant ainsi une généralisation du phénomène. Le mariage, organisé à la hâte, vient bien souvent réparer la *faute* du jeune couple. Profitons-en pour observer si les six mariages organisés alors viennent confirmer une endogamie sociale ou s'ils sont le fait de jeunes amoureux qui auraient cherchés, par l'annonce de la grossesse, à contraindre leurs parents respectifs à consentir à leur union. L'observation donne raison à l'endogamie sociale : trois filles d'exploitants agricoles (Marie Chiron de La Renaudière, Angélique Étourneau de La Varenne et Adélaïde Bénéteau de La Chapelle-Rousselin) épousent des cultivateurs et Joséphine Combe fille d'un maçon de Chemillé s'en vient à épouser un homme de la même profession. Les deux derniers cas concernent deux filles de journaliers (Marie Guinebretière de Chemillé et Marie Julliot de Cholet) qui épousent deux tisserands. Il n'y a pas d'endogamie sociale, mais pour autant, il semblerait trop hasardeux d'y voir ici une volonté de mobilité sociale d'un côté comme de l'autre. En revanche, l'union entre Marie Guinebretière et Pierre Lepage alors que la promise est déjà enceinte de près de huit mois peut se lire d'une tout autre façon. En effet, le futur époux est âgé de 20 ans de plus qu'elle. Il est donc tout à fait possible de croire que l'arrivée prochaine de l'enfant a pu permettre au couple d'emporter plus facilement l'accord des parents de l'épouse… ou que le père de l'enfant s'est trouvé contraint de réparer sa « faute » en convolant en justes noces avec sa partenaire.

2. Intervalles protogénésiques et espace géographique

Il faut compter en moyenne 16 mois pour qu'un couple ait un premier enfant après la célébration de leur mariage. Mais cette moyenne est naturellement impactée par les trois naissances illégitimes de La Tessoualle (avec, rappelons-le, parfois des durées assez longues puisque un des enfants est né près de 69 mois avant le mariage des parents. En retirant ces trois cas hors normes, l'attente moyenne d'un premier enfant passe de 16 à 18 mois. Cependant cette réalité mathématique cache bien des disparités. Le tableau des moyennes des intervalles protogénésiques par commune de naissance des épouses en est le témoin.

Commune de naissance des épouses	*Moyenne des intervalles protogénésiques*	*Nombre de couples*
Andrezé	16,5	5
Beausse	10,6	3
Chemillé	17,9	14
Cholet	25,3	12
La Boissière-Saint-Florent	12,2	4
La Chapelle-Rousselin	11,0	5
La Renaudière	16,2	6
La Tessoualle	-17,5	6
La Varenne	13,3	10
Le Fuilet	23,1	8
Montfaucon-sur-Moine	17,8	3
Montjean-sur-Loire	22,0	10
Saint-Rémy-en-Mauges	20,8	6
Saint-Sauveur-de-Landemont	16,6	9
Total	**16,1**	**101**

Tableau 122 - Moyenne des intervalles protogénésiques par commune de naissance des épouses (en nombre de mois).

Des différences sensibles se font jour. Suivant que l'épouse soit originaire d'une commune ou d'une autre, la moyenne d'attente du premier enfant peut être plus ou moins longue. Traitons à part le cas de La Tessoualle où les trois naissances illégitimes viennent faire baisser la moyenne à - 17,5 mois avant la première naissance alors que, en retirant ces trois intervalles spécifiques, la moyenne se situe à 13,1 mois. Les couples dont la femme est originaire de Beausse ou de La Chapelle-Rousselin attendent moins d'une année pour accueillir un premier enfant, alors qu'il faut pratiquement deux ans aux couples dont la femme est originaire du Fuilet ou de Cholet. Cette inégalité spatiale est surprenante, d'autant que les critères géographiques ne semblent pas avoir de prise dans ce domaine. Mais nous avons déjà observé que la cartographie religieuse présentait des disparités entre communes. Voyons si le degré de pratique religieuse peut être un des éléments explicatifs de ces disparités spatiales.

	Intervalle moyen	*Intervalle minimal*	*Intervalle maximal*	*Nombre de couples*
90-100 %	15,9	0,3	46,3	34
75-90 %	12,6	8,8	20,2	7
60-75 %	20,4	1,1	85,8	32
45-60 %	14,3	2,7	25,9	13
25-35 %	25,3	2,8	101,2	12
Total	**18,1** [127]	**0,3**	**101,2**	**98**

Tableau 123 - Intervalles protogénésiques suivant le degré de pratique religieuse des communes de naissances des épouses (en nombre de mois).

Le tableau des moyennes des intervalles protogénésiques en fonction du degré de pratique religieuse des communes de naissance des épouses ne met pas en avant de

[127] Pour faciliter les comparaisons, nous avons volontairement retiré les trois naissances hors normes de La Tessoualle qui déséquilibrent les écarts enregistrés pour les femmes originaires d'une commune où le degré de pratique religieuse est compris entre 75 et 90 %.

corrélation entre ces deux paramètres. Les intervalles protogénésiques connaissent des écarts relativement importants mais aucun lien probant ne semble pouvoir expliquer ce phénomène. Ainsi, autant le degré de pratique religieuse des communes de naissance des épouses influe étonnamment sur l'âge au mariage des filles[128], autant les intervalles protogénésiques ne semblent pas être affectés par ce paramètre.

3. Intervalles protogénésiques et activité professionnelle

Nous devons poursuivre nos investigations en confrontant cette moyenne avec l'activité professionnelle des époux. Nous avons vu que les familles de milieu agricole peuvent avoir de nombreux enfants alors que les artisans privilégient les familles peu nombreuses. Pour donner la possibilité aux couples d'avoir beaucoup d'enfant, la logique voudrait que les intervalles protogénésiques soient plutôt courts dans les familles d'exploitants agricoles et plus longs parmi les artisans.

Activité professionnelle de l'époux	*Intervalle moyen*	*Intervalle minimal*	*Intervalle maximal*	*Nombre de couples*
Activités agricoles	15,8	0,3	85,8	49
Activités proto-industrielles	18,9	-37,1	101,2	17
Activités commerciales	17,8	10,2	32,5	7
Employés et fonctionnaires	28,9	10,1	62,8	4
Activités artisanales	10,2	-68,8	42,7	20
Domestiques	22,7	9,8	46,3	4
Total	**18,1**	**0,3**	**101,2**	**101**

Tableau 124 – Intervalles protogénésiques suivant l'activité professionnelle des époux (en nombre de mois).

Effectivement, les familles d'exploitants agricoles ont bien un premier enfant dans un délai plus court que la moyenne générale (15,8 mois au lieu de 18,1). Mais, contrairement à nos attentes, les intervalles protogénésiques sont encore moins importants chez les artisans : le premier enfant naît en moyenne une dizaine de mois seulement après le mariage des parents. Mais comme toute moyenne, le chiffre cache des disparités à l'intérieur des groupes sociaux. Dans le groupe relevant d'une activité agricole, certains couples ont eu un premier enfant quelques mois après leur mariage (témoignant ainsi de conceptions prénuptiales que nous avons déjà étudiées plus haut) alors que d'autres couples ont attendu près de 86 mois (soit un peu plus de sept ans) avant d'avoir un premier enfant[129]. Du côté des artisans, si l'intervalle moyen est moins important, il s'agit surtout de l'incidence des naissances illégitimes de La Tessoualle qui font chuter la moyenne. En retirant les deux naissances illégitimes dues à des familles d'artisans, la moyenne des

[128] L'âge moyen de mariage des filles augmente proportionnellement à l'importance de la pratique religieuse de leur commune de naissance (voir le chapitre 8 sur l'âge moyen au mariage des filles).

[129] Françoise Ratfond et René-Juste Barrault de Montjean-sur-Loire.

intervalles protogénésiques de ce groupe professionnel passe de 10,2 à 17,2 mois dépassant du même coup la moyenne observée dans le milieu agricole. Pour autant aucune famille d'artisans ne connaît un délai protogénésique aussi important que les 85,8 mois observés chez les exploitants agricoles puisque l'intervalle le plus important des artisans est de 3 ans et demi (42,7 mois) chez Jeanne Blanvillain et Honoré Godin, cordonnier. Ainsi si les familles d'artisans ne sont jamais composées de plus de quatre enfants, pour autant leur premier enfant arrive relativement rapidement par rapport aux autres groupes socio-professionnels. Le groupe des commerçants n'est pas impacté par les naissances illégitimes de La Tessoualle. Leur premier enfant naît en moyenne 17,8 mois après le mariage des parents. L'effectif peu important de ce groupe professionnel fait que la dispersion des intervalles reste modérée (entre 10,2 et 32,5 mois). Par contre, les ouvriers de l'industrie ont un intervalle protogénésique moyen plus faible du fait de la naissance hors mariage puis légitimée par Marie Cousin et Félix Michelet blanchisseur à La Tessoualle. Ainsi, le délai moyen de 18,9 mois avant la naissance d'un premier enfant s'élèverait en réalité à 22,4 mois pour les ouvriers industriels si nous ne prenions en compte que le délai légitime de naissance du premier enfant. Il se rapprocherait en cela de l'intervalle moyen observé chez les domestiques pour lesquels le premier enfant arrive en moyenne 22,7 mois après le mariage des parents. Mais c'est bien parmi les ouvriers de l'industrie qu'on relève l'intervalle protogénésique le plus important. Rose Jagou, couturière fille de bordier, et Anatole Chauveau, tisserand, ont attendu plus de huit ans avant d'avoir un premier enfant, Léontine-Valérie, née le 27 septembre 1872 à Cholet. Mais l'intervalle protogénésique moyen le plus élevé revient sans conteste aux employés et fonctionnaires qui, même si ils sont peu nombreux dans le corpus à avoir eu des enfants, attendent en moyenne près de 29 mois avant d'avoir un premier enfant. Mais cette moyenne est surévaluée par l'intervalle de près de 63 mois qui sépare le mariage d'Adélaïde Delhumeau et d'Appollinaire Humeau (employé de commerce à Cholet) de la naissance de leur première – et dernière – fille, Clotilde, le 1er juillet 1868, rue du commerce à Cholet. En effet, les trois autres employés connaissent des délais beaucoup plus classiques : 24 mois pour Marie Chauveau et Julien Rivet (clerc de notaire), 18,7 mois pour Augustine Cesbron et Pierre Maindron(employé de banque) et même 10,1 mois pour Hyacinthe Blouin et Alexandre Richard (commis).

4. Intervalles protogénésiques et âge des femmes au mariage

Si la profession des époux peut avoir une influence sur le délai d'attente avant l'arrivée du premier enfant des couples, l'âge de l'épouse peut tout aussi bien être un des facteurs explicatifs des disparités. En effet, il serait légitime de penser que le rythme biologique des

femmes pousserait celles qui se marient plus tardivement à avoir un premier enfant rapidement. Ainsi, si le mariage tardif joue son rôle régulateur des naissances, l'union une fois célébrée pourrait être l'élément déclencheur d'une grossesse rapide. Le tableau suivant met donc en parallèle l'âge des filles au mariage et la moyenne des intervalles protogénésiques considérés[130].

Âge des filles au mariage	*Intervalle moyen*	*Intervalle minimal*	*Intervalle maximal*	*Nombre de couples*
18-19 ans	11,5	1,1	18,8	4
20-24 ans	19,7	0,3	101,2	44
25-29 ans	17,0	1,3	54,8	36
30-34 ans	10,9	8,8	14,0	7
35-39 ans	24,9	10,3	42,7	7
Total	**18,1**	**0,3**	**101,2**	**98**

Tableau 125 - Intervalles protogénésiques (en nombre de mois) suivant l'âge des filles au mariage.

Quand les filles se marient jeunes, elles ont tendance à avoir un premier enfant rapidement (moins d'une année après le mariage en moyenne). Le délai peut même être inférieur à neuf mois suivant l'exemple de Marie Guinebretière enceinte de près de huit mois lors de son mariage à Chemillé avec Pierre Lepage âgé de 20 ans de plus qu'elle. Et mis à part ce cas spécifique, les trois autres jeunes filles mariées avant 20 ans sont toutes tombées enceintes l'année qui a suivi leur mariage. Mariées relativement jeunes, l'envie de fonder une famille se concrétise rapidement. La grande majorité des filles se marient entre 20 et 29 ans (80 sur 98) et ont leur premier enfant entre un an et demi et deux ans après leur mariage. Passées 30 ans, les effets du rythme biologique des femmes commencent à se faire sentir et la première grossesse intervient assez rapidement une fois l'union célébrée. Les sept femmes dans ce cas ont accouché dans un délai de 8,8 à 14 mois après leur mariage. Par contre, plus intéressantes sont les femmes qui se marient tardivement (entre 35 et 39 ans). Pour ces 24 femmes, le délai moyen entre la célébration du mariage et l'arrivée du premier enfant est de près de 25 mois. Ainsi, si les femmes de 30 à 34 ans se pressent de faire un enfant sitôt le mariage consacré, les intervalles protogénésiques moyens observés ici expriment certainement les difficultés à avoir un enfant, les femmes étant alors moins fertiles.

B. Intervalles intergénésiques

Une fois le premier enfant arrivé vient la question des intervalles intergénésiques. Le tableau suivant donne la moyenne de ces écarts ainsi que la valeur minimale et maximale suivant le numéro d'ordre des enfants dans la famille.

[130] Nous ne prenons pas en compte les trois naissances illégitimes de La Tessoualle dans ce tableau.

	Intervalle moyen	*Intervalle minimal*	*Intervalle maximal*	*Nombre*
Avant le 2ème enfant	32,3	0,0	119,7	81
Avant le 3ème enfant	35,4	10,2	133,3	60
Avant le 4ème enfant	29,9	0,0	93,4	47
Avant le 5ème enfant	40,0	12,8	135,6	36
Avant le 6ème enfant	30,8	0,0	85,6	28
Avant le 7ème enfant	30,8	11,5	66,3	13
Avant le 8ème enfant	26,1	14,0	67,7	7
Avant le 9ème enfant	28,9	17,1	39,6	6
Avant le 10ème enfant	41,3	34,4	57,6	4
Avant le 11ème enfant	22,7	22,7	22,7	1
Total	**31,8**	**0,0**	**135,6**	**101**

Tableau 126 - Intervalles intergénésiques suivant le numéro d'ordre des enfants (en nombre de mois).

Les intervalles intergénésiques sont, de manière générale, plus élevés que les intervalles protogénésiques observés précédemment. En effet, ces derniers étaient en moyenne de 16 ou 18 mois suivant la prise en compte ou non des naissances hors mariage légitimées à La Tessoualle. Or, la moyenne des intervalles intergénésiques est proche de 32 mois (plus de deux ans et demi) et reste ainsi en cohérence avec les calculs d'Henri Léridon lorsqu'on prend en compte les temps de gestation et d'aménorrhées prolongées par l'allaitement[131]. Ces 32 mois sont en tout cas supérieurs à la moyenne de 28 mois relevée pour les trois communes du corpus précédent (Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle) sur l'ensemble du XIXe siècle. Et ce, du fait de la date des corpus, puisque l'observation était répartie sur l'ensemble du siècle dans le premier cas, et concentrée sur les quarante dernières années de la période dans le second. Ainsi, plus on avance dans le siècle, plus les écarts entre enfants augmentent. Des intervalles intergénésiques nuls sont toutefois présents du fait de la naissance des jumelles de Joséphine Combe et de Pierre Gouraud en 1865 à Chemillé, de celle d'Hyacinthe et Joséphine en 1864 (après deux premiers enfants) chez Jean Cosnier et Hyacinthe Chéné d'Andrezé et de l'arrivée de Marie et Françoise en 1867 après les quatre premiers enfants de Jean Antier et Jeanne Sébileau de Saint-Sauveur-de-Landemont. Mais, mis à part ces cas de gémellité, l'intervalle intergénésique le plus court enregistré est de 9,5 mois[132], ce qui veut dire que Jeanne Coiffard (La Varenne) est tombée enceinte dans le mois qui a suivi la naissance de sa première fille, Marie-Alexandrine le 29 juillet 1868. Il faut dire que Jeanne Coiffard et Pierre Hyvert est un couple fécond puisque leur première fille est née un peu plus de 14 mois après leur mariage célébré le 12 mai 1867 à La Varenne, leur seconde fille, Marie-Augustine, un peu plus de neuf mois

[131] LERIDON (H.), « Les facteurs biologiques et sociaux de la fertilité : une vue d'ensemble », in CASELLI (G.), VALLIN (J.), WUNSCH (G.), « Introduction au volume II », *Démographie : analyse et synthèse. II. Les déterminants de la fécondité, 2002, p. 30-31.*

[132] Correspondant à un deuxième enfant, mais masqué dans le tableau du fait de la présence de jumelles (intervalle intergénésique nul) pour un autre couple.

après son aînée et que Jeanne Coiffard est de nouveau tombée enceinte très rapidement puisque leur troisième et dernier enfant, Angélique-Augustine est née 10,2 mois après, le 21 mars 1870. Ce constat est d'autant plus étonnant que nous n'avons pas trouvé trace d'éventuels décès de ces enfants qui auraient pu expliquer une rupture rapide d'allaitement impactant moins les intervalles intergénésiques. Tout porte à croire que les trois filles ont été mises en nourrice.

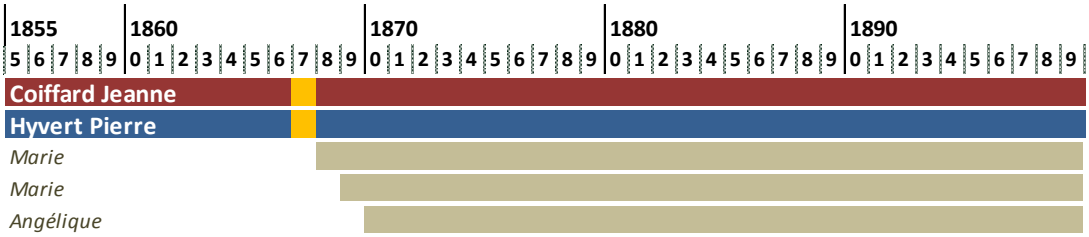

Graphique 58 - Parcours démographique de Pierre Hyvert et Jeanne Coiffard de La Varenne.

À l'inverse, dans d'autres cas, on observe des écarts de dix ans ou plus entre enfants. À Montjean-sur-Loire, par exemple, Émelie Lusson (fille d'un meunier du moulin de Châteaupanne) et Henry Pithon, couple de cultivateurs, se sont mariés le 28 avril 1868 à Montjean. Un an plus tard naît leur premier enfant, Henri-Étienne, le 11 mai 1869[133]. En revanche, leur second enfant, Marie, n'est arrivé que près de dix ans plus tard (119,7 mois) le 29 avril 1879. Nous ne pouvons ici que formuler des hypothèses et imputer ce cas soit à l'arrivée tardive d'un énième enfant non attendu, soit à des difficultés du couple pour avoir un nouvel enfant.

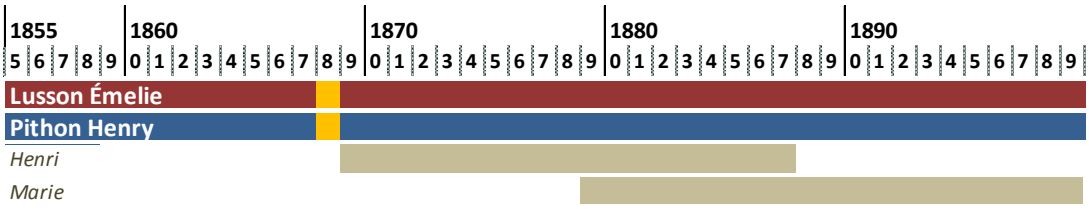

Graphique 59 - Parcours démographique de Henry Pithon et Émelie Lusson de Montjean-sur-Loire.

Au moins deux couples connaissent même des écarts de plus de 11 ans entre deux enfants. À Cholet, Louis Burgand et Aimée Coutand, tisserands, attendent en effet 133 mois la naissance de leur troisième et dernier enfant, Valérie née le 18 juin 1880 dans le quartier des Coteaux à Cholet, alors que leur précédent fils, Charles, est né le 14 mai 1869. Ici encore, l'intervalle intergénésique hors-norme correspond aussi à la naissance du dernier enfant. Cependant – et là encore la prise en compte globale du parcours démographique sans se limiter à une seule observation des naissances – il faut noter que le père, Louis Burgand

[133] Il est décédé juste avant son dix-huitième anniversaire à Chalonnes-sur-Loire le 3 mai 1887

meurt à 47 ans, le 20 octobre 1882 à Cholet, jugulant de fait toute nouvelle descendance à son couple.

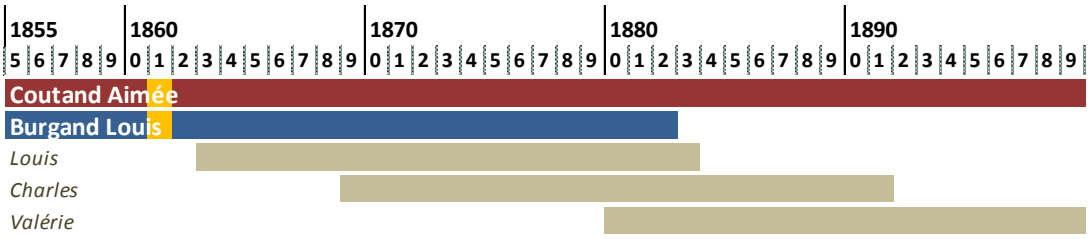

Graphique 60 - Parcours démographique de Louis Burgand et Aimée Coutand de Cholet.

Écart plus important encore pour une des filles originaire de La Boissière-Saint-Florent, Marie-Emma Onillon, épouse de François Grimault, qui ont eu deux enfants séparés de près de 136 mois. Il s'agit de la naissance de leur cinquième enfant, Eugène-Marie, né le 9 octobre 1881 à La Chapelle-Saint-Florent (commune limitrophe) où le couple de cultivateurs s'est établi. Pour autant, cette fois-ci l'intervalle intergénésique long ne correspond pas au dernier enfant du couple puisqu'un autre enfant, Dominique-Marie est né le 13 mai 1885. On notera d'ailleurs que le couple est plutôt coutumier des écarts faibles entre naissance puisque leur premier enfant, mort-né, est arrivé le 24 février 1866, 20 mois après leur mariage. Marie Onillon est tombée de nouveau enceinte très vite puisqu'elle accouche une nouvelle fois la même année – le 20 décembre cette fois – d'un garçon François (décédé le 20 juin 1900 à La Chapelle-Saint-Florent), puis un délai de tout juste deux années séparent le deuxième du troisième enfant, Marie, née le 18 décembre 1868 (décédée le 14 juin 1904 à La Boissière-sur-Èvre[134]). Un an et demi après, le 25 juin 1870 naît leur quatrième enfant, Jean-Auguste. La famille restera composée de trois enfants pendant près de 11 ans avant l'arrivée d'Eugène et de Dominique quatre ans plus tard (il est décédé à La Boissière-sur-Èvre le 14 octobre 1968).

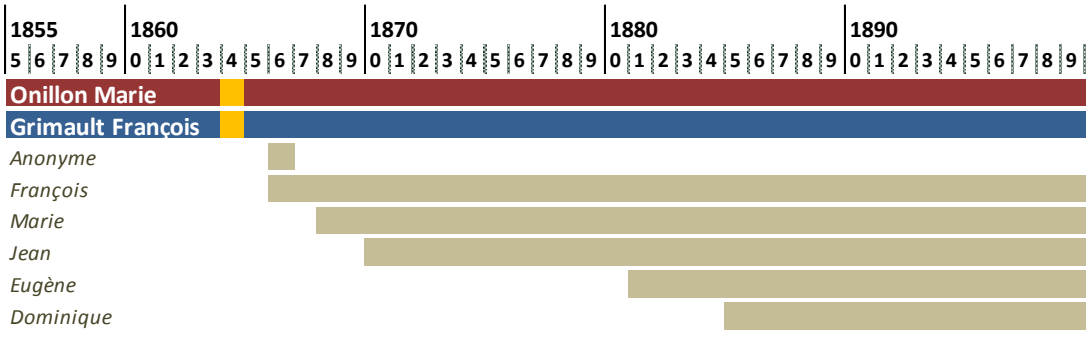

Graphique 61 - Parcours démographique de François Grimault et Marie Onillon de La Boissière-Saint-Florent.

[134] La Boissière-Saint-Florent a pris le nom de La Boissière-sur-Èvre en 1883.

Ainsi, autant les délais rapprochés du début de la vie de ce couple mettaient en évidence une fécondité non contrôlée, autant les intervalles intergénésiques beaucoup plus conséquents pour les deux derniers enfants du couple sont à associer à un contrôle des naissances.

Le tracé de la courbe des moyennes des intervalles intergénésiques montre des disparités d'écarts suivant l'ordre des naissances, entre 22,7 mois (pour les intervalles précédant la onzième naissance) et 41,3 mois pour les écarts avant la naissance du dixième enfant. Deux pics sont particulièrement observables avant la naissance du 5ème et du 10ème enfant. Dans le premier cas, cet écart concerne 36 enfants puisque autant de familles ont eu, au moins, 5 enfants. Pour autant, la moyenne plus élevée des intervalles intergénésiques dans cette catégorie doit se lire en parallèle avec le constat établi plus haut sur la présence d'intervalles intergénésiques particulièrement hors normes. Nous avons déjà évoqué l'intervalle de 135 mois avant la naissance du cinquième enfant de Marie Onillon et François Grimault. Mais il faut ajouter également deux autres enfants, arrivés en cinquième position après des délais de près de neuf années. Au Fuilet d'abord avec la naissance le 24 août 1875 de Jean-Baptiste Abline, né 105 mois (plus de 8 ans) après son frère aîné, fils de François Abline (chaudronnier) et Marie-Philomène Bondu. À Beausse ensuite où Marie-Anne Luçon naît le 20 septembre 1884, neuf ans après son frère (108 mois), dernière enfant de Mathurin Luçon, maçon, et de Marie Cussonneau. Ainsi, sur les 36 enfants nés en cinquième position, il suffit de trois cas hors normes pour augmenter considérablement la moyenne. En retirant de manière factice ces trois intervalles, nous obtenons effectivement une moyenne intergénésique de 33,1 mois. Le constat est différent pour le second pic observé sur la courbe pour les enfants nés en dixième position. En effet, nous avons affaire ici à quatre cas seulement, qui sont tous compris entre 34,4 mois et 57,6 mois. Aucun écart hors-norme n'apparaît. La hausse de la moyenne intergénésique ne s'explique ici que par la baisse de la fécondité des femmes qui, après dix naissances, arrivent dans des âges où leur fertilité est moindre. Ces quatre enfants sont effectivement nés entre 1877 et 1883. Leurs mères ont donc entre 37 et 43 ans. Pour autant, la courbe de la moyenne intergénésique effectue une chute très importante pour la naissance d'un onzième enfant. Mais une seule famille n'est en réalité concernée ici. Pierre Bouchereau et Pélagie Bouchereau, de Saint-Sauveur-de-Landemont, ont effectivement eu un onzième et dernier enfant, Alexandre, né le 17 mars 1885, moins de 23 mois après sa sœur aînée, Philomène. Pélagie, leur mère, est alors âgée de 43 ans. Mais Alexandre est décédé la semaine suivante le 24 mars.

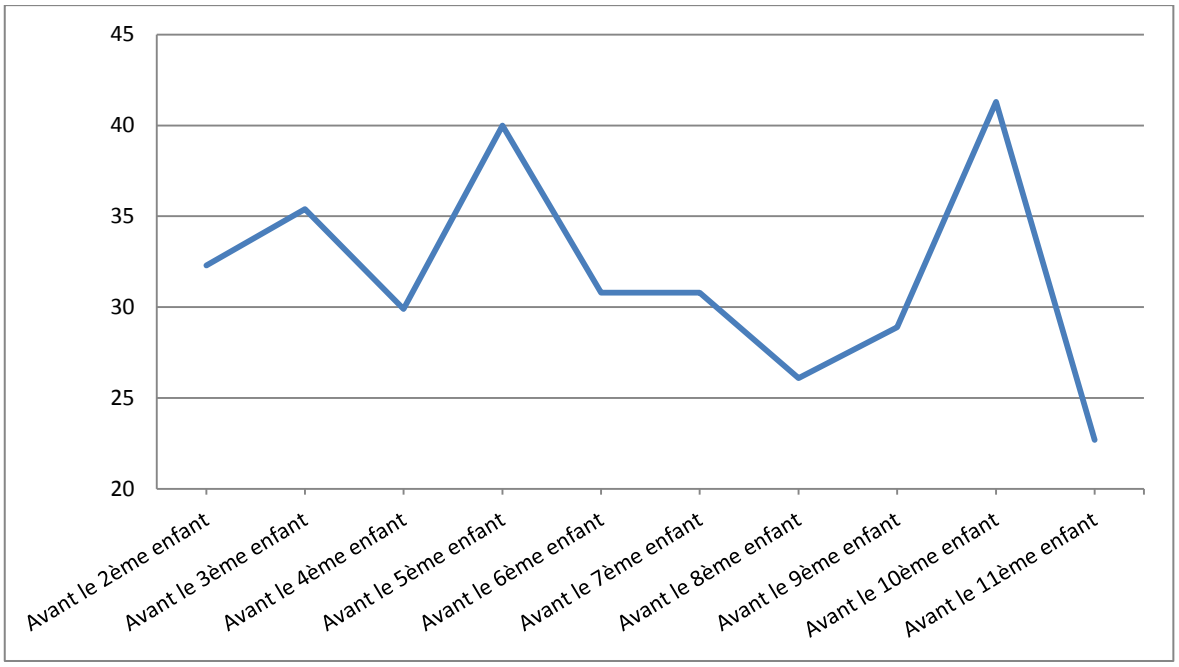

Graphique 62 - Moyenne des intervalles intergénésiques suivant l'ordre de naissance des enfants (en nombre de mois).

Bien entendu, ces moyennes sont factices puisqu'elles concernent des effectifs différents. Il y a naturellement beaucoup plus de naissances de rang 1 qu'il n'y en a de rang 11. Et, pour mieux étudier le contrôle des naissances et la part de l'action des couples sur la composition des familles, il est préférable de comparer entre elles des familles de composition identique.

III – Le rythme des naissances

A. Familles composées de 1 à 3 enfants

En s'intéressant aux familles avec enfant unique, le seul intervalle pris en compte est naturellement l'intervalle protogénésique. De manière générale, les familles du corpus ont attendu 18 mois en moyenne leur premier enfant après le mariage. Mais en ne s'attachant qu'aux seules familles avec enfant unique, l'attente est beaucoup plus longue puisque la vingtaine de couples concernés ici attendent en moyenne 26,5 mois l'arrivée de leur seul et dernier enfant. Elle est même de presque 30 mois (2 ans et demi) si on retire de cette moyenne la naissance illégitime d'Estelle Bodet de La Tessoualle. Ces écarts sont globalement importants et on peut imaginer que, dans certains cas, ils correspondent à des difficultés à avoir un enfant. Adélaïde Delhumeau, de Cholet, et Appollinaire Humeau ont attendu près de 63 mois l'arrivée de leur fille unique, Clotilde le 1er juillet 1868. Le fils unique de René Barrault et Françoise Ratfond de Montjean-sur-Loire est né près de 86 mois après le mariage de ses parents et Anatole Chauveau et Rose Jagou de Cholet ont patienté 101 mois

(plus de 8 ans) avant la naissance de leur fille Léontine le 27 septembre 1872. À l'inverse, aucune conception prénuptiale n'est observable parmi ces couples, si ce n'est la naissance de Jeanne-Joséphine Baron, fille de Jean et de Jeanne Chéhère de Chemillé, qui est née tout juste 8,8 mois après le mariage de ses parents le 15 avril 1840 à Chemillé. Mais plus qu'une conception prénuptiale cet écart est sans doute une conséquence, bien légitime, de la nuit de noce.

Épouse	*Réf.*	*Mariage*	*enf1*	*enf2*	*enf3*	*enf4*	*enf5*	*enf6*	*enf7*	*enf8*	*enf9*	*enf10*	*enf11*
Bigeard Léonie	FUIL_001	14/10/67	24,5										
Ratfond Françoise	MTJN_010	10/11/62	85,8										
Le Breton Anne	MTJN_013	05/09/64	12,0										
Blanvillain Jeanne	RENA_021	21/02/76	42,7										
Perdriaux Philom.	REMY_013	25/06/76	15,6										
Bondu Jeanne	REMY_015	21/11/80	10,3										
Gibouin Jeanne	REMY_019	07/10/66	17,5										
Joubert Victoire	REMY_021	22/09/78	36,4										
Gasnier Marie	VARE_008	30/09/66	13,4										
Rousseliere Anne	VARE_016	23/11/69	25,9										
Lemeunier Marie	CHEM_004	11/02/67	26,8										
Chehere Jeanne	CHEM_018	31/07/64	8,8										
Civré Marie	CHEM_025	05/07/75	23,8										
Cesbron August.	CHEM_045	17/01/64	18,7										
Banchereau Agat.	CHEM_056	29/09/72	9,6										
Jagou Rose	CHOL_025	25/04/64	101,2										
Bousseau Rose	CHOL_027	13/09/62	20,8										
Delhumeau Adél.	CHOL_052	10/04/63	62,8										
Bodet Estelle	TESS_003	28/02/62	-38,5										
Charrier Aglaé	TESS_025	24/09/66	12,0										
Moyenne			**26,5**										

Tableau 127 - Intervalles intergénésiques des familles avec enfant unique (en nombre de mois).

Vingt-et-une familles sont composées de deux enfants. Cette fois, la moyenne des intervalles protogénésiques (17,4 mois) correspond tout à fait à la moyenne des intervalles protogénésiques du corpus. Deux ou trois conceptions prénuptiales existent ici (en plus de la naissance illégitime de Céleste Gentet) : naissance de Julien le 2 mai 1868, fils de Julien Mainguy et Angélique Étourneau de La Varenne (2,7 mois) ; naissance des jumelles Blanche et Louise Gouraud filles de Pierre et Joséphine Combe à Chemillé (6,4 mois) ; auxquelles on peut associer, avec plus de précaution, la naissance de François-Auguste Gourdon, fils de François et de Rose-Augustine Lefeubvre de Cholet dont l'intervalle protogénésique de 7,9 mois peut tout autant témoigner d'une conception prénuptiale ou d'une naissance prématurée. Pour ces familles de deux enfants, les écarts protogénésiques ne sont pas très important. Le maximum enregistré n'est que de 51,6 mois avec la naissance de Marie-Jacquine le 21 avril 1873 fille de Gustave Bazantay et de Marie Rochard de Chemillé. En revanche, la moyenne des intervalles intergénésique précédant le dernier enfant est beaucoup plus élevée : 50,7 mois en moyenne, soit un an et demi de plus que la moyenne

constatée sur l'ensemble du corpus. Les écarts sont ici plus importants, d'autant plus que la naissance des jumelles pondère naturellement la moyenne d'un « 0 mois ». Sept couples attendent plus de 70 mois l'arrivée d'un second enfant et trois familles patientent même huit années. En revanche, trois couples retiennent notre attention puisqu'une l'arrivée du deuxième enfant suit la mort du premier de quelques années. En effet, François-Auguste Gourdon (dont nous avons parlé plus haut) meurt le 7 mars 1871 à deux et demi puis le couple a une fille, Charlotte, qui naît le 12 septembre 1876. À Montjean-sur-Loire, Constance Rollin et Pierre Benoist voient leur première fille, Constance, mourir alors qu'elle n'a que quelques jours le 20 juin 1864. Huit ans plus tard le couple a une seconde et dernière fille, Marie, qui naît le 10 décembre 1872. René Douézy et Marie Guinehut d'Andrezé sont dans le même cas. Après le décès de leur première fille, Marie-Félicité le 22 septembre 1869, ils ont un garçon, René, le 16 mai 1874.

Épouse	*Réf.*	*Mariage*	*enf1*	*enf2*	*enf3*	*enf4*	*enf5*	*enf6*	*enf7*	*enf8*	*enf9*	*enf10*	*enf11*
Chevallier Anne	FUIL_013	13/05/61	16,6	52,4									
Bordage Jeanne	FUIL_017	02/02/68	20,2	47,5									
Pasquier Alex	MTJN_004	20/07/63	10,2	21,1									
Lusson Emelie	MTJN_021	28/04/68	12,4	119,7									
Coiscault Anne	MTJN_027	30/03/69	19,6	73,2									
Rollin Constance	MTJN_040	22/10/61	31,6	102,1									
Bondu Marie	MTFC_008	05/05/68	12,1	84,9									
Breteaudeau B.	MTFC_020	13/10/62	17,3	23,0									
Gaudin Jeanne	REMY_012	28/01/78	33,2	23,6									
Durassier Jeanne	VARE_004	09/07/65	14,4	26,5									
Etourneau Ang.	VARE_007	09/02/68	2,7	29,5									
Bretaud Anne	VARE_010	13/07/61	14,8	51,2									
Perdriau Jeanne	ANDR_011	04/11/62	8,9	26,2									
Guinehut Marie	ANDR_014	07/07/68	12,5	57,9									
Pionneau Marie	ANDR_016	23/11/68	16,6	33,6									
Rochard Marie	CHEM_008	04/01/69	51,6	13,7									
Cailleau Perrine	CHEM_010	12/04/64	26,2	70,1									
Cesbron Marie	CHEM_031	07/06/75	12,3	28,8									
Combe Joséphine	CHEM_052	16/10/64	6,4	0,0									
Lefeubvre Rose	CHOL_021	02/11/67	7,9	98,6									
Gentet Céleste	TESS_032	27/11/76	-68,8	81,3									
Moyenne			**13,3**	**50,7**									

Tableau 128 - Intervalles intergénésiques des familles composées de deux enfants (en nombre de mois).

Les familles composées de trois enfants sont moins nombreuses (13). Les intervalles protogénésiques sont tout à fait dans la moyenne (17,3 mois) et aucune conception prénuptiale n'est enregistrée. Les écarts relevés avant le deuxième enfant sont légèrement plus élevés que la moyenne (36,9 mois). On notera simplement l'intervalle intergénésique très faible enregistré à La Varenne à la naissance de Marie-Augustine le 15 mai 1869 (9,5 mois), fille de Jeanne Coiffard et de Pierre Hyvert, alors que la fille aînée, Marie-Alexandrine n'est pas décédé en bas âge. La moyenne de l'intervalle intergénésique précédent le dernier

enfant est une nouvelle fois plus élevée, avec 43 mois en moyenne. Mais cette dernière est augmentée par la présence de deux écarts longs pour Marie Pauvert de La Varenne et Aimée Coutand de Cholet.

Épouse	*Réf.*	*Mariage*	*enf1*	*enf2*	*enf3*	*enf4*	*enf5*	*enf6*	*enf7*	*enf8*	*enf9*	*enf10*	*enf11*
Vallee Jeanne	FUIL_008	09/05/69	18,5	36,4	18,0								
Guiet Anne	FUIL_014	07/07/62	12,8	80,3	24,5								
Gabory Philom.	FUIL_019	12/07/69	54,8	22,3	40,7								
Poissonneau A.	MTJN_017	26/06/66	10,6	62,8	18,7								
Abline Jeanne	VARE_011	06/07/62	12,6	20,0	37,0								
Coiffard Jeanne	VARE_013	12/05/67	14,6	9,5	10,2								
Pauvert Marie	VARE_017	02/07/65	10,2	31,3	111,6								
Malinge Jeanne	CHEM_048	18/11/61	11,2	21,7	19,9								
Cailleau Mathur.	BOIS_002	05/05/67	8,8	16,0	27,0								
Coutand Aimée	CHOL_029	25/06/61	29,7	65,0	133,3								
Cousin Marie	TESS_012	29/08/63	-37,1	73,6	22,6								
Grimault Eugèn.	TESS_020	08/05/65	9,9	17,3	42,8								
Godineau Marie	CHAP_017	30/05/70	14,0	23,3	57,2								
Moyenne			**13,1**	**36,9**	**43,4**								

Tableau 129 - Intervalles intergénésiques des familles composées de trois enfants (en nombre de mois).

B. Familles composées de 4 à 7 enfants

Les familles composées de quatre enfants ont aussi des intervalles protogénésiques classiques (17,2 mois) avec des écarts assez resserrés (entre 9,9 et 46,3 mois). En revanche, la comparaison des intervalles intergénésiques est plus intéressante. Si les intervalles à la naissance du deuxième enfant sont plutôt faibles – tout juste deux ans et avec une très faible dispersion (de 13,4 à 41,2 mois) – les intervalles intergénésiques à la naissance du troisième et du quatrième enfant sont beaucoup plus élevés avec respectivement 46 et 40 mois. Ainsi, pour les familles de 4 enfants, l'intervalle le plus long ne correspond pas à la naissance du dernier enfant.

Épouse	*Réf.*	*Mariage*	*enf1*	*enf2*	*enf3*	*enf4*	*enf5*	*enf6*	*enf7*	*enf8*	*enf9*	*enf10*	*enf11*
Antier Eugènie	SAUV_024	05/11/66	46,3	28,8	59,9	42,5							
Le Duc Marie	MTJN_039	27/06/65	11,9	19,5	24,0	37,9							
Chauveau Marie	MTFC_005	16/05/65	24,0	20,9	14,5	46,9							
Petiteau Marie	REMY_009	26/05/61	11,8	22,5	19,3	26,0							
Bezy Renée	BEAU_017	15/06/62	12,4	22,4	101,7	32,5							
Boutin Marie	CHEM_028	15/11/69	24,1	41,2	20,9	47,5							
Herve Mélanie	BOIS_008	14/02/70	9,9	13,4	24,4	26,2							
Conin Marie	CHOL_014	11/08/62	11,0	19,9	52,0	93,4							
Blouin Hyacinthe	CHOL_022	23/10/61	10,1	21,1	118,8	29,3							
Morille Modeste	CHOL_040	09/02/58	10,6	31,8	34,7	34,6							
Vivien Constance	TESS_030	03/02/66	17,2	24,0	38,2	23,2							
Moyenne			**17,2**	**24,1**	**46,2**	**40,0**							

Tableau 130 - Intervalles intergénésiques des familles composées de quatre enfants (en nombre de mois).

Les huit familles composées de 5 enfants observent également un schéma assez classique. On notera simplement le fait que l'intervalle protogénésique est assez faible (12,9 mois), sans doute abaissé du fait de la conception prénuptiale enregistrée chez Adélaïde Beneteau et François Tharreau de La Chapelle-Rousselin (1,3 mois). Le premier intervalle intergénésique est lui aussi relativement peu élevé (25,4) alors que dès la naissance du troisième enfant les intervalles intergénésiques deviennent plus conséquents et supérieurs aux moyennes enregistrées pour l'ensemble du corpus. De nouveau, le dernier intervalle intergénésique (naissance du cinquième et dernier enfant) est beaucoup plus élevé que les autres intervalles enregistrés (57,4 mois). Ce chiffre élevé s'explique d'autant plus par l'intervalle de 108 mois enregistrés pour la naissance de Marie-Anne Luçon, cinquième fille de Mathurin et de Marie Cussonneau de Beausse. Ce couple a d'ailleurs eu un parcours démographique hors norme puisque un intervalle de 92 mois a précédé la naissance de leur troisième enfant, Eugènie, le 27 janvier 1873.

Épouse	*Réf.*	*Mariage*	*enf1*	*enf2*	*enf3*	*enf4*	*enf5*	*enf6*	*enf7*	*enf8*	*enf9*	*enf10*	*enf11*
Emerieau Julie	SAUV_004	13/05/61	11,2	22,7	23,6	19,2	27,3						
Moreau Philo.	SAUV_008	16/06/62	23,5	29,5	83,6	38,8	81,6						
Dabin Marie	RENA_009	26/11/72	9,9	21,1	24,4	28,6	28,3						
Cussonneau M.	BEAU_018	27/01/62	9,7	30,3	92,2	31,2	108,7						
Pesnot Marie	VARE_018	03/06/66	12,6	58,2	26,4	41,8	57,9						
Barenger Célest.	CHOL_006	12/11/66	12,9	18,5	13,4	30,0	27,9						
Fontenit Euphr.	CHOL_016	26/06/66	22,4	11,2	19,3	28,7	88,4						
Beneteau Adél.	CHAP_011	09/09/69	1,3	11,6	32,1	31,9	38,9						
Moyenne			**12,9**	**25,4**	**39,4**	**31,3**	**57,4**						

Tableau 131 - Intervalles intergénésiques des familles composées de cinq enfants (en nombre de mois).

Plus la composition des familles augmente, plus la moyenne des intervalles intergénésiques diminue. En tout cas tel est la configuration pour les familles composées de six enfants. Les intervalles protogénésiques sont de 11,7 mois en moyenne et les premiers intervalles intergénésiques sont également très inférieurs à la moyenne des intervalles (32 mois). En revanche, l'écart précédant le cinquième enfant (40,8 mois) est une nouvelle fois plus élevé que le dernier intervalle intergénésique (35,6 mois). Mais cette forte moyenne est en partie due à la présence de deux intervalles intergénésiques particulièrement élevés (105 mois pour Marie Bondu du Fuilet et 135 mois pour Marie Onillon de la Boissière-saint-Florent).

Épouse	*Réf.*	*Mariage*	*enf1*	*enf2*	*enf3*	*enf4*	*enf5*	*enf6*	*enf7*	*enf8*	*enf9*	*enf10*	*enf11*
Moreau Jeanne	SAUV_009	14/05/72	10,4	10,5	13,6	26,4	38,9	21,0					
Bahuaud Henr.	SAUV_031	07/01/67	9,2	18,8	13,4	12,1	29,3	19,3					
Bondu Marie	FUIL_004	03/05/58	18,8	14,0	44,0	25,5	105,7	26,4					
Bondu Marie	FUIL_016	21/01/61	18,6	27,6	21,2	20,7	32,7	48,5					
Coureau Marie	MTJN_008	26/06/60	9,2	19,5	24,2	23,7	27,9	34,7					
Chiron Marie	RENA_011	21/10/60	0,3	17,2	31,2	64,0	49,9	77,4					
Chevalier Marie	RENA_013	10/11/63	12,7	22,9	45,5	28,1	49,7	29,5					
Mary Jeanne	RENA_020	31/05/70	8,8	20,1	24,4	24,8	27,1	36,4					
Bouhier Marie	VARE_027	19/06/64	11,3	16,2	65,2	25,5	13,4	19,4					
Chene Hyacinthe	ANDR_010	01/06/70	12,0	20,2	20,2	0,0	26,2	20,6					
Guinebretiere M.	CHEM_020	26/05/59	1,1	33,3	15,1	14,0	26,7	21,2					
Bodet Jeanne	CHEM_041	28/01/61	19,2	19,5	21,2	33,2	12,8	85,6					
Onillon Marie	BOIS_001	20/06/64	20,2	9,8	24,0	18,2	135,7	41,3					
Girard Henriette	CHOL_057	12/02/70	11,8	14,5	28,1	29,5	19,8	21,6					
Abelard Monique	CHAP_008	05/10/69	11,8	19,1	17,7	23,7	17,0	31,9					
Moyenne			**11,7**	**18,9**	**27,3**	**24,6**	**40,8**	**35,6**					

Tableau 132 - Intervalles intergénésiques des familles composées de six enfants (en nombre de mois).

L'optimisation des intervalles est évidente dans les familles de sept enfants. La moyenne des intervalles protogénésique correspond à la moyenne (17,5 mois). En revanche tous les intervalles intergénésiques sont en moyenne inférieurs ou égaux à la moyenne globale relevée. Peu d'écarts conséquents sont enregistrés. Ces couples ne semblent exercer aucune régulation des naissances.

Épouse	*Réf.*	*Mariage*	*enf1*	*enf2*	*enf3*	*enf4*	*enf5*	*enf6*	*enf7*	*enf8*	*enf9*	*enf10*	*enf11*
Corbet Marie	SAUV_007	20/06/64	10,8	29,4	30,6	39,6	16,1	37,7	66,3				
Charbonnier Frçse	SAUV_020	11/06/67	10,8	46,1	25,2	31,6	33,9	30,9	38,9				
Colesseau Eulalie	ANDR_006	29/04/63	32,5	26,3	27,5	25,0	45,0	38,9	29,6				
Guerin Marie	CHEM_009	09/09/61	10,1	13,2	37,8	27,3	28,8	16,4	46,6				
Ripoche Marie	RENA_018	23/11/69	22,6	23,9	25,4	27,1	14,8	17,8	33,6				
Rivreau Emerance	CHAP_002	11/06/61	18,0	27,2	32,0	29,3	56,3	47,8	20,4				
Moyenne			**17,5**	**27,7**	**29,8**	**30,0**	**32,5**	**31,6**	**39,3**				

Tableau 133 - Intervalles intergénésiques des familles composées de sept enfants (en nombre de mois).

C. Familles composées de 8 à 11 enfants

Les familles composées de 8 à 11 enfants sont moins fréquentes, mais peuvent réellement être considérées comme des familles nombreuses. Le faible effectif de chaque catégorie rend difficile l'analyse. Les huit enfants de Jean-François Antier et de Jeanne Sébileau de Saint-Sauveur-de-Landemont naissent à un rythme assez soutenu depuis leur première fille, Jeanne, qui naît le 21 octobre 1869, tout juste un an après le mariage de ses parents, jusqu'à la naissance de leur dernier fils, Louis, né le 18 février 1884. Il faut préciser que ce couple a notamment eu des jumelles en cinquième et sixième position avec Marie et Françoise nées le 27 décembre 1877.

Épouse	*Réf.*	*Mariage*	*enf1*	*enf2*	*enf3*	*enf4*	*enf5*	*enf6*	*enf7*	*enf8*	*enf9*	*enf10*	*enf11*
Sebileau Jeanne	SAUV_022	20/10/68	12,0	26,1	23,0	25,4	23,9	0,0	50,1	23,7			
Moyenne			**12,0**	**26,1**	**23,0**	**25,4**	**23,9**	**0,0**	**50,1**	**23,7**			

Tableau 134 - Intervalles intergénésiques des familles composées de huit enfants (en nombre de mois).

Deux familles ont eu neuf enfants et, comme beaucoup de familles nombreuses, le rythme des naissances est soutenu. Les écarts protogénésiques sont d'autant plus courts que Marie Julliot et Esprit Nau de Cholet ont conçu leur première fille, Clémentine, avant même que leur mariage ne soit célébré. Les autres enfants se suivent dans des délais relativement courts. Seul un écart un peu plus long peut être identifié à la naissance de leur sixième enfant (47,5 mois), Léontine le 7 mai 1875, sans doute causé par des difficultés passagères (fausse couche) mais qui ne correspondent pas à un contrôle volontaire des naissances.

Épouse	*Réf.*	*Mariage*	*enf1*	*enf2*	*enf3*	*enf4*	*enf5*	*enf6*	*enf7*	*enf8*	*enf9*	*enf10*	*enf11*
Bullereau Perrine	CHAP_006	20/11/64	9,9	14,5	14,7	15,7	33,0	13,8	14,0	14,0	39,6		
Julliot Marie	CHOL_042	29/07/62	2,8	31,1	23,9	27,0	21,2	47,5	25,4	14,1	32,3		
Moyenne			**6,3**	**22,8**	**19,3**	**21,3**	**27,1**	**30,6**	**19,7**	**14,1**	**35,9**		

Tableau 135 - Intervalles intergénésiques des familles composées de neuf enfants (en nombre de mois).

Le constat est le même pour les quatre familles composées de 10 et 11 enfants. Les intervalles intergénésiques restent très faibles. L'intervalle le plus élevé constaté ici est de 67 mois. Le rythme des naissances est soutenu et, malgré l'âge avancé des femmes, les derniers intervalles intergénésiques ne sont guère plus élevés que la moyenne enregistrés aux autres naissances des couples.

Épouse	*Réf.*	*Mariage*	*enf1*	*enf2*	*enf3*	*enf4*	*enf5*	*enf6*	*enf7*	*enf8*	*enf9*	*enf10*	*enf11*
Aubry Adelle	MTJN_012	22/10/60	16,2	23,9	22,7	20,5	25,1	21,4	20,6	23,8	22,4	38,7	
Moreau Marie	BEAU_009	11/06/64	9,8	14,2	20,3	27,1	24,3	21,6	25,9	67,7	17,1	34,4	
Vincent Anne	BOIS_005	04/07/69	10,0	18,5	13,7	24,6	16,4	16,7	16,8	18,2	31,5	34,5	
Moyenne			**12,0**	**18,9**	**18,9**	**24,1**	**21,9**	**19,9**	**21,1**	**36,6**	**23,6**	**35,9**	

Tableau 136 - Intervalles intergénésiques des familles composées de dix enfants (en nombre de mois).

Épouse	*Réf.*	*Mariage*	*enf1*	*enf2*	*enf3*	*enf4*	*enf5*	*enf6*	*enf7*	*enf8*	*enf9*	*enf10*	*enf11*
Bouchereau Pél.	SAUV_021	24/07/60	15,4	26,9	35,1	26,6	31,3	16,8	11,5	21,1	31,1	57,6	22,7
Moyenne			**15,4**	**26,9**	**35,1**	**26,6**	**31,3**	**16,8**	**11,5**	**21,1**	**31,1**	**57,6**	**22,7**

Tableau 137 - Intervalles intergénésiques des familles composées de onze enfants (en nombre de mois).

Nous avons indiqué, dans un tableau synthétique, l'ensemble des intervalles intergénésiques des 101 couples féconds de ce corpus en les ordonnant suivant leur nombre maximum d'enfants et en précisant le nombre de couples concernés pour chaque composition, ainsi que l'intervalle intergénésique maximum enregistré.

Composition des familles	*Nb*	*enf1*	*enf2*	*enf3*	*enf4*	*enf5*	*enf6*	*enf7*	*enf8*	*enf9*	*enf10*	*enf11*	*max*
1 enfant	*20*	26,5											101,2
2 enfants	*21*	13,3	**50,7**										119,7
3 enfants	*13*	13,1	36,9	**43,4**									133,3
4 enfants	*11*	17,2	24,1	46,2	**40,0**								118,8
5 enfants	*8*	12,9	25,4	39,4	31,3	**57,4**							108,7
6 enfants	*15*	11,7	18,9	27,3	24,6	40,8	**35,6**						135,7
7 enfants	*6*	17,5	27,7	29,8	30,0	32,5	31,6	**39,3**					66,3
8 enfants	*1*	12,0	26,1	23,0	25,4	23,9	0,0	50,1	**23,7**				50,1
9 enfants	*2*	6,3	22,8	19,3	21,3	27,1	30,6	19,7	14,1	**35,9**			47,5
10 enfants	*3*	12,0	18,9	18,9	24,1	21,9	19,9	21,1	36,6	23,6	**35,9**		67,7
11 enfants	*1*	15,4	26,9	35,1	26,6	31,3	16,8	11,5	21,1	31,1	57,6	**22,7**	57,6
Total	*101*	16,1	32,3	35,5	29,9	40,0	30,8	30,8	26,1	28,9	41,3	22,7	135,7

Tableau 138 - Intervalles intergénésiques suivant la composition des familles[135] (en nombre de mois).

Ce tableau rappelle bien évidemment que les familles nombreuses ne sont pas les plus fréquentes. Les derniers intervalles intergénésiques figurent en gras dans le tableau. Ils sont effectivement plus élevés que les autres intervalles intergénésiques observés (du moins pour les familles composées de 1 à 7 enfants). Les intervalles maximaux enregistrés sont aussi nettement plus élevés dans les familles avec des petits effectifs que dans les familles nombreuses. Aucun écart à trois chiffres n'est enregistré pour les familles composées d'au moins sept enfants.

[135] L'intervalle indiqué pour les familles avec enfant unique correspond naturellement à l'intervalle protogénésique.

Conclusion

« À cette heure dernière, dans le soir resplendissant, Mathieu et Marianne régnaient par leur race nombreuse. […] Ils finissaient en héros de la vie, vieillards augustes, parce qu'ils avaient beaucoup enfanté, beaucoup créé d'êtres et de choses. Et cela au milieu des batailles, dans le travail, dans la douleur. […] Puis, avec l'âge extrême, la paix était venue, la grande paix souriante, faite des bonnes besognes accomplies, de la bonne certitude du sommeil prochain, tandis que leurs enfants, les enfants de leurs enfants, autour d'eux, recommençaient la lutte, travaillaient et souffraient, vivaient à leur tour ».

ZOLA (Émile), Fécondité, Paris, 1899, p. 747.

Respectant à la lettre les prescriptions de l'Église, les Mauges sont une terre où les familles nombreuses sont fréquentes. Telle est l'image pendant longtemps et encore aujourd'hui véhiculée. Au regard de ce travail qu'en est-il ? Trois approches complémentaires ont été nécessaires à la connaissance de ce territoire singulier et à la compréhension des motivations et des raisons de ces fécondités parfois inattendues. Par un jeu d'échelles, les hommes et les femmes des Mauges ont été abordés d'abord avec un regard statistique porté sur l'ensemble du territoire, puis sur la longue durée dans les villages et enfin au plus près des familles en analysant la dynamique démographique des couples. Fort de ces trois démarches, il est désormais possible de dépasser la simple lecture successive de ces trois approches pour établir un tableau synoptique de la réalité des comportements démographiques des Mauges au XIX^{e} siècle.

Les apports de cette thèse sont de plusieurs ordres. Les premiers – méthodologiques – concernent l'utilisation de bases de données généalogiques dans une optique historique ainsi que la réflexion sur la notion de territoire et de focale d'observation. D'autres apports tiennent à la connaissance des Mauges, cette société rurale qui n'est pas aussi figée et immobile qu'il y paraît. La micro-mobilité géographique y est forte. Elles ont été constatées dans chacune de nos trois approches, à regret parfois, parce qu'elles impliquaient une distorsion dans les corpus. La forte reproduction sociale et la surreprésentation des métiers de la terre ne sont pas sans faire oublier les relations étroites qui lient agriculture et industrie. Mais les apports principaux concernent incontestablement les comportements

démographiques. Au travers des trois démarches, les attitudes des habitants au moment du mariage et des naissances ont été étudiées. La mortalité n'a pas été oubliée en cela qu'elle a des incidences fortes sur la capacité ou non à avoir un enfant (nombre d'enfants à élever simultanément, décès prématuré des conjoints ou mortinatalité). Enfin, ce travail aura été l'occasion de donner un maximum d'éléments pour tenter de répondre à la question récurrente et intrigante de la présence des familles nombreuses dans les Mauges.

I - Les apports

A. Des apports méthodologiques

1. Bases de données « généalogiques » et étude historique

Un des premiers apports de la recherche permet de montrer l'intérêt des bases de données généalogiques pour une utilisation historique. Ces tableaux – élaborés par les membres de l'AGENA (association généalogique de l'Anjou) dans notre cas – ont été créés pour faciliter la recherche des ancêtres en donnant le relevé de tous les actes de naissance enregistrés dans chaque commune. Mais ces bases de données ne sont pas relationnelles. Les références des actes ne sont pas ordonnées entre elles. Pour autant un couplage des données et un travail de recoupement peuvent enrichir considérablement ces bases en mettant en évidence les liens entre les différentes naissances, en associant les différentes orthographes possibles des noms de famille, ou les éventuelles incohérences dues à des homonymes. En identifiant les parents et en repérant les doublons, il devient alors possible de reconstituer les fratries. Les bases de données ont une « nouvelle vie » et transcendent leur intérêt généalogique par des intérêts historiques. Le gain de temps dans le dépouillement peut paraître fort séduisant au départ (puisque les relevés ont déjà été effectués par les membres de ces associations), pour autant le temps de couplage des données ne doit pas être négligé.

2. Notion de territoire et de focale d'observation

La notion de territoire ainsi que la réflexion et l'utilisation de plusieurs focales d'observation constituent certainement un autre apport méthodologique de notre travail. Au fil de nos investigations, des disparités spatiales sont apparues et les cartes réalisées ont justement mis en évidence des différences de comportement suivant l'espace géographique. On pourrait croire que le territoire est un des éléments catalyseur ou régulateur de ces comportements, mais la réalité est tout autre. C'est justement la façon dont on lit et observe ces comportements qui influence la manière avec laquelle on les représente. Jean-Louis

Ormières s'est intéressé à l'évolution de la natalité en Anjou et a constaté qu'à l'échelle des arrondissements celle-ci était plus ou moins forte[136]. L'observation du taux de natalité au niveau des cantons des seules Mauges met en avant de nouvelles disparités avec des taux plus faibles en 1821 dans les cantons ligériens (celui de Champtoceaux et Saint-Florent-le-Vieil) par rapport aux cantons du centre Mauges eux-mêmes devancés par le canton de Cholet. Soixante-cinq ans plus tard (en 1886), seuls les deux cantons du sud des Mauges (Montfaucon-sur-Moine et Cholet) gardent des taux de natalité supérieurs à 20 ‰. Pourtant ce lissage masque, une fois de plus, des disparités si, changeant une nouvelle fois de focale, on s'intéresse à la natalité communale. Par exemple, dans un même canton en 1821 (Saint-Florent-le-Vieil), le taux de natalité du Marillais est de 17 naissances pour 1 000 habitants alors que dans la commune voisine, La Chapelle-Saint-Florent, le taux de natalité atteint les 30,6 ‰. L'échelle d'observation est très importante et, pour ce qui est de la natalité des Mauges, nous avons montré que l'analyse cantonale mettait en valeur un découpage nord-sud (le nord moins nataliste que le sud), alors que l'observation communale dessine un contraste est-ouest pour le même phénomène.

La notion de territoire et de focale d'observation joue également un rôle quand on s'intéresse à la date du plein démographique des Mauges. Si l'impulsion de M^gr^ Angebault a permis l'agrandissement de nombreuses églises, en partie dans les Mauges, dans les années 1860-1869, c'est en partie en réponse à la forte croissance de la population enregistrée depuis quelques années. À l'échelle de l'arrondissement (Cholet), le plein démographique est enregistré au recensement de population de 1866. Mais, là encore, une observation à l'échelle cantonale met en évidence des évolutions disparates entre le canton de Cholet qui connaît une croissance de sa population pendant tout le XIX^e^ siècle et le canton de Chemillé qui enregistre son maximum de population au recensement de 1856. Le corpus longitudinal (enregistrement des naissances pour 4 villages sur tout le XIX^e^ siècle) permet là encore de changer de focale et d'observer que, à l'échelle communale, les comportements sont de nouveau différents : La Chapelle-Saint-Florent connaît son maximum démographique en 1856 (bien qu'en dehors du canton de Chemillé), La Tessoualle enregistre sa population la plus importante en 1861 et Andrezé voit son nombre d'habitants augmenter jusqu'en 1872. Toujours est-il que, pensant observer le même phénomène, la différence de focale modifie les analyses et atténue l'impact de certains facteurs.

[136] ORMIERES (J.-L.), « Natalité, fécondité et illégitimité en Anjou », *op. cit.*, p. 235-252.

B. Une présentation « de l'intérieur » d'une société rurale

1. Des villages pas si immobiles : prise en compte de la mobilité géographique

Par cette étude fondée sur trois ensembles – un corpus statistique, un corpus longitudinal et un corpus transversal – il a été possible de dresser un portrait plus précis de la société rurale des Mauges du XIX^e^ siècle. Les villages des Mauges sont loin d'être des villages immobiles comme pouvait l'être Sennely-en-Sologne au siècle précédent[137]. S'intéressant aux comportements démographiques, la variable de la mobilité géographique s'est plusieurs fois invitée dans les analyses. La stabilité et le respect des traditions restent des aspects forts du territoire. Huit maris sur dix trouvent leur compagne dans un rayon de quelques kilomètres seulement de leur lieu de naissance à Saint-Laurent-des-Autels, et 16 % ne vont pas au-delà des frontières des cantons limitrophes. Certes les mouvements sont de faible ampleur, mais pour autant la société est bien en mouvement. Certains maires confient leur sentiment à ce sujet dans l'enquête sur les recensements de population organisée par le préfet de Maine-et-Loire en 1846. Ils expliquent tout à la fois des pertes ou des accroissements de population par les déplacements des habitants. Il faut dire, comme le rappelle le maire de Saint-Laurent-des-Autels à l'époque, que la physionomie des Mauges a en partie changé depuis le tracé des grandes routes stratégiques qui, dans les années 1830, favorisent les échanges et l'installation de nouveaux habitants. Les effets de la mobilité géographique sont aussi apparus dans le corpus longitudinal avec les effets de l'exode rural qui explique la contradiction entre un nombre d'habitants des trois communes qui augmente (La Chapelle-Saint-Florent, Andrezé et La Tessoualle) alors que le nombre moyen de naissances annuelles diminue. Mais les plus fortes mobilités géographiques – ou, tout au moins les plus fortes implications – sont sans conteste celles observées lors de la constitution du dernier corpus avec la difficulté à appréhender les filles disparues.

Sous couvert de tradition, la mobilité géographique intervient également au moment du mariage, tout au moins sous la forme d'une mobilité factice, une mobilité d'écriture, lorsque les couples viennent se marier dans la commune de naissance de l'épouse même si tous deux sont installés dans un autre village. En effet, le corpus des filles nées en 1840 a montré que 95 % d'entre elles se marient dans leur commune de naissance, mais que 36 % des époux sont originaires de communes situées à plus de 5 kilomètres de celle de leur épouse. Même si les mobilités sont peu conséquentes en termes de distance, elles ont un impact fort sur la reconstitution des familles. La mobilité est naturellement plus forte dans les

[137] BOUCHARD (G.), *Le village immobile : Sennely-en-Sologne au XVII^e^ siècle*, Paris, 1972, 386 p.

communes où peu d'enfants naissent chaque année : les petits effectifs rendent plus difficile le fait de trouver un conjoint dans sa commune de naissance. La mobilité géographique n'est pas la même que l'on soit fille d'ouvrier dans l'industrie extractive ou textile ou fille de commerçant. Pour ces derniers l'habitude de parcourir une certaine distance favorise les mobilités personnelles et ouvre les horizons. La mobilité est d'ailleurs plus importante dans les communes où les foires et marchés et les voies de communication favorisent les échanges (Cholet, Chemillé, Montjean-sur-Loire).

2. Forte reproduction sociale et surreprésentation des métiers de la terre

Si les villages sont plus immobiles que ce qu'on aurait pu le croire, la reproduction sociale y est forte. Près des trois quarts des hommes exercent une activité dans la même catégorie socio-professionnelle que leur grand-père à Saint-Laurent-des-Autels. Les professions agricoles sont celles qui attirent le plus d'individus. Lorsqu'on est ou devient agriculteur, la stabilité sociale l'emporte. Le constat est analogue concernant les filles nées en 1840 puisque 60 % d'entre elles, lorsque leur père travaille dans l'agriculture, viennent à épouser un homme du même milieu. Il faut dire que l'endogamie sociale est particulièrement forte (61 % de *suiveurs*) et les métiers de l'agriculture attirent les jeunes filles au moment de leur mariage, dans un espace où les familles vivant d'un travail de la terre sont nombreuses. L'agriculture constitue ainsi une *terre d'accueil* pour les hommes et les femmes qui ne trouvent plus de travail dans l'industrie textile. Cette dernière est en difficulté à partir des années 1860 du fait de la crise américaine qui impacte lourdement la fabrique choletaise et depuis la signature du traité de commerce entre la France et l'Angleterre qui met fin à la protection du marché français.

3. Agriculture et industrie intimement liées

La société rurale des Mauges est originale par les relations étroites entretenues entre agriculture et proto-industrie. Les travaux de Tessie Pei-Yuan ont défini ce mode d'organisation tantôt centralisé et tantôt dispersé, particulièrement caractéristique dans les Mauges[138]. La main-d'œuvre locale abondante constitue aussi un atout qui permet aux habitants des Mauges de convertir leurs modes de production et de s'adapter aux différentes crises. Et la force des hommes et des femmes des Mauges réside en partie dans ces interactions entre agriculture et industrie textile, cette double industrie des femmes de cultivateurs évoquée par Andrews. La présence de près de 20 000 fileuses réparties sur le territoire au moment de la Révolution française constitue un maillon essentiel de la

[138] Pei-Yuan Liu (T.), *From Protoindustry to Sweated Work, op. cit.,* 480 p.

manufacture choletaise. Mais, dans les premières décennies du XIX^e^ siècle, une grande partie de ces fileuses disparaissent et cèdent la place à des filatures concentrées et à l'importation du fil. Le tissage connait à son tour une concentration avec le développement du tissage mécanique, d'abord à Jallais et à Chemillé. La taille de ces machines implique très vite la nécessité de les installer en un seul lieu. Le corpus des filles nées en 1840 a permis de confronter cette analyse à la réalité familiale. Du côté des pères des filles nées en 1840, 46 % exercent une profession dans le domaine agricole, alors que 19,5 % sont artisans, 19,6 % exercent une profession dans le domaine industriel et 8,2 % dans le commerce. Du côté de leurs gendres (pour ceux qui ont eu des enfants), un sur deux exerce une profession agricole, 20 % sont artisans et 17 % travaillent dans l'industrie. Mais ne nous trompons pas, une grande part du travail textile est exercé par les femmes et n'apparaît donc pas ici. Comme on l'a vu, la profession des femmes est rarement mentionnée. L'inscription de la profession d'une femme dans l'état civil tient plus de l'anecdote ou du cas spécifique que de la généralité comme cette fille-mère qui, en accouchant seule de son enfant devient ainsi chef de famille et voit sa profession être inscrite dans l'acte de naissance de son enfant.

C. Des apports sur les comportements démographiques

1. Le mariage

Le mariage est l'acte fondateur du couple, la constitution du foyer et, pour beaucoup, l'étape obligée avant l'arrivée des premiers enfants.

a) L'âge au mariage des époux

La meilleure « arme contraceptive » est le recul de l'âge au mariage. En retardant la date de l'union, les premières maternités sont décalées et le nombre d'enfants par couple diminue d'autant. Le recul de l'âge au mariage est une pratique effectivement répandue dans les Mauges. Mais plus intéressantes sont les explications données pour expliquer ce phénomène. Jean-Louis Ormières estime que les couples des Mauges préfèrent reculer leur mise en ménage plutôt que de se voir contraints de recourir à des méthodes condamnées par la morale catholique. Cette hypothèse est toutefois peu crédible au vu des naissances illégitimes à La Tessoualle et de la généralisation des liaisons prénuptiales ou bien au vu des intervalles protogénésiques inférieurs à 9 mois. À l'inverse, certains maires réfutent ce constat de recul de l'âge au mariage et estiment au contraire que les filles de leur village se marient plus tôt et ont donc plus d'enfants. Ils justifient ainsi l'augmentation de la population de leur commune dans l'enquête préfectorale afférente en 1846. Et pourtant, l'étude d'une génération de femmes nées en 1840 indique qu'elles se marient en moyenne

pendant leur 25e année. Mais, phénomène plus étonnant, la pratique religieuse de la commune d'origine de ces nouvelles épouses influent sur cet âge : dans les communes où la pratique religieuse est quasi-unanime, les filles se marient en moyenne à 27 ans, alors que, dans celles où la pratique pascale des hommes ne dépasse pas les 35 %, les filles se marient en moyenne à 24 ans. Entre ces deux zones d'influence, la fécondité est ainsi réduite de trois années. Mais la religion n'est pas le seul paramètre qui entre en cause ici. Si l'âge moyen de mariage des filles issues du secteur agricole (25,8 ans) est identique à celles originaires du milieu proto-industriel (25,6 ans), des disparités plus subtiles se font jour. Les filles des grands exploitants agricoles (fermiers, métayers, cultivateurs ou laboureurs) se marient en moyenne un peu plus tard (26,2 ans) alors que les filles d'ouvriers agricoles et petits exploitants font baisser la moyenne en se mariant entre 23 et 24 ans. Dans le domaine proto-industriel, le contraste ne distingue pas deux niveaux sociaux mais plutôt deux secteurs d'activités avec, d'un côté l'industrie textile où les filles se marient entre 26 et 27 ans et les filles de l'industrie extractive (potiers, tuiliers, etc.) où le mariage est célébré beaucoup plus tôt (22,6 ans en moyenne).

L'âge moyen au mariage des époux est plus élevé que celui des femmes. Ils se marient en moyenne pendant leur trentième année. La pratique religieuse affecte moins l'âge au mariage ici. En revanche l'influence de la profession est plus forte pour eux. Les hommes se marient plus jeunes lorsqu'ils exercent dans le secteur proto-industriel (entre 27 et 29 ans suivant qu'ils soient potiers ou qu'ils travaillent dans le secteur du textile). Par ailleurs, les hommes exerçant une activité agricole se marient plus tard, d'autant plus pour les ouvriers agricoles qui se marient en moyenne à 34 ans.

Ainsi, l'âge au mariage des femmes est influencé à la fois par la pratique religieuse et par le milieu social dont les femmes sont originaires. Mais l'impact de la religion est de loin le plus marquant. L'Église a, depuis les premiers temps et les premiers écrits, un discours qui réprouve tout contrôle des naissances et qui incite les hommes à faire des enfants. Et pourtant, le constat est ici tout autre. Peut-être faut-il y voir – comme semblait le dire Chatelain – une volonté de l'Église de retenir au maximum ses fidèles au village pour éviter un exode dangereux à ses yeux. En favorisant le recul du mariage des filles, l'Église retarde l'établissement des couples et renforce son contrôle social de la population. Les incidences sur la fécondité ne seraient alors que la résultante du maintien au village. En effet, une fois mariées, le comportement des femmes ne varie pas, qu'elles soient originaires d'une commune pratiquante ou non.

b) L'écart d'âge entre époux

Les parents des filles nées en 1840 connaissent des écarts d'âge parfois assez conséquents (25 ans maximum). De manière générale, les hommes préfèrent se marier avec une femme plus jeune qu'eux (68 % des cas), recherchant ainsi des femmes plus fertiles. Concernant les écarts d'âges entre époux, ce sont 81 % des hommes qui se marient avec une femme plus jeune qu'eux. Un sur cinq (22 %) a même au moins dix ans de plus que leur promise, avec un écart maximum de 20 ans. Mais les écarts d'âge entre époux ne semblent pas influencés par une quelconque pratique religieuse de la commune de naissance.

2. La mortalité : mortalité infantile et mortinatalité

L'attitude des hommes et des femmes devant la mort peut expliquer bien des aspects des comportements de la population. Si l'un ou l'autre des conjoints meurt jeune, la fécondité du couple s'en trouve naturellement stoppée. Et certaines vies maritales sont courtes. Quelques couples n'ont vécu ensemble que pendant trois ans après leur mariage. Mais, dans la majorité des cas, la durée moyenne de vie maritale est de plus de 28 ans. Elle couvre donc entièrement la période de fertilité des femmes. La présence d'enfants mort-nés a de fortes incidences sur les comportements démographiques en ce qu'elle diminue d'autant les intervalles intergénésiques minimum (rétablissement plus rapide de l'ovulation quand il n'y a pas d'allaitement). Pour autant, la mortinatalité n'est pas facile à identifier à partir des corpus constitués ici. Elle ne peut l'être qu'en creux puisque les décès d'enfants à la naissance ne sont pas systématiquement mentionnés par les officiers d'état civil dans les registres de naissance. Ce travail de recherche a aussi permis quelques apports dans le domaine de la mortalité infantile. Celle-ci est d'ailleurs plus faible que la moyenne départementale (13,8 %) parmi les filles nées en 1840 : 9 % d'entre elles sont décédées avant leur premier anniversaire. Cette observation renforce l'idée que l'état sanitaire est meilleur dans les Mauges que dans le reste du département, et la fréquence des sages-femmes plus importante. Au XIX^{e} siècle, on meurt à tout âge. Un tiers des filles nées en 1840 sont décédées avant leur quatrième anniversaire et 3 sur 5 meurent avant leur 20 ans. Les effets de la mortalité infantile sont d'autant plus importants qu'ils influent sur la composition des familles. Comme beaucoup d'enfants meurent en bas âge, les écarts peuvent être conséquents entre le nombre de naissances enregistrées et le nombre d'enfants vivants réellement dans le couple.

3. Le rythme des naissances

a) Amplitude des naissances et dernière maternité

Si les femmes se marient plus tard elles ne cherchent majoritairement pas à raccourcir leur fécondité. Un quart des femmes nées en 1840 ont encore des enfants après 40 ans, et ce y compris parmi les couples qui ont partagé plus de 30 ans de vie commune. Un contrôle des naissances a cependant pu être identifié chez quelques femmes. Après avoir eu des enfants de manière régulière, celles-ci cessent d'en avoir à un âge où elles sont pourtant encore fertiles (avant leurs 35 ans) et alors que leur mari est toujours vivant.

b) Filles-mères, naissances illégitimes et conceptions prénuptiales

L'illégitimité a pu être étudiée à l'échelle des villages (corpus longitudinal) et des familles (corpus transversal). Il faut rappeler que la *faute* des filles-mères apparaît d'autant plus grave qu'elle consacre une pratique de la sexualité hors mariage. L'étude des comportements démographiques aux villages a montré que les naissances illégitimes ne concernent pas plus de une naissance sur cent à La Chapelle-Saint-Florent et Andrezé alors que le pourcentage de filles-mères approche les 3 % à La Tessoualle. Dans le corpus des filles nées en 1840, la moitié des filles de la Tessoualle a accouché d'un enfant de père inconnu. Même si le pourcentage n'est pas identique quand on le rapporte à l'ensemble des naissances de la commune, il n'en demeure pas moins que La Tessoualle s'illustre par une illégitimité beaucoup plus forte. Jean-Louis Ormières estime que les comportements illicites de la population sont renforcés par la distance prise avec l'Église. Jean-Louis Flandrin pense que la multiplication des naissances illégitimes est à mettre au crédit, entre autres, de l'élévation de l'âge au mariage. Mais nous avons vu que, dans les Mauges, l'augmentation de l'âge au mariage des filles est en corrélation avec la forte pratique religieuse. L'âge au mariage des femmes de La Tessoualle (25 ans) est d'ailleurs en plein dans la moyenne. Ainsi, la montée de l'illégitimité n'a rien à voir ici avec l'âge au mariage. Par contre, si la pratique pascale enregistrée à Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent est quasi unanime en 1875, elle est plus faible (75 à 90 %) à La Tessoualle. Il faudrait donc se ranger à l'avis de Flandrin et penser que cette légère distance avec l'Église pourrait expliquer l'augmentation des naissances illégitimes. Mais, pourtant, parmi les autres communes de naissances figurant dans ce même corpus, aucune autre naissance illégitime n'a été enregistrée et certaines communes connaissent même des pratiques religieuses encore plus faibles. Les causes de l'illégitimité sont donc certainement à chercher ailleurs. Le corpus des naissances au village ne permet pas de connaître le destin de ces filles-mères et oblige à ne formuler que des

hypothèses. L'étude des filles nées en 1840 donne davantage de précisions sur leur devenir. Chacune des filles-mères de La Tessoualle s'est ensuite mariée et l'enfant né de père inconnu a été alors légitimé. En revanche il est tout de même notable que dans tous les cas la jeune mère a attendu plusieurs années après cette naissance hors-norme avant de se marier. D'autres naissances sont légitimes mais trahissent des conceptions prénuptiales (certaines femmes sont même enceintes de huit mois au moins à leur mariage). Et ces cas sont beaucoup plus fréquents que les naissances illégitimes. Près de 9 % des couples ont conçu l'enfant avant le mariage et, dans 6 % des cas, la « faute » anticipe le mariage.

c) Intervalles protogénésiques

Les couples ont leur premier enfant majoritairement dans l'année qui suit le mariage (65 %) pour les couples d'Andrezé et de La Chapelle-Saint-Florent). Pourtant, une étude plus fine, à l'échelle de familles issues de 14 communes des Mauges, laisse apparaître que les couples attendent l'arrivée de leur premier enfant en moyenne 18 mois à compter de la célébration de leur mariage. Des disparités spatiales existent. À Beausse ou à La Chapelle-Rousselin par exemple, les femmes attendent en moyenne moins d'une année pour accueillir leur premier enfant, alors que les couples dont la femme est originaire du Fuilet ou de Cholet attendent pratiquement deux années. Pourtant, aucun impact de la pratique religieuse n'est à enregistrer ici. La morale religieuse retarde le mariage mais n'influe pas sur l'arrivée du premier enfant. La confrontation avec le milieu socio-professionnel a également mis en évidence des disparités intéressantes. Les couples d'exploitants agricoles ont habituellement leur premier enfant dans un délai plus court que la moyenne (15,8 mois au lieu de 18,1). Quand les femmes se marient jeunes, le premier enfant arrive d'autant plus rapidement (moins d'une année après le mariage en moyenne). L'envie de fonder une famille est même encore plus pressant pour les femmes qui se marient entre 30 et 34 ans. Passées 35 ans, les effets du rythme biologique des femmes commencent à se faire sentir et la première grossesse intervient dans des délais plus longs.

d) Naissances multiples

Les Mauges sont une terre où les jumeaux et triplés sont un peu plus nombreux qu'ailleurs. La gémellité concerne en effet entre 1 et 1,5 % des naissances à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle. Ces taux sont légèrement plus élevés qu'à l'échelle nationale (1,02 %). Pour autant les jumeaux ne constituent pas l'explication des familles nombreuses dans les Mauges : 49 % des familles avec des jumeaux n'ont pas eu plus de 5 enfants. Les naissances multiples marquent d'ailleurs un coup d'arrêt des naissances dans

44 % des familles concernées. Ainsi, l'arrivée de jumeaux ou triplés ne constitue pas un frein inconditionnel au désir d'avoir d'autres enfants.

e) Intervalles intergénésiques

L'étude de l'évolution des amplitudes au cours du siècle a montré que les couples d'Andrezé ont leurs enfants de manière plus rapprochée dans la seconde moitié du siècle. L'intervalle intergénésique moyen est de 28 mois pour Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle ; il est même moins important (25 à 27 mois) si on retire de l'observation l'écart qui précède le dernier enfant, écart souvent plus important qui fait augmenter la moyenne. Parmi les femmes nées en 1840, les intervalles intergénésiques sont effectivement moins importants (32 mois en moyenne), confirmant une diminution de ces écarts au cours du siècle. Parmi les familles composées d'au moins huit enfants à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle, l'écart avant l'arrivée du dernier enfant est de 35 mois en moyenne, du fait de la moindre fertilité des femmes qui sont déjà en âge d'avoir eu au moins sept enfants. Dix pour cent de ces couples enregistrent des écarts de plus de 6 ans avant leur dernier enfant, quand bien même les autres intervalles intergénésiques ont été faibles. Ce phénomène illustre tout à fait l'arrivée du « petit dernier non prévu ». Pour d'autres familles, l'intervalle le plus long ne concerne pas le dernier enfant et peut être le témoin d'un contrôle ponctuel des naissances. Les intervalles intergénésiques longs (au moins 60 mois) ne représentent que 2 % des naissances (44 sur 2 168 naissances). Ils sont toutefois plus fréquents à La Tessoualle (2,8 %) qu'à Andrezé (1,5 %). Un rythme différencié est observable dans beaucoup de familles avec la présence de délais intergénésiques très courts pour les premiers enfants, puis beaucoup plus allongés au fil de la composition de la famille. Cela s'explique bien entendu par la moindre fertilité des mères passé un certain âge.

D. La question des familles nombreuses dans les Mauges

1. Une forte natalité en déclin

Un des apports essentiels de cette thèse est de donner le maximum d'éléments pour vérifier la véracité de ce lieu-commun qui associe aux Mauges l'image de familles nombreuses qui auraient essaimé dans chacun des villages. Il faut d'abord affirmer que les Mauges sont effectivement pourvoyeuses de beaucoup d'enfants. Même si le taux de natalité est en constante régression en Maine-et-Loire, les Mauges restent les plus fécondes. La fécondité des mariages figure même parmi les plus fortes à en croire Jean-Louis Ormières. Et pourtant, l'étude du corpus longitudinal montre que, alors que la population communale augmente, la moyenne du nombre de naissances tend à baisser dans les trois communes

(sauf Cholet) mettant en avant ainsi les effets de la mobilité géographique et de l'exode rural. Dans ce corpus, les familles moyennes ne sont pas des familles nombreuses. À Andrezé, les familles sont composées en moyenne de 4 enfants, 3,4 à La Chapelle-Saint-Florent et 2,8 à La Tessoualle. Les couples constitués entre 1861 et 1880 font d'ailleurs nettement moins d'enfants (3,2 en moyenne) que les générations précédentes. Bien loin d'être des familles nombreuses, la taille des familles diminue au cours du siècle.

2. Les petites familles très nombreuses

Contre toute attente, ce sont les familles avec enfant unique qui sont, proportionnellement, les plus importantes en nombre. Sur l'ensemble du XIX^{e} siècle, 38 % des couples de La Tessoualle n'ont qu'un enfant ; 26 % à La Chapelle-Saint-Florent et 20 % à Andrezé. Les familles composées de trois enfants maximum sont largement majoritaires et représentent 52 % des familles d'Andrezé, 60 % de celles de La Chapelle-Saint-Florent et 70 % des couples de La Tessoualle. Cette analyse se confirme avec l'étude des femmes nées en 1840 puisque 20 % des couples n'ont eu qu'un seul enfant et 54 % n'en ont pas eu plus de trois. Par contre la répartition sociale des familles avec enfant unique est assez étonnante ; elle ne reflète pas la réalité sociale des Mauges. Une surreprésentation des familles avec un seul enfant dans le milieu des artisans est notable puisqu'un artisan sur 4 n'a eu qu'un seul enfant. Cette analyse peut cependant être surévaluée du fait des familles où le décès prématuré de l'un des conjoints a stoppé la fécondité des ménages. Mais en observant uniquement les 80 couples pour lesquels aucune contrainte conjoncturelle ne les empêche de donner naissance à un nouvel enfant et en ne prenant en compte que la composition réelle des familles (en retirant les enfants morts en bas-âge de la composition des familles), le contraste est encore plus fort puisque 60 % de ces familles ne sont pas composées de plus de trois enfants et les trois quarts n'ont pas plus de cinq enfants. Les familles nombreuses ne pourraient donc intervenir, au mieux, que pour un quart d'entre elles.

3. Le milieu socio-professionnel influence la composition des familles

Les familles pour lesquelles le père exerce une profession dans le domaine agricole sont celles qui ont le comportement le plus éclectique et dont la composition des familles est la plus diversifiée. C'est dans ce groupe que se rencontrent le plus fréquemment les familles nombreuses. Dans le secteur de la proto-industrie, le modèle est totalement différent : pas de familles très nombreuses ici. Mais à n'en pas douter, le groupe le plus caractéristique est celui des artisans parmi lequel aucune famille n'est composée de plus de quatre enfants et la grande majorité des couples se limite même à un seul enfant. Philippe Ariès s'est déjà

intéressé aux interactions entre natalité et structures sociales. En comparant les cartes de natalité par département à un siècle d'écart avec celle des modes de tenure, il a montré, par exemple, que la mentalité du petit propriétaire pouvait favoriser la diffusion du malthusianisme en France[139]. Dans les grandes métairies, les exploitants ont besoin de main-d'œuvre et l'arrivée d'enfants dans la famille peut être perçue comme un apport de main-d'œuvre à bon prix dans ces exploitations familiales. En Anjou, les métairies ont une vingtaine d'hectares et quelques-unes atteignent les 50 ha vers 1850 d'après Oscar Thouin. Mais, même si une diminution de leur taille, par partage, intervient au cours du siècle, les progrès de l'agriculture nécessitent toujours plus de main-d'œuvre. Ces divisions des métairies sont d'ailleurs dénoncées par certains maires lors de l'enquête concernant le recensement de 1846. Mais même si les métairies sont pourvoyeuses de travail et permettent d'occuper un grand nombre d'enfants, tous ne trouvent pas à s'occuper sur la ferme et doivent quitter le milieu agricole pour exercer une profession dans un autre secteur d'activité. C'est effectivement le constat qui a été fait en s'intéressant au profil social des époux des femmes nées en 1840. Un tiers des artisans (10 sur les 29 relevés) sont en fait fils de cultivateurs et apparaissent ainsi en tant que pionniers. Ne trouvant plus de travail dans les métairies, ils se sont installés comme maçon, sabotier, maréchal, cordonnier, *etc*.

4. Peu de familles très nombreuses, mais qui marquent l'imaginaire.

La proportion de familles nombreuses dans les Mauges n'est pas très importante. Dans le corpus longitudinal les familles hors normes sont celles qui ont eu au moins huit enfants. La proportion de familles nombreuses est plus importante à Andrezé qu'à La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle. Il n'est pas étonnant de constater que, de manière générale, elles sont plus fréquentes parmi les couples sédentaires que parmi les couples supposés mobiles. L'étude des naissances pour l'ensemble du XIX^{e} siècle a permis de montrer que les familles nombreuses ont leurs enfants sur une plus grande durée (forte amplitude) et à un rythme rapproché. C'est l'association de ces deux pratiques qui facilite le grand nombre d'enfants. Sept pour cent des femmes nées en 1840 qui ont fondé une famille ont eu au moins huit enfants. D'autant plus que de nombreux enfants meurent en bas âge et diminuent d'autant la grandeur de la famille. Bien plus que le nombre d'accouchements, c'est bien la composition réelle de la famille qui impose l'image de famille nombreuse.

L'observation des familles nombreuses sur une longue période montre que, plus on avance dans le siècle, moins les familles sont nombreuses. Pourtant, certaines familles très

[139] ARIES (P.), « Les variations régionales de la natalité », *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII^{e} siècle*, Paris, 1971, p. 258-259.

nombreuses se distinguent de leurs contemporains par un comportement marginal. Des familles ont par exemple 14 enfants à Andrezé alors que dans le même village les familles les plus nombreuses ne totalisent *que* 11 enfants. Les familles très nombreuses ne sont donc pas seulement des familles qui ont eu un enfant de plus que la moyenne ; il s'agit bien ici de familles réellement nombreuses et au comportement hors-norme. Mais définir un « point de rupture » entre familles classiques et familles nombreuses n'est pas aisé. D'autant que l'effet de seuil a évolué au cours du siècle. Si le nombre de naissances par couple diminue au cours du siècle, le comportement singulier et marginalisé de quelques familles demeure très prononcé.

Pour comprendre l'impact des familles nombreuses dans les villages, il faut garder à l'esprit qu'une famille composée de 16 enfants – soit 18 personnes dans le foyer avec les parents – est naturellement remarquable. Une seule famille a alors autant de poids que six familles avec enfant unique. Les familles nombreuses concentrent dès lors beaucoup d'attention et d'intérêt dans les villages. Parmi les femmes nées en 1840, sept familles (sur 101) sont constituées d'au moins huit enfants. Mais, de ces sept familles sont nés 67 enfants (sur les 384 enfants nés des couples de ce corpus). Ainsi, 7 % des couples ont donné naissance à près de 18 % des enfants. Le contraste est encore plus fort quand on s'intéresse aux familles composées d'au moins sept enfants puisque 13 couples engendrent 109 enfants (soit plus de 28 % des enfants nés de ce corpus). Si, pour le XIX^{e} siècle au moins, dans les Mauges, les familles nombreuses ne sont pas les plus fréquentes dans les villages, elles donnent pourtant naissance à de nombreux enfants qui marquent le quotidien des communes par leur vitalité et imprègnent l'imaginaire collectif.

II – Les pistes de recherche

Au moment de mettre un point final à notre recherche, et après en avoir présenté les apports d'un point de vue méthodologique comme du point de vue des comportements démographiques, il est naturel de regretter de n'avoir pas pu s'attarder sur certains sujets ou de ne pas en avoir abordé d'autres. Nous aurions évidemment aimé poursuivre l'aventure, étendre les observations et multiplier les approches. Mais les regrets ne sont utiles que s'ils peuvent créer l'envie et donner naissance à de nouveaux projets, des pistes de travail et des axes de recherches à prolonger.

Il pourra nous être reproché de n'avoir pas suffisamment pris en compte le célibat définitif dans notre étude. Si 60 % de la population est célibataire d'après le recensement de

1861[140], il faut admettre que cette statistique inclus également les enfants. Il n'empêche que le célibat est sensiblement plus élevé dans les Mauges[141]. Le corpus longitudinal, focalisé sur les naissances, ne donne naturellement aucune précision sur l'importance du célibat et l'étude de la génération des filles nées en 1840 n'a pas permis de prendre en compte réellement l'emprise du célibat puisque le devenir des filles n'a pu être étudié que jusqu'à la fin du XIX[e] siècle seulement. De nombreuses femmes ne sont pas encore décédées et les célibataires, par définition, ne laissent de trace dans l'état civil qu'au moment de leur naissance et de leur décès. Pour mieux prendre en compte le célibat définitif sur l'ensemble du XIX[e] siècle, il faudrait effectuer un relevé systématique des actes de décès pour relever le statut matrimonial du défunt. Certains officiers d'état civil indiquent ce statut en marge des actes : « époux de… », « veuf de… », « enfant » ou « célibataire ». Pour plus de cohérence, il faudrait relever l'âge des défunts pour ne prendre en compte que le célibat définitif.

Les Mauges concentrent un des plus forts taux d'encadrement sacerdotal en France et le petit séminaire de Beaupréau favorise l'augmentation des ordinations annuelles et le nombre de religieux et de religieuses est conséquent dans l'ensemble du territoire. Il pourrait être intéressant de consulter également les archives des congrégations religieuses pour relever les lieux de naissance de ces femmes célibataires par conviction. Ces congrégations sont nombreuses : la communauté fontevriste à Chemillé, la communauté cistercienne aux Gardes, les sœurs de La Providence à La Pommeraye, les sœurs de Sainte-Marie de Torfou, la congrégation de La Salle-de-Vihiers ainsi que de nombreuses petites communautés paroissiales qui prolongent des congrégations plus conséquentes. La confrontation de ces données avec le corpus de la génération des femmes nées en 1840 permettrait sans doute de retrouver ainsi une partie des « femmes disparues ». Parmi les axes de recherches, il pourrait être intéressant de retravailler sur l'influence de la morale religieuse au village. Il serait alors possible d'étudier la présence des prêtres et vicaires en comparant, par exemple, l'éventuelle influence de ces hommes d'Église sur le taux de natalité dans leur paroisse. Les *Ordo*[142] permettraient alors de suivre certains d'entre eux au fil de leurs nominations et d'analyser si des concordances apparaissent, si certains prêtres encouragent la natalité dans les différentes paroisses où ils exercent leur ministère.

Nous avons concentré notre attention ici sur les Mauges puisqu'elles constituent un véritable creuset où se mêlent une pratique religieuse forte, une proto-industrie diffuse sur

[140] Arch. dép. de Maine-et-Loire, 6 M 8.

[141] ORMIERES (J.-L.), « Natalité, fécondité, et illégitimité… », *op. cit.*, p. 239.

[142] *Annuaires du diocèse d'Angers* (Arch. dép. de Maine-et-Loire, PER 8)

tout le territoire et des comportements démographiques originaux. Pour prolonger cette étude, il conviendrait désormais de mener la même enquête dans le reste du département de Maine-et-Loire pour confronter le comportement des Mauges à celui du Segréen, du Saumurois ou du Baugeois, ou de comparer l'évolution démographique des Mauges avec d'autres sociétés rurales dans lesquelles la pratique religieuse et la proto-industrie sont fortes. Cette ouverture pourrait se faire (et c'est un autre de nos regrets) grâce à l'utilisation massive des fichiers de données élaborés par les associations de généalogie. Il serait notamment très intéressant de comparer les relevés de naissance avec ceux des mariages ou des décès. Certes le travail informatique serait colossal mais rentable, vu l'enjeu qu'il représente. D'autant plus que ces bases de données ont aussi l'immense avantage de transcender les découpages historiques en relevant les actes du XVI^{e} au XIX^{e} siècle.

Et c'est enfin un de nos derniers regrets que celui de ne pas avoir pu dépasser les limites chronologiques du siècle. Plus que l'Ancien Régime, c'est la période plus contemporaine dont il conviendrait d'approfondir l'étude. Les récentes évolutions législatives dans le domaine des archives (juillet 2008) pourront faciliter désormais une telle démarche et permettre une étude des naissances jusqu'en 1935. Elle pourrait se croiser aussi par une enquête adressée aux amateurs férus de généalogie qui auraient un ancêtre direct né dans les Mauges au début du XIX^{e} siècle et pour lequel ils auraient établi la généalogie descendante en prenant en compte les collatéraux (et donc la composition des familles à chaque génération). Cette ouverture présenterait de nombreux avantages. Elle offrirait d'abord une vision longitudinale des comportements démographiques sur plus d'un siècle puisqu'on pourrait imaginer que ces généalogistes acceptent de donner des informations sur leur famille jusqu'à la fin des années 1960. Une telle enquête permettrait aussi de prendre en compte les mobilités géographiques (les généalogistes amateurs sont souvent de véritables enquêteurs qui suivent leur ancêtres à la trace), d'étudier le célibat définitif, de disposer de nombreuses données sociales et d'établir des comparaisons entre générations en s'interrogeant sur la reproduction du modèle démographique d'une génération à une autre.

Ces pistes de recherche sont autant de projets qu'il sera possible de mener, tant il est vrai qu'en histoire aussi il faut savoir remettre l'ouvrage sur le métier.

Table des documents

Table des illustrations

Illustration 1 - Architecture caractéristique des Mauges..... p. 40

Illustration 2 - Grange-étable typique des Mauges ..... p. 41

Illustration 3 - Vue d'ensemble du four du Cerisier à Montjean-sur-Loire à la fin du XIX^e siècle. ..... p. 51

Illustration 4 – Peignage du chanvre ..... p. 57

Illustration 5 - Marque de fabrication de MM. Rousselot & Bonnet, manufacturiers à Cholet ..... p. 61

Illustration 6 - Tisserand à son métier, Bégrolles-en-Mauges à la fin du XIX^e siècle ..... p. 63

Illustration 7 - Manufacture de pantoufles à Andrezé. Maison Chupin et Chupin. Atelier des hommes (1908) ..... p. 68

Illustration 8 - Andrezé : mouvements d'ensemble de la Garde des Mauges, section des petits (1913) ..... p. 79

Illustration 9 - Mariage à La Chaussaire en septembre 1897 (détail) ..... p. 174

Illustration 10 - Registre des naissances, mariages et décès de la commune d'Andrezé de 1820 à 1830 (extrait du 16 novembre 1828, acte de naissance de Marie-Ducidie Sourice) .....p. 207

Table des cartes

Carte 1 - Pourcentage d'écarts de population entre 1866 et le recensement de 1921 ..... p. 104

Carte 2 - Écarts de population entre 1921 et 1968 (en %) ..... p. 106

Carte 3 - Taux de natalité par canton en 1821 (‰) ..... p. 117

Carte 4 - Taux de natalité par canton en 1886 (‰) ..... p. 117

Carte 5 - Taux de natalité par commune en 1821 (‰)..... p. 122

Carte 6 - Taux de natalité par commune en 1886 (‰) ..... p. 126

Carte 7 - Localisation de La Chapelle-Saint-Florent, Andrezé, La Tessoualle et Cholet .. p. 139

Carte 8 - Communes sélectionnées dans le corpus, d'après la carte de la pratique pascale des hommes en 1875.....p. 265

Table des tableaux

Tableau 1 - Évolution de la population des Mauges, du Maine-et-Loire et de la France de 1801 à 1968 ..... p. 90

Tableau 2 - Pourcentage d'augmentation de la population entre les recensements dans les Mauges et en Maine-et-Loire, de 1946 à 1968..... p. 94

Tableau 3 - Évolution de la population des cantons des Mauges en nombre d'habitants ..... p. 95

Tableau 4 - Ecart de population entre 1866 et 1921 pour les cantons des Mauges ..... p. 103

Tableau 5 - Différence de population entre 1866 et 1968, et entre 1921 et 1968 par canton ..... p. 105

Tableau 6 - Évolution du taux de natalité de 1846 à 1906 (‰)..... p. 114

Tableau 7 - Taux de natalité par canton en 1821 et en 1886 (‰) ..... p. 116

Tableau 8 - Taux de natalité par commune et canton en 1821 (‰) p.120

Tableau 9 - Taux de natalité par commune et canton en 1886 (‰) ..... p. 125

Tableau 10 - Répartition des familles d'après le recensement de population de 1891 (en %) ..... p. 130

Tableau 11 - Récapitulatif du corpus des naissances et mariages dans quatre communes des Mauges ..... p. 138

Tableau 12 - Évolution de la population des communes d'Andrezé, de la Chapelle-Saint-Florent, de Cholet, de la Tessoualle et des Mauges au xixe siècle (indice 100 en 1801) ..... p. 143

Tableau 13 - Minimum, maximum et moyenne du nombre de naissances enregistrées par tranche de 5 années dans les communes d'Andrezé, de la Chapelle-Saint-Florent, de Cholet, de la Tessoualle au xixe siècle..... p. 145

Tableau 14 - Nombre de relevé d'enfants mort-nés identifiables par tranche chronologique de 1800 à 1900, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle (en effectif)..... p. 150

Tableau 15 - Nombre de naissances multiples de 1800 à 1900, à Andrezé, Cholet, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle (en effectif et en pourcentage). ..... p. 151

Tableau 16 - Nombre de naissances doubles et triples en France de 1875 à 1883 .....p. 152

Tableau 17 - Nombre de naissances multiples par tranche chronologique de 1800 à 1900, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle (en effectif et en pourcentage). ..... p. 153

Tableau 18 - Composition des familles ayant eu des jumeaux à Andrezé au XIX^e siècle. ... p. 155

Tableau 19 - Composition des familles ayant eu des jumeaux à La Chapelle-Saint-Florent au xixe siècle. ..... p. 156

Tableau 20 - Composition des familles ayant eu des jumeaux à La Tessoualle au XIX^e siècle. ..... p. 157

Tableau 21 - Répartition des naissances multiples par nombre d'enfants dans la fratrie, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle (en effectif et en pourcentage)..... p. 157

Tableau 22 - Nombre et pourcentage de naissances masculines et féminines enregistrées pour les communes d'Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle..... p. 160

Tableau 23 - Naissances de père inconnu, en nombre et en pourcentage (Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle)..... p. 164

Tableau 24 - Naissances illégitimes pour 100 naissances en 1844-1849, 1891-1895 et 1905-1906, et pourcentage de Pascalisants en 1898 par arrondissement ..... p. 165

Tableau 25 - Naissances de père inconnu à Andrezé au XIX^e siècle ..... p. 168

Tableau 26 - Naissances de père inconnu à La Chapelle-Saint-Florent au XIX^e siècle ..... p. 169

Tableau 27- Naissances de père inconnu à La Tessoualle au XIX^e siècle..... p. 171

Tableau 28 - Nombre et pourcentage de mariages par mois à Cholet de 1807 à 1887.....p.175

Tableau 29 - Nombre et pourcentage de mariages par mois à Saint-Laurent-des-Autels de 1807 à 1893..... p. 176

Tableau 30 - Couples féconds par tranche chronologique, en nombre et en pourcentage, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle, au XIX^e siècle. ..... p. 178

Tableau 31 - Nombre de couples féconds et pourcentage de couples pour lesquels la date de mariage est connue à Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent au XIX^e siècle .... p. 180

Tableau 32 - Nombre et pourcentage d'enfants premiers nés ayant le même prénom que l'un des parents pour les communes d'Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle..... p. 183

Tableau 33 - Nombre de prénoms de garçons donnés en 1800-1810, 1845-1855 et 1890-1900 à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle (en effectif et en valeur d'indice). ..... p. 184

Tableau 34 - Pourcentage des prénoms de garçon les plus donnés de 1800 à 1810 à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle. ..... p. 185

Tableau 35 - Pourcentage des prénoms de garçon les plus donnés de 1890 à 1900 à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle. ..... p. 186

Tableau 36 - Nombre maximum de naissances et moyenne de naissances par couple pour les couples féconds et les couples sédentaires, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle, au XIX^e siècle ..... p. 189

Tableau 37 - Nombre de couples féconds et moyenne des naissances par couple, par tranche chronologique, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle, au XIX^e siècle..... p. 190

Tableau 38 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle, au xixe siècle..... p. 193

Tableau 39 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond sédentaire, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle, au XIX^e siècle. ..... p. 195

Tableau 40 - Composition des familles et écarts entre les couples féconds et les couples féconds sédentaires, à Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent, au XIX^e siècle (en pourcentage)..... p. 196

Tableau 41 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond par tranche chronologique à Andrezé au XIX^e siècle (en effectif et en pourcentage). ..... p. 199

Tableau 42 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond par tranche chronologique à La Chapelle-Saint-Florent au XIX^e siècle (en effectif et en pourcentage) .....p. 200

Tableau 43 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond par tranche chronologique à La Tessoualle au XIX^e siècle (en effectif et en pourcentage). .....p. 202

Tableau 44 - Amplitude minimale, amplitude maximale et moyenne des amplitudes suivant la composition des familles, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle..... p. 209

Tableau 45 - Moyenne des amplitudes suivant la composition des familles avant et après 1850, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle..... p. 214

Tableau 46 - Intervalles protogénésiques au xixe siècle à Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent. .....p. 217

Tableau 47 - Intervalles protogénésiques par tranches chronologiques à Andrezé au XIX^e siècle..... p. 218

Tableau 48 - Intervalles protogénésiques par tranches chronologiques à La Chapelle-Saint-Florent au XIX^e siècle ..... p. 219

Tableau 49 - Moyenne des intervalles intergénésiques (avec indication des intervalles minimaux et maximaux enregistrés) à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle. (en nombre de mois)..... p. 221

Tableau 50 - Intervalles intergénésiques des derniers enfants des couples ayant eu au moins 8 enfants à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle. (en nombre de mois) ..... p. 222

Tableau 51 - Intervalles intergénésiques de plus de 60 mois à la naissance du dernier enfant à Andrezé (A), La Chapelle-Saint-Florent (C) et La Tessoualle (T) au XIX^e siècle (en nombre de mois). ..... p. 223

Tableau 52 - Intervalles intergénésiques de plus de 60 mois à la naissance de l'avant dernier enfant à Andrezé (A), La Chapelle-Saint-Florent (C) et La Tessoualle (T) au XIX^e siècle (en nombre de mois). ..... p. 225

Tableau 53 - Intervalles intergénésiques de plus de 60 mois à la naissance de l'antépénultième enfant à Andrezé (A), La Chapelle-Saint-Florent (C) et La Tessoualle (T) au XIX^e siècle (en nombre de mois)..... p. 225

Tableau 54 - Moyennes des intervalles intergénésiques du dernier enfant (Der), de l'avant dernier (AVD) et de l'antépénultième enfant (Ant.), par tranche chronologique, pour les familles ayant eu au moins 8 enfants à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle (en nombre de mois). ..... p. 226

Tableau 55 - Écart entre la moyenne de l'intervalle intergénésique du dernier enfant et celle de l'avant dernière naissance des familles ayant eu au moins 8 enfants, par tranche chronologique, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle. ..... p. 227

Tableau 56 - Moyenne des intervalles intergénésiques hors dernier enfant, moyenne de l'intervalle intergénésique du dernier enfant, moyenne totale et écart entre le dernier intervalle et la moyenne des intervalles hors dernière naissance, pour les couples ayant eu au moins 8 naissances à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle (en nombre de mois). ..... p. 233

Tableau 57 - Moyenne totale des intervalles intergénésiques et comparaison avec la moyenne hors dernier enfant, suivant la composition des familles pour les couples ayant eu au moins 8 naissances à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle (en nombre de mois). ..... p. 234

Tableau 58 - Répartition des couples ayant eu au moins huit enfants suivant l'intervalle intergénésique à la naissance du dernier enfant et la moyenne des autres intervalles intergénésiques à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle (en nombre et en pourcentage). ..... p. 236

Tableau 59 - Répartition des couples ayant eu au moins huit enfants suivant l'intervalle intergénésique à la naissance du dernier enfant et la moyenne des autres intervalles intergénésiques d'après la composition des familles à Andrezé,

La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle (en nombre et en pourcentage). ..... p. 237

Tableau 60 - Intervalles intergénésiques des couples d'Andrezé qui ont eu au moins huit enfants au XIX^e siècle (en nombre de mois). ..... p. 241

Tableau 61 - Intervalles intergénésiques des couples de La Chapelle-Saint-Florent qui ont eu au moins huit enfants au xixe siècle (en nombre de mois). .....p. 242

Tableau 62 - Intervalles intergénésiques des couples de La Tessoualle qui ont eu au moins huit enfants au XIX^e siècle (en nombre de mois). .....p. 244

Tableau 63 - Couples pour lesquels le plus grand intervalle intergénésique a été enregistré à la naissance du dernier enfant, parmi les couples ayant eu au moins huit enfants à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle (en nombre et en pourcentage).....p. 245

Tableau 64 - Intervalles intergénésiques supérieurs ou égaux à 60 mois (5 ans) parmi les couples ayant eu au moins huit enfants à Andrezé (A), La Chapelle-Saint-Florent (C) et La Tessoualle (T) au XIX^e siècle (en nombre de mois). .....p. 247

Tableau 65 - Statistiques sur la répartition des intervalles intergénésiques supérieurs ou égaux à 60 mois (5 ans) parmi les couples ayant eu au moins huit enfants à Andrezé (A), La Chapelle-Saint-Florent (C) et La Tessoualle (T) au XIX^e siècle. .....p. 248

Tableau 66 - Pratique pascale des hommes en 1875 dans les communes des Mauges, classées par canton ..... p. 261

Tableau 67 - Classement des professions par catégorie, thème et sous-thème .....p. 262

Tableau 68 - Récapitulatif du nombre de naissances prises en compte dans le corpus par commune, suivant la pratique pascale des hommes estimée en 1875. .....p. 272

Tableau 69 - Répartition thématique des professions paternelles des filles nées en 1840.....p. 275

Tableau 70 - Répartition par catégorie des pères artisans des filles nées en 1840 .....p. 278

Tableau 71 - Répartition par catégorie des pères commerçants des filles nées en 1840....p. 278

Tableau 72 - Répartition par catégorie des pères des filles nées en 1840 et exerçant une activité dans le domaine agricole.....P. 279

Tableau 73 - Répartition par catégorie des pères des filles nées en 1840 et exerçant une activité dans le domaine proto-industriel. .....P. 279

Tableau 74 - Répartition par catégorie des professions paternelles des filles nées en 1840 (en nombre) .....p. 280

Tableau 75 - Répartition par catégorie des professions paternelles des filles nées en 1840 (en %) ..... p. 281

Tableau 76 - Répartition bourg/campagne des familles des filles nées en 1840. .....P. 285

Tableau 77 - Répartition des pères par âge à la naissance de leur fille en 1840 (en nombre et en pourcentage). .....p. 287

Tableau 78 - Âge minimum, âge maximum et âge moyen des pères suivant la commune de naissance des filles nées en 1840. .....p. 288

Tableau 79 - Répartition des mères par âge à la naissance de leur fille en 1840 (en nombre et en pourcentage).....p. 289

Tableau 80 - Âge minimum, âge maximum et âge moyen des mères suivant la commune de naissance des filles nées en 1840. ..... p. 290

Tableau 81 - Nombre et pourcentage de pères plus âgés que la mère, de pères et mères du même âge et de pères plus jeunes que la mère à Beausse, à Cholet et au Fuilet en 1840. ..... p. 291

Tableau 82 - Nombre et pourcentage de filles signifiantes et disparues dans les communes du corpus..... p. 296

Tableau 83 - Nombre et pourcentage de filles signifiantes et disparues par catégorie socio-professionnelle. .....p. 297

Tableau 84 - Taux de mortalité infantile des filles par commune en 1840.....p. 298

Tableau 85 - Âge au décès des filles nées en 1840, par tranche d'âge, en nombre et en pourcentage.....p. 300

Tableau 86 - Composition de la population, d'après le recensement de la population de 1861, en nombre.....p. 302

Tableau 87 - Composition de la population, d'après le recensement de la population de 1861, en pourcentage .....p. 302

Tableau 88 - Âge au mariage des filles nées en 1840, par tranche d'âge et par commune (en nombre et en pourcentage) .....p. 304

Tableau 89 - Âge moyen au mariage des filles nées en 1840, par catégorie professionnelle .....p. 305

Tableau 90 - Âge moyen au mariage des filles nées en 1840, par commune.....P. 306

Tableau 91 - Âge moyen au mariage des filles nées en 1840, suivant la pratique religieuse de leur commune de naissance. .....p. 307

Tableau 92- Femmes célibataires décédées après 40 ans.....p. 308

Tableau 93 - Comparaison du lieu de naissance de l'épouse, du lieu de mariage et du lieu de naissance de l'époux (avec précision des distances orthodromiques).....p. 315

Tableau 94 - Distance entre les lieux de naissance des époux (même commune, commune limitrophe, autre commune du département ou autre département) suivant la commune de naissance des épouses ..... p. 316

Tableau 95 - Distance orthodromique entre les lieux de naissance des époux suivant la commune de naissance des épouses .....p. 317

Tableau 96 - Distance orthodromique entre les lieux de naissance des époux suivant le milieu professionnel des pères des épouses..... p. 318

Tableau 97 - Répartition thématique des professions paternelles des époux et des épouses .....p. 320

Tableau 98 - Comparaison entre la profession des pères et beaux-pères et calcul de l'endogamie sociale (nombre) .....p. 321

Tableau 99 - Comparaison entre la profession des pères et beaux-pères et calcul de l'endogamie sociale (%) .....p. 321

Tableau 100 - Pionniers et suiveurs suivant la profession de l'époux à son mariage ..... p. 323

Tableau 101 - Âge au mariage des maris des filles nées en 1840 par tranche d'âge (en nombre et en pourcentage) .....p. 326

Tableau 102 - Âge moyen au mariage des maris des filles nées en 1840, suivant la pratique religieuse de la commune de naissance des époux.....p. 326

Tableau 103 - Âge moyen au mariage des maris des filles nées en 1840, par catégorie professionnelle ..... p. 327

Tableau 104 - Écart d'âge entre conjoints suivant la pratique religieuse de la commune de naissance des épouses. .....p. 328

Tableau 105 - Écart d'âge entre conjoints suivant la pratique religieuse de la commune de naissance des époux. .....p. 328

Tableau 106 - Écart d'âge entre conjoints suivant le milieu professionnel des époux. .....p. 329

Tableau 107 – Nombre de femmes mariées pour lesquelles la descendance est connue, par commune. .....p. 331

Tableau 108 - Distance entre les lieux de naissance des époux ayant eu des enfants. ..... p. 332

Tableau 109 - Degré de pratique religieuse estimé dans les communes de naissance des épouses..... p. 332

Tableau 110 - Répartition bourgs/campagne des familles des filles mariées avec enfants ..... p. 332

Tableau 111 - Milieu professionnel des époux ayant eu des enfants ..... p. 333

Tableau 112 - Pionniers et suiveurs suivant la profession de l'époux à son mariage ..... p. 333

Tableau 113 - Nombre minimal et maximal d'enfant et nombre moyen d'enfant par couple suivant la durée de vie commune des couples..... p. 335

Tableau 114 - Légitimations d'enfants par rapport aux naissances enregistrées chaque année (en nombre et en pourcentage)..... p. 337

Tableau 115 - Nombre de couples et nombre d'enfants suivant la composition des familles. .....p. 340

Tableau 116 - Nombre de couples et nombre d'enfants suivant la composition des familles. .....p. 345

Tableau 117 - Nombre maximum d'enfants vivants simultanément par couples suivant la profession des époux pour les couples ayant partagé au moins 20 ans de vie commune.....p. 346

Tableau 118 - Nombre maximum d'enfants vivants simultanément par couples suivant le degré de pratique religieuse de la commune de naissance de l'épouse pour les couples ayant partagé au moins 20 ans de vie commune. .....p. 354

Tableau 119 - Amplitude moyenne, amplitude minimale et amplitude maximale des naissances suivant la composition des familles (en nombre d'années)..... p. 357

Tableau 120 - Âge des femmes à la dernière maternité et durée de vie de couple.....P. 359

Tableau 121 - Âge des femmes à la dernière maternité et nombre d'enfant pour les femmes ayant partagé plus de 30 ans de vie maritale. ..... P. 361

Tableau 122 - Moyenne des intervalles protogénésiques par commune de naissance des épouses (en nombre de mois).....p. 366

Tableau 123 - Intervalles protogénésiques suivant le degré de pratique religieuse des communes de naissances des épouses (en nombre de mois).....p. 367

Tableau 124 – Intervalles protogénésiques suivant l'activité professionnelle des époux (en nombre de mois). .....p. 367

Tableau 125 - Intervalles protogénésiques (en nombre de mois) suivant l'âge des filles au mariage.....P. 369

Tableau 126 - Intervalles intergénésiques suivant le numéro d'ordre des enfants (en nombre de mois).....p. 370

Tableau 127 - Intervalles intergénésiques des familles avec enfant unique (en nombre de mois).....p. 376

Tableau 128 - Intervalles intergénésiques des familles composées de deux enfants (en nombre de mois)..... p. 377

Tableau 129 - Intervalles intergénésiques des familles composées de trois enfants (en nombre de mois). .....p. 378

Tableau 130 - Intervalles intergénésiques des familles composées de quatre enfants (en nombre de mois). ..... p. 378

Tableau 131 - Intervalles intergénésiques des familles composées de cinq enfants (en nombre de mois) ..... p. 379

Tableau 132 - Intervalles intergénésiques des familles composées de six enfants (en nombre de mois). ..... p. 380

Tableau 133 - Intervalles intergénésiques des familles composées de sept enfants (en nombre de mois). ..... p. 380

Tableau 134 - Intervalles intergénésiques des familles composées de huit enfants (en nombre de mois). ..... p. 381

Tableau 135 - Intervalles intergénésiques des familles composées de neuf enfants (en nombre de mois). ..... p. 381

Tableau 136 - Intervalles intergénésiques des familles composées de dix enfants (en nombre de mois). ..... p. 381

Tableau 137 - Intervalles intergénésiques des familles composées de onze enfants (en nombre de mois). ..... p. 381

Tableau 138 - Intervalles intergénésiques suivant la composition des familles (en nombre de mois). ..... p. 382

Table des graphiques

Graphique 1 - Évolution de la population des Mauges, du Maine-et-Loire et de la France de 1801 à 1968 ..... p. 91

Graphique 2 - Évolution de la population des cantons des Mauges en nombre d'habitants..... p. 96

Graphique 3 - Évolution de la population des communes d'Andrezé, de la Chapelle-Saint-Florent, de Cholet, de la Tessoualle et des Mauges au XIX^{e} siècle (indice 100 en 1801) ..... p. 143

Graphique 4 - Moyenne du nombre de naissances enregistrées à Andrezé par tranche de 5 années au XIX^{e} siècle, avec mention du minimum et du maximum de naissances relevées sur chaque période ..... p. 146

Graphique 5 - Moyenne du nombre de naissances enregistrées à La Chapelle-Saint-Florent par tranche de 5 années au XIX^{e} siècle, avec mention du minimum et du maximum de naissances relevées sur chaque période ..... p. 146

Graphique 6 - Moyenne du nombre de naissances enregistrées à Cholet par tranche de 5 années au XIX^{e} siècle, avec mention du minimum et du maximum de naissances relevées sur chaque période ..... p. 147

Graphique 7 - Moyenne du nombre de naissances enregistrées à La Tessoualle par tranche de 5 années au XIX^e siècle, avec mention du minimum et du maximum de naissances relevées sur chaque période ..... p. 147

Graphique 8 - Répartition des naissances multiples par nombre d'enfants dans la fratrie dans les trois communes du corpus (Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle) au XIX^e siècle (en effectif). ..... P. 158

Graphique 9 - Naissances de père inconnu au xixe siècle, par tranche chronologique (Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle)..... p. 167

Graphique 10 - Répartition des mariages par mois à Cholet en pourcentage (1807-1887).....p. 175

Graphique 11 - Pourcentage de mariages par mois à Saint-Laurent-des-Autels de 1807 à 1893 .....p. 177

Graphique 12 - Couples féconds par tranche chronologique, en pourcentage, à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle, au XIX^e siècle. ..... p. 178

Graphique 13 - Pourcentage d'enfants premiers nés ayant le même prénom que l'un des parents pour les communes d'Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle..... p. 183

Graphique 14 - Pourcentage des prénoms de garçon les plus donnés de 1800 à 1810 à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle. ..... p. 186

Graphique 15 - Pourcentage des prénoms de garçon les plus donnés de 1890 à 1900 à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle. ..... p. 187

Graphique 16 - Moyenne du nombre d'enfants par couple fécond, par tranche chronologique à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle, au XIX^e siècle. ..... p. 190

Graphique 17 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle, au xixe siècle (en pourcentage). ..... p. 194

Graphique 18 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond sédentaire à Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent, au xix e siècle (en pourcentage)..... p. 196

Graphique 19 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond et par couple fécond sédentaire, à Andrezé au XIX^e siècle. ..... p. 197

Graphique 20 - Répartition du nombre de naissances par couple fécond et par couple fécond sédentaire, à La Chapelle-Saint-Florent au XIX^e siècle. ..... p. 198

Graphique 21 - Moyenne de l'amplitude entre la première et la dernière naissance, suivant la composition des familles à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle (en nombre d'années). ..... p. 210

Graphique 22 - Moyenne de l'amplitude entre la première et la dernière naissance, suivant la composition des familles (avec indication de l'amplitude minimale et maximale), à Andrezé au XIX^e siècle (en nombre d'années). ..... p. 211

Graphique 23 - Moyenne de l'amplitude entre la première et la dernière naissance, suivant la composition des familles (avec indication de l'amplitude minimale et maximale), à La Chapelle-Saint-Florent au XIX^e siècle (en nombre d'années).....p. 212

Graphique 24 - Moyenne de l'amplitude entre la première et la dernière naissance, suivant la composition des familles (avec indication de l'amplitude minimale et maximale), à La Tessoualle au XIX^e siècle (en nombre d'années). .....p. 213

Graphique 25 - Intervalles protogénésiques au XIX^e siècle à Andrezé et La Chapelle-Saint-Florent (en pourcentage).....p. 217

Graphique 26 - Intervalles protogénésiques par tranches chronologiques à Andrezé au XIX^e siècle (%)..... p. 219

Graphique 27 - Intervalles protogénésiques par tranches chronologiques à La Chapelle-Saint-Florent (%)..... p. 219

Graphique 28 - Moyennes des intervalles intergénésiques à la naissance du dernier enfant, par tranche chronologique, pour les familles ayant eu au moins 8 enfants à Andrezé, La Chapelle-Saint-Florent et La Tessoualle au XIX^e siècle (en nombre de mois).....p. 227

Graphique 29 - Répartition thématique des professions paternelles des filles nées en 1840.....p. 276

Graphique 30 - Répartition par catégorie des professions paternelles des filles nées en 1840 (en %)..... p. 281

Graphique 31 - Répartition des pères par âge à la naissance de leur fille en 1840 (en nombre).....p. 287

Graphique 32 - Répartition des mères par âge à la naissance de leur fille en 1840 (en nombre).....p. 289

Graphique 33 - Âge au décès des filles nées en 1840, par tranche d'âge (en pourcentage). .....p. 300

Graphique 34 - Répartition thématique des professions paternelles des époux et des épouses .....p. 320

Graphique 35 - Parcours démographiques des couples ayant eu moins de cinq ans de vie commune..... p. 335

Graphique 36 - Parcours démographiques des femmes de La Tessoualle ayant eu un enfant de père inconnu, légitimé par la suite. .....p. 338

Graphique 37 - Parcours démographique de Joséphine Combe, originaire de Chemillé. ....p. 340

Graphique 38 - Parcours démographiques des femmes ayant eu un seul enfant et une durée de vie commune courte. ....p. 341

Graphique 39 - Fréquence des couples suivant leur nombre maximum de naissances enregistrées. ....p. 342

Graphique 40 - Parcours démographique d'Anne-Marie Vincent de La Boissière-Saint-Florent et de Jean-Baptiste Brunetière. ....p. 343

Graphique 41 - Parcours démographique de Pélagie Bouchereau de Saint-Sauveur-de-Landemont et Pierre Bouchereau. ....p. 344

Graphique 42 - Parcours démographique de Jeanne Moreau née à Saint-Sauveur-de-Landemont et Pierre Bouyer. ....p. 345

Graphique 43 - Fréquence des couples ayant partagé au moins 20 ans de vie commune suivant le nombre maximum d'enfants vivants simultanément dans la famille. ....p. 347

Graphique 44 - Parcours démographique de Pélagie Bouchereau née à Saint-Sauveur-de-Landemont ....p. 348

Graphique 45 - Parcours démographique d'Adelle Aubry née à Montjean-sur-Loire ....p. 348

Graphique 46 - Parcours démographique de Marie Moreau née à Beausse....p. 349

Graphique 47 - Parcours démographique de Marie Chevalier de La Renaudière. ....P. 350

Graphique 48 - Parcours démographique de Marie Guinebretière de Chemillé. ....P. 350

Graphique 49 - Parcours démographique de Marie Julliot de Cholet. ....P. 350

Graphique 50 - Parcours démographique de Marie Bondu du Fuilet....P. 350

Graphique 51 - Parcours démographique de femmes d'artisans n'ayant eu qu'un enfant vivant. ....P. 352

Graphique 52 - Parcours démographique de femmes d'artisans n'ayant eu qu'un enfant mort en bas âge. ....P. 352

Graphique 53 - Parcours démographique de femmes d'artisans ayant eu deux enfants dont un décédé en bas âge. ....P. 353

Graphique 54 - Courbe de l'amplitude moyenne des naissances suivant la composition des familles (avec indication de l'amplitude minimale et maximale)....p. 358

Graphique 55 - Fréquence des femmes suivant leur âge à la dernière maternité pour les femmes ayant partagé plus de 30 ans de vie maritale. ....P. 362

Graphique 56 - Parcours démographique des femmes ayant eu au moins quatre enfants et une dernière maternité antérieure à 35 ans. ..... P. 363

Graphique 57 - Parcours démographique de Rose Jagou et Anatole Chauveau de Cholet. ..... P. 364

Graphique 58 - Parcours démographique de Pierre Hyvert et Jeanne Coiffard de La Varenne. ..... P. 371

Graphique 59 - Parcours démographique de Henry Pithon et Émelie Lusson de Montjean-sur-Loire. ..... P. 372

Graphique 60 - Parcours démographique de Louis Burgand et Aimée Coutand de Cholet. ..... P. 372

Graphique 61 - Parcours démographique de François Grimault et Marie Onillon de La Boissière-Saint-Florent. ..... P. 373

Graphique 62 - Moyenne des intervalles intergénésiques suivant l'ordre de naissance des enfants (en nombre de mois). ..... p. 374

Sources

Une présentation plus complète des archives des recensements, de l'état civil et de l'Enregistrement a déjà été faite dans le corps de la thèse[143].

I - État civil

Nous donnons la liste des registres de naissance, mariage et décès qui ont permis l'élaboration des corpus de ce travail. La collection départementale est conservée aux Archives départementales de Maine-et-Loire. Les lacunes (en partie dues à l'incendie du tribunal d'Angers en 1979) ont été comblées grâce à la collection conservée dans chaque commune. Ces documents ont été numérisés aux Archives départementales puis restitués aux communes. Lorsque les archives de la commune ne sont pas classées la mention « non coté » a été précisée. L'ensemble est désormais accessible en ligne sur le site internet des Archives départementales (www.archives49.fr) depuis avril 2008.

État civil des quatre communes du corpus longitudinal

Andrezé

6 E 6/4	An V-1810	Naissances	Collection départementale
6 E 6/5	An V-1810	Mariages	Collection départementale
6 E 6/6	An IX-1810	Décès	Collection départementale
6 E6/7	1811-1819	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 6/8	1820-1830	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 6/9	1831-1840	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 6/10	1841-1860	Naissances	Collection départementale
6 E 6/11	1841-1860	Mariages	Collection départementale
6 E 6/12	1841-1860	Décès	Collection départementale
6 E 6/13	1861-1870	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
1 E 1/20	1871-1879	Naissances	Collection communale
1 E 1/21	1871-1879	Mariages	Collection communale
1 E 1/22	1871-1879	Décès	Collection communale
1 E 1/23	1880-1889	Naissances	Collection communale
1 E 1/24	1880-1889	Mariages	Collection communale
1 E 1/25	1880-1889	Décès	Collection communale
1 E 1/26	1890-1899	Naissances	Collection communale
1 E 1/27	1890-1899	Mariages	Collection communale
1 E 1/28	1890-1899	Décès	Collection communale
1 E 1/29	1900-1902	Naissances, mariages, décès	Collection communale

[143] Recensements de population et état civil (chapitre 2), et archives de l'Enregistrement (chapitre 7).

La Chapelle-Saint-Florent

6 E 75/3	An IX-An XIII	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 75/4	An XIV-1810	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 75/5	1811-1815	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 75/6	1816-1825	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 75/7	1826-1834	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 75/8	1835-1842	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 75/9	1843-1848	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 75/10	1849-1854	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 75/11	1855-1860	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 75/12	1861-1870	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
non coté	1865-1871	Naissances, mariages, décès	Collection communale
non coté	1872-1880	Naissances, mariages, décès	Collection communale
non coté	1881-1888	Naissances, mariages, décès	Collection communale
non coté	1889-1896	Naissances	Collection communale
non coté	1889-1896	Mariages	Collection communale
non coté	1889-1896	Décès	Collection communale
non coté	1897-1902	Naissances	Collection communale
non coté	1897-1902	Mariages	Collection communale
non coté	1897-1902	Décès	Collection communale

Cholet

6 E 99/13	An V - An VIII	Naissances	Collection départementale
6 E 99/14	An V - An X	Mariages	Collection départementale
6 E 99/15	An V - An XIII	Décès	Collection départementale
6 E 99/16	An IX - An XI	Naissances	Collection départementale
6 E 99/17	An XI - 1807	Mariages	Collection départementale
6 E 99/16	An XII - An XIII	Naissances	Collection départementale
6 E 99/18	An XIV-1809	Naissances	Collection départementale
6 E 99/20	An XIV-1810	Décès	Collection départementale
6 E 99/21-31	1810-1820	Naissances	Collection départementale
6 E 99/19	1808-1812	Mariages	Collection départementale
6 E 99/150-159	1811-1820	Décès	Collection départementale
6 E 99/87-94	1813-1820	Mariages	Collection départementale
6 E 99/160-167	1821-1828	Décès	Collection départementale
6 E 99/32-41	1821-1830	Naissances	Collection départementale
6 E 99/95-104	1821-1830	Mariages	Collection départementale
6 E 99/168-169	1829-1830	Décès	Collection départementale
6 E 99/42-51	1831-1840	Naissances	Collection départementale
6 E 99/105-114	1831-1840	Mariages	Collection départementale
6 E 99/170-179	1831-1840	Décès	Collection départementale
6 E 99/52-61	1841-1850	Naissances	Collection départementale
6 E 99/115-124	1841-1850	Mariages	Collection départementale
6 E 99/180-189	1841-1851	Décès	Collection départementale
6 E 99/62-69	1851-1858	Naissances	Collection départementale
6 E 99/70-71	1859-1860	Naissances	Collection départementale
6 E 99/125-134	1851-1860	Mariages	Collection départementale
6 E 99/190-199	1851-1860	Décès	Collection départementale
6 E 99/200-208	1861-1869	Décès	Collection départementale
6 E 99/209-214	1870-1875	Décès	Collection départementale
6 E 99/72-86	1861-1875	Naissances	Collection départementale
6 E 99/135-149	1861-1875	Mariages	Collection départementale

Non coté	1876-1890	Naissances	Collection communale
non coté	1876-1890	Mariages	Collection communale
non coté	1876-1890	Décès	Collection communale
non coté	1890	Naissances	Collection communale
non coté	1890-1891	Mariages	Collection communale
non coté	1890	Décès	Collection communale
non coté	1891	Naissances	Collection communale
non coté	1891-1892	Décès	Collection communale
non coté	1892	Naissances	Collection communale
non coté	1892-1894	Mariages	Collection communale
non coté	1893-1894	Décès	Collection communale
non coté	1893	Naissances	Collection communale
non coté	1894	Naissances	Collection communale
non coté	1895	Naissances	Collection communale
non coté	1895-1897	Mariages	Collection communale
non coté	1895-1896	Décès	Collection communale
non coté	1896	Naissances	Collection communale
non coté	1897	Naissances	Collection communale
non coté	1897-1898	Décès	Collection communale
non coté	1898	Naissances	Collection communale
non coté	1898-1899	Mariages	Collection communale
non coté	1899-1900	Décès	Collection communale
non coté	1899	Naissances	Collection communale
non coté	1900-1901	Mariages	Collection communale
non coté	1900	Naissances	Collection communale
non coté	1901-1902	Décès	Collection communale
non coté	1901	Naissances	Collection communale
non coté	1902	Mariages	Collection communale
non coté	1902	Naissances	Collection communale

La Tessoualle

6 E 343/4	An VI - 1812	Naissances	Collection départementale
6 E 343/5	An VI - 1812	Mariages	Collection départementale
6 E 343/6	An VI - 1812	Décès	Collection départementale
6 E 343/7	1813-1823	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 343/8	1824-1834	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 343/9	1835-1860	Naissances	Collection départementale
6 E 343/10	1835-1860	Mariages	Collection départementale
6 E 343/11	1835-1860	Décès	Collection départementale
6 E 343/12	1861-1870	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 343/13	1871-1880	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
1 E 20	1881-1882	Naissances	Collection communale
1 E 21	1881-1882	Mariages	Collection communale
1 E 22	1881-1882	Décès	Collection communale
1 E 23	1883-1892	Naissances	Collection communale
1 E 24	1883-1892	Mariages	Collection communale
1 E 25	1883-1892	Décès	Collection communale
1 E 26	1893-1902	Naissances	Collection communale
1 E 27	1893-1902	Mariages	Collection communale
1 E 28	1893-1902	Décès	Collection communale

État civil des autres communes du corpus transversal

Beausse

6 E 24/6	1831-1840	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 24/7	1841-1850	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 24/8	1851-1860	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 24/9	1861-1870	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 24/10	1871-1880	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
non coté	1881-1900	Naissances, mariages, décès	Collection communale
non coté	1901-1902	Naissances, mariages, décès	Collection communale

Chemillé

6 E 92/22	1839-1850	Naissances	Collection départementale
6 E 92/23	1839-1850	Mariages	Collection départementale
6 E 92/24	1839-1850	Décès	Collection départementale
6 E 92/25	1851-1860	Naissances	Collection départementale
6 E 92/26	1851-1860	Mariages	Collection départementale
6 E 92/27	1851-1860	Décès	Collection départementale
6 E 92/28	1861-1870	Naissances	Collection départementale
6 E 92/29	1861-1870	Mariages	Collection départementale
6 E 92/30	1861-1870	Décès	Collection départementale
6 E 92/31	1871-1880	Naissances	Collection départementale
6 E 92/32	1871-1880	Mariages	Collection départementale
6 E 92/33	1871-1880	Décès	Collection départementale
non coté	1881-1882	Naissances	Collection communale
non coté	1881-1882	Mariages	Collection communale
non coté	1881-1882	Décès	Collection communale
non coté	1883-1892	Naissances	Collection communale
non coté	1883-1892	Mariages	Collection communale
non coté	1883-1892	Décès	Collection communale
non coté	1893-1902	Naissances	Collection communale
non coté	1893-1902	Mariages	Collection communale
non coté	1893-1902	Décès	Collection communale

La Boissière-Saint-Florent

6 E 33/8	1840-1850	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 33/9	1851-1860	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 33/10	1861-1870	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 33/11	1871-1880	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
non coté	1881-1890	Naissances	Collection communale
non coté	1881-1890	Mariages	Collection communale
non coté	1881-1890	Décès	Collection communale
non coté	1891-1900	Naissances, mariages, décès	Collection communale
non coté	1901-1902	Naissances, mariages, décès	Collection communale

La Chapelle-Rousselin

6 E 74/7	1840-1860	Naissances	Collection départementale
6 E 74/8	1840-1860	Mariages	Collection départementale
6 E 74/9	1840-1860	Décès	Collection départementale
6 E 74/10	1861-1870	Naissances, mariages, décès	Collection départementale

6 E 74/11	1871-1880	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
non coté	1881-1885	Naissances, décès	Collection communale
non coté	1886-1895	Naissances, décès	Collection communale
non coté	1896-1902	Naissances, décès	Collection communale

La Renaudière

6 E 258/7	1835-1860	Mariages, décès	Collection départementale
6 E 258/6	1835-1860	Naissances	Collection départementale
non coté	1854-1863	Naissances	Collection communale
non coté	1854-1863	Mariages, décès	Collection communale
non coté	1864-1873	Naissances, mariages, décès	Collection communale
non coté	1874-1883	Naissances, mariages, décès	Collection communale
non coté	1884-1902	Naissances	Collection communale
non coté	1884-1902	Mariages	Collection communale
non coté	1884-1902	Décès	Collection communale

La Varenne

6 E 360/11	1835-1849	Naissances	Collection départementale
6 E 360/12	1850-1860	Naissances	Collection départementale
6 E 360/13	1835-1860	Mariages	Collection départementale
6 E 360/14	1835-1860	Décès	Collection départementale
6 E 360/15	1861-1870	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
Non coté	1871-1880	Naissances	Collection communale
non coté	1871-1880	Mariages	Collection communale
non coté	1871-1880	Décès	Collection communale
non coté	1881-1892	Naissances	Collection communale
non coté	1881-1892	Mariages	Collection communale
non coté	1881-1892	Décès	Collection communale
non coté	1893-1902	Naissances	Collection communale
non coté	1893-1902	Mariages	Collection communale
non coté	1893-1902	Décès	Collection communale

Le Fuilet

6E145/9	1835-1850	Naissances	Collection départementale
6 E 145/10	1835-1860	Mariages	Collection départementale
6 E 145/11	1835-1860	Décès	Collection départementale
6E145/12	1851-1860	Naissances	Collection départementale
6E145/13	1861-1870	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6E145/14	1871-1880	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
1 E 1 / 25	1881-1882	Naissances	Collection communale
1 E 1 / 26	1881-1882	Mariages	Collection communale
1 E 1 / 27	1881-1882	Décès	Collection communale
1 E 1 / 28	1883-1892	Naissances	Collection communale
1 E 1 / 29	1883-1892	Mariages	Collection communale
1 E 1 / 30	1883-1892	Décès	Collection communale
1 E 1 / 31	1893-1902	Naissances	Collection communale
1 E 1 / 32	1893-1902	Mariages	Collection communale
1 E 1 / 33	1893-1902	Décès	Collection communale

Montfaucon-sur-Moine

6 E 206/11	1840-1860	Naissances	Collection départementale
6 E 206/12	1840-1860	Mariages	Collection départementale
6 E 206/13	1840-1860	Décès	Collection départementale
6 E 206/14	1861-1870	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 206/15	1871-1880	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
non coté	1881-1890	Naissances, mariages, décès	Collection communale
non coté	1891-1900	Naissances, mariages, décès	Collection communale
non coté	1901-1902	Naissances, mariages, décès	Collection communale

Montjean-sur-Loire

6 E 212/15	1830-1846	Mariages	Collection départementale
6 E 212/16	1830-1846	Décès	Collection départementale
6 E 212/14	1839-1849	Naissances	Collection départementale
6 E 212/17	1850-1860	Naissances	Collection départementale
6 E 212/18	1847-1860	Mariages	Collection départementale
6 E 212/19	1847-1860	Décès	Collection départementale
6 E 212/20	1861-1870	Naissances	Collection départementale
6 E 212/21	1861-1870	Mariages	Collection départementale
6 E 212/22	1861-1870	Décès	Collection départementale
6 E 212/23	1871-1880	Naissances	Collection départementale
non coté	1871-1880	Mariages	Collection communale
non coté	1871-1880	Décès	Collection communale
non coté	1881-1890	Naissances	Collection communale
non coté	1881-1890	Mariages	Collection communale
non coté	1881-1890	Décès	Collection communale
non coté	1891-1900	Naissances	Collection communale
non coté	1891-1900	Mariages	Collection communale
non coté	1891-1900	Décès	Collection communale
non coté	1901-1902	Naissances	Collection communale
non coté	1901-1902	Mariages	Collection communale
non coté	1901-1902	Décès	Collection communale

Saint-Rémy-en-Mauges

6 E 316/8	1835-1860	Naissances	Collection départementale
6 E 316/9	1835-1860	Mariages	Collection départementale
6 E 316/10	1835-1860	Décès	Collection départementale
6 E 316/11	1861-1870	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 316/12	1871-1880	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
non coté	1881-1882	Naissances, mariages, décès	Collection communale
non coté	1883-1892	Naissances, mariages, décès	Collection communale
non coté	1893-1902	Naissances, mariages, décès	Collection communale

Saint-Sauveur-de-Landemont

6 E 320/2	1840-1860	Naissances	Collection départementale
6 E 320/3	1840-1860	Mariages	Collection départementale
6 E 320/4	1840-1860	Décès	Collection départementale
6 E 320/5	1861-1870	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
6 E 320/6	1871-1880	Naissances, mariages, décès	Collection départementale
non coté	1881-1882	Naissances, mariages, décès	Collection communale
non coté	1883-1892	Naissances, mariages, décès	Collection communale
non coté	1893-1902	Naissances, mariages, décès	Collection communale

II - Enregistrement

Bureau de Beaupréau

3 Q 5529-5549	Depuis 1866	Fichier mobile (décédés)
3 Q 5550-5554	Depuis 1866	Fichier mobile (morts-vivants)
3 Q 5434-5451	1834-1945	Tables des successions et absences
3 Q 5265-5398	1838-1940	Registres des déclarations de mutation par décès

Bureau de Champtoceaux

3 Q 6727-6741	Depuis 1866	Fichier mobile
3 Q 6654-6652	1837-1934	Tables des successions et absences
3 Q 6529-1934	1839-1934	Registres des déclarations de mutation par décès

Bureau de Chemillé

3 Q 7477-7488	Depuis 1866	Fichier mobile
3 Q 7419-7428	1835-1943	Tables des successions et absences
3 Q 7314-7393	1839-1940	Registres des déclarations de mutation par décès

Bureau de Cholet

3 Q 8197-8211	Depuis 1866	Fichier mobile (décédés)
3 Q 8212-8220	Depuis 1866	Fichier mobile (morts-vivants)
3 Q 8096-8114	1836-1942	Tables des successions et absences
3 Q 7920-8060	1839-1940	Registres des déclarations de mutation par décès

Bureau de Montfaucon-sur-Moine

3 Q 10866-10879	Depuis 1866	Fichier mobile (décédés)
3 Q 10880-10885	Depuis 1866	Fichier mobile (morts-vivants)
3 Q 10796-10805	1840-1934	Tables des successions et absences
3 Q 10685-10777	1837-1934	Registres des déclarations de mutation par décès

Bureau de Montrevault

3 Q 11643-11649	Depuis 1866	Fichier mobile (décédés)
3 Q 11650-11654	Depuis 1866	Fichier mobile (morts-vivants)
3 Q 11603-11608	1852-1908	Tables des successions et absences
3 Q 11556-11600	1862-1908	Registres des déclarations de mutation par décès

Bureau de Saint-Florent-le-Vieil

3 Q 12662-12673	Depuis 1866	Fichier mobile
3 Q 12585-12596	1832-1943	Tables des successions et absences
3 Q 12458-12560	1839-1940	Registres des déclarations de mutation par décès

III - Autres sources aux Archives départementales de Maine-et-Loire

Série C

C 16	Manufactures. – Bureau de Cholet : lettres patentes, règlement, arrêt du Conseil d'État, empreintes de la marque de visite des toiles et toileries du bureau de Cholet (1748-1787)	1748-1787
C 321	Statistiques des paroisses du district de Beaupréau.	1788
C 323	Statistiques des paroisses du district de Cholet..	1788

Série M

6 M 1-9	Recensements de la population : tableaux récapitulatifs et états numériques	An IX-1896
6 M 147	Essai sur la statistique du département de Maine-et-Loire par le préfet Montault-Desilles	1802
50 M 19	Établissements insalubres, incommodes et dangereux de toutes catégories de l'arrondissement de Cholet.	1825-1880
67 M 1	Renseignements généraux sur le commerce et l'industrie dans le département de Maine-et-Loire.	An IX-1908
67 M 5	Commerce et industrie. – Fabriques, filatures, manufactures, cotons, draps, fils, toiles. Correspondance, états ou tableaux de la situation des établissements commerciaux et industriels dans le département.	1806-1815

Fonds iconographiques

11 Fi 2911	Bégrolles-en-Mauges. – Tisserand à son métier. *Photographie - NB - 20 x 27,1 cm (support), 12,7 x 17,7 (photo) - S.d. [fin XIXe s.]*	Fin XIX^{e} siècle
11 Fi 3429	La Chaussaire. – Un mariage *Photographie - NB - 21,8 x 27,1 cm (support), 12,2 x 16,6 cm (photo) - Septembre 1897*	1897
11 Fi 4605	Montjean-sur-Loire. – La Loire et les fours à chaux. *Photographie - NB - 20,6 x 30,8 cm (support), 9 x 22,2 cm (photo) - 1892*	1892

Fonds privés

3 J 41	Fonds Victor Dauphin. – *Le textile dans les Mauges avant 1789*.	1914
4 J 2	Fonds François Simon. – Documentation sur l'histoire économique, sociale et politique de 1789 à 180 rassemblée par François-Pierre Simon (4 J 2 : photographie du peignage du chavre) *0,60 m.l.*	XIX^{e}-XX^{e} s.
257 J	Fonds Janine Brouard. – Archives d'enseignement, mémoires des étudiants (anthropologie sociale et culturelle de l'Institut de psychologie et sociologie appliquée (IPSA) et enquêtes préalablesaux mémoires. *11 m.l. (en attente de classement)*	1981-1999
261 J	Fonds du groupe de recherches ethnologiques de l'Anjou (GREA). – Archives des enquêtes réalisées dans le cadre des publications. *3 m.l. (en attente de classement)*	1981-2000

Bibliographie

I - Historiographie et méthodologie

A. Historiographie

1. Généralités

ARIES (Philippe), *Le Temps de l'histoire*, Seuil, Paris, 1986, 255 p.

BEDARIDA (François) (dir.), *Écrire l'histoire du temps présent*, éd. CNRS, Paris, 1993, 417 p.

BEDARIDA (François) (dir.), *L'histoire et le métier d'historien en France (1945-1995)*, éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1995, 438 p.

BIZIERE (Jean-Maurice), VAYSSIERE (Pierre), *Histoire et historiens. Antiquité, Moyen Age, France moderne et contemporaine*, Hachette, Paris, 1995, 254 p.

BLOCH (Marc), *Apologie pour l'Histoire ou le métier d'historien*, A. Colin, Paris, 1993, 290 p.

BOUTIER (Jean), JULIA (Dominique) (dir.), *Passés recomposés, Champs et chantiers de l'histoire,* Autrement, Paris, 1995, 349 p.

BRAUDEL (Fernand), *Écrits sur l'histoire*, Arthaud, Paris, 1990, 307 p.

BURGUIERE (André), « Histoire d'une histoire : la naissance des *Annales* », *Annales E.S.C.*, nov.-déc. 1979, p. 1344-1379.

CARBONELL (Charles-Olivier), *L'historiographie*, 4ème éd. corrigée, PUF, Paris, 1993, 128 p.

CHARTIER (Roger), REVEL (Jacques), « Lucien Febvre et les sciences sociales », *Historiens et géographes*, 1979, p. 427-442.

DOSSE (François), *L'Histoire en miettes, des Annales à la Nouvelle Histoire*, La Découverte, Paris, 1987, 268 p.

DUBY (Georges), *L'Histoire continue*, Odile Jacob, Paris, 1991, 223 p.

FEBVRE (Lucien), *Pour une histoire à part entière*, A. Colin, Paris, 1962, 867 p.

GLENISSON (Jean) (dir.), *La recherche historique en France de 1940 à 1965*, CNRS, Paris, 1965, 519 p.

LANGLOIS (Charles-Victor), SEIGNOBOS (Charles), *Introduction aux études historiques*, Kimé, Paris, 1992, 284 p. (1ère éd. 1898).

LE GOFF (Jacques), CHARTIER (Roger), REVEL (Jacques), *La Nouvelle Histoire*, éd. Complexe, Bruxelles, 1988, 334 p.

LE GOFF (Jacques), NORA (Pierre), *Faire de l'histoire*, Gallimard, Paris, 1974, 3 vol., 1984, 230 p.

LEPETIT (Bernard) (dir.), *Les Formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Albin Michel, Paris, 1995, 337 p.

MARROU (Henri-Irénée), « Comment comprendre le métier d'historien ? », dans SAMARAN (Charles) (dir.), *L'histoire et ses méthodes*, Gallimard, coll. La Pléïade, Paris, 1961, 1 771 p.

MONOD (Gabriel), « Le Manifeste », *Revue historique*, 1876.

MÜLLER (Bertrand), *Marc Bloch, Lucien Febvre et les Annales d'histoire économique et sociale. Correspondance, tome premier, 1928-1933*, édition établie, présentée et annotée par Bertrand Müller, Fayard, Paris, 1994, 550 p.

NOIRIEL (Gérard), *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Hachette, Paris, 1998, 255 p.

NOIRIEL (Gérard), *Sur la « crise de l'Histoire »*, Belin, Paris, 1996, 343 p.

REMOND (René) (dir.), *Être historien aujourd'hui*, Erès, Toulouse, 1988, 350 p.

REVEL (Jacques), « Histoire et Sciences sociales : les paradigmes des *Annales* », *Annales E.S.C.*, nov.-déc. 1979, p. 1360-1375.

REVEL (Jacques), WACHTEL (Nathan) (dir.), *Une école pour les sciences sociales. De la VI*ème *section à l'École des hautes études en sciences sociales*, Cerf-EHESS, Paris, 1996, 554 p.

THUILLIER (Guy), TULARD (Jean), *Le Marché de l'Histoire*, PUF, Paris, 1994, 124 p.

VEYNE (Paul), *Comment on écrit l'histoire*, Seuil, Paris, 1996, 438 p.

2. Histoire de la démographie

BEHAR (Cem-Lazare), DUPAQUIER (Jacques), « L'invention des taux de fécondité légitime : J. Mattews Duncan », *Annales de démographie historique*, 1991, p. 297-335.

DUPAQUIER (Jacques), DUPAQUIER (Michel), *Histoire de la démographie : la statistique de la population des origines à 1914*, Perrin, Paris, 1985, 462 p.

LE BRAS (Hervé), « Histoire et systèmes démographiques », *Annales de démographie historique*, 1996, p. 359-372.

LERIDON (Henri), TOULEMON (Laurent), *Démographie : approche statistique et dynamique des populations*, éd. Économica, Paris, 1997, 440 p.

PERRENOUD (Alfred), « Où va la démographie historique ? Analyse de contenu de la bibliographie internationale de la démographie historique », *Annales de démographie historique*, 1986, p. 251-272.

ROSENTAL (Paul-André), « Treize ans de réflexions : de l'Histoire des populations à la démographie historique française (1945-1958) », *Population*, n° 6, 1996, p. 1211-1238.

ROSENTAL (Paul-André), *L'intelligence démographique : sciences et politiques des populations en France, 1930-1960*, O. Jacob, Paris, 2003, 367 p.

TAPINOS (Georges), *Éléments de démographie : analyse, déterminants socio-économiques et histoire des populations*, Armand Colin, Paris, 1985, 367 p.

3. Histoire de la famille

BOURDELAIS (Patrice), GOURDON (Vincent), « L'histoire de la famille dans les revues françaises (1960-1995) : la prégnance de l'anthropologie », *Annales de démographie historique*, 2000, n° 2, p. 5-48.

BRUNET (Guy), « Générations : individu et famille. Les approches longitudinales en démographie historique », *Annales de démographie historique*, 1998, t. 2, p. 7-24.

4. Aspects religieux

BOUTRY (Philippe), « De la sociologie religieuse à l'histoire sociale et culturelle du religieux », *Le Mouvement social*, 215, avril-juin 2006, p. 3-8.

JONCHERAY (Jean), *Approches scientifiques du fait religieux*, Beauchesne, Paris, 1997, 298 p.

LANGLOIS (Claude), VAUCHEZ (André), « L'histoire religieuse », in BEDARIDA (François), *L'histoire et le métier d'historien en France (1945-1995)*, éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1995, p. 313-323

Les religions et leurs archives. Enjeux d'aujourd'hui. Journée d'étude de la Direction des Archives de France, Paris, Collège de France, 11-12 mars 1999, Direction des Archives de France, Paris, 2001, 150 p.

MAYEUR (Jean-Marie) (dir.), *Histoire religieuse de la France. XIX^e^ - XX^e^ siècle. Problèmes et méthodes*, Beauchesne, Paris, 1975, 290 p.

PLONGERON (Bernard) (dir.), *La religion populaire. Approches historiques*, Beauchesne, Paris, 1976, 237 p.

B. Méthodologie

1. Reconstitution des familles, banques de données et généalogies

BIDEAU (Alain), BRUNET (Guy), « Les bases de données démographiques sur le vallée de la Valserine et le Haut-Bugey du XVII^e^ siècle à nos jours. Approches longitudinales », *Annales de démographie historique*, 1998, 2, p. 175-186.

BIDEAU (Alain), BRUNET (Guy), *Essai de démographie historique et de génétique des populations : une population du Jura méridional du XVII^e^ siècle à nos jours*, INED, Paris, 215 p.

BOUCHARD (Gérard), CASGRAIN (Bernard), BOURQUE (Mario), ROY (Raymond), « Le fichier de population BALSAC. Situation et perspectives », *Annales de démographie historique*, 1998, 2, p.187-196.

BOUCHARD (Gérard), ROY (Raymond), CASGRAIN (Bernard), HUBERT (Michel), « Fichier de population et structures de gestion de base de données : le fichier-réseau balsac et le système ingres/ingrid », *Histoire & mesure*, t. IV, 1-2, 1989, p. 39-57.

BRÄNDSTRÖM (Anders), « The demographic database at Ümea university in Sweden », *Annales de démographie historique*, 1998, 2, p. 197-214.

CHATELAIN (Abel), « Archives et démographie. Les leçons d'un dénombrement : 1846 en Anjou », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 1946, volume 1, n° 1, p. 61-66.

DESJARDINS (Bertrand), « Le registre de la population du Québec ancien », *Annales de démographie historique*, 1998, 2, p. 215-226

DUPAQUIER (Jacques), « Problèmes de représentativité dans l'enquête des 3 000 familles », *Histoire & mesure*, t. IV, 1-2, 1989, p. 59-62.

FINE-SOURIAC (Agnès), « La famille-souche pyrénéenne au XIX^e^ siècle : quelques réflexions de méthode », *Annales ESC*, 1977, p. 478-487.

FLEURY (Michel), HENRY (Louis), *Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*, Institut national d'études démographiques, Paris, 1985, 202 p.(3ème éd.).

HAYAMI (Akira), « Le projet Eurasia au Japon : la création d'une banque de données historiques de la démographie japonaise et son utilisation pour la recherche », *Annales de démographie historique*, 1998, 2, p. 227-238.

HENRY (Louis), FLEURY (Michel), *Des registres paroissiaux à l'histoire de la population. Manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*, Institut national d'études démographiques, Paris, 1956, 84 p.

HENRY (Louis), *Manuel de démographie historique*, Droz, Genève, Paris, 1970, 148 p.(2ème éd.).

HENRY (Louis), *Techniques d'analyse en démographie historique*, INED, Paris, 1980, 177 p.

MARIE (Alain), « Histoire de la famille et outil informatique : la contribution de l'Église de Jésus Christ des Saints des Derniers Jours », *Histoire & mesure*, t. IV, 1-2, 1989, p. 63-80.

PASLEAU (Suzy), « Le traitement informatique des registres de population du XIX^e^ siècle : premières étapes et perspectives d'avenir », *Histoire & mesure*, t. IV, 1-2, 1989, p. 21-38.

POPPEL (Frans van), POST (Wendy), IMHOFF (Evert van), « L'étude des relations entre générations aux Pays-Bas : tentatives d'utilisation des généalogies », *Annales de démographie historique*, 1998, 2, p. 247-265

RENARD (Jacques), « Les enquêtes de démographie historique du Centre Roland Mousnier », *Annales de démographie historique*, 1998, 2, p. 239-264

SELZ-LAURIERE (Marion), « Procédures d'aide à la reconstitution des généalogies », *Histoire & mesure*, t. IV, 1-2, 1989, p. 3-19.

2. Micro-histoire

GINZBURG (Carlo), « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le débat*, n° 6, 1980, p. 3-44.

PONI (Carlo), GINZBURG (Carlo), « La microhistoire », *Le Débat*, n° 17, décembre 1981, p. 133-136.

REVEL (Jacques), *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, Gallimard, Paris, 1996, 243 p.

SCHLUMBOHM (Jürgen), « Quelques problèmes de micro-histoire d'une société locale. Construction de liens sociaux dans la paroisse de Belm (XVII^e - XIX^e siècle) », *Annales, histoire, sciences sociales*, n° 4, juillet-août 1995, p. 775-802.

3. Histoire économique et sociale

CHARLE (Christophe) (dir.), *Histoire sociale, histoire globale ? Actes du colloque des 27-28 janvier 1989*, éd. de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1993, 222 p.

L'histoire sociale : sources et méthodes. Colloque de l'École normale supérieure de Saint-Cloud (15-16 mai 1965), PUF, Paris, 1967, 298 p.

LEFEBVRE (Georges), « Objet et méthode de l'histoire économique et sociale », repris dans *Réflexions sur l'histoire*, Maspero, 1978, 282 p. (1ère éd. 1940).

SEIGNOBOS (Charles), *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, F. Alcan, Paris, 1901, 322 p.

II - Démographie, familles et histoire des populations

A. Histoire des populations

1. Généralités

ARIES (Philippe), *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII^e siècle*, Seuil, Paris, 1971, 412 p. (1ère éd. 1948).

BIDEAU (Alain), BRUNET (Guy), DESJARDINS (Bertrand), PROST (Michel), « La reproduction de la population aux XVII^e-XVIII^e et XIX^e siècles. Exemples français et québécois », *Annales de démographie historique*, 1995, p. 137.

CAUDERLIER (G.), *Les lois de la population en France. Atlas de démographie statique et dynamique*, Guillaumin, Paris, 1902, 272 p.

DUPAQUIER (Jacques) (dir.), *Histoire de la population française* – tome 3 : *de 1789 à 1914*, PUF, Paris, 1988, 554 p. – tome 4 *: de 1914 à nos jours*, PUF, Paris, 1988, 590 p.

DUPAQUIER (Jacques), KESSLER (Denis), *La société française au XIX^e siècle : tradition, transition, transformations*, Fayard, Paris, 1992, 529 p.

FINE (Agnès), SANGOÏ (Jean-Claude), *La population française au XIX^e siècle*, 2ème édition, PUF, Paris, 1996, 128 p.

FINE (Agnès), SANGOÏ (Jean-Claude), *La population française au XX^e siècle*, PUF, Paris, 1998, 128 p.

LEQUIN (Yves) (dir.), *Histoire des Français, XIX^e-XX^e siècle*, tome 1, *Un peuple et son pays*, 589 p., tome 2, *La société*, 624 p., *Les citoyens et la démocratie*, 524 p., Armand Colin, Paris, 1983-1984.

RONSIN (Francis), *La population de la France de 1789 à nos jours. Données démographiques et affrontements idéologiques*, Seuil, Paris, 1997, 95 p.

VALLIN (Jacques), *La population mondiale*, éd. la Découverte, Paris, 1986, 128 p.

2. Études locales

ARMENGAUD (André), *Les populations de l'Est-Aquitain au début de l'époque contemporaine. Recherche sur une région moins développée (vers 1845-vers 1871)*, Paris, La Haye : Mouton, 1961, 586 p.

BRUNET (Guy), *Un bourg rural de la Dombes aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècle : Saint-Trivier-sur-Moignans. Démographie, société et mentalités*, doctorat d'histoire, université de Lyon II, 2 volumes dactylographiés.

Cahier des Mauges : la population, Direction départementale de l'équipement, 1974, 23 p.

CHAUVET (Alain), RENARD (Jean), *La Vendée : le pays, les hommes. Cartes, tableaux, photographies*, éd. le Cercle d'or, Les Sables-d'Olonne, 246 p.

DUPAQUIER (Jacques), « La dynamique démographique de la France de l'Ouest au XIX^e^ siècle », *Norois*, t. 35, n° 140, 1988, Poitiers, p. 409-414.

FARCY (Jean-Claude), *Les paysans beaucerons au XIX^e^ siècle*, société archéologique d'Eure-et-Loire, Chartres, 1989, 1183 p.

GUILLAUME (Pierre), *La population de Bordeaux au XIX^e^ siècle*, A. Colin, Paris, 1972, 310 p.

HAUDRERE (Philippe), « Un siècle d'histoire démographique choletaise, 1690-1790. Du bourg rural au centre textile », *Mélanges offerts à Claude Petitfrère. Regards sur les sociétés modernes (XVI^e^-XVIII^e^ siècle)*, Centre d'histoire de la ville moderne et contemporaine, université de Tours, 1997, p. 365-369.

SEGALEN (Martine), *Quinze générations de Bas-Bretons*, PUF, Paris, 1985, 405 p.

SEGUIN (Sylvie), *La population de Cholet (1746-1765)*, mémoire de maîtrise, Angers, 1996, 192 p.

B. Histoire des familles

« Famille et société », *Annales ESC*, numéro spécial, Armand Collin, Paris, 1972, n° 4-5.

BERNARD (Gildas), *Guide de recherches sur l'histoire des familles*, Archives nationales, Paris, 1981, 335 p.

BIDEAU (Alain), BRUNET (Guy), PLAUCHU (Henri), « La dynamique des structures familiales à Chezery-Forens (Haut-Jura) de 1856 à 1911 », *Annales de démographie historique*, 1986, p. 133-154.

BONNAIN (Rolande), BOUCHARD (Gérard), GOY (Joseph) (dir.), *Transmettre, Hériter, Succéder. La reproduction familiale en milieu rural. France-Québec, XVIII^e^-XX^e^ siècle*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1992, 433 p.

BURGUIERE (André) (dir.), *Histoire de la famille*, A. Colin, Paris, 1986, tome 2, 560 p.

BURGUIERE (André), « Pour une typologie des formes d'organisation domestique de l'Europe moderne (XVI^e^-XIX^e^ siècles) », *Annales ESC*, mai 1986, n° 3, p. 639-655.

CHACON JIMENEZ (F.), HURTADO MARTINEZ (J.), RODRIGUEZ SOLER (M.), SANCHO ALGUAZIL (R.), VIMAL GOMEZ (T.), " Contribution à l'histoire de la famille dans les pays de la Médterranée occidentale. 1750-1850 ", *Annales de démographie historique*, 1986, p. 155-182.

COLLOMP (A.), *La maison du père. Famille et village en Haute-Provence*, PUF, Paris, 1983, 340 p.

CRUBELLIER (Maurice), *L'enfance et la jeunesse dans la société française : 1800-1950*, A. Colin, Paris, 1979, 389 p.

FAUVE-CHAMOUX (Antoinette), « Le fonctionnement de la famille-souche dans les baronnies des Pyrénées avant 1914 », *Annales de démographie historique*, 1987, p. 241-262.

FLANDRIN (Jean-Louis), *Contribution à une histoire de l'amour et de la sexualité en Occident*, thèse d'État, université Paris-IV, 1979.

FLANDRIN (Jean-Louis), *Familles. Parentés, maison ; sexualité dans l'ancienne société*, Seuil, Paris, 1984, 285 p.

GARAUD (Marcel), SZRAMKIEWICZ (Romuald), *La Révolution française et la famille*, PUF, Paris, 1978, 270 p.

GHASARIAN (Christian), *Introduction à l'étude de la parenté*, Seuil, Paris, 1996, 283 p.

GOODY (Jack), *L'évolution de la famille et du mariage en Europe*, A. Colin, Paris, 1985, 301 p.

LASLETT (Peter), *Household and family in past time. Comparative studies in the size and structure of the domestic group over the last three centuries in England, France, Serbia, Japan and colonial North America, with further materials from western Europe*, Cambridge University Press, 1972, 623 p.

LASLETT (Peter), *Un monde que nous avons perdu. Famille, communauté et Structure sociale dans l'Angleterre pré industrielle*, Flammarion, Paris, 1969, 292 p.

LEBRUN (François), *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, A. Colin, Paris, 1975, 179 p.

LEMENNICIER (Bertrand), *Le marché du mariage et de la famille*, PUF, Paris, 1988, 266 p.

PEYRONNET (Jean-Claude), « Famille élargie ou famille nucléaire ? L'exemple du Limousin au début du XIX^e^ siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 1975, XXII, p. 568-582.

PINGAUD (Marie-Claude), « Partage égalitaire et destin des lignées », *Annales de démographie historique*, 1995, p. 17-33.

ROLLET (Catherine), « Allaitement, mise en nourrice et mortalité infantile en France à la fin du XIX^e^ siècle », *Population*, 1978, p. 1189-1204.

SALITOT (Michelle), *Héritage, parenté et propriété en Franche-Comté du XIII^e siècle à nos jours*, A.R.F. Editions/L'Harmattan, Paris, 1988, 240 p.

ATTIAS-Donfut (Claudine), SEGALEN (Martine), *Grands-Parents, la famille à travers les générations*, O. Jacob, Paris, 2007, 360 p.

SOHN (Anne-Marie), *Du premier baiser à l'alcôve : la sexualité des français au quotidien (1850-1950*, éd. Aubier, Paris, 1996, 310 p.

C. Démographie

1. Généralités

AUDROING (Jean-François), *Démographie : le cas français*, éd. Économica, Paris, 1978, 158 p.

BARTHELEMY (Tiphaine), PINGAUD (Marie-Claude) (dir.), *La généalogie entre science et passion*, éd. Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 1997, 422 p.

BOURDELAIS (Patrice), « Pour un renouvellement de la démographie historique », *Annales de démographie historique*, 1996, p. 9-11.

BRUNET (Guy), BIDEAU (Alain), « Démographie historique et généalogie », *Annales de démographie historique*, 2000, n° 2, p.101-110.

CHEVALIER (Louis), *Démographie générale*, Dalloz, Paris, 1951, 599 p.

DUPAQUIER (Jacques), « Généalogie et démographie historique », *Annales de démographie historique*, 1993, p. 391-395.

DUPAQUIER (Jacques), *Introduction à la démographie historique*, Gamma, Paris, Tournai : Montréal, 1974, 125 p.

DUPAQUIER (Michel), *Démographie*, PUF, Paris, 2001, 241 p.

GAUVREAU (Danielle), JETTE (René), « Histoire démographique et génétique humaine dans une région du Québec avant 1850 », *Annales de démographie historique*, Paris, 1992, p. 245-268.

HENRY (LOUIS), *Anciennes familles genevoises. Études démographique, XVI^e - XX^e siècle*, PUF, Cahiers de l'I.N.E.D., n° 26, Paris, 1956, 232 p.

HOLLINGSWORTH (Thomas), " The Demography of the British Peerage ", Supplément, *Population Studies*, XVIII, 2, 1964.

JAMIN (Jean), « De la généalogie considérée comme un assassinat », *Etudes rurales*, 95-96, 1984, p. 221-240.

POULAIN (Michel), « De la campagne à la ville, le comportement démographique des migrants », *Annales de démographie historique*, 1990, p. 71-74.

POULAIN (Michel), DEBUISSON (Marc), « Les généalogies ascendantes et l'héritabilité des comportements démographiques », *Annales de démographie historique*, 1990, p. 357-364.

ROLLET (Catherine), *Introduction à la démographie*, Nathan, Paris, 1995, 128 p.

SANGOÏ (Jean-Claude), « Transmission des prénoms et reproduction sociale en Bas-Quercy, XVIII[e] -XIX[e] siècles », *Annales de démographie historique*, 1987, p. 263-294.

2. Natalité et fécondité

BEHAR (Cem Lazare), « La mesure de la fécondité chez les premiers démographes », *Annales de démographie historique*, 1985, p. 173-196.

BIDEAU (Alain), BRUNET (Guy), DESJARDINS (Betrand), PROST (Michel), « La reproduction de la population aux XVII[e] et XIX[e] siècle. Exemples français et québécois », *Annales de démographie historique*, 1995, p. 137-148

BIDEAU (Alain), NADALIN (Sergio Odilon), « Histoires de vie et analyse démographique de la fécondité : approches complémentaires pour une histoire du comportement social. L'exemple de la communauté évangélique luthérienne de Curitiba (1866-1939) », *Annales de démographie historique*, 1991, p. 157-172.

BLAYO (Yves), BLAYO (Chantal), « l'illégitimité en France en 1800 et en 1968 », *V[ème] colloque national de démographie du CNRS*, vol. 935, Paris, 1976, p. 221-226.

BLUM (Alain), « L'évolution de la fécondité en France aux XVIII[e] et XIX[e] siècles. Analyse régionale », *Annales de démographie historique*, 1988, p. 157-177.

BOUCHARD (Gérard), « L'évolution des conceptions prénuptiales comme indicateur du changement culturel », *Annales de démographie historique*, 1993, p. 25-50.

BOUCHARD (Gérard), ROY (Raymond), « Fécondité et alphabétisation au Sagueray et au Québec (XIX[e] - XX[e] siècles) », *Annales de démographie historique*, 1991, p. 173-202.

BROUARD (Janine) (dir.), « La naissance, le mariage, la mort en Anjou, dans la première moitié du XX[e] siècle », *Cahiers de l'I.P.S.A.*, n° 8, Groupe de recherches ethnologiques de l'Anjou, Laboratoire de recherche opératoire en psychologie et sciences sociales, janvier 1984.

BRUNET (Guy), *Aux marges de la famille et de la société : filles-mères et enfants assistés à Lyon au XIX[e] siècle*, L'Harmattan, Paris, 2008, 24 p.

BARDET (Jean-Pierre), BRUNET (Guy), *Noms et destins des sans famille*, PUPS, Paris, 401 p.

BRUNETTI (Pierre-Marie), JOUHET (Pascal), « Essai de mesure de la fertilité dans la population française », *Annales de démographie historique*, 1988, p. 35-40

CASELLI (Graziella), WUNSCH (Guillaume), VALLIN (Jacques), *Démographie : analyse et synthèse*, INED, Paris, 2001, 550 p.

CHALLIER (Marie-Christine), *La fécondité en France : analyse microéconomique*, éd. du CNRS, Paris, 1985, 198 p.

CHAUVAUD (Frédéric), *Les passions villageoises au XIX[e] siècle. Les émotions rurales dans les pays de Beauce, du Hurepoix et du Mantois*, Publisud, Paris, 1995, 272 p.

COVA (Anne), *Maternité et droits des femmes en France (XIX^e^-XX^e^ siècles)*, Anthropos-Economica, Paris, 1997, 435 p.

DEPOID (Pierre), *Reproduction nette en Europe depuis l'origine des statistiques de l'état civil*, statistique générale de la France, étude démographique n° 1, Paris, 1941.

GARNOT (Benoît), « La fécondité des classes populaires à Chartres au XVIII^e^ siècle », *Annales de démographie historique*, 1986, p. 195-214.

GELIS (Jacques), *L'arbre et le Fruit. Naissance dans l'Occident moderne, XVI^e^-XIX^e^ siècle*, Fayard, Paris, 1984, 611 p.

HENRY (Louis), « Comment mesurer la fécondité des couples mobiles ? », *Population*, 1982, 1, p. 9-27.

HENRY (Louis), « Fécondité des mariages dans le quart sud-est de la France de 1670 à 1829 », *Population*, 1978, p. 855-883.

HENRY (Louis), « Mobilité et fécondité d'après les fiches de famille », *Annales de démographie historique*, 1976, p. 279-302.

HUBLER (Lucienne), *La population de Vallorbe du XVI^e^ au début du XIX^e^ siècle. Démographie d'une paroisse industrielle jurassienne*, coll. Bibliothèque historique vaudoise, n° 78, Lausanne, 1984, 527 p.

JANSSENS (Louis), *Mariage et fécondité. De Casti connubii à Gaudium et Spes,* Lethielleux, Paris, 1967, 120 p.

LAGET (Mireille), *Naissances. L'accouchement avant l'âge de la clinique*, éditions du Seuil, Paris, 1982, 351 p.

LANDRY (Yves), « Fécondité et habitat des immigrantes françaises en Nouvelle-France », *Annales de démographie historique*, 1988, p. 259-276.

LEBOUTTE (René) « Au carrefour des transitions : fécondité, niveau de vie et culture populaire », *Annales de démographie historique*, 1987, p. 175-211.

LERIDON (Henri), « Fécondité naturelle et espacement des naissances », *Annales de démographie historique*, 1988, p. 21-33.

ORIS (Michel), « Fécondité légitime et illégitime : les indigents de Huy (Belgique), de 1815 à 1875 », *Annales de démographie historique*, 1988, p. 141-155.

ORMIERES (Jean-Louis), « Natalité, fécondité et illégitimité en Anjou au XIX^e^ siècle », *Histoire, économie et société*, 2^ème^ trimestre 2000, 19^ème^ année, n°2, SEDES, p. 235-252.

ORMIERES (Jean-Louis), *Révolution et Contre-Révolution dans l'Ouest : le Haut-Anjou*, thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, sous la direction de F. Furet et F. Lebrun, Paris, 1988, 753 p.

SEGALEN (Martine), « Généreuse et raisonnable. L'Église et le contrôle de la fécondité dans les années 1950 », *Populations et cultures, études réunies en l'honneur de François Lebrun*, Rennes, 1989, 533 p.

TUGAULT (Yves), *Fécondité et urbanisation*, Travaux et documents, cahier n° 74, PUF, 1975, 137 p.

VAN DE WALLE (Étienne), « De la nature à la fécondité naturelle », *Annales de démographie historique*, 1988, p. 13-19.

VAN DE WALLE (Étienne), "Alone in Europe : the french fertility decline until 1850", *Historical studies of changing fertility*, éd. C. Tilly, Princeton UP, Princeton, 1978.

VAN DE WALLE (Étienne), "Illegitimity in France during the nineteenth century", *Bastardy and its comparative history*, Londres, 1980, p. 264-277.

WRIGLEY (E.-A.), "The fall of marital fertility in nineteenth century France. Exemplar or exception ? ", *European Journal of Population*, 1985, I, p. 31-60 et p. 141-177.

3. Contrôle des naissances

BARDET (Jean-Pierre), DUPAQUIER (Jacques), « Contraception : les Français les premiers, mais pourquoi ? », *Dénatalité. L'antériorité française, 1800-1914, Communications*, 44, 1986, p. 3-33.

BERNOS (Marcel), LA RONCIERE (Charles de), GUYON (Jean), LECRIVAIN (Philippe), *Le fruit défendu, les chrétiens et la sexualité de l'Antiquité à nos jours*, Le Centurion, Paris, 1985, 320 p.

BERNOS (Marcel, dir.), *Sexualité et religions*, éd. Cerf, 1988, 304 p.

BUELENS (Herman et Léna), GROOTAERS (Jan), *Mariage catholique et contraception*, éd. l'Epi, Paris, 1968, 303 p.

CHAMOUX (Antoinette), DAUPHIN (Claude), « La contraception avant la Révolution française : l'exemple de Châtillon-sur-Seine », *Annales E.S.C.*, mai-juin 1969, p. 662-684.

COTTIER (Georges), *Régulation des naissances et développement démographique*, Desclée de Brouwer, Fribourg, 1969, 164 p.

DUBARLE (André-Marie), « La Bible et les Pères ont-ils parlé de la contraception ? », *Supplément de la vie spirituelle*, 1962, n° 3, p. 573-610.

DUPAQUIER (Jacques), LACHIVER (Marcel), « Sur les débuts de la contraception en France, ou les deux malthusianismes », *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1969.

FAUVE-CHAMOUX (Antoinette), *Malthus, hier et aujourd'hui*, Congrès international de démographie historique, CNRS, Paris, mai 1980, 503 p.

FINE (Agnès), « Savoirs sur le corps et procédés abortifs au 19e siècle », *Communications*, 1986, n° 44, p. 137-174.

FLANDRIN (Jean-Louis), « Contraception, mariage et relations amoureuses dans l'Occident chrétien », *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1969, p. 1370-1390.

FLANDRIN (Jean-Louis), *L'Eglise et le contrôle des naissances*, Flammarion, Paris, 1970, 137 p.

GO (Peter), « Le message de Pie XII sur la sexualité », *Concilium*, n° 100, décembre 1974, p. 17-32.

KERNS (Joseph-E.), *Les chrétiens, le mariage et la sexualité. Evolution historique des attitudes chrétiennes envers la vie sexuelle et la sainteté du mariage*, Cerf, Paris, 1966, 384 p.

LANGLOIS (Claude), *Le crime d'Onan. Le discours catholique sur la limitation des naissances (1816-1930)*, Paris, Les Belles Lettres, 2005, 502 p.

MAC LAREN (Angus), *Histoire de la contraception*, Noësis, Paris, 1996, 413 p., Traduction de *A history of contraception from Antiquity to the Present Day*, 1990.

MALTHUS (Thomas-Robert), *Essai sur le principe de la population*, Flammarion, Paris, 1992, 480 p. (1ère éd. 1803).

MAYRAND (Benoît), *Un problème moral : la continence périodique dans le mariage suivant la méthode Ogino*, Couvent Saint-Dominique, Coublevie, 1934, 95 p.

NOONAN (John T.), *Contraception et mariage. Evolution ou contradiction dans la pensée chrétienne ?*, Cerf, Paris, 1969, n° 3, p. 573-610.

PAUPERT (Jean-Marie), *Contrôle des naissances et théologie. Le dossier de Rome*, Editions du Seuil, Paris, 1967, 192 p.

PERRENOUD (Alfred), « Espacement et arrêt dans le contrôle des naissances », *Annales de démographie historique*, 1988, p. 59-78.

RANKE-HEINEMANN, *Des eunuques pour le royaume des Cieux. L'Eglise catholique et la sexualité*, traduit de l'allemand, Robert Laffont, Paris, 1990, 407 p.

RONSIN (Francis), *La Grève des ventres : propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité française (XIXe-XXe siècles)*, Aubier-Montaigne, Paris, 1980, 254 p.

SANGOÏ (Jean-Claude), « Le contrôle de la fécondité dans le Bas-Quercy (1751-1872) », *Annales de démographie historique*, 1988, p. 79-90.

SAUVY (Alfred), *La prévention des naissances*, PUF, Paris, 1967 (2ème éd.), 127 p.

STENGERS (Jean), « Les pratiques anticonceptionnelles dans le mariage au XIXe et XXe siècle : problèmes humains et attitudes religieuses », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome XLIX, 1971, n° 2, p. 403-481, et n° 4, p. 1119-1174.

VALETTE (René), *Le catholicisme et la démographie : Eglise, population mondiale et contrôle des naissances*, éd. l'atelier, Paris, 1996, 207 p.

WRIGLEY (Edward-Anthony), " Family limitation in pre-industrial England ", *Economic History Revew*, 2ème série, XIX, n° 1, 1966.

4. Mariage et célibat

BOETSCH (Gilles), « Population démographique, population biologique : quelques concepts », dans Brunet (G.), Fauve-Chamoux (A..), et Oris (M.), *Le choix du conjoint*, Lyon, 1998, p. 13-26.

BOURDIEU (Pierre), « Célibat rural et condition paysanne », *Etudes rurales*, 1962, p. 32-136.

BOURDIEU (Pierre), « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *Annales ESC*, 1972, 4-5, p. 1105-1129.

CLAVERIE (Élisabeth), LAMOISON (Pierre), *L'impossible mariage. Violence et parenté en Gévaudan, XVII^e^, XVIII^e^, XIX^e^ siècles*, Hachette, Paris, 1982, 361 p.

CONTRERAS (Jésus), « Célibat et stratégies paysannes en Espagne », *Etudes rurales*, 1989, p. 101-146, n° 113-114.

ETCHELECOU (André), *Transition démographique et système coutumier dans les Pyrénées occidentales*, INED, cahier n° 129, PUF, Paris, 1991, 260 p.

GARDEN (Maurice), « Mariages parisiens à la fin du XIX^e^ siècle : une micro-analyse quantitative », *Annales de démographie historique*, 1998, p. 111-133.

HANDMAN (Marie-Elisabeth), « Célibats en Europe du Sud », *Etudes rurales*, 1989, n° 113-114, p. 11-13.

HENRY (Louis), « Etude de la nuptialité après reconstitution des familles », *D.H.*, société de démographie historique, n° 24, 1978, p. 2-12.

HENRY (Louis), HOUDAILLE (Jacques), « Célibat et âge au mariage aux XVIII^e^-XIX^e^ siècles en France. Age au premier mariage », *Population*, 1979, p. 403-442.

SEGALEN (Martine), *Mari et femme dans la société paysanne*, Flammarion, Paris, 1980, 211 p.

SEGALEN (Martine), *Nuptialité et alliance. Le choix du conjoint dans une commune de l'Eure*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1972, 141 p.

WALCH (Agnès), « Le choix du conjoint idéal dans les manuels catholiques de vie conjugale en France à l'époque moderne », *Annales de démographie historique*, 1998, p. 7-23.

D. Mentalités et comportements

1. Histoire des mentalités, de la vie privée et de la sexualité

« Aimer en France. 1760-1880 », colloque tenu à Clermont-Ferrand en 1980.

« L'Amour et la sexualité », *L'histoire*, janvier 1984 et juin 1999.

ADLER (Laure), *Secrets d'alcôve. Histoire du couple de 1830 à 1930*, Hachette, Paris, 1983, 238 p.

ARIES (Philippe), *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIIIe siècle,* Seuil, Paris, 1971, 412 p. (1ère édition 1948).

ARIES (Philippe), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Seuil, Paris, 1973, 501 p.

ARIES (Philippe), *L'homme devant la mort*, Seuil, Paris, 1977, 641 p.

BLANCHARD (Véronique), REVENIN (Régis), YVOREL (Jean-Jacques) (dir.), *Les jeunes et la sexualité. Initiations, interdits, identités (XIXe-XXIe siècles)*, Autrement, Paris, 2010, 408 p.

CAROL (Anne), « Les médecins et la stigmatisation du vice solitaire (fin XVIIIe - début XIXe siècle) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 49-1, janvier-mars 2002, p. 156-172.

CLAVERIE (Élisabeth), *L'impossible mariage. Violence et parenté en Gévaudan, XVIIe - XVIIIe siècle*, Hachette, Paris, 1982, 361 p.

CORBIN (Alain), *Le territoire du vide. L'occident et le désir de rivage, 1750-1840*, Aubier, Paris, 1988, 411 p.

DUBY (Georges), ARIES (Philippe) (dir.), *Histoire de la vie privée*, Seuil, Paris, 1985-1987, tome IV, *De la Révolution à la Grande Guerre*, 636 p.

FLANDRIN (Jean-Louis), *Contribution à une étude de l'amour et de la sexualité en Occident*, thèse d'État, Université de Paris-IV, 1979.

FLANDRIN (Jean-Louis), *Le sexe et l'occident*, Seuil, Paris, 1981, 376 p.

FLANDRIN (Jean-Louis), *Les amours paysannes. Amour et sexualité dans les campagnes de l'ancienne France (XVIe - XIXe siècle)*, Gallimard-Juliard, Paris, 1975, 255 p.

FOUCAULT (Michel), *Histoire de la sexualité*, Tome 1, *La volonté de savoir*, 1976, 211 p. Tome 2, *L'usage des plaisirs*, 1984, 342 p., Tome 3, *Le souci de soi*, 1984, 334 p., Gallimard, Paris, (3 volumes, mais reste inachevée).

FOUCAULT (Michel), *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975, 318 p.

VIGARELLO (Georges), *Le propre et le sale*, Seuil, Paris, 1987, 282 p.

VIVIER (Nadine), *Les communautés rurales du Briançonnais de 1713 à 1914*, thèse de 3ème cycle, université de Paris-X, 1987.

2. Histoire des comportements et des tempéraments

BOUTRY (Philippe), *Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars*, Cerf, Paris, 1986, 706 p.

CORBIN (Alain), *Le temps, le désir et l'horreur*, Aubier, Paris, 1991, 244 p. CORBIN (Alain), *Les filles de noce, misère sexuelle et prostitution aux XIXe et XXe siècle*, Aubier, Paris, 1978, 571 p..

FOISIL (Madeleine), « Grands-pères de jadis. XVIIe-XIXe siècle. Quelques modèles », *Annales de démographie historique*, 1991, p. 51-64

GRIGNON (M.), « Reconstitution de carrières démographiques et professionnelles sur une population d'ouvriers migrants du XIXe siècle », *Histoire & Mesure*, VIII-1/2, 1993, p. 145-162.

LE BRAS (Hervé), *Les trois France*, Seuil, Évreux, 1986, 267 p. (réédité chez Odile Jacob en 1995)

LEVINE (David), *Family Formation in an Age of Nascent Capitalism*, Academic Press, Londres, 1977, 194 p.

LEVI-STRAUSS (Claude), *Anthropologie structurale*, Plon, Paris, 1958, 452 p.

LEVI-STRAUSS (Claude), *Structures élémentaires de la parenté*, PUF, Paris, 1949, 640 p.

ROSENTAL (Paul-André), « Les liens familiaux, forme historique ? », *Annales de démographie historique*, 2000, n° 2, p. 49-81.

ROSENTAL (Paul-André), *Les sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*, éd. École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1999, 256 p.

SCHLUMBOHM (Jürgen), « Incertitude et régularité des parcours de vie. Enfance, jeunesse, mariage dans une paroisse rurale allemande, XVII^e-XIX^e siècle », *Annales de démographie historique*, 1998, 2, p. 115-138

3. Pratiques et sensibilités religieuses

BOULARD (Fernand), *Pratique religieuse urbaine et régions culturelles*, éd. ouvrières, Paris, 1968, 211 p.

CORBIN (Alain), *Les cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX^e siècle*, Albin Michel, Paris, 1994, 359 p.

HILAIRE (Yves-Marie), « La pratique religieuse en France de 1815 à 1878 », *L'information historique*, 1963, 25, n° 2, p. 57-69.

LAGREE (Michel), *Les parlers de la foi. Religion et langues régionales*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 1995, 161 p.

LE BRAS (Gabriel), *Introduction à l'histoire de la pratique religieuse en France*, PUF, Paris, 2 vol., 1942, 126 p. ; 1945, 152 p.

PLONGERON (Bernard), *Pratiques religieuses dans l'Europe révolutionnaire, 1770-1820*, Turnhout, Brepols, 1988, 777 p.

SEVEGRAND (Martine), *L'amour en toutes lettres, questions à l'abbé Viollet sur la sexualité : 1924-1943*, Albin Michel, 1996, Paris, 336 p.

SEVEGRAND (Martine), *Les enfants du Bon Dieu. Les catholiques français et la procréation au XX^e siècle*, Albin Michel, Paris, 1995, 476 p.

E. Influences sur la population

1. Population et économie

BERGERON (Louis), « Structure familiale et entreprise industrielle en France, XVIII^e^-XX^e^ siècle » in *Familie zwischen Tradition und Moderne*, Göttingen, 1981, p. 225-238.

CASPARD (P.), « Conceptions pré-nuptiales et développement du capitalisme dans la principauté de Neuchâtel, 1768-1820 », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 4, 1974, p. 989-1008.

CHALLIER (Marie-Christine), *Analyse dynamique des populations. Les approches démographiques et économiques*, Paris, 1996, 215 p.

CHASSAGNE (Serge), « Famille et industrialisation vues à travers les registres d'état civil », *Familie zwischen Tradition und Moderne*, Göttingen, 1981, p. 246-264.

CHESNAIS (Jean-Claude), *La transition démographique. Étapes, formes, implications économiques*, INED, collection travaux et documents, cahier n° 113, PUF, Paris, 1986, 580 p.

DELILLE (Gérard), *Famille et propriété dans le royaume de Naples, XV^e^-XIX^e^ siècle*, thèse d'État, Université Paris-I, 1982.

DEYON (Pierre), « Fécondités et limites du modèle proto-industriel : premier bilan », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 5, 1984, p. 868-895

DEYON (Pierre), « Le rôle des structures familiales dans le développement de Roubaix au XIX^e^ siècle », *Familie zwischen Tradition und Moderne*, Göttingen, 1981, p. 239-245.

FAUVE-CHAMOUX (Antoinette) (dir.), *Évolution agraire & croissance démographique*, éd. Derouaux Ordina, Commission internationale de démographie historique, Comité international des sciences historiques, Liège, 1987, 389 p.

RENOLLEAU (M.-C.), « Population et mono-industrie dans la Haute Vallée de la Meurthe : l'exemple de Plainfaing », *Bulletin de la Société philomathique vosgienne*, t. LXXXI, p. 77-105.

VICHNEVSKI (Anatoli Grigorievitch), « Le rôle des connaissances historiques dans l'étude du comportement procréateur en URSS », *Annales de démographie historique*, 1987, p. 213-239.

WEBER (Max), *Économie et société*, Agora, Paris, 1995, 424 p. (1^ère^ éd. 1921).

2. Religion et démographie

CABANEL (Patrick), CASSAN (M.), *Les catholiques français du XVI^e^ au XX^e^ siècle*, Nathan-Université, Paris, 1997, 128 p.

CHOLVY (Gérard), *Être chrétien en France au XIX^e^ siècle, 1790-1914*, Seuil, Paris, 1997, 180 p.

CHOLVY (Gérard), HILAIRE (Yves-Marie), (dir.), *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Privat, Toulouse, Tome 1, *1800-1880*, 1985, 351 p. ; Tome 2, *1880-1930*, 1986, 457 p. ; Tome 3, *1930-1988*, 1988, 569 p.

CHOLVY (Gérard), *La religion en France de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Hachette, coll. Carré-histoire, Paris, 1999, 254 p.

DANSETTE (Adrien), *Histoire religieuse de la France contemporaine. L'Église catholique dans la mêlée politique et sociale*, Flammarion, Paris, 1965, 892 p.

DELUMEAU (Jean), (dir.), *Histoire vécue du peuple chrétien*, 2 vol., Privat, Toulouse, 1979, 461 et 481 p.

DELUMEAU (Jean), *Un chemin d'histoire. Chrétienté et christianisation*, Fayard, Paris, 1981, 286 p.

GIBSON (Ralph), *A social history of French catholicism. 1789-1914*, London, 1989, 322 p..

LATREILLE (André), *Histoire du catholicisme en France*. Tome 1 : *Des origines à la chrétienté médiévale*, 1963, 366 p., Tome 2 : *Sous les rois Très Chrétiens*, 1963, 709 p., Tome 3 : *La période contemporaine du XVIII^e siècle à nos jours*, Spes, Paris, 1964, 693 p.

LE GOFF (Jacques), REMOND (René), *Histoire de la France religieuse*. Seuil, Paris ; Tome 1 : *Des dieux de la Gaule à la papauté d'Avignon (des origines au XIV^e siècle)*, 1988, 573 p. ; Tome 2 : *Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières (XIV^e - XVIII^e siècle)*, 1988, 569 p. ; Tome 3 : *Du roi Très Chrétien à la laïcité républicaine (XVIII^e - XIX^e siècle)*, 1991, 558 p. ; Tome IV : *Société sécularisée et renouveaux religieux (XX^e siècle)*, Seuil, Paris, 1992, 478 p.

LEBRUN (François), *Histoire des catholiques en France du XV^e siècle à nos jours*, Privat, Toulouse, 1980, 530 p.

MAYEUR (Jean-Marie) (dir.), *Histoire du christianisme*, tome 11, *Libéralisme, industrialisation, expansion européenne (1880-1930)*, Desclée, Paris, 1995, 1 172 p. ; tome 12, *Guerres mondiales et totalitarismes (1914-1958)*, Desclée/Fayard, Paris, 1990, 1 149 p.

PELLETIER (Denis), *Les catholiques en France depuis 1815*, La Découverte, Paris, 1997, 128 p.

POULAT (Émile), *Histoire, dogme et critique dans la crise moderniste*, Casterman, Paris, 1979, 696 p.

III - Société rurale

A. Généralités

BATTAGLIOLA (Françoise), *Histoire du travail des femmes*, La Découverte, Paris, 2004, 123 p.

BLOCH (Marc), *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, A. Colin, Paris, 1952-1956, 2 vol. 261 et 230 p.

BRAUDEL (Fernand.), « Beauvais et le Beauvaisis au XVII^e siècle », Notes critiques, *Annales E.S.C.*, juillet-août 1963, p. 778.

CARON (Jean-Claude), CHAUVAUD (Frédéric), Les campagnes dans les sociétés européennes : France, Allemagne, Espagne, Italie (1830-1930), PUR, Rennes, 2005, 270 p.

CORBIN (Alain), *Archaïsme et modernité en Limousin au XIX^e siècle 1845-1880*, Marcel Rivière, Paris, 1975, 695 p.

DESERT (Gabriel), *Une société rurale au XIX^e siècle, les paysans du Calvados. 1815-1895*, 3 vol., Lille, 1971, 508 p.

DUBY (Georges), WALLON (Armand), *Histoire de la France rurale*, 5 vol., Seuil, Paris, 1975.

DUPEUX (Georges), *Aspects de l'histoire sociale et politique du Loir-et-Cher (1848-1914)*, Paris, 1962, 631 p.

GARRIER (Gilbert), *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais (1880-1970)*, Presses universitaires, Grenoble, 1973, 714 p.

ROUGERIE (Jacques), « Faut-il départementaliser l'histoire de France ? », *Annales E.S.C.*, 1966, p. 178-193.

VIVIER (Nadine) (dir.), *Dictionnaire de la France du XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 2002, 288 p.

WEBER (Eugen), *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale (1870-1914)*, Fayard, Paris, 1983, 843 p.

B. Proto-industrialisation et industrialisation

BARJOT (Dominique) (dir.), *Industrialisation et sociétés en Europre occidentale du début des années 1880 à la fin des années 1960 : France, Allemagne-RFA, Italie, Royaume-Uni et Bénélux*, éd. CNED-SEDES, Paris, 1997, 445 p.

BERGERON (Louis), « Douglass, Ternaux, Cockerill ; aux origines de la mécanisation de l'industrie lainière en France », *Revue historique*, 1972, p. 67-80.

BOUVIER (Jean), *Initiation aux vocabulaires et aux mécanismes économiques contemporains (XIX^e-XX^e siècle)*, SEDES, Paris, 1977, 500 p.

BRAUDEL (Fernand), LABROUSSE (Ernest) (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, tome 3, *1789-années 1880, l'avènement de l'ère industrielle*, PUF, 1976, Paris, 1 089 p. ; tome 4, *Après 1880-1950 : la croissance industrielle, le temps des Guerres mondiales et de la grande crise*, PUF, Paris, 1979, 971 p.

BRELOT (Claude-Isabelle), MAYAUD (Jean-Luc), *L'industrie en sabots. La taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne (Doubs). Les conquêtes d'une ferme-atelier aux XIX^e -XX^e siècle*, Garnier Pauvert, Paris, 1982, 278 p.

CARON (François), *Histoire économique de la France (XIX^e -XX^e siècle)*, Armand Colin, Paris, 1981, 320 p.

CARTER (E.-C.), FORSTER (R.), MOODY (J.-N.), *Entreprise and Entrepreneurs in the Nineteenth Centuries France*, Baltimore, 1976.

CAYEZ (Pierre), « Une proto-industrialisation décalée : la ruralisation de la soierie lyonnaise dans la première moitié du XIX^e siècle », *Revue du Nord*, n° 248, 1981, p. 95-103.

CHAPMAN (Stanley), *The Cotton industry in the Industrial Revolution*, Macmillan, Londres, 1972, 79 p.

CHASSAGNE (Serge), « Industrialisation et désindustrialisation dans les campagnes françaises : quelques réflexions à partir du textile », *Revue du Nord*, n° 248, 1981, p. 35-57.

CHASSAGNE (Serge), « L'enquête, dite de Champagny, sur la situation de l'industrie cotonnière française au début de l'Empire (1805-1806) », *Revue d'histoire économique et sociale*, t. 54, 1976, p. 336-370.

CHASSAGNE (Serge), *La naissance de l'industrie cotonnière en France, 1760-1840. Trois générations d'entrepreneurs*, thèse d'État, EHESS, Paris, 1986, 1 098 p.

CHASSAGNE (Serge), *Le coton et ses patrons*, éditions de l'EHESS, Paris, 1991, 733 p.

CHEVALIER (Louis), *Classes laborieuses, classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e^ siècle*, Hachette, Paris, 1984, 729 p. (1^ère^ éd. 1958).

CLARKSON (Leslie-Albert), *Proto-industrialization : the first phase of industrialization*, Londres, 1985, 71 p.

DEWERPE (Alain), *L'industrie aux champs. Essai sur la proto-industrialisation en Italie du Nord, 1800-1880*, École française de Rome, Rome, Paris, 1985, 543 p.

DEYON (Pierre), HIRSCH (Jean-Pierre), *Entreprise et entrepreneurs, XIX^e^ - XX^e^ siècle. Congrès de l'association française des historiens économistes*, mai 1980, Presse de l'université de Paris-Sorbonne, Paris, 1983.

FOHLEN (Claude), *L'industrie textile au temps du Second Empire*, Plon, Paris, 1956, 534 p.

FRUIT (Véronique), *Deux vallées rouennaises de la proto-industrie à la désindustrialisation, 1780-1880*, thèse de 3^ème^ cycle, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1985, 2 vol., 366 f.

GILLET (Marcel), *Le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais de 1815 à 1914*, thèse d'État, Université de Paris IV, 1971.

HAU (Michel), *L'industrialisation de l'Alsace, 1803-1939*, thèse d'État, Université Paris-X, 1985 549 p.

JEANNIN (Pierre), « La proto-industrialisation : développement ou impasse ? », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 1, 1980, p. 52-65.

JEQUIER (François), *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e^ - XX^e^ siècle). Cinq générations d'entrepreneurs de la vallée de Joux au cœur d'une mutation industrielle*, Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, 1983, 717 p.

KRIEDTE (Peter), MEDIK (Hans), SCHLUMBOHM (Jürgen), *Industrialization before Industrialization. Rural industry in the genesis of capitalism*, Cambridge University Press, New-York, 1981, 335 p.(1^ère^ éd. 1977).

LEON (Pierre), « L'industrialisation en France, en tant que facteur de croissance économique du début du XVIII^e^ siècle à nos jours », *Première conférence internationale d'histoire économique, Stockholm, 1960*, Paris-La Haye, 1960, p. 163-204.

LEON (Pierre), CROUZET (François), GASCON (R.), *L'industrialisation de l'Europe au XIX^e siècle*, colloque international du CNRS, Paris, 1973, 620 p.

LEON (Pierre), *Histoire économique et sociale du monde*, tome 3, *1730-1840*, 619 p. ; tome 4, *1840-1914*, 623 p., A. Colin, Paris, 1978.

LEON (Pierre), *La Naissance de la grande industrie en Dauphiné (fin du XVII^e siècle-1869)*, 2 tomes, Impr. Louis-Jean, Gap, 1954, 965 p.

LEQUIN (Yves), *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1977, 573 p.

LESCURE (Michel), *Les petites et moyennes entreprises industrielles dans la France des années 1920*, thèse d'État, Université de Paris X-Nanterre, 1992.

LEVASSEUR (Émile), *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870*, 2 vol., Hachette, Paris, 1903-1904, 912 p.

MENDELS (Franklin), « Aux origines de la proto-industrialisation », in *Bulletin du Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, 1978, n° 2, p. 1-25.

MENDELS (Franklin), « Des industries rurales à la proto-industrialisation : historique d'un changement de perspective », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 5, 1984, p. 977-1000.

MENDELS (Franklin), " Proto-industrialization : the first phase of the process of industrialization ", in *Journal of economic history*, vol. 32, 1972, p. 241-261.

OLIVIER (Jean-Marc), *Société rurale et industrialisation douce : Morez (Jura), 1780-1914*, thèse de doctorat en histoire, université Lumière-Lyon 2, 1998, 2 vol.

SEE (Henri), *Histoire économique de la France*, tome II, *Les temps modernes (1789-1914)*, A. Colin, Paris, 1951, 492 p.

TERRIER (Didier), *Les deux âges de la proto-industrie : les tisserands du Cambrésis et du Saint-Quentinois, 1730-1880*, éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1996, 311 p.

VERLEY (Patrick), *L'échelle du monde. Essai sur l'industrialisation de l'occident*, Gallimard, Paris, 1997, 713 p.

WORONOFF (Denis), *Histoire de l'industrie en France du XVI^e siècle à nos jours*, Seuil, Paris, 1994, 664 p.

C. Agriculture et monde paysan

ARLAUD Samuel, « Les mutations démographiques du département des Deux-Sèvres aux XIX^e et XX^e siècles », dans Frédéric CHAUVAUD [dir.], *La société agricole des Deux-Sèvres aux XIX^e et XX^e siècles*, Guide de recherche, La Crèche, Geste éditions, 2006, p. 34-39.

CASPARD (Pierre), « Une communauté rurale à l'épreuve de l'industrialisation : Cortaillod de 1750 à 1850 », *Bulletin du Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, n° 4, 1976, p. 1-35.

DEMONET (Michel), *Tableau de l'agriculture française au milieu du XIX^e siècle : l'enquête de 1852*, éd. EHESS, Paris, 1990, 304 p.

GARRIER (Gilbert), HUBSCHER (Ronald) (dir.), *Entre faucilles et marteaux. Pluriactivité et stratégies paysannes*, Presses universitaires de Lyon, éditions de la Maison des sciences de l'homme, Lyon-Paris, 1988, 242 p.

HUBSCHER (Ronald), *L'agriculture et la société rurale dans le Pas-de-Calais, du milieu du XIX^e siècle à 1914*, thèse d'État, Université de Paris-X, 1978.

MAYAUD (Jean-Luc), *La petite exploitation paysanne dans la France agro-industrielle du XIX^e siècle*, Université Paris X-Nanterre, 1994, 725 p.

D. Aspects religieux

BOUCHARD (Gérard), « Familles à prêtres. Familles à sœurs. Parenté et recrutement religieux au Saguenay (1882-1947) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, printemps 1995, p. 483-508.

BOUDON (Jacques-Olivier), *L'Épiscopat français à l'époque concordataire. 1802-1905*, Cerf, Paris, 1996, 589 p.

BOUTRY (Philippe), *Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars*, Cerf, Paris, 1986, 706 p.

CABANEL (Patrick), *Cadets de Dieu. Vocations et migrations religieuses en Gévaudan, XVIII^e-XX^e siècle*, C.N.R.S. Editions, Paris, 1997, 389 p.

CHABOT (Jean-Luc), *La doctrine sociale de l'Église*, PUF, coll. Que sais-je ?, 1989, 128 p.

CHALINE (Nadine), *Les catholiques du diocèse de Rouen sous la III^e République*, thèse d'État, Université de Paris-X, 1984.

CHALINE (Nadine-Josette) « Le recrutement du clergé dans le diocèse de Rouen au XIX^e siècle », *Revue d'histoire économique et sociale*, 1971/3, p. 385-405.

CHANTEPIE (F.), *Les vocations sacerdotales et religieuses d'hommes et de femmes dans le diocèse de Nantes de 1915 à 1966*, thèse, Nantes, 1984.

CHOLVY (Gérard) (dir), *Le patronage, ghetto ou vivier ? actes du colloque des 11 et 12 mars*, éd. Nouvelle Cité, Paris, 1988, 368 p.

CHOLVY (Gérard), *Religion et société au XIX^e siècle : le diocèse de Montpellier*, thèse d'État, Université de Paris-I, 1972, 1 691 p.

DELPAL (Bernard), *Entre paroisse et commune. Les catholiques de la Drôme au milieu du XIX^e siècle*, éd. Peuple libre, Lyon, 1989, 297 p.

DUROSELLE (Jean-Baptiste), *Les débuts du catholicisme social en France, 1822-1871*, PUF, Paris, 1951, 788 p.

ENCREVE (André) (dir.), *Les Chrétiens et l'économie*, Centurion, Paris, 1991, 248 p.

FOUCAULT (P.), « L'origine socio-professionnelle du clergé sarthois durant la période concordataire (1801-1905) », *Cahiers des annales de Normandie*, 8, 1976, p. 149-170

GADILLE (Jacques), *La pensée et l'action politique des évêques français au début de la IIIème République (1870-1883)*, Hachette, Paris, 1967, 2 vol., 351 p. et 334 p.

GOUGH (Austin), *Paris et Rome. Les catholiques français et le Pape au XIXe siècle*, éd. de l'Atelier, Paris, 1996, 319 p.

HILAIRE (Yves-Marie), *Une chrétienté au XIXe siècle. Le diocèse d'Arras de 1840 à 1914*, presses universitaires de Lille, Lille, 1977, 2 vol., 1 017 p.

HUOT-PLEUROUX (Paul), *Le recrutement sacerdotal dans le diocèse de Besançon de 1801 à 1960*, Besançon, 1966, 519 p.

ISAMBERT (François-André), *Christianisme et classe ouvrière. Jalons pour une étude de sociologie historique*, Casterman, Paris, 1961, 261 p.

JULIA (Dominique), « La crise des vocations. Essai d'analyse historique », *Études*, février 1967, p. 238-257 ; mars 1967, p. 378-393.

LAGREE (Michel), *Mentalités, religion et histoire en Haute-Bretagne au XIXe siècle. Le diocèse de Rennes. 1815-1848*, Klincksieck, Paris, 1977, 492 p.

LAGREE (Michel), *Religion et cultures en Bretagne (1850-1950)*, Fayard, Paris, 1992, 601 p.

LANGLOIS (Claude), « Religion et culture en catholicisme : l'œuvre de Michel Lagrée », *Annales Histoire, Sciences sociales*, 57ème année, n° 3, mai-juin 2002, p. 789-806.

LANGLOIS (Claude), WAGRET (Paul), *Structures religieuses et célibat féminin au XIXe siècle*, Lyon, 1972, 109 p.

LAUNAY (Marcel), *Le Bon prêtre. Le clergé rural au XIXe siècle*, Aubier, Paris, 1986, 326 p.

LAUNAY (Marcel), *Le diocèse de Nantes sous le Second Empire*, CID, Nantes, 1982, 979 p.

LE BRAS (Gabriel), *L'église et le village*, Flammarion, Paris, 1976, 289 p.

MARCILHACY (Christiane), *Le diocèse d'Orléans sous l'épiscopat de Mgr Dupanteloup (1849-1878). Sociologie religieuse et mentalités collectives*, Plon, Paris, 1962, 593 p.

MAUGENEST (Denis) (dir.), *Le discours social de l'Eglise catholique. De Léon XIII à Jean-Paul II*, Le Centurion, Paris, 1984, 744 p.

MAYEUR (Jean-Marie), *Catholicisme social et démocratie chrétienne. Principes romains, expériences françaises*, Cerf, Paris, 1986, 287 p.

MAYEUR (Jean-Marie), *Un prêtre démocrate, l'abbé Lemire (1853-1928)*, Casterman, Paris-Tournai, 1968, 698 p.

PEROUAS (Louis), *Refus d'une religion, religion d'un refus en Limousin rural 1880-1940*, EHESS, Paris, 1985, 245 p.

PIERRARD (Pierre), *L'Église et les ouvriers en France (1840-1940)*, Hachette, Paris, 1984, 600 p.

PINARD (Liliane), *Les mentalités religieuses du Morvan au XIX^e siècle : 1830-1914*, éditions universitaires de Dijon, Château-Chinon, 1997, 629 p.

SUAUD (Charles), *La vocation. Conversion et reconversion des prêtres ruraux*, Paris, éd. de minuit, 1978, 288 p.

IV – Le Maine-et Loire et les Mauges

CARTERON (Benoît), *Châtelains et paysans de Saint-Hilaire : transmission des terres et organisation sociale dans le bocage vendéen : 1840-1995*, thèse de sociologie, université de Paris-X, 1999.

CHATELAIN (Abel), « Évolution des densités de population en Anjou, 1806-1936 », in *Revue de géographie de Lyon*, impr. de M. Audin, Lyon, vol. n° 31, n° 1, 1956. p. 43-60.

MAILLARD (Brigitte), « Mariage et héritage dans la société paysanne des Mauges au XVIII^e siècle », *Archives d'Anjou*, n° 3, 1999, p. 93-104.

Population par communes de 1801 à 1962. Département de Maine-et-Loire, Institut national de la statistique et des études économiques, Direction régionale de Nantes, Nantes, 1966, 86 p.

A. Dictionnaires et ouvrages généraux

Archives départementales de Maine-et-Loire, *Biographie, généalogie et histoire familiale en Anjou : guide de recherches suivi du répertoire numérique détaillé des sources de l'état civil conservées dans le département de Maine-et-Loire*, Angers, 1985, 294 p.

Association française pour l'avancement des sciences, *Angers et l'Anjou : notices historiques, scientifiques et économiques*, Angers, Germain et G. Grassin, 1903, 744 p.

BAUSSAN (Charles), *L'Anjou*, Arthaud, Grenoble, 1945, 290 p.

BELSER (Christophe), *Petite histoire du pays des Mauges*, Geste editions, La Crèche, 2002, 86 p.

BENDJEBBAR (André), *La vie quotidienne en Anjou au XVIII^e siècle, Hachette*, 1983, 288 p.

BERTOLDI (Sylvain), GALLARD (Olivier), *L'Anjou, confluences d'histoire*, A.S.G. Gal'art édition, Angers, 2001, coll. art et patrimoine, 350 p.

BLANVILLAIN (Bruno), *La vie rurale en Anjou à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, Angers, 1988, 3 vol., 1773-686 p. dactyl. (Thèse d'état).

DORNIC (François), *Histoire de l'Anjou*, PUF, Paris, 1961.

ÉMERIAU (Isabelle), KEROUANTON (Jean-Louis), KEROUANTON-VARGUES (Catherine), VERRON (Claire), *Le Maine-et-Loire en 600 questions*, Archives et culture, Paris, 1996, 94 p.

FAVREAU (Robert) (dir.), *Anjou, Maine-et-Loire : cadre naturel, histoire, art, littérature*, 2ème éd. mise à jour et augm., Christine Bonneton, Le Puy-en-Velay, 1992, 399 p. (Encyclopédies régionales).

FAVREAU (Robert) (dir.), *Atlas historique français. Le territoire de la France et de quelques pays voisins : Anjou*, IGN, Paris, 1973, 170 p.

FUMET (Joseph), *Maine-et-Loire*, Siloë, Laval, 1993, 95 p.

GUERY (chanoine Augustin), *L'Anjou à travers les âges*, Siraudeau, Angers, 1947, 350 p.

LE MOY (Arthur) éd., *Cahiers de doléances des corporations de la ville d'Angers et des paroisses de la sénéchaussée particulière d'Angers pour les Etats Généraux de 1789*, Angers, 1915-1916, 2 vol., CCLXV-418 et 841 p.

LE MOY (Arthur.), *L'Anjou*, Hachette, Paris, 1924, 210 p.

LEBRUN (François) (dir.), *Histoire des Pays-de-Loire*, Univers de la France, Histoire des Provinces, Privat, Toulouse, (1ère éd. 1967), 2003, 540 p.

LEBRUN (François), *L'histoire vue de l'Anjou, 1789-1914. Recueil de textes d'histoire locale pour illustrer l'histoire générale*, H. Siraudeau, Angers, 1961, 229 p.

LEBRUN (François), *Paroisses et communes de France, dictionnaire d'histoire administrative et démographique : Maine-et-Loire*, Laboratoire de démographie historique, École pratique des hautes études, Paris, 1974, 463 p.

LECLERC (Marc), *Mauges et bocage*, Librairie Auguste Fontaine, Paris, 1935, 156 p.

LEROY (Gilles), *1906-197 : les inventaires dans les Mauges et le siège du collège de Beaupréau*, Éd. d'ici, 2007, 119 p.

Les carnets du patrimoine. Anjou, Guides Massin, Paris, 1999, 544 p.

LEVRON (Jacques), *Petite histoire de l'Anjou*, Arthaud, Paris-Grenoble, 1947.

LIGOT (Maurice), *Au pays des Mauges*, J. Peyronnet et Cie, Paris, 1925, 63 p.

MAILLARD (Jacques), *L'Ancien Régime et La Révolution en Anjou*, Picard, Paris, 2011, 360 p.

MARAIS (Jean-Luc), *Les sociétés d'hommes : histoire d'une sociabilité du XVIIIe siècle à nos jours*, Anjou, Maine, Touraine, Vauchrétien, 1986, 203 p.

MARAIS (Jean-Luc), *Anjou : cadre naturel, histoire, art, littérature, langue, économie, traditions populaires*, « Le Maine-et-Loire à l'époque contemporaine », Bonneton, Paris, 1992, 400 p. p. 53-73.

MARAIS (Jean-Luc) et LAMBERT (Céline), *Les préfets de Maine-et-Loire*, PUR, Rennes, 2000, 302 p.

MARAIS (Jean-Luc), *Le Maine-et-Loire aux XIXe et XXe siècle*, Picard, Paris, 2009, 394 p.

MILLET DE LA TURTAUDIERE (Pierre-Aimé), *Indicateur de Maine-et-Loire ou indications par communes de ce que chacune d'elles renferme sous les rapports de la géographie, des productions naturelles, des monuments historiques, de l'industrie et du commerce*, Cosnier et Lachèse, Angers, 1864-1865, 4 vol., 368 p., 385 p., 616 p., 11 p.

NEDELEC (Philippe et Catherine), *L'Anjou, entre Loire et tuffeau*, Éditions Ouest-France, 2001, 127 p.

ORMIERES (Jean-Louis), *Histoire de l'Anjou*, PUF, Paris, 1998, 126 p.

PERCOT (Marie), *Bibliographie thématique des travaux réalisés en sciences sociales sur le pays des Mauges*, Carrefour des Mauges, 1996, 82 p.

PORT (Célestin), *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, J.-B. Dumoulin, Paris, et P. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, Angers, 1874-1878 (1ère édition), 3 tomes : 812 p., 776 p. et 761 p.

PORT (Célestin), *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, H. Siraudeau et Cie, Angers, 1965-1996 (2ème édition revue et mise à jour), 4 tomes : (A-C) par Jacques Levron et Pierre d'Herbécourt, 1965, 871 p. ; (D-M) par Jacques Levron, Pierre d'Herbécourt, Robert Favreau et Cécile Souchon, 1978, 491 p. ; (N-R) par André Sarazin et Pascal Tellier, 1989, 560 p. ; (S-Z) par André Sarazin et Pascal Tellier, 1996, 835 p.

RUBION (Edmond), *Les Mauges*, Imprimerie du Pré-Arché, Beaupréau, 1986, 287 p.

SARAZIN (André), *Supplément au dictionnaire historique, géographique, et biographique de Maine-et-Loire de Célestin Port*, éd. régionales de l'Ouest, Mayenne, 2004, 2 vol., 394 et 432 p.

VERRY (Élisabeth), *L'Anjou de la province au département : 1785-1800 : exposition des Archives départementales*, Angers, 1989, 278 p.

VERRY (Elisabeth), MARAIS (Jean-Luc), BROUARD (Janine) [et al.], *Anjou, Maine-et-Loire*, Bonneton, Paris, 2010, 319 p.

WAGRET (Paul), BOUSSARD (Jacques), LEVRON (Jacques), MAILLARD-BOURDILLON (Simone), *Visages de l'Anjou*, Horizons de France, Paris, 1951, 178 p.

B. Atlas, géographie et paysages

ARNAUD (Jean-Pierre), « Aux origines des Mauges, l'étymologie au secours de l'histoire ? », *Les cahiers des Mauges*, n° 1, mai 2001, p.13-16.

ARNAUD (Raymond), « Promenade toponymique à travers les Mauges », *Bulletin de la société des sciences, lettres et beaux-arts de Cholet*, 1967, p. 53-83.

BAZIN (René), *Paysages et pays d'Anjou*, Saint-Barthélémy-d'Anjou, 1954, 71 p.

BRULEY (Edouard), *Géographie des pays de la Loire*, Paris, 1937, 222 p.

CHAUVET (Alain), *Porte nantaise et isolat choletais. Essai de géographie régionale*, Maulévrier, thèse de doctorat, 1987, 744 p.

Comité d'expansion économique de Maine-et-Loire, Laboratoire de géographie de l'université d'Angers, *Atlas de l'Anjou*, Le Polygraphe, Angers, 1997, 104 p.

DION (ROGER), *Le val de Loire : étude de géographie régionale*, Arrault, Tours, 1934, 752 p.

Direction départementale de l'équipement de Maine-et-Loire, *Atlas des paysages de Maine-et-Loire*, Le Polygraphe, Angers, 2003, 205 p.

FAVREAU (Robert), *Atlas historique français. Anjou : le territoire de la France et de quelques pays voisins / Monumenta historiae Galliarum*, Paris, 1973, 2 vol., 170 p.

LEVAINVILLE (Capitaine), « Les Mauges, notes de géographie humaine », *Annales de géographie*, t. XIV, 1905, p. 310-317.

MAUPILIER (Edmond), « Cholet et les Mauges », *Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de Cholet*, n° 6, avril 1973, p. 47-55 et n° 14, avril 1975, p. 75-76.

POIRIER (Louis), « Essai sur la morphologie de l'Anjou méridional (Mauges et Saumurois) », *Annales de géographie*, n° 251, 15 septembre 1935, p. 474-475.

RENARD (Jean), *Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise (Loire-Atlantique, Bocages vendéens, Mauges)*, Le cercler d'or, Les Sables-d'Olonne, 1976, 432 p.

Population par communes de 1801 à 1962. Département de Maine-et-Loire, Institut national de la statistique et des études économiques, Direction régionale de Nantes, Nantes, 86 p.

C. Monde paysan

ANDREWS (R.-H.), *Les paysans des Mauges au XVIII^e siècle. Etude sur la vie rurale dans une région de l'Anjou*, Anault, Tours, 1935, 274 p.

BAUDRILLART (Henri), *Les populations agricoles de la France : Maine, Anjou, Touraine*, Guillaumin, Paris, 1888, 645 p.

BENOIST (S.), *Les salariés agricoles des Mauges*, mémoire de maîtrise, université d'Angers, 1998, 110 p.

BOIS (Paul), *Paysans de l'Ouest : des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe*, éd. de l'école des hautes études en sciences sociales, Paris, 1984, 716 p. (1ère éd. en 1960)

DUBREUIL (Jacqueline), *Économie rurale de l'Anjou*, Imprimerie de l'Anjou, Angers, 1942, 247 p.

GIRAUD (Charles), *Économie rurale du département de Maine-et-Loire*, Cosnier et Lachèse, Angers, 1862, 144 p.

LAUNAY (Yves), *Les Mauges agricoles, les mutations professionnelles et géographiques*, mémoire de droit économique, Faculté des sciences économiques de Nantes, 1976.

LELERC-THOUIN (Oscar), *L'agriculture dans l'ouest de la France, étudiée plus spécialement dans le département de Maine-et-Loire*, Bouchard-Huzard, Paris, 1843, 1 vol. in-8°, 484 p.

MILLET DE LA TURTAUDIERE, *État actuel de l'agriculture dans le département de Maine-et-Loire et de quelques moyens de lui venir en aide*, Cosnier et Lachèse, Angers, 1856, 452 p.

SEE (Henri), « L'économie rurale de l'Anjou dans la première moitié du XIXe siècle », *Revue d'histoire économique et sociale*, 1927, p. 104-122.

D. Espace industriel

« Aux origines de la Révolution industrielle, industries rurales et fabriques », *Revue du Nord*, tome LXI, n° 240, janvier-mars 1979, p. 7-208.

BEAUREGARD (Jean-Frédéric Sourdeau de), *Le Maine-et-Loire, histoire et statistique du département*, Res Universis, Paris, 1993, 297 p. Reprise de l'édition restaurée de 1850.

BONNET (Natacha., Le succès du bocage, l'histoire des industries du sud-Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée), CVRH, La Roche-sur-Yon, 2008, 228 p.

BOSSARD (Jean-Paul), *L'industrialisation du Maine-et-Loire de 1800 à 1914*, mémoire de maîtrise, Nantes, 1979, 134 p.

BOUYX (Paul), « Naissance de la chaussure dans le choletais », *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Cholet et de sa région*, 1948-1949, Cholet, 1949, p. 145-156.

BROUARD (Emmanuel), « Essor et déclin de la culture du chanvre dans la Vallée de l'Authion (XVIIIe-XXe siècles) », *Archives d'Anjou*, n° 14, 2010, p. 47-60.

CHAMARD (Élie), *La maison Richard frères : histoire d'une industrie textile à Cholet*, Cholet, 1959, 64 p.

CHAMARD (Elie), *Vingt siècles d'histoire de Cholet*, Farré et fils, Cholet, 1981, 347 p.

CHAMARD (Élie.), « L. T. Richard, un industriel choletais pendant la Restauration », *Société des Lettres et Arts de Cholet*, 1949, p. 59-77.

CHASSAGNE (Serge), *La manufacture de toiles imprimées de Tournemine-lès-Angers (1752-1820) : étude d'une entreprise et d'une industrie au XVIIIe siècle*, Klincksieck, Paris, 1971, 384 p.

CHAUVET (Colette), *Approches de l'industrie textile choletaise de la Révolution à 1950 : hommes et patrimoine*, mémoire de DEA, UFR de Rennes, 1991, 314 p.

CHENE (René), *Les débuts du commerce et de l'industrie de la chaussure dans la région de Cholet*, Hérault, Maulévrier, 1980, 130 p. (ouvrage rédigé en 1920).

CHEVALIER (Jean-Joseph), « 1831, la naissance du mouvement ouvrier choletais ? », *De fil en aiguille*, n° 5, 1989, p. 15-24.

CHEVALIER (Jean-Joseph), « La répartition spatiale des professions textiles dans les Mauges au milieu du XIXe siècle », *Bulletin de la société Sciences, Lettres et Arts de Cholet*, n° 54, juin 1985, p. 17-23

CHEVALIER (Jean-Joseph), « Les maisons des tisserands de Cholet et des Mauges (XIXe -XXe siècle) », *Autour de l'habitat textile XIVe -XXe siècle, actes de la troisième rencontre international d'histoire textile, Tourcoing, 1986*, Tourcoing, 1987, p. 17-26.

CHEVALIER (Jean-Joseph), « Enclavement et désenclavement : Cholet et ses moyens de communications au XIXe et XXe siècles », *Archives d'Anjou*, n° 7, 2003

CHEVALIER (Jean-Joseph), « Les Onze associés de Cholet (1796-1806).Reconstruction économique et politique au lendemain de l'insurrection vendéenne », *Annales de Bretagne et Pays de l'Ouest*, 1990, 3, p.237-259.

CHEVALIER (Jean-Joseph), « Permanences et mutations de l'appareil productif d'une petite ville des Mauges : Chemillé (fin XVIII[e] – fin XIX[e] siècles) », *Archives d'Anjou*, n° 1, 1997, p. 55-75.

CRENN (Bernard), *Les fours à chaux des marges armoricaines (1775-fin des années 1930)*, EHESS, Paris, 1998, 771 p.

DAUPHIN (Victor), « Le textile dans les Mauges avant 1789 », *Société des sciences, lettres et beaux-arts de Cholet et de sa région*, 1914, p. 23-41.

FURET (Pierre), *Cholet, étude de géographie historique*, Cholet, 1951, 126 p.

GELUSSEAU (Auguste), *Histoire de Cholet et de son industrie*, Hachette, Paris, 1862, 2 vol. 330 et 536 p.

MAILLARD (Jean), « La disparition des fileuses rurales dans la manufacture choletaise au début du XIX[e] siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 107, 2000, n° 2, p.151-161.

MARAIS (Jean-Luc) (textes réunis par), *Mines, carrières et sociétés dans l'histoire de l'Ouest de la France, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 104, 1997, n° 3, 245 p.

MINGUET (Guy), *Naissance de l'Anjou industriel. Entreprise et société locale à Angers et dans le Choletais*, L'Harmattan, Paris, 1985, 231 p.

PEI-YUAN LIU (Tessie), *From protoindustry to sweated work : household producers, small scale manufacturing and rural development in southern Anjou : 1780-1914*, thèse, université de Michigan, 1987, 480 p.

POPEREN (Maurice), *Un siècle de luttes chez les tisserands des Mauges*, Angers, 1974, 144 p.

SIMON (François), *Petite histoire des tisserands de la région de Cholet*. Essai d'éducation corporative, Imprimerie de l'Anjou, Angers, 1927, 152 p.

SUROT (Adrienna), « Les premiers temps du chemin de fer à Cholet », *Archives d'Anjou*, n° 6, 2002.

VETELE (Daniel), *Une urbanisation polynucléaire en milieu rural*, 1974, mémoire de maîtrise, Université de Nantes.

E. Terre catholique

BARDON (P.), *Mgr Montault Desilles et le rétablissement du culte concordataire en Maine-et-Loire*, thèse 3[ème] cycle, Paris IV, 1981, dactyl.

BARDON (Paul), *Le clergé angevin et la reconstruction concordataire du diocèse d'Angers (1802-1809)*, 1981, 541 p.

BORE (Henri), *Les clochers des Mauges racontent un long passé de foi, de courage et de fidélité*, Imprimerie Hérault, Maulévrier, 1991, 213 p.

BOULARD (Fernand), *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français : XIX^e^-XX^e^ siècles*, Paris, 1982, 635 p.

BOULARD (Fernand), « Aspects de la pratique religieuse en France, l'exemple des pays de la Loire », *Annales E.S.C.*, 31ème année, juillet-août 1976, n°4, p. 761-801.

BOULARD (Fernand), « Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français. Aspects de la pratique religieuse en France, 1802-1939 : l'exemple des Pays de Loire », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 31e année, n° 4, 1976, p. 761-801.

BOULARD (Fernand), *Essor ou déclin du clergé français ?*, éd. Cerf, Paris, 1950, 480 p.

CADOT Jeanine, *La doctrine sociale de monseigneur Freppel, 1870-1891*, mémoire de maîtrise, Angers, 1989, 255 p.

CHARRIER (Thierry), *Le prêtre et la paroisse dans deux cantons du Choletais industriel : Montfaucon et Beaupréau de 1905 à 1939*, mémoire de maîtrise, Nantes, 1995, 2 vol. 131 p. et 78 p.

CHOLVY (Gérard), *Géographie religieuse de l'Hérault contemporain*, PUF, Paris, 1968, 513 p.

DUBILLOT (Michel), *Petite histoire d'une église ordinaire. Monographie de l'église de Marans, Texte découvert, établi, présenté et annoté par Christian Derouet*, éditions du linteau, Paris, 1998, 176 p.

EMERIAU (Isabelle), *M^gr^ Freppel dans le Maine-et-Loire*, mémoire de maîtrise, Angers, 1989, 399 p.

Enquêtes et cartographie de la pratique religieuse

FERRON (Laurent), *Le discours judiciaire sur la sexualité au XIX^e^ siècle, d'après les archives de la cour d'assise d'Angers*, mémoire de DEA, Paris VII, 1991.

FLEURY (D.), « Le clergé concordataire angevin, étude de recrutement social », *Cahiers de l'Institut d'histoire de la presse et de l'opinion*, Tours, 1972, p. 77-98.

GAZEAU (Henri), *L'évolution religieuse des pays angevins de 1814 à 1870*, Thèse, Rennes, 1960, 1680 p. (dactyl.)

GODIN (H.), DANIEL (Y.), *La France pays de mission ?*, CERF, Paris, 1943, 162 p.

GOUIN (Maryse), *Le culte des saints dans le doyenné des Mauges (1700-1789)*, mémoire de maîtrise, Angers, 1997, 126 p.

HOUART (Valérie), *Charles-Emile Freppel : un apologiste chrétien au service de l'éducation (1848-1891)*, mémoire de maîtrise, Angers, 1989, 392 p.

ISAMBERT (François-André), TERRENOIRE (Jean-Paul), *Atlas de la pratique des catholiques en France*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, éd. CNRS, Paris, 1980, 187 p.

JEANNIN (Joseph), « L'église en Anjou demain : les ordinations de prêtres, l'évolution du nombre et de l'âge des prêtres, 1959-1999 », *La semaine religieuse d'Angers*, n° 44, 16 décembre 1979, p. 849-862.

JEANNIN (Joseph), *Visages religieux de l'Anjou en 1961. La pratique religieuse en Maine-et-Loire : présentation graphique et cartographique*, ouvrage publié avec le concours du centre national de la recherche scientifique, Angers, 1963, 199 p.

KEROUANTON (Jean-Louis), « La reconstruction des églises du Choletais au XIX^e^ siècle : représentation catholique, architecture et Vendée angevine », in *Christianisme et Vendée : la création au XIX^e^ siècle d'un foyer du catholicisme : colloque*, la Roche-sur-Yon, 1999, p. 427-438.

KEROUANTON (Jean-Louis), *Investissement religieux et architecture en Maine-et-Loire. 1840-1940. Les églises paroissiales*, thèse soutenue en 1998, Université de Haute Bretagne (Rennes II), 3 vol. 341 p., 492 p. (dictionnaire paroissial), 490 p. (Atlas paroissial. Cartes et graphiques)

LE BRAS (Gabriel), « Statistique et histoire religieuses. Pour un examen détaillé et pour une explication historique de l'état du catholicisme dans les diverses régions de la France », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1931, vol. 17, n° 77, p. 425-449.

LE BRAS (Gabriel), *Études de sociologie religieuse*, PUF, Paris, 2 vol., 1955-1956, 395 p.

LE BRAS (Gabriel), *Introduction à l'histoire de la pratique religieuse en France*, Presses universitaires de France, Paris, 1942, 128 p.

LEBRUN (François), *Histoire du diocèse d'Angers*, Beauchesne, Paris, 1981, 307 p.

LEBRUN (François), *Parole de Dieu et Révolution. Les sermons d'un curé angevin avant et pendant la guerre de Vendée*, Privat, Toulouse, 1979, 141 p.

MARAIS (Jean-Luc), « L'Anjou chrétien, un modèle ? », *Impacts*, Tome 35, 2001, n° 2/3, p. 99-112

MARAIS (Jean-Luc), « La défense de l'Anjou chrétien », in LEBRUN (F.) *Histoire des diocèses de France : Angers*, Beauchesne, Paris, 1981, n° 13, 307 p.

MARAIS (Jean-Luc), « Les départs en mission des religieuses d'Anjou (1892-2000) », *Archives d'Anjou*, n° 11, 2007, p. 161-176

Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français, XIX^e^-XX^e^ siècle, éd. du CNRS, EHESS, FNSP, 3 tomes : tome 1, BOULARD (F.) (dir.), Paris, 1982, 635 p. ; tome 2, HILAIRE (Y.-M.) (dir.), Paris, 1987, 684 p. ; tome 3, CHOLVY (G.) (dir.), Paris, 1992, 554 p.

ORMIERES (Jean-Louis), « Politique et religion dans l'Ouest », Armand Colin, Paris, 1985, *Annales ESC*, n° 5, septembre-octobre 1985, p. 1041-1066.

RAIMBAULT (Luc), *La vie paroissiale dans les Mauges à la fin de l'Ancien Régime*, Angers, 1985, mémoire de maîtrise, 74 p.

SUTTER (Jacques), *La vie religieuse des Français à travers les sondages d'opinion (1944-1976)*, éd. CNRS, Paris, 1984, 1 350 p.

F. Identité du territoire

ARNAUD (Jean-Pierre), « Aux origines des Mauges, l'étymologie au secours de l'histoire ? », *Les cahiers des Mauges*, n° 1, mai 2001, p. 13-16.

ARNAUD (Raymond), « Promenade toponymique à travers les Mauges », *Bulletin de la société des sciences, lettres et beaux-arts de Cholet*, 1967, p. 53-83.

BOISLEVE (Jacques), GABORY (Olivier), *Le Pays des Mauges : entre Loire et bocage*, Beaupréeau, 1996, 96 p.

BROUARD (Janine) (dir.), Groupe de recherches ethnologiques de l'Anjou, « La naissance, le mariage, la mort en Anjou dans la première moitié du 20e siècle », *Cahiers de l'IPSA*, 1984.

BROUARD (Janine) (dir.), Groupe de recherches ethnologiques de l'Anjou, *Paroles et parcours de paysans : nous avons cru au progrès*, L'Harmattan, Paris ; Montréal, 1996, 399 p.

BULARD (Jérôme), MARTIN (Hubert), *Le patrimoine des Mauges*, Carrefour touristique et culturel des Mauges, Saint-Florent-le-Vieil, 1987, 48 p.

CORMEAU (Henry), *Terroirs mauges. Miettes d'une vie provinciale*, tome II, *La Tradition*, G. Crès, Paris, 1912, 440 p.

EL AMRANI (Frédérique), « Femmes au travail dans les campagnes angevines durant le premier XXe siècle : quels mots pour quels travaux », *Annales de Bretagne et Pays de l'Ouest*, 2007, Tome 114, n°3, p. 109-124.

Groupe de recherches ethnologiques de l'Anjou, *Paroles et parcours de paysans. Nous avons cru au progrès*, L'Harmattan, Paris, 1996, 400 p.

MAUPILIER (Edmond), « Cholet et les Mauges », *Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de Cholet*, n° 6, avril 1973, p. 47-55 et n° 14, avril 1975, p. 75-76.

PIOT (Françoise), *L'idéal communautaire, mythe fondateur et utopie créatrice : essai de mythosociologie*, Université Paris Descartes, 2002, thèse de doctorat de sociologie, 2 vol., 392 p.

PIOT-TRICOIRE (Françoise), « L'idéal communautaire, un mythe fondateur et créateur », *Les cahiers des Mauges*, n° 2, 2002.

RENARD (Jean), « Paradoxes d'un territoire », *Les cahiers des Mauges*, n° 1, mai 2001, p. 17-20.

RENARD (Jean), « Pays des géographes, pays des politiques », *Norois*, 1999, Poitiers, t. 46, n° 181, p. 11-19.

WALTER (Henriette), *Les Mauges, présentation de la région et étude de la prononciation*, Université d'Angers, 1980.

G. Monographies locales

Canton de Beaupréau

BLANVILLAIN (Bruno), *La vie rurale en Anjou à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, 2 tomes, 1773 p.

BROUARD (Janine), *Sainte-Christine-en-Mauges, 1965-1975, contribution à l'étude du changement social dans un village français*, Angers, 1978, thèse de doctorat, 373 p.

BROUARD (Janine), *Sainte-Christine-en-Mauges. Contribution à l'étude du changement social dans un village français*, Angers, IPSA, 1983, 186 p.

CAILLEAU (Maurice), *Jallais, son histoire*, Hérault, Cholet, 1994, 218 p.

Canton de Chemillé

BOUYER (Victor), Histoire et petites histoires de Chemillé en Anjou, 3 tomes, Hérault, Maulévrier, 2007-2010, 255 p., 288 p., 270 p.

CHARON (A., abbé), *Chemillé : son histoire, ses églises romanes, ses souvenirs, ses environs*, Angers, 1970, 41 p.

CHARRIER (Thierry), *Le prêtre et la paroisse dans deux cantons du Choletais industriel : Montfaucon et Beaupréau de 1905 à 1939*, mémoire de maîtrise, université de Nantes, 2 vol. 131 et 78 p.

COUFFON (Dr Dominique), *Sainte-Christine*, Hérault, Maulévrier, 1986, 132 p. (1ère éd. 1912)

La vie du Chemillois illustrée, de 1900 à nos jours, œuvre collective animée par le Centre social et socioculturel cantonal sous l'égide de la Communauté de communes de la région de Chemillé, coll. la mémoire recouvrée, éd. Siloë, Nantes, 2000, 139 p.

La vie quotidienne du Chemillois de 1900 à nos jours, Chemillé, 1998, 295 p.

Canton de Champtoceaux

CHEVALIER (Jean), *La mobilité sociale à travers les fortunes et les professions à Saint-Laurent-des-Autels au XIXe siècle*, mémoire de maîtrise, université d'Angers, 2 volumes, 1996, 147 p., 85 p.

GUINHUT (Auguste), *Histoire des prêtres, religieux et religieuses issus de Saint-Laurent-des-Autels*, 1 tome manuscrit non paginé, rédigé entre 1925 et 1928.

GUINHUT (Auguste), MAUGEAIS (Alfred), *Une paroisse à travers les âges : Saint-Laurent-des-Autels*, 1979.

GUINHUT (Auguste), *Notice de la paroisse de Saint-Laurent-des-Autels*, 3 tomes manuscrits non paginés, rédigés entre 1925 et 1928.

Canton de Cholet

TOUZE (Gérard), LEFORT (Aimé, abbé), *Toutlemonde, 20 siècles... d'histoire*, 1982, 198 p.

Canton de Montfaucon

BOUCHET (Jérémie), *Roussay : démographie et société tisserandes dans une commune des Mauges de 1800 à 1914*, mémoire de maîtrise, Université d'Angers, 1999, 180 p.

DENIAU, *Précis historique de la paroisse de Saint-Macaire-en-Mauges*, Farré, Cholet, 1908, 126 p.

DIXNEUF (Alain), *Saint-André-de-la-Marche de 1900 à nos jours, une commune des Mauges au cours du XX^e^ siècle*, Hérault, Maulévrier, 1984, 160 p.

GRAVELEAU (Anne), *Saint-André-de-la-Marche au XVIII^e^ siècle*, mémoire de maîtrise, université d'Angers, octobre 1993.

LEGEAY (Marie-Anne), *La famille Gaudin de 1661 à nos jours : au gré du vent, au fil de l'eau*, association famille Gaudin, Beaupréau, 2004, 219 p.

SIMON (François), *Commune de La Romagne, monographie*, A. Bruel, Angers, 1927, 103 p.

Canton de Montrevault

BOUYER (Victor), *Le canton de Montrevault : la Boissière-sur-Evre ; Chaudron-en-Mauges ; La Chaussaire ; Le Fief-Sauvin / Villeneuve ; Le Fuilet ; Montrevault ; Le Puiset-Doré ; La Salle et la Chapelle-Aubry ; Saint-Pierre-Montlimart ; Saint-Quentin-en-Mauges ; Saint-Rémy-en-Mauges*, Hérault, Cholet, 1997, 301 p.

BOUYER (Victor), *Les potiers du Fuilet (Maine-et-Loire) : le travail de l'argile en cartes postales anciennes,* édité à compte d'auteur, Chemillé, 1992, 89 p.

BREVET (Joseph), *Des feuilles d'or dans le choletais*, Cholet, 2003, 287 p.

BREVET (Joseph), *L'or des Mauges : les Mauges d'or*, Éd. du Petit pavé, Beaupréau, 2004, 209 p.

BREVET (Joseph), DELAHAYE (Nicolas), *Montrevault, Saint-Pierre-Montlimart : deux communes, une histoire*, Cholet, 160 p.

COUFFON (D^r^ O.), *Saint-Quentin-en-Mauges*, Paré, Angers, 1911, 85 p.

MARY (Marie-Louise), BOURGET (Marie-Renée), *Saint-Rémy-en-Mauges : les secrets de nos archives*, éd. du choletais, 2001, 201 p.

MAUGEAIS (Alfred), *La paroisse de Chaudron-en-Mauges à travers les âges*, 1981, 312 p.

POILANE (A.), « Histoire de la paroisse de Saint-Pierre-Montlimart », *Bulletin de la société des Sciences, Lettres et Arts de Cholet*, 1930, p. 17-46, et 1933, p. 41-91.

QUENTIN (Serge), *Histoire du Fuilet, Le Puiset-Doré, Saint-Rémy-en-Mauges*, Hérault, Maulévrier, 1980, 167 p.

SUBILEAU (Eugène), *Le Fuilet à travers les siècles*, les éditions du Choletais, Cholet, 1988, 246 p.

Canton de Saint-Florent-le-Vieil

BERTRAND (Robert), DENECHERE (Pierre), DENECHERE (Bruno), *Histoire de Montjean*, Hérault, 1996, 273 p.

BORE (Henri), *Botz-en-Mauges d'autrefois (de l'antiquité à l'aube du XX^e siècle)*, Angers, 2000, 56 p.

BORE (Henri), *Histoire de Saint-Laurent-de-la-Plaine de l'antiquité au 3^ème millénaire*, Angers, 2000, 128 p.

BORE (Henri), *Histoire de Saint-Laurent-du-Mottay de l'antiquité au 3^ème millénaire*, Angers, 2000, 103 p.

BORE (Yoann), *Mariages et fécondité à Saint-Florent-le-Vieil au XIX^e siècle*, mémoire de maîtrise, 1997, 93 p.

CHENE (Robert), *La Chapelle-Saint-Florent à travers les âges*, imprimerie de l'Anjou, Angers, 1951, 289 p. ; Hérault, 1997, 290 p.

DAVY (Pierre), *Histoire de Saint-Florent-le-Vieil. En annexe : histoire du Marillais*, éd. du Choletais, Cholet, 1974, 135 p.

La Pommeraye au XX^e siècle, atelier recto-verso, La Pommeraye, 2001, 520 p.

Communes limitrophes

CHOLLET (Mathilde.), *Chalonnes à travers les âges*, Hérault, Maulévrier, 1987, 157 p.

MERAND (Jean-Pierre), *Histoire d'un village d'Anjou : La Plaine*, les éditions du choletais, Cholet, 1993, 197 p.

WYLIE (Laurence), *Chanzeaux, village d'Anjou*, N.R.F., Paris, 1970, 494 p.

Table des matières

Sommaire ..... **p. 4**

Remerciements ..... **p. 6**

Introduction générale ..... **p. 7**

Pour une explication de la fécondité ..... **p. 7**

Influences de la fécondité : reflet et résultante ..... **p. 9**

Les Mauges, un laboratoire d'étude original ..... **p. 11**

Entre démographie historique et histoire des comportements ..... **p. 13**

De la statistique à la démographie historique ..... p. 13

Renouvellement de la démographie : la reconstitution des familles ..... p. 17

Couplage des données et pinagotisme ..... p. 19

Histoire des mentalités et des comportements ..... p. 20

La micro-histoire au service de l'humain ..... p. 22

La notion de territoire : du village à la famille ..... **p. 23**

Entrer dans l'intimité des familles délaissées par l'histoire ..... p. 23

Micro-histoire et territoire d'études ..... p. 23

Trois approches parallèles ..... **p. 26**

Une approche quantitative avec un ensemble statistique ..... p. 26

Une approche longitudinale avec un corpus de plus de 34 000 naissances ..... p. 26

Une approche tranversale avec un corpus de près de 440 femmes ..... p. 27

Un cadre chronologique tributaire des sources ..... **p. 28**

Première partie
L'espace et les hommes

Chapitre 1 – **Un espace rural, proto-industriel et catholique** ..... **p. 32**

I – Une société rurale ..... **p. 33**

A. Une économie agricole ..... **p. 33**

1. Importance des métiers de la terre ..... p. 35

2. Une société peu encline à la mobilité : forte stabilité sociale ..... p. 36

B. Des exploitations familiales ..... **p. 37**

1. Diminution de la taille des exploitations ..... p. 37

2. Les modes d'exploitation : propriétaires, métayers et fermiers ..... p. 38

3. Qui travaille dans ces exploitations familiales ? ..... p. 39

4. Un habitat dispersé ..... p. 39

C. Une agriculture en progrès : amendement et assolement ..... **p. 41**

D. Une terre d'élevage ..... p. 44
1. Landes et bocage favorisent l'élevage ..... p. 44
2. Un élevage destiné au commerce ..... p. 46
3. Réduction de la durée d'engraissement ..... p. 46
II – Un espace proto-industriel ..... p. 48
A. Les industries extractives ..... p. 48
1. Les mines d'or ..... p. 48
2. Les briqueteries et poteries ..... p. 49
3. Les fours à chaux ..... p. 50
B. L'industrie du textile ..... p. 52
1. La société des Onze et le renouveau de la manufacture Choletaise ..... p. 53
2. D'une industrie linière à une industrie cotonnière ..... p. 56
3. Les *Jennies* et la concentration de la production ..... p. 56
4. Crise du textile et mécanisation du tissage ..... p. 62
C. L'industrie de la chaussure ..... p. 64
1. Les précurseurs : Saint-Macaire-en-Mauges et le May-sur-Evre ..... p. 65
2. Filialisation dans l'ensemble de la région ..... p. 66
3. Des ateliers aux usines : une fabrication de produits bon marché ..... p. 70
III – Un espace profondément catholique ..... p. 70
A. Les Mauges, terre de dévotion ..... p. 71
1. Une pratique religieuse quasi unanime ..... p. 71
2. Lieux de piété : églises, croix, calvaires ..... p. 74
B. Les Mauges, terre de vocation ..... p. 75
1. Les prêtres et religieux ..... p. 75
2. Les départs en mission ..... p. 76
3. Des chrétiens engagés ..... p. 78

Chapitre 2 – **Évolution de la population des Mauges au XIX^e^ siècle ..... p. 82**
I – Les sources : recensements de population et état civil ..... p. 83
A. Les recensements de population : une source critiquable ..... p. 83
1. Des premières évaluations aux relevés individuels ..... p. 83
2. Absence de collections nominatives complètes ..... p. 84
3. Application locale des recensements : fiabilité des opérations réalisées ..... p. 85
B. État civil et tables décennales ..... p. 87
1. Constitution des fonds ..... p. 87
2. Typologie documentaire : registres et tables décennales ..... p. 88
II – Population et densité ..... p. 89
A. Evolution générale de la population ..... p. 89
B. Evolution de la population cantonale ..... p. 94
1. Vers un maximum démographique au XIX^e^ siècle ..... p. 94
2. Les causes de cette forte croissance ..... p. 97
a) Avancement de l'âge au mariage ..... p. 98
b) Mobilité géographique et micros-déplacements ..... p. 98

c) Facteurs économiques et division des métairies ..... p. 100
3. Diminution de la population dans le second XIXe siècle ..... p. 102
4. Croissance démographique et influence de la nébuleuse choletaise ..... p. 104
C. Les densités de population ..... p. 107
1. Densité de population des communes en 1806, 1856, 1911 et 1936 ..... p. 108
2. Évolution des densités et cartes des maxima et minima de densité ..... p. 110

Chapitre 3 – **Natalité et fécondité : le regard du statisticien ..... p. 110**
I - Un taux de natalité en constante régression ..... p. 114
A. De grandes disparités à l'intérieur du département ..... p. 114
B. Comparaison du taux de natalité en 1821 et en 1886 ..... p. 115
II - La fécondité et la composition des familles ..... p. 128
A. Une baisse régulière de la fécondité française ..... p. 128
B. Fécondité, célibat et taille des familles en Anjou ..... p. 129

Deuxième partie
Un siècle de naissances au village

Chapitre 4 – **34 700 naissances dans quatre villages ..... p. 133**
I – Constitution du corpus ..... p. 134
A. Objectifs et méthode ..... p. 134
B. Avantages et limites du corpus ..... p. 138
C. Présentation des quatre communes ..... p. 138
C. Evolution de la population des quatre communes ..... p. 142
II – Les naissances p.145
A. Evolution du nombre des naissances ..... p. 145
B. Naissances d'enfants mort-nés ..... p. 149
C. Naissances multiples ..... p. 150
D. Rapport de masculinité à la naissance ..... p. 158

Chapitre 5 – **Couples et enfants ..... p. 162**
I – Les filles-mères ..... p. 163
A. Les naissances de père inconnu ..... p. 163
B. Avoir plusieurs naissances de père inconnu ..... p. 167
II – Les couples ..... p. 173
A. Etape de constitution des familles ..... p. 173
B. Couples féconds ..... p. 177
C. Couples mobiles ou couples sédentaires ? ..... p. 179
D. Le choix du prénom des garçons ..... p. 181
1. Le prénom du premier enfant ..... p. 182
2. Un panel de prénoms qui s'étoffe ..... p. 183

III – La famille ..... p. 188
A. Moyenne des naissances par ménage ..... p. 188
B. Composition des familles ..... p. 191
1. Des familles nombreuses marginales ..... p. 191
2. Des familles nombreuses plus sédentaires ..... p. 194
3. Des familles nombreuses qui se marginalisent au cours du siècle ..... p. 198

Chapitre 6 – **Espacement et rythme des naissances ..... p. 204**
I – Amplitude des naissances ..... p. 205
A. Cohérence des amplitudes maximales ..... p. 206
B. Amplitudes moyennes ..... p. 208
C. Évolution des amplitudes au cours du siècle ..... p. 214
II – Espacement des naissances ..... p. 215
A. Intervalles protogénésiques ..... p. 216
B. Intervalles intergénésiques ..... p. 220
1. Moyenne des intervalles ..... p. 220
2. Intervalles des dernières naissances ..... p. 222
3. Évolutions au cours du siècle ..... p. 225
III – Rythme des naissances ..... p. 228
A. Moyenne des écarts et dernier intervalle intergénésique ..... p. 229
1. Moyenne des intervalles intergénésiques hors dernier enfant ..... p. 234
2. Écart entre le dernier intervalle intergénésique et la moyenne des autres intervalles .. p. 235
B. Répartition des intervalles intergénésiques les plus grands ..... p. 239
C. Répartition des écarts de plus de 6 ans ..... p. 246

Troisième partie
Une génération de filles

Chapitre 7 – **Du village à la famille : nouveau corpus pour une étude transversale ... p. 252**
I – Les contraintes du corpus idéal ..... p. 254
A. Les filles nées en 1840 ..... p. 254
1. Une étude féminine ..... p. 254
2. Une étude transversale ..... p. 255
B. Une étude globale ..... p. 257
1. Une approche de la pratique religieuse ..... p. 257
2. La prise en compte du milieu social ..... p. 261
II – La constitution du corpus ..... p. 263
A. Sélection de 14 communes ..... p. 263
B. Une source complémentaire : les archives de l'Enregistrement ..... p. 265
1. Histoire et constitution du fonds ..... p. 265
2. Typologie documentaire ..... p. 266

a) Tables ..... *p. 267*
b) Registres ..... *p. 268*
c) Fichier mobile et répertoire général ..... *p. 268*
III – Méthode de dépouillement et présentation du corpus ..... **p. 270**
A. Identifier le milieu social et les étapes de la vie des jeunes filles ..... **p. 270**
B. Présentation du corpus ..... **p. 271**

Chapitre 8 – **Les filles nées en 1840** ..... **p. 274**
I – Leur origine sociale ..... **p. 275**
A. La profession des pères ..... **p. 275**
1. Une société rurale et industrielle ..... p. 275
2. Des contrastes socio-spatiaux ..... p. 279
B. Les apports complémentaires des actes de naissances ..... **p. 282**
1. Ces mères dont on ne sait pratiquement rien ..... p. 282
2. Filles du bourg ou filles de la campagne : approche du lieu de résidence ..... p. 284
C. L'âge des parents ..... **p. 286**
1. Des pères trentenaires ..... p. 286
2. Des mères plus jeunes ..... p. 288
3. Des écarts d'âge parfois importants entre les parents ..... p. 290
II – Leur devenir ..... **p. 292**
A. Sur les traces des disparues ..... **p. 292**
1. Prise en compte de la mobilité géographique ..... p. 292
2. Signifiantes et disparues ..... p. 296
B. Celles qui meurent ..... **p. 298**
1. Mortalité infantile et mortinatalité ..... p. 298
2. Mourir à tout âge ..... p. 299
C. Celles qui se marient ..... **p. 302**
1. Filles et garçons, mariés et veufs ..... p. 302
2. Âge moyen au mariage des filles ..... p. 305
D. Celles qui ne se marient pas : approche du célibat définitif ..... **p. 308**

Chapitre 9 – **Constitution et composition des familles** ..... **p. 311**
I – Choisir un mari ..... **p. 312**
A. La mobilité géographique et l'espace des mariages ..... **p. 312**
1. Se marier dans la commune de naissance de l'épouse ..... p. 313
2. Distance entre les lieux de naissance des époux ..... p. 316
3. Relations entre mobilité géographique et profession ..... p. 319
B. Le milieu social des maris ..... **p. 320**
1. Origine sociale des maris ..... p. 320
2. Endogamie sociale ..... p. 322
3. Pionniers ou suiveurs ? La profession des époux ..... p. 323
C. L'âge des conjoints ..... **p. 326**

1. Les facteurs d'évolution de l'âge au mariage ..... p. 326
2. Des écarts d'âge parfois conséquents ..... p. 329

II – Être parents ..... p. 331

A. Analyse sociale des couples avec enfants ..... p. 331

B. Les contraintes de la fécondité ..... p. 334

1. Les moyens du contrôle des naissances ..... p. 334
2. Une limite indirecte : la durée de vie commune des couples ..... p. 335

C. Des naissances illégitimes à La Tessoualle ..... p. 337

D. Le nombre d'enfants par couple ..... p. 340

1. De nombreuses familles à enfant unique et peu de familles nombreuses ..... p. 340
2. Nombre de naissances ou nombre d'enfants ? ..... p. 344
3. Nombre d'enfants et activité professionnelle ..... p. 347
4. Les familles de 6 enfants : incidence de la pratique religieuse ? ..... p. 354

Chapitre 10 – **Le parcours démographique des mères ..... p. 357**

I – L'étalement des naissances ..... p. 357

A. Amplitude des naissances et moyenne des amplitudes ..... p. 357

B. Âge à la dernière maternité ..... p. 360

II – Les écarts entre naissances ..... p. 365

A. Intervalles protogénésiques ..... p. 365

1. Conceptions prénuptiales ..... p. 365
2. Intervalles protogénésiques et espace géographique ..... p. 366
3. Intervalles protogénésiques et activité professionnelle ..... p. 368
4. Intervalles protogénésiques et âge des femmes ..... p. 369

B. Intervalles intergénésiques .....

III – Le rythme des naissances ..... p. 370

A. Familles composées de 1 à 3 enfants ..... p. 375

B. Familles composées de 4 à 7 enfants ..... p. 378

C. Familles composées de 8 à 11 enfants ..... p. 380

Conclusion ..... p. 383

Les apports ..... p. 383

A. Des apports méthodologiques ..... p. 383

1. Bases de données « généalogiques » et étude historique ..... p. 383
2. Notion de territoire et de focale d'observation ..... p. 384

B. Une présentation « de l'intérieur » d'une société rurale ..... p. 386

1. Des villages pas si immobiles : prise en compte de la mobilité géographique ..... p. 386
2. Forte reproduction sociale et surreprésentation des métiers de la terre ..... p. 387
3. Agriculture et industrie intimement liées ..... p. 387

C. Des apports sur les comportements démographiques ..... p. 388

1. Le mariage ..... p. 388

a) L'âge au mariage des époux ..... p. 388

b) L'écart d'âge entre époux ..... p. 390
2. La mortalité : mortalité infantile et mortinatalité p.390
3. Le rythme des naissances ..... p. 391
a) Amplitude des naissances et dernière maternité ..... p. 391
b) Filles-mères, naissances illégitimes et conceptions prénuptiales p.391
c) Intervalles protogénésiques p.392
d) Naissances multiples p.392
e) Intervalles intergénésiques p.393

D. La question des familles nombreuses dans les Mauges ..... p. 393
1. Une forte natalité en déclin ..... p. 393
2. Les petites familles très nombreuses ..... p. 394
3. Le milieu socio-professionnel influence la composition des familles ..... p. 394
4. Peu de familles très nombreuses, mais qui marquent l'imaginaire ..... p. 395

Les pistes de recherche ..... p. 396

Table des documents ..... p. 399
Table des illustrations ..... p. 399
Table des cartes ..... p. 399
Table des tableaux ..... p. 400
Table des graphiques ..... p. 408

Sources ..... p. 413
État civil ..... p. 413
A. État civil des quatre communes du corpus longitudinal ..... p. 413
B. État civil des autres communes du corpus transversal ..... p. 416
Enregistrement ..... p. 419
Autres sources aux Archives départementales de Maine-et-Loire ..... p. 420
A. Série C ..... p. 420
B. Série M ..... p. 420
C. Fonds iconographiques ..... p. 420
D. Fonds privé ..... p. 420

Bibliographie ..... p. 421
I - Historiographie et méthodologie ..... p. 421
A. Historiographie ..... p. 421
1. Généralités ..... p. 421
2. Histoire de la démographie ..... p. 422
3. Histoire de la famille ..... p. 423
4. Aspects religieux ..... p. 423

B. Méthodologie ..... p. 423
1. Reconstitution des familles, banques de données et généalogie ..... p. 423
2. Micro-histoire ..... p. 423

3. Histoire économique et sociale ..... p. 425
II - Démographie, familles et histoire des populations ..... p. 425
A. Histoire des populations ..... p. 425
1. Généralités p.425
2. Études locales ..... p. 426
B. Histoire des familles ..... p. 426
C. Démographie ..... p. 428
1. Généralités ..... p. 428
2. Natalité et fécondité ..... p. 429
3. Contrôle des naissances ..... p. 431
4. Mariage et célibat ..... p. 433
D. Mentalités et comportements ..... p. 433
1. Histoire des mentalités, de la vie privée et de la sexualité ..... p. 433
2. Histoire des comportements et des tempéraments ..... p. 434
3. Pratiques et sensibilités religieuses ..... p. 435
E. Influences sur la population ..... p. 436
1. Population et économie ..... p. 436
2. Religion et démographie ..... p. 436
III - Société rurale ..... p. 437
A. Généralités p.437
B. Proto-industrialisation et industrialisation ..... p. 438
C. Agriculture et monde paysan ..... p. 440
D. Aspects religieux ..... p. 441
IV – Le Maine-et-Loire et les Mauges ..... p. 443
A. Dictionnaires et ouvrages généraux ..... p. 443
B. Atlas, géographie et paysages ..... p. 445
C. Monde paysan ..... p. 446
D. Espace industriel ..... p. 447
E. Terre catholique ..... p. 448
Enquêtes et cartographie de la pratique religieuse ..... p. 449
F. Identité du territoire ..... p. 451
G. Monographies locales ..... p. 452